

L'ISLAM, ENTREPRISE JUIVE

DE MOÏSE À MOHAMMED



TOME IV

7. Mohammed en plein épanouissement.
8. L'Islam arabe en marche. - La guerre.
La reconquête de la Ka'ba.

EPILOGUE

par

HANNA ZAKARIAS



EDITIONS DU SCORPION

Jean d'Halluin, Editeur

1, rue Lobineau

Paris (6^e)

S&L

L'ISLAM, ENTREPRISE JUIVE

DE MOÏSE A MOHAMMED

TOME IV

7. - Mohammed en plein épanouissement.

8. - L'Islam arabe en marche. - La guerre.

La reconquête de la Ka'ba.

EPILOGUE

par

HANNA ZAKARIAS

« S'agit-il de mon style, je l'abandonne.

Vent-on s'attaquer à ma personne ? Ma conscience est mon refuge. Est-il question du fond de cet ouvrage ? Qu'on entre en lice ; mais qu'on prenne garde aux raisons qu'on y apportera ».

FABRE D'OLIVET, *La Langue Hébraïque restituée*, t. I, Paris, 1815, p. X-XI.

EDITIONS DU SCORPION

Jean d'Halluin, Éditeur - 1, Rue Lobineau - Paris (6^e)

© by « Editions du Scorpion » 1964.
Tous droits réservés pour tous pays

LIVRE VII

MOHAMMED
EN PLEIN ÉPANOUISSEMENT

CHAPITRE I

LES FEMMES

PRINCIPES ENONCES PAR LE RABBIN

Pendant la période mecquoise, il n'a guère été question que des houris, des rapports hommes et femmes dans le paradis. A Médine, c'est un véritable code que le rabbin compose à l'usage des croyants, c'est-à-dire des Arabes qui ont choisi de pratiquer le judaïsme.

I. -- MARIAGE DES CROYANTS.

Le rabbin commence par défendre formellement le mariage entre musulmanisés et idolâtres. Un arabe judaïsé ne pourra plus épouser une Arabe qui continue à prier les idoles :

220. N'épousez pas les Associatrices (1) avant qu'elles ne croient ! Certes, une esclave croyante est meilleure qu'une Associatrice, même si celle-ci vous plaît. Ne donnez point (vos filles) en mariage aux Associateurs avant qu'ils ne croient ! Certes, un esclave croyant est meilleur qu'un Associateur, même si celui-ci vous plaît (2).

Comme on le voit, il ne s'agit ici que du mariage entre Arabes idolâtres et Arabes convertis à l'Islam juif. O vous qui croyez ! soyez prudents, Avant d'épouser une émigrée, assurez-vous qu'elle est croyante. Si des mecquoises émigrent à Médine et se présentent à vous comme croyantes, soumettez-les à examen. Seul, Yahwé connaît parfaitement leur bonne foi. Si, après examen, vous les reconnaissez comme croyantes, ne les renvoyez pas parmi les infidèles de La Mecque. Elles ne doivent plus être leurs femmes, ni eux leurs maris. Comme je vous l'ai dit, **le mariage entre croyant et infidèle est illicite.** Vous conserverez donc auprès de vous ces femmes croyantes ; c'est votre devoir religieux. Mais il vous reste encore un devoir de justice. Vous devez rendre à l'ex-mari, resté à La Mecque, le douaire qu'il a remis à sa femme. Vous-mêmes, si

(1) C'est-à-dire les femmes qui associent à Yahwé d'autres dieux.

(2) Sour. II, 220.

ous remettez un nouveau douaire à cette croyante, vous serez en droit de la prendre comme épouse.

Par contre, ne retenez pas comme épouses les incroyantes... arrangez-vous avec leurs ex-maris pour le douaire qu'ils ont dépensé et celui que vous avez donné. Voilà l'arbitrage de Yahwé entre vous. Yahwé est omniscient et sage (3).

Le principe primordial qui domine ces problèmes, c'est donc que le mariage entre Arabes musulmanisés et Arabes infidèles est licite.

Nous venons de voir le cas d'une émigrée qu'un Croyant peut épouser après examen. Un autre cas a dû se présenter à Médine : une mecquoise infidèle se convertit à La Mecque, émigre à Médine, et devient la femme d'un Croyant. Mais après son mariage, elle veut retourner à La Mecque pour reprendre son ancien mari. Que faire en cette circonstance ? Il faut rendre au Croyant ce qu'il aura dépensé comme douaire pendant son mariage. Il semble bien que c'est la communauté des musulmanisés qui est chargée de cette réparation due au Croyant (4).

Une femme ne peut évidemment passer du clan des Infidèles à la communauté des musulmans arabes qu'après certaines promesses formelles bien définies :

- a) Elles n'associeront rien à Yahwé. Leur culte sera pur de tout mélange ; dans le judaïsme, le culte ne laisse place à aucune idole.
- b) Elles ne voleront point. (Il est donc probable que les femmes arabes étaient coutumières du fait).
- c) Elles ne forniqueront point.
- d) Elles ne tueront point leurs enfants. Nous avons déjà remarqué qu'avant l'apostolat du rabbin et la conversion des Arabes au judaïsme, il n'était pas rare que des hommes enfouissent dans le sable, à la naissance, leurs filles dont ils avaient honte en tant que filles. Nous apprenons, dans ce verset, que les femmes arabes, elle aussi, se rendaient coupables de ce crime d'infanticide. Pour bien prouver la sincérité de leur conversion, elles doivent promettre d'abandonner pour toujours cette abominable pratique.

(3) Sour. LX, 10.

(4) *Ibid.* 11. Blachère interprète ainsi ce texte : « Si quelqu'une de vos épouses (à vous, croyants) passe chez les Infidèles et que vous ayez votre part, donnez (aux Infidèles) dont les épouses se sont enfuies autant que qu'ils auront dépensé ». - - Nous avons de la peine à comprendre cette interprétation, et nous préférons cette lecture : « Si quelqu'une de vos épouses... donnez (aux Croyants) dont les épouses se sont enfuies »...

- e) Elles ne commettront point une infâmie forgée par elles entre leurs mains et leurs pieds. Peut-être le rabbin veut-il dire que les femmes ne donneront point de bâtards à leurs maris.
- f) Elles ne te désobéiront pas en ce qui est reconnu convenable, ajoute enfin le rabbin à l'adresse de Mohammed (5).

Si les Croyantes qui se présentent à toi font serment d'observer ces lois, demande pardon pour elles à Yahvé qui est absolu et miséricordieux. Dans ces conditions, tu peux les accepter dans la communauté des musulmanisés. Ce texte ne présente aucune difficulté. Il est, pour ainsi dire, absorbable sans effort. Cependant, pour comprendre toute la valeur historique de ce texte, combien de temps ne faudrait-il pas le méditer !

Relisons ensemble ces quelques lignes, sans nous presser. Une première remarque s'impose : ce n'est pas Mohammed qui parle. C'est quelqu'un d'autre qui s'adresse à lui, pour lui faire des recommandations, et qui s'adresse aussi à la communauté des musulmanisés. Ici, comme dans tous les autres chapitres des *Actes*, nous sommes en face de personnes qui dialoguent. Les personnes à qui s'adressent les recommandations et les ordres que nous venons de lire sont facilement identifiables : ce sont les Croyants, et Mohammed. Donc, Mohammed n'est pas l'auteur de ce dialogue. Tout lecteur un peu attentif se rangera à cette première conclusion, qui est capitale dans l'histoire de l'Islam arabe. **Mohammed n'est pas un instructeur ; c'est un homme qu'on instruit.** Et si l'on veut compléter notre conclusion, on dira que Mohammed n'est pour rien dans la fondation de l'Islam.

Dans ces **versets 10-12 de la sourate LX, il y a donc «quelqu'un» qui fixe aux Croyants et à Mohammed certaines prescriptions au sujet des femmes.** Quel est **ce personnage, qui ne se nomme jamais,** mais qui parle toujours, et qui parle en maître ? Nos coranisants officiels sont très amusants : nous n'avons jamais, disent-ils, entendu parler de ce rabbin, pure invention de M. Hanna Zakarias ! Je peux faire à ces coranisants officiels une première réponse, immédiate et personnelle. J'estime, en effet, que mon raisonnement vaut bien le leur ; en second lieu, s'ils ne connaissent pas ce rabbin, fondateur de l'Islam arabe, je leur donne constamment l'occasion de faire sa connaissance ! **L'existence du rabbin est imposée par les textes des *Actes de l'Islam*. Ces textes respirent tous, tous sans exception, l'Ancien Testament. Les qualités intellectuelles de l'auteur des *Actes* nous sont aussi parfaitement connues, car ce qu'il écrit témoigne d'une grande science biblique ; non**

(5) Sour. LX, 12.

d'une science livresque qui débiterait par morceaux plus ou moins importants une histoire péniblement apprise, mais d'une science qui coule, pour ainsi dire, de source ; c'est une mentalité, une tournure d'esprit, une personnalité pétrie de judaïsme qui s'exprime naturellement et sans effort. Nous connaissons aussi ses qualités morales, par l'ampleur de son apostolat et la ténacité avec laquelle il s'y consacre. Nous savons qu'il s'adapte aux situations concrètes avec une souplesse extraordinaire, dès lors qu'il s'agit de sauver l'enjeu essentiel de ses activités. S'il s'attache à donner à la communauté d'islamisés, fondée par lui, les lois révélées par Dieu à Moïse, il ne cherche jamais à s'identifier lui-même à Dieu, même lorsqu'il adopte le style des anciens Prophètes qui adressaient au peuple élu les ordres directs de Yahwé. Il se distingue de Yahwé. **Il se conforme aux prescriptions de Yahwé, il ne se confond pas avec Lui.** Écoutons-le parler : « Réclamez ce que vous avez dépensé (comme douaire, à leurs ex-époux) et que ceux-ci vous réclament ce qu'ils auront dépensé (comme douaire) ! Voilà — ajoute le rabbin — l'arbitrage de Yahwé par lequel Il arbitre entre vous. Yahwé est omniscient et sage... Craignez Yahwé en qui vous êtes croyants... O prophète, accorde-leur allégeance et demande pardon à Yahwé pour elles ! Yahwé est absolu et miséricordieux » (6). On peut comparer l'Islam à une leçon de catéchisme, qui se termine normalement par un acte de foi ; à ces leçons, nous trouvons des élèves auditeurs, les Arabes ; il y a l'instructeur, le rabbin de La Mecque ; il y a enfin la matière enseignée, que nous avons résumée plus haut en quelques paragraphes. Dans ce chapitre sur les femmes, nous exposons concrètement **les prescriptions données par ce rabbin aux islamisés arabes, prescriptions DE TOUS POINTS CONFORMES A LA TRADITION ISRAELITE.** Et le rabbin ajoute — ce qui a une grande importance — : **qu'elles ne le désobéissent pas, Mohammed !** Je l'ai chargé, en effet de conduire sur le chemin de Yahwé cette communauté de musulmans arabes. Je l'ai placé à leur tête. Tu es maintenant leur chef (7), avec mission de leur enseigner et de leur faire pratiquer la religion d'Israël que je l'ai enseignée. Quand les femmes auront fait toutes ces promesses, demande pardon à Yahwé pour elles, pardon pour toute leur vie antérieure à leur conversion, pardon pour leur péché d'idolâtrie. Sûrement Dieu leur pardonnera, car il est absolu et miséricordieux.

Ce texte que nous analysons, ou, plus exactement, dont nous essayons de « vivre » la valeur interne, est en lui-même, comme

(6) Sour. LX, 10-12.

(7) Voir tome III, au chapitre « O vous qui croyez », l'obéissance à Yahwé à l'Apôtre.

nous le constaterons, une histoire en raccourci de l'Islam arabe. Or, nous pouvons faire la même réflexion pour tous les textes des *Actes de l'Islam*.

II. - - RAPPORTS DES HOMMES AVEC LEURS FEMMES.

« Vos femmes sont un (champ de) labour pour vous. Venez à votre labour, comme vous voulez, et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance ! Craignez Yahwé et sachez que vous le rencontrerez ! (Mohammed) fais gracieuse annonce aux Croyants « (8), ce qui veut dire : vos femmes sont comme un champ dans lequel on dépose la semence qui doit germer plus tard. Approchez donc de vos femmes comme vous le voulez. Avec elles, travaillez pour l'avenir. Venez auprès d'elles quand vous en avez le désir, et déposez en elles le germe qui doit plus tard devenir votre enfant. On pourrait comprendre aussi cette expression, « œuvrez pour vous à l'avance », dans un sens plus large. En donnant des enfants à vos femmes, vous accomplissez votre devoir; vous travaillez pour la vie du monde à venir, la vie éternelle. C'est le sens que nous trouvons dans une sourate meequoise : « Acquillez-vous de l'aumône ! Consentez un large prêt à Yahwé : ce que vous avez accompli de bien à l'avance pour vous-mêmes, vous le (re)trouverez auprès de Yahwé lui-même sous forme de bonheur ou d'une récompense plus grande » (9). Il y a cependant certaines règles à observer dans les rapports des maris avec leurs femmes. Et le rabbin énumère pour les islamisés arabes ces différentes règles qui feront d'eux des gens qui vraiment « pratiquent le judaïsme ».

1. — Nous parlerons plus loin du jeûne imposé par le rabbin aux Arabes convertis à la religion d'Israël. Pour l'instant, notons seulement ses prescriptions concernant les rapports des hommes avec les femmes pendant la nuit du ramadhan. D'après les premières ordonnances du rabbin, il n'était pas permis aux hommes d'approcher de leurs femmes durant les nuits du jeûne. C'était vraiment trop exiger. Les musulmanisés de la première heure, — il s'agit d'eux dans ce texte —, se trouvèrent maintes fois en défaut à l'égard de cette prescription qu'ils étaient incapables d'observer. Le rabbin s'était aperçu de ces faiblesses des premiers Croyants. Aussi, jugea-t-il bon d'adoucir pour ces bouillants arabes la règle de continence :

183. Durant la nuit du Jeûne, je déclare pour vous licite de faire galanterie avec vos femmes : elles sont un vêtement pour

(8) Sour. II, 223.

(9) Sour. LXXIII, 20.

vous et vous êtes un vêtement pour elles. Yahwé a appris que que vous vous êtes trahis vous-mêmes, (mais) Il est revenu (de Sa rigueur) contre vous et Il a effacé (votre faute). Maintenant, cohabitez avec elles et recherchez ce que Yahwé a prescrit pour vous (10).

Évidemment, ce n'est pas Mohammed qui, de lui-même, adoucit la règle primitive. Comme nous le répétons à chaque instant, parce qu'à tout instant nous avons à le constater, Mohammed n'est pour rien ni dans les prescriptions primitives, ni dans leur actuel adoucissement. L'interprétation d'après laquelle « la gêne causée par cette disposition et les désordres qu'elle entraîna suscitèrent la présente révélation insérée par Mahomet à cette place » (11) n'a aucun sens plausible. Nous n'avons ici aucune révélation divine, et si ce texte est inséré à cette place dans les *Actes de l'Islam*, Mohammed n'en est nullement responsable. Le rabbin, qui connaît les défaillances des premiers musulmanisés, atténue pour eux les rigueurs de la loi précédemment imposée : je sais vos faiblesses, je sais que la continence est trop pénible pour vous. Yahwé, qui sait tout et qui voit tout, vous a vus enfreindre cette règle. Mais Yahwé est miséricordieux, Il pardonne ; c'est pourquoi, en Son Nom, j'adoucis cette règle afin de supprimer pour vous toute occasion de pécher sur ce point. Pendant les nuits du jeûne, mangez et buvez, et aimez vos femmes jusqu'à ce que vous distinguiez le fil blanc du fil noir, à l'aube. Ensuite, jeûne complet jusqu'à la nuit ! (12).

2. - - S'il vous est permis, Croyants, d'aimer vos femmes pendant les nuits du jeûne, par contre, « ne cohabitez point avec elles alors que vous êtes en retraite dans la Mosquée » (13).

3. - - De même, n'approchez pas de vos femmes pendant le pèlerinage : « Pour qui s'acquitte du Pèlerinage nulle galanterie, nul libertinage. Quelque bien que vous fassiez, Yahwé le sait (14).

1. - Évitez vos femmes pendant la période de menstruation :

222. (Les Croyants) l'interrogent sur la menstruation. Réponds-leur) : « C'est un mal. Tenez-vous à l'écart des femmes, durant la menstruation, et ne vous approchez point d'elles avant qu'elles ne soient pures. Quand elles seront purifiées, venez à elles comme Yahwé vous l'a ordonné. Yahwé aime

(10) Sour. II, 183.

(11) BLANCHÈRE, *op. cit.*, t. III, n. 183.

(12) et (13) Sour. II, 183.

(14) *Ibid.* 193

(14) - 7

ceux qui viennent à résipiscence et ceux qui se purifient » (15).

En dehors de ces cas exceptionnels, vos femmes sont votre propriété, comme je vous l'ai dit, votre champ de labour. N'oubliez pas, cependant, que l'amour de Yahvé est meilleur que tout, et que les joies d'ici-bas ne sont que passagères, sans consistance, sans valeur d'éternité. « Pour les hommes, ont été parés (de fausses apparences) l'amour des voluptés tirées des femmes, (l'amour) des fils, des amas d'or et d'argent, (l'amour) des chevaux racés, des (bêtes de) troupeaux et des terres cultivables. C'est (là) jouissance de la Vie Immédiate, alors qu'auprès de Yahvé est beau lieu de retour » (16).

N'oubliez pas non plus que vos femmes, vos enfants et vos biens sont pour vous un obstacle et une tentation qui peuvent vous écarter du Chemin de Yahvé : « O vous qui croyez ! en vos épouses, en vos enfants, sont un ennemi pour vous. Prenez garde à eux ! » (17). « Sachez que vos biens et vos enfants sont tentation ! alors qu'auprès de Yahvé est une immense rétribution » (18). Ils sont une tentation parce que, en accaparant votre esprit, en multipliant vos soucis, ils deviennent pour vous un poids qui vous attache à la terre et empêche l'envol de votre âme vers Yahvé ; ils restreignent l'horizon de vos espérances aux jouissances terrestres, et vous détournent du désir des biens éternels que l'on obtient par la fidélité à Yahvé. « En ce jour, ni leurs biens ni leurs enfants ne serviront à rien, contre Yahvé, à ceux qui auront été infidèles » (19).

(15) *Ibid.* 222.

(16) Sour. III, 12.

(17) Sour. LXIV, 11.

(18) Sour. VIII, 28.

(19) Sour. III, 8; voir *ibid.*, 112 : « Ni leurs biens ni leurs enfants ne serviront à rien contre Yahvé à ceux qui sont infidèles » ; sour. LVII, 19 ; LXIII, 9 ; LVIII, 18 19; LX, 3; LX, 55, 70, 86.

III. — LES FEMMES PROHIBÉES.

J'ai encore bien des choses à vous dire, déclare le rabbin aux Croyants. Je dois vous spécifier, en effet, **qu'il vous est absolument interdit d'épouser** :

1° — « les femmes qu'ont épousées vos pères — sauf celles épousées dans le passé. C'est là une turpitude abominable, et combien détestable chemin » (20). En d'autres termes, vous n'avez pas le droit de prendre les femmes croyantes que vos pères ont épousées après leur conversion. Il vous est permis, cependant, de prendre les femmes que vos pères avaient épousées avant leur adhésion à la religion d'Israël.

2° — Vos mères, vos filles, vos sœurs, vos tantes paternelles et maternelles, vos nièces du côté du frère et du côté de la sœur, vos mères et vos sœurs de lait, les mères de vos femmes, les belles-filles qui sont dans votre giron et nées de vos femmes avec qui vous avez consommé le mariage ; toutefois, si vous n'avez pas consommé le mariage (avec ces épouses), nul grief à vous faire (si vous épousez ces belles-filles).

3° — Les épouses de vos fils, nées de vos reins.

4° — Les deux sœurs, sauf celles épousées par le passé (avant votre conversion et la leur).

5° — Il est illicite aussi pour vous d'épouser les femmes qui, quoique libres, sont protégées avant le mariage par un tabou sexuel. Le rabbin semble opposer ces femmes libres « réservées », fornicatrices, à celles qui ont des amants, et qui usent de leurs charmes pour vivre. Les « réservées » sont intouchables avant le mariage. Vous n'avez pas le droit de les épouser, sauf celles qui sont détenues par vous, comme captives.

6° — Cependant, en payant le douaire convenable, vous pouvez toujours épouser une femme avec laquelle vous avez eu des rapports ; mais, une fois mariés, donnez à cette femme une rétribution convenable. C'est une question de prix. « Nul grief à vous faire à l'égard de ce sur quoi vous avez pris consentement mutuel, après versement de la rétribution. Yahwé sait tout et il est sage ».

7° — Si vous n'êtes pas assez riches pour épouser une femme « réservée », puisez dans le lot de vos esclaves croyantes. Yahwé connaît bien votre foi. Vous et vos esclaves croyantes appartenez

(20) Sour. IV, 23-32.

à une même communauté, celle des Arabes islamisés. Vous pouvez donc les épouser, pourvu que vous payiez à leurs détenteurs le douaire convenable, et que vous agissiez avec elles comme avec des femmes « réservées », et non comme avec des fornicatrices ou des femmes ayant des amants.

8° — Quand ces esclaves sont devenues femmes « réservées », si elles commettent une turpitude, que s'abatte sur elles la moitié du tourment encouru par les « réservées ». Ce mariage avec les esclaves est permis pour éviter aux hommes de rechercher les fornicatrices (21).

Après ces diverses prescriptions, le rabbin ajoute pour les Arabes musulmanisés qu'il désigne habituellement sous le nom de **Croyants**: « Yahwé veut vous diriger et vous montrer les pratiques de ceux qui furent avant vous » (22). Lisons bien le texte, car il fait difficulté pour les coranisants. Blachère l'a médité, mais sans arriver à le comprendre : « On ne voit pas », dit-il, « comment le Coran peut inciter à suivre la tradition des Anciens » (23). Pour sortir de cette impasse Blachère propose une seconde lecture : « Yahwé veut vous diriger et vous montrer les sorts traditionnels de ceux qui furent avant vous » (24). Du coup, c'est moi qui ne comprends plus, et qui demande aux lecteurs de venir à mon aide, en me signalant ce qu'ils peuvent bien comprendre eux-mêmes à cette seconde lecture. Que signifie « les sorts traditionnels de ceux qui furent avant vous » ? Pour étayer cette seconde version, Blachère la rapproche du v. 53 de la sourate XVIII, qui appartient, dans ses lignes essentielles, à la seconde période mecquoise : « Les hommes n'ont été empêchés de croire ou d'implorer le pardon de leur Seigneur, quand la Direction est venue à eux, que par (leur refus d'admettre) que le sort traditionnel de leurs ancêtres les atteindra et que le Tourment les touchera de face ». Après mûre réflexion, je suis bien obligé d'avouer que je ne vois aucun rapprochement possible entre le texte XVIII, 53 et celui de IV, 53 que nous sommes en train de méditer. Dans le texte de XVIII, 53, le rabbin parle des Arabes qui n'ont pas encore voulu se convertir au Dieu d'Israël, bien que la « Direction » soit déjà venue à eux. Pour leur incroyance, il les menace des mêmes tourments dont leurs ancêtres infidèles ont déjà été frappés : destruction de leurs villes ici-bas, et Enfer dans l'au-delà. Par contre, dans le texte IV, 31, le rabbin s'adresse à des croyants, devenus musulmans par leur adhésion au Dieu de Moïse. Dans les versets qui précèdent,

(21) Sour. IV, 26-30.

(22) *Ibid.* 31.

(23) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 933, ann. du vl. 31.

(24) *Ibid.*

il a exposé à ces islamisés différentes lois du mariage. Ces lois ne sont évidemment pas une invention du rabbin. Il ne fait que rappeler les pratiques des musulmans antérieurs, c'est-à-dire des musulmans juifs, ce qui nous invite à rechercher dans l'Ancien Testament ou dans le Talmud la législation matrimoniale qu'il expose dans les *Actes de l'Islam*. Et on l'y trouve, en effet, sans aucune peine.

IV. — LA VIE QUOTIDIENNE.

Les rapports sexuels tiennent une grande place dans la société mecquoise et médinoise du VII^e siècle et le rabbin ne cesse de faire à ce sujet de sérieuses recommandations.

Une règle générale s'impose en ce domaine : le mariage légal. **Il faut donc chercher à marier les célibataires** : « Mariez les célibataires (vivant) parmi vous » ; telle est la recommandation faite aux musulmanisés ; « ainsi que ceux de vos esclaves, hommes et femmes, qui sont honnêtes ! S'ils sont besogneux, Yahwé les fera se suffire, par Sa faveur. Yahwé est large et omniscient » (25). Mais, si croyants et croyantes n'arrivent pas à se marier, qu'ils gardent la continence jusqu'à ce que Yahwé les fasse se suffire, par Sa faveur (26).

Croyants, vos conquêtes vous amènent à recueillir chez vous des esclaves. Vous pouvez les épouser si elles sont croyantes ; mais si vous ne les épousez pas, ne vous en servez pas comme d'un matériel de rendement. Ne les obligez pas à la prostitution ;

33 ...Par recherche de ce qu'offre la vie immédiate, **ne forcez pas vos esclaves femmes à la prostitution**, alors qu'elles veulent vivre en « réservées » ! Quiconque les force (sera seul coupable), car Yahwé (envers ces femmes), en égard à ce qu'elles ont été forcées, sera absolu et miséricordieux. (27).

Évitez à tout prix la fornication. On n'a pas le droit de se livrer à cette turpitude, quand on est croyant. **Que le fornicateur ou la fornicatrice soient punis chacun d'eux de cent coups de fouet !** « Que par égard pour la religion de Yahwé, nulle indulgence ne vous prenne en leur faveur, si vous vous trouvez croire en Yahwé et au Dernier Jour » ! (28). Quand vous leur infligerez la punition susdite, convoquez un groupe de croyants comme témoin de leur tourment (29).

Laissez vivre entre eux ces êtres de turpitude : « Le fornica-

(25) Sour. XXIV, 32.

(26) *Ibid.* 33.

(27) *Ibid.*

(28) *Ibid.* 2.

(29) *Ibid.*

leur n'épousera qu'une fornicatrice ou une Associatrice (30). La fornicatrice ne sera épousée que par un fornicateur ou un Associateur. Cela est déclaré illicite aux Croyants » (31).

C'est dans la sourate XXIV que le rabbin insiste sur les principales prescriptions concernant les femmes : « Ceci », dit-il, « est une sourate que nous avons fait descendre et que nous avons imposée ! » (32). Vous avez des femmes qui vous trompent, **des femmes adultères**. Vis-à-vis d'elles, voici la conduite à tenir : requérez d'abord **quatre témoins, choisis parmi les musulmanisés**. S'ils sont affirmatifs, retenez ces femmes dans vos maisons jusqu'à ce que la mort les rappelle au Seigneur, ou que Yahwé leur donne un moyen de se racheter de leur faute (33).

Même si les fornicateurs et fornicatrices reviennent de leur faute et se réforment, détournez-vous d'eux néanmoins (34). Vous n'avez **aucune mesure de clémence à** prendre à leur égard. Yahwé est le seul qui puisse faire miséricorde et donner le pardon.

21. Revenir (de sa rigueur) n'appartient qu'à Yahwé pour ceux qui ont fait le mal par ignorance (35), puis qui reviennent sur leur faute tout aussitôt. Envers ceux-là, Yahwé revient (de Sa rigueur). Yahwé connaît tout et Il est sage.

22. La rémission n'existe point pour ceux qui font de mauvaises actions jusqu'à ce qu'enfin la mort se présentant à l'un d'eux, il s'écrie : « Je reviens (de mes erreurs), maintenant ». Elle n'existe point (non plus) pour ceux qui meurent étant infidèles. Pour ceux-là, Nous avons préparé un Tourment cruel (36).

Maris et femmes, évitez la turpitude, c'est-à-dire la fornication qui sera plus tard terriblement punie : « **Ceux qui aiment que la turpitude se répande parmi les Croyants auront un tourment cruel en la Vie Immédiate et Dernière** ». Yahwé sait ce que vous ne savez pas. Vous autres, Arabes idolâtres, vous êtes nés pour l'adultère, la fornication, la turpitude et tous les actes charnels. Le Juif, natu-

(30) Et jamais une croyante.

(31) Sour. XXIV, 3.

(32) *Ibid.* 1.

(33) Sour. IV, 19.

(34) *Ibid.* 20 : « Celui et celle qui, parmi vous, commettent la Turpitude, sévissez contre eux ! S'ils reviennent de leur faute et se réforment, détournez-vous d'eux ! Yahwé est révocateur et miséricordieux ».

(35) Concrètement, pour les hommes qui adoraient les idoles avant d'avoir reçu la « connaissance », c'est à-dire d'avoir connu les révélations faites à Moïse par Yahwé sur le Mont Sinaï.

(36) Sour. IV, 21-22.

rellement, n'a aucune estime pour cet Arabe qu'il rabaisse au dernier niveau de l'humanité. Mais parmi les Arabes mecquois et médinois, quelques-uns se sont déjà tournés vers le Dieu d'Israël : « O vous qui croyez ne suivez pas les pas du Démon. Quiconque suit les pas du Démon (est voué à la perdition), car (le Démon) ordonne la Turpitude et l'Acte blâmable. N'eussent été la faveur de Yahwé envers vous et sa miséricorde, NUL, PARMI VOUS, JAMAIS N'AURAIT ÉTÉ PUR. Yahwé purifie toutefois qui Il veut. Il entend tout et Il connaît tout » (37).

Personne ne peut plus ignorer aujourd'hui ce que le rabbin, rédacteur du *Corab* et compositeur des *Actes de l'Islam*, pense des Arabes. Nous le savions déjà d'après les descriptions du Paradis Mecquois. Le vl. 21 de la sourate XXIV que nous méditons maintenant complète ce tableau, en accentue les couleurs. Il a fallu à ce rabbin une dose peu commune de courage et une confiance illimitée en Yahwé, pour tenter d'implanter la foi juive en ces âmes si peu préparées, et si engluées dans les vices de la chair. Nous comprenons de mieux en mieux pourquoi il est obligé de revenir sans cesse sur les mêmes notions. C'était vraiment une tâche difficile qu'il avait entreprise : civiliser cette race inculte si éloignée de la culture des Juifs, auteurs, depuis des siècles, de tant de chefs-d'œuvre religieux et littéraires !

Pendant son séjour à La Mecque, le rabbin avait déjà mis en garde les Arabes contre les vices de la chair ; voir sour. LXX, 28-31 : « En vérité le Tourment de leur Seigneur est inévitable ! (excepté) ceux qui n'ont de rapport qu'avec leurs épouses et leurs concubines : (dans ce cas) ils ne sont pas blâmables, tandis que ceux qui convoitent d'autres (femmes) sont les Transgresseurs ». En d'autres termes, le rabbin dit aux premiers Arabes islamisés qu'il est permis à un homme de désirer ses femmes et ses concubines, mais qu'il lui est interdit d'en désirer d'autres que les siennes. A chacun son bien. La Turpitude, dans le vocabulaire du rabbin, prend parfois un sens plus précis : le sens de sodomie, XXVI, 165-166 : « Accomplirez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde et délaisserez-vous vos épouses que votre Seigneur a créées pour vous ? (dit Loth à ses colibules). Oui, vous êtes un peuple transgresseur ». En racontant l'histoire de Loth, en insistant sur l'extermination des Sodomites, le rabbin entendait bien mettre en garde les Ara-

(37) Sour. XXIV, 18-21.

les contre ces manœuvres abominables dont ils étaient coulumiers. On m'accusera sans doute de ne pas aimer les Arabes. C'est une profonde erreur. A mes accusateurs, je conseillerai tout simplement de faire une petite enquête sur la moralité des pays arabes et musulmans ; ils seront vite édifiés sur les turpitudes qui s'y passent. La traite humaine est chose courante. Deux fois par semaine, on peut acheter des femmes et des enfants pour son besoin ou son plaisir, sur les marchés du Yémen, de l'Arabie Séoudite, du Koweït et de Bahrein. Les Nations Unies, ayant entrepris quelques démarches auprès de la Ligue Arabe pour l'abolition de ce genre de barbarie, n'ont rien obtenu, que de vagues promesses. Cet héritage de l'Arabie du VII^e siècle s'est malheureusement propagé et maintenu dans les autres pays musulmans. Racontant les horreurs commises en Algérie par les gens du FLN durant l'été de 1962, le journal *La France Catholique* signale, entre autres choses, dans son n° du 21 septembre 1962 : « Il y a eu de nos anciens soldats (*des harakis*) qu'on a... comment écrire ces choses ? sodomisés sur la place publique : la scène, dans un climat islamique, témoigne du mépris qu'on porte à la victime ». Si l'auteur de l'article veut dire par là que ces scènes peuvent se produire sans difficulté chez des musulmans, soit pour marquer le mépris envers des vaincus, soit pour profiter gratis de la « bonne aubaine » qui est ainsi offerte aux vainqueurs, il a raison. Mais il nous faut remarquer aussitôt que l'islam authentique réproouve ces actes. C'est l'islam marginal fabriqué par les Arabes après la mort du rabbin, et implanté par eux chez les peuples qu'ils réussirent à assimiler, qui a autorisé ces mœurs combattues par le rabbin. En islamisant les tribus chrétiennes de l'Afrique du Nord, les envahisseurs les ont arabisées. Ce que nous constatons aujourd'hui dans les pays gangrenés par la lèpre arabico-islamique, c'est le vice auquel s'adonnaient les Arabes (dans la vie courante, sans en concevoir la moindre vergogne, et contre lequel il s'avère que le rabbin a lutté vainement en racontant l'histoire de Loth. Il apparaît bien que les Arabes, même islamisés, n'ont jamais pris pour eux-mêmes les reproches adressés aux sodomites. (Sour. XXI, 74) : « A Loth, nous avons donné Illumination et Science et Nous l'avons sauvé de la Cité qui perpétrait les turpitudes » ; XXVII, 55-56 : « (Rappelle l'histoire de) Loth, quand il dit à son peuple : « Vous livrez-vous à la Turpitude alors que vous êtes clairvoyants ? Par concupiscence, en vérité, commettez-vous l'acte de chair avec des hommes et non avec des femmes ?

Vraiment vous êtes un peuple ignorant toute loi » ! ; XXIX, 27 : « (Mentionne) Loth quand il dit à son peuple : « En vérité vous perpétrez, certes, la Turpitude. Nul de ce monde ne l'a commise avant vous. En vérité, par concupiscence, vous commettez l'acte de chair avec des hommes et non avec des femmes. Vraiment vous êtes un peuple impie ». — **La turpitude a donc, dans le langage du rabbin, deux significations : 1°) sodomie ; 2°) fornication.** Et c'est la turpitude sous cette double forme qu'il combat chez les Arabes. Mais nous devons reconnaître que le rabbin est pour une grande part responsable de son propre échec sur ces deux points : **les Arabes étaient tellement enfoncés dans le vice, qu'il avait cru nécessaire, au début de son apostolat, de leur promettre, pour les attirer à Yahwé, la récompense d'un paradis peuplé d'éphèbes et de houris ; il eut beau, à Médine, faire marche arrière et jeter un voile sur l'aspect lupanar de ce paradis,** les musulmanisés n'oublièrent jamais les premières promesses, qui demeuraient écrites dans *les Actes de l'Islam*, parmi les schémas de la prédication juive à La Mecque. Le tort du rabbin fut de ne pas détruire ces premiers feuillets d'une apologétique provisoire, destinée à disparaître devant le *Coran*, le seul LIVRE DE DIRECTION, composé par lui pour les Arabes musulmanisés. Au VII^e siècle, la double turpitude que le rabbin tente d'abolir chez les Arabes était déjà, depuis longtemps, sévèrement punie chez les Juifs. « Les serviteurs du Bienfaiteur », proclame-t-il à la fin de la seconde période meequoise, — donc après la rédaction du *Coran* —, « sont ceux qui marchent sur la terre, modestement et qui, interpellés par les Sans-Loi, répondent : « Salut » ; qui passent la nuit devant leur Seigneur, proster- nés (comme les Juifs) ou debout ; qui disent : « Seigneur, détourne de nous le Tourment de la Géhenne, car son Tourment est malheur immanent... ; qui ne prient point avec Yahwé une autre divinité et qui, sinon en droit, ne tuent pas leur semblable que Yahwé a fait sacré, **CEUX ENFIN QUI NE FORNIQUENT PAS.** Celui qui fait tout cela commet un péché pour lequel le Tourment pour lui sera doublé » (XXV, 64-69). Le tourment sera doublé parce qu'il y a double péché : péché général d'infidélité, et autres péchés spécifiques énumérés dans ces versets. Faites bien attention, croyants ! XLII, 31-35 : « Ce qui est auprès de Yahwé est meilleur et perdurable pour ceux qui ont cru, qui s'appuient sur leur Seigneur, qui évitent les très graves péchés et les turpitudes » ; on rapprochera ce verset de la sourate LIII, 32-33 : « A Yahwé appartient ce qui est dans les cieux et sur la

terre, afin qu'il punisse ceux qui ont fait mal, et gratifie ceux qui ont bien fait, de la très belle (récompense), ceux qui évitent les très graves péchés et les turpitudes (et ne commettent) que des vécilles ! » Que le lecteur ne passe pas à vive allure devant ce texte. Qu'il essaie plutôt de deviner ce que la « dogmatique » de l'Islam en a tiré ! Eh bien, voilà ; écoutez, et soyez sérieux : « La dogmatique de l'Islam », écrit Tor Andrae dans son ouvrage *Mahomet, sa vie et sa doctrine*, pages 178-179 (ouvrage traduit grâce à une subvention fournie par le Secrétariat d'État aux Colonies (!!!), et résumé vraiment extraordinaire de toutes les sottises islamiques), « la dogmatique de l'Islam a dépeint le Prophète sans péché ». Je n'invente rien. C'est écrit en toutes lettres, sans la moindre conscience du ridicule. « D'ailleurs, il (Mahomet) n'a commis aucune faute grave ; tout au plus peut-on lui imposer des péchés véniels qu'il a reconnus sans y faire autrement attention ». C'est tellement stupide qu'en recopiant cette page de Tor Andrae qu'on fait ingurgiter à nos étudiants, je ne peux m'empêcher de rire aux éclats. N'hésitons pas à le dire, c'est vraiment de la grande idiotie ! Et le texte continue : « C'est, chez Mahomet, un trait sympathique, de ne pas vouloir sembler parfait et sans reproche, et d'avouer ouvertement qu'il est affligé d'imperfections et de faiblesses comme les autres hommes ». — On comprendra qu'avec de tels commentaires, que je pourrais multiplier sans peine, j'attends avec sérénité la riposte de nos grands coranisants !

Bienheureux sont les Croyants qui, dans leur prière, sont humbles, qui se détournent de la jactance, font l'aumône, n'ont de rapports qu'avec leurs concubines : (dans ce cas) ils ne sont pas blâmables, tandis que ceux qui convoitent d'autres (que les leurs) sont les transgresseurs ! (XXIII, 1-7).

La conversion à la religion juive n'a pas transformé du jour au lendemain (— y arrivera-t-elle jamais ? —) les mœurs arabes : « Ne tuez pas vos enfants par crainte du dénuement ! Nous leur attribuerons ainsi qu'à vous (le nécessaire) : les tuer est une grande faute. N'approchez point la fornication : c'est une turpitude et quel mauvais chemin ! » (sour. XVII, 33-34) ; voir aussi XVI, 92 : « Yahvé ordonne l'équité, la bienfaisance et la libéralité envers les proches. Il interdit la turpitude, l'acte blâmable et l'insolence. Il vous exhorte, espérant que peut-être vous vous amenderez » ; voir aussi XXIX, 41, vt. très probablement médinois : « Communique (Mohammed) ce qui t'a été révélé

de l'Écriture ! Accomplis la Prière, car la Prière interdit la Turpitude et le Blâmable ».

Croyants qui voulez, fermement et sans hypocrisie, pratiquer le judaïsme, je vous recommande aussi de ne pas déshonorer non plus vos épouses, ni les « réservées ».

Les réservées :

4. Ceux qui visent les « réservées » dans leur honneur) sans ensuite produire quatre témoins, flagellez-les de quatre-vingt coups de fouet et n'acceptez plus jamais leur témoignage ! Ceux-là sont les Pervers.
5. Exception faite pour ceux qui, ensuite, sont revenus (sur leur accusation) et se seront réformés. Yahwé est en effet absolu et miséricordieux (38).
23. Que ceux qui visent (en leur honneur) les « réservées » insoucieuses (mais) croyantes, soient maudits en la (Vie) immédiate et Dernière ! À eux un immense tourment (39).

Les épouses :

6. (En ce qui touche) ceux qui visent leurs épouses (dans leur honneur) sans avoir de témoins hormis eux-mêmes, le témoignage de chacun d'eux consistera en une quadruple attestation, par Yahwé, (affirmant) (que le dénonciateur) est certes parmi les véridiques.
7. (suivie d')une cinquième (attestation appelant) la malédiction de Yahwé sur lui, s'il est parmi les menteurs.

Les deux :

8. Le tourment sera détourné de la (femme visée), par la quadruple attestation de celle-ci, au nom de Yahwé, que (son accusateur) est certes parmi les menteurs,
9. (suivie d')une cinquième (attestation appelant la colère divine sur elle, si (son accusateur) est parmi les véridiques.
10. N'eussent été la faveur de Yahwé entre vous et Sa miséricorde et (n'eût été) que Yahwé est révocateur et sage (ils auraient été atteints par un tourment immense) (40).

(38) Sour. XXIV, 4 5

(39) *Ibid.* 23.

(40) *Ibid.* 6 10.

Croyants arabes, ne convoitez pas les femmes qui ne vous appartiennent pas ; ne livrez pas vos esclaves à la prostitution ; si vous êtes célibataires, gardez la continence. Ne trompez pas vos femmes et que vos femmes ne vous trompent pas. Ne vous laissez plus aller aux actes de turpitude. Attention aussi à la calomnie ; évitez d'accuser les autres d'un mal qu'ils n'ont pas commis. Il est arrivé, je le sais, — dit le rabbin —, qu'un petit groupe d'entre vous s'est présenté à la Communauté avec la calomnie. Ce n'est pas à vous que cette calomnie a fait tort, mais à ceux qui l'ont proférée. Cependant, en cette circonstance, vous vous êtes montrés trop faibles ; vous n'avez pas réagi avec vigueur. Vous auriez dû proclamer bien haut et bien fortement que vous n'acceptiez pas ces paroles calomnieuses. Pourquoi les accusateurs ne sont-ils pas venus avec quatre témoins ? Ils n'avaient pas de témoins ; c'est donc qu'ils mentaient ! Telle est la loi de Yahwé. Et vous avez cru aux paroles de ces menteurs ! Vous vous êtes fait leurs complices en divulguant cette calomnie. A vos yeux, la calomnie n'a pas d'importance ; mais aux yeux de Yahwé, c'est très grave ! Ne commettez plus jamais pareille faute. C'est Yahwé qui vous le demande :

11. (Croyants !) ceux qui sont venus avec la calomnie sont un petit groupe d'entre vous. Ne croyez pourtant pas que (cette calomnie) soit un mal pour vous ! Au contraire, elle est un bien pour vous. A chacun de ceux qui l'ont colportée, ce qu'il a commis de péché, et à celui qui, parmi eux, s'est chargé de l'essentiel, un tourment immense !
12. Lorsqu'ils ont entendu (cette calomnie), que les Croyants et les Croyantes n'ont-ils, en eux-mêmes, conjecturé favorablement ! Que ne se sont-ils écriés : « C'est une calomnie avérée ! »
13. Que les accusateurs n'ont-ils, à ce propos, produit quatre témoins ! N'ayant pas produit quatre témoins, ces gens, devant Yahwé, sont des menteurs.
14. (Et vous Croyants), n'eussent été la faveur de Yahwé envers vous et Sa miséricorde, en la (Vie) Immédiate et dernière vous auriez été atteints par un tourment immense pour l'œuvre à laquelle vous vous êtes livrés, en colportant de votre langue et en disant de votre bouche ce dont vous n'avez nulle connaissance. Vous comptez cela pour bénin, alors que devant Yahwé c'est immense.

15. Quand vous avez entendu (cette calomnie) que n'avez-vous dit : « Il n'est pas de nous de parler de cela. (Seigneur), gloire à Toi ! C'est une immense infamie ! »
16. Yahwé vous exhorte à ne plus jamais commettre cela, si vous êtes croyants (11).

Ce long texte de la **sourate XXIV** fait évidemment allusion à un fait concret. Il est certain qu'un certain nombre de Croyants ont raconté quelque fait que l'ensemble de la communauté juge calomnieux, mais contre lequel elle ne réagit que très mollement ; beaucoup vont même jusqu'à répéter avec complaisance cet événement préjudiciable. Préjudiciable à qui ? Nous n'en savons rien. Quel était cet événement ? Nous ne le savons pas davantage. Y a-t-il quelque rapport entre cette calomnie et Mohammed ? Nous l'ignorons totalement. Le texte, que nous avons à dessein placé intégralement sous les yeux du lecteur, ignore absolument toutes ces précisions. Ce silence ne fait évidemment pas l'affaire des coranisants et des orientalistes qui, comme il fallait nous y attendre, trouvèrent dans les amples réserves de leur imagination le moyen de combler les lacunes du texte. Ceci va nous permettre, une fois de plus, d'apprécier leur sublime exégèse. Pour eux, ces versets de la sourate XXIV dateraient de 626, et viseraient une affaire de ménage. C'est magnifique ! Mohammed part en campagne pour punir les mustaliqites ; et il emmène dans cette expédition sa chère femme 'Aïcha, ce qui témoigne de son bon cœur. Mais au retour, grisé par son succès, le grand guerrier eut un moment d'oubli. Le campement devait être établi sur un lieu assez découvert, car 'Aïcha dut s'en éloigner pour satisfaire ses besoins naturels (12) ; pendant l'opération, on eut le temps de lever le camp et de partir sans remarquer son absence. D'autres affirment que cet événement se passa durant une marche nocturne (13). Sans doute, quelques années plus tôt, 'Aïcha aurait pu rejoindre la caravane à la course ; c'était une grande sportive ; elle avait déjà battu Mohammed à la course ; mais à cette époque, elle avait pris de l'embonpoint, était devenue un peu poussive, et ne put réaliser pareille performance (14). Certains racontent qu'elle s'était égarée en cherchant un collier. Une femme de plus ou de moins, ce n'est rien. L'ancien

(11) Sour. XXIV, 11-16.

(12) Muhammad HAMIDULLAH, *Le Prophète de l'Islam*, tome I, p. 158. Librairie Vrin, Paris 1959, collection « Études Musulmanes », sous la direction de E. Gilson et de L. Gardet.

(13) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 1005, ann. du vt. 11.

(14) M. HAMIDULLAH, *op. cit.* t. II, p. 679.

sultan du Maroc, Mohammed V que les occidentaux s'obstinaient, contre toutes les traditions islamiques à appeler un « roi », et qui plus est, un roi « héréditaire », ne s'en serait même aperçu, s'il avait perdu une de ses trois ou quatre cents femmes ! Mohammed qui, à cette époque, n'y regardait pas non plus de si près, s'en aperçut tout de même. C'est que 'Aïcha n'était pas n'importe qui ! C'était la fille d'Abou Bekr, un des premiers ralliés, dit-on, à la foi de Mohammed (45). De plus, 'Aïcha était une femme savante, une vedette du monde lettré arabe : elle s'était spécialisée dans le droit, ce qui ne l'empêchait pas de se distinguer aussi dans la poésie, la médecine, l'histoire de l'Arabie, les généalogies des tribus, et une foule d'autres disciplines, comme il sied naturellement à une femme du « Prophète ». Quel dommage que la bibliothèque nationale de Médine ne nous ait rien conservé de ses œuvres complètes ! (46) On comprend que le pauvre Mohammed se soit un peu inquiété de sa disparition tellement inattendue. Heureusement, un jeune bédouin retrouva la petite brebis perdue et la ramena, le lendemain matin seulement, à Médine. C'est alors que les langues allèrent bon train ! On jasa ! Les poètes, dignes devanciers des chansonniers de Montmartre, tournèrent quelques couplets croustillants fort goûtés du public. On colporta partout, même chez les croyants, cette affaire qui mettait le « Prophète » dans une situation ridicule. « Une coterie hostile à 'Aïcha », — raconte Blachère —, « où se trouvait le poète Hassân et Hammua, sœur de Zaïnab, prit l'histoire à son compte. 'Aïcha, malade, se vit abandonnée par Mahomet. Une révélation » — (que l'on affirme évidemment être le texte XXIV, 11-16) — « vint heureusement l'innocenter » (47). Dermenghen ne le cède en rien aux autres cornisants pour la fantaisie : « L'opposition relevait la tête. 'Aïcha pleurait (*sic*) ! Ali conseillait de la répudier. Mahomet, consterné, attendit plus d'un mois une révélation (*sic*) qui finit par survenir brusquement, justifiant l'accusée et ordonnant de punir les calomniateurs (XXIV, 11-) » (48).

Vraiment, je n'arrive pas à comprendre comment des hommes

(45) Voir ESAD FUAD TUĞAY, *Mohammed, le Prophète d'Allah* ; Le Caire, 1951, p. 53. Maintenant que vous êtes bien convaincus de l'origine juive de l'Islam arabe, je vous conseille de lire cet ouvrage. Vous en éprouverez beaucoup de plaisir et vous y verrez que les Égyptiens, si modernes (!), ne distinguent pas encore l'histoire du roman. Livre de candeur, romanesque, divertissant, et magnifiquement ridicule.

(46) M. HAMIDULLAH, *op. cit.* t. II, p. 512.

(47) BLACHÈRE, *op. cit.* t. III, p. 1005-1006, ann. du vt. 11.

(48) E. DERMENGHEN, *Mahomet et la tradition islamique*, dans la collection « Maîtres spirituels », Editions du Seuil, 1956. Cette vie de Mohammed est du pur roman, sans consistance.

sérieux arrivent à confondre d'une façon si aberrante histoire et romanesque. A qui serait enclin à la mélancolie neurasthénique, je recommande la lecture de l'ouvrage que j'ai mentionné plus haut, d'Esad Fuad Tugay (49). C'est un dévergondage d'imagination indescriptible. Je sais bien que ce n'est pas la faute de l'auteur. En fait de méthode historique, El-Azar en est encore à la période carolingienne, ...et je dis ceci en toute bienveillance ! Ce qu'il y a d'ahurissant, ce n'est pas l'ignorance et le retard séculaire des musulmans d'Égypte, c'est que les Européens ingurgitent toutes leurs fantaisies sans broncher, comme de grands badauds réjouis. Le résultat, c'est que les étudiants musulmans qui viennent former leur esprit dans nos grands Instituts en sortent comme ils y étaient entrés, c'est-à-dire sans y avoir rien appris en fait de critique historique. Le dernier ouvrage de M. Hamidullah que j'ai cité en est encore à ce stade d'infantilisme, bien que l'auteur soit un ancien élève de la Sorbonne (50). Comme je n'ai pas l'intention de me laisser manœuvrer par toutes ces élucubrations, je me contente du texte reproduit plus haut, sans me permettre aucun rapprochement avec 'Aïcha, si belle, légère, savante, et poussive soit-elle ! (51)

Le rabbin recommande aussi la modestie aux Croyants et aux Croyantes :

30. (Mohammed) Dis aux Croyants qu'ils baissent leurs regards et soient chastes. Ce sera plus décent pour eux. Yahwé est bien informé de ce qu'ils font.
31. Dis aux Croyantes de baisser leurs regards, d'être chastes, de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît. Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs seins. Qu'elles montrent seulement leurs atours à leurs époux, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs époux, ou à leur fils, ou aux fils de leurs époux, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou à leurs femmes, ou à leurs esclaves, ou à leurs serviteurs mâles que n'habite pas le désir (char-

(49) Pour l'histoire d'Aïcha, voir Tugay, *op. cit.*, p. 185-188. L'auteur conclut, p. 188 : « En lisant les versets que nous venons de transcrire (XXIV, 14-16) on est forcé de rendre hommage au respect que l'Islam professe envers la femme. Tandis que, selon la loi coranique, deux témoins véridiques suffisent pour condamner un assassin à mort, il en faut quatre pour inculper une femme d'adultère ». Attendons la fin du chapitre que nous écrivons, avant de porter un jugement définitif.

(50) M. HAMIDULLAH, *op. cit.* Avant-Propos.

(51) Sur 'Aïcha, voir Ton ANDRAË, *op. cit.* p. 162, 171, 179, 180. C'est inouï. Le Secrétariat d'Etat aux Colonies avait vraiment de l'argent à gaspiller pour contribuer à la publication d'un livre aussi insensé !

uel), ou aux garçons qui ne sont pas (encore) au fait de la conformation des femmes.

Que (les Croyantes) ne frappent pas (le sol) de leurs pieds pour montrer les atours qu'elles cachent !

Revenez tous à Yahwé, ô Croyants ! Peut-être serez-vous bienheureux (52).

Aux hommes croyants, le rabbin recommande donc de baisser leurs regards et d'être chastes, c'est-à-dire de ne pas désirer d'autres femmes que les leurs. Aux femmes croyantes, le rabbin fait les mêmes recommandations, mais en ajoutant qu'elles doivent se voiler (53). Elles doivent veiller à ne montrer leurs atours « intérieurs » à personne, sinon aux membres de leur famille, et de leur personnel domestique que l'âge met à l'abri de la concupiscence. Il est recommandé aux femmes de ne pas frapper du pied, de façon à relever leurs vêtements pour découvrir leurs parties sexuelles. Les femmes arabes avaient vraiment toutes les ruses !

Prenez, Croyants, les dispositions nécessaires pour éviter tout désaccord entre vous. Vous êtes des frères, des sœurs, et rien ne doit vous désunir. D'abord, méfiez-vous des pervers. Soyez sur vos gardes, quand on vient vous rapporter des choses désobligeantes sur un frère ou sur une sœur dans la foi. Vous acceptez cela trop facilement. Si Mohammed se fiait à tous vos rapports, vous en seriez les premiers punis ! (54) « Si deux partis des Croyants se combattent, rétablissez entre eux la concorde ! Si l'un d'eux persiste en sa rébellion contre l'autre, combattez (le parti) rebelle, jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Yahwé ! S'il s'incline, établissez entre eux la concorde, avec justice, et soyez équitables ! Yahwé aime ceux qui pratiquent l'équité. Les Croyants sont frères. Établissez la concorde entre vos frères et craignez Yahwé ! Peut-être vous sera-t-il fait miséricorde » (55). Malgré cette instante recommandation, l'histoire des Arabes musulmanisés est faite essentiellement de combats mutuels, de tueries, de carnages, et ceux qui se disent aujourd'hui musulmans, en 1961, ne pensent guère à ce précepte de leur fondateur juif. Vous êtes liés entre vous par la foi au Dieu d'Israël. « Yahwé vous a fait aimer la foi et Il l'a parée en vos cœurs, tandis qu'il vous a fait détester l'infidélité, la perversité, et la désobéissance » (55). Vivez donc selon votre foi. Pourquoi vous moquez-vous les uns des autres ? Pourquoi vous injuriez-vous, en vous traitant réciproquement d'impies et d'infidèles ? Pourquoi dites-vous que certains membres de la Communauté

(52) Sour. XXIV, 30-31.

(53) Voir plus bas.

(54) Sour. XLIX, 6-7.

(55) *Ibid.* 9-10.

sont pervers, alors que, comme vous, ils croient au Dieu Unique du Sinai ? Dans la vie quotidienne, montrez-vous indulgents les uns pour les autres :

11. O vous qui croyez ! Que certains ne se moquent pas de certains (autres) : peut-être les moqués sont-ils meilleurs que les moqueurs. Que les femmes ne se moquent point (d'autres) femmes : peut-être les moquées sont-elles meilleures que les moqueuses. Ne vous calomniez point et ne vous vexez point par des appellations (injurieuses) ! Combien détestable est le nom de « pervers » après (qu'on a reçu) la foi ! Ceux qui ne reviendront pas (de leur faute), ceux-là seront les Injustes.
12. O vous qui croyez ! évitez de trop conjecturer (sur autrui) ! Certaines conjectures sont péchés. N'espionnez pas ! N'intriguez pas les uns contre les autres ! L'un de vous aimerait-il à manger la chair de son frère mort ? Vous l'auriez en horreur ! Craignez Yahwé ! En vérité, Yahwé est révoqueur et miséricordieux (56).

Le voile recommandé dans la sourate XXIV et XXXIII constituait pour les femmes un moyen de se protéger. C'était aussi et surtout un signe de reconnaissance, une marque distinctive des Croyantes. Quand on rencontrait, dans les rues de Médine, une femme voilée, on savait immédiatement qu'elle faisait partie de la Communauté des musulmanisés. Écoutons le rabbin parlant à Mohammed :

59. O Prophète ! dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des Croyants de serrer sur elles leurs voiles ! Cela sera le plus simple moyen qu'elles soient reconnues et ne soient point offensées. Yahwé est absolu et miséricordieux (57).

Cette prescription du voile perd sa valeur obligatoire, quand il s'agit de femmes atteintes par la ménopause et n'espérant plus mariage. Ces femmes doivent s'abstenir cependant de se parer

(56) *Ibid*, 11-12.

(57) Sour. XXXIII, 59. ESAD FUAD TUNAY, *op. cit.*, p. 189, commente ainsi ce verset : « L'autorité du Prophète se raffermissant de plus en plus, les Juifs et les « Hypocrites n'osaient plus s'attaquer ouvertement aux Croyants. Ils s'en prenaient à leurs femmes, en leur lançant des quolibets et des remarques indecentes quand ils les rencontraient dans la rue. C'est pour les prémunir contre ces faits qu'eut lieu la révélation suivante : XXXIII, 59 ».

d'atours aguichants. Bien qu'elles ne soient plus tenues au port du voile, il sera mieux pour elles de continuer à rester voilées (58).

Quant aux Croyants, ils doivent se distinguer des infidèles par la modestie, la pudeur. Aussi éviteront-ils à l'avenir d'entrer les uns chez les autres à l'improviste, au risque de saisir sur le fait des privautés que personne ne doit voir :

57. O vous qui croyez ! Que vos esclaves et ceux d'entre vous qui n'ont pas encore atteint la puberté **vous demandent la permission (d'entrer,** avant de le faire) trois fois, avant la Prière de l'aube, quand vous déposez vos vêtements, à la méridienne et après la Prière du soir : ce sont trois moments où l'on peut vous surprendre en votre nudité. En dehors de ces moments, il n'est point de grief à vous faire non plus qu'à eux de passer les uns chez les autres, (sans demander cette permission). Ainsi Yahwé vous expose ses commandements. Yahwé est puissant et sage.

58. Quand les enfants parviennent à la puberté, qu'ils demandent la permission (d'entrer) comme le demandent ceux qui sont leurs aînés ! Ainsi Yahwé vous expose ses commandements. Yahwé sait tout et il est sage (59).

En entrant les uns chez les autres, saluez-vous mutuellement, d'une « salutation venue de Yahwé, bénie et excellente. Ainsi Yahwé vous expose ses commandements. Peut-être raisonnerez-vous » (60).

Quant à vos repas, vous pouvez les prendre ensemble ou chacun chez vous : « Il n'est nul grief à vous faire à ce que vous mangiez réciproquement dans vos demeures ou dans les demeures de vos pères — ou dans les demeures de vos mères — ou dans les demeures de vos frères — ou dans les demeures de vos sœurs — ou dans les demeures de vos oncles paternels — ou dans les demeures de vos tantes paternelles — ou dans les demeures de vos oncles maternels — ou dans les demeures de vos tantes maternelles — ou (dans la demeure) d'un ami. Nul grief à vous de manger ensemble ou séparément » (61).

Mais n'oubliez jamais que ce **sont les hommes qui ont autorité sur les femmes.** La raison en est simple. N'est-ce point les hommes qui dépensent leurs biens pour leurs femmes ? Si les femmes appartiennent à leurs maris elles doivent cacher aux autres ce que

(58) Sour. XXIV, 59.

(59) *Ibid.* 57-58.

(60) *Ibid.* 61.

(61) *Ibid.* 60.

Yahwé lui-même a consigné. Si elles prient, Yahwé les aidera. « Quant à celles de vos femmes dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les ! Reléguez-les dans les lieux où elles couchent ! **FRAPPEZ-LES ! Si elles vous obéissent, ne cherchez plus contre elles de voie (de contrainte) !** Yahwé est auguste et grand » (62).

S'il y a menace de scission entre deux conjoints, réunissez un conseil de famille : un arbitre choisi dans la famille de l'époux et un arbitre de la famille de l'épouse. Si les conjoints désirent vraiment la conciliation, Yahwé rétablira l'entente entre eux. Yahwé connaît tout (63).

(62) Sour. IV, 38.

(63) *Ibid.* 39.

V. -- LES ENFANTS.

Le but du mariage, chez les Juifs, c'était évidemment la procréation des enfants ; c'est ce qu'enseigne aussi le rabbin aux Arabes musulmanisés : « Hommes, craignez votre Seigneur qui vous a créés à partir d'une personne unique dont, pour elle, Il a créé une épouse et dont il a fait proliférer en grand nombre des hommes et des femmes ! Craignez Yahwé à propos duquel vous vous interrogez ! » (64) Pour le rabbin, comme pour l'A.T., l'espèce humaine descend d'un seul homme. « Il vous a créés à partir d'une personne unique dont Il a tiré son épouse afin que (cette épouse) se trouvât en sécurité auprès d'elle. Quand (cette personne) eut couvert (cette épouse), elle porta (d'abord) un fardeau léger et alla sans peine. (Mais, quand elle se sentit alourdie, (tous) deux prièrent Yahwé leur Seigneur : « En vérité, si Tu nous donnes un (fils) saint, nous serons certes parmi les reconnaissants. Or, quand (le Seigneur) leur eut donné un (fils) saint, ils donnèrent (au Seigneur) des Associés en reconnaissance de ce qu'Il leur avait donné. Combien Yahwé est plus auguste que ce qu'ils (Lui) associent » (65). Là encore, le rabbin est strictement dans la ligne de l'Ancien Testament. A maintes reprises, il raconte les différentes phases de la gestation. Il est inutile de revenir sur ce point, de même que sur l'allaitement (67). L'allaitement complet doit durer deux ans, ainsi que le prescrit le Talmud et qu'il était normal de le faire autrefois chez les Juifs (68) :

233. Au père de l'enfant incombe la subsistance et la vêtue (des mères), de la manière reconnue (convenable) : chaque personne n'est imposée qu'à sa capacité. Nulle mère ne subira contrainte en son enfant et nul père, en l'enfant qui lui est né. A l'héritier incombe pareille charge (qu'au père). Si d'un commun agrément, (le père et la mère) désirent sevrer (l'enfant), nul grief à leur faire. Si vous désirez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire, à condition de verser ce que vous donnez (en rétribution) de la manière

(64) Sour. IV, 1.

(65) Sour. XXXIX, 8 (3^e période mecquoise).

(66) Sour. VIII, 189-190.

(67) Voir sour. XI, VI, 14 et textes qui rappellent la création de l'homme.

(68) Voir 1^{er} livre de Samuel, I, 21-24 ; quelquefois l'allaitement durait trois ans : 2^e Macc. 7, 27.

reconnue (convenable). Craignez Yahwé et sachez que Yahwé est clairvoyant sur ce que vous faites (69).

Croyants, vous pouvez aussi adopter des enfants. Dans ce cas, rappelez-vous que Yahwé n'a pas mis en vous deux cœurs différents : l'un pour vos propres enfants, et l'autre pour les enfants que vous adoptez. Il est faux de dire, comme vous le faites, que vos enfants adoptifs ne sont pas vos fils. Ils sont vos véritables fils. Appelez-les du nom de leurs pères, et si vous ne connaissez pas leurs pères, choisissez un nom parmi vos frères en religion ou parmi vos proches (70).

(69) Sour. II, 233.

(70) Sour. XXXIII, 4-5.

VI. -- LE CAS DES VEUVES.

Tout mari, en prévision de sa mort, est tenu de faire son testament pour ses femmes : « Pour ce qui est de ceux d'entre vous qui sont rappelés à Nous, laissant des épouses, (qu'ils fassent) un testament pour leurs épouses (leur assurant) jouissance pour l'année, sans expulsion. (Toutefois) si elles sortent (de chez elles), nul grief à vous faire en ce qu'elles font (71) touchant leur personne, selon une manière reconnue convenable. Yahwé est puissant et sage » (72).

L'héritage des veuves est fixé aussi, naturellement par le rabbin : « A elles, le quart de ce que vous laissez, si vous n'avez pas un enfant; si vous avez un enfant, à elles le huitième de ce que vous laissez après (dévolution) des legs par testament de vous ou (extinction) des dettes » (73).

Les veuves pourront se remarier, mais à certaines conditions : elles devront attendre 4 mois et 10 jours. Passé ce délai, elles seront complètement libres (74). Vous, Croyants, vous avez tout droit de penser à ces veuves. On ne peut pas vous reprocher de penser aux femmes, en vue du mariage, certes ! Évitez cependant de rien promettre en secret. Tenez-vous en aux paroles convenables (75). Quand il s'agit de veuves, attendez que le temps de la prescription soit accompli : « Sachez que Yahwé sait ce qui est en vos âmes ! Prenez garde à Lui et sachez que Yahwé est absoluteur et magnanime » (76).

(71) Le rabbin s'adresse dans ce passage à la Communauté des musulmanisés.

(72) Sour. II, 241.

(73) Sour. IV, 14.

(74) Sour. II, 234 : « Pour ce qui est de ceux qui sont rappelés à Nous, laissant des épouses, celles-ci devront attendre personnellement quatre mois et dix jours avant de se remarier. Quand elles auront atteint leur terme, nul grief à vous faire en ce qu'elles font touchant leur personne, de la manière reconnue convenable. Yahwé de ce que vous faites est bien Informé ».

(75) Ces recommandations s'appliquent à tout mariage en général.

(76) Sour. II, 235-236.

VII. -- LA REPUDIATION.

1° **RÉPUDIATION AVANT LA CONSOMMATION DU MARIAGE.** -- Tout homme marié a le droit de répudier son épouse sans aucune formalité. S'il ne s'est pas engagé à lui payer un douaire. De même s'il ne l'a pas encore approchée. Mais même dans ce dernier cas, donnez à votre femme répudiée une certaine part de vos biens, qui lui permettront de subsister, selon vos moyens. Supposons un autre cas : vous n'avez pas encore connu votre femme, mais vous vous êtes engagé envers elle à lui payer un douaire. Ici encore, vous avez toute liberté de la répudier ; mais vous devez lui payer la moitié du douaire que vous lui aviez promis (77).

2° **RÉPUDIATION APRÈS CONSOMMATION DU MARIAGE.**

a) **Initiative de la part des maris.** Un homme peut toujours s'engager par serment à ne plus avoir de rapports avec son épouse. Il faut alors quatre mois pour donner à ce serment valeur exécutoire. Si, avant l'expiration de ce délai, le mari revient sur son serment, celui-ci est annulé ; car Yahwé est absolu et miséricordieux (78). Si, au contraire, il maintient sa décision, la répudiation devient effective (79).

b) **Initiative de la part des épouses.** -- Si une femme craint, de son mari, rudesse ou indifférence, ils pourront d'un commun accord procéder à un arrangement. « car l'arrangement est un bien ». De deux choses l'une : ou vous rétablissez la concorde, -- et si vous craignez Yahwé, ce sera un bienfait pour vous --, ou bien vous vous séparez. Si vous êtes croyants, Yahwé pourvoira alors chacun de Sa largesse. Yahwé est large et sage (80).

c) **Cas d'une répudiée enceinte.** --- Installez vos femmes répudiées à l'écart d'où vous habitez. Vous n'avez pas le droit de les mettre dans la gêne. « Si elles sont enceintes, pourvoyez à leur subsistance, jusqu'à leur accouchement. Si elles allaitent l'enfant né de vous, donnez-leur leurs salaires et conférez ensemble, (à ce propos), d'une (manière) reconnue (convenable) ». Si vous n'arri-

(77) Sour. II, 237-238.

(78) *Ibid.*, 226.

(79) *Ibid.*, 227.

(80) Sour. IV, 127-128.

vez pas à vous entendre, « prenez pour l'enfant une autre nourrice » (81).

d) **Avant de se remarier, les femmes répudiées devront** attendre trois flux menstruels, et il ne leur est pas permis de cacher ce que Yahwé a créé dans leur sein, si elles sont véritablement croyantes et attendent le Jugement Dernier (82).

« Pour celles de vos femmes qui désespèrent d'être menstruées, si vous avez des doutes, leur période d'attente sera de trois mois. Pour celles qui n'ont pas eu leurs menstrues, (même délai). Pour celles qui sont enceintes, le terme (de leur période d'attente) sera leur accouchement. A quiconque craint Yahwé, Celui-ci procure allègement à son sort. Voici l'ordre que Yahwé a fait descendre vers vous. Pour quiconque craint Yahwé, Celui-ci efface ses mauvaises actions et grossit sa rétribution » (83).

e) **La répudiation peut se faire deux fois**, c'est-à-dire que, par deux fois, la femme pourra être reprise par son mari ; contre versement d'un nouveau douaire mari et femme pourront se séparer deux fois à l'amiable (84).

f) **Formule de répudiation.** — Les Arabes avaient la coutume de répudier leurs femmes par une formule que le rabbin réproouve avec énergie : « Yahwé n'a pas mis deux cœurs dans le sein de l'homme. De vos épouses que vous répudiez par la formule : « Sois pour moi comme le dos de sa mère ! » (Yahwé) n'a point fait vos mères ! » (85). Il est certain que la formule était beaucoup plus grossière, et que parler de « dos » est un euphémisme pour désigner le sexe ou le bas du dos. De nos jours encore, on peut entendre, dans les rues de Tunis comme dans celles du Caire, les enfants eux-mêmes s'injurier en employant de semblables formules, insultantes pour les mères. — « Ceux d'entre vous qui répudient leurs femmes par la formule : « Sois pour moi comme le dos de ma mère ! » (savent que leurs épouses) ne sont pas leurs mères. Leurs mères sont seulement celles qui les ont enfantés. En vérité (en proférant cette formule), ils disent certes une parole blâmable » (86).

(81) Sour. LXV, 6.

(82) Sour. II, 228.

(83) Sour. LXV, 4-5.

(84) Sour. II, 229 : « La répudiation a lieu deux fois : donc, reprendre (l'épouse) d'une manière reconnue (convenable) ou (lui) donner la liberté de bonne grâce. Il ne vous est pas licite de prendre quelque chose sur ce que vous avez donné (comme) douaire à vos épouses. A moins que tous deux craignent de ne pas appliquer les lois de Yahwé. Si vous craignez que tous deux n'appliquent pas les lois de Yahwé, nul grief à leur faire à tous deux si l'époux se rachète. Voilà les lois de Yahwé. Ne les transgressez point. Ceux qui transgressent les lois de Yahwé, ceux-là sont les injustes ».

(85) Sour. XXXIII, 4.

(86) Sour. LVIII, 2.

Respectez vos mères ! elles vous ont donné le jour, et vous n'avez pas avec elles les relations que vous avez avec vos épouses. N'employez donc pas ces formules abominables, qui vous font comparer les épouses dont vous ne voulez plus, avec vos mères qu'il vous répugnerait d'approcher maritalement. Certes, Yahwé est miséricordieux. Cependant, les hommes qui auront répété cette formule de répudiation seront punis ; pour se racheter, ils devront affranchir un esclave, ou bien jeûner pendant deux mois consécutifs !
VOILA LES LOIS DE YAHWÉ (87).

g) **Moment exact de la répudiation.** — La répudiation n'est pas un simple renvoi. C'est un renvoi légal, une rupture de contrat, qui ne peut se faire qu'après une période d'attente déterminée (88).

1. O Prophète ! Quand vous répudiez vos femmes, répudiez-les à (l'issue de) leur période (d'attente). Dénombrerez donc (les jours) de cette période ! Craignez Yahwé, votre Seigneur. Ne les expulsez point de leurs demeures et qu'elles n'(en) sortent point, sauf à elles d'avoir commis une turpitude avérée. VOILA LES LOIS DE YAHWÉ. Or quiconque transgresse les lois de Yahwé se lèse soi-même. (89).

Croyants ! voici cependant un conseil : quand les femmes en instance de divorce atteignent le terme (de leur période d'attente), retenez-les d'une (manière) reconnue (convenable) ou séparez-vous d'elles d'une (manière) reconnue (convenable) ! Requérez alors témoignage de gens intègres, (pris) parmi vous, et établissez le témoignage à (la face de) Yahwé ! Voilà ce dont il est fait exhortation à celui qui se trouve croire en Yahwé et au Dernier Jour. A quiconque craint Yahwé, Celui-ci donne une issue » (90).

h) Remariage de l'époux avec la femme répudiée. --- Une fois répudiée, la femme n'est plus licite pour le mari, « avant qu'elle ne soit mariée à un époux autre que lui ». Si ce second époux la répudie à son tour, le premier mari pourra reprendre la vie commune avec son ex-épouse répudiée par le second mari, s'ils sont décidés à observer les lois de Yahwé. « VOILA LES LOIS DE YAHWÉ. Il les explique à un peuple qui sait » (91).

Un mari a toujours une solution vis-à-vis d'une femme répudiée : ou bien il peut la reprendre en se conformant aux lois prescrites, ou bien il lui laisse toute liberté d'après les statuts établis.

(87) *Ibid.* 3 5 ; ils peuvent aussi choisir de nourrir 60 pauvres.

(88) Voir Sour. II, 227-232.

(89) Sour. LXV, 1.

(90) *Ibid.* 2.

(91) Sour. II, 230.

Aucun homme ne doit retenir une femme par contrainte, sous peine de transgresser les lois de Yahwé (92).

Il ne faut jamais oublier, de plus, que les maris doivent assurer aux femmes qu'ils répudient, les moyens convenables de subsistance (93).

i) **Mariage de la répudiée, avec un nouveau mari.** — Quand une femme a atteint son terme après la répudiation, c'est-à-dire que trois flux menstruels ont suivi le renvoi, elle peut se remarier. Le premier mari ne peut alors s'opposer à ce mariage.

232. Quand vous répudiez (vos) femmes et qu'elles ont atteint leur terme, ne les mettez point en difficulté de se marier avec leur (nouvel) époux, quand ils se sont donné mutuel agrément, de la manière reconnue convenable. C'est ce à quoi est exhorté celui qui, parmi vous, croit en Yahwé et au Dernier Jour. Cela est plus pur et plus net pour vous. Yahwé sait, alors que vous ne savez point (94).

Tels sont les enseignements de Yahwé. Ne les couvrez pas de dérision (95). C'est pour faire de vous de parfaits musulmanisés, que je vous donne ces lois. Jusque là, les Arabes n'avaient sans doute vécu que selon des coutumes ; coutumes rodées par l'expérience, mais probablement assez souples. Aujourd'hui, le rabbin gratifie les Arabes judaïsés d'un code juridique bien déterminé, sur lequel broderont à l'indéfini les générations de musulmans. **La littérature juridique tiendra chez eux une place considérable, et c'est à partir du droit que, au cours des siècles, se distingueront et se préciseront les différents rites** : littérature pauvre, sans envergure, sans âme, sans art. Nous ne pouvons, dans cet ouvrage, insister sur **la pauvreté de la littérature juridique, chez les islamisés** ; ce qu'il importe de retenir, c'est qu'**IL N'EXISTE PAS, ORIGINAIREMENT, DE DROIT ARABE**. Les prescriptions juridiques contenues dans les *Actes de l'Islam* médinois sont l'œuvre du rabbin. C'est un CODE RABBINIQUE, un pur don du rabbin de La Mecque. Cependant, le rabbin ne l'a pas inventé. Il prend soin lui-même de nous en avertir à tout instant : « **VOILA** », dit-il, « **LES LOIS DE YAHWÉ** » (96). Cette formule, et d'autres semblables que nous relevons fréquemment dans les sourates médinoises, ont un sens très précis : les lois que je vous donne pour tel ou tel cas ne sont pas mes lois ; ce sont les

(92) *Ibid.* 231.

(93) *Ibid.* 242.

(94) *Ibid.* 232.

(95) *Ibid.* 231.

(96) *Ibid.* 183.

lois de Yahwé, vous les trouverez clairement énoncées dans l'Ancien Testament ou dans la littérature rabbinique. Et elles s'y trouvent en effet.

VIII. — L'HERITAGE.

Le rabbin veut imposer aux Arabes musulmanisés les mêmes règles de vie que Yahwé a données aux Juifs musulmans. **VOILA LES LOIS DE YAHWÉ.** Cette formule qui relie le code rabbinique au code biblique, nous la trouvons encore au sujet des partages des biens; c'est le droit hébreu et juif, que l'auteur des *Actes de l'Islam*, instructeur de Mohammed et fondateur de la Communauté des Islamisés, donne aux Arabes convertis à la religion d'Israël. Dans l'Islam primitif, IL N'Y A PAS DE CODE ARABE. C'est folie de le penser :

8. Aux héritiers (hommes), une part de ce que laissent les père et mère et les proches. Aux femmes, une part de ce que laissent les père et mère et les proches, que ce soit peu ou que ce soit beaucoup. Part imposée...
9. Quand assistent au partage ceux liés par la parenté, les orphelins et les pauvres, attribuez-leur une part de l'héritage et adressez-leur un propos reconnu (convenable).
.....
12. (Voici ce dont) Yahwé vous fait commandement au sujet de vos enfants : au mâle, portion semblable à celle de deux filles; si (les héritières) sont au-dessus de deux, à elles les deux tiers de ce qu'a laissé (le défunt); si (l'héritière) est unique, à elle la moitié et à chacun de ses père et mère, le sixième de ce qu'a laissé (le défunt) si celui-ci a un enfant (mâle). S'il n'a point d'enfant (mâle) et qu'héritent de lui ses père et mère, à sa mère, le tiers ; si (le défunt) a des frères, à sa mère, le sixième après (dévolution) des legs par testament (du défunt) et (extinction) des dettes. De vos pères et de vos fils, vous ne savez qui sont les plus utiles pour vous. IMPOSITION DE YAHWÉ. Yahwé sait tout et Il est sage.
13. A vous la moitié de ce que laissent vos épouses, si elles n'ont pas un enfant. Si elles ont un enfant, à vous le quart de ce qu'elles ont laissé après (dévolution) des legs par testament des défentes ou (extinction) des dettes.

14. A elles le quart de ce que vous laissez, si vous n'avez pas un enfant ; si vous avez un enfant, à elles le huitième de ce que vous laissez après (dévolution) des legs par testament de vous ou (extinction) des dettes.
15. Si un homme ou une femme se trouvent laisser un héritage sans avoir d'ayant droit, alors qu'ils ont un frère ou une sœur, à chacun de ceux-ci, le sixième (de l'héritage) ; s'il y a plusieurs frères ou sœurs, ils sont en indivis pour le tiers, après (dévolution) des legs par testament ou (extinction) des dettes.
16. Nulle contrainte ! **COMMANDEMENT (venant) DE YAHWÉ !**
Yahwé sait tout et Il est longanime.
17. **VOILA LES LOIS DE YAHWÉ (97).**

Les Croyants demandent quelques éclaircissements au sujet des successions, à Mohammed. Naturellement, ce dernier ne pouvait pas répondre. Alors, une fois de plus, le rabbin le tire d'embarras : « Les Croyants (Mohammed), te demandent des éclaircissements (au sujet des successions). Réponds-leur ceci : Yahwé vous éclaire sur cette succession. Si un homme périt sans avoir d'enfants mais ayant une sœur, à celle-ci la moitié de ce qu'il laisse et (si cette sœur meurt avant lui) il hérite d'elle, si elle n'a point d'enfants. S'il y a deux sœurs, à elles les deux tiers de ce qu'il laisse. S'il y a des frères et des sœurs, au mâle, part égale à celle des deux sœurs ». Yahwé vous donne ces explications de peur que vous ne vous égariez. Yahwé sait tout (98).

(97) **Sour. IV, 8 17.**

(98) *Ibid.* 175.

IX. — NOMBRE DE FEMMES.

Prenez comme femmes celles qui vous plaisent, par deux, trois ou quatre. Mais si vous craignez de manquer d'équité envers vos femmes, n'en prenez qu'une à laquelle vous ajouterez des concubines. C'est le meilleur moyen de ne pas être partiaux. Le rabbin recommande donc ici aux maris islamisés de traiter leurs femmes avec égalité. Ils peuvent en avoir quatre, mais **à condition de ne pas préférer l'une aux autres**. Balance difficile à tenir ! Aussi le rabbin donne-t-il à ses fils un conseil « fort judicieux » : le mieux, pour vous, est de n'avoir qu'une femme ; ainsi, vous ne risquez pas d'être injustes, de faire des jalouses (99). Mais comme une seule femme ne suffit pas à votre convoitise, ajoutez à l'unique épouse **toutes les concubines que vous voudrez**. Même si vous le désiriez, vous ne pourriez pas être équitables envers vos femmes. Cependant, ne soyez pas trop partiaux et n'en laissez point comme en suspens. Si vous parvenez à établir la concorde dans votre harem et si vous craignez Yahwé, cela comptera pour vous, car Yahwé est absoluteur et miséricordieux (100).

(99) *Ibid.* 3.

(100) *Ibid.* 128.

CHAPITRE II

LE HAREM DE MOHAMMED

1. — SES FEMMES.

On a écrit des volumes sur ce sujet, et même des romans-fleuves ! Les combinaisons de l'imagination humaine offrent des ressources inépuisables. Pour mettre en goût mes lecteurs, je leur citerai seulement une page d'Ésad Fruad Tugay (1) : « La première femme que (Mohammed) épousa après la mort de Khadidja fut Sawda bint Zam'ha, veuve d'Al Sakram ibn-Amar. Al-Sakram et sa femme avaient été des premiers convertis qui, en butte aux persécutions des Kuraïsh, avaient, sur l'ordre du Prophète, émigré en Abyssinie. Lors de leur retour, Al-Sakram mourut et Sawda resta sans soutien avec son fils Abd-Al-Rahman à sa charge. C'est pour l'appuyer de sa protection et pour l'aider à élever cet enfant que Mohammed épousa cette femme qui avait souffert pour sa foi. Sawda n'était ni jeune ni attrayante. Elle était tellement épaisse et lourde que, pendant un pèlerinage, Mohammed lui accorda le privilège de venir à Mina avant l'arrivée de la foule pour y faire la prière du matin, lui évitant ainsi d'être bousculée. Il est difficile de supposer que Sawda pût éveiller la sensualité. Elle-même ne se souciait point des hommes et disait que « son seul désir était d'être ressuscitée le jour du Jugement Dernier, étant la femme du Prophète ». C'est probablement ce qui invite W. M. Watt à penser que ce second mariage de Mohammed « indiquerait un besoin d'attachement spirituel » (2) !

Le même romancier, É.F. Tugay, reconnaît que Mohammed nima 'Aïcha, mais que son mariage avec Hafsa, fille d'Omar, « fut un mariage de raison, ou plutôt un sacrifice, que le Prophète fit dans l'intérêt de la communauté » (3). Pauvre Mohammed, obligé

(1) *Op. cit.* p. 157.

(2) W. M. WATT, *Mahomet à La Mecque*, — Payot, Paris 1958 — ; p. 176. L'auteur se donne beaucoup de mal pour se frayer un chemin entre les commentateurs arabes et les rationalistes occidentaux, avec le souci de rester « neutre » en puisant partout pour contenter tout le monde. Les résultats obtenus par cette méthode sont parfois comiques.

(3) *Op. cit.* p. 158.

pour la réussite de « son » Islam, d'accepter toutes ces femmes ! Nous en sommes à la troisième après la mort de Khadidja : Swada bint Zam'ha, 'Aïcha, Hafsa. Si Mohammed dut faire tant de sacrifices avec ses femmes, M. Tugay pourrait-il m'expliquer si, oui, ou non, ce fut aussi pour Mohammed un sacrifice et un besoin spirituel d'adjoindre à ses femmes légitimes toutes les concubines qu'il désirait ?

Et voici la quatrième femme: Zaïnab bint Khuzāïma; et la cinquième, Umm Salāma. Zaïnab avait déjà eu deux maris, et Umm Salāma était veuve. Ce furent là deux mariages de sacrifice. Pauvre Mohammed ! Et le fameux historien que nous avons cité ajoute ingénument : « Alors qu'il y avait à Médine, parmi les Émigrés et les Ansar de fort belles filles qui se seraient honorées en devenant les épouses du Prophète, Mohammed n'épousa, à part 'Aïsha, que des veuves ayant pour la plupart dépassé l'âge de la jeunesse. En nouant ces alliances, il ne poursuivait qu'un seul but : assurer l'avenir de la communauté, tant en resserrant les liens d'amitié qui l'unissaient à ses compagnons les plus notoires, qu'en assurant sa protection aux veuves de ceux qui avaient offert leur vie pour la défense de l'Islam » (4). La sixième femme fut Zaïnab bint Djahch, femme de Zaïd, dont nous allons parler plus loin. La vola-t-il à son mari par esprit de sacrifice ? Eh bien, sans aucun doute. Une révélation d'Allah (Sour. XXXIII, 1) fut indispensable pour décider le chaste Mohammed à faire divorcer Zaïnab, sa cousine germaine, afin de se l'adjuger pour femme.

On imagine difficilement la somme d'insanités, de niaiseries, feintes ou réelles, que les historiens ont accumulées dans leurs *Vie de Mohammed* ! C'est incommensurable. Asseyons-nous. Prenons en mains les *Actes de l'Islam*, en nous souvenant que ce livre est le seul document historique qui permette de retracer les origines de la communauté des islamisés arabes, et que ce document, bien analysé, révèle son auteur juif.

Le rabbin parle des épouses de Mohammed, pour la première fois, dans la sourate XXXIII; cette sourate est datée par les coranisans, de 627. Admettons cette date, ce qui n'a pas grande importance. Tout ce que nous pouvons affirmer avec certitude, c'est qu'au moment où le rabbin écrivait ce chapitre des *Actes*, Khadidja était morte (5). Cette Juive, « la mère des Croyants », aurait-elle consenti à partager son gourbi avec d'autres femmes ? « Le Prophète », dit le rabbin, « est plus lié aux Croyants qu'ils ne le sont à eux-

(4) *Ibid.* p. 160.

(5) On ignore la date précise de cette mort. Eut-elle lieu avant la Fuite ? ou à Médine ? Personne n'en sait rien.

mêmes » (6). Par le bon vouloir des Juifs, Mohammed est devenu le chef de la Communauté des musulmanisés arabes. Il représente Yahwé parmi les Croyants. Il a reçu comme mission de leur annoncer l'existence du Dieu Unique de Moïse, de leur faire connaître et pratiquer les lois mosaïques. On ne pourrait concevoir, à cette époque, une communauté musulmanisée sans Mohammed, nommé, par le rabbin, directeur de cette communauté. « Le Prophète est plus lié aux Croyants qu'ils ne le sont à eux-mêmes ». **Mohammed est le père des Croyants, et ses femmes sont leurs mères (7). Combien** Mohammed a-t-il de femmes à cette époque ? Il en a certainement **plusieurs**, mais nous n'en savons pas davantage. Nous pouvons penser aussi que les femmes de Mohammed ont un rôle privilégié dans la communauté des musulmanisés arabes. Mais aucun document ne nous permet de définir ce rôle exact. Les femmes de Mohammed sont pour les Croyants, comme des mères, et Mohammed est leur père. Le texte continue :

6. ... Ceux unis par la consanguinité sont mutuellement plus liés entre eux, dans l'Écriture de Yahwé, que ne le sont les Croyants (= les Croyants médinois), et les Émigrés. (Sour. XXXIII).

Ce membre de phrase semble avoir été déplacé. Il n'a, en effet, aucune liaison logique avec ce qui précède, ni aucun rapport avec les femmes de Mohammed. Le rabbin remarque seulement que les liens qui unissent les émigrés de La Mecque avec les Croyants médinois sont moins intimes que ceux qui existent entre des consanguins. **C'est la doctrine du Livre de Yahwé, c'est-à-dire la doctrine biblique** et non pas, comme l'affirme Blachère (8) la « Révélation coranique » ! Pour admettre que l'expression « dans l'Écriture de Yahwé » puisse faire allusion « à la révélation coranique », nous devrions supposer que le rabbin avait traité lui-même de ces problèmes dans son *Corab*, en se référant à la doctrine biblique. Cela n'est pas impossible, mais n'a rien à voir avec une révélation originale faite à Mohammed par le grand Allah.

Évidemment, le harem de Mohammed n'était pas celui du paradis d'Allah. Il y avait des difficultés ; sur terre, les femmes sont toujours attirées par les parures, la coquetterie, les mille billevesées féminines. Mohammed dut intervenir et leur faire des remarques sévères, que lui dictait le rabbin lui-même :

(6) Sour. XXXIII, 6.

(7) *Ibid.*

(8) BLACHÈRE, *op. cit.* tome III, p. 981, ann. du vt. 6.

28. O Prophète, dis à tes épouses : « Si vous vous trouvez désirer la Vie Immédiate et son clinquant, venez ! je vous (en) donnerai jouissance et vous donnerai gracieux congé !
29. Si (au contraire) vous désirez (l'agrément) de Yahwé et (de) Son Apôtre, ainsi que le Dernier Séjour, (craignez Yahwé), car Yahwé a préparé une immense rétribution à celles d'entre vous qui sont bienfaitantes (9).

Il n'est pas facile, c'est vrai, d'arracher les femmes aux continuelis soucis de leur parure, de leurs atours, pour les fixer sur des idées graves, sérieuses et stables. Mais ce n'est là qu'un moindre mal. Un danger plus grave menace les maris. Pendant que Mohammed est occupé à son apostolat, il ne peut surveiller son harem. Il a beaucoup de travail. Il ne peut pas toujours emmener ses femmes, comme Mohammed V du Maroc ou Ibn Séoud d'Arabie. De quoi sont alors capables ces femmes, en l'absence de Mohammed ? Le rabbin veille à ce que l'esprit de son disciple soit en paix durant ses absences. Il ne se contente pas de déclarer, comme les Romains, que la femme de César est au-dessus de tout soupçon ; ou que les femmes du Prophète sont des modèles de fidélité ; il sait trop bien de quoi elles sont capables, et il leur parle en conséquence. Si jamais elles en arrivent à tromper leur illustre mari, les représailles seront dures !

30. O femmes du Prophète ! celle parmi vous qui perpétrera une turpitude avérée recevra un châtiement double deux fois. Cela, pour Yahwé, sera aisé.
36. Celle d'entre vous (au contraire) qui fera oraison en l'honneur de Yahwé et de Son Apôtre et qui fera œuvre pie, Nous lui accorderons sa rétribution, par deux fois, et lui préparerons une généreuse attribution (10).

Pensez-y. Réfléchissez sur l'exceptionnel honneur qui est le vôtre. Vous n'êtes pas comme le commun des femmes. Vous êtes les femmes d'un Prophète, d'un Apôtre de Yahwé ! Montrez-vous à la hauteur d'un tel rang ! Craignez Yahwé, naturellement. Mais veillez à parler toujours avec dignité, de façon que les hypocrites qui vous convoitent gardent bien leurs distances (11). Demeurez

(9) Sour. XXXIII. 28-29.

(10) *Ibid.* 30-31.

(11) *Ibid.* 32.

chez vous ! N'allez pas vous faire admirer dans tous vos atours, à la manière de l'ancienne Gentilité. Vous n'êtes plus des païennes. Accomplissez la Prière régulièrement, faites l'aumône. Obéissez à Yahwé, et à son Apôtre, votre mari (12). Tout ce que désire Yahwé, c'est écarter des membres de la Maison du Prophète la souillure. Il les veut saints. Répétez en vous-mêmes les sages enseignements de Yahwé qui sont récités dans vos demeures. Yahwé voit clair. Attention ! sa perspicacité est sans faille ! (13)

35. Les musulmans et les musulmanes, les Croyants et les Croyantes, les Orants et les Orantes, ceux et celles qui sont constants, ceux et celles qui craignent Yahwé, ceux et celles qui aumônent, ceux et celles qui jeûnent, ceux et celles qui sont chastes, ceux et celles qui invoquent beaucoup Yahwé, pour ceux-là Yahwé a préparé un pardon et une rétribution immense (14).

(12) *Ibid.* 33.

(13) *Ibid.* 34.

(14) *Ibid.* 35.

2. — UNE AVENTURE AMOUREUSE DU PROPRIETE.

Les Croyants et les Croyantes n'ont pas à discuter les décisions du Prophète ! Ses paroles sont les paroles de Yahwé. C'est essentiel pour le bon ordre et la consolidation de la Communauté des musulmanisés. Même si ces décisions surprennent au premier abord, même si elles contredisent des décisions antérieures, personne ne doit les discuter. Le rabbin rappelle ici une des aventures pitoyables de ce grand apôtre, Mohammed. Te souviens-tu, Mohammed, quand tu disais à celui sur qui Yahwé et toi avez répondu vos bienfaits : « Garde auprès de toi ta femme, et crains Yahwé » ? Tu parlais ainsi, mais ton cœur n'était pas d'accord avec les lèvres. Tu cachais soigneusement ce que Yahwé ferait bientôt paraître. Tu redoutais le jugement public, alors que c'est Yahwé que tu aurais dû craindre ! A cause de toi, Zaïd rompit tout commerce avec sa femme. C'est alors que je l'ai demandé de l'épouser. Pourquoi l'ai-je donné ce conseil ? **C'est pour permettre aux Croyants de prendre pour femmes celles de leurs fils adoptifs, lorsque ces derniers les ont répudiées.**

37. (Rappelle-toi, Mohammed) quand tu disais à celui sur qui Yahwé et toi aviez répandu vos bienfaits : « Garde auprès de toi ton épouse et crains Yahwé ! » ; quand tu cachais en ton âme ce que Yahwé devait faire paraître et (que) tu craignais le jugement public alors que Yahwé était le plus digne que tu Le craignisses ! Quand Zaïd eut rompu tout commerce avec (son épouse), nous te la fîmes épouser afin que nul grief ne fût fait aux Croyants, à l'égard des épouses de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci ont rompu tout commerce avec elles. Que l'ordre de Yahwé soit exécuté !
38. Contre le Prophète, nul grief à l'égard de ce que Yahwé, à l'endroit de ceux qui furent antérieurement -- que l'ordre de Yahwé soit un décret décrété ! —
39. (à l'endroit) de ceux qui transmettent les messages de Yahwé, qui craignent Celui-ci, et qui ne craignent personne excepté Lui. Combien Yahwé suffit comme justicier ! (15).

(15) *Ibid.* 37-39.

C'est la seule aventure amoureuse de Mohammed que nous connaissions avec certitude. D'après le texte que nous venons de reproduire, nous pouvons en suivre les différentes phases :

a) Mohammed avait un fils adoptif que Yahwé et lui-même avaient comblé de bienfaits ; en d'autres termes, ce fils adoptif avait suivi l'exemple de Mohammed, abandonnant les idoles pour se rallier à la religion d'Israël.

b) Ce fils adoptif se nommait Zaïd.

d) Cet arabe musulmanisé était marié à une femme qui, sans aucun doute était elle-même une croyante.

d) Mais le ménage n'était pas très uni ; nous ne savons pas pour quelle raison. Était-ce la faute de Mohammed ? Nous voyons néanmoins que celui-ci intervint pour recommander à son fils adoptif de garder sa femme et de craindre Dieu.

e) Or les paroles de Mohammed ne correspondaient pas à ses désirs intimes. Il convoitait la femme de Zaïd. Cependant, il avait honte de ses désirs. Il avait peur de l'opinion publique.

f) Zaïd répudia sa femme. On ne dit pas s'il accomplit ce geste avec plaisir, colère, ou regret. En tout cas, cette répudiation faisait bien l'affaire du Prophète.

g) Mais, pour épouser la femme de son fils adoptif, Mohammed avait un grand scrupule à vaincre. Avait-il le droit d'épouser la femme, même répudiée, de son fils adoptif ?

C'est alors qu'intervint le rabbin. On s'en souvient, il avait combattu, sur ce point précis, la tradition arabe : « Yahwé n'a pas mis deux cœurs dans le sein de l'homme. Vous dites que vos enfants adoptifs ne sont point vos fils. Ce sont là vos dires, mais ils sont faux » (16). Vos enfants adoptifs sont vos véritables fils. Est-il permis, dans ces conditions, d'épouser leurs femmes lorsqu'ils les répudient ? Certainement pas : vos fils adoptifs sont comme les fils nés de vos reins, et il vous est interdit d'épouser leurs femmes (17).

Le cas présent est donc bien embarrassant. Que va faire le rabbin ? Froisser Mohammed ? Ce serait imprudent pour l'avenir de l'Islam arabe. Quand le rabbin avait posé ces principes qui paraissaient intangibles et qui, dans sa pensée, devaient sûrement l'être, il n'avait pas compté sur la frénésie sensuelle du grand Apôtre. Devant cette impasse, le rabbin ne fut pas longtemps embarrassé. Il revint simplement à l'encontre de ce qu'il avait dit, et il déclara sans sourciller que le fils adoptif n'est pas un fils ; que, par conséquent il est permis d'épouser sa femme répudiée. Tu n'as,

(16) *Ibid.*, 4.

(17) *Sour.* IV, 27.

Mohammed, aucun lien de parenté avec la femme de Zaïd. Donc, en suivant les lois ordinaires qui régissent le remariage d'une répudiée, tu peux fort bien la prendre dans ton harem. Un enfant adopté n'est jamais un fils. **J'abroge tout ce que j'ai pu dire auparavant sur ce point.** Cette nouvelle loi, Mohammed, te libère entièrement, ainsi que tous les Croyants. En épousant les femmes répudiées des fils adoptifs, **vous restez dans la légalité.**

Nous saisissons sur le vif **ce que signifie dans le concret la loi de l'abrogation** ; loi établie par Yahwé en faveur des musulmans, « pour leur faciliter la religion: il faut que les Croyants puissent se remémorer cette intention miséricordieuse de Yahwé » (18). Que cette nouvelle loi ait été promulguée pour légitimer les faiblesses de Mohammed, nous le croyons facilement. Mais qu'on ne vienne pas nous raconter que l'auteur de cette abrogation est Dieu lui-même ! Ce serait pure baliverne. Le geste du « grand Prophète » en cette circonstance, manque d'élégance ; les Croyants de Médine eux-mêmes en eurent honte, en furent scandalisés, à tel point que Mohammed n'osa pas avouer cette indécence aux Arabes islamisés. Qu'on n'essaye pas non plus de nous persuader qu'en séduisant la femme de son ami et fils adoptif Zaïd, Mohammed a fait un gros sacrifice !

Voici comment les coranisans racontent cette histoire de Zaïd ; voir TOR ANDRAE, *op. cit.*, p. 153 : « Un jour, le Prophète vint chez Zaïd, ainsi qu'il avait coutume de le faire souvent. Il ne trouva pas Zaïd chez lui, mais Zaïnab l'accueillit à la porte, sous le léger vêtement que les femmes arabes portaient chez elles. Sa beauté plongea Mahomet dans la stupéfaction (!!!) et il lui dit à demi-voix, en se retirant poliment (*sic*) : « Louange à Yahwé qui change le cœur des hommes ». — (Avouons que la littérature coranique est bien amusante. Labiche est mis en infériorité). — « Zaïnab entendit ces paroles. La possibilité d'être élevée au rang d'épouse du Prophète souriait certainement à son ambition. Elle rapporta cette exclamation à son mari qui, tout au moins extérieurement, n'avait rien de bien séduisant ». — (Admirons comme on écrit l'histoire !) — « Nous devinons que Zaïnab répéta si souvent au pauvre Zaïd (!) quelle impression elle avait faite sur le Prophète que, finalement, si l'on en croit la Tradition, Zaïd se lassa d'elle. Il alla trouver le Prophète et offrit de la répudier pour que le Prophète pût l'épouser. Toutefois, par crainte du qu'en dira-

(18) ANDRE LUTH. (J.) *Aspects intérieurs de l'Islam*, 1919, p. 203, n. 10 rapporte ici l'opinion d'As-Souyouti.

l-on, Mahomet repoussa son sacrifice. Zaïd était, en effet, quoique de six ans plus jeune que Mahomet, son fils adoptif ; or, les Arabes tenaient un fils adoptif, sous tous les rapports, comme l'équivalent d'un véritable fils ; par suite, un mariage entre un père adoptif et l'épouse divorcée de son fils passait pour une souillure. **C'EST ALORS QUE SURVINT UNE RÉVÉLATION CORANIQUE qui leva les scrupules du Prophète** » (!!!) — Pour nous divertir ensemble, lisons encore la page suivante de cet ouvrage de TOR ANDRAÆ. « Donc Mahomet épousa Zaïnab qui fut très fière d'avoir atteint son but. Elle avait coutume de se vanter qu'Allah lui-même avait fait son mariage et elle disait : « Les autres femmes du Prophète lui ont été données par leurs familles, mais moi, c'est Allah, du haut du ciel, qui m'a donnée à lui ». Du reste, cette affaire n'affecta pas le moins du monde les excellentes relations entre Mahomet et Zaïd. » (C'était un bien galant homme que ce Zaïd). « Ce dernier continua à jouir de la pleine confiance du Prophète et semble l'avoir méritée à tous égards. Comme tant d'autres Compagnons du Prophète, il se maria un certain nombre de fois et divorça de même ; il paraît avoir envisagé toute cette histoire comme une transaction commerciale plutôt que comme une tragédie passionnelle. » — Il faut avouer qu'on avait le sens des affaires très aigu chez les Arabes ! Nous sommes dans le plus grand comique. En subventionnant cet ouvrage, le Secrétaire d'Etat aux Colonies, en France, avait à cette époque le sens de l'humour ; humour complet car, naturellement les contribuables en firent les frais ; quant aux colonisés, ils ont sans doute gardé une reconnaissance éternelle au Secrétariat pour leur avoir dispensé un enseignement si sérieux. Je ne cite pas les autres récits des grands coranisants sur l'affaire Zaïd. Ils sont tous du même calibre et ne relèvent en aucune façon de l'histoire.

3. -- LES SACRIFICES DE MOHAMMED.

Le harem de Mohammed continue d'augmenter. Cela suppose, d'après E. F. Tugay, que le Prophète se sacrifie de plus en plus ! Avec la femme de Zaïd, Mohammed a déjà dépassé de deux unités le nombre légal de femmes. Au lieu de quatre, il en a six maintenant ! Six pour un grand Prophète, c'est peu. Aussi, le rabbin va-t-il élargir ce nombre pour son illustre disciple. On voit bien que Khadidja n'est plus là avec sa poigne de fer. Mohammed est libéré ! Il ne faut pas te gêner, Mohammed. Tu sais ce que j'ai ordonné pour les Croyants en général. Qu'ils prennent 2, 3 ou 4 femmes (19). Mais toi, tu n'es pas un Croyant ordinaire. Tu es le premier parmi les Arabes ; c'est toi qui as le premier suivi la religion d'Israël, et tu es à présent le chef de toute la Communauté des musulmanisés. A ce titre, tu jouis de privilèges exceptionnels. Pour toi, il n'y a pas de limites dans le nombre de tes femmes. Écoutons la « révélation » qui descend à ce sujet sur Mohammed, sous forme de règle décrétée par le rabbin, qui ne cherche certainement pas en cela à augmenter la sainteté de son disciple !

19. O Prophète ! nous avons déclaré licites pour toi :
- les épouses auxquelles tu as donné leurs douaires,
 - celles des esclaves que Yahwé l'a données par fait de guerre,
 - les filles de ton oncle et de tes tantes paternels,
 - les filles de ton oncle et de tes tantes maternels qui ont émigré avec toi,
 - la femme croyante, si elle se donne au Prophète, si le Prophète veut la prendre en mariage, dévolue à toi, à l'exclusion des Croyants (20).

Voilà une belle collection en perspective, et nous croyons sans peine que Mohammed avait l'esprit de sacrifice. En attendant, fais ce que tu veux. Sois juste et équitable ; mais tu es le maître de tes femmes et tu n'es pas soumis au droit commun. Selon le droit commun, les femmes ont chacune leur tour auprès de leur mari. Toi, fais ce qui te plaît : tu peux laisser celle que tu voudras, pren-

(19) Sour. IV. 3.

(20) Sour. XXXIII, 19.

dre celle que tu désires. Tu pourras reprendre celles que tu as écartées. Nul grief à te faire sur ce point. « Ainsi, les femmes accepteront mieux leur destin, ne récrimineront pas, et seront satisfaites de ce que tu leur accordes » (21). Yahwé sait ce qui est en nos cœurs. Il connaît tout et Il est magnanime.

Pour l'instant, Mohammed, tu as neuf femmes. Halte-là, Mohammed. Tu as déjà plus que doublé le nombre légal, tandis que les Croyants sont toujours stoppés au chiffre 4. C'est fini. Je te défends aussi d'échanger une de tes femmes contre une autre qui serait plus belle. Quant aux concubines, tu peux y aller ! (22). Je sais qu'il n'y a pas de limites à ton esprit de sacrifice. Seulement, je te préviens, il ne sera pas toujours facile de maintenir ton harem dans la voie droite, de garder ton autorité. Je vais l'y aider par quelques conseils adressés aux Croyants et à tes femmes :

53. O vous qui croyez ! n'entrez dans les appartements du Prophète que quand il vous est donné permission pour un repas ! (N'y entrez pas) avant l'heure du repas. Quand vous (y) êtes invités, toutefois, entrez ! Dès que vous avez pris le repas, retirez-vous sans vous abandonner, familiers, à un discours. Cela offense le Prophète et il a honte de vous. Mais Yahwé n'a pas honte de la vérité.

Quand vous demandez un objet aux (épouses du Prophète), demandez-le derrière un voile ! Cela est plus décent pour vos cœurs et leurs cœurs. Il n'est pas (licite) à vous d'offenser l'Apôtre de Yahwé, ni d'épouser jamais ses épouses, après lui. C'est, au regard de Yahwé, un immense péché (23).

En dictant ce dernier conseil aux islamisés, le rabbin devait se souvenir, sans aucun doute, de l'aventure arrivée à Zaïd. Si

(21) *Ibid.* 51, traduction de PÉRIE-TIDJANI, *Le Coran*, 1936, p. 277.

(22) Nous sommes témoins de ce dévergondage légalisé, au Maroc, avec Mohammed V, et en Arabie, chez Ibn Séoud dont les harems contiennent plusieurs centaines de femmes, achetées à prix d'or sur le marché international de la traite des blanches. « En Arabie séoudite, les plus privilégiées viennent grossir les harems des cheïks... Des centaines de jeunes Anglaises ou Allemandes (les femmes blondes et grandes sont particulièrement appréciées en pays arabes parce qu'elles changent de « l'ordinaire ») disparaissent ainsi chaque année de la surface du monde pour aller finir leurs jours, sans laisser de trace, dans des palais de rêve ». NICOLAS MAISTRE, *Midi Libre* du 8 Mars 1961. Mœurs asiatiques et médiévales ! Et c'est le grand Allah qui aurait dicté ces lois !

(23) Sour. XXXIII, 53.

Mohammed avait eu la précautions de parler à Zaïnab derrière un voile, il n'aurait pas été séduit, le pauvre homme, par les formes de cette femme et n'aurait pas manœuvré de façon à se l'approprier. Ce qui est arrivé à Zaïd pourrait fort bien arriver à Mohammed. Quelle catastrophe pour la dignité du Prophète, si quelque Croyant séduisait une de ses femmes ! Mohammed serait la risée du public. Il faut, pense le rabbin, éviter pareil scandale. Le meilleur moyen, c'est d'obliger les Croyants à ne parler aux femmes de Mohammed que derrière un voile. La chair est faible ; il vaut mieux que vous ne voyiez pas les parures et les formes séduisantes de ces femmes privilégiées ; « c'est plus décent pour vos cœurs, et aussi pour leurs cœurs ! » — Prenez-garde, croyants ! surveillez vos sentiments ; secrets ou manifestes, Yahvé les connaît. Il sait tout (24).

O Prophète, pour qu'il ne t'arrive pas la même infortune qu'à Zaïd, dis à tes épouses, à tes filles, aux femmes des Croyants, de serrer sur elles leurs voiles. A leurs voiles, on les reconnaîtra comme respectables, intouchables (25). Mais elles peuvent se montrer à leurs pères, à leurs fils, aux fils de leurs frères, aux fils de leurs sœurs, à leurs femmes et à leurs propres esclaves. Qu'elles craignent Yahvé, qui est témoin de toutes choses (26).

Si l'esprit de mortification poussait Mohammed à prendre tant de femmes, il faut dire aussi que l'existence de ces dames n'était pas très réjouissante. Elles ne pouvaient sortir de chez elles, ni parler librement qu'à leurs parents ; elles devaient obéir sans broncher, aux ordres de leur mari ; la moindre incartade était sévèrement punie ; les coups eux-mêmes n'étaient pas exclus du châtiment. Que leur restait-il ? Le bavardage, les médisances, les calomnies, les ragots et la ruse. Dans la sourate LXVI, le rabbin fait sans doute allusion à une indiscretion de quelque femme de Mohammed :

3. (Rappelez-vous) quand le Prophète confia en secret un propos, à l'une de ses épouses ! Quand celle-ci en eut donné avis (à une autre) et que Yahvé en eut informé (le Prophète), celui-ci fit connaître (à l'épouse indiscrete) une partie de ce qu'il savait et passa l'autre sous silence. Quand il l'en eut avisée, (cette épouse) demanda : « Qui t'a informé de cela ? ». « L'Omniscient, l'Informé m' (en) a avisé », répondit (le Prophète) (27).

(24) *Ibid.* 54.

(25) *Ibid.* 59.

(26) *Ibid.* 55.

(27) Sour. LXVI. Les deux premiers versets de cette sourate font allu-

Ce verset complète le tableau que nous faisons du harem de Mohammed. Quelle naïveté, de la part de cet homme, de confier un secret à l'une de ses femmes, et quelle naïveté dans la réponse qu'il fit à l'indiscrète ! : « qui l'a informé de ce que j'ai dit ? », demande la femme ; « eh, comment le saurais-je, si Yahwé ne me l'avait pas dit ? »

Mohammed vivait, semble-t-il, en marge de toutes les prescriptions mosaïques ou talmudiques promulguées par le rabbin pour les Arabes musulmanisés. Un des premiers principes du mariage, c'est qu'un Croyant ne peut épouser qu'une Croyante. Pas d'exception à cette règle. Mohammed a-t-il observé cette loi ? Ce n'est pas certain. Il a dû prendre dans son harem des femmes incroyantes, des femmes idolâtres, qui se plainquirent un jour au rabbin de ce que Mohammed voulait les répudier. « Si le Prophète vous répudie, peut-être son Seigneur lui donnera-t-il en échange *des épouses meilleures que vous, des femmes soumises à Yahwé* (c'est-à-dire des femmes musulmanisées), des Croyantes, des femmes craignant et glorifiant Yahwé ; peu importe, d'ailleurs, qu'elles aient été mariées ou qu'elles soient encore vierges » (28).

Les musulmanisés modernes et les coranisants occidentaux, qui écrivent que Mohammed n'a jamais connu ni péché mortel, ni péché véniel, se montrent terriblement embarrassés devant ce harem désordonné du Prophète de Dieu. Drôle de prophète ! J'ai honte de penser que certains catholiques, et même des prêtres, placent Mohammed sinon sur le même rang, du moins dans la même ligne que Jésus ! Quelle aberration ! Et que de pirouettes pour sauver la pureté et la générosité de cet Arabe, qu'ils prennent pour un fondateur de religion ! **Ce désir effréné des femmes est un signe de la grandeur spirituelle de Mohammed, écrit l'un de ses derniers biographes.** La preuve ? c'est que, jusqu'à 25 ans Mohammed vécut sans femme (29) ; pendant toute la durée de son mariage avec Khadidja, le grand Prophète n'eut jamais de harem. C'est donc bien la preuve qu'il n'aimait pas « les femmes ». S'il

sion à un fait que nous ignorons totalement : « O Prophète ! pourquoi, recherchant la satisfaction de tes épouses, declares-tu illicite ce que Yahwé a déclaré licite pour toi ? Yahwé est absolu et miséricordieux. Yahwé vous a imposé de vous délier de vos serments. Or Yahwé est votre maître. Il connaît tout ; Il est Sage ».

(28) *Ibid.* 5. Comme le remarque BLACHÈRE, op. cit., t. III, p. 1060, ann. vl. 5, ce verset serait mieux placé, après le vl. 30 de la sour. XXXIII : « O femmes du Prophète ! celle d'entre vous qui perpètrera une turpitude avérée recevra un châtement double deux fois ». Ce contexte n'empêcherait pas cependant de penser que Mohammed épousa des incroyantes, des femmes qui n'avaient pas accepté la religion d'Israël.

(29) Quel est le musulman qui arrivera jamais à prouver ce fait ?

les aime après la mort de Khadidja, il ne suit donc pas son tempérament ; il agit sous l'impulsion divine ! — Voilà certes un puissant raisonnement. Et ceci est écrit ! Tous les musulmanisés raisonnent, — ou plutôt déraisonnent — de cette façon ! Je suppose qu'ils souffrent eux-mêmes de ces contorsions de leur esprit que leur impose une foi aveugle. Un homme sensé ne peut tout de même pas écrire de pareilles sornettes !

D'autres historiens que, par pudeur, je ne nommerai pas, nous supplient de ne pas juger des mœurs orientales du VII^e siècle d'après les mœurs occidentales du XX^e siècle. Et puis, ne sait-on pas que David eut un harem bien peuplé ? Que lui-même, comme Mohammed, committ des adultères, et dans des conditions immorales ? Salomon n'eut-il pas 700 épouses + 300 concubines ? Pourquoi donc faire le pudique devant un Mohammed qui aurait rassemblé autour de lui un harem de quelques dizaines de femmes ?

Ce n'est pas ce harem qui nous choque en premier lieu. C'est la conduite même de Mohammed, conduite peu digne pour un apôtre de Yahwé. Ensuite, lorsque l'on compare les faits rapportés par la Bible avec ceux que nous rapportent les « *Actes de l'Islam* » commentés par la Tradition arabe, on oublie très régulièrement d'observer sur ce point que les appréciations des Écrivains Sacrés et celles des commentateurs arabes vont dans des directions diamétralement opposées. Les dérèglements de David lui ont arraché des cris de repentir que nous chercherions en vain sur les lèvres de Mohammed ou sous la plume de ses panégyristes hautement fantaisistes. L'auteur du premier livre des Rois (XI, 1-13) mentionne que « Salomon eut sept cents épouses de rang princier et trois cents concubines ». Mais c'est plutôt pour montrer le faste de sa cour et l'éclat de sa Royauté que pour signaler un exemple à suivre, car ces femmes étrangères détournèrent le cœur de Salomon vers d'autres dieux. « Yahwé s'irrita contre lui... et lui dit : Parce que tu t'es comporté ainsi et que tu n'as pas observé mon alliance et les prescriptions que je t'avais faites, je vais sûrement l'arracher le royaume et le donner à l'un de tes serviteurs ». Dans la Bible, la polygamie apparaît comme une déchéance, comme une suite du premier péché ; c'est à la cinquième génération après Caïn, qu'est nommé le premier échantillon de cette humanité qui se dégrade par suite du funeste héritage originel : « Lamek prit deux femmes » (Gen. IV, 19). Nous n'en sommes pas encore à 700 + les concubines. Mais au plus fort des pratiques polygames, l'idéal d'Israël sera l'unicité du premier couple. Moïse, Ézéchiel, Isaïe, Osée, Tobie, n'ont qu'une épouse ; de même le mari de Judith, héroïne nationale. L'Alliance de Yahwé avec son Peuple à l'exclusion de tout autre est le suprême modèle de l'union parfaite et indissoluble ; l'Époux divin, avec Jérusalem son épouse,

sont unis pour toujours malgré les infidélités successives de Jérusalem. Jésus, à son tour, ramènera la réflexion de ses auditeurs vers l'unicité du premier couple humain et s. Paul, formé à l'école des rabbins, argumentera comme eux pour fonder toute la spiritualité du mariage sur l'union indissoluble du Christ avec son unique Église, nouvelle Alliance de Dieu avec le peuple des croyants qui auront suivi les enseignements de Jésus. Les talmudistes avaient limité au nombre de quatre les épouses permises aux particuliers, et à dix-huit celles d'un roi. Leur effort tendait nettement à la restriction, et non à l'élargissement. C'est bien dans ce sens que va la pensée du rabbin de La Mecque lorsqu'il impose les lois juives aux Arabes. Mais les Arabes, qui n'ont rien compris aux *Actes de l'Islam*, ont pris le contre-pied de cette pensée ; et les commentateurs du pseudo-Coran ont exhibé les dérégléments de Mohammed comme des prouesses admirables que, seul, un génial prophète pouvait se permettre parce que, seul, il était assez vigoureux pour accomplir chaque jour une pareille performance ! Un prophète, dit la tradition, a normalement la puissance de quarante hommes ; mais le terrible Mohammed, lui, avait la puissance de quarante prophètes ! (Bukhari, LXVII, 102). Ça, au moins, c'est du sport. Voilà la manière arabe d'évaluer le mérite. Au niveau d'une basse-cour.

Je ne sais ce que fit Mohammed avant l'âge de 25 ans, âge supposé, sans aucune preuve, de son mariage avec Khadidja. J'ignore comment il vécut avec cette première épouse. Ce qui est certain, c'est qu'après la mort de Khadidja, il nous apparaît sans hésitation comme un obsédé sexuel, impatient de se rattrapper après le jeûne que lui avait imposé sa première femme. Le rabbin avait fixé à quatre le nombre légal de ses épouses ; c'était la règle juive ; mais bientôt cela ne suffit plus : Mohammed en a 5, 6, 7, 8, 9 ; alors le rabbin intervient pour calmer la frénésie de son auxiliaire. Assez ! mais puisque tu veux sans cesse de nouvelles femmes, prends tes esclaves ; fais-en des concubines, tant que tu en voudras.

Il existait une règle inébranlable qui défendait aux Croyants d'épouser des infidèles. Mohammed, qui était pourtant le premier islamisé, ne semble pas avoir tenu compte de cette loi primordiale. Il cavalait après toute femme qui lui paraissait enviable, pour en faire son épouse, croyante ou non. Il était sans vergogne ; ayant épuisé ses désirs avec celles de ses femmes qui étaient incroyantes, il les répudiait. Tout était simple pour lui. Il était maître de tout, mais ce maître était gouverné par ses passions. Et c'est cet individu que des « savants » veulent placer à la suite de Jésus, sur le même plan que Lui, et dans la lignée des grands prophètes d'Israël. Ce n'est pas seulement, au cours des âges et au XX^e siècle,

pour quelques esprits libres et désintoxiqués, que Mohammed apparaît comme **un dévergondé** : déjà au VII^e siècle, il fut jugé comme tel par ses contemporains lors de son aventure avec la femme de Zaïd, son ami et fils adoptif. Les Médinois se scandalisèrent en apprenant que leur apôtre avait l'intention d'enlever Zaïnab ; ce sont des tours qu'on ne joue pas à ses amis quand on veut vivre en honnête homme. Aussi, lorsque des historiens catholiques prennent une attitude magnanime pour spiritualiser l'appétit charnel de Mohammed ou pour passer l'éponge, pieusement, sur son inconduite, ils font preuve, sans s'en douter, d'un niveau moral bien inférieur à celui des Croyants de Médine, formés par le rabbin à l'enseignement biblique. Mohammed redoutait le jugement de son entourage. Son aventure le marqua pour le reste de ses jours. Personne, à l'époque, n'eut la naïveté de croire que cette malhonnêteté lui fut dictée par le grand Allah, tout comme aucun Écrivain Sacré n'aurait eu l'idée saugrenue et impie de présenter les égarements de Salomon ou de David comme le fruit d'une inspiration directe de Yahvé. Quand on répète aujourd'hui avec sérieux, — ou apparence de sérieux —, les invraisemblables rêveries que la tradition musulmane nous a léguées, de qui se moque-t-on ? Quel est l'homme de bon sens qui voudrait mêler Yahvé à de pareilles insanités et croire qu'Il les a bénites ? Pour ce qui me concerne, je me refuse à entrer dans un engrenage aussi stupide.

CHAPITRE III

LA VIE A MEDINE

I. . . REGLES ELEMENTAIRES DE POLITESSE A L'USAGE DES MUSULMANISES.

Tous ceux qui ont vécu longtemps en pays musulman savent que les Arabes ou les arabisés sont généralement arriérés du point de vue mental, à peine dégrossis, totalement ignorants des règles de politesse et de savoir-vivre éprouvées par l'expérience depuis des siècles en Occident. Par exemple, ils n'éprouvent pas le besoin d'avoir des serviettes de table, ni même des serviettes de toilette. On compte, certes, de rares exceptions, mais je parle ici de la masse. Des Juifs, ayant toujours vécu avec les Arabes dans le Yemen, et arrivant en Israël aux environs de 1953, crurent tout d'abord que le morceau de savon qu'on leur apportait le matin pour se laver était destiné à leur petit déjeuner.

A Médine, le rabbin s'est attaché à donner aux musulmanisés quelques notions de savoir-vivre, surtout dans leurs rapports avec Mohammed.

Ce dernier, veuf de Khadidja et vivant en pleine liberté dans son harem bien peuplé, est devenu « un Monsieur ». Il tranche nettement sur tous les autres Arabes. Il connaît les principales histoires de l'Ancien Testament. Il sait qui sont Adam et Eve, Caïn et Abel, Abraham et Isaac, Jacob, Moïse, David, Salomon. Grâce à sa femme et au rabbin, Mohammed, le premier parmi les Arabes, a crevé le plafond d'une ignorance épaisse de dizaines de siècles. Il est devenu quelqu'un. Il le sait et se rengorge. Quand il se promène dans les rues de La Mecque déjà, il sait qu'il est Mohammed ! Le rabbin est obligé de lui faire une sérieuse observation : « Sois modeste en ta démarche ! Baisse un peu la voix : en vérité, la plus désagréable des voix, n'est-ce pas, certes, la voix des ânes ? » (1). Et pourtant, les Arabes qui ne voulaient pas se rallier à la religion des Juifs ne cessaient de se moquer de lui. Il n'est pas d'insulte qu'on lui ait épargnée : tu n'es qu'un fou, un possédé, un sorcier,

(1) Sour. XXXI, 18.

un farceur, un rêveur, un poète ; tu n'es qu'un simple mortel, pas plus malin qu'un autre ; tu n'es même pas capable d'avoir des enfants, au moins des enfants mâles ! Nous connaissons cette insulte par la riposte du rabbin : « C'est celui qui te hait (Mohammed), qui a la queue coupée » ! (2) Il est évident que le rabbin reprend les termes mêmes de l'insulte adressée à Mohammed. Il intervient, non plus pour l'admonester, mais pour remonter son courage. Confiance, mon fils, tu vaincras. Tu es en train de vivre l'aventure de tous les grands apôtres de Yahwé qui l'ont devancé. Mais le pauvre Mohammed s'aperçoit bientôt, à La Mecque, que la victoire n'est pas pour maintenant. Nous avons vu dans quelles conditions il fut mis à la porte de la Ka'ba, où il s'était enhardi à réunir les judaïsés comme lui, et comment il fut, avec eux, expulsé de La Mecque. Espéraient-ils, sous la conduite du rabbin, trouver à Médine plus de tranquillité ? Probablement. Mais la situation s'avéra très vite, au contraire, bien plus compliquée. Juifs, infidèles, chrétiens, musulmanisés, n'arrivant même pas à s'entendre entre eux respectivement au sein de chaque communauté, en arrivèrent à constituer des factions qui s'alliaient de la façon la plus extravagante avec des groupes ou des factions que, normalement, elles auraient dû combattre. Alliances d'un jour, oppositions du lendemain, perfidie des Hypocrites, attentisme des Bédouins, la situation était vraiment embrouillée. Pourtant, le rabbin maintenait l'ordre global parmi les musulmanisés ; il imposait malgré tout sa suprématie. Mohammed n'était-il pas le premier Arabe qui ait eu le courage d'adopter la religion d'Israël ? Il est devenu un personnage. Il a une mission à remplir : prêcher la religion de Moïse et d'Abraham à ses compatriotes. Il est devenu l'APÔTRE. C'est le rabbin qui l'a consacré Apôtre du judaïsme parmi les Arabes. Mohammed est le chef des musulmanisés, comme Abraham qui, en donnant à Yahwé le plus grand signe de soumission, était devenu le chef des musulmans hébreux. Auprès des musulmanisés, Mohammed représente Yahwé !

Oui, le rabbin lui a donné cette confiance inouïe, ce rôle incroyable. Mohammed proposé comme Apôtre de Yahwé, cela faisait frémir de rage, la plupart des Juifs de Médine. On le comprend aisément. Obéir à Mohammed, c'est obéir à Dieu ; lui désobéir, c'est mériter la colère du Tout-Puissant. Pour une race aussi inculte que la race arabe, un peuple imaginaire, il fallait beaucoup

(2) Sour. CVIII, 3 : « 'inna sâni' a-ka huwa l'abtar ». Blachère traduit par un euphémisme : « celui qui te hait se trouve être le Dëshérité » ; mais T. SANAÛT donne le sens littéral. (*La métaphore dans le Coran*, p. 104, Paris 1913). La grossièreté de l'expression peut être comparée à la formule de répudiation, signalée au chapitre des femmes.

de simplifications. Il lui fallait des idoles. Le rabbin leur en enlève trois cents qu'il remplace par une, de belle taille Mohammed, Prophète de Dieu. C'était la théocratie arabe que le rabbin forgeait ainsi (3).

Les musulmanisés meeqquois connaissaient bien Mohammed. Ils l'avaient vu dans son enfance. Ils avaient connu sa misère ; son mariage chanceux, mais ridicule ; l'autorité de Khadidja qui ne lui permettait pas d'incartade, et la revanche de Mohammed lorsque, Khadidja à peine morte, il se constitua un confortable harem. Les Arabes continuaient à en rire. Malgré tout, le tenace rabbin ne lâcha pas son homme. Jamais, en aucune circonstance, on n'avait vu Mohammed agir de sa propre initiative. Jamais, dans les *Actes de l'Islam*, il n'apparaît comme auteur d'une entreprise quelconque ; il n'est qu'un exécutant. Peu importe, le rabbin l'a consacré chef de la communauté judéo-arabe, grand-prêtre de la Ka'ba déclarée temple du seul vrai Dieu, apôtre des musulmanisés, représentant de Yahwé. Mohammed luttera contre certains groupes de Juifs, contre les infidèles, contre les hypocrites, contre les chrétiens, contre les bédouins, mais jamais de son propre chef. Il agira toujours sur ordre du rabbin. grâce à qui il est maintenant l'apôtre de Yahwé ; il faut lui obéir comme à Yahwé lui-même : « Obéissez à Yahwé et à l'Apôtre ! »

Mais Mohammed a-t-il bien les qualités voulues pour remplir un tel rôle ? Il n'a pas été élevé dans les salons ! Il n'avait certainement pas un mouchoir de poche pour se moucher, ni une serviette de table ou de toilette, toutes choses superflues ignorées, aujourd'hui encore, dans beaucoup de familles arabes, même honorables ! Les musulmans qui ont écrit longtemps après, et ceux d'aujourd'hui qui les suivent, sont très amusants. Comme le grand Prophète ne doit être inférieur à personne, en n'importe quel temps, ils le dolent généreusement de ce que lui manquait. M. Hamidullah raconte très sérieusement (1) que, Mohammed ayant écrit à al-Muqauqis pour l'inviter à se convertir à l'Islam, le grand chef des Coptes l'envoya promener poliment en lui disant qu'il n'était guère possible que Dieu envoyât un prophète en Arabie à cette époque. Mais, en compensation de ce refus, il lui envoya un certain nombre de cadeaux, parmi lesquels « un bol en verre, et une jolie boîte où Mohammed rangeait plus tard son miroir, son peigne d'ivoire, ses ciseaux, sa brosse à dents, et sa boîte d'antimoine ». On ne connaît pas encore la marque de son dentifrice, ni le nom du parfumeur célèbre qui lui fournissait son eau de Colo-

(3) Voir notre chapitre sur *Mohammed Apôtre* : liv. V, ch. II, C. 1.

(1) M. HAMIDULLAH, *op. cit.* tome I, p. 210-211.

gne. Mais nous savons à présent que lorsqu'il partait en campagne, Mohammed emportait toujours avec lui son nécessaire de toilette! C'est probablement Khadidja qui avait dû le mettre à bonne école, car les juifs étaient cultivés, et nous voyons le rabbin s'ingénier à établir de bonnes manières dans les rapports entre l'Apôtre et ses subordonnés. Vous savez bien, dit-il à ces derniers, que des hommes polis n'entrent pas chez quelqu'un sans frapper. Quand vous voulez aller chez quelqu'un, frappez donc avant d'entrer ; et saluez avant de parler ! Si on ne répond pas, c'est qu'il n'y a personne. Alors n'entrez pas, sauf, évidemment, s'il s'agit d'une demeure inhabitée où se trouve un objet qui vous appartient.

27. O vous qui croyez ! n'entrez point dans des demeures autres que vos demeures, avant de vous faire admettre et d'avoir salué ceux qui les occupent ! C'est un bien pour vous. Peut-être vous amenderez-vous.

28. Si vous n'y trouvez personne, n'y entrez point avant d'y être autorisés ! Et si l'on vous dit : « Retirez-vous », alors retirez-vous ! Cela sera plus décent pour vous. Yahwé, de ce que vous faites, est omniscient.

29. Il n'est pas de grief à vous faire d'entrer dans des demeures inhabitées où se trouve un objet vous appartenant. Yahwé sait ce que vous divulguez et ce que vous cachez (5).

Il y a longtemps que nous autres, Juifs, nous connaissons par nos saints livres ces manières polies :

Le sot se hâte de faire son entrée,
L'homme expérimenté prend une attitude modeste :
de la porte, l'insensé regarde à l'intérieur,
l'homme bien élevé reste dehors.

C'est le fait d'un mal élevé que d'écouter aux portes,
un homme sensé en sent le déshonneur (6).

Quand vous entrez dans vos habitations, saluez-vous d'abord réciproquement. C'est la moindre des politesses (7).

(5) Sour. XXIV, 27-29..

(6) Ecclé. XXI, 22-24.

(7) Sour. XXIV, 61 : « Quand vous entrez dans des demeures, adressez-vous mutuellement une salutation, venant de Yahwé, bénie, excellente. Ainsi Yahwé vous expose ses enseignements. Peut-être raisonnerez-vous ! » ; voir aussi IV, 88 : « Quand une salutation courtoise vous est adressée, saluez par une plus belle encore ou rendez-la (simplement). Yahwé de toute chose, tient bon compte ».

Ces recommandations valent pour tout le monde. Elles s'imposent surtout à vos esclaves, et à ceux qui n'ont pas encore atteint la puberté. En entrant sans frapper, ne risquent-ils pas, en effet, de vous surprendre dans une tenue indécente ? Dans ces pays chauds où les hommes dorment nus, on s'expose, en pénétrant chez eux sans avertir, à les trouver en complète nudité. Chez vous, jusqu'ici, c'est chose admise ; mais il y a des siècles que dans nos mœurs, nous veillons à éviter la nudité en public, à nous en détourner, et à la couvrir. Nous avons honte, nous autres Juifs, de la nudité par laquelle est venu le premier éveil de la concupiscence humaine (8) ; signe de pauvreté (9), signe également de dégradation et d'exceptionnelle punition (10).

Il n'y a que les sauvages qui vivent nus. Ecoutez Isaïe : « L'année où le grand échanson vint à Ashdod envoyé par Sargon, roi d'Assur, où il attaqua Ashdod et le prit, en ce temps-là, Yahwé avait parlé par le ministère d'Isaïe, fils d'Amoç. Il lui avait dit : « Va, dénoue le sac que tu as sur les reins et ôte les sandales que tu as aux pieds ». Celui-ci l'avait fait et se promenait tout nu et déchaussé pendant trois ans pour servir de signe et de présage au sujet de l'Égypte et de Kusch ; de même le roi d'Assur emmènera les captifs de l'Égypte et les déportés de Kusch, jeunes et vieux, nus et déchaussés et fesses découvertes — honte de l'Égypte ! » (11)

Désormais, veillez donc, musulmanisés, à ce que personne n'entre chez vous sans avertir, surtout aux heures où vous pouvez être nus dans vos demeures, par exemple à l'heure du lever, du coucher, ou au moment de la sieste. Ce sont des règles de bonne éducation qu'il vous faut bien noter :

57. O vous qui croyez ! que vos esclaves et ceux d'entre vous qui n'ont pas encore atteint la puberté vous demandent la permission (d'entrer), trois fois, avant la Prière de l'aube, quand vous déposez vos vêtements, à la méridienne et après la Prière du soir ; ce sont trois moments où l'on peut vous surprendre en votre nudité. En dehors de ces moments, il n'est point de grief à vous faire non plus qu'à eux de passer les uns chez les autres (sans demander cette permission).

(8) Genèse III, 7, 10, 11.

(9) Tobie I, 17 ; Job, XXIV, 7, 10 ; XXXI, 19 ; LVIII, 7.

(10) Job, XXII, 6 ; Osée II, 4-5 : « Accusez votre mère ; accusez-la ! Car elle n'est plus ma femme et je ne suis plus son mari ; qu'elle bannisse de sa face ses prostitutions, d'entre ses seins ses adultères ; sinon, je la déshabillerai toute nue et la mettrai comme au jour de sa naissance » ; voir Bible de Jérusalem, p. 1211, n. p.

(11) Isaïe, XX, 1-4 ; voir Ezéchiel, XV, 7-8.

Ainsi Yahwé vous expose les commandements. Yahwé sait tout et Il est sage.

58. Quand les enfants parviennent à la puberté, qu'ils demandent permission (d'entrer) comme le demandent ceux qui sont leurs aînés ! Ainsi Yahwé sait tout et Il est sage (12).

(12) Sour. XXIV, 57-58.

II. — PROTOCOLE POUR MOHAMMED, DEVENU UN GRAND CHIEF.

La qualité d'apôtre et de général en chef, conférée par le rabbin à Mohammed, **imposait évidemment un certain protocole et un nouveau comportement.** On ne traite plus Mohammed comme n'importe quel « copain » ! (13) Jusqu'ici, ceux qui voulaient te parler t'interpellaient de l'extérieur, en faisant sans doute un porte-voix du creux de leurs mains. Cette habitude trop familière doit maintenant cesser. Elle ne convient plus à ta dignité présente :

4. La plupart de ceux qui t'interpellent, de l'extérieur de tes appartements, ne sont pas raisonnables.
5. S'ils patientaient jusqu'à ce que tu soies vers eux, cela vaudrait mieux pour eux. Yahwé est absolu et miséricordieux (14).

Vous êtes maintenant dans une demeure respectable, chez le Prophète. Vous avez demandé la permission d'entrer, vous avez dit gentiment : bonjour, Monsieur (15) ; c'est le moment de dire pour quel motif vous êtes venus. Mais ne criez pas à tue-tête en un flot de paroles interminable, comme vous le faites sur la place publique. Toutes ces criaileries sont un signe de mauvaise éducation. Je vous ai déjà fait la même recommandation pour la prière ; quand vous parlez à Yahwé, modérez votre ton (16) ; il doit en être de même lorsque vous conversez les uns avec les autres :

2. O vous qui croyez, n'élevez pas la voix au-dessus de la voix du Prophète ! Ne lui adressez point la parole d'une voix haute, comme vous le faites entre vous ! (Vous risqueriez) que vaines deviennent vos (bonnes) actions, sans que vous (le) pressentiez.
3. Ceux qui, devant l'Apôtre de Yahwé, baissent la voix, ceux-là sont ceux dont Yahwé a soumis les cœurs, pour qu'ils soient

(13) C'est à dessein que nous employons cette expression familière qui correspond à l'exacte situation.

(14) Sour. XLIX, 4-5.

(15) Sour. XXIV, 61.

(16) Sour. XVII, 110 ; voir H. Zakarias, op. cit., t. II, p. 201-202.

pieux. A eux pardon et rétribution immense (dans la Vie Dernière) (17).

En observant les règles que je viens de vous exposer, selon nos Livres Saints, vous pouvez vous rendre visite mutuellement, et même accepter de manger chez vos parents :

60. Il n'est nul grief à vous à ce que vous mangiez réciproquement dans vos demeures ou dans les demeures de vos pères, ou dans les demeures de vos mères, ou dans les demeures de vos frères, ou dans les demeures de vos sœurs ou dans les demeures de vos oncles maternels, ou dans les demeures de vos tantes paternelles, ou dans les demeures de vos oncles maternels, ou dans les demeures de vos tantes maternelles, ou (dans le lieu) dont vous possédez les clefs, ou (dans la demeure) d'un ami. Nul grief à vous de manger ensemble ou séparément (18).

On ne voit pas pourquoi les musulmanisés se sont rendus tellement ridicules en dénaturant ces sages prescriptions du rabbin. Heureusement, chaque révolution en pays arabe enlève quelques bribes de ces sottises traditions : il existe tout de même quelques musulmans, encore bien rares, il est vrai, qui invitent à leur table des sœurs et des tantes en présence de leur propre famille !

Mohammed, devenu chef des musulmanisés, par la volonté du rabbin, a besoin de voir ses subordonnés, comme ceux-ci ont besoin de venir le consulter. Cela va de soi. Mais le rabbin entend soumettre ces rencontres à des règles déterminées de bienséance. Quand il s'agit d'une visite privée, la règle générale est valable : le visiteur doit demander la permission d'entrer, ainsi que la permission de se retirer. Encore un peu, le rabbin exigerait la présence d'un huissier, avec une jolie chaîne autour du cou ! Ne sourions pas. Nous sentons, en effet, tout l'effort du rabbin pour mettre un peu d'ordre et de bonne éducation dans cette foule grouillante et primesautière ; pas seulement primesautière, mais rusée. Il y a, parmi les musulmanisés, de ces petits malins qui, à l'appel de l'Apôtre, se faufilent frauduleusement à côté des appelés et, une fois entrés, ils obligent Mohammed à écouter leurs petites histoires :

(17) Sour. XLIX, 23.

(18) Sour. XXIV, 60.

62. Les Croyants sont seulement ceux qui croient en Yahwé et en son Apôtre et qui, se trouvant avec celui-ci dans une affaire qui (les) réunit, ne se retirent point sans lui en avoir demandé la permission ! (Mohammed !), ceux qui le demandent la permission (d'entrer ou de se retirer), ceux-là sont ceux qui (vraiment) croient en Yahwé et en son Apôtre.

S'ils te demandent la permission (d'entrer) pour une certaine affaire les visant, permets à qui d'entre eux tu voudras, et implore pour eux le pardon (de Yahwé). Yahwé est absolu et miséricordieux.

63. Ne faites point de l'appel de l'Apôtre (lancé) parmi vous, comme (vous faites) de votre appel réciproque ! Yahwé peut connaître ceux de vous qui se faussent subrepticement. Que ceux qui s'opposent à Son ordre prennent garde que ne les atteigne une tentation ou que ne les atteigne un tourment cruel (19).

C'est toujours au nom de Yahwé que ces règles sont données, avec la sanction finale à l'appui. Il fallait donc ces graves menaces pour obliger les Arabes judaïsés à observer la politesse à l'égard de Mohammed. Celui-ci remplissait aussi le rôle de juge de paix. Ce n'est pas un déshonneur, certes ; il y en a dans toute société organisée, et il en faut. Mais Mohammed n'est pas seulement un juge ou un conseiller juridique, il est aussi un père qui aime à recevoir ses enfants à la table familiale. Dans ce cas, musulmanisés ! ayez de belles manières. N'entrez pas au dernier moment et ne soyez pas familiers, sinon vous feriez honte au Prophète, qui rougit de vous en faire la remarque (20). Mais Yahwé, Lui, ne saurait avoir honte de vous dire la vérité !

Juge de paix, père de famille, Mohammed est surtout Prophète, Prophète du rabbin qui l'a si bien instruit de la religion juive. C'est en fonction de ce titre que tout s'organise dans la société médinoise des musulmanisés. En qualité de Prophète et de chef d'Église, Mohammed doit faire des réunions pour instruire ses fidèles, leur donner des consignes. Dans ces réunions religieuses, c'est évidemment lui qui préside ; il répète les récits que le rabbin lui a appris sur l'A. T., et il communique aux musulmanisés les conseils qu'il a lui-même reçus. Aujourd'hui, il recommande la circonspection :

(19) Sour. XXIV, 62-63.

(20) Sour. XXXIII, 53. — C'est évidemment sur ordre du rabbin que Mohammed fait la remarque éventuellement ; mais c'est le rabbin qui, réellement, rougit d'avoir à la faire présentement aux Arabes.

mes chers frères, (tous les Croyants sont des frères) (21), ne prêtez pas l'oreille à toutes les histoires qu'on vient vous raconter sur les autres ! La plupart sont fausses et alimentent les médisances et les calomnies.

6. O vous qui croyez ! si un pervers vient à vous avec une nouvelle, voyez bien clair, de crainte d'atteindre, à votre insu, des amis et d'avoir à vous repentir de ce que vous aurez fait !
7. Sachez que si l'Apôtre qui est parmi vous vous obéissait, dans mainte affaire, vous en souffririez dommage ! Mais Yahwé vous a fait aimer la foi et Il l'a parée en vos cœurs, tandis qu'Il vous a fait détester l'infidélité, la perversité et la désobéissance (22).

Voilà un bon petit sermon. Mais je crois bien, à lire ces deux versets, que Mohammed n'a pas eu de mal à le composer. Il paraît bien dicté par le rabbin. Le verset 7 n'a sûrement pas été prononcé par Mohammed : « Sachez que si l'Apôtre qui est parmi vous vous obéissait... »

Mais cette fois, voici des conseils que Mohammed donne lui-même à ses Croyants. Excellents conseils, comme on va le voir. Mais toujours dictés par le rabbin :

30. Dis (c'est le rabbin qui s'adresse à Mohammed, lequel transmettra aux musulmanisés) aux Croyants qu'ils baissent leurs regards et soient chastes. Ce sera plus décent pour eux. Yahwé est bien informé de ce qu'ils font (23).

La modestie et la pureté ne sont pas des vertus spécifiquement juives. Elles tiennent très peu de place dans leurs Livres Saints, en particulier dans la Sagesse, les Psaumes, les Proverbes, où l'on s'attendrait à en trouver mention. Par contre, le judaïsme postérieur a porté son attention sur ces vertus auxquelles le Talmud consacre de nombreuses pages. Il est donc normal qu'élevé dans cette atmosphère, le rabbin ait essayé d'améliorer les mœurs des Arabes croyants et... même des croyantes. Car les conseils qu'il donne aux hommes, le rabbin demande à Mohammed de les donner aussi aux femmes ; et avec plus d'insistance encore !

(21) Sour. XLIX, 10.

(22) *Ibid.* 6-7.

(23) Sour. XXIV, 30.

31. **Dis aux Croyantes de baisser leurs regards,**
d'être chastes,
 de ne montrer de leur atours que ce qui en paraît.
Qu'elles rabattent leurs voiles sur leurs gorges !
Qu'elles montrent seulement leurs atours à leurs époux,
ou à leurs pères
ou aux pères de leurs époux
 ou à leurs fils
 ou aux fils de leurs époux
 ou à leurs frères
 ou aux fils de leurs frères
 ou aux fils de leurs sœurs
 ou à leurs femmes
 ou à leurs esclaves
 ou à leurs serviteurs mâles que n'habite pas de désir,
 ou aux garçons qui ne sont pas encore au fait de la conformation des femmes.
 Que les Croyantes ne frappent point le sol de leurs pieds pour montrer les atours qu'elles cachent !
 Revenez à Yahwé, ô Croyants ! Peut-être serez-vous bien heureux (24).

Ces femmes arabes étaient bien avancées pour leur temps ! Elles frappent le sol de leurs pieds pour relever leurs vêtements et montrer ainsi leurs atours, tout comme ces pauvres petites solles qui tourbillonnent sur des planches de théâtre pour permettre aux spectateurs d'apercevoir en un éclair les mystères qu'elles jugent attrayants ! ! Le rabbin n'est pas seulement un riche connaisseur de la Bible, il a su également décrire les mœurs et les coutumes des musulmanisés, hommes ou femmes. **Il est sévère sur le chapitre de la chasteté ; sauf évidemment avec Mohammed, dont le harem croit au gré de ses désirs déchainés.** Mais il ordonne aux Croyants de « marier les célibataires vivant parmi vous, ainsi que ceux de vos esclaves, hommes ou femmes, qui sont probes ! » (25) S'ils sont besogneux, qu'ils aient confiance. Yahwé ne les laissera pas dans la misère. Il est large et Il connaît tout » (26).

« Pour l'amour du gain ou de tous autres avantages, ne forcez pas vos esclaves à la prostitution, si elles veulent garder leur pudicité. Quiconque les forcerait serait seul coupable, car Yahwé en

(24) Sour. XXIV, 31.

(25) Sour. XXIV, 32.

(26) *Ibid.*, voir la suite du verset : « Que recherchent la continence ceux qui ne trouvent point (possibilité de) mariage, jusqu'à ce que Yahwé les fasse se suffire, par Sa faveur ».

égard à ce qu'elles auraient été forcées, pardonnerait à ces femmes et leur serait miséricordieux » (27). On perçoit, dans toutes ces recommandations, l'effort du rabbin pour relever l'éducation de ces hommes encore plus ou moins primitifs, et jetés d'emblée dans une religion d'hommes bien plus civilisés depuis longtemps ! Il essaie de les dégrossir, de leur apprendre les manières convenables, d'éveiller en eux le sens de la fraternité envers leurs coréligionnaires. Les Croyants médinois et les Mecquois ne forment pas des tribus différentes, avec tatouages distinctifs ! Les Croyants ne forment qu'une famille. La distinction par tribus et par clans doit faire place à l'unité religieuse : « Ceux qui sont installés (à Médine) et en la foi, avant la venue (des Emigrés) aimeront ceux qui ont émigré vers eux. Ils ne trouveront en leurs cœurs nulle envie pour ce qui a été donné à ces Emigrés. A eux-mêmes, ils les préféreront, même si chez eux, il y a pénurie. Ceux qui se préservent de la luderie de leur âme, ce x-là seront les Bienheureux » (28). Dans partage du butin, c'est aux Emigrés besogneux qu'il faut d'abord penser (29). Les Croyants sont frères entre eux. « Établissez donc la concorde entre vos frères et craignez Yahvé. Peut-être vous sera-t-il fait miséricorde » (30). « S'ils reviennent (de leur erreur), font la prière et donnent l'aumône, ils seront vos frères en religion » (31). C'est la croyance en un Dieu unique qui fait de vous une famille unique. Vous êtes désormais unis par le sommet, vous qui étiez tellement divisés par la multitude de vos idoles. Chaque clan avait son idole, et l'idole resserrait l'unité du clan. Aujourd'hui, vous participez à l'Unité divine, étant vous-mêmes unis par la croyance au Dieu Unique, Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre, le Dieu d'Israël !

Si vous devez agir en frères les uns à l'égard des autres, exercer la bienfaisance vis-à-vis de vos frères les plus besogneux et les plus éprouvés, il est évident Mohammed, mon fils Mohammed, dit le rabbin, que tu dois donner l'exemple : « Le Prophète » — ce sont les paroles mêmes du rabbin — « est plus lié aux Croyants qu'ils ne le sont, à eux-mêmes. Ses femmes sont leurs mères (et il est un père pour eux) » (32).

(27) *Ibid.* 33.

(28) Sour. LIX, 9.

(29) Sour. LIX, 8.

(30) Sour. XLIX, 10.

(31) Sour. IX, 11.

(32) Sour. XXXIII, 6 ; voir *ibid.* 5.

III. — FEMMES VOILEES.

Si, intérieurement, les musulmanisés acquièrent un embryon de civilisation, un vernis plutôt qu'une touche en profondeur, l'aspect de Médine et de La Mecque a bien changé, lui aussi, depuis qu'il y a des musulmanisés. **Que sont donc toutes ces momies ambulantes, ces silhouettes méconnaissables, ces êtres humains sans tête, qui marchent et dont on ne voit pas les yeux ?** Ce sont des femmes, les croyantes, les musulmanisées, qui cachent à présent leurs visages sous un voile. Les hommes avaient sans doute l'habitude d'aguicher les femmes et, sans aucun doute aussi, les femmes répondaient avec plaisir à leurs invitations (33). Il fallait trouver un remède à ces tentations journalières pour les musulmanisées, et indiquer aux Arabes convertis comment ils pouvaient distinguer les simples femmes qu'ils pouvaient approcher, des Croyantes qu'ils devaient respecter. L'astucieux rabbin trouva lui-même ce moyen : faire voiler les Croyantes ; comme aucune autre femme n'était voilée, ce serait un signe de reconnaissance ! Toutes les femmes qui se promenaient, la figure cachée sous un voile, étaient donc des musulmanisées :

59. O Prophète, dis à tes épouses, à tes filles, aux femmes des Croyants, de serrer sur elles leurs voiles ! Cela sera le plus simple moyen qu'elles soient reconnues et qu'elles ne soient point offensées (34).

Si elles doivent porter un voile, ce n'est donc pas pour ne pas être reconnues, mais au contraire pour être clairement identifiées comme Croyantes et sœurs des Croyants. Les Arabes d'aujourd'hui ont totalement perdu le sens de cette recommandation du rabbin, et exigent de leurs femmes le port du voile pour les empêcher d'être reconnues ! Ils préfèrent que leurs femmes cachent leur visage, au risque, en certaines circonstances, de « découvrir ce qui doit être secret » en utilisant leurs vêtements pour couvrir leur figure. Tout le monde n'a pas la même figure, disent-ils, tandis que « le reste » est pareil pour toutes !

Cependant après la ménopause, les femmes sont jugées inoffensives ; le rabbin les dispense du voile. Peu importe qu'on les

(33) Voir sour. XXIV, 31.

(34) Sour. XXXIII, 59.

confonde avec les non-Croyants. Cette réflexion jette quelque suspicion sur l'âge avancé de Madame Khadidja à l'époque de son mariage.

59. Nul grief aux femmes atteintes par la ménopause et n'espérant plus le mariage, si elles déposent leurs voiles, (sauf à) se montrer sans alours. S'abstenir est toutefois un bien pour elles. Yahwé entend tout et connaît tout (35).

IV. — RAPPORTS ENTRE JUIFS, CHRETIENS, IDOLATRES, ET MUSULMANISES. COMLOTS, TRAHISONS, FOURBERIES ET PIEGES DE MEDINE.

Personne, à Médine pas plus qu'à La Mecque, n'ignorait qu'en abandonnant les idoles ancestrales, Mohammed et ses disciples se convertissaient au Dieu d'Israël, au Dieu des Juifs ! Où voulaient-ils donc en venir ? Les païens ne le voyaient pas clairement. Ces insensés n'allaient-ils pas tout simplement adopter la politique juive, en se ralliant d'abord à la religion de Moïse, pour se placer en définitive sous sa Loi ? L'Arabie, avec ces exaltés, ne risquait-elle pas d'être complètement judaïsée ? Les Mecquois qui ne s'étaient pas convertis et qui continuaient, comme leurs ancêtres, à faire leurs dévotions devant les idoles de la Ka'ba, veillaient à limiter l'influence des Juifs, à décourager le zèle des musulmanisés, en leur faisant la petite guerre usante et lassante, la guerre d'opinion. En ces temps de l'Islam arabe, il suffisait de déclarer que l'on croyait à Yahwé, Dieu d'Abraham et de Moïse, pour être expulsé de chez soi par les idolâtres qui cherchaient également à démolir les sanctuaires dans lesquels était invoqué le nom de Yahwé.

39. Yahwé défendra ceux qui auront cru. Yahwé n'aime pas le traître plein d'infidélité.

40. Permission est donnée (de combattre) à ceux qui combattent parce qu'ils ont été lésés — en vérité Yahwé a pleine puissance pour les secourir.

41. A ceux qui, sans droit, ont été expulsés de leurs habitats seulement parce qu'ils disent : « Notre Seigneur est Yahwé ». Si Yahwé n'avait pas repoussé certains hommes par d'autres, des ermitages auraient été démolis ainsi que des synagogues, des oratoires et des mosquées où le nom de Yahwé est invoqué beaucoup (36).

(36) Sour. 39-41 ; voir II, 108 : « Qui donc était plus injuste que ceux qui ont empêché que dans les mosquées de Yahwé, Son Nom soit invoqué, et qui se sont évertués à détruire ces mosquées... »

Le but des idolâtres est de faire abjurer ceux qui ont déjà reconnu le Dieu des Juifs : « Les idolâtres ne cesseront de vous combattre que quand ils vous auront fait abjurer votre religion, s'ils le peuvent. Ceux qui, parmi vous, abjureront leur religion (nouvelle) et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie Immédiate et Dernière. Ceux-là seront les hôtes du Feu où ils seront immortels » (37). — « Seigneur, ne nous mets pas en tentation (de renier notre foi) devant ceux qui sont infidèles » (38). — Ils avaient médité de te faire perdre la tête, Mohammed, de t'égarer, de te faire revenir au culte des idoles; et il est probable que tu aurais succombé, si la grâce de Dieu ne t'avait soutenu (39). Dans cette lutte opiniâtre, les idolâtres obtiennent certains succès : d'abord, ils empêchent beaucoup de gens de se convertir au vrai Dieu. La plupart des Mecquois ne croient pas (40) et l'on voit, ensuite, des musulmanisés revenir aux fétiches de la Ka'ba: « Ceux qui auront cru, puis auront été infidèles, puis auront cru, puis auront été infidèles et dont l'infidélité n'aura fait que croître, Yahwé ne se trouvera point leur pardonner ni les diriger dans un droit chemin » (11). « Comment Yahwé pourrait-Il diriger des gens qui sont (redevenus) infidèles après (avoir reçu) la foi, (après) avoir attesté que l'Apôtre est vérité et que les preuves sont venues à eux ? Yahwé ne saurait diriger le peuple des Injustes » (12).

Rappelons aussi d'un mot que, **parmi les chrétiens, on trouvait beaucoup d'hésitation. Certains préféraient les idolâtres aux Croyants musulmanisés, parmi les Arabes, sans doute par antipathie pour les Juifs :**

51. N'as-tu point vu ceux à qui a été donnée une part de l'Écriture ? (13) Ils croient aux Jibt et aux Taghout et disent de ceux qui sont infidèles : « Ceux-ci sont dans une meilleure direction que ceux qui se disent croyants ».

55. (Ces gens) sont ceux que Yahwé a maudits. Or, à quiconque est maudit par Yahwé, tu ne trouveras pas d'auxiliaire (14).

(37) Sour. II, 214.

(38) Sour. LX, 5.

(39) Sour. IV, 113.

(40) Sour. XIII, 1.

(11) Sour. IV, 136.

(12) Sour. III, 30 ; voir aussi *ibid.*, 63, 102 ; IX, 67, 75.

(13) Le rabbin désigne ici les chrétiens. Malgré leur croyance au Démon, et bien qu'ils sachent que l'idolâtrie est œuvre diabolique, ils encouragent les infidèles dans leur infidélité.

(14) Sour. IV, 51-55.

D'autres au contraire, parmi les chrétiens, encouragent les musulmanisés dans leur foi ; certains même se convertissent au judaïsme, attirés par la vie religieuse juive moins austère et moins encombrante, étant privée de sacrements : « Tu trouveras certes que les gens les plus hostiles à ceux qui croient sont les Juifs et les associauteurs, et tu trouveras que les gens les plus proches de ceux qui croient, par l'amitié, sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens ». C'est que, parmi ceux-ci, se trouvent des prêtres et des moines, et que ces gens ne s'enflent point d'orgueil (45). Quand ils entendent ce qu'on a fait descendre vers l'Apôtre, tu les vois répandre des larmes, à cause de ce qu'ils savent de vérité. (Tu les entends) s'écrier : « Seigneur ! nous croyons ! Inscris-nous donc avec les Témoins ! » (46) « Quant à ceux qui se sont écartés d'at-Taghout, se refusant à l'adorer, et qui sont revenus à résipiscence à Yahwé, à eux la Bonne Nouvelle » (47). Pour le rabbin, les chrétiens s'écartent du Démon lorsqu'ils renient la divinité de Jésus pour n'adorer que Yahwé.

La vie est tellement complexe, les passions tellement déchaînées que, si l'on voit des chrétiens se ranger tantôt à côté des idolâtres, tantôt près des musulmanisés, il se forme aussi très vite des groupes de Juifs qui rejettent de leurs synagogues les musulmanisés arabes (48). Rappelons ici simplement quelques textes pour nous représenter en bloc l'atmosphère de Médine. *A priori*, on aurait pu espérer que les Juifs se seraient réjouis de voir triompher la vérité, et on se serait attendu à ce qu'ils accueillent avec une réelle satisfaction la conversion des Arabes au Dieu de Moïse. Or il n'en fut pas ainsi. Le rabbin s'aperçut bientôt de l'animosité de certains Juifs médinois contre les musulmanisés arabes.

32. O fils d'Israël... croyez à ce que j'ai révélé (à ce nouveau Prophète) qui marque la véracité des messages que vous déterminez. NE SOYEZ PAS LES PREMIERS A ÊTRE INCRÉDULES A CE NOUVEAU MESSAGE (48).

Les Juifs médinois, c'est l'évidence même, ont été trompés. On leur a fait croire, - - ou du moins les Arabes musulmanisés proclament - que Mohammed avait reçu de nouvelles lumières de Yahwé. Elles sont nouvelles pour ceux qui les ignoraient, c'est

(45) C'est le rabbin qui parle. On ne peut donc pas voir dans ce texte une vague reminiscence des voyages de Mohammed et des séjours pieux et studieux qu'il aurait pu faire dans des couvents !

(46) Sour. V, 85-86.

(47) Sour. XXXIX, 19 ; voir aussi XVI, 38.

(48) Voir notre chapitre spécial sur les Juifs de Médine.

exact. Mais penser que Yahwé a donné de nouvelles révélations à un Arabe, c'est simplement dépouiller les Juifs de tous leurs privilèges séculaires. Le rabbin, lui, rédacteur du *Corab* et des *Actes de l'Islam*, fondateur de l'Islam arabe, doit défendre son œuvre. Il la défend contre beaucoup d'Arabes idolâtres, contre les Chrétiens, et contre certains de ses coréligionnaires qui refusent de comprendre. Il leur a bien dit que **ces révélations ne sont pas autre chose que la Tora** : les révélations arabes ne font que marquer la véracité des messages que vous détenez ; mais les Juifs de Médine ne retiennent qu'un fait, qui leur déplaît : les Arabes détiennent maintenant en leur propre langue les secrets que Yahwé avait confiés aux Juifs.

Dans leur haine contre les musulmanisés, **certains Juifs vont jusqu'à s'allier aux idolâtres.**

82. Ceux des fils d'Israël qui ont été impies ont été maudits par la bouche de David et de Jésus, fils de Marie, en prix d'avoir désobéi et d'avoir été transgresseurs.

Ils ne cessaient point d'accomplir le Blâmable. Combien détestable était certes ce qu'ils faisaient !

83. Tu vois BEAUCOUP D'ENTRE EUX PRENDRE POUR AFFILIÉS CEUX QUI SONT INFIDÈLES. Ce qu'ils accomplissent est si détestable que Yahwé se courrouce contre eux. Dans le Tourment ils resteront immortels.

84. S'ils croyaient en Yahwé et au Prophète et à ce qu'on a fait descendre vers celui-ci, ils ne prendraient pas (ces Infidèles) comme affiliés. Mais beaucoup parmi eux sont des pervers (19).

Ils sont les plus hostiles aux Arabes musulmanisés (50). Ils entendent rester les seuls propriétaires de la Loi et des Livres Saints, et garder pour eux les secrets de Yahwé ! Il faut au rabbin une lucidité d'esprit et une volonté peu communes, pour manœuvrer dans cet imbroglio et ces labyrinthes sans issue. Ce n'est pas tout : dans chaque agglomération de l'Arabie, semble-t-il, les puissants, aussi pécheurs que puissants, se sont réunis en groupe pour faire échec à l'expansion des musulmanisés.

(19) Sour. V. 32-34 ; sour. II. 70. Les Juifs répugnent absolument à être assimilés avec les Arabes sur le plan religieux.

(50) *Ibid.*, 85.

123. Ainsi, dans chaque cité, nous avons placé des Grands, pécheurs de cette cité, afin qu'ils y machinent contre les Croyants. Mais ils ne machinent que contre eux-mêmes sans qu'ils le pressentent (51).

Par réciprocité, les musulmanisés deviennent anti-Juifs. Quelques-uns vont si loin, dans leur haine, qu'ils changeraient volontiers de Livre : « Les Détenteurs de l'Écriture te demandent que Nous fassions descendre sur eux, du ciel, une (nouvelle) Écriture » (52).

On fait beaucoup de serments à Médine (53), mais jamais l'homme n'est si près de trahir que quand il jure fidélité. Or, à Médine, les traîtres pullulent (54). **Les Hypocrites sont si nombreux et leurs astuces si continuelles** que les vrais Croyants ont peine à se reconnaître dans ce monde changeant (55). Les Hypocrites se moquent de Yahwé, du *Coran*, et de Mohammed (56). De leur côté, les Croyants se plaignent ; **ils critiquent Mohammed** : « Parmi eux, il en est qui le critiquent au sujet des aumônes. S'ils en reçoivent en don, ils sont satisfaits ; s'ils n'en reçoivent pas en don, les voilà qui se courroucent » (57).

Lorsqu'on rencontre un Juif, un Arabe musulmanisé, un Croyant, et même un chrétien, on ne sait plus, à Médine, à qui l'on a à faire ! Seuls, beaucoup d'idolâtres restent fermes sur leurs positions. Le rabbin aussi continue son chemin, contre vents et marées. Tous ces gens éprouvent le besoin de se voir, de se consulter, de tenir des conciliabules.

S'il s'agit d'un entretien privé avec l'Apôtre, faites d'abord une aumône à Mohammed, car il est un simple mortel comme vous, et il a donc besoin de subsides pour vivre :

13. O vous qui croyez ! quand vous avez un entretien privé avec l'Apôtre, faites précéder cet entretien d'une aumône ! Cela sera bien et plus décent pour vous. Si vous ne trouvez pas (moyen de le faire)... Yahwé est absolu et miséricordieux.

11. Appréhendez-vous de faire précéder d'aumônes votre entretien en privé ? Si vous ne vous exécutez pas et (si) Yahwé

(51) Sour. VI, 123.

(52) Sour. IV, 152.

(53) Sour. IX, 96.

(54) Sour. IV, 107-112.

(55) Voir le chapitre sur les Hypocrites.

(56) Sour. IX, 66-67.

(57) *Ibid.* 58.

revient (de Sa rigueur) contre vous, accomplissez la Prière, donnez l'Aumône et obéissez à Yahwé et Son Apôtre. Yahwé est bien informé de ce que vous faites (58).

Les musulmanisés tiennent aussi des réunions entre eux. Ils ont mis à l'ordre du jour la question d'avancement. C'est **Mohammed qui dirige la conversation** sur ce point :

12. O vous qui croyez ! quand il vous est dit : « Prenez place à l'aise, dans l'assemblée ! » prenez place ! Yahwé vous fera une place (au Paradis). (Mais) quand il vous est dit : « Retirez-vous ! », retirez-vous ! Yahwé élèvera en hiérarchie ceux qui, parmi vous, auront cru et auront reçu la Science. Yahwé, de ce que vous faites, est bien informé (59).

De leur côté, les Hypocrites tiennent des assemblées clandestines, pour trouver le moyen de stopper l'influence du rabbin, l'autorité de Mohammed, et le développement de la communauté des musulmanisés.

9. N'as-tu pas vu ceux auxquels défense a été faite de **tenir conciliabule** revenir par la suite à ce qu'on leur a défendu et tenir conciliabule (dans le but) de pécher, d'abuser du droit et de désobéir à l'Apôtre ? Quand (ces gens) viennent à toi (dit le rabbin à Mohammed) ils t'adressent une salutation qui n'est pas celle que Yahwé t'adresse et ils se disent en eux-mêmes : « Pourquoi Yahwé ne nous tourmente-t-il point pour ce que nous disons ? » (60) Leur complot sera la Géhenne qu'ils affronteront. Quel détestable Devenir !

10. O vous qui croyez ! **quand vous tenez conciliabule,** ne tenez pas conciliabule (dans le but) de pécher, d'abuser du droit et de désobéir à l'Apôtre ! Tenez conciliabule (dans le but) d'être bons et pieux ! Soyez pieux envers Yahwé. Que les Croyants s'appuient sur Yahwé vers lequel vous serez rassemblés !

(58) Sour. LVIII, 13-14.

(59) *Ibid.* 12.

(60) « Si Dieu existait et si le rabbin avait raison, nous n'existerions plus depuis longtemps ; donc, le rabbin ne nous raconte que des histoires », disent en somme les infidèles. Les infidèles modernes ne parlent pas autrement.

11. **Tenir conciliabule vient seulement du Démon** (qui le suggère) pour attrister ceux qui croient. Mais (le Démon) ne peut en rien leur nuire, sauf avec la permission de Yahwé. Que les Croyants s'appuient sur Yahwé! (61)

Tous ces conciliabules et entretiens secrets n'aboutiront qu'au Feu éternel pour les Hypocrites. Le Mal a toujours la même fin ; il nuit à ceux-là mêmes qui le font. « N'eut été la faveur et la grâce de Yahwé envers toi (Mohammed), un parti d'entre ces gens aurait médité de l'égarer, mais ils n'égarèrent qu'eux-mêmes et ne le nuisent en rien. Yahwé a fait descendre sur toi le Livre de Sagesse. Il t'a enseigné ce que tu ne savais point, et la faveur de Yahwé envers toi a été immense ». — Pour terminer sa méditation de reconnaissance, le rabbin ajoute : « Nul bien, dans nombre de leurs conciliabules, sauf dans les paroles qui recommandent l'aumône, le convenable et la concorde entre les hommes. A celui qui fait cela, nous donnerons une immense rétribution » (62).

Pour ne rien omettre d'essentiel dans la description de l'ambiance religieuse de Médine, nous devons dire quelques mots sur **les réactions que suscite la prédication du Coran, et sur le curieux commerce que l'on fait avec le Livre de Yahwé :**

- 91 a. (Les impies) n'apprécient point Dieu comme Il le mérite, quand ils disent : « Il n'a jamais rien révélé à l'homme ». Dis-leur : « Qui donc a révélé à Moïse le Livre devenu lumière et direction pour l'humanité ? »
- b. ce Livre que vous écrivez sur des feuillets de parchemin, que vous montrez et dont cependant vous cachez une grande partie. On vous a enseigné ce que vous ne saviez point, ni vous ni vos pères (63).

D'après **Blachère** (64), cette seconde partie du v. 91 « vise les Juifs de cette ville, c'est-à-dire de Médine. L'expression : on vous a enseigné ce que vous ne saviez point, ni vous ni vos pères, paraît faire allusion à l'enseignement talmudique » (1) Cette exégèse est tellement irrécusable et invraisemblable, que je demande aux gens sérieux de repenser ce texte à l'air libre ; d'autant plus que ce verset, comme nous allons le voir, est d'une très grande importance. D'après Blachère, si nous le comprenons bien, ce sont les Juifs médinois qui feraient des copies du « Coran » arabe. Je me

(61) Sour. LVIII, 9-11.

(62) Sour. IV, 113-114.

(63) Sour. VI. — 91a est d'origine mecquoise, et 91b d'origine médinoise.

(64) BLACHÈRE, *Le Coran*, t. III, p. 684, ann. du v. 91.

demande comment ils feraient des copies d'un livre qui, de l'avis de nos grands coranisants, ne sera composé que sous le règne d'Othman ! Mais je suis peut-être dans l'erreur : il ne s'agit pas de la recension othmanienne qui serait ainsi recopiée à Médine. Ne s'agit-il pas plutôt du Talmud ? Du Talmud que « ni vous ni vos pères ne connaissiez ? » Voilà certes une belle trouvaille. Les Juifs de Médine ne connaissaient pas le Talmud ! Leurs pères ne l'avaient pas connu non plus. Mais le génial Mohammed en avait reçu ample connaissance, soit par révélation divine — Allah s'intéresse décidément beaucoup au Talmud — soit dans ses relations avec les Juifs, ceux de La Mecque évidemment, soit en fréquentant les moines entre deux opérations commerciales, soit en écoutant les leçons particulières du fameux nestorien Sergius Bahira.

Cette exégèse, toute traditionnelle qu'elle soit, se traîne de-ci, de-là, à l'aveuglette et nous conduit, il faut bien le répéter, vers des conclusions éminemment sottes et ridicules.

Relisons donc ce texte lentement, sans aucune prévention. Nous sommes à Médine. Il s'agit d'infidèles. Ces infidèles font des copies du Livre arabe dont nous connaissons l'existence : *le Corab*. Ils copient surtout des extraits — (« vous cachez beaucoup du contenu de ce Livre ») —, nous allons voir dans quel but. Ce Livre, dit le rabbin, on ne doit pas le vendre comme de la vulgaire marchandise ! « C'est une écriture bénie », dit-il au verset suivant, « que nous avons fait descendre, déclarant vrais les messages antérieurs, afin que tu avertisses la Mère des Cités et ceux qui sont autour d'elle » (sour. VI, 92). Autrement dit, *le Corab* ne contient absolument rien de nouveau ; son message, révélé primitivement en hébreu, est connu depuis Moïse. Parler de l'Islam comme d'une d'une « nouvelle religion arabe » est une colossale supercherie.

De plus, ce v. 91, b, de la sour. VI, nous confirme une fois de plus que la rédaction du *Corab* est achevée, et que l'instillation prophétique qui aurait, d'après nos grands coranisants, succédé à une indigestion produite par une révélation globale, est une stupidité. Cela aussi, je tiens à le souligner ici pour qu'on y réfléchisse et que l'on recoure enfin à des explications sensées. *Le Corab*, adaptation arabe du Coran hébreu, est terminé avant la fuite à Médine, avant la composition du ch. VI des *Actes de l'Islam*, plus précisément à l'époque des sourates mecquoises XX et XXVI. Nous constatons à nouveau dans la sour. VI, 91 a et b et 92, que *le Corab* et le livre qui contient cette sourate VI sont deux œuvres différentes, écrites par le même homme, un Juif sans aucun doute possible ; ce sont les deux premiers volumes de la future bibliothèque arabe, à laquelle travailleront surtout les musulmanisés arabophones, c'est-à-dire les musulmanisés parlant arabe sans être eux-mêmes des Arabes, ce qu'il ne faut jamais oublier. De plus,

P'un de ces deux livres, le plus gênant pour les Arabes, disparaîtra bientôt.

Les infidèles donc, transcrivaient à Médine des extraits du *Coran*, qu'ils ne connaissaient que de fraîche date, et que leurs ancêtres avaient ignoré. Ils ont trouvé dans ces transcriptions matière à un nouveau commerce ; la sourate II nous le dit explicitement :

Sour. II, 73 a. — Parmi eux sont des gens du commun qui ne connaissent pas l'Écriture, (mais) seulement des chimères, et ne font que des conjectures...

Les coranisants pensent que Mohammed s'adresserait ici aux « Juifs médinois, liés par des alliances aux deux tribus polythéistes de Médine, les Aws et les Hazraj ». Une fois sur une piste, les grands savants imaginent une foule de choses pour justifier leurs manières de penser. C'est ce que nous voyons à présent. L'alliance des Juifs avec les païens est inventée là de toutes pièces pour expliquer un texte dont on a donné auparavant une fausse interprétation. Dans les versets 70-71, le rabbin rappelle la fausseté, l'hypocrisie des Arabes opportunistes :

70. Pouvez-vous ambitionner que (ces gens) croient avec vous, alors qu'une fraction parmi eux, qui entendait le Discours de Yahvé, le faussait ensuite sciemment, après l'avoir compris ?

Pour voir dans ces faussaires les Juifs de Médine, comme le font les commentateurs du « Coran », il nous faudrait supposer — et pour quelle raison ? — que les Juifs de Médine étaient des Juifs spéciaux, séparés des autres, formant une catégorie à part. Pourquoi tant de cabrioles, alors que la situation est parfaitement exprimée par les textes les plus authentiques ? Le rabbin s'adresse ici aux **Croyants, parmi lesquels il y a les vrais soumis, qui se sont placés sous la conduite de Mohammed, puis les hypocrites avec qui nous faisons toujours plus ample connaissance, puis les renégats, enfin les poltrons et les lâches.** Replaçons maintenant le v. 70, sour. II, dans son contexte historique et concret. Le rabbin s'adresse, non pas aux Juifs, aux enfants d'Israël, mais aux Arabes fermement convertis. Il les apostrophe ainsi : pouvez-vous réellement désirer et attendre que tous ces Arabes qui vous entourent s'adjoignent à votre communauté ? Ne voyez-vous pas le manège auquel se livrent certains d'entre eux ? Vous savez bien qu'ils ont d'abord fait semblant de croire aux révélations du Sinâï, puis qu'ils ont

faussé volontairement, sciemment, ces paroles de Yahwé qu'ils avaient comprises !

Juifs et chrétiens sont ici hors de cause. Nous n'avons ici qu'un seul Juif, c'est celui qui s'adresse à des Arabes croyants pour les mettre en garde contre d'autres Arabes qui se prétendent croyants, mais qui faussent la religion d'Israël.

Sour. II, 71. - - (Ambitionnerez-vous qu'ils croient avec vous) alors que, rencontrant ceux qui croient (*c'est-à-dire les Arabes ralliés au judaïsme*), ils leur disent : « Nous croyons », et que, seuls les uns avec les autres, ils (se) disent : entre-tiendrez-vous ces (convertis) de ce que Yahwé vous a octroyé afin qu'ils argumentent contre vous, après cela, auprès de votre Seigneur ? Eh quoi ! ne raisonnerez-vous point ? »

72. Eh quoi ! (ces hypocrites) ne savent-ils pas que Yahwé sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent ?

73. (Ambitionnerez-vous qu'ils croient) alors que parmi eux sont des Gentils qui ne connaissent point l'Écriture (mais) seulement des chimères, et (qui) ne font que des conjectures ?

Et le rabbin, après avoir demandé aux Croyants sincères de bien veiller à fermer l'entrée de leur communauté à ces gens dangereux, continue :

73 b Malheur à ceux qui écrivent le Livre de leurs mains, puis qui disent : « Ceci vient de Yahwé », afin de le troquer à faible prix ! Malheur à eux pour ce qu'ils se sont acquis. ! »

Ces versets complètent le tableau de *la lutte engagée entre les Arabes judaïsés et les non-croyants*. Le rabbin vitupère contre un commerce honteux. *Il y a des gens qui font du commerce avec le Livre des Révélations* ; ce n'est sûrement pas avec le Coran, livre hébreu. En cette langue, il n'aurait pu être vendu qu'aux Juifs. De plus, les Juifs n'avaient pas à faire entre eux une propagande pour ce Livre en assurant qu'il venait bien de Yahwé ; ils en étaient parfaitement convaincus. On ne comprendrait pas qu'un Juif, pour vendre la Bible à ses compatriotes, leur crie : « Achetez-la ! Elle vient de Yahwé ! » *Pareille interprétation n'a vraiment pas de sens. Il ne peut donc être question que du Corab, duplicata du Coran hébreu, écrit en arabe, et qui contient aussi la parole de Yahwé.* A juste titre on peut affirmer : « Ceci (= ce Corab) vient de Yahwé ». La situation est désormais très claire : à Médine, il y a des Arabes qui copient *le Corab* dans un but sacrilège. C'est la première fois que les Actes font mention de ce trafic. Pour saper

la base même de l'apostolat du rabbin, certains Infidèles, des Hypocrites, se sont procuré des copies authentiques du *Corab*. Ils en font des extraits, des copies faulives, volontairement travesties, et ils les vendent à bon marché en présentant leur marchandise comme révélation divine. Leurs camelots annoncent à qui veut l'entendre que ces feuillets de parchemin — qui présentaient sans doute au lecteur quelques drôleries — contiennent des paroles de Yahwé, descendues du ciel en droite ligne : « Achetez ce livre ! Il vient d'Allah ! C'est pas cher ! » Les commerçants font du commerce. Ils gagnent de l'argent, et cela leur suffit. Mais ils ne croient pas à la divinité du livre qu'ils vendent. Malheur à ces Hypocrites ! « Ceux qui cèlent des parties du Livre envoyé d'en Haut, et vendent le Livre (ainsi falsifié) pour un vil prix, se remplissent les entrailles de feu, et Yahwé ne leur parlera pas au Jour de la Résurrection. Il ne les purifiera pas, et ils auront un tourment cruel » (65).

Il est probable que des scribes publics s'étaient embauchés pour faire des copies du *Corab*. Ils cachaient ces copies falsifiées et, — peut-être par crainte des invectives publiques du rabbin —, ils les vendaient sous le manteau pour quelques pièces de monnaie : « Et quand Yahwé reçut l'alliance de ceux à qui a été donnée l'Écriture (66), (leur ordonnant) : « Montrez-la, certes, aux gens et ne la célez point ! », ils l'ont au contraire rejetée derrière leur dos et troquée à vil prix. Combien est détestable leur troc ! » (67).

(65) Sour. II, 169 ; voir aussi IX, 9 : « (Les Infidèles) ont troqué les enseignements de Yahwé à vil prix et ils ont écarté de son chemin ».

(66) Cette formule désigne les musulmanisés qui détiennent à présent une adaptation de la Tora ; le reproche du rabbin s'adresse spécialement aux Hypocrites.

(67) Sour. III, 181. — L'expression « rejeter la Tora derrière le dos » est typiquement biblique. Elle marque la révolte contre Yahwé et le mépris de sa Loi. Néhémie, rappelant le souvenir des grâces de Yahwé, les gloires et les déchéances d'Israël, écrit : « (nos pères) jetèrent Ta Loi derrière leur dos, ils tuèrent les prophètes qui avertissaient » (Néh. IX, 26). — Voir aussi, dans notre tome III, le chapitre sur les Juifs dans la Sourate V.

Il semble que des Juifs se soient également livrés à ce petit commerce qui s'avérait, en définitive d'un bon rapport, et qui, surtout, visait à empêcher les Arabes d'avoir accès à la Tora ; par jalousie pour leur privilège religieux, peut-être même par respect pour la Tora qu'ils estimaient ne pas devoir être mise entre les mains des Arabes, certains Juifs préféraient leur vendre des sornettes. Le rabbin leur rappelle que le *Corab* contient les enseignements de Yahwé, et que leur devoir de bons Juifs est de faire connaître la Vérité, au lieu de la camoufler : « O Fils d'Israël, ne soyez pas les premiers à être incrédules à ce nouveau message. Ne troquez pas mes enseignements à faible prix. Craignez-Moi. Ne travestissez pas la Vérité au moyen du Faux. Ne tenez point secrète la Vérité, alors que vous savez » (II, 38-39).

Remarquons, dans le v. 73, cette formule : « Les Infidèles ne font que des conjectures ». C'est un axiome affirmé clairement et fréquemment par le rabbin : les Juifs vivent dans la certitude, tandis que les idolâtres ne peuvent faire que des conjectures ; voir sour. XLV, 23 : « (Les impies) ont dit : « Il n'existe que cette vie immédiate. Nous mourons et nous vivons et seule la Fatalité nous fait périr ! » De cela ils n'ont nulle science. Ils ne font que conjectures ; *ibid.* 61, 67 : « Que suivent ceux qui, en dehors de Yahvé, prient des Associés ? » Ils ne suivent que conjectures et ne formulent qu'hypothèses ; voir aussi VI, 11 b : « Si tu obéis à la plupart de ceux qui sont sur la terre, ils l'égareront loin du Chemin de Yahvé. Ils ne suivent que conjectures et ne formulent qu'hypothèses ; *ibid.* 119 : « Dis (aux impies) : « avez-vous quelque science que vous nous exposeriez ? Vous ne suivez que conjectures et ne formulez qu'hypothèses ». — Cette même formule se retrouve dans les sourates médinoises ; voir II, 73 que nous avons cité plus haut ; voir III, 58-59.

Pour égarer les musulmanisés, **les Infidèles et les Hypocrites** ne se contentent pas de faire des fausses copies du *Corab*, de les vendre à vil prix en les faisant passer pour oracles de Yahvé, et d'y mêler le vrai avec le faux. Ils ont imaginé un autre stratagème pour troubler l'esprit de ces musulmanisés qui, à leurs yeux, sont des renégats vis-à-vis de la religion ancestrale. A côté de ces copies fantaisistes du *Corab*, les reporters, rimailleurs et chansonniers de l'époque **écrivent des contes plaisants qu'ils vendent sur la place publique pour détourner les esprits** des questions graves du moment. Il semble bien, en effet, que cette pratique ait déjà eu cours à la fin de la période mecquoise : « Parmi les Hommes, tel, dénué de science, achète de plaisants discours pour égarer hors du Chemin de Yahvé et pour prendre ce Chemin en raillerie » (sour. **XXXI, 5**). Il n'y a aucune raison pour que les railleurs de Médine aient cessé de parodier par « de plaisants discours » les enseignements du rabbin, ou ceux que Mohammed répétait sur ordre de son Maître ; il semble, au contraire, que les choses aient empiré, puisqu'on ne se contente plus de « railler le Chemin de Yahvé » : à côté de cette littérature grivoise, on voit apparaître des extraits falsifiés, de véritables défigurations du *Corab*.

Toutes ces luttes autour du Livre des Révélations sont l'indice qu'il se passe quelque chose de grave et d'important à Médine : ce Livre ne laisse personne indifférent ; on prend parti pour ou contre lui. En dépit de toutes les oppositions, l'apostolat du rabbin porte ses fruits ; les conversions continuent, et ceux qui sentent l'influence leur échapper au profit de Mohammed guidé par le rabbin sont ceux qui soutiennent avec le plus d'ardeur l'âpreté de cette lutte.

Depuis l'arrivée de Mohammed, de son instructeur juif, et du groupe des musulmanisés de La Mecque, le nombre des Croyants s'est considérablement accru ; la vie des médinois a reçu un choc ; la nouvelle communauté de ces musulmanisés et l'activité de leur chef sont devenus le centre d'intérêt. C'est un fait très significatif que, dans le tohu-bohu de Médine, Yahwé, la Tora de Moïse, le *Coran* qui n'en est que le duplicata, demeurent au centre des discussions. **L'Islam arabe est en marche. Il s'organise. Il se défend. Il attaque. Bientôt il s'imposera.**

INTRODUCTION

LE COMBAT DANS LE CHEMIN DE YAIWE

Le rabbin de La Mecque est un idéaliste qui travaille de toute son âme à faire subir, en quelque sorte, leur Exode spirituel aux tribus arabes, idolâtres et arriérées, au milieu desquelles la Providence l'a placé. Pour les Juifs, l'humanité est en route depuis la Création, depuis que l'homme, chassé de l'Eden par sa faute, est devenu un être errant qui cherche un lieu où se fixer pour y vivre dans l'abondance des biens terrestres et l'amitié divine. Ce but ne peut être atteint que par le rejet des idoles et la crainte de Yahwé. Les grands patriarches bibliques jalonnent l'histoire de l'humanité dans cette marche vers Dieu. Abraham marque une étape décisive, comme nous l'avons vu précédemment (t. III). Mais à partir de Moïse, cette marche de l'humanité se concrétise, se résume, se concentre, dans le peuple hébreu et juif. En secouant le joug de l'Egyptien, il a appris que le chemin de la liberté est aussi le Chemin de Yahwé. L'un ne va pas sans l'autre. S'écarter de la soumission à Yahwé, c'est sortir de son chemin ; du même coup, c'est se mettre à la merci des ennemis de Yahwé qui sont les mêmes que ceux d'Israël, tant du point de vue temporel que du point de vue spirituel. Tout l'Ancien Testament raconte l'apprentissage des fils d'Israël dans cette voie de la fidélité au Dieu Unique, Tout-Puissant, Créateur et Souverain Juge. Tout l'Ancien Testament résonne de l'appel à marcher dans les voies de Yahwé ; les psaumes implorent du Très-Haut la grâce de discerner ses voies ; les âmes pieuses chantent leur amour et leur reconnaissance pour cette **Loi qui trace le Chemin de Yahwé** ; le pénitent qui implore le pardon gémit de s'être écarté du Chemin de Yahwé.

Les coranisans qui n'ont jamais lu les livres juifs ne peuvent pas savoir cela. Ils ne peuvent rien comprendre à ce qui se passe au Hedjaz en cette première moitié du VII^e siècle, parce qu'ils ignorent que le langage, les expressions, la pensée, les sentiments religieux, qui s'étalent à longueur de versets dans les *Actes de l'Islam*, **sont un langage, des expressions, une pensée, des sentiments, spécifiquement juifs, que l'on rencontre à n'importe quelle page de la Bible.** C'est dans la mesure où Israël marchera avec constance dans le Chemin de Yahwé, qu'il entrera dans la Terre

Promise où coulent, en même temps que « le lait et le miel », la protection et l'amitié divines : « Je serai ton Dieu, et tu seras mon Peuple » (1). Le peuple juif reste toujours le peuple de Yahwé, c'est bien la pensée du rabbin. Mais sous la conduite d'Israël, toutes les nations doivent être amenées et guidées dans le Chemin de Yahwé. Toutes doivent observer la « Tora, qui est Direction et Lumière » (Sour. V, 18). Quand on a compris que tout cela était la règle des Juifs, bien des siècles avant que les Arabes n'en fussent instruits, la lecture des *Actes de l'Islam* ne présente plus de difficulté essentielle. Il devient parfaitement inutile de se tourmenter l'imagination et de tourmenter les textes. Relisons-les encore une fois, en notant au passage leur conformité avec la Bible, c'est-à-dire avec le Coran hébreu, seul Coran original.

Jusqu'aux débuts de l'installation à Médine, la « guerre sainte », pour les musulmanisés, n'était pas autre chose qu'une joute oratoire contre les idolâtres. Le combat dans le Chemin de Yahwé consiste à demeurer ferme dans la foi en Yahwé et à essayer de vivre de plus en plus à la manière juive, selon les enseignements de la Tora ou du Coran, qui sont la Voie droite, le sentier de rectitude (sour. XVI, 9) : « A Yahwé incombe le Droit Chemin ». Ceux qui ne croient pas au Jugement dernier s'écartent de ce Chemin, abusés par leurs propres conjectures et l'attrait des biens terrestres : « Voilà le terme de leur science ! En vérité, ton Seigneur connaît bien ceux qui se sont égarés de son Chemin, et il connaît bien ceux qui sont dans la bonne Direction » (sour. LIII, 31). Tout comme Moïse, chargé jadis de conduire les Hébreux dans le Chemin de Yahwé hors de la souillure des idoles, Mohammed est chargé aujourd'hui par Yahwé — et par le rabbin — de conduire les Arabes au vrai Dieu en suivant l'exemple des Juifs (2). Il appartient à chacun de répondre à cet appel, d'entendre cet « avertissement », car tout homme, bon ou mauvais, y est convié et répondra un jour devant Dieu de sa décision : « Quiconque voudra emprunter le Chemin vers son Seigneur » (sour. LXXIII, 15, 19). « Soit reconnaissant, soit ingrat. Nous avons conduit (l'Homme) dans le Chemin » ; l'homme n'a pas été créé mauvais, et Dieu s'est suffisamment manifesté pour que l'homme puisse connaître Ses voies ; en conséquence, l'infidèle sera puni et le bon, récompensé. (voir sour. LXXVI, 2-3). Certes, celui qui cherche Dieu le trouvera,

(1) Ezechiel, XIV, 11 : « Ainsi la Maison d'Israël ne s'éloignera plus de Moi, elle ne se souillera plus de tous ses péchés. Ils seront Mon peuple et Je serai leur Dieu, oracle du Seigneur Yahwé ».

(2) Psaume CII : « Il (Yahwé) a manifesté ses Voies à Moïse, ses œuvres aux enfants d'Israël ».

surtout s'il est humble ; il faut toujours se défier de l'orgueil qui risque d'éloigner de Dieu après qu'on l'a trouvé. Pour rester dans une juste appréciation de ses mérites, l'homme doit se souvenir sans cesse que la foi est une résultante de la collaboration divine et humaine : si l'homme est animé de bonne volonté, il reconnaîtra les signes éclatants de Yahwé dans sa Création, et il s'engagera sur son Chemin ; mais par ailleurs, cette bonne disposition de la volonté est déjà une grâce divine dont il faut remercier Celui qui sait tout et qui dirige tout par sa Sagesse infinie : « Quiconque voudra, **prendra un Chemin vers son Seigneur**, mais vous ne voudrez qu'autant que Yahwé voudra. En vérité, Yahwé est omniscient et sage ! » (sour. LXXVI, 29-30).

N'est-ce pas une pure prédication juive que nous entendons là ? Répondre à l'appel de Dieu est une grâce. Mais y persévérer en est une autre : « Le cœur de l'homme cherche sa voie, mais c'est Yahwé qui affermit ses voies » (Prov. XVI, 9), car il n'est pas toujours facile de résister aux sollicitations qui nous tirent hors de la bonne route, et l'on n'échappe pas à la surveillance jalouse de Dieu : « Toutes mes démarches, Il les connaît » (Job, XXIII, 10). « En vérité, (mon fils, dit le rabbin à Mohammed), ton Seigneur est très instruit de ceux qui errent loin de son Chemin et Il est très instruit de ceux qui sont dans la bonne direction » (sour. LXVIII, 7 ; LIII, 31). Rien n'échappe à son regard : « Seigneur, vous me sondez et vous me connaissez ; vous me connaissez quand je m'assieds et quand je me lève. Vous comprenez mes pensées de loin ; quand je marche et quand je me couche, vous observez, et vous faites attention à toutes mes voies. Quand la parole n'est pas encore sur ma langue, vous la connaissez déjà toute entière. Par derrière et par devant vous m'entourez, vous posez sur moi votre main » (Ps. CXXXVIII, 1-1). Il faut se défier de soi-même, mon fils, car la passion égare du Chemin. Nul n'est assuré de s'y tenir s'il ne veille attentivement sur son cœur. Considère l'exemple de notre saint roi David, si célèbre dans l'histoire des Juifs ; célèbre par la magnificence de son règne, mais aussi par la violence de ses passions et par les accents sublimes de son repentir : « Mentionne notre serviteur David si plein de faits et toujours en repentance... Il demanda pardon à son Seigneur, tomba prosterné et vint à résipiscence... O David ! Nous l'avons fait khalife sur la terre. Arbitre entre les hommes par le moyen de la Vérité ! Ne suis pas la passion car elle l'égarerait loin du Chemin de Yahwé. Or **ceux qui s'égarèrent loin du Chemin de Yahwé** ont un tourment terrible comme prix de ce qu'ils ont oublié, au Jour du Jugement » (sour. XXXVIII, 16-26). Le Psalmiste ne disait-il pas : « tous les sentiers de Yahwé sont amour et Vérité pour qui garde son alliance et ses préceptes ? » (Ps. XXV, 10 ; LXXXV, 10-11) ; et le prophète

Baruch : « Si tu avais marché dans la voie de Dieu, tu habiterais dans la paix pour toujours ? » (Bar. III, 13 ; voir Isaïe, XLVIII, 18). C'est certain, Mohammed ! Tous nos prophètes l'ont enseigné, toute la Tora, l'Écriture, le Coran de Moïse l'attestent : la voie de Dieu est Vérité. « Ceux qui auront été infidèles et se seront écartés du Chemin de Yahwé, nous leur infligerons tourment sur tourment » (sour. XVI, 90, 116).

Toi, Mohammed, tu es déjà sur ce Chemin depuis que tu as embrassé l'Islam. Tes compatriotes idolâtres s'obstinent à récuser les signes de Yahwé. Ils te raillent, refusent de t'écouter. Quand on leur dit : « Prosternez-vous devant le Bienfaiteur ! » ils répondent : « Qu'est-ce que le Bienfaiteur ? Nous prosternerons-nous sur ton ordre ? » ; et cela accroît leur répulsion !... (sour. XXV, 61). Ne te décourage pas, mon fils : « appuie-toi sur le Vivant qui ne saurait mourir » (XXV, 60). Et puis, tu sais bien qu'il ne dépend pas de toi de convertir tous les hommes. Ce serait une prétention insensée ! Ton rôle est seulement de répéter aux Arabes ce que je t'apprends sur notre belle religion ; tu n'as rien d'autre à faire que de leur raconter les signes merveilleux par lesquels Dieu a manifesté sa Puissance sur le monde, afin de les appeler dans son Chemin. Parmi les cotribules et les frères de race, tu es le premier bénéficiaire de ce Rappel ; c'est en toute clairvoyance que tu les invites à te suivre (sour. XII, 103, 104, 108). Certes, il y en a qui se ferment à l'Édification du Bienfaiteur ; ils s'éloignent de son Chemin et se croient bien guidés, alors que seul « **le Coran conduit au droit Chemin** » (sour. XVII, 9) ; en fait « c'est le Démon qui est leur guide » (voir sour. XLIII, 36-35). C'est lui qui pare la Vérité de fausses apparences (voir XXVII, 21 ; XLI, 30) afin d'aiguiller les hommes dans une mauvaise direction. Lorsque les infidèles te tournent le dos ostensiblement, avec mépris, lorsqu'ils t'insultent, laisse-les faire, Mohammed ; ne te décourage pas. Ils s'égareront dangereusement ; ils ne retrouveront pas leur Chemin, car c'est Yahwé lui-même qui a mis un voile sur leur cœur et une fissure dans leurs oreilles (voir sour. XVII, 47-52). Ils veulent rendre tortueuse la voie qui mène à Yahwé ; dans ce but, ils lui donnent des égaux (XIV, 3, 35). Demande-leur donc, à ton tour, de nommer ces associés ! Yahwé ne se connaît pas d'égaux ni de rivaux, mais tes contradicteurs les connaissent ; qu'ils aillent donc en décliner le nom devant Yahwé et Lui apprendre ce qu'il ne sait pas ! Quelle merveille, chers Mécquois ! Peut-être allez-vous inventer un nouveau langage pour instruire Yahwé ? Mais non, mon fils ; n'écoute pas ces gens-là ; ils se nourrissent d'illusions ; ils ont été écartés du Chemin, et ils l'ont été par Yahwé lui-même. Or, celui que Yahwé égare par punition est désarmé ; il n'a plus aucun directeur (voir sour. XIII, 33). Ces infidèles ne suivent que conjectures

et ne formulent qu'hypothèses ; ils s'égarèrent loin du Chemin de Yahwé (voir sour. IV, 116-117).

S'il fallait, comme le font nos grands coranisans, attribuer de tels discours à Mohammed, nous serions obligé de reconnaître que cet Arabe s'est diablement « enjuivé » ; il serait même beaucoup plus simple de conclure que Mohammed était juif ! Comment nos savants si pleins d'érudition, mais irréfléchis, n'ont-ils pas immédiatement reconnu cette pensée et ce vocabulaire ? J'en reste confondu. Les infidèles suivent un chemin tortueux, mais la soumission à Yahwé est une voie droite (sour. III, 41), c'est un **Chemin de Rectitude (sour. XL, 41)**, disent les *Actes de l'Islam*. La Bible ne parle pas autrement : « Yahwé est le Rocher, son œuvre est parfaite, car toutes ses voies sont le Droit. C'est un Dieu fidèle et sans iniquité. **Il est Rectitude et Justice** » (Deut. XXXII, 4 ; voir Job, I, 1, 8 ; Ps. XXV, 8 ; XCII, 16 ; Prov. XX, 21). « Droite est la parole de Yahwé, toutes ses œuvres sont Vérité. Il chérit la justice et le droit » (Ps. XXXIII, 1 ; CXIX, 137 ; Isaïe XXVI, 7). « Tes voies sont droites ; tous les jugements sont Vérité » (Daniel, III, 27). « Les voies de Yahwé sont droites. Les justes y marchent » (Osée, XIV, 10). Je n'en finirais pas de citer des références à l'Ancien Testament, au Coran hébreu. Mais, plus encore que des lambeaux de phrases ou des découpages à comparer, c'est tout un enseignement, tout un esprit, toute une vie ou un style de vie, que nous trouvons dans la Bible comme dans leur milieu original, et que nous retrouvons dans les *Actes de l'Islam* sous la forme d'une prédication qui appelle les Arabes à la conversion au judaïsme, et en même temps sous la forme d'une chronique qui raconte les péripéties de cette conversion. Il n'est pas question de retrouver toute la Bible dans les *Actes de l'Islam* ; mais **tout ce que contiennent les Actes, — sauf les polémiques anti-chrétiennes et les événements propres à La Mecque et à Médine —, se retrouve dans la Bible commentée à l'aide du Talmud, des légendes juives, et du folklore juif.** Nos fameux érudits ont souvent aperçu des similitudes de textes, mais ils s'en sont tenus là. Ils sont passés devant eux comme devant une galerie, regardant rapidement et d'un œil distrait. Ils ne sont pas entrés dans la boutique ; ils n'ont pas soupesé, ouvert le Livre dans lequel ces textes sont enchâssés ; ils n'ont pas médité ; on ne peut pas méditer en courant. Et l'âme de tout cet enseignement leur a échappé. Certains écrivains, très rares, qui n'étaient pas des critiques, mais qui ont lu les *Actes de l'Islam* à travers leur vaste connaissance de la Bible et de la littérature juive ont presque touché du doigt la vérité. J. et J. Tharaud, parlant de Mohammed, ont dit : « Mais qu'aurait-il à dire s'il n'avait eu, pour l'inspirer, l'esprit juif ? Et que resterait-il du Coran, si l'on supprimait tout ce qui

est emprunté à la Bible ? » (3). Rappelant que, dans le passé, plusieurs tribus arabes s'étaient déjà converties au judaïsme, les frères Tharaud ajoutent que « rien n'empêche de concevoir un Juif de génie judaïsant l'Arabie tout entière, et entraînant à sa suite les tribus du désert, comme allait faire Mahomet » (4). Ce Juif de génie, nous n'avons eu aucune peine à le trouver à la place de Mohammed; nous l'entendons tout au long des *Actes de l'Islam*. Le **pauvre Mohammed était bien incapable de lire la Bible**, qui n'était pas encore traduite en arabe au moment où nous entendons proclamer pour la première fois à La Mecque la transcendance absolue de Yahwé, et la menace d'un Jour terrible pour les idolâtres qui s'obstineront dans leur impiété. Le pauvre Mohammed avait assez de peine à apprendre en écoutant !

À Médine, où nous retrouvons son maître juif, un des plus grands de la *diaspora*. Mohammed verra son rôle se préciser. Les préoccupations du rabbin n'ont pas varié. Il faut amener à l'adoration du seul vrai Dieu les Arabes ; il faut leur inculquer le judaïsme. Mais la communauté des judaïsés s'étant étendue et renforcée, **l'objectif à atteindre sera la reconquête de La Mecque déclarée ville sainte des Arabes islamisés, et la réoccupation de la Ka'ba déclarée Temple de Yahwé à l'exclusion de toutes les idoles. Le « combat dans le chemin de Yahwé » conservera, certes, son aspect spirituel, mais il va se concrétiser extérieurement dans de véritables guerres, razzias, escarmouches, dont le but religieux sera un gage de récompense éternelle pour les musulmanisés qui s'y dévoueront corps et biens.** La « guerre sainte » inaugurée à La Mecque n'était pas très meurtrière ; les projectiles n'étaient que des versets du *Coran*. Mais elle contenait en germe le **combat dans le Chemin de Yahwé, la lutte à mort contre tous ceux qui s'opposent aux buts définis** par le rabbin. **Ce combat sera organisé sur le modèle de toutes les guerres saintes d'Israël.** Pour inciter les musulmanisés à combattre, le rabbin va leur citer **l'exemple du premier roi d'Israël.** Il n'en avait jamais parlé à La Mecque. Mais aujourd'hui à Médine, il y a quelque analogie entre certains traits de **l'histoire de Saül** et la situation de Mohammed. Chassé de chez lui avec un certain nombre de convertis, il se voit assigner par le rabbin la mission de **retourner dans sa ville à la tête d'une armée.** Bien sûr, cette armée ne peut être que victorieuse, puisque c'est l'armée de Yahwé. Mais la première expérience du rabbin dut être assez décevante, et le nombre des poltrons avait dû l'emporter sur celui des valeureux guerriers ! Tant qu'il s'agissait de faire des

(3) J. et J. THARAUD, *La Palestine*, éd. Alpina, Paris 1930, p. 111.

(4) *Ibid.*, p. 111.

projets, de palabrer sur la prochaine expédition, les fanfaronnades allaient bon train. Au moment de l'action, tout ce beau monde décampait à qui mieux mieux. Mais Yahwé les a repérés ! Écoute, Mohammed, n'as-tu pas remarqué ce trait de notre histoire (5).

217. n'as-tu point vu le Conseil des Fils d'Israël quand, postérieurement à Moïse, il dit à un de leurs prophètes : « Désigne-nous un roi ! nous combattrons dans le Chemin de Yahwé ! » (Ce prophète) dit : « S'il vous est prescrit de combattre, pourriez-vous ne pas combattre ? » — « Pourquoi », répondirent-ils, « ne combattrions-nous pas dans le Chemin de Yahwé, alors que nous avons été expulsés de notre habitat ainsi que nos fils ? » (Mais) quand il leur eut été prescrit de combattre; ils tournèrent le dos sauf un petit nombre d'entre eux. Yahwé connaît bien les Injustes (Sour. II).

Autre analogie : c'est la première fois, dans l'histoire des Arabes, qu'un individu, sans qualification spéciale, est choisi par un rabbin pour être mis à leur tête au nom de Yahwé, pour les unir sous son commandement, et donner à la nouvelle communauté ainsi formée une structure politico-religieuse qui avait toujours manqué aux Arabes. Mais pour l'instant, les riches idolâtres, n'apercevant pas encore tout le parti qu'ils pourraient tirer de cette situation, n'épargnent pas leurs sarcasmes méprisants à ce Mohammed qu'une riche juive a tiré du ruisseau et qui, en définitive, ne doit sa « promotion sociale » qu'aux Juifs. Les riches Arabes répugnent à reconnaître quelque autorité à Mohammed. Le rabbin a entendu leurs réflexions désobligeantes, c'est pourquoi il donne à Mohammed la réponse destinée à affermir sa conviction et son courage, lorsqu'il signale ce trait de l'histoire de Saül :

218. Le Prophète dit (au Conseil des Fils d'Israël) : « Yahwé vous a envoyé Saül comme roi ». — « Comment Saül aurait-il la royauté sur nous », répondirent-ils, alors que nous avons plus droit que lui à la royauté et qu'il n'a pas reçu grande largesse de bien ? » - - « Yahwé l'a élu sur vous », répondit (leur prophète), « et il lui a donné plus de grandeur (qu'à vous), pour ce qui touche la science et le corps. Yahwé donne sa royauté à qui Il veut. Yahwé est large et il sait tout » (sour. II).

(5) Cette réflexion laisserait supposer que le rabbin avait raconté l'histoire de Saül dans son *Corab*, ou que Mohammed avait pu en entendre maintes fois le récit à la synagogue.

Tu vois, Mohammed, notre premier roi n'a pas été mieux accueilli chez nous que tu ne l'es par tes frères de race. On a objecté la pauvreté de sa famille, l'humilité de sa naissance. Mais c'était un homme solide et craignant Dieu. La crainte de Yahvé est une excellente référence pour conduire les hommes ; c'est la première science. Et depuis des années je travaille à te transmettre cette science contenue dans nos saints Livres. Maintenant tu commences à être assez instruit pour prendre la tête de tes cotribules et faire ce que je t'indiquerai pour **assurer le triomphe du culte de Yahvé sur celui des vaines idoles.** Mais ne te décourage pas. Yahvé saura manifester qu'il te soutient. Ecoute les signes qu'il donna en faveur de Saül... Et le rabbin raconte quelques traits de l'histoire de Saül, destinés à montrer qu'en face d'ennemis nombreux et puissants, mais impies, **Yahvé sait donner la victoire à une petite armée, faible par le nombre et par les armes, mais forte par sa foi.** A ces signes merveilleux en faveur de Saül, le rabbin, parlant d'abondance, moins soucieux de précision historique que d'argumentation convaincante, mêle un petit épisode se rapportant aux exploits de Gédéon, antérieur à Saül. Après avoir rapporté la victoire de David au Goliath, le rabbin termine comme il a coutume de le faire lorsqu'il vient de citer un trait tiré des Livres Saints : « **Voilà les *aya* (c'est-à-dire les signes) de Yahvé.** Nous te les communiquons avec la Vérité » (II, 253).

Ainsi donc, Mohammed, ne te laisse pas désagréablement impressionner par ce que tu vois et ce que tu entends. Les autres apôtres de Yahvé, venus bien avant toi, n'ont pas été traités de meilleure manière. Tu vois des poltrons, des couards, des hypocrites prêts à te frapper dans le dos, des bédouins avides de butin mais absents des combats, des riches hostiles, orgueilleux et pleins de morgue. Patience ! Yahvé mettra de l'ordre en tout cela, en donnant la victoire à ceux qui le suivent. Que deviendrait le monde, s'il en était autrement ? Une immense corruption ! Or, Yahvé ne désire pas la perte du monde. Il est miséricordieux :

« Si Yahvé ne neutralisait pas une partie des Hommes par une autre, la terre serait corrompue. Mais Yahvé est Détenteur de la Faveur pour le monde » (II, 252).

Appelle donc au combat. Combattre les infidèles dans le Chemin de Yahvé, c'est combattre les suppôts du Démon (IV, 78). Bien sûr, comme je vous l'ai déjà enseigné, dit le rabbin aux Arabes, « tous les Croyants iront en Paradis ; mais **les combattants dans le Chemin de Yahvé seront mieux placés dans la hiérarchie céleste !** » (IV, 97, 76 ; III, 191-195). Il est bien normal que les croyants qui « **combattent de leurs biens et de leurs personnes**

« dans le Chemin de Yahwé » (XLIX, 15) obtiennent dans les frais jardins du Paradis une rémunération supérieure à celle des Croyants qui n'auront pas participé aux combats ! Quant aux infidèles et aux Hypocrites, Mohammed, leur refuge sera la Géhenne. Pas de pitié pour eux : « Combats-les durement » (LXVI, 9).

Nous nous acheminons ainsi vers un islam conquérant qui, au départ, a trouvé sa puissance dans la foi intense du rabbin et dans son génie organisateur. Mais bientôt, il faudra autre chose que la foi, pour mettre en branle des clans vivant dans l'aisance, ou des tribus peu empressées à risquer leurs biens et la vie de leurs membres ; l'islam sera propulsé, comme nous le verrons, par l'appât du butin, puis par l'esprit de domination, jusqu'au point où les historiens, prenant le relai des *Actes de l'Islam* qu'ils ont si peu compris, esquissent le tableau des rivalités sanglantes consécutives à la mort de Mohammed.

LE PELERINAGE

Le *Combat dans le Chemin Yahwé* ne perdra jamais son aspect spirituel et intérieur. Mais les nécessités de l'instauration de l'Islam en Arabie vont lui donner un autre sens, plus concret et politique; le sens d'un véritable combat à main armée, pour établir la suprématie de la religion juive qui doit éliminer pour toujours de cette contrée le polythéisme et le christianisme, ce dernier étant plus dangereux pour le judaïsme, -- et par conséquent plus abhorré --, que le polythéisme. En effet, comme le dit le P. Lamens : « Sans l'intervention de l'Islam, juifs et chrétiens auraient sans doute fini par se partager l'Arabie. Cette éventualité ne nous paraît pas pouvoir être sérieusement contestée » (6). En restituant à l'Islam sa véritable signification juive que nous révèle constamment la lecture des « *Actes de l'Islam* », nous mesurons le véritable enjeu de la bataille. Dans le conflit des grands empires qui s'affrontaient sur les rivages orientaux de la Méditerranée, le polythéisme mequois n'avait pas de grandes chances de survie, sans doctrine, sans morale et sans âme, face au judaïsme et au christianisme. Le rabbin de La Mecque avait eu l'avantage de **passer le premier à l'attaque, et l'habileté de se servir du nom d'Allah pour faire passer les Arabes de l'énothéisme vers le monothéisme juif concrétisé dans Yahwé** (7). Cependant, son entreprise apostolique ne fut pas de tout repos, et nous avons pu déjà constater que, si le monothéisme juif gagne du terrain, l'hégémonie juive rencontre une sérieuse opposition de la part des Arabes, opposition que le rabbin entend bien contourner en fixant sur Abraham l'origine de l'Islam mequois. A La Mecque, le sursaut arabe anti-juif s'est traduit par l'expulsion de Mohammed et des premiers judaïsés. A Médine, où la communauté juive est beaucoup plus importante encore qu'à La Mecque, le rabbin étend et organise sa conquête spirituelle. Il s'emploie à l'organiser sur des bases arabes; son leit-motiv : « **Obéissez à Yahwé et à l'Apôtre** » contient en lui-même l'anti-judaïsme des Arabes qui veulent être soumis à Yahwé sans obéir aux Juifs. Lorsque nous considérons l'Islam des Arabes après treize siècles d'histoire, en observant ce qu'il est advenu des Juifs dans ce contexte

(6) H. LAMMENS, S. J. *L'Arabie occidentale avant l'Hégire*, Les Juifs à La Mecque, p. 51.

(7) H. ZAKARIAS, *L'Islam entreprise juive*, t. I, p. 32-38.

islamique, nous nous demandons naturellement comment l'instructeur de Mohammed a-t-il pu commettre une si monumentale bévue, que la plupart des Juifs de Médine semblent bien avoir pressentie dès le départ. En effet, les Juifs comptaient se rendre maîtres des Arabes, tôt ou tard, par le seul jeu de leur supériorité intellectuelle et leur sens des affaires ; il n'était absolument pas nécessaire de leur communiquer la Tora, le Coran sacré ; c'était profaner le Livre Saint ; c'était jeter des perles devant les porcs. Sur le plan politique, les Juifs avaient raison. Ce ne fut pas le point de vue du rabbin de La Mecque. Ce dernier envisageait par-dessus tout le plan religieux ; pour lui, l'hégémonie juive devait s'ensuivre presque automatiquement. **Mais lorsqu'il s'avéra que les Arabes n'accepteraient jamais de se soumettre à Yahwé, ou plus exactement n'accepteraient jamais la religion juive si la condition *sine qua non* devait être la domination juive sur l'Arabie,** le choix du rabbin fut vite fait ; **il préféra soustraire l'autorité aux juifs,** plutôt que de renoncer à inculquer la religion juive aux Arabes ; car, **si les Arabes n'avaient pas reçu la religion juive, tôt ou tard, ils se seraient faits chrétiens.** Il donna donc l'autorité à Mohammed, avec les principes religieux de la Tora ; et nous pouvons constater aujourd'hui, en 1963, que ce rabbin fut le grand vainqueur dans toute cette affaire : partout où l'islam arabe a pénétré, il a fait échec au christianisme. Depuis 13 siècles, les musulmanisés, inconscients, continuent d'être les instruments du rabbin de La Mecque dans sa lutte anti-chrétienne. Politiquement libres du joug juif, ils sont religieusement enchaînés dans la poursuite d'un but et dans une organisation théocratique dont ils ne sont pas les maîtres. **Ce maître, c'est le Coran,** exactement les « *Actes de l'Islam* » composés par un juif à des fins bien précises. **Tant que ce livre demeurera la charte politique d'un peuple, ce peuple comme tel demeurera fermé à l'Évangile ;** voilà la grande réussite de l'apôtre juif de La Mecque.

Mais revenons à Médine où le rabbin se démène pour organiser la nouvelle communauté musulmanisée. Il va sans dire que c'est toujours la communauté juive qui lui sert de modèle ; il ne saurait y en avoir d'autre dans laquelle Yahwé soit plus et mieux honoré. Yahwé est partout présent. On peut et on doit le prier en tout temps et en tous lieux. Peu importe l'attitude corporelle si les circonstances ne permettent pas de se livrer aux prosternations qui sont l'attitude normale de l'adoration. « Faites bien vos prières ; en tous temps ; sur vos jambes ou montés, quand vous êtes en danger. Mais lorsque vous êtes en sécurité, reprenez les bonnes habitudes. Priez de la façon que Yahwé vous a apprise » (*par mon intermédiaire, évidemment*) -- « et que vous ne connaissiez pas

auparavant « (8) ; c'est-à-dire, priez à la manière juive, debout, inclinés, ou prosternés.

Le rabbin a imposé aussi aux musulmanisés **le jeûne du ramadan. Les Juifs l'observaient avant les Arabes, en souvenir du temps que Moïse passa sur le Sinai où il reçut la Tora**, qui est Direction pour le monde. Or, le don de ce Livre aux Arabes par le rabbin marque le plus grand événement de leur histoire religieuse l'événement comparable à celui des Juifs recevant la Tora. Il convient donc de le célébrer de la même façon, selon ce que Yahwé a prescrit ; cette marque de reconnaissance et de piété doit Lui être manifestée avec la même précision et les mêmes tolérances :

Sour. II. -- 179. O vous qui croyez! **le Jeûne vous a été prescrit comme il a été prescrit à ceux qui furent avant vous**, (espérant que) peut-être vous serez pieux.

180. (Jeûnez des jours complés ! (= un nombre de jours déterminés). Celui qui, parmi vous, sera malade ou en voyage (jeûnera) un nombre (égal) de jours. A ceux qui peuvent jeûner (mais ne le font point) incombe un rachat, la nourriture d'un pauvre ; quiconque fait volontairement un bien (plus grand), cela est un bien pour lui. Jeûner est un bien pour vous ! si vous vous trouvez savoir.

181. (Le mois de jeûne) est **le mois de ramadan dans lequel on a fait descendre la Révélation comme Direction** pour les Hommes et les Preuves de la Direction et de la Salvation. Quiconque verra de ses yeux la nouvelle lune, qu'il jeûne ce mois ! Celui qui, parmi vous, sera malade ou en voyage (jeûnera) un nombre (égal) d'autres jours : Yahwé veut pour vous de l'aise et ne veut pas de gêne. Achevez cette période (de jeûne) ! Magnifiez Yahwé par (gratitude) qu'il vous a dirigés ! Peut-être serez-vous reconnaissants !

A la prière et **au jeûne, le rabbin ajoute l'obligation du pèlerinage**. Bien entendu, le pèlerinage n'est pas une création de Moham-med ; encore moins une création des Juifs de La Mecque, ou du rabbin. Mais, dans le plan de celui-ci, **La Mecque et la Ka'ba doivent devenir le centre religieux de l'Arabie, la pièce maîtresse de l'Islam qui doit supplanter le polythéisme et étouffer le christia-**

(8) Sour. II, 239 240. Voir aussi sour. III, 188 : « (Ceux doués d'esprit) ...implorèrent Yahwé debout, accroupis ou couchés, (ils) méditent sur la création des cieux et de la terre... »

nisme dans la péninsule arabe. C'est toujours dans ces mêmes perspectives que le rabbin fait remonter l'institution du Pèlerinage à Abraham :

Sour. XXII. — 27. Et (raconte-leur Mohammed) quand Nous établimes, pour Abraham, l'emplacement du Temple, (en lui disant) : « Ne m'associe rien ! Purifie Mon Temple pour ceux qui accomplissent la circumambulation, ceux qui (prient) debout et (ceux) qui s'inclinent, prosternés !

28. Appelle, parmi les Hommes, au Pèlerinage ! Ils viendront à pied ou sur toute (monture) au flanc cave. Ils viendront par tout passage encaissé,

29. pour attester les dons qui leur ont été faits et invoquer le nom de Yahwé à des jours connus, sur des bêtes que (Yahwé) leur a attribuées. « Mangez de ces (bêtes) et nourrissez-(en) le miséreux et le besogneux ! »

30. Qu'ils mettent fin ensuite à leurs interdits ! Qu'ils s'acquittent de leurs vœux ! Qu'ils accomplissent la circumambulation autour du Temple Antique ».

En fondant l'obligation du pèlerinage sur les paroles que Yahwé aurait adressées à Abraham, le rabbin reste fidèle à sa tactique. Mais il n'innove rien en matière religieuse. Il se contente d'homologuer, en quelque sorte un usage préexistant, tout en rectifiant son orientation. Israël lui-même, au cours de sa longue histoire, avait souvent emprunté ses rites aux cultes païens des peuples qui l'avaient asservi ; il avait alors absorbé et assimilé ces rites. En l'occurrence, nous savons que, périodiquement, les caravanes de passage ou en formation à La Mecque, ainsi que les tribus nomades, se rassemblaient autour de la Ka'ba pour demander aux divinités la prospérité des entreprises commerciales (9). Chacun trouvait là occasion de réjouissances et de bonnes affaires ; les Juifs autant, et peut-être plus que les autres ; s'ils méprisaient l'idolâtrie et s'entendaient fort bien à railler le culte des cailloux, ils n'avaient garde de négliger les opérations économiques dont les cérémonies païennes étaient l'occasion. « La Mecque, ville bancable, centre de grosses spéculations commerciales, n'avait pu être négligée, perdue de vue par les Juifs de la *Diaspora médiévale*. Pareille incurie attesterait l'oubli de toutes les traditions, qui ont fait la force,

(9) Voir notre tome I, p. 24 et sq.

maintenu l'influence de cette race entreprenante. *Ubi cumque fuerit corpus, ibi congregabuntur et aquilae*. Nous pouvons, sans nous exposer au soupçon d'insinuations malveillantes, appliquer cet axiome évangélique à l'activité économique d'Israël. On est sûr de le trouver représenté partout où il y a des profits à réaliser...

...Au milieu de l'émiettement produit par l'anarchie arabe, du morcellement indéfini en tribus, d'une véritable poussière de clans, incessamment soulevés, se heurtant dans des luttes stériles, les Juifs, treize siècles avant la proclamation Balfour, avaient réalisé l'idéal *sioniste*. Ils formaient des groupes, cimentés par le lien religieux, par le sentiment d'une unité nationale, par la possession d'un territoire commun. Ce phénomène, unique dans l'histoire de la Sarracène d'avant l'Hégire, explique comment Hassân ibn Tâbit (10) a pu parler des « Juifs du Higâz ». Avec presque autant de raison, le poète ansârien aurait été autorisé à renverser les termes de ce rapport géographique et à mentionner le « Higâz des Juifs ».

Sur aucun autre point de l'Arabie — à l'exception peut-être du Yémen — les Juifs ne se rencontraient groupés en agglomérations plus compactes, plus florissantes » (11). Quand on constate, pendant la période étudiée ici, l'incapacité constante des Arabes nomades, des tribus bédouines, à assurer la fertilité ou la richesse commerciale d'un quelconque territoire d'Arabie, on est fondé à se demander si La Mecque, précisément en tant que « *ville bancable, centre de grosses spéculations commerciales, et agglomération florissante* », n'était pas devenue telle grâce à l'activité et à l'initiative des Juifs qui s'étaient installés, pour le mettre en valeur, sur ce carrefour des caravanes. En excluant de La Mecque la représentation juive, quelques lignes après avoir si nettement donné les raisons qui permettent d'affirmer la présence des Juifs en cette ville (12), il semble que Lammens contredise sa pensée profonde pour accorder un crédit exagéré à **la Sirâ**, qu'il a lui-même présentée comme **une compilation de récits les plus anti-historiques** qui soient.

Si le pèlerinage est une bonne affaire pour les Juifs, il est aussi un bon appoint pour les Mecquois arabes ; pour les riches qui organisaient les caravanes, jaloux de voir les Juifs encaisser le bénéfice des transactions commerciales ; pour les privilégiés chargés du service des « pèlerins » aux abords de la Ka'ba. Les péle-

(10) *Diran*, éd. Hirschfeld, 84, 2.

(11) H. LAMMENS, S. J., op. cit. p. 53-54.

(12) *Ibid.* p. 55 : « Le commerce et la vente du vin étaient une industrie exploitée par les Juifs d'Arabie. Ceux-ci ne paraissent pas avoir été représentés parmi les éléments de la population fixée à La Mecque » (!).

rins étaient une clientèle occasionnelle, véritable bénédiction pour les Mecquois. Nous ne devons pas perdre de vue ces considérations pour la suite des événements, car, en promettant les bonnes places autour de la Ka'ba aux seuls musulmanisés, le rabbin va sûrement renverser des situations fort lucratives en les faisant changer de mains. En suivant jusqu'au bout le plan du rabbin, toute la richesse de La Mecque doit inéluctablement tomber entre les mains des Juifs et des judaïsés. Les Bédouins, les riches, les hypocrites, dont nous apercevons les intrigues à Médine, se rendent parfaitement compte de cette situation. La « sincérité » de leur « conversion » ne trouvera pas de plus sûr fondement que leur désir de conserver ou d'acquérir leur part des biens terrestres, leur « parl de royauté », pour employer l'expression du rabbin. Tous ces gens-là en arrivent à la conclusion que, pour éliminer les Juifs, une seule chose leur reste à faire : se mettre dans le mouvement religieux en éliminant la direction juive, en attendant d'exterminer les Juifs eux-mêmes. Mais nous n'en sommes pas encore là, ni à Médine, ni à La Mecque.

Pour l'instant, nous entendons le rabbin s'adresser aux Croyants au sujet du pèlerinage: Il sait très bien que les aspirations religieuses des Arabes sont assez minces, vite submergées par des manifestations que le rabbin accable de son mépris. La prière des infidèles autour de la Ka'ba, dit-il, ne consiste qu'en trépidations stupides, danses, sifflements, battements de mains, criaileries qui ne riment à rien d'autre que de jouer, de se distraire, de s'étourdir (13). Toutes ces rondes, tournées, courses, stations, circumambulations, qui font partie des manœuvres processionnelles mecquoises doivent, aux yeux du rabbin, être complètement dépouillées de leur paganisme. Instruit par l'histoire de son propre peuple, le maître juif de Mohammed intégrera sans difficulté ces coutumes dans le culte de Yahwé. La grande supériorité d'Israël fut toujours de donner aux rites étrangers qu'il avait adoptés, un contenu spirituel authentique dont l'objet était le seul vrai Dieu, Yahwé ou, comme on disait en Arabe, Allah. Ce n'est qu'à partir du moment où la Ka'ba fut décrétée Temple de Yahwé fondé par Abraham (14), que le pèlerinage fut rendu obligatoire et rattaché lui-même à Abraham. Tout y devient sacré, les stations à la pierre et au rocher (as-Safâ et al-Marwa) comme le reste, puisque tout est un hommage à Yahwé.

Sour. II; 153. As-Safâ et al-Marwa sont parmi les choses sacrées de Yahwé, A quiconque fait le pèlerinage au Temple ou fait

(13) Voir sour. VIII, 35.

(14) Voir notre t. III, ch. III : La Mosquée Sacrée.

la *'Umra* (= petit pèlerinage, individuel et secondaire), nul grief s'il fait la circumambulation autour d'eux.

Pour quiconque accomplit (ce rite) volontairement, cela est bien, car Yahwé est omniscient et reconnaissant.

Procession et circumambulation sont des rites communs à tous les cultes sémitiques, ainsi que les divers rites de purification corporelle et vestimentaire. Israël avait eu ses processions et circumambulations en l'honneur de Yahwé, ses danses et ses chants. Le roi David, pendant la procession, dansait devant l'Arche d'Alliance. A l'occasion de la fête des Tentes, les Juifs montaient à Jérusalem en pèlerinage ; à l'époque du Nouveau Testament, la danse y avait encore sa place : les personnages importants et pieux de la communauté dansaient en chantant sur le parvis du Temple, en brandissant des torches allumées (15). Le maintien, chez les Arabes, de manifestations similaires ne posa donc au rabbin aucun problème particulier. Il donna aussi des instructions précises pour que ce pèlerinage devienne une action pieuse, sans hypocrisie, sans faux-fuyant ni truquage ; que les sacrifices exigés soient loyalement accomplis, dans le recueillement et dans la paix. Si quelque empêchement survient, il faudra compenser les rites omis par des bonnes œuvres et des actes de piété. Que l'on consacre au moins deux jours au pèlerinage ! C'est en effet une grande manifestation publique obligatoire en l'honneur de Yahwé ; c'est un culte solennel qui ne doit pas être expédié en quelques heures ; un minimum de temps est requis pour satisfaire à l'obligation :

Sour. **II; 192. Faites entièrement le Pèlerinage** et la *'Umra*, pour Yahwé. Si vous êtes empêchés, (libérez-vous) par ce qu'il vous sera aisé (de sacrifier) comme offrande ! Ne vous rasez point la tête avant que l'offrande ait atteint le lieu de son immolation ! A quiconque parmi vous sera malade ou atteint d'un mal affectant la tête, incombera rachat par un jeûne, une aumône ou un sacrifice rituel. Quand vous serez en sécurité, à quiconque fera usage de la *'Umra* jusqu'au Pèlerinage, incombera ce qu'il (lui) sera aisé (de sacrifier) comme offrande. Quiconque ne trouvera pas (à sacrifier), (se libérera) par un jeûne de trois jours durant le Pèlerinage et sept jours lors de son retour, soit dix jours entiers. Cela vaut (seulement) pour celui dont la famille n'est point présente dans **la Mosquée Sacrée**. Soyez pieux envers Yahwé et sachez que Yahwé est terrible en (Son) châtiment !

(15) Voir R. DE VAUX, o. p., *Les institutions de l'Ancien Testament*, tome II, p. 399.

193. Le Pèlerinage a lieu en des mois connus. Pour qui s'acquitte du Pèlerinage, nulle galanterie, nul libertinage, nulle discussion au cours du Pèlerinage. Quelque bien que vous fassiez, Yahwé le sait. Prenez un viatique ! car le meilleur viatique est la piété. Craignez-Moi, ô vous doués d'esprit !
194. Nul grief à vous faire, si vous recherchez une faveur de votre Seigneur (durant les cérémonies du Pèlerinage). Quand vous déferlez depuis 'Arafa, invoquez Yahwé, au Sanctuaire Sacré. Invoquez-Le pour prix qu'Il vous a dirigés, quoique avant cela, en vérité, vous ayez été certes parmi les Égarés !
195. Ensuite déferlez par où les gens déferlèrent et demandez pardon à Yahwé ! Yahwé est absolu et miséricordieux.
.....
199. Invoquez Yahwé en des jours comptés ! Quiconque se hâte, dans deux jours, nul péché sur lui ! quiconque s'attarde, nul péché sur lui. (Voilà) pour qui est pieux. Craignez Yahwé, car vers Yahwé vous serez rassemblés !

Chez les Arabes, musulmanisés ou non, il n'y eut jamais de caste sacerdotale ; rien qui pût faire penser aux Lévites, ou bien à la descendance d'Aaron. On désignait par le terme de *kâhin* les augures, devins, aruspices, que l'on interrogeait avant quelque expédition guerrière ou quelque razzia. Eux-mêmes étaient souvent des guerriers, compagnons de chefs de bandes, parfois chefs de bandes, parfois encore des sortes d'arbitres chargés de rendre un jugement équitable entre des gens qu'opposaient quelques conflits d'intérêts. Le nom de *kâhin* fait lui-même penser au nom hébreu du prêtre juif, le *cohen*. Le *cohen* pouvait être également chef, gouverneur, roi. Les fils de David pouvaient être appelés des *cohenim* ; de même tous les rois d'Israël, du fait qu'ayant la puissance théocratique, ils pouvaient ordonner des fêtes, faire des sacrifices, prophétiser à l'occasion (16). Aussi ne serions-nous pas étonnés que les Arabes aient emprunté aux Juifs d'Arabie le terme de *kâhin*.

S'il n'y eut jamais, chez les Arabes, de caste sacerdotale à la manière juive, encore moins peut-on y trouver quelque trace de sacerdoce comparable à celui du christianisme catholique. Pourtant, le fait que Mohammed est proclamé par le rabbin « apôtre de Yahwé » et chef de la communauté des musulmanisés, a échauffé l'imagination de quelques commentateurs musulmans à la pointe

(16) Voir S. CAHEN, *La Bible*, t. XIII, p. 251.

du progrès. Mohammed, à les entendre, serait une sorte de saint curé d'Ars. On ne peut certes pas lui attribuer tout à fait l'institution de la confession ; cependant, c'est lui qui en a établi et propagé l'usage à Médine. Et comme les Arabes de ce temps avaient une conscience infiniment délicate et scrupuleuse, ils se précipitaient avec une telle ferveur et un si grand enthousiasme dans le confessionnal de Mohammed, que c'était une véritable cohue. Le saint apôtre de Yahwé confessait à tour de bras. Le pauvre homme s'y épuisait ; comment résister à cette avalanche de pénitents ? Comment endiguer ce flot de confidences ? Que faire pour filtrer les gros poissons, et éloigner les porteurs de peccadilles qui ne venaient au confessionnal, — pieuse ruse —, que pour le plaisir de palabrer et de recueillir les précieuses admonitions de l'illustre prophète ? Pour résoudre ce problème de pastorale, Mohammed se plongea dans la prière et la méditation ; dans une puissante concentration de soi, probablement recouvert d'un manteau « ad hoc » selon une méthode dont les coranisants ont percé le secret, il se mit en contact direct avec Allah. Et un beau jour, sur un coup de génie, il fit descendre du ciel un verset dont l'astuce divine lui permit de **réglementer la confession des péchés**. Par quel moyen ? Tout simplement **en la faisant précéder d'une aumône pour les péchés, une sorte d'amende qu'il fallait verser** dans le tronc placé certainement devant le confessionnal. — Si vous avez lu le prétendu Coran, vous vous demandez sans doute où diable peut-on pêcher **pareil récit**. M. Hamidullah vous dit qu'il est condensé dans les versets suivants ; et vous pouvez l'en croire, car c'est un spécialiste :

Sour. LVIII; 13. **O vous qui croyez ! quand vous avez un entretien privé avec l'Apôtre, faites précéder cet entretien d'une aumône !** Ce sera bien et plus décent pour vous. Si vous ne trouvez (moyen de le faire)... Yahwé est absolu et miséricordieux.

14. **Appréhendez-vous de faire précéder d'aumônes votre entretien privé ?** Si vous ne vous exécutez pas et (si) Yahwé revient (de sa rigueur) contre vous, **accomplissez la Prière, donnez l'Aumône et obéissez à Yahwé et à son Apôtre !** Yahwé est bien informé de ce que vous faites (17).

(17) La véritable explication de ces versets est à réintégrer dans le cadre de notre ch. III, § II, p. 75 *Protocole pour Mohammed*. Quand à l'explication fantaisiste, voir M. HAMIDULLAH, *Le Coran*, LVIII, 12, p. 537. La perspicacité des exégètes musulmans ne s'arrête pas là. Ils trouvent encore dans le Coran l'encouragement au trafic touristique (*ibid.*, IX, 60), l'autorisation,

Une deuxième question peut monter à votre esprit pervers : pourquoi la confession des péchés est-elle inconnue, donc, en Islam ? C'est, dit en somme le même commentateur, parce que les exégètes musulmans n'ont jamais eu l'idée de l'y chercher ! Il est le premier à y avoir pensé à propos de ces deux versets. Adressons-lui nos plus vives félicitations et revenons aux choses sérieuses.

Il est tout à fait impensable qu'au VII^e siècle le rabbin instructeur de Mohammed ait conçu le projet de transmettre aux Arabes le sacerdoce juif inexistant. Depuis la ruine de Jérusalem et la destruction du Temple par les armées romaines en 70, toute l'organisation religieuse du judaïsme avait sombré dans cet effondrement national. Le Sanhédrin supprimé, les Grands Prêtres n'eurent pas de successeurs ; le souverain pontificat disparut dans la tourmente ; le sacerdoce perdit ses fonctions et fut éliminé de la direction du judaïsme qui passa entre les mains des scribes et des docteurs. Pour remplacer le Sanhédrin, rabbi Johanan ben Zakkai organisa à Jabné un Grand Conseil composé uniquement de rabbins pharisiens ; de nombreuses écoles, toujours formées de scribes et de docteurs de la secte pharisienne, se constituèrent en Palestine et au dehors, en Babylone, qui fixèrent définitivement la tradition juive dans les compilations appelées « *talmud de Jérusalem* » et « *talmud de Babylone* ». Les cadres de la nation juive dispersée furent donc formés de docteurs, de rabbins. La fonction de ces Maîtres de l'enseignement était d'ailleurs considérée par l'élite juive comme supérieure à celle du sacerdoce. Ce sont eux qui exerçaient l'influence prépondérante sur le peuple dont ils étaient les guides avant même l'ère chrétienne. Pour cette raison précisément, Jésus s'en prendra à eux plus d'une fois : « Sur la chaire de Moïse se sont assis les scribes et les pharisiens. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous disent ; mais ne vous conduisez pas d'après leur pratique ; car ils disent et ne font pas » (Mt. XXIII, 2-3). Pour rien au monde, ils n'auraient abandonné leurs prérogatives et leur influence. A plus forte raison, le rabbin de La Mecque ne pouvait songer à rétablir le sacerdoce juif, et à le rétablir chez les Arabes... ! A cette époque les rabbins estimaient, selon le texte de l'Exode, que le peuple juif tout entier est un peuple de prêtres pour l'humanité (18). Le sacerdoce n'avait donc pas à être transféré aux Ara-

pour les femmes, de se baigner sur les plages ; l'annonce des bombes atomiques ; la permission de se faire soigner par des médecins chrétiens, de recevoir du sang non musulman en transfusion sanguine ; et bien d'autres choses encore. — Nous nous proposons de faire une brillante carrière dans ce genre d'exégèse au cas où notre critique historique échouerait.

(18) Exode XIX, 1-8 ; « Je vous tiendrai pour un royaume de prêtres et une nation consacrée ».

bes, même convertis au judaïsme, six cents ans environ après son abolition en Israël. Le rabbin se borna, en quelque sorte, à judaïser les hommes et les coutumes. Dans l'A.T. les tribus nomades que l'on désigne sous le nom général d'arabes n'étaient pas assez riches pour offrir de l'encens et des aromates. Elles sacrifiaient des animaux devant une pierre dressée, à forme plus ou moins humaine, image ou symbole de la divinité. Le sang était recueilli dans une fosse creusée au pied de la stèle, et l'on en frottait celle-ci. La stèle, en hébreu *massébah*, portait en arabe le nom de *nusub*, ou *mansah*. Mais le point important, en tout cela, n'est pas l'immolation d'une bête ; le rabbin ne manque pas de le faire observer. S'il conserve ces rites, s'il les redresse, les rend obligatoires maintenant en l'honneur de Yahvé, il n'a qu'un seul but : former les Arabes musulmanisés à la vraie piété. Ce n'est pas, leur dit-il, la chair et le sang d'une bête qui peuvent, en eux-mêmes, atteindre Yahvé ; ce sont les sentiments humbles et pieux de celui qui offre le sacrifice :

Sour. XXII, 37. Pour vous, Nous avons placé les animaux sacrifiés, parmi les choses sacrées de Yahvé. Un bien s'y trouve pour vous. Invoquez sur eux, vivants (?) le nom de Yahvé! Quand ils sont sans vie, mangez-en et nourrissez-en l'impécunieux et le démuné. Ainsi vous ont été livrées (ces victimes, espérant que) peut-être vous serez reconnaissants.

38. Ni leurs chairs ni leur sang n'atteindront Yahvé, mais la piété, de votre part, l'atteindra. Ainsi (ces victimes) vous ont été livrées pour que vous proclamiez la grandeur de Yahvé, en reconnaissance de ce qu'Il vous a accordé.

Enfin, si le rabbin fait du Pèlerinage une obligation pour tout croyant, s'il en règle si minutieusement les rites, c'est parce qu'il connaît l'importance d'une telle pratique pour maintenir par la suite l'unité des croyants. Les Arabes n'avaient jamais soupçonné qu'une religion universelle put être à leur portée ; ils n'avaient rien conçu d'autre que des cultes, rites, superstitions, dans les limites du clan ou de la tribu. Le rabbin, lui, bénéficie d'une autre expérience : celle de son peuple. Le mot hébreu, *hâg*, dont il se sert pour désigner le pèlerinage arabe, était réservé aux trois grandes fêtes de pèlerinages juifs : celle des Azymes, celle des Semaines, et la fête des Tentes (19). Maintenant que le rabbin a bien défini les

(19) La racine hébraïque de *hâg* signifie : danser, tournoyer. Allusion aux rites des anciens pèlerinages juifs.

traits qu'il veut donner à l'islam arabe, fils de l'islam juif, il édifie ses structures, afin de lui insuffler vie et vigueur. Les Arabes n'auront qu'un seul Dieu, Yahwé ; un seul chef qui leur transmettra les ordres de Yahwé : Mohammed, **une capitale religieuse, La Mecque ; un seul Temple, dédié à Yahwé : la Ka'ba.** Et pour marquer cette unité, chaque année le Pèlerinage rassemblera en une grandiose manifestation tous les musulmanisés, à qui doivent désormais appartenir tous les privilèges. Nous ne voyons en cela aucune trace du génie religieux de Mohammed. Il nous suffit d'ouvrir la Bible pour comprendre les intentions du rabbin ; lorsque le roi Josias, au VII^e siècle avant J.-C., voulut réformer le culte et le centraliser à Jérusalem, il invoqua la législation du Deutéronome :

« Vous abolirez tous les lieux où les peuples que vous déposédez auront servi leurs dieux...; vous démolirez leurs autels, briserez leurs stèles, abattrez leurs pieux sacrés, brûlerez au feu les images sculptées de leurs dieux, et vous abolirez leur nom en ce lieu.

A l'égard de Yahwé votre Dieu vous agirez d'autre sorte. Vous ne viendrez trouver Yahwé votre Dieu qu'au lieu choisi par Lui, entre toutes vos tribus, pour y placer son Nom et l'y faire habiter. Vous y apporterez vos holocaustes et vos sacrifices, vos dîmes et les présents de vos mains, vos offrandes volontaires et vos offrandes volontaires, les premiers nés de votre gros et de votre petit bétail, vous y mangerez en présence de Yahwé votre Dieu et vous vous réjouirez de tout ce que vos mains auront apporté, vous et vos maisons, bénis de Yahwé votre Dieu » (Deut. XII, 2-8). - Voir aussi la plainte de Tobie : « Bien des fois, j'étais absolument seul à venir en pèlerinage à Jérusalem, pour satisfaire à la loi qui oblige tout Israël à perpétuité » (Tob. I, 6). - Et encore Deut. XVI, 16-17 : « Trois fois par an, on enverra tous les mâles de chez toi, devant Yahwé ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi : à la fête des Azymes, à la fête des Semaines, à la fête des Tentés. Aucun ne se présentera les mains vides devant Yahwé ; mais chacun donnera à la mesure de la bénédiction que Yahwé ton Dieu l'aura donnée ».

Le passage que nous avons souligné fera comprendre combien la légende d'Abraham fondateur de La Mecque et de la Ka'ba vint à point pour servir les plans du rabbin. Celui-ci ne cherche pas son inspiration ailleurs que dans la Tora ; c'est elle qui trace le chemin à suivre. Les Arabes judaïsés n'ont qu'à suivre l'exemple des anciens Juifs. Tout comme le Temple de Jérusalem avait été le lieu choisi par Yahwé pour être le centre de l'unité religieuse et politique d'Israël, de même la Ka'ba de La Mecque, lieu choisi autrefois

par Yahwé pour que les habitants du désert viennent y invoquer Son Nom, doit être nettoyée des idoles qui l'encombrent pour devenir l'habitable du seul vrai Dieu dont toutes les tribus devront désormais observer la Loi. C'est ainsi que se créera et se maintiendra l'unité arabe, façonnée sur le modèle de l'unité juive. Il est donc urgent d'entreprendre la lutte contre les infidèles, de reconquérir La Mecque, de réoccuper la Ka'ba.

CHAPITRE I
LA GUERRE MEDINOISE

LIVRE VIII

L'ISLAM ARABE EN MARCHE
LA GUERRE
LA RECONQUÊTE DE LA KA'BA

A. — PERIODE DE 622 à 627 (approximativement)

1. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

L'hégire n'avait pas été un départ volontaire, ni une promenade d'agrément. Ce fut une fuite consécutive à une réaction hostile, à une expulsion. C'est ce que nous laisse clairement entrevoir ce verset de la sourate III :

191. Ceux donc qui ont émigré, qui ont été expulsés de leur habitat, qui ont été molestés dans Mon Chemin, ont combattu et ont été tués, J'effacerai pour eux leurs mauvaises actions et Je les ferai entrer dans les Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux.

Nous sommes loin de la « guerre sainte » du début de la période mecquoise. Le rabbin encourageait alors Mohammed à lutter, certes, contre les idolâtres : « N'obéis pas aux incroyants, mais combats-les avec force dans un combat plein d'ardeur » (1). Mais on n'entendait pas encore le bruit des cimenterres. Il est hors de doute qu'à l'époque mecquoise, de violentes querelles s'élevèrent entre Arabes judaïsés et Arabes idolâtres. Nous avons raconté dans notre 2^e volume toutes les insultes dont se gratifièrent les deux partis. Ce ne fut pas une guerre à proprement parler. L'état de guerre débuta par l'expulsion des musulmanisés et la volonté de ces derniers, réfugiés à Médine, de rentrer chez eux et de faire de la Ka'ba leur centre de culte à Yahwé. Si les légendes relatives à la construction de la Ka'ba par Abraham avaient cours avant l'apostolat du rabbin, nous devrions conclure qu'elles n'étaient pas acceptées par tous les Arabes car, à moins de s'avouer publiquement renégats, les idolâtres ne pouvaient accepter ces légendes monothéistes, contraires à leur culte des idoles. C'est pourquoi nous sommes

(1) Sour. XXV, 54 ; voir H. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. II, p. 233-235.

fortement enclin à penser que ces légendes ont pu être lancées dans le public par le rabbin lui-même. Elles favorisèrent singulièrement son apostolat dont un des points principaux consistait à établir à la Ka'ba le centre du culte de Yahwé ; elles le favorisèrent même trop bien, à un point crucial de sa carrière, pour que nous voyions là un simple effet du hasard, qui aurait fait surgir à point nommé ces « souvenirs » de « l'extraordinaire mémoire des orientaux » ! Un habit si bien ajusté nous fait penser naturellement à un excellent tailleur.

Admettons, sans preuve décisive, que l'expulsion des musulmanisés ait eu lieu en 622. Admettons dans les mêmes conditions que Mohammed soit mort en 632. Nous avons donc une période de dix ans qu'il faut essayer de comprendre. Pour toute documentation, deux sources d'information s'offrent à nous : 1° la *Sira* ; 2° les *Actes de l'Islam*.

La Sira est le recueil le plus inepte qu'on ait jamais écrit sur un sujet d'histoire. Depuis Lammens, tout le monde (2) est d'accord pour qualifier cette compilation de fables, de document anti-historique. Blachère partage ce jugement. « La Tradition biographique », écrit-il au sujet de la mort de Mohammed, « est prodigue de données sur les derniers jours du fondateur de l'Islamisme. Et pourtant, on relève tant de contradictions, tant d'obscurités, voire parfois tant de silence dans ses récits, que l'historien doit avouer n'être pas beaucoup mieux renseigné sur la fin de Mahomet que sur sa naissance » (3). Tous les historiens sont actuellement unanimes à reconnaître que la *Sira* et la Tradition ne peuvent servir de base sérieuse pour la reconstitution historique de la vie de Mohammed, de son apostolat, et des origines de l'Islam. *Sira*, Tradition, Haditz, peuvent être indifféremment classés dans le genre « racontars ». Ce n'est certainement pas sur ces racontars qu'un historien peut s'appuyer s'il veut chercher à comprendre le thème islamique. Quant à nous, nous n'avons tenu aucun compte de ces données fantaisistes pour la période mecquoise. Nous sommes parfaitement résolus à n'en faire aucun cas pour la période médinoise. Les jeunes coranisants à l'esprit libre pourraient avantageusement s'attaquer au problème de la valeur historique de la *Sira* et des Haditz. On ne peut pas vivre indéfiniment et aveuglément sur ces données fantaisistes, très souvent stupides. Nous les citons parfois pour l'amusement du lecteur bien équilibré, mais il est extrêmement affligeant de penser que quatre cent millions d'hommes sont intoxiqués et fanatisés par de telles balivernes.

(2) Sauf les musulmans, bien entendu.

(3) BLACHÈRE, *Le Problème de Mahomet*, p. 127-128.

Nous persévérons donc dans l'application de notre méthode, c'est-à-dire dans la lecture exégétique des *Actes de l'Islam*, qui représentent pour nous le seul et unique document vraiment historique, dans l'ensemble, sur les origines de l'Islam arabe à La Mecque, et sur son développement à Médine. Nous nous laissons simplement conduire par les textes, évitant de leur faire dire ce qu'ils ne contiennent pas et, par conséquent, de les pressurer pour les faire entrer dans le cadre des données traditionnelles.

Les coranisants ont totalement manqué l'histoire de l'Islam à Médine, parce qu'ils ont pris un faux départ.

— Les uns, avant même d'aborder l'analyse des textes, imaginent que toute cette histoire médinoise a été conduite par Mohammed lui-même. Sans doute, — disent-ils — Mohammed n'aurait pas conçu du jour au lendemain un plan d'action bien défini, après son expulsion de La Mecque. Mais étant supérieurement intelligent, il aurait modelé sa façon d'agir sur une observation adroite des événements... Tout cela n'est qu'un verbiage sans consistance. On peut dire n'importe quoi dès que l'on abandonne les textes.

— Pour d'autres coranisants, Mohammed établit tout de suite un plan parfaitement défini.

Les uns et les autres n'ont oublié qu'un seul point ; c'est que, d'après les *Actes de l'Islam*, Mohammed n'apparaît jamais comme agissant de son propre chef. Quand il semble agir personnellement, redoublons d'attention, scrutons bien les textes ; nous apercevrons alors, à quelques versets de distance, d'une façon claire, le rabbin tirant les ficelles ; et partout, nous rencontrons sa pensée. Nous l'avons vu dans un volume précédent, Mohammed n'a jamais eu de plan personnel ni pour convertir les Arabes au judaïsme, ni pour organiser la société arabe sur le modèle de la société juive. Il a été façonné par un Juif. A Médine, s'il devient chef de la communauté des musulmanisés, il n'agira jamais que sous la direction de son maître. Mohammed n'a jamais été un chef à proprement parler. Durant toute sa vie apostolique, il ne fut qu'un contre-maître.

La seconde erreur des coranisants, c'est d'avoir cru que Mohammed, à Médine, avait voulu rallier les Juifs à l'Islam. C'est tout simplement grotesque. En affirmant pareille sottise, ces coranisants démontrent d'une façon indubitable qu'ils n'ont rien compris aux origines historiques de l'Islam. L'Islam, nous le savons à présent, c'est la religion des Juifs soumis à Yahwé. Le rabbin lui-même divise cette histoire en deux parties : les musulmans anté-mosaïques, avant la promulgation de la Tora ; puis les musulmans explicitement soumis à la Loi, depuis Moïse. Musulmans anté et post-mosaïques ont ceci de commun, qu'ils sont tous Hébreux ou Juifs. Dans l'histoire de l'Islamisme, les Juifs sont, pour ainsi dire, les

premiers analogues (1). **L'Islam se définit essentiellement par la soumission au Dieu Tout-Puissant.**

Dire par conséquent qu'à Médine Mohammed s'efforcera d'attirer les Juifs à l'Islam, c'est une absurdité incommensurable. Mohammed, qui avait tout reçu — et qui recevait encore tout — des Juifs, n'avait rien à leur apprendre ; il n'avait pas à les séduire pour les attirer dans sa communauté de musulmanisés. Avancer de tels propos, c'est avouer une totale ignorance des problèmes coranique et islamique.

Les coranisants ont encore échoué par la méthode qu'ils ont choisie et appliquée. Ils ont commencé par ingurgiter courageusement les insipides historiètes des commentateurs arabes ; historiètes qu'ils n'ont pu contrôler, parce qu'elles sont, de fait, incontrôlables. Une fois saturés de ce fatras, ils ont entrepris la lecture du Pseudo-Coran, persuadés qu'il fallait absolument y trouver confirmation de tous les racontars (*haditz*) de la Tradition musulmane. Cette confirmation, ils l'ont toujours trouvée exactement comme on trouve tout ce qu'on veut dans les « prophéties de Nostradamus ». Ils sont arrivés ainsi à **fabriquer sur Mohammed tous les romans biographiques que nous connaissons ; ce ne sont vraiment que des romans, même s'ils ont été composés par d'authentiques arabisants tels que Gaudefroy-Demombynes qui, tout en étant compétents dans leur spécialité linguistique, n'en ignoraient pas moins les exigences critiques de la méthode historique, à laquelle nous demeurerons fidèle** pour essayer de dégager un peu de vérité dans les 18 sourates médinoises.

Évidemment, le résultat de notre exposé sera plus austère, moins cinématographique. Il y gagnera cependant en vérité historique ; cela seul nous importe.

(1) Les Craignant-Dieu, les humbles, les pieux, les pauvres de Yahwé, les soumis avec confiance, désignent d'abord les Juifs. C'est ce qu'a très bien noté A. GELIS, *Les Pauvres de Yahwé*, p. 76-77, en remarquant que « le premier, J. Van der Ploëg a esquissé un rapprochement suggestif entre *anaw* (pauvre) et *muslim* (soumis) » (in *Les pauvres d'Israël*, dans *Oudtestamentische Studiën*, VII, p. 267). « Le Coran cherche à fonder son mouvement religieux dans une attitude de soumission humble et confiante qui répugnerait au tempérament naturel de l'âme arabe. « Et il a regardé Abraham comme le type de l'homme religieux, le *muslim*, le soumis-à-Dieu dans la foi à sa Révélation. La paternité de cette dénomination y est même attribuée au patriarche ». Voir sour. XXII, 77 : « Il (Abraham) vous a nommés *al-muslimi*, auparavant et en cette Révélation... »

LA GUERRE

2. — PREMIERS BRUTS DE GUERRE. LOI DU TALION ET PARTAGE DU BUTIN.

C'est dans la sourate II, que pour la première fois, nous entendons des bruits de guerre. Écoutons les paroles du rabbin :

148. O vous qui croyez ! Demandez aide à la constance et à la Prière. Yahwé est avec les constants.

149. Ne dites point de ceux qui sont tués dans le Chemin de Yahwé (5) : « (Ils sont) morts ». Non point. (Ils sont) vivants, mais vous ne (le) pressentez pas.

150. Certes, nous vous éprouverons par un peu de crainte, de faim et de diminution dans vos biens, vos personnes et vos fruits ! Mais fais gracieuse annonce aux Constants

151. qui, atteints par un coup du sort, disent : « Nous sommes à Yahwé et à Lui nous revenons ! »

152. Sur ceux-là, des bénédictions et une miséricorde de la part leur Seigneur ! Ceux-là sont dans la bonne direction (6).

Le rabbin s'adresse aux Arabes, aux Arabes musulmanisés et bien établis dans leur foi au Dieu d'Israël. Parmi eux, plusieurs sont déjà morts pour leur foi. Non, ils ne sont pas morts. Vous savez que vous venez de Dieu et que vous retournez à Dieu. Ils ne sont pas morts. Ils ne sont pas anéantis. Ils sont retournés vers Yahwé, vers la Vie qui ne finit pas. Ce n'est pas tout. Je vous promets d'autres épreuves encore : Vous souffrirez dans vos personnes et dans vos biens, mais soyez constants. La récompense, une récompense suprême et sans fin, couronnera vos souffrances. L'important est de mourir fidèles à votre foi. « Ceux qui sont infidèles et qui meurent infidèles, sur ceux-là, la malédiction de Yahwé, de ses Anges et des hommes, ensemble, malédiction qu'ils subiront,

(5) Certains commentateurs ont voulu voir ici une allusion au combat de Ohod en 625. Mais quelle preuve a-t-on pour appuyer cette assertion ? Voir plus loin p. 167 et sq.

(6) Sour. II, 148-152.

immortels, sans que le Tourment soit allégé pour eux et sans qu'il leur soit donné d'attendre » (7).

L'enseignement dogmatique du rabbin ne varie pas : le grand problème de la vie, c'est la foi au Dieu Unique, Dieu Unique qui s'est révélé à Moïse sur le Mont-Sinaï, la foi en la Résurrection et au Jugement Dernier qui attribuera à chaque homme ce qui lui est dû : bonheur ou tourment. Mais **une notion nouvelle s'ajoute à Médine dans les prédications et conseils du rabbin : soyez constants et prouvez votre foi jusqu'à la perte de vos biens et même jusqu'au sacrifice de votre vie actuelle !**

Un fait est certain : dès le début de l'émigration à Médine, on se bat, il y a même des morts. Ce sont les Arabes musulmanisés qui se battent et les *Actes de l'Islam médinois* nous relatent la **première oraison funèbre** du rabbin, pour célébrer une première victime de la foi. Il faut se résoudre en lisant les *Actes* à ne découvrir le détail des faits que petit à petit. Le rabbin n'a pas composé son livre selon les méthodes classiques actuelles. Il procède par bribes, par morceaux de réalité. Si nous sommes certains que les musulmanisés se battent, nous ignorons encore, cependant, l'identité de leurs adversaires. Mais nous ne tarderons pas à les connaître .

186. **Combattez dans le chemin de Yahwé** ceux qui vous combattent, mais ne soyez pas transgresseurs !
Yahwé n'aime pas les transgresseurs.

187. **Tuez-les partout où vous les atteindrez ! Expulsez-les d'où ils vous ont expulsés.** La persécution des Croyants est pire que le meurtre. Toutefois, ne les combattez point près de la Mosquée Sacrée avant qu'ils vous y aient combattus. S'il vous y combattent, **tuez-les** ! Telle est la récompense des Infidèles.

Devant les longues dissertations des coranisants pour démontrer le caractère tolérant de l'Islam, on a le droit après avoir lu ces deux derniers versets, de demeurer très sceptique. Non seulement **l'Islam arabe n'est pas indulgent ni tolérant**, mais il est même, à l'instar de l'Islam juif, très vindicatif, vis-à-vis de ceux qui n'admettent pas sa foi : « Tuez-les partout où vous les atteindrez », dit le rabbin aux musulmanisés arabes.

Quels sont ces adversaires voués à la vindicte des musulmanisés ? Le rabbin les désigne par une périphrase : « Expulsez-les

(7) Sour. II, 156-157.

d'où ils vous ont expulsés », c'est-à-dire, évidemment, expulsez-les de La Mecque. Les musulmanisés de Médine doivent donc retourner à la Mecque et en expulser les polythéistes de la Ka'ba, de façon à se rendre eux-mêmes maîtres incontestés de la place, afin d'y installer le culte de Yahwé. Pour comprendre la plénitude de ces deux versets, il faudrait les méditer longuement. Quel changement de situation ne supposent-ils pas ? Les musulmanisés ont été chassés de La Mecque, mais à peine arrivés à Médine, le rabbin leur donne comme objectif de retourner dans leur ville natale, de s'en rendre maîtres et de faire de cette cité le centre de leur nouvelle religion. Les musulmanisés doivent s'emparer de la Ka'ba, la transformer en sanctuaire sacré ; si cet objectif est atteint, la Ka'ba sera vouée au culte du Dieu Unique, du Dieu d'Israël. Ce faisant les musulmanisés arabes attesteront la victoire de la Vérité sur les idolâtres et, du même coup, ils se sépareront de la fraction des Juifs médinois qui ne veulent à aucun prix recueillir dans leur synagogues ces musulmanisés qui, pour eux, demeureront toujours des demi-frères, sinon des faux-frères. La guerre contre les polythéistes mecquois a donc un double but : assurer la revanche des musulmanisés arabes contre les idolâtres, et en même temps assurer par cette séparation d'avec Médine, leur séparation d'avec une certaine clique de Juifs, c'est-à-dire conquérir leur pleine autonomie. La Ka'ba au lieu de rester un temple d'idoles, retrouvera sa destination originelle, telle qu'on la concevait dans certains milieux arabes, le milieu principalement des Croyants : temple sacré et centre d'adoration de Yahwé. Les musulmanisés n'auront jamais d'autre religion que le judaïsme, mais ce judaïsme, ils le pratiqueront dans leur propre cérémonial. L'Islam de Médine va pour ainsi dire s'afficher ouvertement comme un Islam authentiquement arabe, en face de l'Islam juif.

Reprenez La Mecque d'où les infidèles vous ont expulsés ! Tuez les infidèles partout où vous les trouverez. Le but de cette guerre est d'établir, ou plus exactement, selon la légende, de rétablir dans la Ka'ba le culte de Yahwé : « Combattez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que le culte soit rendu à Yahwé » (8).

Évitez, par conséquent, de combattre près du Temple sacré, c'est-à-dire près de la Ka'ba qui doit, par votre conquête, redevenir le temple de Yahwé. S'ils vous combattent auprès de la Ka'ba tuez-les, s'ils cessent de vous combattre, arrêtez vos coups. C'est la loi du talion qui doit régir votre attitude, coup pour coup ;

(8) Sour. : II, 189 — pour le culte rendu à Yahwé, voir plus loin, p. 152 et sq.

mois sacré contre mois sacré. Les infidèles vont ont combatus pendant le mois sacré, agissez de même vis-à-vis d'eux.

Cette loi du talion est strictement israélite. Elle avait pour but d'empêcher de laisser libre cours à la vindicte passionnelle. Nous la regardons généralement sous l'aspect de la vengeance ; c'est exact, mais il s'agit essentiellement de couper les excès de cette vengeance, de limiter la colère vindicative ; « Lorsque des hommes au cours d'une rixe, bousculeront une femme enceinte qui, de ce fait, avortera, mais sans en mourir, l'auteur de l'accident devra payer l'indemnité imposée par le maître de cette femme et il paiera par l'intermédiaire d'arbitres. Mais si elle en meurt, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, meurtrissure pour meurtrissure, plaie pour plaie » (9). « Si un homme blesse un compatriote, comme il a fait on fera : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent. Tel le dommage que l'on inflige à un homme, tel celui que l'on subit... La sentence sera chez vous la même, qu'il s'agisse d'un citoyen ou d'un étranger, car je suis Yahwé votre Dieu » (10).

Cette loi du talion est supposée à maintes reprises dans les sourates mecquoises :

Sour. XVII, 35 : « Sinon en droit, ne tuez pas votre semblable que Yahwé a déclaré sacré. Quiconque est tué injustement, Nous donnons à son proche, pouvoir (de le venger). Que celui-ci n'exagère point dans le meurtre : il sera secouru ;
 ۞۞۞

۞۞۞127. « Si vous châtiez, châtiez de la même façon que vous aurez été châtié. Mais certes, si vous êtes patients, ce sera un bien pour ceux qui ont été patients ». XLII, 38 : « La récompense d'un mal est un mal identique ».

Mais c'est à Médine que le rabbin formule cette loi d'une façon claire et explicite en lui donnant le sens de justice qu'elle comporte dans la Bible : « O vous qui croyez » -- le rabbin s'adresse ici aux Arabes musulmanisés -- « La loi du talion vous est prescrite à l'égard des tués : l'homme libre contre l'homme libre, l'esclave contre l'esclave, la femme contre la femme » (11). « Dans (La

(9) Exode XXI, 22-25.

(10) Lévit. XXIV, 19-22 ; voir aussi Deut. XIX, 21.

(11) Sour. II, 173. Il est clair que le rabbin élevé dans les saintes Écritures s'inspire ici de la Bible et nous n'arrivons pas à comprendre l'annotation de Blachère, *op. cit.* p. 777 sur ce verset 173 : « Il est évidemment

Tora) nous avons prescrit : Ame pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent : les blessures tombent sous le talion » (12). C'est bien le texte du Lévitique (13) que reproduit ici le rabbin. Ce dernier peut lutter contre certains groupes de juifs médinois qui ne veulent à aucun prix accepter dans leur communauté les Arabes islamisés, mais il n'en continuera pas moins à reproduire la doctrine exacte de la Bible, dont il connaît le texte et l'esprit ; Mohammed, à la rigueur, aurait pu apprendre dans les gargoles de La Mecque certaines phrases de l'Écriture, mais il est impensable d'imaginer qu'il ait pu en acquérir là une connaissance à la fois si ample et si intime.

Avec les v. 148-152, 156-157, 186-191, de la sourate II, nous sommes dans l'atmosphère d'une guerre véritable, une guerre où il y a des morts, des tués. Les combattants comprennent, d'une part, les Arabes musulmanisés de Médine ; d'autre part, les idolâtres de La Mecque. Le but immédiat de la guerre est de reprendre La Mecque et surtout la Ka'ba qui, d'après la tradition légendaire, aurait été un temple de Yahvé édifié par Abraham. **Le but non avoué est d'échapper aux Juifs médinois et de conquérir la pleine autonomie de l'Islam arabe.** Toute cette astucieuse tactique est conduite, non point certes par Mohammed, mais par le rabbin lui-même, forcé de briser l'opposition de certains juifs, jaloux de leurs prérogatives religieuses, à la conversion des Arabes. Nous en sommes arrivés à ce point où, pour asseoir sur des bases solides l'avenir de l'Islam arabe — double et copie de l'Islam juif —, le rabbin se trouve dans l'obligation de conquérir l'autonomie de cet Islam arabe, et de le défendre ainsi contre l'animosité d'une faction juive de Médine.

Dans cette même sourate II, le rabbin revient sur la question de la trêve et de l'interdiction de combattre pendant le mois sacré.

212. **Combattre vous a été prescrit**, bien que vous l'avez en aversion (14).

inexact » écrit-il, « que ces dispositions relatives au talion s'inspirent d'Exode (on dit plus correctement de l'Exode) — XXI, 18 sqq. » Nous serions curieux de connaître à quelle autre source d'information le rabbin aurait pu se renseigner sur cette loi du talion ; voir aussi II, 190 ; IV, 91 que nous avons cités ailleurs ; XXII, 59 : « Voilà. Quiconque châtie de la même manière qu'il a été châtié, et qui, ensuite, subit de nouvelles représailles, Yahvé certes, le secourra. Yahvé est certes « pardonneur et absolu ».

(12) Sour. V, 49.

(13) Lévit. XXIV, 19-22 (voir plus haut p. 128) et non point XXV, 17 sq. comme le dit BLACHÈNE, *op. cit.*, t. III p. 1126, ann. du v. 49.

(14) D'après BLACHÈNE, *op. cit.*, t. III p. 789, ann. 212, « cette révélation — (nous, nous disons cet avertissement du rabbin) — est destinée à faire

213. Il est possible que vous ayez de l'aversion pour une chose qui est un bien pour vous et il est possible que vous aimiez une chose qui est un mal pour vous. Yahwé sait, alors que vous ne savez pas.
214. (Les musulmanisés) l'interrogent sur le mois sacré (15) et le fait de combattre durant celui-ci : Réponds-leur : « Combattre pendant ce mois est un (péché) grave. Mais écarter du Chemin de Yahwé, être impie envers Celui-ci, et la Mosquée sacrée, expulser de celle-ci ceux qui l'occupent est plus grave que cela aux yeux de Dieu : persécuter (les musulmanisés) est plus grave que tuer les Impies. Or, (les Infidèles) ne cesseront de vous combattre que quand ils vous auront fait abjurer votre religion, s'ils le peuvent. Ceux qui parmi vous abjurèrent leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la Vie Immédiate et Dernière : ceux-là seront les Hôtes du Feu, où ils seront immortels » (16).

C'est la vraie guerre qui est déclanchée entre les musulmanisés et les Arabes demeurés idolâtres. Même si vous n'aimez pas la guerre, il vous faut cependant combattre, dit le rabbin aux Arabes croyants, mais évitez de combattre pendant le mois sacré. En lisant attentivement le v. 214, on pourrait conclure que la Ka'ba, enjeu immédiat de la guerre, comme nous l'avons déjà vu, passe

tomber les hésitations des Croyants qui redoutent de porter les armes contre les Mekkois, durant la trêve du mois sacré. Toute l'exégèse est d'accord pour dire que ces versets sont venus justifier le coup de main conduit par 'Abd-Allah ibn Jahs (*rajab* 2 janvier 624) contre un groupe de Mekkois, affaire au cours de laquelle les Polythéistes eurent un tué et deux prisonniers ». C'est très clair, très net ; mais ce serait mieux de nous donner les preuves sur lesquelles s'appuie « toute l'exégèse » pour concrétiser avec tant de précision ce v. 212.

(15) Voir aussi II, 190 : « Le mois sacré contre le mois sacré. Les choses sacrées tombent sous le talion. Quiconque a marqué de l'hostilité contre vous, marquez contre lui de l'hostilité, de la même façon qu'il a marqué de l'hostilité contre vous ! Craignez Yahwé. Sachez que Yahwé est avec les pieux ». D'après Tabary (voir Blachère, *op. cit.*, t. III, p. 783 ann. 190) cette expression *le Mois sacré contre le Mois sacré* peut signifier : « En compensation de l'an dernier où durant le mois sacré de *dû-l-qu'da*, l'accès à la Mekke vous a été interdit par les Mekkois sacrilèges, cette année, vous entrerez à la Mekke durant le mois de *rajab* ». Si cette interprétation est admise, la présente révélation (sic) est immédiatement antérieure à l'accomplissement de la 'Umra de 629. « Il est conseillé aux Croyants de ne se livrer à nul acte regrettable contre la Mekke ». Et la preuve de tout cela ? On peut remplir des cahiers entiers avec de pareilles suppositions !

(16) Sour. II, 212-214.

tantôt aux mains des Croyants, tantôt aux mains des Infidèles. Ces Infidèles sont acharnés dans leur lutte anti-religieuse. Ils font l'impossible pour ramener leurs co-tribules au culte religieux de leurs ancêtres. Mohammed, on l'interroge sur le mois sacré. C'est vrai, c'est un péché grave de faire la guerre pendant ce mois; mais c'est plus grave de marcher dans des voies qui ne sont pas celles de Yahwé; c'est plus grave de chasser les Croyants de la Mosquée sacrée. **A l'époque de ce verset, les musulmanisés avaient donc réoccupé la Ka'ba et les Infidèles luttaient pour les en expulser.** La Ka'ba doit rester le temple des idoles et ne jamais devenir le temple du Dieu des Juifs ! Les idolâtres combattent pour faire abjurer leurs compatriotes ! C'est leur malheur éternel qu'ils préparent, déclare le rabbin.

Ne serait-ce pas la lutte pour la Ka'ba qui aurait provoqué la fuite, vers Médine, des Arabes judaïsés? (17) Il est évident qu'à son origine la petite communauté des judéo-arabes mecquois ne possédait aucun lieu de prière. Ils ont dû se joindre aux Juifs pour prier avec eux dans la Synagogue. Peut-être essayèrent-ils par la suite de transformer la Ka'ba pour y installer le culte de Yahwé. N'étant pas en force, ils durent s'enfuir vers le Nord. Ce qui m'incite à proposer cette hypothèse, c'est que **la première sourate médinoise nous transporte d'emblée dans un climat de guerre dont la Ka'ba, qualifiée de Mosquée sacrée, est précisément l'enjeu.** C'est autour d'elle qu'on se bat. Idolâtres et musulmanisés sont tour à tour vainqueurs et vaincus, et c'est toujours le rabbin que nous trouvons comme « général en chef ». Mohammed ! dis-leur que le plus grave des péchés est d'expulser les Croyants de la Mosquée Sacrée ! **Mohammed ! dis-leur encore que persécuter les Croyants est encore plus grave que de tuer les idolâtres** ! C'est, dans son essence, toute la politique d'action d'Israël.

Cette guerre religieuse ne tourne pas toujours à l'avantage des musulmanisés restés à La Mecque, qui se voient obligés de rejoindre leurs compagnons à Médine : **« Ceux qui croient, ceux qui émigrent et mènent le combat dans le Chemin de Yahwé, ceux-là peuvent espérer la grâce de Yahwé. Yahwé est absolu et miséricordieux »** (18).

« Combattez dans le Chemin de Yahwé et sachez que Yahwé entend tout et connaît tout » (19). **Ne plaignez pas vos morts. Ils revivront par la grâce de Yahwé** : **« N'as-tu point vu ceux qui sont sortis de leur habitat, par milliers, par crainte de la mort? Yahwé**

(17) Voir notre tome III, Livre VI, Ch. III, § II, *Les musulmanisés à la Ka'ba*.

(18) Sour. II, 215.

(19) *Ibid.* 215.

leur avait dit : « Mourez ! » puis Il les fit revivre. Yahwé est Déclencheur de la Faveur envers les Hommes, mais la plupart des Hommes ne sont pas reconnaissants » (20). Avec juste raison, on a rapproché ce texte d'un passage d'Ezéchiel, XXXVII, 1-11, et ce rapprochement nous paraît évidemment tout à fait normal. Nous savons, en effet, que le rabbin, auteur des *Actes de l'Islam*, respire pour ainsi dire la Bible : « La main de Yahwé fut sur moi » — ainsi parle Ezéchiel — « et il m'emmena par l'esprit de Yahwé et il me déposa au milieu de la vallée, une vallée pleine d'ossements. Il me la fit parcourir parmi eux en tous sens. Or les ossements étaient très nombreux sur le sol de la vallée, et ils étaient complètement desséchés. Il me dit : Fils d'homme, ces ossements vivront-ils ? » Je dis : « Seigneur Yahwé, tu le sais ». Il me dit : « Prophétise sur ces ossements. Tu leur diras : Ossements desséchés, écoutez la parole de Yahwé. Ainsi parle le Seigneur Yahwé à ces ossements : Voici que je vais faire entrer en vous l'esprit et vous vivrez » (21).

Avec la sourate VIII, nous entrons véritablement dans une atmosphère de guerre et nous voici immédiatement en face du problème du butin, ce qui suppose évidemment des succès des Croyants dans la lutte contre les Infidèles. Ce sont, en effet, les Croyants victorieux qui demandent à Mohammed des précisions sur le partage de leurs prises de guerre. Ils interrogent Mohammed, ce qui nous prouve une fois de plus que Mohammed a été consacré à Médine, chef de la communauté des Croyants, c'est-à-dire des musulmanisés. Mais Mohammed sans le rabbin est comme Samson sans sa chevelure. Il n'a plus ni force, ni direction, et c'est le rabbin qui lui dicte la réponse qu'il doit faire aux musulmanisés : Réponds : « Le butin appartient à Yahwé et à l'Apôtre ». C'est bien entendu. Le butin est propriété de Yahwé et de Mohammed. Quant à vous, Croyants, « établissez la concorde entre vous ! Obéissez à Yahwé et à l'Apôtre, si vous êtes vraiment des Croyants » (12).

Un peu plus tard, pressé par les événements le rabbin donne à ce problème du butin une réponse plus précise : « Quelque chose que vous preniez, en butin, sachez que le cinquième appartient à Yahwé, à l'Apôtre, au Proche (de ce dernier) aux Orphelins, aux Pauvres, au Voyageur, si vous croyez en Yahwé et à ce qu'il fit descendre sur son Serviteur, au jour de la Salvation, au jour où les deux troupes se rencontrèrent. Yahwé, sur toute chose, est Tout-

(20) *Ibid.* 211.

(21) Ezéchiel, XXXVII, 1-5.

(22) Sour. VIII, 1.

Puissant » (23). Mais avant le partage, vous pouvez « manger sur ce que vous avez pris en butin, ce qui est licite et excellent, et craignez Yahwé. Yahwé est absolu et miséricordieux » (24). Que le partage dont je viens de vous tracer les règles s'opère en toute justice. N'essayez donc pas d'empiéter sur la part du Prophète : « Il n'est pas d'un Prophète d'être victime d'une fraude ; Quiconque fraudera, viendra avec qui il fraudera, au jour de la résurrection. Ensuite, chaque âme recevra le juste prix de ce qu'elle se sera acquis et (les injustes) ne seront point lésés » (25). Le rabbin demande qu'il soit tenu compte, dans le partage du butin, des situations sociales des bénéficiaires : « Vous n'avez fourni ni chevaux, ni montures dans la lutte menée contre les Infidèles, Yahwé cependant est maître de ses actes. Il donne pouvoir à qui Il veut. Le butin Lui appartient, ainsi qu'à l'Apôtre, au proche (de ce dernier) -- [comme je vous l'ai déjà dit] — (26) aux Orphelins, au Voyageur, afin que cela ne soit pas quelque chose de dévolu aux Riches parmi vous. Ce que l'Apôtre vous a donné, prenez-le. Ce qu'il vous a interdit, interdisez-le-vous. Craignez Yahwé ! Yahwé est redoutable en son châtement » (27). C'est aux émigrés besogneux qu'il faut surtout penser (28).

Naturellement, le problème du butin avait été étudié en Israël dès les premières victoires de Moïse sur les Madianites, Nombres, XXXI : a) Campagne des Israélites contre Madian, loc. cit., 5-6 ; — b) Résultat de cette campagne, *ibid.* 7-12 : « Ils firent campagne contre Madian, comme Yahwé l'avait commandé à Moïse et tuèrent tous les mâles. En outre, ils tuèrent les rois de Madian... Les enfants d'Israël emmenèrent captives les femmes des Madianites avec leurs petits enfants, ils razièrent tout leur bétail, tous leurs troupeaux et tous leurs biens. Ils mirent le feu aux villes qu'ils habitaient ainsi qu'à leurs campements. Puis, prenant tout leur butin, tout ce qu'ils avaient capturé, bêtes et gens, ils amenèrent captifs, prises et butin, à Moïse, à Eliazar le prêtre et à toute la communauté des enfants d'Israël, jusqu'au camp, aux steppes de Moab qui se trouvent près du Jourdain vers Jéricho ».

(23) *Ibid.* : 42.

(24) *Ibid.* : 70.

(25) Sour. III, 155.

(26) Sour. VIII, 42.

(27) Sour. LIX, 6-7.

(28) *Ibid.* 8. — voir aussi sur le butin, sour. XLVIII — 18-20. « Il les a gratifiés d'un proche succès et d'abondantes masses de butin qu'ils prendront. Yahwé est puissant et sage. Yahwé vous a promis des masses abondantes de butin qu'ils prendront. Il a hâté pour vous cette prise et il a détourné de vous les mains de ces gens ».

Telles sont les méthodes guerrières d'Israël dans sa première lutte contre les Madianites, méthodes que corrige immédiatement Moïse, en renforçant encore leur dureté, *ibid.*, XXXI, 17-18 : « Moïse s'empporte contre les commandants des forces, chefs de milliers et chefs de centaines, qui revenaient de cette expédition guerrière. Il leur dit : « Pourquoi avez-vous laissé la vie à toutes les femmes ? Ce sont elles qui, sur les conseils de Balaam, ont été cause que les enfants d'Israël se sont pervertis en reniant Yahwé, dans l'affaire de Péor : d'où le fléau qui a sévi sur toute la communauté d'Israël. Tuez donc tous les enfants mâles. Tuez aussi toutes femmes qui ont partagé la couche d'un homme. Ne laissez la vie qu'aux petites filles qui n'ont pas partagé la couche d'un homme, et qu'elles soient à vous ». Il faudrait méditer longuement tous ces textes mosaïques pour comprendre l'Islam arabe. Israël est le peuple Elu de Dieu. Voilà le principe fondamental de toute l'histoire du bassin méditerranéen depuis la grande révélation du Mont Sinaï. Israël, c'est Yahwé en marche sur terre. Personne ne doit donc s'opposer à la marche d'Israël ; qui s'oppose à Israël, s'oppose au Dieu Unique et Tout-Puissant et doit être anéanti. Israël fait la guerre à tous les opposants de Yahwé et toute guerre d'Israël est nécessairement une guerre sainte. Le plus grand péché sur terre est le péché d'infidélité et en tant que représentant de Yahwé, Israël doit combattre les infidèles, les idolâtres, et les anéantir. **La guerre sainte** qui découle des commandements de Dieu révélés à Moïse, ne peut être qu'une **guerre d'extermination**. Mohammed n'a pas inventé la guerre contre l'idolâtrie ; il n'a pas inventé la guerre sainte, ni les lois qui régissent cette guerre. **Depuis longtemps, Moïse a résolu ces problèmes.** Le rabbin de La Mecque n'a fait qu'adopter ces règles au cas particulier de l'Islam arabe et plus précisément de l'Islam arabe médinois. Dans l'A.T. par exemple, les dépouilles et le butin sont divisés en deux grandes parties : la moitié va aux soldats qui ont combattu, et sur cette moitié « militaire » 1/500^e est prélevé comme tribut offert à Yahwé. Par exemple, et dans cette première guerre contre les Madianites, Israël s'était emparé de 675.000 brebis, 72.000 bœufs, 61.000 ânes, 32.000 jeunes filles vierges. Les soldats reçoivent donc la moitié, c'est-à-dire 337.000 brebis, 36.000 bœufs, 30.500 ânes, 16.000 vierges. Sur ce butin militaire 1/500^e est prélevé pour Yahwé, soit 675 brebis, 72 bœufs, 61 ânes, 32 jeunes filles vierges. Cette part de Yahwé fut remise par Moïse au prêtre Eliazar. L'autre moitié du butin « que Moïse avait séparée de celle des combattants » fut donnée aux enfants d'Israël et Moïse prit un sur cinquante des gens et des bêtes et il les

donna aux lévites qui assumaient la charge de la Demeure de Yahwé, comme Yahwé l'avait commandé à Moïse (Nombres, XXXI, 42-47). **Toute la mentalité de l'Islam arabe est dans ces textes.** Le rabbin ne copie pas les décisions de Moïse ; il les adapte au champ d'action qu'il cultive. Le butin que vous recueillez, dit le rabbin aux musulmanisés, appartient à Yahwé et à Son Apôtre, (sour. VIII, I), aux orphelins et aux pauvres (*ibid.* 42). Tout cela est dans la ligne de l'A.T. remarquons cependant que dans *les Actes de l'Islam*, le rabbin laisse 4/5° du butin aux combattants, laissant l'autre 1/5° à Yahwé, à Mohammed et aux musulmanisés et, parmi ces derniers, aux besogneux, de préférence (29).

Si le rabbin parle pour la première fois du butin dans la sourate VIII, c'est que les événements lui donnaient pour la première fois occasion d'aborder et de résoudre ce problème. **La sourate VIII évoque un succès des musulmans arabes contre les Arabes demeurés infidèles.** **Il s'agit sans doute de Badr** que les musulmanisés considèrent comme leur première et grande victoire.

(29) La part des prêtres à prélever soit dans les sacrifices, soit sur le butin, Lévit. VII, 28-34 ; X, 13-15 ; Deut XVIII, 3-4., — ne trouve aucune application aux origines de l'Islam arabe, pour cette unique raison, que le rabbin n'avait dès le début de son apostolat aucune raison d'instituer un sacerdoce arabe. Dans son apostolat, le rabbin prit toujours soin de ne retenir que l'essentiel de la religion mosaïque, et d'écarter de l'Islam arabe ce qui était spécifiquement juif dans l'organisation théocratique de la victoire. Voir le Ch. sur le Pèlerinage.

3. — EXPÉDITION DE NAKHL ? (623 ?)

Les coranisans, englués dans les *haditz* et les folles traditions musulmanes, mentionnent avant Badr, une petite victoire des islamisés médinois contre les idolâtres mecquois à Nakhl, minime localité au nord de La Mecque et de Badr. Chers lecteurs, écoutez d'abord le récit de nos fameux coranisans (30) : « A deux reprises, ces *rezzou*, d'ailleurs sans succès, tentent d'intercepter la caravane (des idolâtres) revenant de Syrie à La Mekke. A Médine, semble-t-il, on finit par s'accoutumer à cette lutte contre d'anciens « frères ». Un coup de main fit cependant scandale. Durant la trêve sacrée du mois du *rajab* (Décembre 623) (31) un détachement de quelques Émigrés (32) sur l'ordre même du Prophète (33) vint se poster à Nakhl, (34) non loin de la Mekke, pour assaillir quelques Mekkois isolés (35).

Le coup réussit et les Mekkois eurent un tué et un prisonnier (36). A Médine, l'émotion fut si grande (37) que Mahomet désavoua le chef du détachement dont le zèle avait outrepassé les ordres (38). Une révélation (39) vint toutefois rasséréner les inquiets (40) :

214. (Les Croyants l'interrogent sur le mois sacré et le fait de combattre durant celui-ci. Réponds (-leur) « Combattre en ce mois est (péché) grave. (Mais) écarter du Chemin d'Allah (11), être impie envers Celui-ci et la Mosquée d'Allah, expulser de celle-ci ceux qui l'occupent est plus grave que tuer (les Impies) (Coran, n. 93 = 11) » (12).

Et voilà ce que sont capables d'exhiber les fameux coranisans ! Comprenez-vous bien, à présent, la lassitude qu'on peut éprouver en lisant -- même par devoir d'état -- toutes ces élucubrations

(30) BLACHINE, *Le Problème de Mahomet*, p. 105.

(31) La preuve ?

(32) La preuve ?

(33) La preuve ?

(34) La preuve ?

(35) La preuve ?

(36) La preuve ?

(37) La preuve ?

(38) La preuve ?

(39) La preuve ? Que veut-on vous dire par révélation ? C'est vraiment assant et comique.

(40) Je m'imagine très mal un auteur se prenant au sérieux en écrivant de pareilles sornettes.

(11) Qui est cet Allah ?

(12) Sur le véritable sens de ce verset, voir plus haut, p. 131.

éruclées sans aucune preuve, appuyées sur aucun texte et dont sont remplies toutes les biographies de Mohammed I

L'origine de tout ce mal provient du fait qu'en général les coranisants, linguistes et exégètes, n'ont aucun sens historique et abordent l'étude du livre qu'on appelle faussement le Coran avec un esprit englué par toutes les inepties des commentateurs arabes qui, à l'instar de leurs modernes imitateurs, n'avaient non plus aucune notion de la critique historique. Il faudrait dans les études islamiques un coup de balai exceptionnel pour rendre à l'esprit toute sa clarté et sa pleine faculté de jugement. Les coranisants sont complètement isolés dans leur pseudo-savoir. D'une part, les historiens regardent comme ineptes leurs récits fantaisistes et sans aucun fondement ; et d'autre part, ces coranisants ne peuvent avoir aucune prise sur les hommes qui connaissent les mœurs et les coutumes arabes et qui ne se laissent facilement ni bluffer, ni bernier (13). Y-a-t-il une guérison possible à cette leucémie des coranisants ? Oui, nous semble-t-il. Il suffit de prendre patience et laisser s'éteindre cette génération qui a si complètement échoué dans ses études islamiques, et commencer dès maintenant la formation de nouvelles équipes, jeunes, sportives, aérées, à l'esprit solidement positif, bien pliées aux méthodes de la critique historique, qui leur permettrait de séparer le vrai du faux, et de balayer impitoyablement toutes les sornettes des commentateurs. Il est évident que ces nouvelles équipes ne devraient rien ignorer de la littérature hébraïque et juive, A.T. ; Midraschim, Talmud ; elles devraient non seulement être familières intellectuellement avec toute cette littérature, mais surtout comprendre par le fond même l'esprit religieux d'Israël, toutes connaissances indispensables pour prendre pleine conscience du travail apostolique et littéraire du rabbin de La Mecque, véritable fondateur de l'Islam arabe.

L'expédition de Nakhla est racontée avec plus de détails encore par GAUDEFROY-DEMONBYNES, *Mahomet*, p. 123-124 : « Il convient d'insister sur l'affaire d'an-Nakhla : elle montre que la rancune des émigrés envers leurs concitoyens peut les conduire à une violation flagrante de toutes les conventions qui, dans l'Arabie pré-islamique, maintenaient quelque sécurité aux relations intertribales.

Elle est datée de la fin de radjab an II (Novembre 623) époque à laquelle les pèlerins de la *umra* du 27 rentraient chez eux. Une petite bande de huit Quraïchites émigrés se met en

(13) J'ai assisté sur ce sujet à des conversations et conférences des officiers des Affaires Indigènes (A.I.) se gaussant des thèses et de la littérature des coranisants métropolitains.

route sous la direction d'Ibn Djahch, à qui le Prophète remet une lettre qu'il ne devra ouvrir qu'après deux jours de marche. Elle lui ordonne d'aller à Nakhala, entre Mekke et Taïf, ce qui est une grande randonnée, et d'y guetter les mouvements des Quraïchites, et suivant une tradition que l'on cherchera à imposer à l'opinion, de revenir en informer Mohammed. Les razzieurs sentent bien pourtant la bataille, car deux d'entre eux, inquiets, disparaissent sous le prétexte de rattraper un chameau égaré et on ne les revoit qu'à Médine. Une petite caravane mekkoise apparaît, chargée de vin, de peaux et de raisins secs ; les quatre hommes qui la conduisent se hâtent afin d'atteindre le territoire sacré de Mekke, qui est tout proche, avant que soit terminé le mois sacré de *radjab* qui les protège pour un jour encore. La vue des six Médinois les inquiète, mais comme l'un d'eux, Ukkacha, a la tête rasée, ils pensent que c'est un brave pèlerin qui revient de la *umra*, et ils continuent paisiblement leur route. Les six Émigrés sont tentés par le butin : mais il leur faut violer un tabou, soit celui du mois de *radjab*, soit celui du territoire sacré. Ils s'y décident. Un Mekkois est tué, deux autres prisonniers. Les Émigrés rentrent à Médine avec un butin dont, selon Ibn Djahch, le quint doit revenir à Mohammed. Ils y sont accueillis par une réprobation générale : on n'admet pas qu'ils aient osé violer la trêve de *radjab* : les Juifs font des calembours avec les noms des acteurs du drame. Les musulmans répètent que Mohammed n'a point donné l'ordre d'attaquer : il met sous séquestre les prisonniers et le butin, et il refuse d'en prendre sa part. Les Quraïchites négocient le rachat des deux captifs : l'un d'eux se convertit et reste à Médine. Et c'est à ce moment, peut-être, ou peu après, que se place la révélation : « Ils l'interrogent sur le mois sacré : Y combattre ? Dis : Y combattre est grave, mais fermer le chemin d'Allah, être incroyants de Lui et de la mosquée sacrée, et en faire sortir ses gens est plus grave auprès d'Allah. La rupture (*fitna*) est plus grave que la tuerie » (41).

Ce verset et d'autres semblables ont fourni une base religieuse à la guerre contre les Mekkois. L'attitude de Mohammed y annonce celle qu'il aura dans d'autres circonstances : « mettre ses gens dans telle occasion où ils pourront croire agir selon son désir ; puis, leur laissant la responsabilité de leur acte, approuver ou blâmer selon le succès ; compter sur le temps pour résoudre les difficultés ; au jour propice, écouter la parole d'Allah. Il est souvent difficile de distinguer dans la

(41) 1, 2, 214.

riche nature de Mohammed ce qui est du Prophète, et ce qui est du chef politique, qui est, malgré tout, un homme de son temps (45). Il convient de rappeler qu'il y avait à Nakhla un sanctuaire d'al-'Ozza ».

Quand on a la moindre notion de la critique historique, on éprouve comme un sentiment de honte, à la lecture de pareilles pages qui tournent au ridicule et au grotesque. Je n'en veux pas aux auteurs, absolument pas, mais comment des gens par ailleurs si braves et si honnêtes n'ont-ils pas éprouvé le moindre remords en écrivant toutes ces dissertations ? Comment pouvons-nous vraiment les prendre au sérieux ? Il faut nous y résoudre d'une façon consciente et totale : les études coraniques et islamiques ont fait ridiculement faillite. .

Quant à l'expédition de Nakhla, nous la rayons purement et simplement de l'histoire de Mohammed jusqu'à ce que les érudits « arabisants » nous en aient fourni des preuves indiscutables.

(45) XI, 1, 1273 et s. ; IX, 2, 1, 5 et s. ; III, 1, 408 ; LV, 71, XIII, 1, 366 ; LXI, 270 ; VI, 114 et s. ; trad. 172 ; XX, 158.

4. — LA RENCONTRE DE BADR.

La rencontre de Badr nous est rapportée nommément par les *Actes de l'Islam* :

119. Certes, Yahwé vous a secourus à Badr, alors que vous étiez humiliés — craignez Yahwé ! peut-être serez-vous reconnaissants (46).

Badr était une petite localité, toute proche de la mer, dans le Tihama, entre La Mecque et Médine, légèrement au sud de Nakhla. Le verset 119 de la sourate III est formel. Le rabbin y parle, en effet, explicitement d'une expédition victorieuse des musulmanisés, secourus par Yahwé. Plusieurs autres textes des *Actes* viennent corroborer ce verset 119 et nous racontent les circonstances de cette rencontre. On avait annoncé à Médine le passage à proximité de la ville de deux caravanes d'infidèles : l'une de ces caravanes était peu nombreuse ; elle descendait probablement du Nord, venant par conséquent de la Syrie ; l'autre, plus importante, montait de La Mecque, avec la mission de protéger du pillage la caravane descendante et de l'aider à rentrer à bon port. C'était la caravane de secours. Le rabbin, qui avait le souci de nourrir ses ouailles, poussa Mohammed et les Arabes musulmans à sortir de leurs gourbis de Médine pour attaquer la caravane descendante et se procurer ainsi de la nourriture pour les musulmanisés mecquois réfugiés à Médine. Or, ils se heurtèrent aussi à la caravane de secours.

Bien que croyants, certains Arabes musulmanisés qui n'avaient pas pour autant abandonné leur tempérament arabe, n'étaient guère partisans de cette sortie qu'ils jugeaient trop aventureuse. Après la victoire, ils ne pardonnaient pas encore à Mohammed de les avoir exposés à la mort ! Et cependant, Yahwé ne veillait-il pas sur vous ? Vous aviez pensé, dans votre prudence, à vous attaquer à la plus petite des deux caravanes, pensant que vous pourriez l'anéantir plus facilement et vous emparer de ses marchandises, avec un moindre danger. Mais non ! La Sagesse de Yahwé ne coïncide pas toujours avec la prudence humaine. Ce n'est pas seulement la petite troupe des caravaniers que vous avez exterminée. Vous avez tué jusqu'au dernier des Infidèles ! Le rabbin en est tout enthousiasmé : c'est Yahwé, notre Dieu, le Dieu d'Israël qui vous a donné la victoire parce que vous avez eu foi en Lui !

(46) Sour. III, 119.

5. Le Seigneur l'a fait sortir de la demeure, avec la Vérité, alors qu'une partie des Croyants avaient certes de l'aversion pour cela (47).
6. Ils disputent même contre toi, au sujet de la Vérité après que celle-ci s'est manifestée comme s'ils étaient poussés à la mort, alors qu'ils sont dans l'expectative.
7. Rappelez-vous quand Yahwé vous promettait qu'un des deux groupes serait à vous, quand vous désiriez que fût à vous le groupe non redoutable, alors que Yahwé voulait réaliser la Vérité par son arrêt et exterminer jusqu'au dernier des Infidèles.
8. Tout cela, afin de réaliser la Vérité et d'anéantir le Faux, en dépit des Coupables.
9. Rappelez-vous quand vous demandiez secours à votre Seigneur et qu'Il vous exauça, vous disant : « Je vais vous donner en renfort mille anges ayant compagnons en croupe ».
10. Yahwé ne le fit que comme bonne nouvelle pour vous, afin que par cela se tranquillissent vos cœurs. Le secours victorieux ne vient que de Yahwé. Yahwé est Puissant et Sage ! (48)

C'est sans doute aux circonstances de cette rencontre que font encore allusion les versets suivants: Les Croyants étaient bien formés pour combattre : ils avaient dormi sur place et s'étaient reposés. Il avait plu. L'eau purifie les âmes, mais elle raffermi aussi les courages et rend le sable plus ferme pour la marche. Dans le silence de vos âmes, Yahwé vous parlait : « Je suis avec vous » ! (49) Il y a longtemps que nos Saints Livres nous l'ont affirmé : Yahwé est avec ceux qui combattent les Infidèles et les idolâtres : « Lorsque tu partiras en guerre contre les ennemis et que tu verras des chevaux, des chars et un peuple plus nombreux que toi, tu n'en auras pas peur ; et Yahwé ton Dieu est averti, lui qui l'a

(17) Ces Croyants hésitants et qui refusent de marcher au combat, représentent les Hypocrites de Médine. Les Hébreux éprouvèrent ce même sentiment ; voir Exode, XIII, 17 : « Lorsque Pharaon laissa aller le peuple, Dieu ne le conduisit point par le chemin et pays des Philistins, quoique le plus court ; car Dieu dit : « Le Peuple pourrait se repentir en voyant la guerre, et retourner en Égypte ».

(48) Sour. VIII, 5-10.

(49) *Ibid*, 11.

fait monter du pays d'Égypte. Quand vous serez sur le point d'engager le combat, le prêtre s'avancera et parlera au peuple. Il lui dira : « Écoute, Israël, vous qui êtes aujourd'hui sur le point d'engager le combat contre vos ennemis, que votre cœur ne faiblisse pas ! N'ayez ni crainte ni angoisse, et ne tremblez pas devant eux. Car Yahwé votre Dieu marche avec vous, pour combattre pour vous, contre vos ennemis et vous sauver » (50).

« Je suis avec toi, Affermissez ceux qui croient ! Je vais jeter l'effroi dans les cœurs de ceux qui sont infidèles. Frappez donc sur les cous ! Frappez-les sur les doigts ! » (51).

Ces infidèles se sont séparés de Yahwé et de Son apôtre. Or, quiconque se sépare de Yahwé et de Son apôtre est puni, et Yahwé est terrible en son châtement (52). A vous autres, infidèles, voilà votre sort et vous, Croyants, sachez que les infidèles subiront le tourment du Feu (53). Soyez donc courageux, ô vous qui croyez. Quand vous rencontrerez encore dans l'avenir ceux qui sont infidèles, ne leur montrez point le dos (54). N'ayez pas peur de la mort.

C'est Yahwé, le Créateur du ciel et de la terre qui vous conduit. Il ne peut pas vous abandonner. Affrontez donc l'ennemi avec courage :

15. O vous qui croyez ! Quand vous rencontrerez ceux qui sont infidèles, en marche contre vous, ne leur tournez point le dos !

16. Quiconque leur montrera le dos, en ce jour — sauf s'il se détache pour un autre combat ou s'il se retire pour (rejoindre un autre) corps — celui-là encourra la colère de Yahwé, et son refuge sera la Géhenne. Quel détestable Devenir !

17. Ce n'est pas vous, qui avez tué ces infidèles ; c'est Yahwé qui les a tués. Tu n'as point visé quand tu as visé. C'est Yahwé qui a visé afin de faire éprouver aux Croyants une faveur venue de Lui. Yahwé entend tout et sait tout.

.....

(50) Deut., XX, 1-4 ; voir aussi *ibid.*, XXVIII, 7 : « Des ennemis qui se dresseront contre toi, Yahwé fera les vaincus ».

(51) Sour. VIII, 11-12.

(52) *Ibid.* 13 ; voir aussi sour. LIX, 7.

(53) *Ibid.* 14.

(54) *Ibid.* 15.

20. Voilà ! Sachez que Yahwé va réduire à rien le stratagème des infidèles (55).

C'est contre les Infidèles, les idolâtres qu'il faut combattre. La guerre dans ces conditions est un devoir : c'est aussi un acte de confiance envers Yahwé qui mène les siens là où Il le veut et qui ne les abandonne jamais. Quoiqu'il arrive — même la mort — la victoire vous appartiendra. Quant à vous, Infidèles, ennemis de Yahwé, vous voulez aussi le succès. Eh bien, il est là devant vous. Vous n'avez qu'à cesser d'être hostiles :

19. (Infidèles), si vous cherchez où est le succès, le succès est là devant vous. Si vous cessez d'être hostiles, cela sera un bien pour vous. Si vous recommencez, nous recommencerons, et votre nombre ne servira à rien, fût-il très grand. Yahwé est avec les Croyants (56).

Comme nous le voyons par ce texte, la guerre est toujours localisée en milieu arabe : ce sont les Croyants arabes, les musulmanisés, qui font la guerre aux polythéistes, aux idolâtres, arabes qui se refusent à se rallier au Dieu d'Israël.

La conclusion (57) religieuse de cette victoire était facile à exposer et le rabbin le fait avec aisance : Arabes musulmanisés, vous le voyez, il faut obéir à Yahwé et à son Apôtre. Ne vous détournez point de Lui, alors que vous entendez ! Ne faites point comme ceux qui ont dit : « Nous avons entendu », alors qu'ils n'entendent point. Les pires des êtres aux yeux de Yahwé, sont les sourds et les muets qui ne raisonnent point. Croyants, répondez toujours à Yahwé et à l'Apôtre, quand celui-ci vous appelle vers ce qui vous fera vivre. Surtout, gardez-vous d'abjurer ! Rappelez-vous votre pauvre expérience. Il n'y a pas longtemps, vous étiez encore en bien petit nombre et vous aviez peur de vous voir enlever ! Et Yahwé vous a secourus. Il vous a assistés de sa puissance et vous n'avez jamais manqué de nourriture. Ne trahissez jamais ni Yahwé, ni l'Apôtre ! (58) N'oubliez pas que vos biens et vos enfants cons-

(55) Sour. VIII, 15-18.

(56) *Ibid.*, 19.

(57) C'est à dessein que nous considérons VIII, 20-29 comme une conclusion du premier succès des Croyants, plutôt que des « objurgations » avant la bataille.

(58) Naturellement, on a cherché une signification concrète à ce verset et quand on cherche, on trouve. Il s'agit d'un « manque de droiture d'un certain Abû-Lubâba qui, bien que musulman, avait donné au clan juif des Qurayza un avis contraire aux intérêts de ses frères. Si la donnée est exacte, le vt. serait de 627 » (11) BLACHÈRE, *Le Coran*, t. III p. 832, n. 27.

tituent pour vous une grande tentation. Ils affaiblissent votre courage, fortifient votre égoïsme, et diminuent votre désir de combat. O vous qui croyez, si vous craignez Yahwé, il vous sauvera et pardonnera vos mauvaises actions (59).

Les érudits qui chercheraient à comparer le mot à mot des *Actes de l'Islam* avec le mot à mot des Livres Saints de l'A.T. seraient sans doute déçus dans leurs investigations ; mais l'exégèse qui au-delà des mots cherche l'esprit, sera ici largement satisfaite. Le rabbin qui parle de la guerre dans les *Actes de l'Islam*, le fait exactement dans le même esprit que la Bible : « Yahwé combattra pour vous, et vous, tenez-vous tranquilles » (60) ; les Égyptiens dirent alors : « Fuyons devant Israël, car c'est Yahwé qui combat pour lui contre l'Égypte » (61) ; « Israël vit la main puissante que Yahwé avait montrée à l'égard des Égyptiens et il eut à Yahwé et à Moïse, son serviteur (62). Le rabbin disait lui aussi : « C'est le Seigneur qui l'a fait sortir de la demeure » (63) ; « le secours victorieux ne vient que de Yahwé... Il fit cela afin de tranquilliser vos cœurs » (64) ; « ce n'est pas vous qui avez tué les Infidèles ; c'est Yahwé qui les a tués » (65). Le rabbin disait encore aux Idolâtres : « Votre nombre ne servira à rien, fût-il très grand. Yahwé est avec les Croymnts » (66) ; que de fois ne lisons-nous pas pareille réflexion dans le Pentateuque : « Si tu fais ce que je te dis je serai l'ennemi de tes ennemis et l'adversaire de tes adversaires » (67) ; « Sihôn marcha à notre rencontre, avec tout son peuple, à Yahac, pour nous combattre. Yahwé notre Dieu nous le livra et nous le battimes, lui, ses fils et tout son peuple » (68).

« Nous étant tournés, nous montâmes par le chemin de Basan ; et Og, roi de Basan, sortit à notre rencontre, avec tout son peuple, pour nous livrer bataille à Edraï. Yahwé me dit : « Ne le crains point, car je l'ai livré entre les mains, lui et tout son peuple et son pays ; tu le traiteras comme tu as traité Sihôn, roi des Amorrhéens qui habitait à Hésabon ». Et Yahwé, notre Dieu, livra aussi entre nos mains Og, roi de Basan, avec tout son peuple, nous le battimes jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus aucun de ses

(59) Sour. VIII, 20-29.

(60) Exode, XIV, 11.

(61) *Ibid.*, 25.

(62) *Ibid.*, 31.

(63) Sour. VIII, 5.

(64) *Ibid.*, 10 ; à comparer avec plus haut, n. 60, Exode, XIV, 11.

(65) *Ibid.*, 17.

(66) *Ibid.*, 19.

(67) Exode, XXIII, 22.

(68) Deut., II, 32-33.

gens (69). Dans les *Actes de l'Islam*, comme dans la Bible, c'est toujours Yahwé qui mène les batailles, qui combat avec les siens et leur donne la victoire. Un fait concret, réel, domine toute la stratégie militaire d'Israël, et ce fait est rappelé à chaque instant dans le Pentateuque : Les Cananéens constituent un peuple plus grand que nous ; ses hommes sont d'une stature plus élevée que la nôtre. Je vous dis : « Ne vous effrayez pas et n'ayez pas peur d'eux. Yahwé, votre Dieu, qui marche devant vous, combattra lui-même pour vous, selon ce qu'il a fait pour vous sous vos yeux, en Égypte, et ensuite au désert... » (70). Comme le disait le rabbin aux infidèles mecquois : le succès militaire a sa racine dans la foi en Yahwé et l'obéissance à son Apôtre (71). Les idolâtres mecquois qui montaient au secours de la caravane chargée de marchandises achetées en Syrie, étaient, certes, plus nombreux que vous. Mais le nombre ne compte pas quand on a le secours de Yahwé : « Votre nombre ne servira à rien, fût-il très grand. Yahwé est avec les Croyants » (72) ; et le Deutéronome avait déjà dit : « Que si tu dis dans ton cœur : « Ces nations sont plus nombreuses que moi, comment pourrai-je les chasser ? », ne les crains point ; rappelle à ton souvenir ce que Yahwé ton Dieu a fait à Pharaon et à toute l'Égypte » (73). « Si vous observez soigneusement tous ces commandements que je vous prescris d'accomplir, aimant Yahwé, votre Dieu, marchant dans toutes ses voies et vous attachant à lui, Yahwé chassera toutes ces nations devant vous et vous vous rendrez maîtres de nations plus grandes et plus puissantes que vous... Nul ne tiendra devant vous ; Yahwé votre Dieu, répandra devant vous, comme il vous l'a dit la crainte et l'effroi sur tout le pays où vous mettrez le pied » (74).

Dans les *Actes de l'Islam*, la force des combattants ne réside pas dans le nombre de guerriers, mais dans l'idéal qui les anime ; c'est Yahwé qui délie la force et c'est Lui qui donne la victoire à ceux qui croient en Lui. Quand il écrit que le « secours victorieux ne vient que de Yahwé » (75), vous serez victorieux « parce

(69) Deut. III, 2-4.

(70) *Ibid.*, I, 30-31.

(71) Sour. VIII, 19.

(72) *Ibid.*

(73) Deut., VII, 17-18 ; voir aussi *ibid.*, VIII, 17-20 : « Garde-toi de dire en ton cœur : « C'est ma force, c'est la vigueur de ma main qui m'ont procuré ce pouvoir ». Souviens-toi de Yahwé, ton Dieu, c'est Lui qui t'a donné cette force, qui t'a procuré ce pouvoir, gardant ainsi, comme aujourd'hui, l'alliance jurée de tes pères. Certes, si tu oublies Yahwé ton Dieu, si tu suis d'autres dieux, si tu les sers et te prosternes devant eux, j'en témoigne aujourd'hui contre vous, il vous faudra périr ».

(74) Deut., XI, 22-25.

(75) Sour. VIII, 10.

que je suis avec vous » (76), que les Infidèles sont séparés de Yahwé et de Son apôtre (77), que le nombre ne peut assurer la victoire aux ennemis de Yahwé (78), le rabbin ne fait qu'exprimer les pensées profondes de l'A.T. Il n'y a absolument rien dans les *Actes* qu'on ne retrouve dans les Livres anciens du Pentateuque. Rappelons seulement quelques textes qui nous témoignent qu'en Israël, ce n'est point le nombre qui dirige le choix de Yahwé et qui donne la force : « Si Yahwé s'est attaché à vous et vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez les plus nombreux de tous les peuples. Mais c'est par amour pour vous et pour garder le serment juré à vos pères, que Yahwé vous a fait sortir à main forte et l'a délivré de la maison de servitude, du pouvoir du Pharaon, roi d'Égypte. Tu sauras donc que Yahwé ton Dieu est le vrai Dieu, le Dieu fidèle qui garde son alliance et son amour pour mille générations à ceux qui l'aiment et gardent ses commandements, mais qui punit en leurs propres personnes ceux qui le haïssent. Il fait périr sans délai celui qui le hait, et c'est un châtement personnel qu'il lui fait subir » (79).

N'est ce pas l'accent des *Actes de l'Islam*, que nous retrouvons encore dans le Deutéronome : « Peut-être vas-tu dire en ton cœur : « Ces nations sont plus nombreuses que moi, comment pourrais-je les déposséder ? Ne le crains pas : rappelle-toi ce que Yahwé ton Dieu a fait à Pharaon et à toute l'Égypte ; ces grandes épreuves que les yeux ont vues, ces signes et ces prodiges, cette main forte et ce bras étendu par lesquels Yahwé ton Dieu l'a fait sortir. Ainsi fera Yahwé, ton Dieu, contre tous les peuples que tu crains d'affronter. Ne tremble donc pas devant eux, car au milieu de toi est Yahwé ton Dieu, Dieu grand et redoutable » (80). Aussi longtemps qu'Israël servira Yahwé, le Dieu Unique et Tout-Puissant, il sera victorieux.

Heureux es-tu, ô Israël !
 Qui est comme toi, peuple vainqueur ?
 Et Yahwé est le bouclier qui le secour
 et l'épée en marche qui le mène au triomphe.
 Tes ennemis voudront le corrompre,
 Mais toi, tu fouleras leurs dos (81).

(76) *Ibid.*, 12.

(77) *Ibid.*, 13.

(78) *Ibid.*, 11.

(79) Deut., VII, 7-10 ; voir aussi *ibid.*, IX, 4-5.

(80) *Ibid.*, VII, 17-21, voir aussi *ibid.*, XXVIII, 13 : « Tu annexeras des nations nombreuses, et toi, tu ne seras pas annexé ».

(81) *Ibid.*, XXXIII, 29.

La mentalité de l'auteur des *Actes de l'Islam*, est de tous points semblable à la mentalité de l'auteur du Pentateuque. La comparaison des deux ouvrages nous apporte la preuve indiscutable et irréfutable que **l'auteur des Actes était tout imprégné de la religion de Moïse**. Et comment pourrions-nous comprendre cette totale imprégnation psychologique et religieuse, si l'auteur des Actes n'est pas un Juif, élevé, nourri dans la religion hébraïque ? N'est-il pas à la fois plus savant et plus simple de conclure à la rédaction des *Actes* par un Juif plutôt que d'imaginer un Mohammed, un Arabe inculte, illettré et ignare, devenant subitement et comme par un coup de baguette magique, docteur ès-sciences bibliques ? Cette dernière conclusion nous apparaît de plus en plus totalement insensée. « Soyez forts et remplis de courage ; n'ayez ni crainte ni frayeur devant (vos ennemis) car c'est Yahwé, ton Dieu, qui marche avec toi ; il ne te délaissera point et ne l'abandonnera point ». C'est le Deutéronome (82) qui fait cette réflexion. Le rabbin ne raisonnait pas autrement.

« Certes, Yahwé vous a secourus à Badr, alors que vous étiez peu nombreux (83) — craignez Yahwé ! Peut-être serez-vous reconnaissants ? Rappelle-toi quand tu disais aux Croyants : « Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous donne en renfort 3.000 de ses Anges, descendus vers vous ? Mais oui, si vous êtes constants et pieux et si les ennemis marchent de nouveau vers vous, votre Seigneur vous donnera en renfort 5.000 de ses anges lancés par Lui. Yahwé ne fit cela que comme bonne nouvelle pour vous, afin que par cela, se tranquillissent vos cœurs (84). Le secours victorieux ne vient que de Yahwé, le Puissant, le Sage (Il fait cela) afin que vous tailliez en pièces ceux qui sont infidèles, pour que vous les culbutiez (85) et qu'ils s'en retournent déçus » (86).

(82) Deut., XXXI, 5-6.

(83) À comparer avec sour. VIII, 26 : « Rappelez-vous quand vous étiez peu, abaissés sur la terre ». Ce texte nous fait penser à Deut. VII, 6-8.

(84) À comparer à sour. VIII, 10 : « Yahwé ne le fit que comme bonnes nouvelles pour vous, afin que par cela se tranquillissent vos cœurs. Le secours victorieux ne vient que de Yahwé. Yahwé est le Tout-Puissant, le Sage ». (Voir plus bas p. 50, 51 et Exode XIV, 14).

(85) À comparer à sour. VIII, 7 : « Yahwé voulait... exterminer jusqu'au dernier des Infidèles ».

(86) Sour. III, 119-122. Le rabbin ajoute pour maintenir Mohammed dans l'humilité : « Tu n'as nulle part à l'Ordre divin : « ou bien le Seigneur reviendra de Sa rigueur envers eux, ou bien Il les tourmentera parce qu'ils ont été injustes. À Yahwé ce qui est dans les cieux et sur la terre. Il pardonne à qui Il veut et Il tourmente qui Il veut ! Yahwé est absolu et miséricordieux » (Ibid. 123-124). Il nous faut rappeler ici que si Israël a été choisi par Dieu, il ne doit pas cette élection à ses mérites, mais à l'amour de Dieu, Deut., VII, 7-11.

Ces versets 119-122 de la sourate III méritent de notre part quelque réflexion. Remarquons tout d'abord très succinctement que pour les Croissants, il ne peut y avoir qu'un ennemi : les Infidèles, c'est-à-dire les infidèles, les idolâtres, les renégats, en un mot tous ceux qui ne reconnaissent pas ou ne reconnaissent plus Yahwé : le Créateur du ciel et de la terre, le Dieu de Noé (Genèse, VI, 11 ; IX, 9-17 ; le Dieu de Sem (Gen., IX, 26) le Dieu de Melchisédech (Gen. XIV, 16, 22) ; le Dieu d'Abraham (Gen. XV, 1 ; XXII, 12 ; XXVI, 21 ; XXVIII, 13 ; XXXI, 53 ; XXXII, 11 etc... etc...) ; le Dieu d'Israël, (Gen. XXXIII) ; d'Isaac (Gen. XLV, 2) ; de Joseph (Gen. XLII, 18) ; de Moïse, comme leur Dieu Unique. Yahwé, Unique Dieu (Exode, XXII, 19 ; XXIII, 13, 21) et Dieu d'Israël, est un Dieu jaloux (Exode XXXIV, 14) qui ne permet à aucun de ses fils de se prosterner devant n'importe quel dieu. Cet enseignement, le rabbin auteur des *Actes de l'Islam* a pu le recueillir à chaque page, peut-on dire, du Pentateuque et des autres livres sacrés (voir par exemple, entre mille autres textes (Gen. XXXV, 2 : « Otez les dieux étrangers, purifiez-vous et changez vos vêtements » ; Israël est mon fils premier-né (Exode IV, 22). Qu'il ne rende un culte (Exode IV, 23 ; VII, 16 ; VIII, 16 ; IX, 1, 13 ; X, 3, 7, 8, 11, 21 ; XII, 31, etc...) ; notre Dieu est sans rival (Exode, VIII, 6) ; il vous est défendu de prononcer même le nom d'autres Dieux (Exode, XXIII, 13 ; Deut., IV, 36-39 ; VI, 11 sq.) et de le prosterner devant les dieux des païens (Exode, XXIII, 21 ; XXXIV, 14 ; Lévit., XVIII, 1, 5 ; Deut., VIII, 19-20 ; XIII, 4, 7 ; XIV, 1 ; XI, 16 ; XXVII, 15 ; XXVIII, 11 ; XXX, 15 ; XXXII, 15, 38-39, etc..., etc...) ; vous brûlerez même les images sculptées de leurs dieux (Deut. VII, 24). C'est moi seul, Yahwé, qui habiterai au milieu des enfants d'Israël et qui serai leur Dieu (Exode, XXIX, 46 ; Lévit., XIX, 4 ; XXVI, 11) leur Dieu Unique (Deut. XXXII, 12, etc...). Les spécialistes savent bien que je suis obligé de me limiter dans la citation de ces textes magnifiques. De ces rappels, on peut néanmoins tirer deux conclusions principales que les coranisants devraient avoir toujours présentes à l'esprit ; c'est que le monothéisme d'Israël est un monothéisme rigoureux, intransigeant ; et que la Communauté d'Israël, -- les Israélites, comme le seront plus tard les musulmanisés arabes, sont désignés, dans le Pentateuque même, sous le nom de *Communauté* (Exode, XXXV, 1, 4, 20 ; Lévit., IV, 12 ; VIII, 3-4 ; IX, 5 ; X, 6-17 ; XVI, 5, 18, 31 ; XIX, 1 ; Nombres, 1, 2, 16, 17, 53 ; III, 6 ; IV, 31 ; VIII, 20 ; X, 2 ; XX, 1, 2, 8, etc...) -- est, doit et ne peut être qu'une société théocratique, régie par la Loi de Yahwé. Monothéisme et théocratie, sont les deux caractéristiques les plus fondamentales du peuple d'Israël, seul peuple sage et avisé (Deut. IV, 6) parce que seul il a entendu la voix de Yahwé (Deut. IV, 33). Quand les coranisants viennent nous parler de la

conception théocratique de l'Islam et du rigoureux monothéisme coranique, ils ont raison, mais à condition d'ajouter en toute honnêteté que l'Islam arabe n'a absolument rien inventé dans ce domaine et que son système théocratique et son monothéisme ne sont que des copies dont l'original appartient en propre à Israël. C'est dans cette ambiance strictement biblique qu'il nous faut lire constamment, pour les comprendre, les *Actes de l'Islam*. Comme il n'existe qu'un Dieu, Yahwé, et que ce Dieu Unique a pris véritablement le commandement de son peuple, on comprend que logiquement Yahwé soit amené à déclarer que tout homme qui adore d'autres Dieux que Lui, sera voué à l'anathème (Exode XXII, 19); qu'il sera effacé de son Livre (Exode, XXXII, 33). Parce qu'il est Unique, Yahwé ne peut exiger de la part de ses fils que l'intransigeance religieuse : « Si ton frère, fils de ton père ou fils de la mère, ton fils, la fille, l'épouse qui repose sur ton sein ou le compagnon qui partage la vie, cherche dans le secret à te séduire, en disant : « Allons servir d'autres dieux », de ceux que les pères ni toi n'avez connus, parmi les dieux des peuples proches ou lointains qui vous entourent, d'un bout du monde à l'autre, tu ne consentiras pas à sa parole, tu ne l'écouteras pas, ton œil sera sans pitié, tu ne l'épargneras pas et tu ne cacheras pas sa faute. Oui, tu devras le tuer, ta main sera la première contre lui pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple continuera l'exécution. Tu le lapideras jusqu'à ce que mort s'ensuive : car il a cherché à l'égarer loin de Yahwé ton Dieu, qui l'a fait sortir du pays d'Égypte, maison de servitude ! Tout Israël en l'apprenant sera saisi de crainte et cessera de pratiquer ce mal au milieu de toi » (Deut., XIII, 7-12); Yahwé marchera devant vous, comme un feu dévorant (Deut., IX, 3) ; c'est Yahwé lui-même qui mène la guerre contre Amaleq (Exode, XVII, 16), etc., etc... **Toute guerre en Israël est nécessairement une guerre sainte** et le rabbin essaiera — sans y réussir — d'inculquer aux Arabes cette haute notion. On ne se bat jamais contre ses frères (notons ici que l'histoire de l'Islam arabe est remplie de guerres et de meurtres fratricides), mais contre les ennemis de Yahwé, et Yahwé, en vertu même de ses promesses, ne peut que donner la victoire à ses enfants. Les *Actes de l'Islam* fourmillent de ces considérations que nous connaissons déjà par le Pentateuque, en particulier par le Deutéronome, voir XXXI, 5-6, que nous avons mentionné plus haut, p. 160. La mission d'Israël est d'exterminer l'infidèle, (Deut., XIII, 7-12). La victoire, comme le dira plus tard le rabbin aux idolâtres, sour. VIII, 19, vous la tenez entre vos mains. Il vous suffit pour être victorieux d'observer les commandements de Dieu, (sour. VIII, 19, à comparer à Deut. VIII, 18). Si vous obéissez à mes lois, tout s'aplanira devant vous. Ce n'est pas le nombre qui donne la victoire, mais la foi en Yahwé,

le Dieu Unique et Tout-Puissant : « Cinq d'entre vous en poursuivront cent, cent en poursuivront dix mille et vos ennemis succomberont devant votre épée » (Lév. XXVI, 8). « Que leurs adversaires ne s'y trompent pas. Qu'ils ne disent pas : « Notre puissance importe et Yahwé n'y est pour rien ». Car c'est une nation aux vues courtes, privée de perspicacité. S'ils étaient sages, certes ils aboutiraient, ils sauraient discerner leur avenir. Comment donc un homme, en met-il mille en fuite et comment deux en poursuivent-ils dix mille, sinon parce que leur Rocher les a vendus et que Yahwé les a livrés ? » (Deut. XXXII, 27-30). Yahwé, dit aussi le rabbin aux musulmanisés médinois, envoie aux Croyants le renfort de Ses anges.

Il est question dans la sourate III, 120, d'un renfort de 3.000 anges ; au verset suivant de 5.000. Dans la sourate VIII, 9, le nombre des anges envoyés au secours des musulmanisés est réduit à 1.000. « Rappelez-vous quand vous demandiez secours à votre Seigneur et qu'Il vous exauça en disant : « Je vais vous donner un renfort 1.000 anges, avec compagnons en croupe ». Evidemment, les commentateurs arabes, comme il fallait nous y attendre, vous conduisent ces chiffres en terme de réalité mathématique ; ils vont même jusqu'à attribuer à Mohammed le pouvoir de faire descendre des anges du Ciel pour soutenir ses combats. Le rezzou de ce jour comptera donc parmi les miracles de Mohammed, que Gauzy-Demonbynes énumère avec une complaisante crédulité : La tradition va donc attribuer à Mohammed des pouvoirs magiques, qu'il doit à la faveur d'Allah et non plus à l'influence des djinns.

Le Coran, exceptionnellement, cite un nom, celui d'Abû-Lahab, le père du Prophète, qui le maudit.

Il est permis de citer ici quelques exemples de miracles accomplis par le Prophète :

Les Juifs de Médine se sont vantés d'avoir jeté un sort aux émigrés qui n'auront point d'enfants ; cependant naît Abdallah b. Abdou Mouhâbir, et Mohammed protège l'enfant en lui frottant le palais avec une datte qu'il vient de mâcher. Un auteur malpensant affirmera que ses ancêtres possédaient comme lui des facultés de guérisseurs et de magiciens (87). Mais la seule formule qu'il prononce est le *chahâd*, « au nom d'Allah », et les trois courtes sourates, 1, 113, 112 (88). — Les anciens arabes attribuaient les épidémies et les maladies individuelles aux fantaisies des djinns : par la faveur d'Allah le Prophète est tout-puissant pour combattre l'influence de

(87) Dejàbiz. Mahâsin, 158 sq.

(88) II, 64 ; 38, 11 ; III, 8, 306 ; IX, 1, 125 ; XII, 3, 328.

ces djinns ; la croyance populaire estime que ses interventions forment une branche de la science, la médecine prophétique, par attouchement il remet un œil à Qatâda (89). Par un souffle humide, *nafaha*, il guérit la blessure de Salima.

C'est sans doute un petit miracle que celui de la branche de palmier qui tend les fruits à l'incrédule (90). Mais en voici de grands : celui de la lune fendue en deux accepté par la tradition orthodoxe, bien qu'il repose sur une fausse interprétation du verset 54-1 ; celui du coucher de soleil retardé pour faciliter la rencontre d'une caravane dont, à son retour de Jérusalem et du ciel, il avait annoncé la venue : il obtint encore d'Allah le même retard pendant la guerre du Fossé, un soir où il était nécessaire pour que les croyants pussent faire la prière du 'aqr (91).

A Badr, le Prophète a lancé aux Quraïchites une poignée de sable en prononçant une malédiction, qui a fait descendre l'armée des anges. Il a assemblé des formules en une cérémonie dite *qunûl* (92). Et la légende l'a mise à l'origine du châtiment des gens d'Al-Ghor, qui lui offrirent un jour l'hospitalité, à lui et à ses compagnons, en lui servant la chair d'un chien. Averti par la protestation d'une femme, Mohammed touche de son bâton le plat, dit les mots *Kuch ahda* par quoi l'on chasse un chien, et celui-ci bondit intact et s'enfuit. La femme est sauvée du désastre.

Il peut, pour la grande joie de gens dont la vie matérielle est rude, multiplier les repas, ce qui naturellement évoque des souvenirs chrétiens. Les Médinois creusent le Fossé qui va arrêter les bandes d'Abû Sufyân ; ils cognent en vain de leurs pics sur le roc ; Mohammed y met le sien et le roc s'effrite en sable. Mais Djâbir a vu que le Prophète est si affamé qu'il serre son ventre avec une pierre. Il va trouver sa femme, qui prépare un repas avec un petit chevreau et de la farine d'orge, et il vient inviter le Prophète ainsi que deux ou trois hommes. Celui-ci s'enquiert du repas préparé, recommande de ne pas retirer du feu la marmite avant son arrivée. Il amène tous les travailleurs. Il crache dans la marmite qui se révèle inépuisable à rassasier tous les convives (93).

Le Prophète rend abondante l'eau d'un puits presque desséché en se gargarisant avec ses dernières gouttes (94) : Il procure l'abondance à Médine en prononçant la formule de bénédiction sur des

(89) VII, 88 ; LXVIII, 162 ; *Aghânî*, 13, 36.

(90) VII, 49 ; X, 9, 1146.

(91) II, 57, 8, 6 et 67, 58 ; III, I, 146.

(92) III, 6, 635.

(93) II, 64, 6 et 70 ; III, 8, 242 sq ; VII, 46 ; LVII, 408.

(94) IX, 1, 117 sq ; 2, 184 sq ; VII, 46.

mesures de grains (95). Comme Moïse, il a été protégé par Allah contre les empoisonneurs (96). »

Après cela, on pourra venir vous dire que les commentateurs arabes sont sérieux et que les Occidentaux sont des érudits de critique austère. Quant à moi, mon opinion est bien faite : nous sommes entraînés avec ces arabisants dans le domaine de l'ineptie et de l'absurde et c'est pour sortir de ces sottises séculaires que je concentre tous mes efforts dans une lecture simplement normale des *Actes de l'Islam*.

Nous étudions pour l'instant la rencontre de Badr, qui constitue la première victoire des musulmanisés de Médine.

Si l'on compare les versets 119-122 de la sourate III et les versets 7-10 de la sourate VIII, que nous avons reproduits plus haut on pourra conclure sans peine que ces deux récits se rapportent au même événement. Le récit III, 119-122 est moins circonstancié que le récit VIII, 7-10, mais il a l'avantage de localiser à Badr cette rencontre entre les arabes musulmanisés de Médine et les deux troupes des infidèles de La Mecque. C'est à Badr que les Croyants arabes remportèrent leur première victoire qui leur donna conscience de leur force. Cette petite localité située dans le Tihama, sur le bord de la mer Rouge, au Nord de Djedda et un peu au Sud-Ouest de Médine n'aurait sans doute jamais été connue sans cette victoire des Croyants médinois sur les infidèles mecquois. Aux jours malheureux qui ne manqueront pas de se présenter aux Croyants, le rabbin essaiera de redonner courage à ses musulmanisés en leur rappelant cette première victoire de Badr ; « Si une plaie saigne (maintenant) en vous, rappelez-vous qu'une plaie semblable a saigné en ce peuple (infidèle). Ces jours (heureux et malheureux) nous les faisons alterner parmi les hommes pour re(connaitre) ceux qui croient et prendre parmi vous des témoins -- Yahwé n'aime pas les injustes --, pour faire briller ceux qui croient et rejeter dans l'ombre les infidèles » (97). Badr a vraiment marqué les Croyants de Médine. Leur victoire leur a donné confiance en eux-mêmes, confiance surtout en Yahwé qui leur a porté secours. Les jours d'épreuve peuvent venir. Le rabbin aura rappeler aux musulmanisés que leur premier choc sur l'infidèle a été pour eux une resplendissante victoire à laquelle ils ne s'attendaient même pas ; les ennemis se présentaient en effet en deux troupes et, par ailleurs, une partie des Croyants n'avait pas eu le courage de marcher au combat. Aux heures de malchance, pensez à Badr ! « Eh, quoi ! ayant été frappés par un malheur

(95) III, 6 ; 628 sq ; 2, 208.

(96) GAUDEFFROY-DEMONBYNES, *Mahomet*, p. 239-240.

(97) Sourate. III, 134-135.

après avoir remporté (à Badr) un succès deux fois égal (98) vous avez dit : « Comment ce malheur nous vient-il ? » Réponds (dit le rabbin à Mohammed) : « Il vient de vous-même : Yahwé, sur toute chose, est tout-puissant » (99). La bataille de Badr — le terme bataille est impropre pour caractériser cet acte de pillage, — tient donc une place honorable dans les *Actes de l'Islam*, sour. VIII, 5-29 ; III, 111-121 ; 131-135 ; 151. D'après ces textes écrits par le rabbin, nous savons qu'il y eut, à Badr, une rencontre entre une partie des musulmanisés de Médine et les deux troupes d'infidèles : caravane descendant le long de la côte et caravane de secours montant à La Mecque. Les Croyants exterminèrent ces deux troupes, s'emparèrent des marchandises, constituant ainsi leur premier butin. D'après les *Actes de l'Islam*, nous n'en savons pas plus, et tout de suite nos lecteurs pressentent que les commentateurs musulmans, engloutis sans être digérés par les commentateurs occidentaux, ne se contenteront pas d'un récit aussi maigre et qu'ils vont l'enjoliver d'une multitude de détails dont aucun n'est contrôlable. Nous n'avons aucune envie de reproduire ici leurs récits. Les ouvrages de Tor Andrae, de Blachère, de Gaudefroy-Demombynes (100), de Dermenghen, sont saturés de toutes ces histoires invraisemblables, souvent stupides et sur lesquelles un historien tant soit peu sérieux ne peut s'appuyer pour reconstituer les origines de l'Islam arabe.

C'est sans doute encore à la victoire de Badr — le rabbin aime la rappeler aux musulmanisés pour maintenir leur courage et galvaniser leur énergie, — qu'il est fait allusion dans la sourate VIII, 42-46. Quelques coranisants ont voulu voir un certain rapport entre ces versets et la défaite d'Ohod ; mais cette hypothèse nous semble aller contre le texte même. Ce texte, en effet, ne parle pas de

(98) Sour. III, 151.

(99) Façon de parler pour marquer (peut-être ?) que la victoire fut plus importante que la défaite d'Ohod (?) à laquelle il est fait ici allusion. Mais les commentateurs arabes précisent : A Ohod les musulmanisés auraient eu 70 tués, mais à Badr, les pertes des idolâtres furent double : 70 tués + 70 prisonniers.

(100) Nous pensons à *Mahomet* (le titre seul de la couverture porte *Mahomet* ; à l'intérieur du livre, de 708 pp., nous trouvons partout l'orthographe *Mohammed*), paru dans la collection d'HENRI BRUN ; *L'évolution de l'humanité*, n. 36, 1956. Malgré tout le respect que nous devons à M. Gaudefroy-Demombynes, malgré l'admiration que nous éprouvons pour plusieurs de ses travaux, malgré la réclame faite à la Radio Nationale, nous sommes malheureusement obligés de juger cet ouvrage très sévèrement, comme étant dépourvu de toute critique historique. M. Gaudefroy-Demombynes, consacre à la « bataille de Badr » les pages 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132 ! Aucune de ces pages ne repose sur une documentation certaine et même vérifiable.

défaite, mais de victoire, et cette victoire paraît être ici un rappel du rezzou du Badr :

42. Quelque chose que vous preniez en butin (101), sachez que le quint en appartient à Yahwé (102), à l'Apôtre, au Proche (de ce dernier), aux Orphelins, aux Pauvres, au Voyageur, si vous croyez en Yahwé et à ce qu'Il fit descendre sur Son serviteur, au jour de la Salvation, au jour où les deux troupes se rencontrèrent. Yahwé, sur toute chose, est omnipotent.
43. Quand vous étiez sur le versant le plus proche et (les ennemis) sur le versant le plus éloigné, tandis que les gens montés étaient au-dessous de vous, si vous étiez convenus d'un rendez-vous, vous vous seriez opposés sur (l'emplacement) de ce rendez-vous mais (tout arriva) pour que Yahwé donnât un ordre qui reçut exécution.
44. Pour que périt celui qui périt sur vue d'une Preuve et pour que vécut celui qui vécut sur vue d'une Preuve. En vérité, Yahwé entend tout et connaît tout.
45. (Rappelle-toi) quand en songe, Yahwé te faisait voir (les ennemis) peu nombreux, car s'Il te les avait fait voir nombreux, vous auriez perdu courage, et auriez déserté sur l'affaire, mais Yahwé vous a donné apaisement. Il connaît les pensées des cœurs.
46. (Rappelez-vous) quand Yahwé au moment de la rencontre, faisait apparaître vos ennemis peu nombreux à vos yeux et vous minimisait à leurs yeux, pour que Yahwé accomplît (= *mène à son terme*) un ordre qui reçut (= *devait recevoir*) exécution ! A Yahwé reviennent les ordres (103).

Il s'agit bien dans ce texte d'une victoire des musulmanisés sur les idolâtres, victoire imprévisible en considération du nombre des ennemis ; victoire assurée par les seules dispositions de Yahwé. La pensée se reporte tout naturellement non point vers une défaite,

(101) Voir plus haut, p. 137.

(102) Dans le Pentateuque, la part de Yahwé est fixée à 1/500^e et doit être prélevée sur la part des soldats. Voir plus haut, p. 138.

(103) Sour. VIII, 42-46.

la défaite d'Ohod (101), par exemple, mais vers le succès remporté par les musulmanisés médinois, sur les idolâtres mecquois. Cette rencontre de Badr fut un grand événement, un événement démesurément grossi par le rabbin pour soutenir le courage des arabes islamisés et pour concrétiser à leurs yeux la providence et la toute-puissance de Yahwé.

Le rabbin excelle à tirer des faits, même les plus insignifiants, d'importantes conclusions vitales :

47. O vous qui croyez ! Quand vous rencontrerez une troupe (ennemie) soyez fermes ! Invoquez beaucoup Yahwé ! Peut-être aurez-vous de la chance !
48. Obéissez à Yahwé et à Son apôtre ! Ne soyez pas en contestation, sans quoi vous mollirez et le vent favorable tournera. Soyez constants. Yahwé est avec les Constants (105).

On a voulu voir dans ces deux versets, le rappel d'une défaite (BLACHÈRE) op. cit., t. III, p. 837, annot. du v. 47). Cependant, nous devons remarquer que le v. 48 suppose bien une situation favorable aux musulmanisés. Le vent leur est propice, mais il tournerait en leur défaveur, s'ils cessaient d'obéir à Yahwé et à Son Apôtre, Mohammed ; et ces deux versets s'encadrent sans effort dans un récit sur la rencontre de Badr.

Par contre, les versets 49-56 de cette même sourate VIII semblent bien décrire une nouvelle rencontre entre musulmanisés médinois et idolâtres mecquois, rencontre différente de celle de Badr et d'Ohod (106). « Ne soyez pas comme (ces Infidèles) qui sortirent de leur habitat avec pompe et ostentation publiques, qui écartaient du Chemin de Yahwé, alors que Yahwé (de Sa science) enveloppait ce qu'ils faisaient. Et (ne soyez pas comme ces Infidèles) quand le Démon para leurs actions (de fausses apparences) et leur dit : « Nul parmi les hommes, en ce jour, ne sera vainqueur de vous ! Je suis votre parrain ! (Toutefois), quand les deux troupes furent en vue l'une de l'autre, (le Démon) fit marche arrière et dit (aux Infidèles) : « Je suis irresponsable de vous. Je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Yahwé. Yahwé est terrible en

(104) Signalons tout de suite que cette localisation n'a aucun fondement dans le texte des *Actes de l'Islam*.

(105) *Ibid.* 47-48.

(106) Il faudrait dire : « prétendue » rencontre d'Ohod. Nous verrons bientôt pourquoi on ne peut accepter sans discussion ce détail géographique. Pour l'instant, par simple commodité littéraire, nous utilisons le nom d'Ohod pour désigner une défaite dont le théâtre est inconnu.

son) châtement. Rappelez-vous quand les Hypocrites dirent, ainsi que ceux au cœur de qui est un mal : « Ces gens-ci ont été trompés par leur religion ». Celui qui s'appuie sur Yahwé (sera sauvé), car Yahwé est puissant et sage. Ah ! puisses-tu voir quand les Anges rappelleront ceux qui auront été infidèles, leur frappant la face et le derrière (voir aussi sour. XLVII, 20) (en criant) : « Goûtez le tourment de la Calcination ! (voir aussi sour. III, 177). C'est au prix de ce que vos mains ont accompli antérieurement. Yahwé n'est point injuste envers (Ses) serviteurs. (Leur sort sera) comme le sort des gens de Pharaon » (Cette réflexion, et cette comparaison des infidèles avec les gens de Pharaon suffirait seule à prouver que les *Actes de l'Islam* n'ont pu être rédigés que par un juif. Il n'y a de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir !); « et de ceux qui furent avant eux (voir Deut. VIII, 19-20 : « Certes, si tu publies Yahwé ton Dieu, si tu suis d'autres dieux, si tu les sers et te prosternes devant eux, j'en témoigne aujourd'hui contre vous, et vous faudra périr »), ayant été incrédules en les signes de Yahwé (voir Nombres, XIV, 11 : « Jusques à quand ce peuple va-t-il te mépriser ? Jusques à quand refusera-t-il de croire en moi, malgré les signes que j'ai produits chez lui ? Je vais le frapper de la peste, je le déposséderai. De toi, je ferai une nation, plus grande et plus puissante que lui ». « Celui-ci les a frappés pour leurs péchés. Yahwé est fort et terrible en Son châtement. C'est qu'en effet, Yahwé n'a pas changé un bienfait dont Il avait gratifié un peuple, avant que ce peuple eût modifié ce qui était en lui-même. Yahwé entend tout et sait tout. (Leur sort sera) comme le sort des gens de Pharaon et de ceux qui furent avant eux : ayant traité nos signes de mensonges. Nous avons fait périr ceux-ci pour leurs péchés ; Nous avons englouti les gens de Pharaon ; tous furent des injustes » (Sour. VIII, 19-56).

Ces versets que nous venons de reproduire, nous racontent donc un combat entre deux adversaires arabes : les musulmanisés de Médine et les idolâtres mecquois. Quel fut ce combat ? Le texte des *Actes* ne le précise d'aucune façon. Il semble bien cependant qu'il se s'agit ici ni de la victoire de Badr, ni de la défaite d'Ohod. J'ajouterai que ce manque de précision n'a aucune importance. Par contre, ce qui est capital pour nous, c'est de constater une fois de plus, et comme partout, que ce récit des *Actes*, sans aucun doute possible a été écrit par un juif, un juif qui ne peut écrire pour ainsi dire aucun texte, faire aucune réflexion sans se souvenir de **A.T. Les Actes sont saturés de la Bible**. Remarquons encore que les exhortations adressées par le rabbin aux combattants musulmanisés sont de tous points pareilles à celles que nous lisons dans Deut. XX, 1-6 : « Lorsque tu partiras en guerre contre les ennemis et que tu verras des chevaux, des chars et un peuple plus nom-

breux que toi, tu n'en auras pas peur : car Yahwé ton Dieu est avec toi, Lui qui t'a fait monter du pays d'Égypte. Quand vous serez sur le point d'engager le combat, le prêtre s'avancera et parlera au peuple. Il leur dira : « Écoutez, Israël, vous qui êtes aujourd'hui sur le point d'engager le combat contre vos ennemis, que votre cœur ne faiblisse pas ! N'ayez crainte ni angoisse et ne tremblez pas devant eux, car Yahwé votre Dieu marche avec vous, pour combattre pour vous, contre vos ennemis, et vous sauver » (107).

(107) Deut. XX, 1-4 ; voir plus haut, p. 146. Naturellement les historiens sont beaucoup plus renseignés, sur l'escarmouche de Badr, que les textes des *Actes* ; voir par exemple BLANCHÈRE, *Le Problème*, p. 106 : « On était à la mi-mars 624. Comme le convoi avait été signalé, Mahomet vint prendre position à Badr, au sud-ouest de Médine, à une étape de la côte... Dans l'engagement, Mahomet perdit 14 hommes (1), les Polythéistes 70, et 40 prisonniers » (1).

5. NOUVEAU RAPPEL PAR LE RABBIN DU BUT ESSENTIEL DE LA GUERRE :
LA CONQUÊTE DÉFINITIVE DE LA KA'BA.

Il est tout à fait normal de penser que, pour le rabbin qui avait conçu l'immense projet de judaïser La Mecque et les tribus arabes, la Ka'ba constituait une gêne perpétuelle et comme l'aveu public de son insuccès. Méditons une fois de plus les versets 187-189 de la sourate II, qui rapporte les ordres du rabbin aux musulmanisés réfugiés à Médine :

187. Tuez-les (les infidèles) partout où vous les atteindrez ! Expulsez-les d'où ils vous ont expulsés ! La persécution des Croyants est pire que le meurtre. (Toutefois), ne les combattez point près de la Mosquée Sacrée avant qu'ils vous y aient combattus ! S'ils vous (y) combattent, tuez-les ! Telle est la « récompense » des Infidèles.

.....

189. Combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de persécution et que le culte soit rendu à Yahwé.

Ce texte est clair. Nous sommes à Médine, sans doute peu après l'arrivée des musulmanisés. Expulsés de La Mecque et de la Ka'ba, ces derniers n'ont qu'un but : reprendre la ville et son lieu de culte. Cette Ka'ba est sacrée, dit le rabbin ; ne combattez pas les idolâtres auprès d'elle ; mais s'ils vous y attaquent, tuez-les ! Débarassez La Mecque de ces infidèles, afin que le culte puisse être rendu à Yahwé en toute quiétude, dans le temple qui Lui fut jadis consacré, et qui est aujourd'hui souillé par les idoles. Rappelle-toi, mon fils, quand les Infidèles machinaient contre toi, après la conversion au Dieu d'Israël. Ils cherchaient à te maintenir dans la foi de tes ancêtres, « ou te tuer ou t'expulser ! Ils machinaient alors que Yahwé machinait, mais Yahwé est meilleur en Sa machination » (108). « Souviens-toi aussi quand nos enseignements leur étaient communiqués et qu'ils s'écriaient : « Nous avons entendu. Si nous le voulions, nous dirions des choses pareilles. Ce ne sont qu'histoires des Anciens » (109). Nous connaissons déjà tous ces griefs adressés au rabbin et nous savons avec quel mépris les idolâtres mecquois accueillait les histoires de l'Ancien Testament que leur racontait le rabbin (110). Te souviens-tu encore quand ils

(108) Sour. VIII, 30.

(109) *Ibid.*, 31.

(110) II. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. II, p. 207-239.

disaient : « Dieu ! si ceci est la Vérité venue de Toi, fais pleuvoir sur nous des pierres du ciel ou frappe-nous d'un tourment cruel » (111).

Non, Yahwé ne les a pas tourmentés pendant que tu le trouvais au milieu d'eux ; Yahwé n'est pas le Dieu méchant que nous pouvons imaginer d'après nos propres passions. Yahwé ne tourmente pas non plus quand on lui demande pardon. Il pouvait les exterminer. Il ne l'a pas fait, bien qu'ils le méritent. Ils le méritaient parce qu'ils n'ont aucun droit sur la Mosquée sacrée. Les vrais propriétaires de la Ka'ba, de cette Mosquée Sacrée, ce sont les adeptes de Yahwé, ce sont les Craignant-Dieu ; c'est vous, Arabes convertis au vrai Dieu d'Israël, qui en êtes les authentiques détenteurs. Ce temple dont vous avez été chassés vous appartient. Il est à vous. Il vous suffit de le reprendre pour y établir l'ancien culte de Yahwé. Les voyez-vous, ces idolâtres réunis auprès de la Ka'ba. Vous croyez qu'ils prient ? Non ! « Leur prière consiste en sifflements et battements de mains » (112).

Nous sommes après Badr. Cette victoire, si importante fût-elle pour le moral des Croyants, n'a au fond, aucune importance pour le développement de l'Islam arabe. Ce qui importe, c'est de rentrer à La Mecque, pour prier dans le Temple dont la construction remonterait à Abraham et Ismaël, et qui fut par eux consacré au culte du Dieu Unique. Consacrée à Yahwé, la Ka'ba devint, par la suite des temps, un Panthéon, rendez-vous des nomades arabes. Si le rabbin la dénomme Mosquée Sacrée, ce n'est pas qu'elle le soit actuellement, mais ce vocable lui vient de sa destination primitive, sur laquelle le rabbin insiste à Médine pour stimuler la *reconquête* de ce temple abrahamique par ses musulmanisés. Et dans un passé tout récent, Mohammed n'avait-il pas réuni dans la Ka'ba même ses cotribules convertis à la religion d'Israël, jugeant tout naturel de faire réoccuper par des monothéistes ce temple destiné autrefois au culte du Dieu Unique ? Ce geste avait été de sa part une démarche des plus audacieuses ; il valut à son auteur les plus grandes menaces, qui se terminèrent en fin de compte par la Fuite à Médine. Un texte de la sourate mecquoise LXXII, ne vient-il pas confirmer une opinion qui se dégage de plus en plus nettement de la lecture des Actes ? Écoutons ce texte, écrit par le rabbin :

18. Les temples appartiennent à Yahwé. Ne priez donc personne à côté de Yahwé !

(111) Sour. VIII, 32.

(112) *Ibid.*, 35.

19. Quand le serviteur de Yahwé s'est levé, priant, les Infidèles ont failli se tourner contre lui en masse.

20. Dis : « Je ne prie que mon Seigneur et ne Lui associe personne » (113).

Oui, les temples sont réservés au Dieu Unique et il n'est pas permis d'y venir prier d'autres dieux que Lui. Votre Ka'ba n'est pas faite pour des idoles. Mohammed a compris cette idée du rabbin, et un jour, après sa conversion, il se mêla à la foule des idolâtres qui venaient dans leur temple adorer leurs idoles. Mais quel étonnement ! Mohammed se lève pour prier, pour prier non pas ces pierres inertes qui encombrent la Ka'ba, mais le Dieu invisible et Tout-Puissant, le Yahwé d'Israël. Ce fut un beau scandale. Il s'en fallut de peu que les Meequois n'assommassent ce pauvre Mohammed complètement judaïsé. Une telle attaque est incompréhensible, lui avait suggéré le rabbin. Qu'ai-je fait pour amener tout ce monde ? fait-il dire à Mohammed. Je suis dans un temple. Les temples sont dédiés à Yahwé. La Ka'ba ne fait pas exception. C'est vous, avec vos idoles, qui l'avez détournée de son originale orientation. Ma prière n'est qu'un retour à l'origine ; je prie mon Seigneur Yahwé, Dieu l'Unique et je ne lui associe personne. Deux idées religieuses allaient désormais s'affronter, et s'affronter par les armes. Mohammed et les Arabes musulmanisés seront obligés de déguerpir de La Mecque. Mais une fois arrivés à Médine, ils n'auront plus qu'un désir, stimulé sans cesse par le rabbin : rentrer dans cette ville sacrée et réoccuper la Ka'ba pour y restaurer après des siècles de sacrilèges, le culte du vrai Dieu. Le rabbin, s'adressant à ses musulmanisés, insiste avec foi et conviction sur son propre plan. Croyants, la Ka'ba, cette mosquée sacrée, est encore entre les mains des païens qui ne connaissent pas la Vérité du vrai Dieu. Et le rabbin dirige la pensée des Croyants vers l'Avenir : cette Mosquée Sacrée, c'est vous qui devez l'occuper ; il vous faut détruire toutes ces idoles. La Ka'ba doit redevenir pour les Arabes musulmanisés le temple du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, du Dieu de Moïse, le Yahwé d'Israël. Voilà le but immédiat de vos combats. Il y aura bien du travail pour rentrer en possession du Temple de Dieu : il est encore occupé par les idolâtres, qui organisent des danses sauvages autour de ses murs. Les riches Meequois dépensent leur fortune pour conserver leur temple. Mais patience, quand ils auront tout dépensé, ils sombreront encore dans la défaite. Ils seront vaincus, soyez-en sûrs, vous les Croyants. Et leur défaite ne marquera pas encore la fin de leur malheur : ils

(113) Sour. LXXII, 18-20.

seront, en effet, rassemblés dans la Géhenne. Yahwé les empilera tous les uns sur les autres. Mohammed, écoute-moi. Dis à tous ces infidèles, qu'il leur sera pardonné, s'ils cessent de lutter contre les Croyants : mais s'ils continuent, ils seront châtiés (114) comme ont été châtiés les anciens (115).

Dans ce bloc VIII, 30-39, postérieur à l'escarmouche de Badr, le rabbin insiste donc à nouveau sur le but concret de la lutte que les Croyants doivent sans cesse mener contre les idolâtres. Cette idée ne quitte pour ainsi dire pas le rabbin : « **Combattez-les jusqu'à ce que ne subsiste plus de tentation (d'abjurer) (116) et que le Culte soit rendu intégralement à Yahwé.** S'ils cessent, (ils seront pardonnés), car Yahwé est clairvoyant en ce qu'ils font. S'ils tournent le dos, sachez que Yahwé est votre maître ! Quel excellent maître ! Quel excellent auxiliaire ! » (117).

(114) Voir aussi sour. XV, 13 : « Ceux-ci ne croient pas en cet apôtre bien que se soit accompli le sort traditionnel des Anciens ».

(115) Sour. VIII, 30-39.

(116) Voir aussi sour. II - 214.

(117) Sour. VIII, 40-41.

6. -- RÉVASSERIES SANS CONSISTANCE.

Lutte de Mohammed **contre les Juifs Qaïnoqâ**. — Les coranisants placent en avril 625 un événement assez curieux, et totalement imprévisible quand on connaît les véritables origines historiques de l'Islam arabe : Mohammed, de son propre chef, aurait bloqué « dans leur quartier *intra muros* (c'est-à-dire à l'intérieur même de Médine) un des groupes juifs de Médine, celui des Qaïnoqâ (*sic* !!!) Comme ces gens étaient affiliés aux Arabes Khazraj, le chef de ceux-ci, 'Abd-Allah ibn Obayy intercédait (pour ces Juifs), mais sans résultat ! **Les Qaïnoqâ, dans les trois jours, durent quitter l'oasis, abandonnant leurs maisons, leurs armes et leurs objets d'orfèvrerie** (!). Plus encore que Badr, **cette confiscation s'avéra fructueuse**. Elle ne fut cependant point sans inconvénient. C'est en effet *très certainement* (*sic*) à partir de ce moment que le parti des Hypocrites, avec 'Abd-Allah ibn Obayy en tête, souda ses éléments épars. C'est de là aussi que débuta l'activité occulte ou affichée, mais de plus en plus agressive de deux autres groupes de Juifs, les Nadir et le Qoraïza » (118). Pour appuyer toute cette histoire, les coranisants nous citent quelques versets des *Actes de l'Islam*, en particulier les v. 79, 82, 83, de la sourate II que nous avons étudiée dans notre chapitre sur les Juifs médinois ; nous avons pu constater alors que, dans ces versets, il n'est nullement question d'une expulsion des Juifs par les Arabes musulmanisés, mais d'une mésentente entre les Juifs eux-mêmes. Les Juifs en arrivent à se faire une guerre fratricide à propos du *Coran* que certains d'entre eux ne veulent pas reconnaître comme message authentique de Yahvé, et à propos des Arabes judaïsés qu'ils ne veulent pas reconnaître pour frères ni admettre dans leur communauté. **Ce sont des Juifs rigoristes, des « ultra », pourrait-on dire, qui ne veulent absolument pas voir les Arabes se mélanger avec eux dans les synagogues** et qui sont loin d'être ravis que le rabbin ait traduit en arabe le *Coran* hébreu. Les factions juives d'*ultra* refusent donc d'admettre l'authenticité et le caractère sacré de cette traduction, ils ne transigent en aucune façon sur leurs prérogatives religieuses, nationales, et raciales, tandis que d'autres Juifs appuient la manœuvre du rabbin ; de là, ces luttes intestines spécifiquement juives, que les *Actes* nous révèlent dans la sourate II, v. 77-85. **Il n'y est nullement question de Qaïnoqâ, d'Ibn Obayy, de Khazraj, de Nadir, et de Qoraïza : tout cela est de la pure fantaisie.**

(118) BLANCHÈRE, *Le Problème de Mahomet*, p. 106-107.

7. -- LA DÉFAITE D'OHOD (PRINTEMPS 625 ?).

Ohod était une petite localité située un peu au nord de Médine et c'est là que les Mecquois auraient imaginé de monter une expédition afin de venger l'affront qu'ils avaient reçu à Badr. Et leur plan aurait parfaitement réussi. Les idolâtres auraient, en effet, remporté une victoire retentissante sur les musulmanisés !

L'histoire de l'Islam arabe médinois se compose pour ainsi dire de deux points capitaux : la victoire des musulmanisés sur les idolâtres mecquois, à Badr, et la revanche de ces idolâtres contre les musulmanisés à Ohod. Nous avons vu plus haut que les coranisants malgré la pénurie des documents, avaient su broder tout un roman sur l'engagement de Badr. Sur la bataille d'Ohod, les documents sont encore moindres et plus pauvres, ce qui n'empêchera pas cependant les mêmes coranisants de broder un roman encore plus circonstancié ! Au risque d'une dépense supplémentaire de papier, écoutons le récit qu'en fait Gaudesfroy-Demombynes dans l'ouvrage que nous avons déjà cité à propos de Badr: (Les notes au bas des pages sont de l'auteur et renvoient soit aux racontars de la « Tradition » arabe, soit aux commentateurs occidentaux qui les reproduisent sans aucun esprit critique) :

Récit de la bataille d'Ohod, reconstituée par M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. *Mahomet*, p. 136-143 : « Les Quraïchites, évincés de la route caravanière occidentale, étaient décidés à une revanche. Il leur fallait d'abord organiser la milice des mercenaires noirs, les Ahabish. Les Quraïchites qui avaient perdu un fils ou un frère à Badr demandèrent à Abu Sufyân et à ses commanditaires de renoncer à leur part de gain dans la caravane sauvée, afin de payer leur solde, et aussi pour faciliter le recrutement de guerriers des tribus alliées : un émissaire fut envoyé notamment au Tihâma.

Une armée de trois mille hommes fut mise en campagne en Janvier 625 : sept cents guerriers portaient une cotte de mailles ; il y avait deux cents cavaliers. Un Quraïchite qui avait un esclave abyssin, habile à lancer le javelot à la mode abyssine, lui promit la liberté s'il tuait Hamza, meurtrier de son oncle à Badr. L'armée fut accompagnée d'un cortège de quinze palenquins, où des femmes, à la cadence des tambourins, chantaient les mérites des morts de Badr. Abû Sufyân emmenait la sienne, Hind (119).

(119) XI, 1, 1383 à 1427 ; IX, 2, 1, 25 ; XII, 3, 64 et s. ; LV, 2, 37 ; EI, 3, 1037 ; VI, 122 ; II, 65, 3, 22 ; III, 8, 166.

Le Coran rappelle que les gens veulent faire craindre aux musulmans la venue d'Abû Sufyân; mais cela ne fait que grandir leur foi. La tradition sait qu'Abû Sufyân a dit : « Si vous joignez Mohammed, avertissez-le que nous avons réuni l'attaque sur lui » (120). Contre cette puissante attaque, Mohammed rassembla toutes ses forces. Il passa la revue de ses guerriers, renvoya les plus jeunes, les moins de quinze ans, et ceux qui lui semblaient inaptes au combat (121). Au XIII^e siècle, Ibn Toumert, le Mahdi des Almohades, invoquera cet exemple du Prophète, pour faire accepter par ses Berbères le choix qu'il opère parmi ses soldats.

La tradition rapporte que le Prophète entendit en songe, une voix qui lui disait de rester sur la défensive, et il fut bien résolu à lui obéir. C'était aussi le conseil de 'Abd-Allah b. Ubayy, chef des Khazradj et des Politiques, et l'on respectait ainsi strictement l'accord qui prévoyait le concours de la communauté médinoise tout entière à la défense de la ville, et non à une attaque. Mais des jeunes gens qui n'avaient point conquis la gloire de combattre à Badr et qui n'avaient point eu part au butin réclamèrent à grands cris qu'on attaquât. Ibn Ubayy répétait : « Nous ne sommes jamais sortis de notre ville contre un ennemi sans qu'il prit le dessus sur nous, et nul n'a cherché à y entrer sans que nous le prenions sur lui ». On ne l'écouta point, et le Prophète, cédant aux violents, se fit armer par Abû Bakr et par 'Ali, revêtit sa cotte de mailles et ceignit son sabre. Cependant quelque réflexion était venue aux partisans de l'attaque qui, maintenant, hésitaient. Ce fut Mohammed qui déclara que, revêtu de ses armes, il ne reculerait pas et qu'il allait marcher à l'ennemi. « Abd Allah b. Ubayy se retira avec trois cents hommes ; Mohammed en conservait sept cents derrière lui, dont cinquante archers et deux cavaliers (122). Il aurait refusé l'aide d'un groupe de Juifs ; l'annaliste cite pourtant le nom de deux d'entre eux qui furent tués dans le combat. Les Aus et les Khazradj eurent chacun leur étendard, que le Prophète noua, comme à Badr. Il confia le sien, c'est-à-dire celui des Emigrés, à 'Ali ou à Muç'ab (123).

Dès les premiers pas, un sabre tiré de son fourreau au baudrier d'un guerrier par le mouvement d'une queue de cheval

(120) I, 3, 167 ; II, 65 ; 3, 33 ; III, 8, 380.

(121) XI, 1, 1391 ; IX, 1, 1, 27.

(122) XI, 1, 1387 ; IX, 2, 1, 26 ; XII, 5, 67 ; I, 3, 138 ; II, 61, 18 ; III, 8, 11.

(123) XII, 2, 90 ; LXIV, 18.

avait semblé être un heureux augure. Un incident l'effaça : en continuant sa route, le Prophète passa par le champ d'un homme qui l'insulta. Le Prophète empêcha de le tuer en disant : « Laissez-le. Il est aveugle du cœur comme des yeux ».

Mohammed vint adosser sa troupe à la montagne d'Ohod, dans le but de la lancer contre les Quraïchites, dès qu'ils paraîtraient dans la plaine. Il mit en réserve les cinquante archers sous « Abd Allah b. Zubair, avec l'ordre de ne quitter leur poste sous aucun prétexte et de harceler l'ennemi de leurs flèches. Les Quraïchites installèrent leur camp sur un terrain salé et inculte entre Médine et la montagne d'Ohod au bord d'un wâdī. Les femmes suivaient l'armée, en chantant : « Pour qui va de l'avant, nos embrassements ; si vous tournez le dos, nous vous lâchons, d'un lâchage non amoureux... » (124).

La date de la bataille est assurée par une éclipse de lune, le 19-20 novembre 625. La tradition abonde en détails qui expliquent comment Allah a infligé à son Envoyé la rude épreuve de la défaite, et qui rappellent les noms des guerriers qui ont combattu à Ohod.

Les premiers engagements furent favorables aux musulmans et bien que commandés par Khâlid et par 'Ikrima, les Quraïchites prirent la fuite. Hind et les autres femmes descendirent de leurs chameaux et se sauvèrent éperdument : « Je les ai vues, rapporte un combattant, lever les jambes et montrer leurs bracelets de pied *malhal* ». Mais les archers, craignant de n'avoir point part aux dépouilles des vaincus, descendirent dans la plaine et mirent le désordre dans les rangs des musulmans. Abû Sufyân et Khâlid ramenèrent leurs guerriers au combat. Celui-ci reprit l'aspect habituel des batailles arabes : les guerriers s'entremêlent, s'interpellent, se provoquent et se livrent à des duels sanglants, tandis qu'Abû Sufyân, faisant appel aux Aux et aux Khazradj, les incite à abandonner Mohammed.

Un groupe de jeunes Médinois, dès avant le combat, avait quitté la ville et s'était joint à l'armée quraïchite sous la conduite de Abû 'Amir, un personnage dont on a déjà dit le nom : son surnom, le Solitaire, indique qu'il était de ceux qui méditaient sur les choses religieuses ; mais sa méditation ne l'avait point tourné vers l'Islam et Mohammed le surnommait l'Hérétique. Il s'avança au premier rang des Quraïchites, en appelant les Médinois à changer de camp.

(124) IX, 2, 1, 28 ; XI, 1, 1397 et 1400.

On se bat autour des deux étendards des chefs. Abû Sufyân fait honte aux « Abd ad-dâr » de la façon piteuse dont ils ont tenu l'étendard à Badr ; leur porte-étendard, Ibn Abi Talha, est tué par Ali. Alors une troupe s'élançe sur le porte-étendard de Mohammed, Muç'ab b. Umaïr, qui est tué ; sa place est aussitôt prise, selon les uns par 'Ali, selon les autres par un ange.

Mohammed est blessé et le bruit de sa mort circule. Il réussit à faire une retraite honorable, poursuivi par un fanatique qui avait dit : « Je ne serai point sauf s'il l'est ». L'esclave abyssin Wahchi s'attacha aux pas de Hamza et réussit à le tuer ; il venait de gagner ainsi sa liberté (125). Il se retire du combat où il n'a plus rien à faire. Trouvé par les Médinois, il est amené devant le Prophète auquel il fait profession de foi musulmane ; celui-ci lui conseille de ne jamais plus reparaitre à ses yeux. Wahchi se le tint pour dit ; mais il reparut après la mort de Mohammed et ce fut lui qui tua le faux Prophète Musailima. Il mourut à Homç (Emèse), et il racontait volontiers ses hauts faits dans les intervalles lucides que lui laissait son ivrognerie (126).

La tradition nous apprend que le corps de Hamza fut lavé par les anges, ce pourquoi il est appelé *al-ghâzil*. Mais elle sait aussi qu'il a été mutilé par Hind, qui lui a ouvert le ventre et en a arraché le foie pour le manger ; elle ne peut l'avaler et le crache. Abû Sufyân lui-même pousse dédaigneusement la pointe de sa lance dans la bouche du cadavre, -- geste qui est généralement blâmé (127). Hind fait don à Wahchi de ses bracelets et de ses anneaux de pied ; elle les remplace par des colliers de nez et d'oreilles coupés sur les morts. Les autres femmes Quraïchites s'acharnent à ces mutilations. Hind, assise sur un rocher, chante, avec elles, la victoire (128).

Les fidèles du Prophète, avec Abû Bakr, 'Omar et Talha, ont réussi à l'emmener sur un repli de la montagne qui est inaccessible aux Quraïchites. Ils sont sept Émigrés et sept Ançâr, dont la tradition a conservé les noms (129). De l'armée musulmane un tiers est mort, un tiers est blessé, un tiers est en fuite, dit le chroniqueur, qui ne cite point de prisonniers. Les vainqueurs se pavanent sur le champ de bataille et interpellent les survivants. Malgré l'ordre de Mohammed, 'Omar répond à Abû Sufyân que le Prophète est vivant. Le chef quraïchite pro-

(125) XI, 1, 1399, 1401 et 1407 ; IX, 2, 1, 29 et 31 ; XXV, 3, 370.

(126) XI, 1, 1405 ; IX, 2, 1, 30 ; II, 61, 23 ; II, 8, 222 et s. ; XII, 3, 76.

(127) XI, 1, 1419.

(128) XI, 1, 1409, 1416 sq. ; IX, 2, 1, 32.

(129) II, 62, 7, 5 ; III, 7, 622 ; IV, 11, 139.

clame que les morts de Badr sont vengés ; si les musulmans veulent venger les leurs, rendez-vous à Badr l'an prochain (130).

Des historiens ont été étonnés qu'Abû Sufyân n'ait point poursuivi jusqu'au bout sa victoire, tué Mohammed et pillé Médine. Pour comprendre sa modération, il faut tenir compte de la complexité des faits. L'explication qui vient d'être donnée est très valable : les morts de Badr sont vengés : l'honneur des Quraïchites et de leurs dieux est sauf : « Nous avons al-'Ozzâ, crie Abû Sufyân, eux, ils n'ont point de « Ozzâ ! » ce qui est presque un jeu de mots ('Izza = puissance). Allah n'est plus le tout-puissant, al-'Aziz. En cherchant à envahir et piller l'oasis de Médine, Abû Sufyân savait qu'il soulèverait toute la population contre lui. Les gens d'Ibn Ubayy, qui s'étaient retirés du combat, entrèrent en négociation avec lui pour éviter le pillage (131).

Mohammed pense à abandonner le corps mutilé de Hamza aux bêtes sauvages, et promet, au jour de la victoire prochaine, de mutiler trente cadavres ennemis. Mais la révélation descend : « Si vous infligez le mal, infligez le même que celui que vous avez subi ; mais si vous le supportez avec patience, ce sera meilleur pour les patients ». Le Prophète fait enterrer son oncle. De retour à Médine, il entend les femmes des Ançâr prononcer les lamentations sur leurs morts ; elles y mêlent le nom et l'éloge de Hamza, et le Prophète les bénit (132).

Mohammed annonce à Umaïma la mort de ses proches ; elle y répond tout d'abord par des formules pieuses d'invocation. Quand elle apprend la mort de son mari, Abd Allah b. Dja'ch, elle pousse des cris et des lamentations ; Mohammed décide de l'inhumer auprès de Hamza, car il a été mutilé comme lui (133). La *qubba* (coupole) qui recouvre le tombeau de Hamza, était, récemment encore, un lieu de pèlerinage : Hamidullah a vu à côté de lui un autre tombeau pour les autres *chuhadâ*.

La tradition arabe sait que la blessure de Mohammed est aussitôt soignée par Fatima, qui la panse avec un chiffon brûlé, tandis que 'Ali verse l'eau, Mohammed accompagne ensuite les femmes qui, sur le champ de bataille, viennent en aide aux blessés, 'Aïcha et Umm Kolthum leur donnent à boire (134). Il y eut soixante-dix morts, ce qui est providentiel, car c'est exactement le talion des soixante-dix Quraïchites tués à Badr.

(130) XI, 1, 1419 ; XII, 3, 700 ; I, 3, 138 et 147.

(131) XI, 1, 1409 ; X, 4, 68 ; XXIV, 1, 178.

(132) I, 16, 12 ; XI, 1, 1420 ; IX, 2, 1, 31.

(133) XI, 1, 1422 ; IX, 2, 1, 30 ; XII, 3, 101.

(134) IX, 2, 1, 34 ; II, 64, 24 bis ; III, 8, 225.

Mohammed empêcha de transporter les corps à Médine : on les enterra où ils étaient tombés. Deux amis, enfouis dans la même fosse, furent retrouvés quand on creusa le *Khandaq* (cf. infra). Mohammed déclara que, tombés martyrs de la guerre sainte, *chuhadâ*, ils n'avaient point à être lavés, comme on le faisait d'ordinaire ; on les ensevelit dans de grandes fosses sur lesquelles le Prophète prononça soixante-dix fois la *talbiya*. Deux musulmans âgés avaient été laissés en arrière avec les femmes et les enfants ; pourtant ils sont allés combattre : l'un d'eux a été tué par les Quraïchites, l'autre, par erreur, a péri de la main d'un musulman. Mohammed paie sa *diya*, (prix du sang), et ils sont enterrés ensemble. On montre encore « le tombeau des deux vieillards ».

En passant, l'annaliste narre l'étrange histoire du Juif Guzmân, l'homme dont on ne sait pas d'où il vient et dont le Prophète disait : « C'est un homme du feu ». Il tua huit ou neuf Quraïchites et fut grièvement blessé ; comme on l'encourageait en lui annonçant le bonheur futur, il répondit qu'il ne combattait que « pour l'honneur de son peuple », et, ne pouvant supporter la douleur de ses blessures, il s'ouvrit les veines avec une flèche. En apprenant sa mort, Mohammed dit : « J'atteste que je suis vraiment l'Envoyé d'Allah » (125). Un autre Juif, Mukhâirîq, combattit dans les rangs musulmans, bien que la bataille fût livrée un samedi. Il fut tué. Il laissait ses biens à Mohammed qui les dépensa en aumônes (136).

Devant la défaite, le Prophète a réagi de toute sa force d'âme ; c'est la faiblesse de leur foi qui a causé le malheur des Médinois. La Révélation répète qu'ils doivent s'en remettre à Allah : « Ne vous croyez pas faibles et ne vous affligez point : vous avez le dessus si vous êtes croyants ». Si Allah vous aide, point de vainqueurs sur vous ; s'il vous abandonne, quel est celui qui après lui vous viendra en aide ? « Alors qu'un malheur vous atteint, alors que vous en avez déjà souffert deux fois autant, vous dites : D'où est cela ? Dis : Cela est de vous-mêmes ». Et les commentateurs du Coran s'accordent à trouver, dans deux versets qui ne sont pas clairs, des allusions à la retraite de Mohammed avec un groupe de fidèles et aussi aux négociations d'Abû Sufyân avec les Médinois (137). Les musulmans sont punis pour n'être point restés sur la défensive, ou

(135) X, 1, 1123 ; II, 61, 30, 8 ; III, 8, 303.

(136) I, 3, 120 et s. ; XII, 2, 165.

(137) I, 3, 133, 135, 148, 151, 159, 167 ; X, 4, 69 et s. ; XXIV, 1, 173 ; V, 1, 95 ; VI, 121.

bien pour n'avoir pas tué les prisonniers de Badr (138). Et la tradition sait même que les anges sont venus à Ohod, mais sans prendre part au combat.

Les Quraïchites ont laissé à Ohod vingt-trois morts et un prisonnier, Abu'Ozzâ (ou 'Izzâ) al-Djahmi. C'est un poète : quand Abû Sufyân recrutait son armée, il avait hésité à le suivre ; il aurait été plus volontiers chez les Kinâna chanter des vers insultants pour Mohammed et les appeler à le combattre : c'est donc un homme dangereux, qui avait été déjà capturé à Badr et que Mohammed avait relâché. Il le fait tuer (139). Mais Mohammed estime que, selon la bonne règle, il a quatre émigrés à venger et parmi eux son oncle Hamza qui en vaut cent. Il y a beaucoup d'assassinats en ces jours sombres. C'est une vengeance personnelle qui pousse le Médinois al-Hârith b. Suwaïd à profiter du désordre pour venger son père, tué naguère dans une bataille entre les Aus et les Khazradj, en assassinant al-Mudiaddar et Quïs b. Zaïd ; il passe ensuite dans l'armée mekkoïse. Plus tard, il eut l'imprudence de revenir à Qoba et Mohammed le fit assassiner.

Le Dimanche 16 de chawâl, lendemain de la bataille d'Ohod, nous dit le chroniqueur, le muezzin du Prophète convoqua tous ceux qui avaient pris part à une soirée en armes (140) ; il fallait montrer aux Quraïchites que l'énergie des musulmans n'était en rien abattue. A huit milles sur le chemin de Mekke à Hamra al-Asad, Mohammed campa pendant trois jours, en allumant de grands feux comme pour une troupe fort nombreuse. Les Mekkoïses en furent informés et certains d'entre eux voulaient reprendre contact avec Mohammed pour en finir avec lui. Mais il ramena tranquillement sa troupe à Médine et cette bravade, qui nous semble un peu ridicule, tourna en somme à sa gloire. Durant ces quelques jours, on dit qu'il confia la garde de Médine à Ibn-Amr Maktûm. Ibn Amr Maktûm, fut, avec Bilâl, l'un des deux muezzins du Prophète. Pour cette expédition, le Prophète avait noué l'étendard à 'Ali (141).

Les morts d'Ohod ouvrirent des successions inattendues ; elles firent des veuves et des orphelins, et Mohammed fut très vivement préoccupé d'assurer leur existence. Il apparaît que c'est de là que datent les nouvelles capacités successorales des femmes (142).

(138) II, 64, 18 et s. ; III, 8, 211 ; XXV, 2, 253.

(139) IX, 2, 1, 36 ; XII, 3, 61.

(140) XI, 1, 1417 et 1431 ; XII, 2, 167 ; sira halabya, 1, 312 LVII, 140.

(141) IX, 2, 1, 34.

(142) I, 4, 8 ; V, I, 196 et s. ; Juynboll 238.

Ne croirait-on pas que tout cela est arrivé ! Mais oui, tout cela est arrivé ! Mais oui, tout cela est arrivé dans l'imagination des commentateurs qui ont écrit des romans pour rendre plus vivant et plus concret le texte de ce qu'ils croyaient le Coran, mais qui n'est pas le Coran, et dont l'auteur poursuivant un apostolat purement dogmatique, n'était nullement attiré par les précisions historiques. Les commentaires des coranisants — tout le monde le sait, même ceux qui les fabriquent et les utilisent — ne constituent qu'un remplissage imaginal d'un texte sans nervure. Nous, nous ne connaissons et ne voulons connaître, par probité intellectuelle, qu'une seule source, la seule qui existe, qui soit le plus proche des événements, les *Actes de l'Islam*, rédigés par un rabbin, au fur et à mesure du déroulement des faits. Et que nous disent ces *Actes* sur la bataille d'Ohod ? Remarquons tout d'abord que le rabbin n'a jamais prononcé le nom d'Ohod dans ses *Actes*. On y trouve le nom de Badr, dans la sou. de III, 119, mais on y chercherait en vain la mention nominale de Ohod. La lecture des *Actes* ne pourra jamais que nous fournir des données approximatives.

D'après Blachère, la sourate VIII, comme nous l'avons dit précédemment, se placerait en majeure partie entre Badr et l'expédition victorieuse des Mekkois à Ohod (113). Le bloc 30-39 de la sourate VIII porte comme titre dans la traduction de Blachère : « Rappel à Mahomet, avant Ohod, des agissements passés des Polythéistes mekkois ». Ainsi le v. 30 : « (Rappelle-toi) quand ceux qui sont infidèles machinaient contre toi pour t'affermir ou te tuer ou t'expulser », pourrait, dit-on, se « rattacher aux événements qui ont précédé l'échec de Ohod » (114). De même les V. 36-39 « contiennent sans doute possible, une allusion aux préparatifs des Mekkois avant Ohod » (115).

36. Ceux qui sont infidèles dépensent leurs biens pour écarteler du Chemin de Yahwé. Ils les dépenseront, puis, sur eux, sera une lamentation et ensuite ils seront vaincus.

(113) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 826, introduction à la sourate VIII : « (Cette sourate) est un assemblage de courtes révélations suscitées soit par le succès de Badr sur les Polythéistes, soit par les événements qui se placent entre un succès et l'expédition victorieuse des Mekkois à Ohod ». Remarquons dans cette note l'expression *révélations-suscitées*. Il est difficile de se représenter la signification réelle soit philosophique, soit théologique de pareille expression. Par ailleurs, Mohammed n'a jamais eu d'autres révélations que les récits du rabbin. Enfin, aucune ligne des *Actes de l'Islam*, n'a jamais été écrite par le mari de Khadidja.

(114) BLACHÈRE : *op. cit.* ; t. III, p. 833 note.

(115) *Ibid.*, p. 831, ann. du V. 36.

37. Ceux qui sont infidèles, vers la Géhenne seront rassemblés,
38. pour que Yahwé distingue le Méchant du Bon, (qu')Il mette le Méchant sur le Méchant, (qu')Il les empile tous et les place dans la Géhenne. Ceux-là seront les Perdants.
39. Dis à ceux qui sont infidèles que s'ils cessent, il leur sera pardonné ce qui est passé. Si (au contraire) ils recommencent, (ils seront châtiés) : le sort traditionnel des Anciens est révolu (146).

Le groupe des versets 40-46 de cette même sourate VIII porte aussi pour titre dans la version de Blachère : « Appel aux armes, avant Ohod » (147). C'est ainsi que le v. 40 : « Combattez-les jusqu'à ce que ne subsiste plus de tentation d'abjurer et que le Culte en entier soit rendu à Yahwé », doit être immédiatement antérieur à Ohod. Ohod devient comme une obsession, une hantise, bien que les *Actes* nous laissent dans une totale ignorance au sujet de cet événement. **Tous les versets que nous venons de citer peuvent parfaitement se comprendre sans aucune référence à Ohod.** On peut même conjecturer que les v. 40-41 qui, d'après Blachère sont un appel aux armes avant Ohod, n'a aucun rapport avec cette rencontre entre musulmanisés médinois et idolâtres mecquois.

40. Et combattez-les jusqu'à ce que ne subsiste plus de tentation d'abjurer et qu'un Culte soit rendu en entier à Yahwé ! S'ils cessent, ils seront pardonnés, car Yahwé, sur ce qu'ils font, est clairvoyant.
41. S'ils tournent le dos, sachez que Yahwé est votre maître ! Quel excellent maître ! Quel excellent auxiliaire (148).

Pourquoi ces versets s'appliqueraient-ils à Ohod ? Ohod est totalement inconnu des *Actes de l'Islam*, et même si cette attaque eut réellement lieu, aucun indice ne nous permet d'y voir la moindre allusion dans les versets 40-41, de la sourate VIII. Poursuivons notre lecture. Voici le v. 42 de la sourate VIII : « Quelque chose que vous preniez, en butin, sachez que le quint appartient à Yahwé et à l'apôtre ». « On peut conjecturer » — mon Dieu, en vertu de quoi ! — « Que cette disposition est intervenue... immédiatement

(146) Sour. VIII, 36-39 ; voir plus haut dans ce même chapitre, p. 182.

(147) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 835.

(148) Sour. VIII, 40-41.

avant Ohod, au moment où est lancée la proclamation des v. 40-41 » (149). Les commentateurs parlent beaucoup des événements avant Ohod, comme vous le voyez. Mais jusqu'ici, ils ne disent absolument rien sur Ohod lui-même. C'est encore avant Ohod que se placeraient les versets VIII, 47-56, que nous avons cités plus haut et qui pourraient bien faire allusion à la Campagne du Fossé. Aucun indice ne nous permet de préciser d'une façon concrète et catégorique les v. 49-51, 58 (150), 61-67 (151) de la sourate VIII. Dans cette même sourate VIII, le v. 66 : « Encourage les Croyants à combattre ! s'il se trouve parmi vous, vingt hommes constants, ils en vaincront deux cents », ferait encore allusion à Ohod ; « le rappel de la disproportion de forces compensée par le courage correspond bien à la situation telle qu'elle se présente lors de l'engagement de Ohod où 700 Croyants affrontèrent 3.000 Polythéistes » (152).

Que le lecteur veuille bien réfléchir sur tous ces textes et se mettre, lui aussi, en état de défense. Faites bien attention. Nos grands coranisants, que nous pourrions appeler à juste titre des « Nostradamusiens » sont en train de vous tirer pour ainsi dire à la ligne, nous dirions plus familièrement, et nous nous en excusons, que ces savants sont en train de « vous mener en bateau ». Jusqu'ici, on ne cesse de nous parler de Ohod et nous ne savons toujours pas ce que représente cette bataille dans l'histoire des musulmanisés. Jamais nous n'avons rencontré mention de cette localité dans les *Actes de l'Islam* et on ne peut affirmer avec certitude que les versets mentionnés plus haut, s'appliquent, comme l'affirment avec tant de facilité les commentateurs, à cette « fameuse défaite » des musulmanisés médinois ! Mais ne soyons pas impatients. Si nous écoutons Blachère qui reproduit Tabari, voici cette fois une nette allusion à Ohod, et à la défaite des Banû Salama et des Banû Hârîta « deux clans arabes de Médine ralliés à Mahomet » (153). Lisez le v. 118 de la sourate III qui donne occasion à cette intéressante précision historique et qui nous donnerait la clef de la défaite

(149) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 835, ann. 42.

(150) Sour. VIII, 58 : « Les pires des êtres... sont ceux avec qui tu as conclu un pacte, qui ensuite violent ce pacte à toute occasion et qui ne sont point pieux ». Ce verset, commente BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 840, ann. 58, fait allusion soit aux intrigues des Juifs Qaynuqâ, après Badr, soit à la trahison des Juifs Qurayza, lors de l'Ohod ». Quelle drôle de façon de faire de l'histoire. On peut, comme on le voit, être bon arabisant, très bon germanisant, sans avoir aucun sens de la méthode historique.

(151) Ce bloc 61-67 est intitulé par BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 841 : « Appel aux armes contre les Polythéistes, avant Ohod ».

(152) BLACHÈRE, *ibid.*, p. 842, ann. 66.

(153) BLACHÈRE, *loc. cit.*, p. 888, ann. 118.

des musulmanisés médinois ; vous constaterez comment travaillent les commentateurs.

118. (Rappelle) quand deux parties d'entre vous songèrent à négocier, alors que Yahwé était leur patron ! Que sur Yahwé s'appuient les Croyants ! (154).

Voyez-vous bien qu'il s'agit d'Ohod, de la défection des Banû-Salama et des Banû Hârîta, défection qui explique la défaite des musulmanisés ? Vous ne voyez pas comme voient les commentateurs ? Moi, non plus, je ne vois pas. Et ceci est une preuve que ni vous ni moi ne sommes de véritables coranisants ; que ni vous ni moi, n'avons l'imagination assez fertile pour orner d'historiettes les textes anodins et flasques du Pseudo-Coran.

Nous ne savons toujours pas, en lisant les *Actes de l'Islam*, ce que représente Ohod. Peut-être cependant le v. 118 de la sourate III fait-il partie d'un ensemble dans lequel le rabbin nous retracerait l'attaque des idolâtres mecquois contre les musulmanisés médinois. Lisons donc cet ensemble :

112. Ni leurs biens, ni leurs enfants ne serviront à rien contre Yahwé, à ceux qui sont infidèles. Ceux-là seront immortels.

113. Ce dont ils font dépense (en œuvres vaines), en cette Vie Immédiate, est à l'image d'un vent chargé de grêle, qui a frappé la récolte de gens injustes et qui a détruit cette récolte. Yahwé ne les a pas lésés, mais ils se sont lésés eux-mêmes.

114. O vous qui croyez ! (arabes musulmanisés), ne prenez pas de confidents en dehors de vous ! Ils ne vous épargneront nulle déconvenue ; ils aimeraient que vous soyez dans la peine ; la haine jaillit hors de leurs bouches et ce que cache leur poitrine est pis encore. Nous vous avons expliqué les ordonnances (de Yahwé), si vous vous trouvez raisonner.

115. Vous êtes tels que voici : vous aimez (ces gens) alors qu'ils ne vous aiment pas ; vous croyez au Livre tout entier, alors que, lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent : « Nous croyons » ! et que, se trouvant seuls, ils se mordent les doigts de rage, à cause de vous. Dis (à ces gens) ; « Mourez de rage ! Yahwé connaît les pensées des cœurs ».

(154) Sour. III, 118.

116. Si un bonheur vous touche, cela leur fait mal, alors que si un malheur vous atteint, ils s'en réjouissent. Si vous êtes constants, et pieux, leur machination ne vous nuira en rien. Yahwé embrasse (dans sa science) ce qu'ils font.
117. Et (rappelle) quand tu partis le matin, de ta famille, plaçant les Croyants à des postes de combat ! Yahwé est audient et sage.
118. (Rappelle) quand deux parties d'entre vous songèrent à fléchir alors que Yahwé était leur patron ! Que sur Yahwé s'appuient les Croyants (155).
119. Certes, Yahwé vous a secourus à Badr, alors que vous étiez humiliés - craignez Yahwé - - peut-être serez-vous reconnaissants.
120. (Yahwé vous a secourus), quand (Mohammed), tu disais aux Croyants : « Ne vous suffit-il pas que votre Seigneur vous donne en renfort trois mille de ses Anges, descendus vers vous ? »
121. Mais oui ! si vous êtes constants et pieux et si (les ennemis) marchent sur vous derechef, votre Seigneur vous donnera en renfort cinq mille de ses Anges lancés sur Lui.
122. Yahwé ne fit cela que comme bonne nouvelle pour vous, afin que, par cela, se tranquillissent vos cœurs. Le secours victorieux ne vient que de Yahwé le Puissant, le Sage.
Il fait cela afin que vous tailliez en pièces ceux qui sont infidèles, pour que vous les culbutiez, et qu'ils s'en retournent déçus.
123. Tu n'as nulle part à l'Ordre (divin) : ou bien le Seigneur reviendra (de sa rigueur) envers eux ou bien Il les tourmentera parce qu'ils ont été injustes.
121. A Yahwé ce qui est dans les cieux et sur la terre, Il pardonne à qui Il veut et Il tourmente qui Il veut ! Yahwé est absoluteur et miséricordieux (156).

(155) Voir plus haut, p. 87.

(156) Sour. III, 112-121.

Ce long passage III, 112-121, nous donnerait, selon les coranisants, le texte le plus explicite et le plus circonstancié sur la bataille d'Ohod. C'est pourquoi j'ai tenu à le mettre intégralement sous vos yeux. En fait, qu'en est-il ? Jugez-en vous-mêmes. Les v. 112-114 s'appliquent uniquement aux Infidèles. Ils sont riches, ont de nombreux enfants. Mais cela ne leur servira de rien. Toutes les dépenses qu'ils font pour la guerre sont vaines et ne servent qu'à leur porter préjudice à eux-mêmes. Ils sont promis au Feu éternel.

Le v. 114 met en garde les musulmanisés contre une confiance exagérée : « Ne prenez pas de confidents en dehors de vous ! » Vous ne savez pas à qui vous avez à faire. Ceux qui ne font point partie de votre communauté vous détestent. Ils n'éprouvent pour vous que de la haine et nul ne sait ce qu'ils cachent dans leurs cœurs. Ce verset vise les idolâtres, tandis que le v. 115 s'applique aux musulmanisés Hypocrites, qui mentent pour éviter d'être rejetés de la communauté des musulmanisés ou maltraités par les idolâtres. Le v. 116 que rappelle VIII, 30 (157) ne peut viser lui aussi que les Hypocrites. Jusqu'ici le bloc des versets 112-116 de la sourate III, ne fait aucune allusion directe à une rencontre bien déterminée entre les musulmanisés médinois et les idolâtres meccquois. Mais avec le v. 117, nous commençons à entendre des bruits de guerre. Un matin, Mohammed, tu l'en souviens, tu quittas ta famille et tu assignas aux Croyants leur poste de combat. C'est alors que deux de tes groupes hésitèrent, et commencèrent à fléchir, doutant du secours de Yahwé ! Et cependant ne vous a-t-il pas secourus à Badr ?

Il vous avait envoyé (en songe) 3.000 de ses Anges. Ce nombre ne vous suffit-il pas ? En désirez-vous 5.000 ? Vous les aurez, si vous êtes fidèles à Yahwé ! Pouvez-vous vraiment déceler la moindre allusion, dans ces versets 117-122, à une défaite des islamisés, défaite localisée à Ohod ? Quand à moi, je ne vois absolument rien de semblable dans ces textes : Ohod reste toujours dans le néant. **Cette bataille d'Ohod serait-elle un mythe ?** Les coranisants tiennent bon et nous offrent cette fois un texte qui sûrement et clairement se rapporte à Ohod : « Si une plaie saigne en vous, une plaie semblable a saigné en ce peuple ». Les coranisants ne doutent de rien. Cette audace jointe à une amusante naïveté est un des traits de leur caractère. Le texte que nous venons de citer est très clair, d'après eux : « Si une plaie saigne en vous — à Ohod naturellement — rappelez-vous qu'à Badr, vos ennemis idolâtres ont eu à subir pareille saignée ». Et voilà la façon dont on écrit l'his-

(157) Sour. VIII, 30 : « (Rappelle) quand ceux qui sont infidèles machinaient contre toi pour l'affermir ou le tuer ou l'expulser ! Ils machinaient alors que Yahwé machinait, mais Yahwé est meilleur en Sa machination ».

toire ! Cette interprétation des coranisants peut être vraie ; elle a autant de chances d'être fautive ; en tout cas, elle ne donne à l'esprit aucun repos solide. Quant à nous, pour bien établir nos conclusions et « ramasser » pour ainsi dire, nos connaissances certaines, rappelons que jusqu'ici dans les sourates médinoises II, X, LVIII, LXIV, LXX, VIII, XLVII, XIII, 1-117, nous n'avons rencontré aucun verset susceptible d'être appliqué en toute quiétude d'esprit à une défaite des islamisés à Ohod.

Mais nous arrivons avec le v. 138 de notre sourate III, en pleine guerre et le bruit de la mort de Mohammed jette le désarroi et la tristesse dans le camp des musulmanisés. Écoutez bien :

136. Comptez-vous entrer dans le Jardin, alors que Yahwé n'a pas encore reconnu parmi vous, ceux qui ont mené combat, ni encore reconnu les Constants ?
137. Certes, vous souhaitez la mort avant de la rencontrer. Vous l'avez vue et vous êtes dans l'expectative.
138. Mohammed n'est qu'un apôtre. Avant lui, les apôtres ont passé. Eh quoi ! s'il meurt ou s'il est tué, retournez-vous sur vos pas ? Quiconque retournera sur ses pas ne nuira en rien à Yahwé et Yahwé récompensera ceux qui sont reconnaissants.

Il est mort, le grand Prophète ! Il est mort en héros, en pleine bataille ! Non, heureusement il n'est pas mort ! Peut-être est-il blessé ? On n'en est pas sûr non plus. Ce qui est certain, c'est que le bruit de sa mort se répandit parmi les troupes à Ohod ! ! ! Tabari, qui écrivit un grand roman d'après les *Actes de l'Islam* et qui mourut en 922, trois siècles après l'Hégire, était très renseigné sur ces événements, d'après les dires de nos coranisants ! Mais raisonnons un peu. Nous sommes en 1963. Nous étions, il y a 300 ans, en 1663. Vous soupçonnez, je pense, tout le mal que doivent se donner les historiens modernes, usant cependant de formidables moyens d'investigation, pour retracer d'une façon aussi objective que possible des événements du XVII^e siècle. Et quel crédit pouvez-vous-nous donner aux interprétations d'un persan écrivant trois siècles après les événements ! Pouvons-nous accepter sérieusement le mythe de la « formidable mémoire des orientaux », ce *deus ex machina* de tous les coranisants ? Imagine-t-on un Pierre Gaxote écrivant « La France de Louis XIV » simplement en interrogeant son père, son grand père, et les grands pères voisins ? Imagine-t-on nos grandes collections historiques écrites ainsi, sans aucun document écrit digne de foi ? uniquement d'après des racontars ?

Reprenons le texte bien en mains. De quoi s'agit-il ? C'est le rabbin qui parle. Il parle pour réveiller le courage des musulmanisés médinois : « Ne vous abandonnez pas, ne vous allristez pas, alors que vous êtes les plus hauts, si vous êtes croyants » (158). Aujourd'hui, vous n'avez pas de chance, mais souvenez-vous qu'en certaines rencontres avec les idolâtres, c'est vous qui avez remporté le succès (159). Yahwé fait alterner les bons et les mauvais jours, pour faire briller ceux qui croient et rejeter dans l'ombre les Infidèles (160). Avant d'entrer dans le Jardin du Paradis, il vous faut donner à Yahwé des preuves de votre constance, et par conséquent supporter les mauvaises heures, comme vous avez joui des heureux jours (161). Certes quand vous marchiez au combat, vous désiriez la mort. Vous l'avez vue autour de vous et vous l'attendiez, et tout ceci est un gage de votre constance (162). Votre constance a besoin d'être mise à l'épreuve. Il faut vous attendre à la mort, même de Mohammed ; Mohammed, vous le savez bien, n'est qu'un apôtre ! Avant lui, il y a eu d'autres apôtres et ils sont morts. Mohammed, lui aussi, mourra ! C'est certain et c'est normal, dit le rabbin. Yahwé jugera de votre constance — il s'agit bien de constance dans ces versets III, 133-136 — si vous supportez cette épreuve. Si Mohammed meurt ou s'il est tué, retourneriez-vous en arrière, c'est-à-dire quitteriez-vous la religion d'Israël pour retourner à vos idoles anciennes ? Ne seront récompensés que les musulmanisés qui demeureront fidèles à leur foi. Et le rabbin donne à ces arabes islamisés un exemple : demeureriez-vous fidèles, même si Mohammed mourait ou même s'il était tué ? Si vous restez constants dans votre foi, vous êtes sûrs d'avoir accès au Jardin. Non, ce n'est pas « Dieu qui parle à son Prophète » (163), c'est le rabbin qui s'adresse aux Arabes convertis à la religion d'Israël et qui leur pose cette question ; demeureriez-vous fidèles, même si Mohammed venait à disparaître ? Là encore, l'analyse de ces versets III, 132-140, analyse sans idée préconçue, sans la volonté de rentrer dans le cadre trois fois centenaire des imaginations de Tabari, ne nous met point en contact certain et lumineux avec la bataille d'Ohod, et nous pouvons soupirer de joie et d'aise : Mohammed n'est pas mort ; il n'est pas blessé ; aucune flèche ne l'a traversé et aucun sabre ne lui a fracassé la tête ! N'empêche que les coranisants nous avaient bien fait peur ! Heureusement, nous avons pensé à

(158) Sour. III, 133.

(159) *Ibid.*, 134.

(160) *Ibid.*, 135.

(161) *Ibid.*, 136.

(162) *Ibid.*, 137.

(163) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 893 note.

lire le texte des *Actes de l'Islam*, seules sources pures de l'histoire musulmane » et nous voilà rassurés, malgré les affirmations de tous les coranisants. Mohammed n'a pas de mal ! C'est vraiment ridicule de répandre de pareils bruits et de donner aux lecteurs de si fortes émotions ! Mais où se trouve Ohod dans tout cela ? Eh bien, cette fois-ci le voilà ! C'est Blachère qui nous le découvre avec clarté : « Allusion » dit-il « à la première phase du combat de Ohod où les Croissants, obéissant aux dispositions arrêtées par Mahomet, continrent les Mekkois, puis à la ruce des archers musulmans abandonnant leur poste de combat pour participer au butin, ce qui permit aux Mekkois de reprendre l'avantage » (164). Par conséquent, nous sommes sur le champ de bataille de Ohod (165). Première phase, Mohammed a placé ses troupes aux endroits les plus favorables pour arrêter l'ennemi. Seconde phase : des archers faisant partie des troupes régulières de Mohammed abandonnent leur poste de combat. Ils l'abandonnent afin de se mettre en meilleure situation pour participer au butin. Conséquence : les idolâtres profitent de cet abandon de poste pour reprendre l'avantage. Mohammed est un grand général ! Ce n'est pas de sa faute, s'il a subi une défaite. Ohod, c'est le Waterloo des musulmanisés ! Tous ces détails donnés ici par Blachère sont pris dans un verset des *Actes de l'Islam*, III, 145.

145. Yahwé a été loyal envers vous, en Sa promesse, tant que vous conteniez (les idolâtres) avec Sa permission. Après vous avoir fait voir le succès désiré, Yahwé (vous a soutenus) jusqu'à ce que vous fléchissiez, (jusqu'à ce que) vous vous disputiez le butin et soyez désobéissants.

Franchement, chers lecteurs, placés seuls en face de ce verset, auriez-vous jamais pensé à Ohod ? Je ne le crois pas. Ohod n'entre pas dans les perspectives concrètes des *Actes de l'Islam*, **qui constitue le seul guide authentique pour l'histoire de l'Islam arabe**. Que pouvons-nous conclure positivement de ce verset 145, que les commentateurs ont tellement romancé ? Il y est dit ceci : Yahwé a été loyal envers vous. Il a tenu ses promesses. On ne peut rien lui reprocher. Il vous a fait entrevoir nettement le succès désiré et vous auriez certainement remporté la victoire, si vous n'aviez pas été désobéissants. Mais voilà : vous vous êtes disputés au sujet du butin, croyant tenir en main la victoire, et cette victoire vous a

(164) *Ibid.*, p. 894, ann. 145.

(165) On ne voit pas très bien pourquoi Ohod a été choisi comme champ de bataille par les idolâtres. Ohod est au Nord de Médine. Les Mecquois n'avaient pas à faire un détour par le Nord pour attaquer les Médinois.

échappé par votre faute. Notre texte ne dit rien de plus. Mais les commentateurs, comme nous le constatons à chaque instant, ne se contentent pas de si peu. Il leur faut du roman. Ils l'inventent, ou ils le répètent.

Le rabbin, comme toujours, s'entend parfaitement à tirer la conclusion morale de cette querelle au sujet du butin. Parmi vous, Croyants, il y en est, leur dit-il, qui désirent les biens de ce monde, tandis que d'autres désirent le bonheur de l'au-delà. C'est à cause des premiers que vous avez subi une défaite. Vous n'avez d'ailleurs pas été vaincus par les idolâtres. Vous avez commis une faute et c'est Yahwé qui vous a punis « et vous a fait reculer devant les infidèles pour vous éprouver ». Dans ce récit de bataille, nous avons déjà assisté à plusieurs phases : 1 — Les musulmanisés contiennent l'attaque des idolâtres et entrevoient déjà l'heureuse issue du combat. 2. — Ils se disputent au sujet du butin. 3. — Les idolâtres en profitent pour reprendre l'attaque dans des conditions favorables pour eux. 4. — Les musulmanisés sont obligés de refluer en arrière. Yahwé cependant a effacé pour vous cette faute, afin que vous ne soyez point trop tristes ! Yahwé n'est-il pas le détenteur de la faveur envers les Croyants ? 5. — Mais ce n'était pas encore la fin de vos malheurs. Que de soucis n'avez-vous pas rencontrés dans votre retour vers Médine ; vous marchiez à grands pas sans regarder personne, tandis que Mohammed, qui se tenait en arrière, essayait de regrouper les combattants. Evidemment, nous avons dans ces versets 145-147 le récit d'une rencontre avec les idolâtres, rencontre en dehors de Médine, et qui a mal tourné pour les musulmanisés conduits par Mohammed. Mais dans ce récit, on ne trouvera aucun nom de localité, aucun nom de combattant. C'est cette pénurie qu'ont voulu remplir les commentateurs par un flot de circonstances purement imaginatives. Relisez, pour vous en convaincre, la relation de Gaudefroy-Demombynes sur la bataille d'Ohod !

Les guerriers musulmanisés sont maintenant rentrés dans leurs foyers à Médine. Les uns s'y reposent, avec sécurité, en pensant qu'ils ont bien mérité leur défaite, voulue par Yahwé pour éprouver leur foi. Mais d'autres réfléchissent. Si nous avons eu part au commandement (— pareille interprétation serait une critique sur la technique militaire de Mohammed et nous fait penser aux critiques adressées, par les généraux de la Wehrmacht, au grand stratège Hitler —) ou si nous avons eu quelque chose à dire dans le gouvernement du monde — (et ceci est une critique contre l'ordre divin) — nous n'aurions pas eu de tués !

118. Yahwé a infligé souci après souci. Ensuite, Il a fait descendre sur vous, après ce souci, une sécurité, un sommeil qui

couvrait un parti parmi vous, tandis que, pris par leur propre souci, pensant sur Yahwé autre chose que la vérité — (à savoir ce que pense la Gentilité — (les gens) d'un (autre) parti, cachaient en leur âme ce qu'ils ne dévoilaient point (et) disaient ; « Si nous avions eu une part à l'Ordre, nous n'aurions pas eu de tués ».

Réponds-leur, Mohammed. C'est vrai ! S'ils n'étaient pas venus sur le champ de bataille, ils n'auraient pas été tués, mais ils seraient morts sur leur natte. En donnant la victoire à vos ennemis, Yahwé a voulu simplement vous éprouver et mettre en lumière ce qui est dans vos cœurs. Il y en a parmi vous qui ont tourné le dos à l'ennemi, le jour où les deux troupes se sont rencontrées. Mais cette fuite est l'œuvre du Démon (166). Yahwé vous a déjà pardonnés.

Comme les musulmanisés de Médine et les idolâtres mecquois étaient sans cesse en lutte, et comme les *Actes de l'Islam* ne nous donnent aucune autre précision, il nous est bien difficile, à nous en tenir dans les limites des textes authentiques, de déterminer avec précision le lieu de cette rencontre, rencontre dans laquelle certains musulmanisés médinois se montrèrent lâches devant les idolâtres. Ce lieu peut être Ohod, comme aussi n'importe quelle autre agglomération. Ne forçons pas la teneur des textes et ne leur donnons pas des précisions qu'ils ne comportent pas. **Tout ce que nous savons, c'est que dans un certain engagement — naturellement un engagement entre les musulmanisés médinois et les polythéistes mecquois, — les Médinois furent battus, qu'ils refluèrent vers Médine et que cette défaite affecta considérablement la communauté musulmanisée de Médine.**

En réfléchissant sur cette défaite, le rabbin s'adresse aux musulmanisés. « Ne soyez pas, leur dit-il, comme les idolâtres qui disent de leurs frères partis au loin ou à la guerre : s'ils étaient restés bien tranquilles dans leurs gourbis, ils ne seraient pas morts et n'auraient pas été tués ». Ces gens évidemment n'ont pas la foi. Ils ne savent pas que c'est Yahwé qui fait vivre et mourir. Et cependant que de fois cette vérité n'est-elle pas proclamée dans nos saints Livres (167).

(166) Sour. III, 119.

(167) Deut. XXXII, 39 : « Nul autre avec moi n'est Dieu ! C'est moi qui fais mourir et qui fais vivre » ; I Samuel, II, 6 ; « C'est Yahwé qui fait mourir et vivre, qui fait descendre au shéol et en ressusciter. C'est Yahwé qui appauvrit et qui enrichit, qui abaisse et aussi qui élève » ; Sagesse, XVI 13 : « Oui, c'est toi qui commande à la vie et à la mort » ; voir aussi H. ZAKARIAS. *op. cit.*, t. I, p. 301 sq. Si Mohammed eût réellement composé les *Actes de l'Islam*, il nous faudrait conclure qu'il connaissait vraiment bien

150. O vous qui croyez ! ne soyez point comme ceux qui sont infidèles et ont dit de leurs frères partis au loin ou à la guerre : « S'ils étaient demeurés chez nous, ils ne seraient pas morts et n'auraient pas été tués ». Que Yahwé fasse de cela une affliction en leurs cœurs ! Yahwé fait vivre et mourir. Yahwé est clairvoyant sur ce que vous faites (168).

Si vous êtes tués dans le chemin de Yahwé, ou si vous mourez de mort naturelle, peu importe : la mort pour un musulmanisé est un véritable pardon et une grâce accordée par Yahwé, préférable, et combien ! à ce que les Infidèles amassent sur cette terre de plaisirs et de fortune ! Peu importe, si vous êtes tués sur le champ de bataille ou si vous mourez de mort naturelle. Ce qui est important c'est de vous souvenir qu'un jour vous serez rassemblés autour de Yahwé. Et Ohod ? Il se cache peut-être dans toutes ces réflexions, mais il s'y cache si bien qu'on n'est jamais sûr de bien l'apercevoir. Ce n'est pas Ohod, qui est important. Ce qui compte par dessus tout, c'est la foi en Yahwé : « S'Il vous secourt, nul vainqueur sur vous ! S'Il vous abandonne, qui donc pourrait vous secourir en dehors de Lui ? Que les Croyants s'appuient donc sur Yahwé » (169).

Ce verset 154 de la sourate III est sursaturé de réminiscences bibliques : si vous pratiquez les commandements de Yahwé, vous déposséderez les autres nations ; Deut. XI, 22 : « Si vraiment vous gardez et pratiquez tous ces commandements que je vous prescris, aimant Yahwé votre Dieu, marchant dans toutes ses voies et vous attachant à Lui, Yahwé dépossèdera à votre profit toutes ces nations et vous déposséderez des nations plus grandes et plus puissantes que vous » ; Yahwé châtie ceux qui le haïssent et récompense ceux qui observent ses commandements. Deut. VII, 9-11 : « Si Yahwé s'est attaché à vous et vous a choisis, ce n'est pas que vous soyez les plus nombreux de tous les peuples ; car vous êtes les moins nombreux d'entre tous les peuples. Mais c'est par amour pour vous et pour garder le serment juré à vos pères que Yahwé vous a fait sortir à main forte et l'a délivré de la maison de servitude, du pouvoir du Pharaon, roi d'Égypte » : par conséquent, n'oubliez jamais Yahwé. Deut., VIII, 11-20 : « Garde-toi d'oublier Yahwé ton

la Bible hébraïque et on ne voit pas pourquoi un Allah quelconque interviendrait pour lui révéler des vérités connues depuis des siècles par les Juifs.

(168) Sour. III, 150.

(169) Sour. III, 154.

Dieu en négligeant ses commandements, ses coutumes et ses Lois que je te prescris aujourd'hui. Quand tu auras mangé et te seras rassasié, quand tu auras bâti de belles maisons et les habiteras, quand tu auras vu multiplier ton gros et ton petit bétail, abonder ton argent et ton or, s'accroître tous tes biens, que tout cela n'élève pas ton cœur ! N'oublie pas alors Yahwé ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude... » C'est encore un texte magnifique qui a nourri l'âme du rabbin de La Mecque que celui dans lequel Moïse renforce pour ainsi dire encore plus, le monothéisme d'Israël, Deut., III, 15-20 : « Prenez bien garde à vous-mêmes : puisque vous n'avez vu aucune forme, le jour où Yahwé, à l'Horeb, vous a parlé du milieu du feu, n'allez pas prévariquer et vous faire une image sculptée représentant quoi que ce soit... Quand tu lèveras les yeux vers le ciel, quand tu verras le soleil, la lune, les étoiles et toute l'armée des cieux, ne va pas te laisser entraîner à te prosterner devant eux et à les servir... » ; voir aussi Deut., IV, 25-28 et le long texte dans lequel Moïse fait l'examen de conscience d'Israël depuis sa sortie d'Égypte, Deut., IX, 1-21. On ne peut comprendre les *Actes de l'Islam* sans une connaissance profonde et toute intime de tous ces textes.

Yahwé a été si gracieux envers les Croyants, de leur avoir envoyé un apôtre, choisi parmi eux, et qui leur communique les enseignements de Dieu. leur apprend le Livre de la Sagesse, bien qu'auparavant, ils ne connussent absolument rien et vécussent, pour ce qui touche à la religion, dans une complète ignorance ! Vous avez toute raison de croire et de vous attacher à Yahwé. Ne vous laissez pas tomber dans le désespoir à cause d'une défaite. Rappelez-vous que votre victoire à vous a été double de votre défaite. Et ne perdez jamais confiance au Dieu Tout-Puissant qui gouverne les hommes et les événements :

159. Eh quoi ! ayant été frappés par un malheur, après avoir remporté un succès deux fois égal, vous avez dit : « Comment ce malheur (nous est-il arrivé) ? » (Mohammed) réponds (-- leur) : « Il vient de vous-mêmes. Yahwé sur toutes choses est Tout-Puissant » (170).

Ce verset est très clair pour nos vénérables coranisants. Quel est le succès deux fois égal au malheur qui l'a suivi ? Aucune hésitation : le succès, c'est Badr ; le malheur, c'est Ohod : « Selon la

Tradition historico-biographique (sic), les Mecquois auraient eu 70 tués et 70 prisonniers à Badr, et les Croyants 70 tués à Ohod » (171). La victoire a donc été double de la défaite : Les Mekkois auraient eu 140 guerriers — morts ou prisonniers — à Badr ; et les Médiinois n'auraient eu que 70 tués à Ohod. C'est parfait. Mais est-il sûr, bien sûr, que le rabbin fasse dans ce verset allusion à Badr et à Ohod ? Nous avons reproduit plus haut, p. 167 et sq., le récit de l'engagement d'Ohod « reconstitué » par Gaudefroy-Demonbynes. Nous avons également reproduit, à la suite de ce récit, les versets des *Actes de l'Islam* auxquels se réfère ce savant auteur pour écrire cette page « d'histoire » (1) A présent, donnez-vous la peine de lire ces deux textes, l'un à côté de l'autre. Il n'y a entre eux aucun point certain de liaison, et on reste ahuri en pensant que de pareilles fantaisies puissent être présentées comme historiques. Les lecteurs qui ont sous les yeux le texte des *Actes* pourront immédiatement faire la comparaison ; instantanément, ils seront édifiés sur la valeur critique des ouvrages qu'on leur présente. Quant à ceux qui n'ont pas le texte des *Actes*, ou qui n'ont pas le temps de faire la comparaison qui s'impose, ils n'ont qu'une seule ressource : abandonner tout jugement personnel et se laisser guider par les multiples références qu'on leur donne qui, dans le cas donné, s'avèrent toutes fausses. C'est navrant. On ne sera donc pas étonné qu'en écrivant une *Vie de Mohammed*, nous ne fassions aucune mention de la bataille d'Ohod sur laquelle nous n'avons que des racontars posthumes.

(171) *Ibid.* 159.

3. NOUVEAUX REZZOUS.

Voici le rappel d'un autre engagement entre les deux troupes ennemies. Les deux adversaires sont en face l'un de l'autre. Les musulmanisés sont prêts à l'attaque que Yahwé avait ménagée pour éprouver et reconnaître les siens (172). « Allons », dit le capitaine en chef, « **combattez dans le Chemin de Yahwé ! Repoussez les infidèles** » (173). C'est alors que les Hypocrites sortant du rang, déclarent : « Si nous savions combattre, nous ne demanderions pas mieux d'attaquer avec vous. Mais nous ne savons pas nous battre. En ce jour, » ajoute le rabbin », (ces gens) furent plus près de l'impiété que de la foi. Ils disaient de leurs bouches ce qui n'était point dans leurs cœurs. Yahwé connaît bien ce qu'ils tenaient secret (174). Ce sont ces mêmes hypocrites, qui disaient de leurs frères, alors qu'eux-mêmes s'étaient abstenus de combattre : « S'ils nous avaient obéi », c'est-à-dire, s'ils avaient suivi notre exemple, « ils n'auraient pas été tués ». C'est faux, car qui peut de soi écar-ter la mort ? (175) Et puis, comme je vous l'ai déjà dit autrefois (176) **ceux qui ont été tués dans le Chemin de Yahwé, ne sont pas morts. « Rien au contraire. Ils sont vivants auprès de leur Seigneur, pourvus de leur attribution, joyeux de la faveur que Yahwé leur a accordée et, à l'égard de ceux qui, après eux, ne les ont pas encore rejoints, ils se réjouissent à l'idée que ceux-ci n'éprouveront nulle crainte et ne seront pas attristés. Ils se réjouissent d'un bienfait et d'une faveur venus de Yahwé, et de ce que Yahwé ne laisse point perdre la rétribution des Croyants »** (177). C'est en effet, une rétri-bution immense qui attend ceux qui ont répondu à Yahwé et à l'apôtre, ceux qui après la défaite (178) ont été bienfaisants et pieux » (179). « Ces croyants s'en sont retournés chez eux avec un bienfait et une faveur de Yahwé, sans avoir été touchés par le moindre mal. Ils ont suivi ce qui plaît à Yahwé. Yahwé est déten-teur de la Faveur immense » (180). Et cette Faveur est réservée

(172) Sour. III, 119.

(173) *Ibid.*, 160. Naturellement dans ce travail qui ne voudrait donner sur l'Islam naissant que des conclusions certaines, nous ne tenons aucun compte de l'expulsion de Médine, par les Emigrés mecquois, des Nadir juifs qui se seraient compromis avec les idolâtres mecquois. C'est vraiment du roman pollicier !

(174) *Ibid.*, 160-161.

(175) *Ibid.*, 162.

(176) Sour. II, 118.

(177) Sour. III, 163-165.

(178) S'agit-il de la défaite d'Ohod (?) ou de l'engagement dont le récit commencé à sour. III, 160. (?)

(179) Sour. III, 166.

(180) *Ibid.*, 168.

« à ceux qui ont émigré, qui ont été expulsés de leurs habitats, qui ont été molestés dans mon Chemin, à ceux qui ont combattu et qui ont été tués. J'effacerai pour eux leurs mauvaises actions (181) et je les ferai entrer en des Jardins sous lesquels coulent des ruisseaux : récompense venue de Yahwé ! Yahwé a auprès de Lui La Belle Récompense » (182). Voilà ce qui vous attend, ô vous qui croyez ! soyez donc constants ! Lutte de constance ! Lutte de courage ! Craignez Dieu. Peut-être serez-vous bienheureux » (183).

S'agit-il dans la sourate LVII d'un autre engagement entre les musulmanisés médinois et les idolâtres mecquois ? Le texte des *Actes* est trop vague pour qu'on se permette de préciser.

10. Qu'avez-vous à ne point faire dépense dans le Chemin de Yahwé, alors que Yahwé possède l'héritage des cieux et de la terre ? Ils ne seront point égaux (ceux qui auront attendu et) ceux qui parmi vous auront fait dépense et combattu avant le Succès : ces derniers seront plus hauts et hiérarchie que ceux qui auront fait dépense et combattu après (le succès). A tous cependant Yahwé promet la Très Belle Récompense (184).

Ce passage, d'après les commentateurs ferait « allusion à un succès très important ». Depuis **Tabary qui a fabriqué la plupart des historiettes absurdes** dont s'abreuvent aujourd'hui encore les coranisants, ce texte s'appliquerait à la convention d'Hodaïbiyya. Ce célèbre romancier pense aussi à la prise de La Mecque en 630 ! Il faudrait par conséquent interpréter ce verset 10 de la sourate LVII, par les deux uniques versets de la sourate CX.

1. Quand le secours de Yahwé viendra à toi, ainsi que le succès.
2. Quand tu verras les Hommes entrer dans la religion de Yahwé par flots, glorifie la louange de ton Seigneur et demande-Lui pardon ! En vérité, il est le Révocateur (185).

(181) D'après ce texte et d'autres similaires, on fait croire aux pauvres musulmans abêtis depuis des siècles que le moyen le plus sûr d'obtenir le pardon de ses fautes, c'est de tuer et de mutiler ceux qui ne suivent pas les commandements de Yahwé. C'est une absurdité et une escroquerie des textes qu'il est impossible de trouver ailleurs que dans l'Islam.

(182) *Ibid.*, 194-195.

(183) *Ibid.*, 200.

(184) Sour. LVII, 10.

(185) Sour. CX, 1-2.

Cette exégèse est vraiment trop fantaisiste. Laissons donc de côté pour l'instant la convention d'Hodaïbiyya. Nous la retrouvons plus tard.

Il nous est impossible aussi d'appliquer en toute assurance à la bataille d'Ohod, les versets suivants :

23. (Yahwé agit ainsi) pour que vous ne désespériez pas de ce qui vous a échappé (pour certains commentateurs, il ne s'agirait nullement d'Ohod) et ne vous réjouissiez pas de ce qui vous a été donné. Yahwé n'aime pas l'insolent plein de gloriole (186).

21. Ni ceux qui sont avares et ordonnent aux Hommes l'avarice. Quiconque tourne le dos (est abandonné par Yahwé), car Yahwé est le Suffisant à Soi-même, le Digne de Louanges (187).

Les expressions : *ne désespérez pas de ce qui vous a échappé* (v. 23) ; *quiconque tourne le dos est abandonné par Yahwé* (v. 21), sont trop vagues et trop générales pour nous permettre vraiment de penser à une défaite concrète des musulmanisés, encore moins à Ohod.

Nous n'oserions pas non plus mettre un nom sur l'homme dont il est parlé dans la sourate IV, 71.

71. En vérité, parmi vous, il est certes quelqu'un qui temporise. Si une calamité vous atteint, il dira : « Yahwé m'a comblé d'un bienfait unique puisque je n'ai pas été témoin avec eux » (188).

« Peut-être », dit Blachère, « s'agit-il du notable médinois Abd-Allah i-Ubayy qui, avant Ohod, déconseilla d'engager la bataille hors de Médine ». Comme nous ne connaissons pas historiquement cet homme, nous n'aurions garde de le mettre en cause dans ce v. 71. Le rabbin supplie ce monsieur de combattre dans le Chemin de Yahwé — ce qui nous fait penser que cet homme prudent était déjà rallié à la religion d'Israël : « Que (ce personnage) combatte, dans le Chemin de Yahwé, ceux qui troquent la Vie dernière contre la vie immédiate. **A ceux qui, combattant dans le Chemin de Yahwé, sont tués ou sont vainqueurs,** Nous donnerons une

(186) Cette formule : *Yahwé n'aime pas l'insolent plein de gloriole*, se retrouve dans la sourate IV, 40.

(187) Sour. LVII, 23-24.

(188) Sour. IV, 74.

rétribution immense » (189). Le monde qui nous entoure, dit le rabbin, est pour ainsi dire divisé en deux grandes catégories : ceux qui combattent dans le Chemin de Yahwé et ceux qui combattent dans le Chemin des Tâghoût (190). C'est à ces derniers que vous, musulmanisés, vous devez vous attaquer sans répit. Mais certains parmi vous sont réticents : « N'as-tu point vu ceux à qui il est dit : « Mettez bas les armes ! Accomplissez la Prière et donnez l'Aumône ! » Quand il leur est prescrit de combattre, voici qu'une fraction d'entre eux redoute ces gens à l'égal de Yahwé ou plus encore, et s'écrie : « Seigneur, pourquoi nous as-tu prescrit de combattre ? Que ne nous reportes-tu à un terme prochain ! » Réponds-(leur) Mohammed : « Jouir de la Vie Immédiate est peu alors que la Vie Dernière est meilleure pour qui est pieux. (Au jugement dernier) vous ne serez point lésés d'une pellicule de datte » (191). « Où que vous soyez, la mort vous atteindra, fustiez-vous en des tours puissantes » (192).

Marchez donc au combat : « Quiconque tourne le dos (au combat) désobéit à Yahwé » (193). Oui, « combats dans le Chemin de Yahwé ! Tu ne seras chargé que de ton âme ! Encourage-les Croyants ! Peut-être Yahwé conjurera-t-il la rigueur des Infidèles contre vous. Yahwé est plus redoutable en rigueur et en châtiement » (194).

Avec la sourate IV disparaît des *Actes de l'Islam* tout texte que les commentateurs seraient tentés d'interpréter comme étant en relation avec la bataille d'Ohod. Cette bataille ou plutôt cet engagement qui a pris une place si importante dans les légendes musulmanes, n'a cependant laissé aucune trace bien précise dans les *Actes de l'Islam*. Tout ce que l'on peut dire, c'est que dans les multiples combats qu'ils livraient à leurs adversaires, les musulmanisés étaient tantôt victorieux, comme à Badr, tantôt battus. Il y a aussi un fait beaucoup plus important qui se dégage du récit de toutes ces luttes. Tout d'abord, l'impératif et l'esprit de ces luttes est à mettre à l'actif du rabbin. C'est le rabbin qui a défini les adversaires : d'un côté, il y a les musulmanisés, groupés actuellement à Médine, sous la direction immédiate de Mohammed et la haute surveillance du rabbin ; de l'autre, les idolâtres mecquois, qui refusent absolument de quitter la religion de leurs ancêtres, qui ont expulsé Mohammed et les musulmanisés de La Mecque et

(189) Sour. IV, 76.

(190) *Ibid.*, 77-78.

(191) *Ibid.*, 79.

(192) *Ibid.*, 80.

(193) *Ibid.*, 82.

(194) *Ibid.*, 86.

qui continuent à occuper la Ka'ba, celle Ka'ba qu'ils ont usurpée, puisqu'en réalité, dit le rabbin, la Ka'ba a été fondée par Abraham comme temple de Yahwé, le Dieu Unique et Tout-Puissant. Les textes ne disent rien de plus, mais ce peu qu'ils nous racontent est déjà considérable pour la véritable reconstitution historique des origines de l'Islam arabe.

9. — LA CAMPAGNE DES FOSSÉS (627 ?).

Les escarmouches entre idolâtres de La Mecque et musulmanisés médinois durent être assez fréquentes. La sourate VIII mentionne une de ces rencontres, qu'on ne peut identifier ni avec Badr ni avec Ohod. Cette fois, il ne s'agit plus d'un guet-apens imaginé par les musulmanisés médinois pour attaquer la caravane descendant de Syrie. La rencontre a un tout autre aspect qu'à Badr. Ce sont les idolâtres qui cette fois ont l'initiative. « Ils sortirent de leur habitat avec pompe et ostentation publique ; ils écartaient du Chemin de Yahwé, alors que Yahwé (de Sa science) enveloppait ce qu'ils faisaient » (195). Il ne s'agit plus ici d'une attaque par surprise, mais d'une sortie de provocation. Le Démon, au fond, se moquait d'eux et les bernait. Il leur faisait croire qu'ils étaient invincibles. Ils étaient gonflés d'orgueil. Mais bientôt la vérité leur apparut, dans toute sa rudesse. Quand les deux troupes furent en vue l'une de l'autre, le Démon fit marche arrière et dit aux Infidèles : « Je ne suis pas responsable de vous. Je vois ce que vous ne voyez pas. Je crains Yahwé, et Yahwé est terrible en Son Châtiment » (196).

Chers lecteurs, vous avez donc sous les yeux le texte des *Actes de l'Islam*, VIII, 49-50, que je viens de reproduire à votre intention. Ce texte, comme vous pouvez le constater, ne peut s'appliquer à Ohod ; il ne rappelle, en effet, en rien une défaite des musulmanisés. Il ne peut non plus s'appliquer à Badr, puisque ce rezzou de Badr a été organisé par les musulmanisés de Médine. Ici, dans cette nouvelle rencontre, l'initiative a été prise par les idolâtres mecquois. Ces versets 49-50 de la sourate VIII ne visent par conséquent ni la victoire à Badr des musulmanisés, ni la victoire à Ohod (?) des idolâtres mecquois ; ils visent autre chose que le rabbin nous raconte en des termes d'ailleurs assez vagues, une attaque manquée des idolâtres, occupants de la Ka'ba, contre les Arabes convertis à la religion d'Israël et réfugiés à Médine.

C'est à cette nouvelle attaque que se réfèrent aussi les v. 9-11 de la sourate XXXIII :

9. O vous qui croyez ! rappelez-vous le bienfait de Yahwé envers vous, quand des armées marchèrent contre vous et que Nous envoyâmes contre eux vent et légions (d'archanges) invisibles pour vous ! Yahwé sur ce que faisaient (ces ennemis) fut clairvoyant.

(195) Sour. VIII, 49.

(196) *Ibid.*, 50.

10. Quand ils marchèrent contre vous, de toutes parts, quand vos regards se détournèrent (de terreur), que vos cœurs remontèrent à votre gorge, et que vous en vintes à suspecter Yahwé.
11. En cette circonstance, **les Croyants furent éprouvés et violemment ébranlés** (197).

Que **le sourate XXXIII, 9-11 et la sourate VIII, 50, rappellent le même événement**, c'est possible. Dans les deux cas, les textes font mention d'une victoire des musulmanisés contre une **forte troupe d'infidèles venus du dehors, c'est-à-dire de La Mecque** : ces infidèles étaient tellement nombreux, arrogants et sûrs de la victoire, que les musulmanisés en furent remplis de frayeur. Ils se mirent à douter de Yahwé qui, cependant, les soutenait avec ses légions d'archanges invisibles et qui, finalement, leur donna la victoire. Une fois de plus, les musulmanisés médinois triomphaient des idolâtres de la Ka'ba.

Allons-nous abandonner ces textes XXXIII, 9-11 ; VIII, 50 sans autre commentaire ? Faisons bien attention. Si vous lisez et relisez avec clairvoyance ces textes, **vous n'y trouverez, en effet, rien de plus que ce nous avons dit. Où se situe le lieu de cette rencontre ? aucun texte des Actes ne nous le dit.** Quelles furent les personnalités qui prirent part à cette attaque du côté mecquois, et à la défense, du côté médinois ? Les textes authentiques et historiques sont totalement muets sur ces diverses circonstances et ne peuvent satisfaire notre légitime curiosité. Faut-il par conséquent nous résigner à ne rien savoir de précis sur cette « bataille » et quitter nos textes, insatisfaits et maugréants ? Pas le moins du monde. Les coranisants sont là et vous n'auriez pas encore acquis « l'âme coranisante » si vous vous imaginez un seul instant que ces bons savants n'allaient pas, d'un pas étonnamment alerte, venir au secours de notre ignorance.

Naturellement, Gaudefroy-Demombynes, a voulu appuyer son récit si vivant sur des sources historiques. Les seuls qui nous intéressent, ce sont évidemment les textes des *Actes de l'Islam*, nous ne serons d'ailleurs pas embarrassés dans ce problème. L'auteur sus-nommé ne citant qu'un seul texte des *Actes* : « Si vous êtes ingrats, Yahwé (vous châtierra). Il est suffisant à Soi-même à l'égard de vous. Il n'agrèera pas l'ingratitude de Ses serviteurs. Si vous êtes reconnaissants, Il agrèera cela de vous. Nulle âme ne portera le faix d'une autre. Ensuite, vers votre Seigneur, se fera votre

retour et Il vous avisera de ce que vous accomplissiez ». Ce texte est pris dans la sourate XXXIX, 9. Cette sourate étant incontestablement mecquoise, il est difficile de voir comment elle pourrait relier des événements médinois. Il y a plus : comment ce texte que vous avez sous les yeux peut-il être appelé pour justifier cette assertion émise par Gaudefroy-Demonbynes lui-même : « Ainsi, le Coran prépare la pression que Mohammed va accentuer sur 'Abd Allah b. Ubayy et ses *Munâfiqîn*, et surtout sur les Juifs. Le commentaire met les Banû Nadhîr et les Banû Qoraïza dans le parti d'Abû Sufyân » (198).

Et dire que c'est en se référant à ce seul texte des *Actes de l'Islam*, que des savants cependant réputés n'hésitent pas à nous retracer de prétendus faits historiques.

Eh bien, voilà ! nous disent-ils : ces textes XXXIII, 9-11, VIII, 50, qui nous avaient paru bien vagues, sont au contraire très concrets. S'ils ne s'appliquent ni à Badr, ni à Ohod par contre, ils se réfèrent à une autre campagne, que les commentateurs du genre comique ont dénommée *Campagne du Fossé*. Nulle part dans les *Actes*, il n'est parlé explicitement de cette campagne du Fossé ; mais peu importe, il s'agit quand même dans nos deux textes de cette campagne ! Ne posez pas davantage de questions, et ne soyez pas indiscrets. D'ailleurs, le silence du texte a été comblé par une foule d'historiettes des commentateurs que nos pauvres coranisants répètent avec vraiment trop de candeur. C'est pour eux le summum de la science coranique ! Les historiettes des commentateurs arabes remplacent chez eux l'analyse austère des textes.

Rappelez-vous les deux textes précités. Je vais maintenant vous faire entendre les pages écrites par Gaudefroy-Demonbynes sur cette campagne du Fossé. Vous pourrez de cette façon passer quelques bons instants en regardant le vêtement parfaitement ridicule dont nos savants habillent le texte des *Actes*. Écoutez bien ce récit :

« LE FOSSÉ (KHANDAQ). *La résistance à l'attaque quraïchite* (199).

« Durant les mois qui suivirent la défaite des musulmans à Ohod, Mohammed réussit donc à maintenir dans sa petite troupe

(198) GAUDEFROY-DEMONBYNES, *op. cit.*, p. 152 - L'auteur dit, p. 150, « On suivra ici le récit des faits sur le précieux croquis que Hamidullah a bien voulu me communiquer ; j'ajoute qu'il est le premier à dire qu'il est parfois hypothétique ». (Voir page suivante, à propos de la campagne du Fossé). Il est vraiment puéril de citer, à l'occasion d'une campagne de 627, la reconstitution faite en 1953, par un musulman qui ne brille pas par la critique historique.

(199) GAUDEFROY-DEMONBYNES, membre de l'Institut, Paris, 1957, *op. cit.*, p. 149-152.

la confiance et l'ardeur guerrière et à étendre son autorité sur plusieurs tribus du Hedjaz. Il avait, en même temps, éveillé chez d'autres de la méfiance ou de l'hostilité. Abû Sufyân comprit que le moment était venu d'organiser avec leur concours une puissante expédition contre Médine. Il réunit, autour des Quraïchites et de leurs *Ahâbich*, des Kinâna, des Ghalafân, des Fazara et des Murra, des Asdja, des Sulâim, des Asad, des Juifs (?), etc. ; dix mille hommes, dont deux cents cavaliers (200). Pour préparer le massacre des B. Qoraïza, la tradition affirme que les Juifs s'employèrent activement au service d'Abû Sufyân.

Mohammed, averti de ce grand rassemblement, réunit, selon la tradition, trois mille guerriers. Il est cette fois bien décidé à ne pas sortir de Médine. Les non-combattants, les femmes et les enfants resteront dans les réduits que des levées de terre joignent entre eux ; l'oasis est ainsi défendue, et sur le côté le plus exposé il est enclos par un fossé *khandaq* qui a donné son nom à l'événement. Selon la tradition, ce fossé a été creusé sur les indications d'un Perse, Salmân al-Fârisî, ancien esclave libéré par un maître juif grâce à l'appui du Prophète ; la légende en a fait le prototype transcendant de l'Iranien musulman (201).

Les annalistes fournissent sur l'emplacement du *khandaq* des renseignements qui permettraient, sans doute, de le fixer nettement quand on connaîtrait la répartition des divers quartiers dans l'oasis : ceux des Aus et des Kazradj qui n'avaient point changé, non plus que celui des B. Qoraïza. Les Emigrés, sans doute, habitaient le quartier des B. Qaïnuqa', et les palmeraies des B. Nadhir. Une indication précise est fournie par Hamidullah auquel on a montré l'une des pierres du revêtement de *khandaq* : elle porte une inscription qui est gaiement apocryphe, car elle réunit les noms de Mohammed, d'Abû Bakr, de 'Ali et de Moawiya ; mais il ne paraît pas douteux qu'elle soit un souvenir authentique du Fossé de Salmân. On suivra ici le récit des faits sur le précieux croquis que Hamidullah a bien voulu me communiquer ; j'ajoute qu'il est le premier à dire qu'il est parfois hypothétique.

Tout le monde travaille au Fossé, les Juifs eux-mêmes. Le Prophète donne l'exemple. Des incidents miraculeux attestent l'appui d'Allah (202). Le Prophète est couvert de poussière ; il entonne, avec ses compagnons, des chants en *radjaz*, c'est-à-dire en prose rythmée et rimée *sadj'* qui scandent les mouvements des travail-

(200) X, 1, 1470 ; plan du *Khandaq* dans Hamidullah, *Battles*, p. 25 et photos.

(201) *El*, 4, 120 ; Massignon : *Salman Pak* ; X, 1, 144 ; XLIV, 172 ; Horowitz : *der Islâm*, 7, 178 et sq.

(202) II, 64, 29 ; III, 8, 241 ; XII, 3, 228.

leurs. Les commentateurs du *hadîth* répètent bien haut que ce ne sont point des vers, car Mohammed ne saurait être un poète *châ'ir* à la mode préislamique. D'ailleurs les *radjaz* ne sont pas de lui, mais l'Abû Rawâha (203).

« Mais le Fossé improvisé et inattendu de Médine troubla fort les envahisseurs et Abû Sufyân eut besoin de toute son autorité pour faire commencer l'attaque. Un groupe de cavaliers ayant reconnu un point particulièrement étroit du fossé, s'y lança et prit le contact avec les Médinois ; mais 'Alî tua leur chef, et ses hommes s'enfuirent en désordre.

Cependant les musulmans n'étaient point si rassurés qu'ils n'aient quelques mots « arabes » à adresser au Prophète : « Il nous a promis les trésors de Kesrâ et de César, et nous ne pouvons même plus aller à la selle tranquillement. On ne peut plus sortir dans ce but de la ville le soir et se rendre en lieu propice ». Les Quraïchites viennent chaque nuit tenter le passage du Fossé. Le Prophète a bien froid ; il va, de temps en temps, faire un somme, dans les bras de 'Aïcha ou de Umm Salâma ; mais à la moindre alerte il se lève (204).

« Un mois passa. On était en hiver. Allah envoyait un vent cinglant qui renversait les tentes et éteignait le feu sous les marmites ; la nourriture manquait pour les bêtes. Et puis, ce n'était point une guerre que les Arabes pussent supporter longtemps. Abû Sufyân sentit qu'il était grand temps de s'en aller. Selon la tradition, il enfourcha si vite sa chamelle qu'il était déjà en selle quand on lui enleva l'entrave de sa quatrième palle. Le flot de l'armée le suivit, et Mohammed rentra tranquillement à Médine, sans esquisser, cette fois, la bravade d'une poursuite qui aurait pu mal tourner. Cette campagne guerrière avait fait neuf morts : six musulmans et trois incroyants (205) ».

Je n'ai rien à dire en lisant ces pages. Comment est-il possible qu'on écrive sur le néant de pareilles élucubrations ? Et ce qui est triste, c'est que plus ces élucubrations sont stupides et insanes, plus on est considéré, dans certains milieux, comme coranisant sérieux. Pourquoi ne s'est-il pas trouvé un seul ami de M. Gaudetroy-Demonbynes pour l'empêcher de clore une carrière universellement reconnue comme honorable, par un ouvrage d'un acabit si peu critique et tellement démodé, et que les futurs érudits tourneront bientôt en ridicule !

(203) II, 64, 29, 8 ; III, 6, 582 ; IX, 2, 1, 51 et s.

(204) XII, 3, 233 ; I.VII, 106.

(205) XI, 1, 1499, 8 ; EI, 2, 951 ; XLIV, 271 et s. ; VI, 126.

10. PROBLÈME DES CAPTIFS.

A la période mecquoise, à l'époque où le rabbin ne faisait la « guerre sainte » qu'avec des textes scripturaires, le problème des captifs ne se posait pour ainsi dire que d'une façon toute dogmatique ou théorique :

5. Les Purs boiront à des coupes dont le mélange sera de camphre,
6. source qu'on fera jaillir abondamment où boiront les Serviteurs de Yahwé.
7. Sur terre, ces Pieux étaient fidèles à leurs promesses. Ils craignaient un jour dont le mal sera universel.
8. Ils donnaient la nourriture - pour l'amour (du Seigneur) au Pauvre, à l'Orphelin et au CAPTIF (206).

Ce ne fut qu'à Médine, à l'occasion des nombreux engagements entre les musulmanisés et leurs cotribules arabes, que le problème des captifs se posa d'une façon réelle et concrète.

Dans l'A. T. nous trouvons un plan fortement établi pour la conquête des villes païennes. Le cas s'était posé spécialement dans la guerre contre les Madianites : « Lorsque tu approcheras d'une ville pour l'attaquer, tu lui proposeras la paix. Si elle l'accepte et l'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouve te devra la corvée et le travail » (Deut., XX, 10-11). (Cette tactique nous apparaît comme une revanche des souffrances que les Égyptiens avaient fait endurer aux Israélites). Tout ce peuple constitue le peuple des captifs, c'est-à-dire des prisonniers qui se sont rendus aux Israélites avant le combat. Par exemple, le peuple hébreu était tout entier un peuple captif, quand Moïse résolut de le faire sortir de l'Égypte. Les captifs, on ne les achète pas, comme on achète des esclaves ; on ne les tue pas non plus, s'ils se conduisent convenablement. On les utilise en les faisant travailler.

Mais si la ville infidèle refuse de se rendre et décide de se défendre contre les Israélites, le cas est totalement différent : « Mais si cette ville refuse la paix et ouvre les hostilités, tu l'assiègeras. Yahwé, ton Dieu, la livrera en ton pouvoir, et tu en

passeras tous les mâles au fil de l'épée. Les femmes toutefois, les enfants, le bétail, tout ce qui se trouve dans la ville, toutes ses dépouilles, tu les prendras comme butin » (Deut., XX, 12-14).

Par la suite, Moïse donna aux guerriers d'Israël des prescriptions beaucoup plus dures ; voir Nombres, XXXI, 1-18. Moïse recommande à ses soldats de tuer même les femmes. En somme, dans l'A.T. on ne peut parler de captifs ou de captives que dans le cas de reddition aux Israélites d'une ville infidèle, avant le combat. S'il y a combat, on ne fait aucun prisonnier ni homme ni femme ; on ne conserve la vie qu'aux vierges, c'est-à-dire aux jeunes filles n'ayant jamais connu d'hommes, qu'on emmène captives et que les Israélites pourront même épouser : « Lorsque tu partiras en guerre contre les ennemis, que Yahwé ton Dieu les aura livrés en ton pouvoir et que tu leur auras fait des prisonniers, si tu vois parmi les captifs une femme bien faite et que tu l'en éprennes, tu pourras la prendre pour femme ».

« Il n'est » dit le rabbin, « d'aucun Prophète de faire des captifs avant d'avoir réduit à merci les infidèles sur la terre » (207). Ce n'est point pour votre plaisir, ni pour votre utilité que vous faites des captifs. Dans la guerre, vous travaillez pour la vie éternelle et non pour la vie de ce monde : « Vous voulez, Croyants, ce qu'offre ce monde, alors que Yahwé, veut pour vous la vie dernière. Yahwé est puissant et sage » (208).

Après avoir énoncé ce principe général, le rabbin précise sa pensée aux musulmanisés :

68. Il n'est d'aucun Prophète de faire des captifs avant qu'il ait réduit à merci les infidèles sur terre.

.....

71. O Prophète, dis à ceux des captifs qui sont entre vos mains : « Si Yahwé reconnaît quelque bien en vos cœurs, Il vous donnera mieux que ce qui vous a été pris et Il vous pardonnera. Yahwé est absolu et miséricordieux (209).

72. S'ils veulent vous trahir, ils ont déjà trahi Yahwé auparavant. Mais celui-ci vous a fait saisir d'eux. Yahwé sait tout et il est sage (210).

(207) Sour. VIII, 68.

(208) *Ibid.*

(209) Les captifs sont « invités » à se convertir à la religion d'Israël.

(210) Sour. VIII, 68-72.

Dans la sourate XLVII, qui suit probablement la sourate VIII, et qui est sans aucun doute contemporaine des événements médinois, le rabbin qui poursuit sans arrêt son idéal de monothéisme, donne une fois de plus aux musulmanisés des conseils pour leurs luttes contre les idolâtres :

1. Quand donc vous rencontrerez ceux qui sont infidèles, frappez au col (211) jusqu'à ce que vous les réduisiez à merci (212). Alors serrez les liens !
Alors deux solutions s'offrent à vous :
5. Ou bien la libération, ou bien une rançon après que la guerre aura déposé son fardeau. C'est l'ordre de Yahwé. Si Yahwé le voulait, Il se déferait d'eux ; mais (Il se sert de vous) pour vous éprouver les uns par les autres. Ceux qui par contre auront combattu dans le Chemin de Yahwé, Yahwé ne frappera pas de nullité leurs actions (213).

(211) Voir aussi sour. VIII, 12.

(212) Voir *ibid.*, 68.

(213) Sour. XLVII, 1-5.

11. — BRÈVE CONCLUSION SUR LES ÉLÉMENTS COMPOSANT LA COMMUNAUTÉ MÉDINOISE DES MUSULMANISÉS ARABES.

Les versets 73-76 de la sourate VIII, rédigée, semble-t-il, après les sourates II, XCVIII, LXIV, LXII, qui inaugurent les sourates médinoises, nous apparaissent comme une vue d'ensemble du rabbin sur les différents membres de la Communauté des islamisés de Médine :

1. — Parmi ces musulmanisés, il y a tout d'abord **ceux qui ont émigré de La Mecque à Médine** et qui ont combattu de leurs biens et de leurs personnes dans le Chemin de Yahwé. Ceux-là sont vraiment les Croyants, les authentiques islamisés (214).

2. — Il y a ensuite **ceux qui leur ont donné refuge quand ils sont arrivés à Médine et qui les ont secourus dans leurs combats contre les idolâtres. Ce sont les Médinois qui se sont convertis au contact des émigrés.** La grande Communauté des musulmanisés réunis à Médine, comprend donc : les émigrés mecquois plus les convertis médinois. Ces derniers sont aussi de vrais croyants, liés aux émigrés par leur assistance, leurs convictions religieuses identiques. A eux tous, la récompense éternelle (215).

3. — Il existe **une troisième catégorie de Croyants : ce sont les arabes musulmanisés, qui n'ont pas émigré à Médine, mais qui sont restés dans leurs habitations de La Mecque.** Ces musulmanisés non-émigrés sont, eux aussi, de véritables croyants, mais en pire condition que les musulmanisés émigrés. Ils ont à subir l'incessante pression des infidèles et sont par conséquent en tentation perpétuelle d'abjurer leur vraie foi (216). Cependant, il n'y aura pas entre les émigrés et eux la même affiliation qu'entre les islamisés émigrés et les convertis médinois. Mais s'ils vous appellent au secours, il faut aller combattre auprès d'eux, à cause du danger qu'ils courent et parce qu'ils professent la même religion que vous : « S'ils vous demandent secours, en égard à la religion, à vous de les secourir sauf contre les gens entre lesquels et vous, existe une alliance. Yahwé sur ce que vous faites, est clairvoyant (217).

(214) Sour. VIII, 73, 75.

(215) *Ibid.*

(216) *Ibid.*, 73-74 - « Si vous n'assistez pas les Croyants non encore émigrés, il y aura (pour eux) tentation (d'abjurer) sur la terre et grand scandale ».

(217) *Ibid.*, 73.

1. — La quatrième et dernière catégorie de croyants, se compose Arabes de La Mecque, qui se sont convertis après la Fuite du Tabbin et des musulmanisés. Après leur conversion, ils ont eux-mêmes émigré et mènent le combat avec vous. Ils sont donc des lottres, sans oublier cependant que d'après la loi de Yahwé, les parents sont plus proches les uns des autres que les croyants entre eux. Parmi les Croyants, c'est-à-dire parmi les Arabes qui ont adopté la foi et la loi d'Israël, il faut donc distinguer à la période médinoise où nous nous trouvons :

- a. — Les musulmanisés — émigrés, ayant combattu pour leur foi.
- b. — Les Médinois — musulmanisés après l'arrivée des émigrés et qui leur ont donné refuge et assistance.
- c. Les musulmanisés mecquois — de la première génération — non émigrés et qui se trouvent à La Mecque en difficulté avec les idolâtres.

Les Arabes de La Mecque musulmanisés après l'Hégire, qui eux aussi ont émigré par la suite et qui se sont joints aux premiers émigrés et aux médinois musulmanisés.

Entre ces différents groupes, il y a affiliation, une affiliation complète faite d'unité religieuse, de confiance et pour ainsi dire de parenté spirituelle. En face de ce groupe, il y a les infidèles qui professent la même idolâtrie et qui par conséquent sont, eux aussi, affiliés les uns aux autres (218).

B. — PERIODE MEDINOISE DE 627 A 630 (approximativement)

1. — CRISE INTERIEURE PARMi LES MUSULMANISES MEDINOIS.

Dans les **sourates II, XCVIII, LXIV, LXII, VIII, XLVII, III, LXI, LVII, IV, LXV**, que nous avons parcourues et qui forment pour ainsi dire **la première série des sourates médinoises** (1), nous avons pu constater que les musulmanisés résidant à Médine n'y menaient pas une vie de tout repos. Ils devaient tout d'abord assurer leur subsistance et, comme en pays arabe il est toujours plus facile de voler que de travailler, les musulmanisés arabes organiseront des vols à main armée pour se nourrir. Badr est leur grand fait d'armes. Mais le rezzou, même réussi, n'était pas précisément le but final du rabbin. L'objectif de ce dernier demeure un objectif religieux : **la prise de la Ka'ba**. En effet, les temples n'ont pas été construits pour devenir des greniers à cailloux ; ils sont tous réservés au Dieu Unique, créateur du ciel et de la terre. La Ka'ba n'avait pas à faire exception ; et cela était d'autant que plus vrai, disait le rabbin, — peut-être inventait-il lui-même cette légende —, que la Ka'aba avait été construite par Abraham et Ismaël. Il fallait donc la rendre coûte que coûte à sa destination normale et primitive.

C'était là un but de guerre qui s'imposait ; c'était même le seul but de guerre valable. Mais tous les musulmanisés de Médine étaient loin de s'entendre. **Le parti des Hypocrites** ne cherchait qu'à utiliser les circonstances à son profit. Ils n'avaient cure des intérêts de Yahwé. **La sourate LIX, la 12^e sourate médinoise, à laquelle il est impossible d'assigner une date précise**, nous jette en plein dans ces bagarres entre musulmanisés :

1. Ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la terre glorifie Yahwé. Il est le Puissant, le Sage.

2. Il est Celui qui expulsa de leurs habitats, en prélude à leur rassemblement (pour le Jugement Dernier) ceux des Déten-teurs de l'Écriture qui ont été impies. Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient, et ils pensaient que leurs fortins les défendraient contre Yahwé. Mais Yahwé les a atteints par où ils ne

(1) On ne peut cependant pas affirmer que ces sourates forment un tout homogène, et que chaque verset est véritablement à sa place.

l'escomptaient pas. Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs. Ils démoliront leurs demeures de leurs mains avec le concours des Croyants. Tirez-en leçon, ô vous doués de clairvoyance ! (2)

Arrêtons-nous quelques instants sur ce verset 2 pour en saisir le véritable sens. D'après les coranisans traditionnels, ce texte ferait allusion à l'expulsion d'une tribu juive de Médine ». Il ne s'agirait d'ailleurs pas du groupe des Qaïnuqâ, mais de celui des Nadir. Ces juifs auraient été expulsés par Mohammed en août 625 (j'admire vraiment ces précisions !). Les Nadir refusèrent et le valeureux Mohammed « leur intima l'ordre d'avoir à quitter Médine dans les dix jours, avec faculté toutefois d'emporter leurs biens meubles et de venir chaque année faire la récolte des dattes ». C'est véritablement effarant ; et tout en respectant les personnes, je suis tout de même libre de tourner en ridicule tout ce fatras qu'on vient nous débiter avec le plus grand sérieux. Mais ce n'est pas tout. Les Nadir avaient tout d'abord accepté l'ultimatum de Mohammed. Mais « excités en sous-main par le chef de faction des Hypocrites, 'Abd-Allah ibn Ubayy, ils revinrent sur leur décision et se retranchèrent dans leurs fortins. Assiégés par les Musulmans, abandonnés de tous, même de 'Abd-Allah, ils capitulèrent sans combat. Tous leurs biens furent confisqués au profit des seuls Emigrants mekkois, sauf ce qui put être chargé sur des bêtes de somme, et les Nadir émigrèrent à Khaïbar au nord de Médine » (3). En lisant ce texte des commentateurs arabes, je pense naturellement au bickbachi Nasser claironnant après sa défaite sensationnelle du Mont Sinaï, qu'il avait anéanti les armées israéliennes et que, d'autre part, il avait coulé les belles unités de la flotte française ! Quand on écrit l'histoire de l'Islam, il ne faut jamais oublier cette mentalité qui se résume par un proverbe de ma province natale : « Ces sortes de gens ne sont peut-être pas bêtes, mais ils ne sont pas développés ».

Abandonnons par conséquent sans aucun remords, toutes ces historiettes à la fois stupides et ridicules et reprenons sérieusement en main le texte du v. 2 de la sourate LIX, que je viens de vous mettre sous les yeux.

Il s'agit dans ce verset de « gens qui croyaient que leurs fortins les défendraient contre Yahwé ». Appliquée aux Juifs, cette réflexion serait complètement inepte. On se représente mal des Juifs du VII^e siècle, se réfugiant dans des fortins pour se protéger de la

(2) Sour. LIX, 1-2.

(3) BLACHÈRE, *op cit.*, t. III, p. 975-976 ; introduction à la sourate LIX.

colère de Yahwé ! Par ailleurs, l'expression *Détenteurs de l'Écriture* dans la langue des *Actes de l'Islam* ne désigne pas les Juifs, propriétaires de l'Écriture depuis Moïse, mais les Arabes auxquels le rabbin a donné pour aider à sa compréhension, une adaptation arabe du Coran hébreu. La simple lecture du v. 2 de la sourate LIX, nous permet donc de conclure qu'il ne s'agit pas ici des Juifs — fussent-ils Qaïnuqâ ou Nadir — mais d'un groupe d'Arabes. Ces Arabes s'étaient convertis au Dieu d'Israël, mais par la suite, ils étaient retombés dans leur impiété, c'est-à-dire d'après le contexte, ils avaient renié leur foi au Dieu d'Israël. Les musulmanisés fidèles les avaient forcés à quitter Médine ; mais cet exode ne les avait point émus outre mesure. Ils pensaient bien qu'une fois réfugiés dans leurs fortins, personne ne pourrait plus les atteindre. Ces musulmanisés renégats devaient être sans doute des médinois d'origine. Le fait qu'ils possédaient à proximité de Médine des fortins, nous incline à le penser. Ces Arabes musulmanisés qui s'étaient séparés de Yahwé et de son apôtre se croyaient confortablement à l'abri dans leurs fortins, mais Yahwé est redoutable dans son châtiment (1). Il a jeté l'effroi dans leurs cœurs (5) et c'est vous, croyants demeurés fidèles, que Yahwé a choisis pour les punir (6). Nous assistons ici à une guerrilla non pas entre juifs et musulmans arabes — absolument rien ne permet pareille interprétation — mais entre arabes musulmanisés, les uns renégats, les autres demeurés fidèles. Il n'y eut pas combat à proprement parler, mais expulsion de Médine et déprédation des fortins de refuge ; ce sont les musulmanisés fidèles que Yahwé a choisis pour exercer sa vengeance et sa colère. Il n'y eut pas de cavaliers dans cette entreprise (7) ; mais des équipes de démolisseurs. Les habitations de ces renégats à Médine furent mises à bas (8), et quelques-uns de leurs palmiers furent coupés ! » (9)

Retenez de cette analyse une ferme conclusion ; les Juifs ne sont pas en jeu dans cette querelle. Ce n'est pas Mohammed, comme on a coutume de le dire, qui expulse de Médine une tribu juive. Pareils propos dénaturent complètement l'histoire de l'islamisme

(1) Sour. LIX -- 2 -- « Ils démoliront leurs demeures de leurs mains avec le concours des Croyants ».

(5) *Ibid.*, 2.

(6) *Ibid.*, 2.

(7) *Ibid.*, 6 — « Ce que Yahwé a octroyé comme prise à Son apôtre sur (ces adversaires) vous n'avez fourni, pour le prendre, ni chevaux, ni montures ».

(8) *Ibid.*, 2.

(9) *Ibid.*, 5 -- « Tout palmier que vous avez coupé ou que vous avez épargné, droit sur pied, le fut avec la permission de Yahwé et pour confondre les Pervers ».

arabe de Médine. **Cette querelle dont nous parlons, a comme antagonistes des Arabes,** seulement des Arabes ; mais cette fois ces deux groupes d'Arabes ne sont pas, d'un côté, les musulmanisés, et de l'autre, les idolâtres. **La querelle divise ici uniquement les musulmanisés ;** les uns demeurant croyants, les autres ayant renoncé au Dieu d'Israël, après leur conversion. Ces renégats n'étaient sans doute pas des émigrés mecquois. Ils s'étaient convertis au judaïsme après l'arrivée à Médine des Arabes musulmanisés de La Mecque, ce qui expliquerait qu'ils aient possédé à la fois une habitation à Médine et un jardin en dehors de la ville, comportant une petite palmeraie et un castel (10).

Le butin recueilli à cette occasion sera distribué aux Emigrés qui se trouvent dans le besoin. Ces émigrés ont tout perdu par la faute des idolâtres de La Mecque qui les forcèrent à quitter la ville : ils ont perdu et leurs maisons et leurs biens. Ce sont des musulmanisés pour ainsi dire privilégiés, des musulmanisés vrais, dit le rabbin (11) qui poursuit sa pensée par cette réflexion : ceux qui sont installés à Médine et qui ont la foi, aimeront ceux qui ont émigré vers eux. Ils ne porteront pas envie aux émigrés, si la Communauté favorise ces derniers, en égard à leurs sacrifices. Ils aimeront les Emigrés plus qu'eux-mêmes, « même si pénurie existe chez eux. Ceux qui se préservent de la ladrerie de leur âme, ceux-là seront les Bienheureux » (12). N'est-ce pas au texte du Deutéronome que penserait le rabbin en recommandant aux musulmanisés médinois de soigner tout particulièrement les émigrés besogneux : « Se trouve-t-il chez toi un pauvre, d'entre les frères, dans l'une des villes de ton pays que Yahwé ton Dieu t'a donné ? Tu n'endurciras pas ton cœur ni ne fermeras la main à ton frère pauvre, mais tu lui ouvriras la main et tu lui prêteras ce qui lui manque »... « Quand tu lui donnes, tu dois lui donner de bon cœur, car pour cela Yahwé ton Dieu te bénira dans toutes les actions et dans toutes les offrandes. Certes, les pauvres ne disparaîtront point de ce pays ; aussi je te donne ce commandement : tu dois ouvrir la main à ton frère, à celui qui est humilié et pau-

(10) Ils font sans doute partie du clan des hypocrites d'origine médinoise, chassés de leur ville natale par les émigrés mecquois. A l'abri dans leurs fortins, ils pensent déjà à leur revanche : « Certes, si nous revenons à Médine, le plus puissant en expulsera le moins fort », et le rabbin leur répond : « La puissance appartient à Yahwé, à Son apôtre et aux Croyants. Mais les Hypocrites ne le savent pas » (sour. LXIII, 8).

(11) Sour. LIX, 8 « (Ce butin) appartient aux Emigrés besogneux qui ont été expulsés de leurs habitats et de leurs biens, étant en quête d'une faveur et d'un agrément de Yahwé ainsi qu'à Son apôtre. Ceux-là sont les Véridiques ».

(12) *Ibid.*, 9.

vre dans ton pays » (13). Naturellement les Hypocrites ne manquèrent pas d'intervenir dans ces querelles entre les Croyants de Médine.

11. N'as-tu point vu ceux qui ont été hypocrites, quand ils disaient à ceux de leurs frères qui, parmi les Détenteurs de l'Écriture, ont été impies : « Si vous êtes expulsés nous partirons certes avec vous et nous n'obéirons jamais à personne contre vous. Si l'on vous combat, certes nous vous porterons secours ! En vérité, Yahwé est certes témoins que ces gens sont des menteurs » (14).

Nous trouvons dans ce texte confirmation de la nationalité des expulsés de Médine. Ce sont des Arabes comme les membres du parti des Hypocrites. Ce sont des frères. Ces expulsés ont renié leur foi en la religion d'Israël. Quant aux Hypocrites, Arabes, convertis eux aussi au Dieu de Moïse, ils ont eu l'astuce de demeurer officiellement dans la Communauté des musulmanisés ; secrètement, ce ne sont pas les musulmanisés fidèles et constants dans leur foi qu'ils soutiennent, mais les chancelants et les renégats. Ils les encouragent par de fallacieuses promesses. Si on vous expulse, nous partirons avec vous ; si l'on vous combat nous lutterons avec vous contre vos ennemis. Le rabbin ne s'émeut pas. Il fait de la grande politique, parce qu'il connaît véritablement la nature des Arabes : soyons bien tranquilles, si nous expulsions ces renégats, les Hypocrites ne bougeront pas. Si nous les combattons, loin de les soutenir, ils s'enfuiront. Agissons, sans tenir compte de leur verbiage et de leurs fanfaronnades.

Nous lisons le texte de la sourate LIX. On nous avait dit qu'il s'agissait dans cette sourate de l'expulsion de Médine du groupe des Juifs Nadir. On avait voulu nous faire croire que Mohammed était en lutte contre ces Juifs, que les auxiliaires médinois s'étaient refusés à se joindre à cette entreprise anti-juive. Or, nous ne trouvons absolument rien de tout cela dans le texte de cette sourate LIX. Bien au contraire. Les Juifs sont apparemment en dehors de cette querelle, attisée cependant, sans aucun doute, par le rabbin, fondateur et maître de l'Islam arabe. Par ailleurs, les musulmanisés renégats sont soutenus par les Hypocrites qui sans abandonner la religion du Dieu Unique, sont cependant anti-juifs. Nous assistons en somme à un desserrement de l'Islam arabe d'avec son modèle l'Islam juif, qui représente du point de vue historique, le

(13) Deut., XV, 7-11.

(14) Sour. LIX, II.

seul Islam authentique et original. Le rabbin n'éprouve que du mépris pour ces Hypocrites qui restent attachés à la Communauté des musulmanisés, tout en la trahissant. Aux yeux du rabbin, ces Arabes sont des lâches. Ils promettent de soutenir les expulsés si nous leur faisons la guerre. Ils ne bougeront cependant pas ! Si, par hasard, ils nous combattent, c'est uniquement parce qu'ils se sentiront les plus forts ; plus forts en nombre, en s'unissant aux renégats, plus forts aussi en protection : « Ils ne vous combattront, unis, que (retranchés) dans des cités fortifiées ou derrière des murailles » (15). Ils peuvent bien se vanter d'être forts (16), en réalité ils sont faibles. « Vous les croyez unis (17), alors que leurs cœurs sont séparés » (18).

(15) Sour. LIX, 11 : voir aussi XXXIII, 24-27 : « (Cela s'est produit) afin que Yahvé récompense les Véridiques de leur foi, alors qu'Il tourmente les Hypocrites, s'Il le veut, ou qu'Il revient de sa rigueur contre eux. Yahvé est absolu et miséricordieux. Yahvé a renvoyé les Infidèles pleins de leur courroux, sans qu'ils aient obtenu un succès. Yahvé a épargné aux Croissants de combattre » (voir aussi LIX, 1-2, 6, 8) : « Yahvé est fort et puissant. Il a fait descendre de leurs castels ceux des Détenteurs de l'Écriture, ayant prêté assistance (aux Factions). Il a jeté l'effroi en leurs cœurs. Une partie d'entre eux a été tuée par vous, une autre, réduite en captivité. Il vous fait hériter leur terre, leurs habitations, leurs biens et une terre que vos pieds n'ont point foulée. Yahvé, sur toute chose, est Tout-Puissant ».

(16) *Ibid.* « Leur vaillance est grande parmi eux ». Naturellement, ce texte est ironique.

(17) *Unis*, non point avec les *Nadir*, ce qui serait une interprétation insensée, mais unis avec les Arabes renégats.

(18) Sour. LIX, 14.

2. — EN ROUTE, VERS LA MECQUE ET LA KA'BA.

Chers lecteurs, je vous en supplie, épargnez-moi de vous répéter ici les élucubrations des grands coranisants. Mes investigations historiques antérieures ont porté sur bien des domaines, bien des pays et bien des époques. Jamais, jamais je ne me suis trouvé dans un tel cafouillage que dans le problème des origines de l'Islam arabe ; jamais, je ne me suis trouvé en face d'hommes aussi dépourvus de sens critique et historique que les coranisants et les islamisants ; je ne parviens pas à m'expliquer psychologiquement cette totale défaillance intellectuelle, ce manque de bon sens chez des hommes si réputés, aussi sûrs d'eux-mêmes et qui ne doutent de rien. C'est un cri d'alarme que je jette. De toute nécessité, si vous voulez comprendre l'Islam arabe, il faut vous désintoxiquer — il m'a fallu des années pour y réussir — de toutes ces sottises et inepties qui forment bourbier et qui nous empêchent de marcher en terrain clair et ferme. Nous n'avons comme source qu'un seul texte critiquement valable : c'est le livre des *Actes de l'Islam*, qui par sa teneur même est la plus formelle condamnation de toutes ces sottises élucubrations des coranisants, toujours prêts à croire n'importe quelle donnée, pourvu qu'elle soit formulée en arabe et par un musulman. Nous ne savons pas si, comme l'affirment en chœur les grands coranisants, les musulmanisés partant à l'assaut de La Mecque étaient au nombre de 1.500 ou 1.501 ; si les Mecquois offrirent une résistance « farouche » ; nous ne dirons rien de la fameuse convention d'Hodaïbya. Nous ne sommes pas romancier et nous n'écrivons pas un roman sur Mohammed I Nous allons **essayer tout simplement de lire la sourate XLVIII**, ce qui ne représente pas, d'ailleurs, un travail de tout repos, tellement est bouleversé l'ordre des versets.

Cette sourate XLVIII commence par rappeler un grand succès remporté par Mohammed et ses musulmanisés.

1. En vérité, Nous t'avons octroyé un succès éclatant
2. Afin que Yahwé te pardonne tes premiers et tes derniers péchés, afin aussi qu'Il parachève Son bienfait envers toi et qu'Il te dirige dans une voie droite
3. Yahwé te prête un secours puissant.
4. C'est Lui qui a fait descendre la Présence divine dans les cœurs des Croyants, afin qu'ils ajoutent une foi à leur foi. A Yahwé, les légions des cieux et de la terre. Yahwé est omniscient et sage.

5. Il fit cela, afin de faire entrer les Croyants et les Croyantes dans des Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux et où ils resteront immortels. Il effacera pour eux leurs mauvaises actions et cela formera, auprès de Yahwé, un succès immense.
6. Il tourmentera les Hypocrites, hommes et femmes, les Associateurs et les Associatrices, ceux qui font sur Yahwé la conjecture mauvaise. Contre eux le sort mauvais ! Que Yahwé se courrouce contre eux et les mandisse ! Qu'Il prépare pour eux la Géhenne ! Quel détestable « Devenir » (19).

Nous apprenons dans ces versets que Mohammed vient de remporter un grand succès, avec l'aide naturellement de Yahwé. De **quel succès s'agit-il ?** Le v. 1 ne nous le dit pas. Tout ce que nous savons présentement, c'est que la victoire remportée par Mohammed et les musulmanisés est d'une portée exceptionnelle, comportant des grâces intérieures exceptionnelles : cette victoire agit en quelque sorte comme une absolution générale et comme un gage de béatitude éternelle. Par contre, cette victoire est la condamnation des Hypocrites et des idolâtres qui se sont opposés à Yahwé, à son apôtre et aux musulmanisés. En lisant la suite du texte, nous **pourrons conclure avec une quasi-certitude que cette victoire, qui reste anonyme dans les Actes de l'Islam, est la reprise de La Mecque et de la Ka'ba.**

C'était là le but fixé par le rabbin à ses Arabes islamisés. La communauté des judaïsés, des musulmanisés, avait été expulsée de La Mecque par les idolâtres. Elle devait y retourner pour affirmer sa puissance. **Écoutons le chant de triomphe du rabbin :**

7. A Yahwé les légions des cieux et de la terre. Yahwé est puissant et sage.
8. Nous l'avons envoyé (sans doute à La Mecque) comme Témoin, Annonceur et Avertisseur (20),
9. Afin que vous croyiez en Yahwé et en Son apôtre, pour que vous l'assistiez et l'honoriez et que vous Le glorifiez à l'aube et au crépuscule.
10. Ceux qui te prêtent serment d'allégeance prêtent seulement serment d'allégeance à Yahwé, la main de Yahwé étant

(19) Sour. XLVIII, 16.

(20) Et non point comme fondateur d'une nouvelle religion.

(posée) sur leurs mains. Quiconque est parjure est seulement parjure contre soi-même. Quiconque (au contraire) est fidèle à l'engagement pris envers Yahwé, recevra de Celui-ci une rétribution immense (21).

Oui, c'est Yahwé qui donne le succès et la victoire et le bonheur éternel. Quant à toi, Mohammed, tu n'es que le témoin et le bénéficiaire des faveurs de Yahwé. **Ta mission est uniquement d'annoncer et d'avertir, c'est-à-dire, comme nous le savons, de répéter les révélations faites par Yahwé sur le mont Sinaï.** Les musulmanisés l'ont prêté serment d'allégeance, sans doute à ton entrée dans La Mecque. Il est probable que l'un après l'autre les musulmanisés demeurés dans La Mecque ont défilé devant Mohammed pour lui jurer fidélité. **Ce fut là sans aucun doute, une cérémonie émouvante qui consacrait officiellement l'autonomie de l'Islam arabe.** En prêtant serment, les musulmans reconnaissaient Mohammed comme leur chef ; ils prenaient conscience plus vivante de leur conversion au Dieu Unique et Tout-Puissant ; à leurs yeux, l'Islam arabe acquérait une identité propre, constituait une société hiérarchique et Mohammed, en comptant ses troupes, pouvait désormais distinguer les éléments les plus fidèles, liés maintenant par un **serment de fidélité.**

18. Yahwé a été satisfait des Croyants quand ils te prêtaient serment d'allégeance, sous l'arbre (22). Il a reconnu ce qui est dans leurs cœurs. Il a fait descendre sur eux la Présence divine (23), et les a gratifiés d'un proche succès (24).

Ce serment d'allégeance consacre officiellement Mohammed dans ses fonctions d'apôtre de Yahwé et de chef de la communauté des musulmanisés. **Mohammed n'apporte aucun dogme nouveau.** Ce n'est pas là son rôle. Mohammed n'a pas à fonder une religion nouvelle. En fait, on ne retrouvera dans les *Actes de l'Islam* aucune vérité nouvelle. **La mission spécifique de Mohammed, c'est d'annoncer à ses compatriotes la religion d'Israël.** S'il est l'apôtre de Yahwé, c'est sous la direction d'un rabbin. Mais s'il n'est pas fondateur de religion, Mohammed est devenu par la volonté de son

(21) Sour. XLVIII, 7-10.

(22) Le texte porte *sous l'arbre*. Il nous paraît inutile de le compléter en ajoutant *d'Hodaïbiyya* dont les *Actes de l'Islam*, ne font aucune mention.

(23) *Présence divine* : *sakna* ; voir aussi la même sourate XLVIII, 4 ; lire surtout ARNISON (J.), *The Immanence of God in rabbinical Literature*, London, 1912 ; voir aussi BOUYER (L.) ; *La shekinah : Dieu avec nous*, dans *Bible et vie chrétienne*, n° 20 (Déc. 1957-1958), p. 7-22.

(24) Sour. XLVIII, 18.

Maître, le rabbin de La Mecque, chef, non point des musulmans (les vrais et authentiques musulmans sont juifs), mais des musulmanisés arabes. Pour favoriser l'expansion du judaïsme parmi les Arabes, le rabbin abandonne le gouvernement direct des musulmanisés pour le confier à Mohammed, le premier arabe musulmanisé.

29. Mohammed est l'apôtre de Yahwé. Ceux qui sont avec lui sont violents à l'égard des Infidèles et compatissants entre eux. Tu les vois inclinés, proternés, recherchant une faveur de Yahwé et Sa satisfaction.

Leur marque propre est sur leur visage à la suite de leur prosternation (25).

Chassé de La Mecque et de la Ka'ba, le premier devoir de Mohammed, chef de la Communauté des musulmanisés, est de ramener ses adeptes au berceau de l'Islam arabe et de chasser définitivement les idolâtres de la Ka'ba pour y instaurer le culte du vrai Dieu.

Mohammed rassemble ses troupes. Mais les Bédouins ne veulent pas s'adjoindre aux musulmanisés. Pour l'auteur des *Actes*, les Bédouins sont *les gens de l'arrière* (26). Ils s'excusent de ne pas faire campagne contre les idolâtres. « Nos biens et nos familles nous ont préoccupés (et nous ont empêchés de le suivre). Pardonne-nous ! » (27) Mais ce n'est pas là la véritable raison de leur abstention. Ils mentent quand ils allèguent que leurs familles et leurs biens leur ont donné trop de soucis. « Mohammed, demandeur, dit le rabbin : « Qui donc possèdera quelque chose pour vous, à l'encontre de Yahwé, s'Il désire vous faire tort ou s'Il désire vous donner profit ? Non, Yahwé est bien informé de ce que vous faites » (28). La vraie raison de votre abstention, je la connais : je vais la dire. Chers lecteurs, écoutez le rabbin :

12. Non ! vous avez conjecturé que l'apôtre et les Croyants ne retourneraient jamais parmi les leurs ! Cela, dans vos cœurs a été paré (de fausses apparences). Vous avez conjecturé une mauvaise conjecture. Vous êtes un peuple de sans-loi (29).

(25) *Ibid.*, 29.

(26) *Ibid.*, 11, 15, 16 : 1X, 82, 119, 121.

(27) *Ibid.*, 11.

(28) *Ibid.*

(29) *Ibid.*, 12.

Si les Bédouins n'ont pas voulu marcher avec Mohammed, ni avec les Croyants, c'est qu'ils pensaient que jamais ni Mohammed ni les Croyants ne seraient retournés chez eux, c'est-à-dire à La Mecque. Eh bien, ces Bédouins ont mal misé ! C'est reconnaître que La Mecque a été réoccupée par les musulmanisés et c'est là le grand succès dont il est parlé dans les versets précédents de la sourate XLVIII. La Mecque et la Ka'ba sont maintenant de nouveau entre les mains des musulmanisés, groupés autour de leur chef arabe, Mohammed. Peut-on imaginer plus grande grâce de la part de Yahwé : « Celui qui n'aura pas cru en Yahwé et en Son apôtre (sera châlié), car Nous avons préparé un brasier pour les infidèles. A Yahwé, la royauté des cieux et de la terre. Il pardonne à qui Il veut et Il tourmente qui Il veut. Yahwé est absoluteur et miséricordieux » (30).

· Le grand rêve de Mohammed, le rêve que lui prête le rabbin, est réalisé : La Mecque appartient de nouveau aux musulmanisés. La Ka'ba est rendue à sa destination primitive, c'est-à-dire au culte du Très-Haut, l'Hégire est vengée. C'est un véritable contre-sens et une humiliation de faire commencer l'ère des musulmanisés à l'Hégire, qui constitue la grande défaite de ces derniers. L'Islam arabe date de la réoccupation de La Mecque. C'est à cette époque que l'Islam arabe conquiert sa véritable identité, c'est en faisant retour à La Mecque et à la Ka'ba que les musulmanisés commencèrent à former une véritable communauté autonome. Ton rêve est réalisé, Mohammed. Tu te voyais en rêve, entrer dans la Mosquée Sacrée, paisible, la tête rasée, (les ongles et la barbe) taillés, sans crainte. C'est fait. L'Hégire a pris fin. C'est l'heure maintenant de fêter votre retour dans votre terre natale, qui a vu naître l'Islam arabe. Yahwé l'avait fait pressentir que ton succès était proche, Mohammed, et, en effet, te voilà rentré dans la Mosquée Sacrée. La Ka'ba devient pour les Arabes la première synagogue, dont tu es Mohammed, le premier chef, le premier rabbin :

26. Rappelle-toi quand ceux qui sont infidèles mirent en leurs cœurs la fureur, la fureur de la Gentilité ! — Yahwé fit descendre Sa présence divine (31) sur Son apôtre ainsi que sur les Croyants et les obligea à la Parole de la Piété : ils étaient les plus dignes de (cette parole). Yahwé, de toute chose, est omniscient.

27. Yahwé a certes montré la véracité de Son apôtre au sujet de la vision : « Vous entrerez certes en la Mosquée Sacrée, si

(30) *Ibid.*, 13-14.

(31) Voir aussi sour. XLVII, 4, 18.

Yahwé veut, paisibles, la tête rasée (les ongles et la barbe) taillés, sans crainte ». Il a su ce que vous ne saviez point et a placé, au delà de cela un proche succès.

28. C'est Lui qui a envoyé Son Apôtre avec la Direction et la Religion de Vérité, pour lui donner primauté sur la religion en entier. Combien Yahwé suffit comme Témoin ! (32).

D'après ce texte, les musulmanisés de Médine seraient rentrés à La Mecque sans coup férir. Les idolâtres n'auraient pas osé se mesurer avec eux. On a écrit de véritables romans sur cette rentrée des musulmanisés à La Mecque, des romans-fleuves que naturellement je ne reproduis pas ici, manquant d'une allocation supplémentaire de papier. On nous raconte que les mecquois idolâtres avaient été avertis de l'avance massive des musulmanisés — ce que nous croyons sans peine, — et que, dans un sursaut national, ils s'étaient organisés pour faire face au péril. Ce que voyant, les musulmanisés auraient pris peur ; ils se seraient repliés au nord de La Mecque, à Hodaïbiyya. C'est à ce moment-là que Mohammed assis sous un arbre — (comme le fera plus tard St-Louis) — aurait fait défiler devant lui chacun de ses guerriers qui lui auraient prêté serment et fidélité. Sûr maintenant de ses troupes, le génial généralissime Mohammed aurait alors délégué Othman auprès du Conseil des Notables de La Mecque; et il attendit tranquillement — toujours assis sous son arbre — la fin des délibérations. « Les négociations traînèrent. Le bruit courut même qu'Othman avait été assassiné. Dans le camp des musulmans (c'est-à-dire les Arabes musulmanisés) qui déjà souffraient du manque d'eau et de vivres et qu'exaspéraient la présence des guerriers mekkois, l'effervescence fut très vive. Il ne fallut rien moins que le prestige et l'ascendant personnels de Mahomet pour contenir ce bouillonnement » (33). Malgré tout, les deux parties arrivèrent à établir le texte d'une convention ! « Par celle-ci, le Prophète s'engageait à retourner à Médine sans accomplir le Pèlerinage ! En revanche, les Polythéistes promettaient de ne plus prendre les armes contre les Musulmans et de les autoriser, l'année suivante, à s'acquitter de la 'Omra ou Pèlerinage Mineur. Dans les rangs musulmans ce fut la déception et l'amertume. Pourtant à tout bien considérer, cette convention (d'Hodaïbiyya) était en fait un indéniable succès. Pour la première fois, les Polythéistes avaient en effet traité presque d'égal à égal avec le fondateur de l'Islam. A La Mec-

(32) Sour. XLVIII, 26-28.

(33) BLAGUÈRE, *Le problème*, p. 113.

que, on avait été impressionné par la discipline des fidèles, par leur attitude farouche (sic), par la déférence vouée au Maître. Au surplus, Mahomet avait les mains libres et il allait leur être aisé de dédommager ses adeptes de leur Pèlerinage manqué » (34). Bien entendu, vous ne trouverez absolument rien de toutes ces historiettes dans les *Actes de l'Islam*. Tout ce qu'on peut affirmer avec sérieux, c'est qu'à une date impossible à préciser, Mohammed et ses islamisés, se mirent en route sur les indications du rabbin, pour réoccuper La Mecque et la Ka'ba. Cette rentrée s'effectua sans lutte, semble-t-il, ce qui nous laisse supposer que les musulmans médinois étaient nombreux et que les Mecquois résolurent de ne pas s'opposer à cette force. Les derniers versets de la sourate XLVIII, pourraient fort bien s'appliquer à cette rentrée pacifique des musulmanisés de Médine, à La Mecque :

20. Yahwé vous a promis des masses abondantes de butin que vous prendrez. Il a hâté pour vous cette prise et Il a détourné les mains de ces gens. (Il a fait cela) afin que ce soit un signe pour les Croyants et (pour) vous diriger dans une voie droite.
21. (Il a accompli) une autre (chose) qui n'était point en votre pouvoir et qu'Il a embrassée (en Sa puissance). Yahwé sur toute chose est omnipotent.
22. Si ceux qui sont infidèles vous avaient combattus, ils auraient ensuite tourné le dos et n'auraient plus ensuite trouvé ni patron ni auxiliaire,
23. selon la coutume de Yahwé qui fut antérieurement. Or tu trouveras la coutume de Yahwé immuable.
24. C'est Lui qui a écarté de vous les mains (des Infidèles et qui a écarté) d'eux vos mains, dans le Val de La Mecque, après vous avoir donné avantage sur eux. Yahwé, sur ce que vous faites, est clairvoyant (35).

Si la réoccupation de La Mecque a été rendue si facile aux musulmanisés de Médine, ce n'est pas seulement à cause de leur nombre. Il y a plus. Il se trouvait à l'intérieur de La Mecque des musulmanisés qui avaient réussi à s'y maintenir. Ces musulmanisés mecquois formaient ce qu'on appelle aujourd'hui la cinquième

(34) BLANCHÈRE, *Ibid.*, p. 113.

(35) Sour. XLVIII, 20-24.

colonne et c'est grâce à leur complicité que les musulmanisés de Médine purent reprendre possession de la ville, de leurs habitats et de la Ka'ba :

25. Ce sont là ceux qui ont été infidèles et vous ont écartés de la Mosquée Sacrée ainsi que de l'oblation dont le lieu de sacrifice vous était interdit (36). N'eussent été des hommes croyants et des femmes croyantes inconnus de vous (parmi les Infidèles) que vous risquiez, à votre insu, de broyer sous vos pieds en sorte qu'une représaille vous aurait atteints de leur part, (vous auriez porté vos coups contre les Infidèles). (Tout cela s'est fait) pour que Yahwé fasse entrer qui Il veut, en Sa miséricorde. S'ils³ étaient signalés, Nous aurions fait subir un tourment cruel ^{à ceux} d'entre (ces gens) qui sont infidèles (37).

Après avoir écarté toutes les petites histoires, les multiples sottises qui encombrant les commentaires du Pseudo-Coran et les Vies de Mohammed, histoires et sottises qui relèvent du roman et qui ne s'appuient sur aucun document sérieux, il nous reste un fait capital, et qui met pour ainsi dire un terme à la gestation de l'Islam arabe. Médine ne fut jamais qu'un pis-aller. Pour trouver sa véritable formule, et son authentique autonomie, l'Islam arabe devait revenir aux lieux qui avaient vu sa formation. Formée à La Mecque, la première communauté des musulmanisés en avait été chassée par les idolâtres, qui lui avaient refusé l'entrée de la Ka'ba, élevée cependant par Abraham en l'honneur du Très-Haut, d'après le rabbin. Les musulmanisés avaient dû fuir devant leurs adversaires. L'hégire est l'aveu de leur défaite. L'hégire ne commence pas une période de gloire, elle constitue un signe d'impuissance. C'est une date à bannir et les musulmanisés médinois ne cesseront de travailler à l'effacement de cette tâche. Ils sont maintenant vengés. La tâche de l'hégire est lavée. L'Islam arabe est désormais victorieux. Mais cette rentrée à La Mecque n'est pas seulement une victoire contre les idolâtres. **Cette rentrée consacre l'arabisation de l'Islam.** Il y a désormais deux Islam. L'Islam original, le seul Islam primitif, Islam juif; et l'Islam dérivé, l'Islam arabe, ou communauté des musulmanisés, avec son chef, Mohammed, et sa première synagogue la Ka'ba de La Mecque. Bientôt ces deux Islam suivront leurs voies propres : ils se développeront dans leurs voies respectives, qui ne seront pas toujours des voies paral-

(36) C'est ce qui donna lieu à l'expulsion des musulmanisés de La Mecque.

(37) Sour. XLVIII. 25.

lèles ; Juifs et musulmanisés se heurteront, chercheront à se détruire réciproquement. Le rabbin qui avait voulu judaïser l'Arabe, n'a réussi qu'à jeter un ferment de trouble nouveau dans le bassin méditerranéen. La rentrée, à La Mecque, des musulmanisés aura des conséquences incalculables pour l'histoire de la civilisation. Jusqu'ici, chrétiens et juifs étaient seuls en lutte, Un troisième adversaire entre en lice : l'Islam arabe, qui vivra par de fausses pièces d'identité et qui va stopper, dans toutes les parties du monde où il parviendra à s'établir, la marche de l'intelligence et de la spiritualité.

3. — NOUVELLE EXPÉDITION DES MUSULMANISÉS.

La sourate XLVIII 16, fait mention d'une expédition des musulmanisés :

16. Dis à ceux des Bédouins laissés en arrière : « Vous êtes appelés contre un peuple plein d'une redoutable vaillance. (Ou bien) vous les combattrez, ou bien ils se convertiront à l'Islam. Si vous obéissez (38), Yahwé vous donnera une belle rétribution, alors que si vous tournez le dos, comme vous avez tourné le dos antérieurement, Il vous infligera un tourment cruel (39).

Dans ce verset, c'est le rabbin qui s'adresse à Mohammed et qui lui dicte la façon dont il doit s'adresser aux Bédouins. Dans la langue du rabbin, les Bédouins n'ont jamais passé pour de valeureux soldats. Mohammed ne leur cache pas la vérité : je vous appelle à combattre avec nous. L'adversaire est d'une « redoutable vaillance ». Ce qualificatif semble bien exclure les idolâtres mecquois ; mais il nous est impossible de préciser davantage. On a voulu identifier ces adversaires avec des Perses, des Romains, mais vraiment, je ne me sens pas le courage de donner mon adhésion à l'une des multiples hypothèses des coranisants. Ce qui est sûr, c'est que ces ennemis que les Bédouins sont invités à combattre sont des Infidèles. Le but de la lutte est bien déterminé : ou les combattre, c'est-à-dire ici les exterminer, ou en faire des musulmans. C'est ce qu'on appelle la mansuétude de l'Islam !

Ce verset 16 de la sourate XLVIII marque, à mes yeux, un point capital pour l'histoire du bassin méditerranéen, importance qui a complètement échappé aux coranisants qui se contentent d'annoter hâtivement les versets des *Actes de l'Islam* sans les méditer. Il faut souvent méditer très longuement un texte pour en comprendre toute la valeur interne. Dans ce verset 16 de la sourate XLVIII,

(38) Sont toutefois dispensés de la guerre, l'aveugle, le boiteux, le malade. Sauf ces différents cas, la règle générale s'applique à tous les autres hommes : « Quiconque obéit à Yahwé et à Son apôtre sera introduit dans des jardins sous lesquels couleront les ruisseaux. À quiconque tournera (au contraire) le dos, Yahwé infligera un tourment cruel ». (XLVIII, 17). — Ce qui n'empêche pas BENOIST-MÉCURIEU d'écrire, dans *Le Loup et le Léopard*, p. 449-450 : « Le service des armes revêtait le caractère d'une obligation sacrée. Tous devaient participer au combat, même les aveugles et les estropiés ». On se demande où certains historiens vont puiser leurs renseignements.

(39) Sour. XLVIII, 16.

c'est le rabbin qui donne à Mohammed des consignes relatives aux Bédouins.

A ces musulmanisés, formés en communauté, ayant un chef arabe, Mohammed, un livre arabe, le Coran, il faut adjoindre les Bédouins, eux aussi arabes, guerriers sans enthousiasme, hommes de l'arrière, comme les appelle le rabbin, et qui, sur le champ de bataille, tournent facilement le dos à l'ennemi.

Dans la campagne relatée au v. 16 de la sourate XLVIII, Mohammed, sur le conseil du rabbin, fait appel à ces Bédouins. Jusqu'ici musulmanisés et Bédouins s'attaquaient aux idolâtres arabes. Jusqu'ici le but de guerre assigné aux musulmanisés était essentiellement la reprise de La Mecque et l'installation, dans la Ka'ba, du culte de Yahvé. Le v. 16 nous offre des aperçus complètement nouveaux. Il ne semble pas, en effet, que les adversaires que doivent ici combattre les musulmanisés et les Bédouins soient des arabes : « Vous êtes appelés contre un peuple d'une redoutable vaillance ». On a bien l'impression, en lisant ce texte, que les musulmanisés et les Bédouins ne connaissent pas ces nouveaux adversaires. Ces adversaires d'une redoutable vaillance ne sont pas des Arabes, ce ne sont pas non plus des Juifs; et ceci pour deux raisons : d'abord, parce que nous n'avons aucune preuve certaine que les Arabes judaïsés aient lutté, à la période où nous sommes, contre les Juifs; et en second lieu, les Juifs représentant les musulmans d'origine, (dans le genre musulman, les premiers analogues), ne sont plus à convertir à l'Islam ! Ce peuple « plein d'une redoutable vaillance », que les musulmanisés et les Bédouins doivent exterminer ou convertir à l'Islam, ne sont ni arabes, ni juifs : c'est un peuple d'une autre race, probablement pas des sémites.

Jusqu'ici, les musulmanisés avaient lutté contre des Arabes. Ayant reçu du rabbin le Coran, duplicata du Coran hébreu, ces Arabes musulmanisés en convertissant les Arabes idolâtres leur apprenaient à prier comme prient les juifs, mais à prier en arabe. Les musulmanisés psalmodiaient l'Ancien Testament en arabe. Le rabbin avait cru, en traduisant en arabe les livres de la Bible, convertir les Arabes au Dieu d'Israël. En fait, les événements avaient été plus forts que sa pensée : le rabbin avait effectivement judaïsé la croyance religieuse des Arabes, en remplaçant leur idolâtrie par le culte de Yahvé; mais par contre, tout en judaïsant la religion, il avait arabisé la prière. Les musulmanisés ne prient qu'en arabe. Cette association entre la religion juive et l'expression arabe allait avoir dans le bassin méditerranéen des conséquences incalculables. Tant que les musulmanisés lutteront à l'intérieur du monde arabe, le vêtement arabe de la pensée juive ne suscitera pas de remous considérable. Cette méthode d'arabisation linguistique de la religion juive avait d'ailleurs été voulue consciemment par le rabbin ;

mais maintenant que les musulmanisés arabes s'attaquent sur l'ordre du rabbin à des infidèles non arabes et non sémites, l'arabisation va devenir un fléau méditerranéen. Sans doute, la pensée religieuse profonde demeure juive, mais cette judaïsation, qui perdra d'ailleurs rapidement le souvenir de ses origines, ne pénétrera les esprits que par la langue arabe qui finira par s'imposer. Les nouveaux musulmanisés (qu'ils soient syriaques, grecs, persans ou romains) — ne pourront devenir eux-mêmes des musulmanisés qu'en apprenant à prier Yahwé en arabe. Pour judaïser l'Arabie, le rabbin avait abandonné l'hébreu et traduit le Coran en arabe : pour musulmaniser d'autres races, les Arabes imposeront leur langue. Musulmanisation et arabisation sont désormais liées d'une façon indissoluble. Nous touchons ici au début du grand mensonge de l'Islam arabe, de l'arabisation du bassin méditerranéen; nous sommes avec le v. 16 de la sourate XLVIII, au début de l'arrêt et du pourrissement de la civilisation méditerranéenne. Combattez les infidèles, dit le rabbin, ou convertissez-les à l'Islam. Qu'ils prient notre Dieu, Yahwé. Peu importe qu'ils le prient en arabe, pourvu qu'ils le reconnaissent comme Dieu Unique, Créateur Tout-Puissant, Dieu d'Israël. Le rabbin avait judaïisé avec effort l'Arabie ; Mohammed arabisera sans frais les peuples de la Méditerranée ; Mohammed est ainsi devenu sans le vouloir, ou plutôt avec l'appui même du rabbin, le chef de la plus grande dégradation de l'esprit humain.

Le Coran composé par le rabbin de La Mecque pour étendre parmi les tribus arabes le culte de Yahwé, devint ainsi le véhicule d'un nationalisme le plus abêti qu'on n'ait jamais vu. Cette opération contre nature s'écroulera tôt ou tard sous les coups d'une critique objective.

4. — NOUVEAUX COMBATS.

Les grands coranisants savent tout et vraiment j'admire leur façon d'écrire l'histoire sans documents. Le slogan : pas de documents, pas d'histoire, ne les a jamais embarrassés. Sans documents, ils savent et ils affirment que les musulmanisés sont rentrés à La Mecque en mars 629, après avoir dénoncé une trêve soi-disant conclue avec les idolâtres mecquois et qu'ils appellent la trêve d'Hodaïbiyya. Ces musulmanisés avaient d'ailleurs été extrêmement gentils. Pour éviter tout heurt, ils avaient prié ces idolâtres de quitter La Mecque pendant trois jours. Les musulmanisés avaient donc pu s'acquitter tranquillement de leur petit pèlerinage — le pèlerinage mineur —. Mais se trouvant très bien dans cette ville, qui était, pour la plupart d'entre eux, leur ville natale, les musulmanisés n'étaient pas pressés de retourner à Médine. Il a fallu tout l'ascendant de Mohammed pour convaincre ses gens de quitter La Mecque. Mohammed était un homme d'honneur. Évidemment, nous ne possédons sur ce pèlerinage mineur de mars 629, sur l'évacuation de La Mecque par les Polythéistes, sur le désir des musulmanisés de demeurer à La Mecque, aucun document. Mais l'absence de documents n'a jamais arrêté les romanciers ni les coranisants.

Les coranisants nous parlent aussi d'une grande bataille entre les musulmanisés et une forte armée d'Héraclius, comprenant 100.000 hommes, bataille qui aurait eu lieu à Mouta, au sud de la Mer Morte, en août 629. Les *Actes de l'Islam* ignorent complètement cette rencontre, désastreuse pour les Arabes judaïsés.

C'est après Mouta, en fin d'année 629, que Mohammed aurait décidé de dénoncer l'hypothétique trêve d'Hodaïbiyya : quelques jours après le 11 janvier 630, il aurait offert une amnistie aux Polythéistes dont 6 seulement auraient été exclus ! Et ce fut l'entrée triomphale à La Mecque. Mohammed marchait en tête de 10.000 guerriers, sans doute précédés de la musique ! Nous sommes en pleine kermesse. Mohammed se rendit aussitôt, non point sur la tombe du soldat inconnu, mais à la Ka'ba, à l'autel édifié autrefois par Abraham, à l'autel du vrai Dieu.

Nouveaux combats :

a) Entretenez en vous la haine contre tout infidèle. La rentrée solennelle à La Mecque, l'occupation définitive de la Ka'ba loin d'apaiser l'esprit combatif et apostolique des musulmanisés arabes, ne fit au contraire que le stimuler davantage. Le rabbin est de plus en plus ardent : « O Prophète, mène combat contre les Infidèles ».

dèles et les Hypocrites et sois dur contre eux ! Leur refuge sera la Géhenne et quel détestable « Devenir » (40).

La vie à La Mecque. — Rentrés à La Mecque, les musulmans y retrouvaient des parents et amis. Des liens d'ancienne amitié se resserrèrent. Un *statu quo* de bon voisinage fut vite établi et le rabbin dut rapidement intervenir pour demander aux judaïsés de ne pas oublier qu'il n'y avait plus ni parents ni amis, hors de la foi au Yahwé d'Israël : « O (Arabes) qui croyez ! ne prenez point vos ennemis et mes ennemis comme affiliés, leur faisant démonstration d'amitié, alors qu'ils sont incrédules en la Vérité venue à vous ». Ce sont eux qui ont expulsé Mohammed et vous-mêmes de La Mecque, précisément à cause de votre foi en Yahwé, le Dieu Unique, Créateur, qui s'est révélé à Moïse sur le Mont Sinaï. Et aujourd'hui, vous leur témoignez de l'amitié. Je le sais, mais faites bien attention, S'ils en trouvent l'occasion, ces Infidèles chercheront à vous ramener au culte des idoles. Ils seront pour vous des ennemis, et vous malmèneront de la main et de la langue (41). Il n'y a pas d'amitié possible entre les idolâtres et les Croyants. Le seul sentiment que peut éprouver un Croyant pour un idolâtre, c'est un sentiment de haine (42). « Seigneur, ne nous mets pas en tentation (de renier notre foi) devant ceux qui sont infidèles ! » (43) « Qu'entre vous et nous paraissent l'inimitié et la haine à tout jamais jusqu'à ce que vous croyiez en Yahwé seulement » (44).

Sans doute, Yahwé ne vous interdit pas d'être bons et justes envers ceux qui, dans le domaine religieux, ne vous ont point combattus et qui n'ont pas contribué à vous expulser de vos demeures, et vous ont obligés à aller vous réfugier à Médine. Yahwé aime ceux qui sont équitables. Par contre, vous connaissez les idolâtres qui vous ont autrefois combattus, qui vous ont chassés de vos gourbis et qui ont prêté main-forte à votre expulsion. Vous les connaissez bien; maintenant que vous êtes rentrés dans vos demeures, évitez de les prendre comme affiliés. Ne les appelez plus, à votre secours. Ils sont exclus de votre communauté (45).

Si Yahwé ne vous interdit pas ces bons rapports personnels, n'oubliez jamais que tout idolâtre est pour vous un ennemi qu'il faut combattre.

(40) Sour. LXVI, 9; voir aussi IX, 74.

(41) Sour. LX, 1-2.

(42) *Ibid.*, 4.

(43) *Ibid.*, 5.

(44) *Ibid.*, 4.

(45) *Ibid.*, 8-9.

b) *Combats fratricides.* — L'histoire musulmane, depuis la fondation de l'Islam par le rabbin, est constituée d'une chaîne ininterrompue de luttes et de massacres fratricides. L'unité arabe ne se conçoit que par l'extermination de tous les partis opposants. C'est ce que nous constatons aujourd'hui encore : les pires ennemis des Arabes, ce sont les musulmanisés eux-mêmes. Pour dominer, un Arabe n'hésite jamais à tuer un autre musulmanisé et ceci, malgré les défenses réitérées du pseudo-Coran. Cet instinct de sauvage domination n'est pas nouveau. Déjà après la Fuite, le rabbin avait essayé de l'enrayer, sans d'ailleurs y parvenir.

9. Si deux partis de Croyants se combattent, rétablissez entre eux la concorde ! Si l'un d'eux persiste en sa rébellion contre l'autre, combattez (le parti) rebelle, jusqu'à ce qu'il s'incline devant l'ordre de Yahwé ! S'il s'incline, établissez la concorde entre eux, avec justice, et soyez équitables ! Yahwé aime ceux qui pratiquent l'équité.

10. Les Croyants sont seulement des frères. Établissez donc la concorde entre vos frères et craignez Yahwé ! Peut-être vous sera-t-il fait miséricorde (46).

Ces versets nous révèlent que si certains musulmanisés étaient enclins à pactiser avec les idolâtres mecquois, certains Arabes, par contre, n'hésitaient pas à combattre d'autres groupes de musulmanisés. La religion n'a jamais été, en terre d'Islam, qu'un instrument de domination. Ce qui importe, aujourd'hui encore dans le Proche-Orient, c'est la domination arabe, ne fût-elle établie qu'au prix du massacre des populations musulmanisées. Les Occidentaux ont peine à comprendre dans ses profondeurs ce jeu des forces nationales et religieuses. Nous sommes trop cartésiens pour comprendre ces subtilités. En toute bonne foi, nous posons comme principe de conduite le respect de l'Islam ; les chefs musulmans, eux, ne s'intéressent nullement à ce respect. Pour eux, ce n'est pas l'Islam qui compte, mais l'arabisation qu'il suppose et entraîne. Les luttes fratricides qui couvrent l'histoire musulmane, ne sont jamais des luttes de religion, mais des luttes de nations. C'est ainsi que l'Afrique du Nord a secoué depuis les Almohades le joug arabe, sans jamais entamer le bloc musulman ; mais la situation est totalement différente dès qu'il s'agit de guerre entre musulmanisés arabes et infidèles non arabes. Ces infidèles, sans y prendre garde, dans la mesure même où ils veulent respecter la reli-

(46) Sour. XLIX, 9-10.

gion de leurs adversaires, favorisent le caractère arabe — d'ailleurs faussement arabe — de cette religion ; par le fait même, ils travaillent contre leur propre cause. Entre musulmans, les guerres ne peuvent être que des guerres de nationalité ; entre musulmanisés et infidèles, par exemple les chrétiens, toute faiblesse vis-à-vis de la religion constitue pour l'infidèle un signe de peur et un élément de défaite. **En respectant l'Islam, c'est l'arabisation que nous favorisons.**

Dans les versets 9-10 de la sourate XLIX, que nous avons cités plus haut, le rabbin rappelle **que les Croyants sont frères**, qu'ils doivent agir en frères et par conséquent vivre en paix. S'agit-il uniquement, dans ce verset, des musulmanisés arabes ? Je ne le crois pas. Il faudrait, en effet, supposer que les musulmanisés se seraient scindés en plusieurs partis opposés les uns aux autres, et qu'il n'existait pas d'autre cause de désaccord que la religion dans la communauté des musulmanisés. D'ailleurs, **les Arabes sont frères avant même d'être musulmans** et le rabbin n'avait aucune raison de leur rappeler ces liens. **De toute évidence, le rabbin s'adresse ici à des musulmanisés de races différentes, qui se combattent réciproquement.** Du point de vue national ou peut-être même racial, ils n'ont entre eux aucun rapport et on comprend qu'ils puissent se faire la guerre. Mais le rabbin leur fait remarquer que **la religion établit elle aussi des liens de fraternité.** Du fait même que des hommes de races différentes sont musulmanisés, ils sont frères et, étant frères, ils ne doivent pas se battre. **Ces versets 9-10 de cette sourate XLIX, corrobore l'interprétation** que nous avons donnée du v. 16 de la sourate XLVIII et nous pouvons penser **qu'à cette époque (nous sommes après la Fuite de Médine ; après la rentrée à La Mecque, aux environs peut-être de 630), l'Islam, implanté par le rabbin en Arabie, a déjà commencé à déborder hors du milieu arabe.**

5. — MODUS VIVENDI A LA MECQUE ENTRE MUSULMANISÉS ET IDOLATRES.

a) *Trêve de quatre mois.* — L'hégire est vengée. La rentrée à La Mecque a lavé la honte de la fuite ; mais la paix entre les polythéistes et les Croyants est loin d'être assurée. Le rabbin prend bien soin d'entretenir dans le cœur de Mohammed et de ses fidèles l'esprit de lutte. Le Dieu d'Israël est un Dieu jaloux qui ne tolère aucun accommodement. Les *Actes de l'Islam* nous ont conservé le texte d'un pacte imposé par les musulmanisés aux idolâtres de La Mecque et qui nous démontre une fois de plus l'intransigeance religieuse des judéo-arabes. Lisons le texte de ce Pacte :

1. Immunité de Yahwé et de Son apôtre, pour ceux des Associateurs avec qui vous avez conclu un pacte.
2. Allez donc par la terre (durant) quatre mois ! Sachez que vous ne réduirez pas Yahwé à l'impuissance et que Yahwé plongera dans l'opprobre les Infidèles ! (47).

Ces deux versets supposent la présence à La Mecque des musulmanisés, qui ont conclu **un pacte avec les idolâtres**. Ce pacte se concrétise par une trêve entre les deux camps ennemis et cette trêve porte sur une durée de quatre mois, pendant lesquels les Polythéistes devront quitter La Mecque. C'est le sens le plus clair et le plus simple de ces deux versets. Rien ne nous permet de voir en effet dans ce texte une dénonciation de la convention d'Hodai-biyya, convention à laquelle les *Actes de l'Islam* ne font d'ailleurs aucune allusion. On ne voit pas non plus que cette trêve supposée dans ces versets aurait été établie pour permettre aux idolâtres d'accomplir le Pèlerinage. En proposant ces différentes hypothèses, les coranisants nous donnent l'impression de se débattre dans du vent. Le sens que nous proposons ressort, par contre, véritablement du texte, qui n'a pas besoin pour être compris, d'être tarabiscoté. Les musulmanisés en réoccupant La Mecque ont donc **établi avec les Polythéistes, un pacte, un modus vivendi**. Ce pacte favorise nettement les musulmanisés : il est stipulé, en effet, que désormais Yahwé et Son apôtre ne seront plus attaqués par les Infidèles. D'ailleurs, ces derniers sont invités à quitter La Mecque pendant quatre mois. Qu'ils sachent bien qu'ils ne seront jamais assez forts pour réduire Yahwé à l'impuissance ; que, bien au contraire, c'est Yahwé qui plongera dans l'opprobre les Infidèles.

(47) Sour. IX, 1-2.

b) *Le Pèlerinage.* — Les v. 1-2 de la sourate IX, nous parlaient d'une trêve entre musulmanisés et idolâtres. Les v. 3-5 nous parlent de sa rupture à l'occasion du Pèlerinage : « Proclamation de Yahwé et de Son apôtre aux Hommes — (c'est-à-dire à tous les Croyants), au grand jour du Pèlerinage ». La trêve est rompue, les musulmanisés « sont déliés à l'égard des Associateurs » (48) et l'état de guerre est rétabli par le rabbin : « (Infidèles), si vous revenez (de votre erreur) cela sera un bien pour vous. Si (au contraire) vous vous détournez, sachez que vous ne réduirez pas Yahwé à l'impuissance ! » (49). Nous trouvons déjà au v. 2 de cette même sourate IX pareille réflexion. Les idolâtres ne doivent se faire aucune illusion. Mohammed « fais gracieuse annonce d'un tourment cruel, à ceux qui sont infidèles » (50) ; N'échapperont à ce tourment que « les infidèles avec qui vous avez conclu un pacte, qui ensuite ne vous ont point fait dommage et n'ont prêté assistance contre vous. Respectez alors pleinement votre pacte avec eux jusqu'au terme qui les lie ! Yahwé aime ceux qui Le craignent » (51).

c) *Rupture de la trêve.* — La trêve est donc rompue entre les musulmanisés et les idolâtres qui se maintiennent dans leur position d'adversaires. Pour ceux-là, n'ayez aucune indulgence. « Quand les mois sacrés sont expirés, tuez-les partout où vous les trouverez ! Pressez-les ! Assiégez-les ! Dressez pour eux des embuscades ! Par contre, s'ils reviennent de leur erreur, s'ils font la Prière et donnent l'aumône, laissez-leur le champ libre ! Yahwé est absolu et miséricordieux » (52), comme ne cesse de le répéter notre Coran hébreu.

Dans les versets suivants 6-16 de cette sourate IX, le rabbin revient sur ces mêmes considérations, en y apportant de ci, de là, quelques précisions. Les musulmanisés sont toujours à La Mecque ; par conséquent, en contact étroit et journalier avec les idolâtres. Mon fils Mohammed, si tu rencontres, dit le rabbin, un infidèle qui te demande protection, comme client, comme cherchant la Vérité religieuse, ne le repousse pas. Accorde-lui ta protection, garde-le contre les autres idolâtres, jusqu'à ce qu'il entende la parole de Yahwé. Ensuite, fais-le parvenir au lieu de tranquillité qui est le sien, c'est-à-dire fais-le rentrer dans la communauté des musulmanisés, ce qui termine, en effet, le cycle final de sa conver-

(18) *Ibid.*, 3.

(19) *Ibid.*

(50) *Ibid.*

(51) *Ibid.*, 1.

(52) *Ibid.* 5.

sion ! (53). Mais défie-toi ! Il n'y a d'entente possible qu'avec les infidèles qui auraient conclu avec vous un pacte près de la Mosquée sacrée (54) étant bien stipulé dans ce pacte que les idolâtres abandonneront la Ka'ba pour la laisser à la libre disposition des Croyants (55). S'ils respectent ce pacte, soyez droils avec eux. Parole pour parole, Yahwé aime ceux qui Le craignent (56). Mais, comme je vous l'ai dit, défiez-vous. Les idolâtres ne se font pas faute de manquer à leurs promesses et à leurs engagements. Ils vous promettent tout ce que vous voulez, mais leurs cœurs sont rebelles et la plupart sont pervers (57). Ils font bon marché des commandements de Yahwé. Ils cherchent à vous écarter du droit chemin (58). Comme je vous l'ai déjà dit (59), s'ils font la Prière, s'ils font l'aumône, en un mot s'ils reconnaissent comme seul Dieu, le Dieu unique d'Israël, s'ils sont soumis à ses commandements, c'est-à-dire, s'ils sont de véritables musulmanisés, considérez-les comme vos frères en religion (60). Mais s'ils violent les serments qu'ils vous ont faits, s'ils attaquent l'Islam, combattez-les. Peut-être cesseront-ils leurs manœuvres (60).

Il est possible et même fort probable que les idolâtres, manquant une fois de plus à leur parole, cherchèrent à nouveau, à expulser de La Mecque Mohammed et les musulmanisés rentrés récemment dans leur ville. **C'est à ces combats à l'intérieur de La Mecque que se rapportent très vraisemblablement les versets suivants :**

13. Ne combattez-vous pas des gens ayant violé leurs serments et ayant médité d'expulser l'apôtre, après qu'ils vous ont attaqués les premiers ? (61). Les redoutez-vous, alors que Yahwé est plus digne que vous Le redoutiez, si vous êtes (de vrais) Croyants ?

(53) *Ibid.*, 6.

(54) *Ibid.*, 17 ; voir plus loin p. 229.

(55) *Ibid.*, 7.

(56) *Ibid.*, 8.

(57) *Ibid.*, 9 — voir aussi *ibid.* 10 « Ils n'observent à l'égard d'un Croyant ni alliance ni engagement. Ce sont des transgresseurs ».

(58) *Ibid.*, 4.

(59) *Ibid.*, 11.

(60) *Ibid.*, 12.

(61) On pourrait croire de prime abord que ce verset fait allusion aux querelles qui aboutirent à l'Hégire. Mais l'Hégire date de plusieurs années. De plus, ce v. 13 s'encadre parfaitement dans le contexte des versets précédents nous retraçant les rapports d'insécurité à La Mecque, entre Mohammed et ses musulmanisés rentrés de Médine, et les idolâtres mecquois. Ces idolâtres tout naturellement essayèrent, comme nous le constatons dans le v. 13, de refouler les Arabes islamisés qui, de leur côté, s'accrochent au berceau de l'Islam arabe. « Combattez-les ».

14. **Combattez-les** ! Par vos mains, Yahwé les tourmentera et les couvrira d'opprobre, alors qu'Il vous secourra (victorieusement) contre eux, qu'Il guérira le ressentiment des Croyants et chassera la colère de leurs cœurs.
15. Yahwé revient (de Sa rigueur) envers qui Il veut, Yahwé sait tout et Il est sage.
16. Estimez-vous que vous serez abandonnés et que Yahwé ne connaît pas encore ceux qui, menant combat (dans le chemin de Yahwé), n'ont pas pris d'adjoints en dehors de Yahwé, de Son apôtre et des Croyants ? Yahwé est informé de ce que vous faites (62).

d) **La Ka'ba interdite aux Polythéistes.** — Jusqu'ici, les musulmanisés n'avaient pas de « chez eux ». Ils ne possédaient pas de lieu de culte propre et stable. A l'époque où ils étaient peu nombreux, c'est-à-dire au début de l'apostolat du rabbin et du mouvement musulman arabe, ils durent sans doute s'adjoindre aux juifs et prier avec eux dans leurs synagogues mecquoises. Mais l'augmentation de la communauté posa rapidement un nouveau problème : les musulmanisés arabes formaient maintenant un groupe bien distinct des juifs musulmans. La cohabitation des deux communautés entraîna sans aucun doute, déjà avant la Fuite, les difficultés que nous avons vues s'accroître à Médine. Musulmans juifs et musulmanisés arabes, malgré leur foi identique, se supportaient mal. Les musulmanisés abandonnèrent la synagogue où les musulmans juifs priaient en hébreu, et cherchèrent un lieu de culte où ils pourraient prier le Dieu d'Israël en arabe. **C'est alors que naquit la légende d'Abraham constructeur de la Ka'ba, légende dont nous ne trouvons aucune trace avant les Actes de l'Islam et que nous avons toute raison de penser qu'elle fut inventée de toutes pièces par le rabbin avant la Fuite.** Comme les textes nous le révèlent, ce fut cette occupation de la Ka'ba, contre des idoles, par les musulmanisés arabes, qui souleva contre ces derniers les infidèles de La Mecque. Mais la Fuite ne donnait aucune solution à ce problème du Temple susceptible d'abriter les Arabes judaïsés. La solution qui s'imposait, la seule solution valable et susceptible de donner à l'Islam arabe sa propre physionomie et sa complète autonomie, était la reconquête de La Mecque et la conversion de la Ka'ba en siège cultuel des musulmanisés. Les versets 1-16 de la sourate IX nous confirment cette reconquête de

(62) Sour. IX, 13-16.

La Mecque et les versets 17-22 complètent le tableau par l'expulsion des idolâtres, de la Ka'ba, réservée désormais aux seuls Arabes judaïsés ; les associateurs, puisqu'ils font profession d'infidélité, n'auront plus accès à la Mosquée Sacrée de La Mecque, Mosquée dans laquelle n'entreront plus que les Arabes qui ont reconnu comme seul vrai Dieu, seul Dieu vivant, seul Dieu Tout-Puissant, le Dieu d'Israël (63).

« Seuls serviront (?) la Mosquée de Yahwé ceux qui croient en Yahwé et au Dernier Jour, qui accomplissent la Prière, donnent l'aumône et ne craignent que Yahwé (64). Peut-être ceux-là seront-ils parmi ceux se trouvant dans la bonne direction ? » Naguère, quand la Ka'ba abritait tous vos cailloux, il était normal que les idolâtres assurent la charge « d'abreuver les Pèlerins » et assurent le service de ce temple. Cette période est révolue. Votre panthéon informe a retrouvé sa destination primitive ; c'est pour l'adoration de Yahwé qu'Abraham avait fondé la Ka'ba. Le service de ce temple, redevenu Mosquée Sacrée, revient donc à ceux qui croient en Yahwé et au Dernier Jour, et qui combattent dans le chemin de Yahwé. A chacun son tour, Il n'y a pas égalité entre Croyants et Infidèles (65).

28. O vous qui croyez ! les infidèles ne sont qu'impureté (66). Qu'ils n'approchent donc point de la Mosquée Sacrée après la présente année (67). Si vous craignez une pénurie,

(63) *Ibid.*, 17. « Il n'est point laissé aux associateurs de servir la Mosquée de Yahwé, tout en faisant, pour ce qui les touche, profession d'infidélité. Que vaines soient les actions de ces gens ! Dans le Feu, ils seront immortels ».

(64) Ce verset résume une fois de plus les qualités requises pour être classé parmi les véritables croyants. 1. Avoir foi en Yahwé, Dieu d'Israël, Dieu Unique et Tout-Puissant; 2. Croire à la résurrection et à la rétribution éternelle; 3. Accomplir la prière (le rabbin a composé lui-même la prière que doit réciter tout arabe converti au judaïsme, voir H. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. II, p. 78); 4. Faire l'aumône; voir dans cette même sourate IX, les v. 5-11.

(65) Sour. IX, 19. Naturellement, la tradition qui fait de l'oncle de Mohammed, al-'Abbas, le tenancier du restaurant de la Ka'ba, avant la Fuite et après la reprise de La Mecque, n'est que pure imagination.

(66) C'est la doctrine exposée partout dans l'A.T. Il n'y a qu'un peuple qui est pur, c'est le peuple d'Israël. Tous les autres peuples qui ne reconnaissent pas le Dieu d'Israël, sont des peuples souillés. Je suis bien étonné que « Goldzieher relève ici une influence des doctrines parsies où la notion de souillure relative aux incroyants conduit à interdire tout contact avec eux », voir BLACHÈRE, *Le Coran*, t. III, p. 1082, ann. 28, qui ajoute : « Il faut toutefois rappeler que la même interdiction était propre aux Samaritains ». Complétons ces remarques en soulignant que les Juifs, les seuls authentiques musulmans, n'ont jamais pensé différemment.

(67) Le rabbin laisse aux idolâtres un certain temps pour liquider leurs affaires matérielles à la Ka'ba. A quelle date sommes-nous ? En 629, 630 ? Il est impossible de le préciser.

sachez que Yahwé vous donnera le suffisant (68) sur Sa faveur, s'Il le veut ! Yahwé connaît tout et Il est sage.

La question est désormais réglée. Les musulmanisés rentrent en possession de la Mosquée Sacrée, qu'ils croient, d'après les histoires que leur raconte le rabbin, avoir été bâtie par Abraham en l'honneur du Très-Haut. Le but final est atteint. Le problème arabe est réglé. L'Islam arabe a son chef, un Arabe. Il a son livre, un livre arabe. Il a son lieu de culte, la Ka'ba de La Mecque. Viendra bientôt un jour, où les musulmanisés oubliant volontairement leurs origines (et peut-être même repoussés par les Juifs) se présenteront comme religion nouvelle, religion révélée par Dieu aux Arabes ! Nous assistons, en lisant tout simplement les sourates de Médine, à la percée, dans le monde méditerranéen, de la plus grande escroquerie religieuse que le monde ait jamais connue.

(68) Le commerce adjoint à la Ka'ba, comportant surtout la charge de subvenir à la subsistance des pèlerins, allait maintenant passer des infidèles aux mains des Croyants. Le rabbin recommande à ces derniers de mettre toute leur confiance en Yahwé.

6. — LA BATAILLE D'HONAIN (69).

Cette rencontre entre les musulmanisés de La Mecque et les Infidèles est mentionnée explicitement, comme la bataille de Badr, dans les *Actes de l'Islam*. Honain est une oasis située au sud de La Mecque. C'est dans le défilé que Croyants et Bédouins infidèles se rencontrèrent. Les croyants étaient sûrs de leur victoire. Ils avaient pour eux le nombre ; mais, surpris par l'étroitesse de la route, ils ne purent déployer leurs forces et tournèrent le dos à l'ennemi :

25. Yahwé vous a certes secourus en maintes circonstances dramatiques, ainsi qu'à la journée d'Honain, quand, grisés par votre nombre, celui-ci ne vous servit à rien (quand) la terre en dépit de son étendue, vous parut trop étroite et que vous tournâtes le dos (70).

Heureusement, Yahwé veillait sur vous. C'est alors, en effet, que selon sa méthode, il fit sentir sa présence (71) sur Son apôtre et les Croyants. Il leur envoya des légions invisibles et l'aventure tourna en faveur des Croyants qui écrasèrent le groupe de Bédouins (72).

(69) Les traditionalistes placent cette rencontre à la fin de Janvier 630, quelques jours après la rentrée des musulmanisés à La Mecque.

(70) *Ibid.*, 25.

(71) Sa présence : **sakina**. Nous trouvons à maintes reprises dans les sourates médinoises, cette expression hébraïque, voir **sour. II, 249**. « L'Arche d'alliance reviendra à vous, portée par les anges, contenant une présence divine (venue) de votre Seigneur » ; **XLVIII, 4** : « C'est Lui qui a fait descendre la présence divine dans le cœur des Croyants » ; *ibid.*, 18 : « Il a fait descendre sur eux la présence divine », **ibid., 26** : « Yahwé fit descendre sa présence divine sur Son apôtre ainsi que sur les Croyants », **sour. IX, 25** (cité dans notre rédaction) ; **ibid., 40** : « Yahwé fit descendre sur lui (Mohammed) Sa présence divine ».

(72) **BLANCHÈRE, Le Problème**, p. 120, qui résume parfaitement bien toutes les fantaisies traditionalistes qu'aucun document n'appuie, ajoute que ces Bédouins d'Honain faisaient partie de la tribu des Hawâzin ! Ces derniers, « dans leur fuite, abandonnèrent plusieurs milliers de prisonniers et presque tous leurs troupeaux et se réfugièrent dans Taïf ». Nous sommes dans le pur roman. Si ces Bédouins formaient une armée de plusieurs milliers, auxquels il faut ajouter les guerriers qui s'enfuirent dans Taïf, il faudrait conclure en nous appuyant sur IX, 25 que les musulmanisés de La Mecque étaient encore beaucoup plus nombreux !!! Par ailleurs, nous savons que dans les combats contre les Infidèles, on ne fait pas de prisonniers. On extermine (voir plus haut, p. 150) ; il paraît donc invraisemblable de penser qu'à Honain les musulmanisés aient épargné plusieurs milliers de Bédouins !

7. — ENUMÉRATION DES ENNEMIS DE L'ISLAM.

a) **Les idolâtres.** -- Les premiers ennemis de l'Islam — juif et arabe — sont premièrement et essentiellement les infidèles (73), les idolâtres, en un mot ceux qui ne croient pas au Dieu Unique qui s'est révélé à Moïse sur le Mont Sinaï :

29. **Combattez ceux qui ne croient pas en Yahwé, ni au Dernier Jour, qui ne déclarent pas illicite ce que Yahwé et Son Apôtre ont déclaré illicite ; ceux qui ne pratiquent point la religion de Vérité, parmi ceux ayant reçu l'Écriture, Combattez-les jusqu'à ce qu'ils aient payé la taxe, directement (?) et alors qu'ils soient humiliés (74).**

Ce texte exclut explicitement des ennemis de l'Islam, les Juifs. Cette exégèse paraît toute simple et cependant, d'une façon générale, les commentateurs n'ont pas su dégager cette idée fondamentale. Relisons le texte : **Combattez ceux qui ne croient pas en Yahwé, ni à la Résurrection.** Il ne s'agit par conséquent pas des Juifs, les premiers dépositaires de la pensée de Yahwé et les premiers observateurs des commandements de Dieu promulgués par Moïse ; Juifs que la pensée de l'au-delà a hantés depuis des siècles, et qui s'est enfin clarifiée à la lumière des épreuves de l'exil. **Ceux qui ne croient pas en Yahwé, ni au Dernier Jour, ce ne sont donc pas les juifs - - ce serait complètement absurde de le penser - - mais les infidèles.** Ces infidèles désignant ici les idolâtres arabes « qui vivent parmi ceux ayant reçu l'Écriture » c'est-à-dire les arabes musulmanisés, mais sans pratiquer cependant la religion de Vérité.

« Combattez-les, (ces idolâtres arabes) jusqu'à ce qu'ils paient la taxe et alors, qu'ils soient humiliés » (75). Tout cela, dans une politique rabbinique, est parfaitement clair et logique, et malgré toute mon attention, je n'arrive pas à comprendre que les commentateurs en soient arrivés à brouiller complètement une situation qu'une lecture attentive nous révèle cependant si claire : « A noter », nous disent-ils, « que le présent texte n'établit pas de discrimination entre les Idolâtres et les Monothéistes » ! Pareille

(73) On ne barre pas les routes à la marche en avant d'Israël; voir p. ex. I Samuel, XV, 3 : « Ainsi dit Yahwé Sabaot, J'ai résolu de punir ce qu'Amaleq a fait à Israël, en lui coupant la route quand il montait d'Égypte. Maintenant, va, frappe Amaleq, voue-le à l'anathème avec tout ce qu'il possède, sois sans pitié pour lui, tue hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et brebis, chameaux et ânes »; etc....

(74) Sour. IX, 29.

(75) *Ibid.*

remarque, comme tant d'autres de ce calibre-là, est complètement ahurissante, étant donné précisément que ce texte figure ici pour faire la discrimination entre les idolâtres qui ne pratiquent pas la religion de Vérité, et ceux qui croient en Yahwé, c'est-à-dire au Dieu Unique, au Dieu d'Israël. On ne peut désigner autrement et plus clairement les monothéistes — opposés ici aux Polythéistes. Les commentateurs partis sur un faux aiguillage continuent forcément à dérailler. Ce manque de discrimination entre monothéistes et polythéistes permet peut-être, disent-ils, « d'expliquer les divergences des écoles juridiques pour ce qui touche la perception de la *jizya* » (= taxe) « On sait, en effet », écoutez bien comment on arrive à l'absurde, « que cette taxe ne peut, dans la théorie générale, être payée que par les *Dhimmi* vaincus, c'est-à-dire les Juifs et les Chrétiens, tandis que les Idolâtres n'ont le choix qu'entre la conversion à l'Islam, la mort ou l'esclavage » (76). On trouverait tout cela dans les *Actes de l'Islam* ! Toute la tradition n'est qu'un amoncellement d'hypothèses. La caravane paraît marcher à pas assurés, mais elle est conduite par un âne ! (77), et repose sur une fausse interprétation originelle.

Les idolâtres constituent par conséquent la première catégorie de gens à combattre.

Et voici que tout à coup, comme dans un choc subit, que rien ne laissait prévoir, le rabbin ajouterait :

30. a) Les Juifs ont dit : « Uzaïr est fils de Yahwé ».
 b) Les Chrétiens ont dit : « Le Messie est le Fils de Yahwé ».
 Tel est ce qu'ils disent, de leur bouche. *Ils imitent de dire de ceux qui furent infidèles antérieurement. Que Yahwé les tue ! Combien ils s'écartent (de la vraie religion)* (78).

* b) *Les chrétiens.* — Nous avons déjà parlé de ce texte dans notre tome III, à la fin du chapitre sur l'attitude du rabbin envers les Juifs et les chrétiens. Nous remarquons que son attitude envers les chrétiens n'a réellement jamais varié : il faut les combattre comme les idolâtres. Pour exprimer cette pensée, le rabbin emploie le mot *qatal*, qui est hébreu. G. de Nantes, dans une solide étude que nous signalions alors, intitulée « l'Islam religion marginale », publiée dans l'ORDRE FRANÇAIS (12, rue Chabanais, Paris II^e ; août, nov., déc. 1961 ; mars, avril, sept. 1962), a fait une mise au point linguistique et proposé une traduction nouvelle de la fin de ce vl.

(76) BLANCHÈRE, *Le Coran*, t. III, p. 1083, note 29.

(77) H. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. I, p. 150.

(78) *Sour. IX, 30.*

30. « Tout le monde sait », dit G. de Nantes, « ce **que veut dire qatal : tuer, en arabe comme en hébreu.** A la troisième forme caractérisée par le *â* long, il signifie une action dont le but est de tuer. Pour l'explication de ce sens final, avec une idée de rivalité, précisément, la grammaire de Périer donne comme exemple : *qâlala, combattre (avoir le but de tuer)* ». ...A long ou a bref, il s'agit toujours de tuer, soit dans l'action même, soit — comme dans notre sourate — dans la fin recherchée. Et la preuve en est que les traducteurs du Coran emploient indifféremment l'une ou l'autre signification : Blachère, qui reprend Montet d'avoir traduit « *tuez* » au v. 29 et préfère « *comballez* », traduit au **v. 30 « Qu'Allah les tue »**, là où Montet à son tour plus modéré traduit « *Qu'Allah leur fasse la guerre* » ; quant à Pesle et Tidjani, ils ont plus de pudeur encore, ils édulcorent la terrible malédiction : « *Malheur à eux !* »

... « Quant au verset 30, il semble que tous les traducteurs aient répété le même contre-sens par manque de compréhension du texte et faute de grammaire. Zakarias s'est fié à eux, il a eu bien tort ; mais que dire du P. Jomier qui refait la faute en donnant de haut une leçon de grammaire arabe ? « *Qu'Allah les tue* » ou « *Qu'Allah leur fasse la guerre afin de les tuer* », c'est tout un. Mais « *qâlahumu* » est un parfait de l'indicatif, et non pas un impératif ; il vise plutôt une action passée et terminée. Il faudrait, me semble-t-il, comprendre ainsi tout ce texte : « *Comballez pour les tuer juifs et chrétiens. Ils adoptent en effet le langage des impies d'autrefois qu'Allah a tués ou « a combatus afin de les tuer » — car ce sont des menteurs !* » Et c'est bien le fond de toutes les histoires juives du Coran, telles que nous les restituons fidèlement H.Z.»

Il n'y a en effet aucune difficulté dans l'interprétation du v. 30 b. Le rabbin attaque violemment les chrétiens qui ont osé dire que Jésus, le Messie, fils de Marie, est aussi le fils de Yahwé. Nous connaissons l'animosité du rabbin pour cette doctrine essentiellement chrétienne. A ses yeux, c'est le plus énorme blasphème. Et ce blasphème ne constitue pas seulement comme un point historique du passé ; c'est un blasphème vivant, qui se perpétue et se profère, partout où se trouvent des chrétiens, à la face de l'Éternel. Le christianisme n'est pas seulement une secte que l'on étudie en la confinant, pour ainsi dire, dans un recoin intellectuel pour la disséquer et l'analyser. Il est une vie. Sa doctrine messianique détermine chez ses adeptes les actes les plus profondément vilains, tandis qu'elle provoque chez ses adversaires les attaques les plus tenaces et les plus violentes. Quand il **présente les chrétiens comme les ennemis du monothéisme mosaïque**, le rabbin ne récite pas une leçon d'histoire : il déclare la guerre à des êtres vivants, vivant auprès de lui, à la même époque, et répandus dans les terres les plus lointaines. **Il faut les combattre jusqu'à ce qu'ils disparaissent !**

Ils s'écartent tellement du droit chemin ! Après cela, on trouve encore de lamentables gens, de pauvres intellectuels qui se disent coranisants parce qu'ils connaissent l'arabe, qui affirment avec naïveté et idiotement que l'islam arabe est tout proche du christianisme. Pour répondre à cette exégèse insane, il suffit de rappeler la sourate IX, 30 b : « Les Chrétiens ont dit : « Le Messie est fils de Yahwé ». Tel est ce qu'ils disent, de leur bouche. Ils imitent le dire de ceux qui furent infidèles antérieurement, que Yahwé a tués ! Combien ils s'écartent de la Vérité ! » C'est encore aux chrétiens que se rapportent les v. suivants, 31-35 de cette même sourate IX :

31. (Les chrétiens) ont pris leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie, comme « Seigneurs » en dehors de Yahwé, alors qu'ils avaient reçu l'ordre de n'adorer qu'une divinité Unique. Nulle divinité en dehors d'elle ! combien elle est plus glorieuse que ce qu'ils Lui associent !

Le rabbin n'ignore sûrement pas que, pour les chrétiens, les saints ne sont pas des dieux. C'est à dessein qu'il met dans le même sac, pour ainsi dire, Jésus et les saints, afin de persuader les Arabes musulmanisés — totalement ignares en ces matières — que les chrétiens doivent être mis sur le même plan que les polythéistes, dans la guerre que les Croyants doivent mener contre les ennemis de Yahwé. En effet, avec la sourate IX, nous sommes presque à la fin des *Actes de l'Islam*, en période de réinstallation des musulmanisés à La Mecque. C'est une période de succès pour l'islam arabe ; il faut en profiter et pousser jusqu'au bout la lutte contre les infidèles, parmi lesquels les chrétiens sont les plus dangereux, les plus tenaces. Si on les laisse faire, ils « éteindront la Lumière de Yahwé » avec ce que profèrent leurs bouches (IX, 32). Mais à présent que Yahwé a donné la victoire à son Apôtre, porteur du Livre de Direction — c'est-à-dire du *Coran* —, il faut imposer la seule « Religion de Vérité », le judaïsme, et faire disparaître devant elle toute autre religion, « en dépit de l'aversion des Associateurs ». Comprend-on bien toute la menace de ce dernier membre de phrase, du v. 33, sour. IX ? Pour l'auteur des *Actes de l'Islam*, il n'y a qu'un Dieu, Yahwé. Hors de Lui, aucune divinité ! C'est le cri des Juifs depuis la révélation du Sinaï. Le deutéronome est le chant le plus grandiose qu'un être humain ait jamais composé en l'honneur du monothéisme. Son auteur a trouvé les plus belles formules, les plus concises, pour placer au-dessus des mondes un Unique Créateur, écartant ainsi les idoles qui, par leur multiplicité, obscurcissaient la pureté de l'unité divine et qui, par leur fragilité

et leur impuissance, rendaient absolument inexplicable la possibilité même d'une création : « Sache-le donc aujourd'hui et médite-le dans ton cœur : c'est Yahvé qui est Dieu là-haut dans le ciel, comme ici-bas sur la terre, lui et nul autre » (Deut. IV, 39). « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi » (Ibid. V, 7). « Ecoute, Israël : Yahvé notre Dieu est le seul Yahvé » (Ibid. VI, 4). « Ne suivez pas d'autres dieux, car c'est un Dieu jaloux que Yahvé, Yahvé ton Dieu qui réside au milieu de toi » (Ibid. VI, 14-15). « Souviens-toi de Yahvé ton Dieu ; c'est Lui qui t'a donné cette force, qui t'a procuré ce pouvoir, gardant ainsi, comme aujourd'hui, l'alliance jurée à tes pères. Certes, si tu oublies Yahvé ton Dieu, si tu suis d'autres dieux, si tu les sers et te prosternes devant eux, j'en témoigne aujourd'hui contre vous, il vous faudra périr » (Ibid. VIII, 18-20). Pour caractériser les rapports intimes entre le Tout-Puissant et l'Homme, sa créature, Moïse a trouvé un mot extraordinaire : notre Dieu est un Dieu jaloux. La jalousie est ce sentiment qui colle pour ainsi dire l'aimant à l'aimé, qui n'admet aucun partage, aucune compromission. Yahvé nous a tout donné, quand il nous a créés. Il faut, pour répondre à son amour, que la créature lui donne tout : « Tu aimeras Yahvé de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir » (Ibid. VI, 5). Dieu nous aime de jalousie ! Jamais aucun humain n'avait eu pareille pensée. Jamais homme n'avait encore conçu que le Créateur désirait tellement l'attachement de sa créature, qu'il en était jaloux. Dieu est jaloux des battements de notre cœur ! Il ne peut exister aucune faiblesse, aucun compromis, dans les rapports entre Dieu et l'homme. Il n'y aura pas non plus de divorce. C'est une solution trop facile que de quitter celui qui nous a donné tout son amour et qui, à juste titre, exige le nôtre. Dieu ne divorce pas. Si on brise les liens de nature qu'il a établis par son acte créateur, il tuera : Yahvé est un Dieu jaloux. Si on lui manque de fidélité, il ira jusqu'au crime ; il supprimera, de sa main vengeresse, ce qu'il avait créé pour Lui. Paroles de Yahvé à Salomon : « Si vous n'abandonnez, vous et vos fils, si vous n'observez pas les commandements et les lois que je vous ai proposés, si vous allez servir d'autres dieux et leur rendre hommage, alors je retrancherai Israël du pays que je lui ai donné ; du Temple que j'ai consacré à mon Nom, je le rejeterai de ma présence, et Israël sera la fable et la risée de tous les peuples. Ce Temple sublime, tous ceux qui le longeront seront stupéfaits ; ils siffleront et diront : « Pourquoi Yahvé a-t-il fait cela à ce pays et à ce Temple ? » et l'on répondra : « Parce qu'ils ont abandonné Yahvé qui a fait sortir leurs pères du pays d'Égypte, qu'ils se sont attachés à d'autres dieux et qu'ils leur ont rendu hommage et culte, voilà pourquoi Yahvé leur a envoyé ces maux » (I Rois, IX, 6-9).

Si le Deutéronome est un hymne de gloire en l'honneur de Yahwé, du Dieu Unique d'Israël, les deux livres des Rois, par contre, décrivent en guise d'avertissement pour leurs successeurs les calamités que Yahwé envoya aux rois « qui firent ce qui déplait à Yahwé », c'est-à-dire qui commirent le péché d'idolâtrie. Yahwé est un Dieu jaloux. On comprend, dans ces perspectives religieuses, l'animosité du rabbin, maître de Mohammed, contre les chrétiens : avec ce qu'ils racontent sur Jésus, ils finiront par « éteindre la Lumière de Yahwé », c'est-à-dire par convertir les Arabes à leurs doctrines pernicieuses. Il faut donc, de toute nécessité, imposer la seule Religion de Vérité, et tuer les Associateurs de tout acabit ; c'est la coutume même de Yahwé ! Lorsque le rabbin parle ainsi, il ne s'agit pas d'un « emballement oratoire » de sa part. L'attitude qu'il prêche vis-à-vis des chrétiens est l'exacte expression de toute la philosophie israélite. Pour lui, les chrétiens sont les ennemis les plus criminels, ceux qu'il faut combattre avec le plus d'acharnement, parce qu'ils connaissent la doctrine de Moïse. Ils sont originellement des Juifs, professant comme eux le dogme de l'Unité divine. Et cette doctrine qu'ils connaissaient, ils l'ont reniée, transgressée, en faisant Dieu le fils de Marie. Devant le Sanhédrin, devant la Synagogue, devant toute la Communauté juive, les Chrétiens sont dignes de mort : ils « ont dit : le Messie est fils de Yahwé ». Ils « imitent le dire des infidèles d'autrefois que Yahwé a tués » (sour. IX, 30). Tout cela, je ne l'invente pas. C'est écrit dans les *Actes de l'Islam*. Les Arabes, selon l'enseignement prêché par le rabbin, ne sont vraiment musulmanisés qu'en acceptant la Vérité mosaïque, l'existence d'un Dieu Unique, celui d'Israël, d'une part, et d'autre part en jurant l'extermination des Infidèles, adorateurs d'idoles, ainsi que des chrétiens, renégats de la Vérité, perpétuel danger pour les musulmanisés. Qu'on le remarque bien, cet anathème jeté sur les chrétiens ne comporte aucune restriction dans le temps ni dans l'espace. Depuis qu'ils existent comme secte — ainsi s'exprime le rabbin —, ils blasphèment, ils accomplissent une œuvre de Ténèbres ; à n'importe quel endroit de la terre où on les trouve, ils blasphèment. L'anathème du rabbin est un absolu. Or, Yahwé entend bien « parachever sa Lumière, malgré l'aversion des Infidèles » (sour. IX, 32 ; voir aussi LXI, 8). Et les armées de musulmans sont les troupes de Yahwé !

En méditant ces textes qui sont authentiques, non ambigus, à la portée de quiconque est capable de lire, je pense à tous ces songe-creux qui viennent périodiquement nous ressasser leur petit couplet sur l'union « christiano-musulmane » ! ! Qu'ils lisent seulement les textes que nous avons mis sous leurs yeux, le v. 30 de la sourate IX ; ils y trouveront que, pour être effective cette union doit se résoudre définitivement dans l'ancantissement total d'un

des deux partenaires, le partenaire chrétien promis à la mort par Yahwé lui-même. Sur le terrain religieux, les chrétiens doivent faire place nette. La sentence du rabbin est courte, décisive, péremptoire.

Sour. IX. 31. Les Chrétiens ont pris leurs docteurs et leurs moines ainsi que le Messie, fils de Marie, comme « Seigneurs » en dehors de Yahwé, alors qu'ils n'avaient reçu ordre que d'adorer une divinité unique. Nulle divinité en dehors d'elle ! Combien elle est plus glorieuse que ce qu'ils Lui associent !

32. Ils veulent éteindre la Lumière de Yahwé avec (le souffle) de leurs bouches, alors que Yahwé n'entend que parachever Sa Lumière, en dépit de l'aversion des Infidèles.

33. C'est Lui qui a envoyé son Apôtre, avec la Direction et la Religion de Vérité, pour la faire prévaloir sur la Religion en entier, en dépit de l'aversion des Associateurs.

Nous avons, en d'autres circonstances, entendu le rabbin dire des paroles aimables à l'égard des prêtres et des moines : Mohammed, « tu trouveras que les gens les plus proches de ceux qui croient, par l'amitié, sont ceux qui disent : « Nous sommes chrétiens ». C'est que, parmi ceux-ci, se trouvent des prêtres et des moines et que ces gens ne s'enflent point d'orgueil » (sour. V, 85). Ces paroles se situent dans un contexte historique que nous avons décrit dans notre tome III, Liv. VI, ch. II, *Attitude du rabbin envers les chrétiens et les Juifs*. Nous étions encore à Médine. A présent, les musulmanisés sont à La Mecque reconquise ; ils se sentent forts. Et si l'appui de quelques chrétiens a pu naguère incliner le rabbin à l'indulgence à leur égard, cela ne change rien à sa position de principe qu'il expose ici sans ambages :

Sour. IX. 34. O vous qui croyez (= Arabes musulmanisés) beaucoup de docteurs (79) et de moines mangent certes le bien des gens au nom du Faux et écartent du Chemin de Yahwé.

(79) BLACHÈRE, *op. cit.*, t. III, p. 1084, v. 34, précise de cette façon : « en vérité beaucoup de docteurs (*juifs*) ». Il n'y a aucune raison d'orienter contre le judaïsme la pensée du rabbin ! Ce v. 34 continue logiquement le v. 31 où le rabbin s'attaque aux chrétiens qui ont défilé leurs docteurs et leurs moines. Dans ce v. 34, la formule « Beaucoup de docteurs et de moines » forme véritablement un tout. Si les docteurs étaient des juifs, il nous faudrait conclure que les moines, eux aussi, seraient juifs ; nous tomberions alors dans le non-sens et l'invraisemblance. Quels pourraient bien être les moines juifs que Mohammed, selon l'exégèse traditionnelle, attaquerait à La Mecque dans ce v. 34 ?

A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne font point dépense dans le Chemin de Yahwé, fais gracieuse annonce d'un tourment cruel.

35. Au jour où ces métaux seront portés à l'incandescence dans le feu de la Géhenne, (où) par eux seront marqués leurs fronts, leurs flancs et leurs dos, (où il leur sera crié) : « Voici ce que vous thésaurisiez. Goûtez ce que vous thésaurisiez ».

Sur le terrain dogmatique, le rabbin reproche à tous les chrétiens d'avoir détruit la doctrine monothéiste du Sinaï. Leur crime est éclatant ; ils doivent être tués, parce qu'ils ont tué le mosaïsme. Leurs paroles, partout où ils sont, continuent d'assombrir la Lumière répandue par Yahwé sur ce monde. Qu'ils se taisent ! que Yahwé les tue ! **Combattez-les pour les tuer !**

Sur le plan moral, le rabbin reproche aux moines et aux docteurs de s'enrichir aux dépens de leurs fidèles. Tout ce monde-là est voué à l'Enfer. **Tant que les Actes de l'Islam ne seront pas expurgés — et ils ne peuvent absolument pas l'être — de ces textes anti-chrétiens que les musulmans croient bêtement être descendus d'Allah en droite ligne, nos bons apôtres pourront toujours presser le Pseudo-Coran pour lui faire suer la mystique du rapprochement christiano-musulman ! Il n'en sortira rien d'autre que ce qu'il contient réellement : la haine du chrétien.**

Dans l'*Office Français d'Etudes et de Documentation*, (124 Bd. Masséna, Paris 13^e), dirigé par M. J. Thouvenin, nous lisons, sur ce sujet précis, dans le n° du 25 Mars 1958, quelques réflexions fort pertinentes : « L'Islam est l'antithèse même du christianisme. De nombreux peuples chrétiens ont été convertis à la religion de Mahomet de gré ou de force ; combien de peuples musulmans se sont-ils convertis au christianisme ? Mis à part certains cas individuels connus, la réponse peut s'écrire par ces lettres : Néant. Nous ne mésestimons pas la profondeur morale d'un Massignon. Nous avons le plus grand respect pour l'œuvre des Bénédictins installés au Maroc. **Mais nous sommes persuadés que cette sorte d'œcuménisme christiano-musulman est un leurre pur et simple, qui desservira un jour l'Eglise.** Alors que **la conversion d'un musulman au christianisme est passible de la peine de mort en terre d'Islam**, alors que, dans certaines régions musulmanes, tel l'empire chérifien, **le prosélytisme est même strictement interdit** au clergé catholique, on voit les chefs musulmans actuels faire leur cour au Saint-Siège, lui demander d'intervenir contre le colonialisme. » — Ceci était écrit en mars 1958 ; aujourd'hui, le colonialisme d'alors n'existe plus. Que l'on aille donc voir sur place comment les chefs musulmans ont remercié le Saint-Siège, et ce qu'il est advenu des quel-

ques indigènes qui s'étaient convertis au catholicisme. Seuls, ceux qui ne connaissent pas l'Islam et ceux qui lisent les textes sans les comprendre pouvaient caresser de solides illusions.

c) Les Juifs. -- Faut-il compter les Juifs parmi les ennemis que doivent combattre les Arabes musulmans, au même titre que les polythéistes, idolâtres ou chrétiens ? Nos grands coranisants n'ont aucune hésitation et répondent crânement : les Arabes musulmans ont trois catégories d'ennemis : les infidèles, les chrétiens... et les Juifs. *A priori*, cette affirmation paraît inconciliable avec ce que nous savons de plus positif sur les origines juives de l'Islam. Il serait inconcevable que le rabbin ait pu classer les Juifs parmi les adversaires d'une communauté arabo-juive fondée par lui ! Et pourtant, dans les *Actes de l'Islam*, dans cette sourate IX, un bout de verset 30 a. semble donner raison à nos coranisants fameux.

30 a. — Les Juifs ont dit : « Ozaïr est fils de Yahwé » ; liant cette réflexion au 30 b. mentionnant les chrétiens qui ont dit : « Le Messie est le fils de Yahwé », nos coranisants concluent que Mohammed a déclaré la guerre sainte contre les Juifs comme il l'a fait contre les païens et les chrétiens. C'est là une exégèse vraiment trop simplette, qui ne résiste pas à un minimum de réflexion. Comment concevoir en effet qu'un rabbin ait désigné à la vindicte des Arabes ses coréligionnaires ? C'est impensable. De plus, si l'anathème jeté par le rabbin sur les chrétiens est en dehors du temps et de l'espace, les attaques contre les Juifs — si elles sont vraiment authentiques, c'est-à-dire datant de la période médinoise et antérieures à la mort du rabbin —, n'ont qu'un caractère extrêmement restreint, accidentel, et laissent le judaïsme entièrement hors de question. Ce ne sont pas tous les Juifs qui ont dit : « Ozaïr est fils de Yahwé ». Ensuite, ce n'est pas sans arrêt et toujours, depuis les révélations sinaïtiques, que les Juifs ont proféré pareil blasphème. Le rabbin n'aurait donc pu viser qu'un groupe de Juifs qui, à une époque donnée, auraient pu affirmer qu'Ozaïr est fils de Dieu.

Quelle serait cette époque ? Qui serait cet Ozaïr ? Personne n'en sait rien, absolument rien. Cette accusation tombe sur un néant total. L'exégèse la plus vraisemblable est que ce membre de phrase 30 a, qui arrive là comme un cheveu sur la soupe, a été jeté dans les *Actes de l'Islam* par un anti-juif qui a inventé n'importe quoi, qui a lancé contre les Juifs une accusation sans fondement, sans aucune signification précise. L'exégèse, comme la rédaction elle-même du texte, nous engagent à ne tenir aucun compte de cette incidente 30 a. Puisque nous avons largement le temps de réfléchir, et que notre but est moins de faire « un bon livre selon les

règles » que de former solidement le jugement bien motivé de nos lecteurs, relisons une fois de plus les versets que nous sommes en train de méditer ; vous constaterez de vous-même, non seulement que la suppression de 30 a ne brise pas le rythme du développement, mais bien au contraire, que son maintien est une véritable surcharge :

29. COMBATTEZ :

1° — Ceux qui ne croient pas en Yahwé ni au dernier jour.

30 a (Les Juifs ont dit : « Ozaïr est fils de Yahwé ») = A SUPPRIMER.

b. (Combattez)

2° — Les chrétiens qui ont dit : « le Messie est fils de Yahwé »...

En résumé, les véritables ennemis des Juifs musulmans et des Arabes musulmanisés sont uniquement les idolâtres, ceux qui adorent les cailloux, et les « idolâtres » chrétiens qui brisent le monothéisme mosaïque en proclamant Dieu Jésus, fils de Marie, et en rendant un culte à leurs moines et à leurs docteurs.

8. -- RETOUR DE MOHAMMED A MÉDINE.

D'après les romanciers coranisants, Mohammed, après avoir vaincu les Hawâzin à Honâin, les aurait poursuivis jusqu'à Taïf. « Il mit le siège devant la ville, mais, redoutant l'échec d'un assaut, il leva le camp et fit mouvement vers La Mecque. Une députation des Hawâzin, en cours de route, le rejoignit pour demander qu'on leur rendit leurs prisonniers ». Les combattants ne voulaient rien entendre, mais Mohammed était si bon, il avait le cœur si tendre, -- rappelons-nous qu'il ne pouvait voir une belle femme sans la désirer --, qu'il décida de donner une réponse favorable à ses adversaires, ce qui provoqua une fois de plus le mécontentement des musulmans. Mohammed rentra donc à La Mecque sans ses prisonniers. Il fit ses actes de dévotion, il accomplit son Pèlerinage, puis « au grand soulagement des Auxiliaires qui redoutaient de voir La Mekke devenir la capitale de l'État en formation, il laissa le gouvernement de la ville à 'Attab, un converti récent, apparenté à Abou-Sofyan, puis il rentra à Médine (mi-mars 630) ! ! ! (80).

Comme Mohammed est un grand politicien, il aura consacré la période du 20 Mars 630 au 8 Mars 631 — voilà au moins qui est précis — à envoyer des ambassadeurs dans les grands centres du bassin méditerranéen.

Tout cela n'est que pure invention et ne présente, pour l'histoire des origines de l'Islam arabe, aucun intérêt. Mieux vaut dire que nous ne connaissons rien des événements qui suivirent immédiatement l'occupation de la Ka'ba par les musulmanisés.

9. — L'ESCARMOUCHE DE TABOUK.

L'état de **lutte est endémique entre musulmanisés et idolâtres**. Les uns ou les autres profitent de toutes les occasions pour s'insulter et se battre. Il ne s'agit certes pas de batailles en règle ; il faut surtout parler de querelles que l'imagination a souvent amplifiées dans le but de magnifier Mohammed. Le rabbin, auteur des *Actes de l'Islam*, évoque souvent le souvenir de ces querelles, sans les localiser. Pourquoi les localiser ? Nous n'avons pas à faire ici à des batailles préparées, sur un terrain choisi, d'après des formules classiques. C'est dans la haine réciproque des partis que se localisent psychologiquement ces querelles ; elles éclatent inopinément, sur un mot, sur un geste. Entre musulmanisés et idolâtres, c'est dans les esprits une guerre ininterrompue qui se concrétise souvent au hasard des rencontres. Le rabbin a su parfaitement exposer cet état belliqueux ; mais comme son livre des *Actes* n'a pas pour but d'exposer historiquement la suite des événements, le rabbin est extrêmement réservé quand il s'agit de donner un nom géographique à **cette poussière d'escarmouches qui voltige dans les premières décades de l'Islam arabe**. Mais plusieurs centaines d'années après la mort du rabbin et de son disciple Mohammed, les commentateurs seront beaucoup moins réservés. Ce devient **une manie des coranisants de vouloir mettre un nom de lieu pour désigner toute escarmouche** que le rabbin ne mentionnait que d'une façon indéterminée. Après avoir parlé d'Hodaïbiyya, de Ohod, de l'extermination des tribus juives, voici qu'ils **nous parlent maintenant de Tabouk** ; d'autres coranisants arriveront qui chercheront à habiller cette bataille de Tabouk avec quelques versets des *Actes de l'Islam*. **D'après la tradition (1) ce serait en Octobre 630 (81) que Mohammed aurait monté une expédition « contre l'oasis de Tabouk, en Transjordanie, à la limite du territoire byzantin » (82). En fait, nous n'en savons rien**. Ce que nous savons, par contre, c'est qu'au cours d'une année qu'il nous est impossible de déterminer, les ~~hypocrites~~ ^{hypocrites} refusèrent de prendre part à un combat de musulmanisés contre les idolâtres.

82. Ceux laissés en arrière se sont réjouis de leur exemption, par opposition à l'apôtre de Yahvé, et **ont éprouvé répulsion à mener combat de leurs biens et de leurs personnes**,

(81) *Les Actes de l'Islam*, IX, 82, parlent d'une bataille qui aurait eu lieu « durant l'ardeur ». Faut-il identifier cette rencontre avec l'embuscade de Tabouk ? Comme le font les coranisants ? Je n'en vois pas la nécessité.

(82) БЛАЖЕНВ, *Le Problème*, p. 121-122.

dans le Chemin de Yahwé. Ils ont dit : « Ne vous lancez point en campagne durant l'ardeur (du soleil) ! » — Réponds leur) : « Le feu de la Géhenne sera plus ardent » ! Ah ! s'ils se trouvaient comprendre (83).

Mais ce combat auquel il est fait allusion dans ce v. 82, nous ne voyons pas comment nous pourrions le localiser à Tabouk ; par conséquent on ne peut affirmer que c'est à l'expédition de Tabouk que les Hypocrites auraient refusé de participer.

Il n'y a d'ailleurs pas que les Hypocrites qui refusent de faire la guerre, il y a d'autres croyants qui, eux non plus, ne se sentent aucun penchant à risquer leur vie actuelle pour un bonheur hypothétique après la mort :

81. Si Yahwé te remet en présence d'une partie (de ces gens) et s'ils te demandent permission de partir (en campagne), réponds-leur) : « Vous ne partirez plus jamais avec moi et vous ne combattrez plus aucun ennemi avec moi ! Vous avez, en effet, trouvé l'exemption agréable, une première fois. Abstenez-vous donc avec ceux restés en arrière (84).

L'expédition de Tabouk, si elle a vraiment eu lieu, ne peut être rattachée à aucun texte des *Actes de l'Islam*. « Il faut » dit avec raison Blachère, « renoncer à établir une connexion entre les données traditionnelles et l'allusion coranique du v. 82 » (85). On ne peut non plus voir la moindre allusion à l'expédition de Tabouk dans le v. 118, de cette même sourate IX :

118. Certes, Yahwé est revenu de Sa rigueur contre le Prophète, les Emigrés et les Auxiliaires, qui L'ont suivi à l'heure de la gêne. Certes, Il est revenu (de Sa rigueur) contre eux — envers eux. Il est indulgent et miséricordieux — après que les cœurs d'une fraction d'entre eux ont failli obliquer (86).

Certains commentateurs ont voulu voir dans ce verset « une allusion au flottement qui se serait produit, chez les Croyants lors de l'expédition de Tabouk, du fait des conditions très pénibles

(83) Sour. IX, 82.

(84) *Ibid.*, 84. N'oublions pas que « les gens de l'arrière », dans le langage du rabbin, sont généralement les bédouins. Mais ils paraissent avoir fait école !

(85) BLACHÈRE, *Le Problème*, p. 121.

(86) Sour. IX, 118. Pour donner une preuve de la miséricorde de Yahwé, le rabbin cite (v. 119) un exemple qui devait être connu dans le milieu des

dans lesquelles s'effectua le retour » (87). **Vraiment, j'abandonne celle exégèse à la schewing-gun, c'est-à-dire cette exégèse qui consiste à coller n'importe quel événement à n'importe quel texte.** On ne sait rien, mais on brode quand même ; et si la fantaisie trouve des gens crédules sur sa route, elle deviendra vite certitude, jusqu'à ce qu'un mauvais plaisant, comme moi, demande des raisons sérieuses qui permettent d'accréditer comme vérité historique ces flots d'insanités. **On ne sait rien de Tabouk.** On continue cependant d'affirmer que l'expédition a eu lieu. Si Mohammed n'a rencontré aucune résistance byzantine, s'il n'a pas eu l'occasion de se mesurer avec les forces d'Héraclius, tant pis : il est allé quand même à Tabouk. Et « il aurait mis à profit sa position pour arracher l'oasis de Doumat-el Djandil (l'actuelle al-Djôf) à son émir chrétien, et pour négocier avec les chrétiens d'Aïla (l'actuelle Aqaba, sur la Mer Rouge) ainsi qu'avec ceux d'Adhroh (localité disparue, entre Ma'an et Pétra). A ces communautés, le Prophète aurait concédé le droit d'exercer leur religion contre paiement d'une capitation » (88).

Il faut nous résoudre à constater qu'il existe deux façons d'écrire l'histoire : l'une qui s'appuierait sur des documents reconnus authentiques, comme par exemple les *Actes de l'Islam*, contemporains des événements qu'ils rapportent, l'autre qui rassemblerait tous les potins racontés par des humoristes, des romanciers, des derviches de foire, faisant fi du document et **ayant pour rôle essentiel d'amuser le public, tels que les haditz empilés par les commentateurs arabes.** Jamais je ne consentirai à écrire l'histoire des origines de l'Islam d'après **ces amas énormes de fantaisies tardives et romanesques** ; les *Actes de l'Islam*, aussi sobres soient-ils dans la concrétisation des faits, sont cependant assez riches pour nous permettre de comprendre dans ses traits essentiels l'origine et les premiers développements de l'Islam arabe, produit authentique de l'Islam juif. **Peu nous importe que les musulmanisés se soient battus ou non à Tabouk. Ce qui nous paraît capital par contre, c'est de constater qu'aussitôt après la fuite à Médine,**

musulmanisés. Ceci se passait dans une rencontre entre convertis arabes et Arabes infidèles. Trois des convertis arabes ne pouvant ou plus exactement ne voulant pas rejoindre le groupe, étaient restés en arrière. Il n'y avait pour eux aucun moyen d'échapper à leurs ennemis : « La terre en dépit de son étendue, leur parut trop étroite, en sorte que leurs âmes furent dans l'angoisse ». Malgré le péché qu'ils avaient commis envers Yahvé, en se dérochant au combat, ils se réfugièrent en toute confiance près du Seigneur qui les sauva de ce mauvais pas. « Yahvé est revenu de Sa rigueur, afin qu'ils reviennent de leur faute. Yahvé est le Révocateur, le Miséricordieux ».

(87) BLANCHÈRE, *Le Coran*, t. III, p. 1107, ann. 118.

(88) BLANCHÈRE, *Le Problème*, p. 122.

il exista effectivement un état de guerre entre les musulmanisés et les idolâtres ; que, dans cette guerre, les musulmanisés ont pour but essentiel de réoccuper La Mecque et de réinstaurer dans la Ka'ba l'antique culte de Yahwé ; que, parmi les Croyants, beaucoup manquaient de zèle pour combattre les infidèles, infidèles qu'ils connaissaient, parmi lesquels se trouvaient des parents et des amis. Ces Croyants tièdes et réticents formaient le parti des Hypocrites qu'on trouvait chez les sédentaires, mais surtout sans doute chez les Bédouins : « Parmi ceux des Bédouins qui sont autour de vous et parmi les habitants de Médine, il est des Hypocrites qui sont diaboliques en l' « hypocrisie ». Vous ne les connaissez point, mais Nous, Nous les connaissons » (89).

L'hypocrisie ne paie pas. Seule la véritable croyance en Yahwé est « productive ». Yahwé a acheté aux Croyants leurs personnes et leurs biens, contre le Jardin qu'Il leur donnera en partage. Ils combattent dans le chemin de Yahwé. Ils tuent ou ils sont tués. Promesse de Dieu est certitude. Elle est inscrite dans la Tora, l'Évangile et le Livre. Or qui donc, mieux que Yahwé, tient bon son pacte ? Réjouissez-vous de l'allégeance que vous avez conclue avec Lui. C'est le Succès-Immense (90). Voulez-vous savoir quels sont les croyants ? Ce sont ces hommes qui adorent Yahwé, qui Le louent, qui Le glorifient ; ce sont ces hommes qui s'inclinent, ceux qui se prosternent, ceux qui ordonnent le Convenable et interdisent le Blâmable, ceux qui observent les commandements de Yahwé (91).

Nous avons, dans ce verset, un portrait authentique des juifs pieux soumis à Yahwé, c'est-à-dire des véritables musulmans juifs :

a) Ils adorent, louent et glorifient Yahwé : voir p. ex. Gen. XXIV, 18 : « Je me suis prosterné et j'ai adoré Yahwé, et j'ai bien béni Yahwé, Dieu de mon maître Abraham » ; le plus grand péché, c'est d'adorer d'autres dieux que Yahwé, Exode, XXXIV, 16 : « Tu ne le prosterner pas devant un autre dieu, car Yahwé s'appelle Jaloux ; il est un Dieu jaloux ».

— Ps. XXII (21), 23 : « J'annoncerai ton nom à mes frères ; en pleine assemblée je te louerai : vous qui craignez Yahwé, louez-Le ».

— Exode, XV, 2 : « Yahwé est ma force et mon chant ; à lui je dois ma délivrance. Il est mon Dieu et je le glorifie, le Dieu de mon père et je l'exalte ».

(89) Sour. IX, 102.

(90) *Ibid.* 112.

(91) *Ibid.*, 113.

b — Ce sont ces hommes qui s'inclinent, qui se prosternent

— Le vrai juif se définit par cette attitude. Le Juif, dans l'A.T. c'est l'homme qui se prosterne. Sa prosternation est le grand signe extérieur de sa soumission. Le juif qui dans l'histoire des religions fut le premier à reconnaître l'unicité de Dieu, sa Toute-Puissance, fut aussi par le fait même le premier Soumis, le premier *musulman* et c'est en se prosternant qu'il manifesta sa soumission. La prosternation de l'Arabe musulmanisé ne sera jamais qu'une copie de la prosternation juive.

On pourrait écrire une histoire de la prosternation dans l'A.T., histoire qui ne manquerait certes pas d'intérêt : c'est devant El-Shaddaï, le Dieu de la Montagne, qu'Abraham se prosterne, Genèse; XVII, 2-3 : « Je suis El-Shaddaï, marche en ma présence et sois parfait. J'établirai mon alliance entre moi et toi et je l'accroîtrai extrêmement. Abraham tomba la face contre terre et Dieu lui parla » ; voir aussi Genèse, XVII, 17 ; Exode IV, 31 ; XII, 27 ; XXIV, 1 ; XXXIV, 2 ; Lévit. IX, 21 ; Nombres, XIV, 5, XVII, 10.

On se prosterne par respect devant les hôtes qu'on reçoit et qu'on veut honorer. (Gen. XVIII, 2 ; XIX, 1); Jacob se prosterne devant son frère Esaü, (Gen. XXXIII, 3); voir aussi *ibid.*, 5-6 : Esaü courut à la rencontre de Jacob, il le « prit dans ses bras, lui donna l'accolade et pleura. Lorsqu'il leva les yeux et qu'il vit les femmes et les enfants, il demanda : « Qui sont ceux que tu as là ? » Jacob répondit : « Ce sont les enfants dont Dieu a gratifié ton serviteur. Les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants et se prosternèrent » — Les gerbes des fils de Jacob se prosternent devant la gerbe de Joseph, (Gen. XXXVII, 7 ; voir aussi un autre rêve, *ibid.*, 9 et conclusion *ibid.* 10 : « Allons-nous donc, moi, ta mère et les frères, venir nous prosterner à terre devant toi » ; voir encore Gen. XLII, 6 : « Les frères de Joseph arrivèrent et se prosternèrent devant lui, la face contre terre » XLIII, 26, 28 ; XLIV, 14 ; Moïse se prosterne devant son beau-père, Exode, XVIII, 7 : « Moïse se porta à la rencontre de son beau-père (Jethro), se prosterna devant lui, l'embrassa et, après s'être mutuellement enquis de leur santé, ils se rendirent à la tente ».

C'est encore en se prosternant que l'adorateur de Yahvé rend son âme à Dieu ; voir sur la mort de Jacob, Gen. XLVII, 31 : Ainsi parla Jacob à son fils Joseph : « Quand je serai couché avec mes pères, tu m'emporteras d'Égypte et tu m'enterreras dans leur tombeau ». Il répondit : « Je serai comme tu as dit ». Mais son père insista : « Prête-moi serment », et il lui

prêta serment pendant qu'Israël se prosternait sur le chevet de son lit ».

Le Juif, c'est vraiment l'homme qui adore son Dieu, le Dieu d'Abraham et de Moïse, en se prosternant, en s'abaissant devant Sa Majesté, en s'humiliant devant Sa grandeur. Le Juif fidèle à la religion du Dieu Unique, est musulman par excellence.

c) **Les vrais Juifs sont ceux qui ordonnent le Convenable et interdisent le Blâmable, c'est-à-dire, qui savent distinguer le Bien du Mal, accomplir ce qui est bien, éviter ce qui est mal aux yeux de Yahwé** ; voir p. ex. I Rois III, 9 : « Donne à ton serviteur un cœur plein de jugement pour discerner entre le bien et le mal » ; Ps. XXXIV, 15 : « Évite le mal et fais le bien ; recherche la paix et poursuis-la » ; XXXVII, 27 : « Évite le mal et fais le bien, tu auras une habitation pour toujours » ; voir aussi Prov. II, 6-9.

d) **Les vrais Croyants, comme il est encore dit sour. IX, 113 sont ceux qui observent les commandements de Yahwé, voir Gen. XXVI, 1-5** : « Je rendrai ta postérité nombreuse comme les étoiles du ciel, je lui donnerai tous ces pays et par ta postérité se béniront toutes les nations de la terre, en retour de l'obéissance d'Abraham qui a gardé mes observances, mes commandements, mes règles et mes lois » ; voir aussi parmi de nombreux autres textes, Exode XIV, 8 ; XXIV, 3-7 ; Nombres XV, 40 ; Deut. IX, 5 sq. ; V, 1 ; VI, 1, 14-20 ; VIII, 1 ; XXVI, 16-18 ; XXVII, 1 ; XXX, 3. Soyez donc de bons musulmans, dit le rabbin aux Arabes, vous le serez dans la mesure où vous ressemblerez aux Juifs qui adorent Yahwé, se prosternent devant Lui, font le bien et évitent le mal, et observent les commandements inscrits sur les deux tables de la Loi.

Sois prudent, Mohammed, dans **les relations avec les idolâtres, surtout s'ils sont de ta famille. Il ne t'appartient pas — ni à toi, ni aux Croyants — d'accorder le pardon aux Infidèles.** Ce n'est pas ton affaire, ce pouvoir te dépasse et n'appartient qu'à Yahwé (92). Médite sur le comportement d'Abraham vis-à-vis de son père Tharé. Il implora le pardon pour son père, à cause d'une promesse que Dieu lui avait faite ; mais quand Abraham eut la certitude que son père n'abandonnerait jamais ses idoles, il se déclara irresponsable.

(92) Sour. IX, 111 : « Il n'est ni du Prophète ni des Croyants de demander pardon à Yahwé, pour les Associateurs — fussent-ils leurs proches — après que s'est manifesté (aux Croyants et au Prophète) que ces (Associateurs) seront les hôtes de la Fournaise ».

115. Le pardon qu'Abraham implora pour son père ne le fut qu'en vertu d'une promesse faite à son père. Quand il fut manifeste (pour Abraham) que (son père) était un ennemi de Yahwé, il se déclara irresponsable à son égard. Et cependant, Abraham était humble et longanime (93).

(93) Voir H. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. I ; p. 196-197 ; voir aussi sour. LX, 3-4 ; « Ni vos liens de consanguinité ni vos enfants ne vous seront utiles au Jour de la Résurrection. Yahwé tranchera entre vous. Sur ce que vous faites, Il est clairvoyant. Vous avez eu un beau modèle en Abraham et en ceux qui crurent avec lui, quand ils dirent à leurs compatriotes : « Nous sommes irresponsables de ce que vous faites à l'égard de ce que vous adorez en dehors de Yahwé. Nous vous renions, Qu'entre vous et nous paraissent l'inimitié et la haine à tout jamais, jusqu'à ce que vous croyiez à Yahwé Unique ». (Ces réflexions rappellent de loin et analogiquement la conversation entre Dieu et le serpent au Paradis terrestre. Gen. III, 14 : « Parce que tu as fait cela, maudit sois-tu entre tous les bestiaux... tous les jours de ta vie ». D'après BLANCHÈRE, *Le Coran*, t. III, p. 1106, ann. 115, ce verset 115 serait « très important, car il établit, une fois de plus, que l'Islam abolit les liens avec le groupe tribal, primordiaux dans la société arabe, avant Mahomet ». C'est prêter à un texte des *Acles* une importance qu'il n'a vraiment pas. Ce verset qui rappelle un fait de la littérature juive a simplement pour but de montrer que les liens de parenté ne peuvent se maintenir devant l'infidélité ; le rabbin nous donne ici l'exemple d'Abraham et de son père Tharé.

10. -- LA MOSQUÉE DISSIDENTE.

Nous avons examiné dans un volume précédent — (t. III, Liv. VI, ch. III, *La Mosquée Sacrée*) -- les raisons qui déterminèrent le rabbin à poser avec audace et obstination les jalons d'un Islam indépendant de toute direction juive politique ; seule, la religion d'Israël devait guider les Arabes, analogiquement, comme elle guidait les Juifs, chaque race devant obéir à ses propres chefs. A Médine, des Juifs, apparemment de plus en plus nombreux, ne tardèrent pas à réagir contre les idées « révolutionnaires » du rabbin ; alors que ce dernier se tenait strictement sur le terrain religieux, bon nombre de ses coréligionnaires se montraient soucieux de nationalisme plus que de religion. Le choc était inévitable. Il se produisit, et les *Actes de l'Islam* nous en donnent de larges échos. **Le profond antagonisme des deux races** en présence s'y manifeste de plusieurs façons : de la part des Juifs, en refusant de recevoir les Arabes musulmanisés dans leurs synagogues ; en reprochant au rabbin d'avoir livré à cette race méprisante la Tora, et en se moquant des musulmanisés ;

— de la part des Arabes, d'abord par le refus de recevoir le *Coran* sous prétexte que ce n'est pas un Livre Saint révélé directement aux Arabes, mais aux Juifs ; ensuite, lorsqu'ils s'aperçoivent que, sur le plan religieux, **le rabbin leur fait tout de même accomplir un progrès inespéré, et que ce progrès religieux les mène vers un progrès politique par l'union des tribus**, union qui leur permettra un jour d'abattre, dans le Hedjaz, l'hégémonie prospère et florissante des communautés juives, les Arabes, même s'ils sont d'accord pour n'adorer que Yahwé, conspirent contre le *Coran*, tentent de le défigurer, sapent l'autorité de Mohammed derrière lequel ils aperçoivent le Juif qui commande la manœuvre. C'est toute l'histoire des Hypocrites de Médine, dont nous avons déjà signalé l'importance, dans notre tome III. Et pourtant, dans l'ardeur de son zèle, par idéalisme religieux, par manque de sens politique, ce Juif manœuvre si bien à l'avantage des Arabes, qu'il leur impose **une organisation grâce à laquelle, un jour, le « fils » tentera d'assassiner son « père »**. **L'Islam « arabe » tentera de supplanter l'Islam juif son père**, le seul Islam authentique.

Nous assistons maintenant à la réinstallation des musulmanisés à La Mecque. Ceux de Médine y sont venus en force, aidés par des complicités mecquoises. La Ka'ba, nettoyée enfin de ses amas de cailloux inutiles, est rendue au culte de Yahwé. Mohammed est un grand chef ; Yahwé combat pour lui, **et il ne tolérera plus désormais d'autre religion que l'Islam**. Tout est-il parfaitement réglé ? Est-ce que tout est bien clair ? Les Arabes ont-ils tous bien compris que leur unité religieuse, base de leur puissance, dépend

de l'obéissance absolue à Mohammed, porte-parole du rabbin ? Eh bien, non. Il y a encore des récalcitrants qui, par leurs sentiments anti-juifs exacerbés, risquent de tout remettre en question. Ne viennent-ils pas de construire une mosquée ? Dans quel but ? Cela est facile à deviner. Certains Arabes jugeaient sans doute insuffisantes les mesures prises par le rabbin pour séparer l'Islam arabe de l'Islam juif, car sous les multiples différenciations établies quant au Livre, à la qibla, au lieu de culte, restait un fond spécifiquement juif :

— le *Coran* n'était en effet qu'un duplicata du Coran hébreu ;
 -- la Ka'ba débarrassée de ses idoles devenait le Temple du Seigneur ; mais ce n'était pas une nouveauté puisque, à l'origine imaginaire de la Ka'ba, nous trouvons Abraham le père des Hébreux.

Ces liens, qui rattachaient l'Islam arabe à l'Islam juif, certains musulmanisés avaient pensé les briser en construisant une mosquée toute neuve, sans aucune attache judaïque ; une mosquée purement arabe, dans laquelle les musulmanisés pourraient invoquer Yahwé en restant chez eux, en se sentant chez eux. Dès qu'il en eut connaissance, le rabbin condamna énergiquement cette mosquée, symbole de l'émancipation arabe, mosquée nuisible pour la foi et l'unité des fidèles :

Sour. IX, 108. Ceux qui ont pris (pour eux) une mosquée, par nuisance, impiété, schisme entre les Croyants et piège, sont certes parmi ceux qui ont fait la guerre à Yahwé et à son Apôtre, antérieurement. Et (ceux-là) jurèrent certes : « Nous n'avons voulu que la Très Belle (Récompense) ! » (Mais) Yahwé est témoin, en vérité, qu'ils sont certes des menteurs.

Cette mosquée avait été construite sans doute par des Mecoquois qui avaient d'abord fait la guerre contre les musulmanisés, puis s'étaient convertis. Mais pour rompre tout lien avec les Juifs, ils n'avaient pas voulu adopter la Ka'ba comme lieu de culte parce que, d'après les dires du rabbin, c'est Abraham, le père des Hébreux, qui l'avait construite ; certes, en parlant d'Abraham, le rabbin avait mis l'accent sur sa qualité de *muslim*, de premier soumis à Yahwé. Il avait bien nommé plusieurs fois Ismaël, mais en le noyant, pour ainsi dire dans le flot des grands apôtres juifs dominés par la figure immense de Moïse. Un personnage aussi falot qu'Ismaël disparaissait totalement devant le grand patriarche Abraham, ancêtre des Hébreux et des Juifs. L'histoire du peuple élu, des Juifs, ne passait pas par Ismaël. Et elle parlait cependant d'Abraham. La restitution supposée de la Ka'ba au culte de Yahwé ne suffisait pas, pour certains Arabes musulmanisés, à

établir l'Islam arabe sur des bases vraiment neuves. Si la Ka'ba avait été véritablement construite par Abraham, et si Ismaël était vraiment le père des Arabes, cette faction de musulmanisés meccquois portant le racisme à fleur de peau ne se sentait pas encore suffisamment chez elle dans ce Temple. D'une part, ces Arabes sentaient la présence juive, en pensant à Abraham, père des Juifs, d'autre part ils sentaient leur propre qualité de bâtards, en pensant à Ismaël, leur père présumé.

Dès que le rabbin apprend l'existence de cette mosquée, rivale de la Ka'ba, il s'insurge violemment contre elle et contre ceux qui l'ont établie. Ces gens-là affirment qu'ils n'ont eu que de bonnes intentions, qu'ils n'ont recherché que la satisfaction de Yahwé, qu'ils croient ainsi mériter le Ciel. Le rabbin, qui connaît bien son monde, ne s'en laisse pas conter : j'en prends Dieu à témoin, s'écrie-t-il, ces gens-là sont des menteurs ; ils ne cherchent que la séparation, le schisme entre les Croyants ; leur mosquée n'est qu'un piège pour briser l'unité du culte, symbolisée par la Ka'ba. Moham-med, ne va pas honorer de la présence cette mosquée nuisible ; elle est bâtie sur le sable et vouée aux flammes de l'Enfer. La Ka'ba est beaucoup plus digne de toi, car elle est fondée sur la crainte de Dieu. La Mosquée dissidente ne sera, pour ceux qui l'ont établie, qu'une occasion de doute ; mais le doute fera éclater leur cœur en morceaux ! Yahwé le sait bien.

IX; 109. (Mohammed !) ne te tiens pas en cette Mosquée (de la Nuisance) ! Une mosquée fondée sur la piété, dès le premier jour, est certes plus digne que tu l'(y) tiennes. En celle-ci sont des hommes qui aiment à se purifier. Or Yahwé aime ceux qui se purifient.

110. Eh quoi ! qui vaut le mieux ? celui qui a fondé son édifice sur de la piété envers Yahwé et (sur Son) agrément, ou bien celui qui a fondé son édifice sur le bord d'une berge rongée qui s'est abîmée avec lui dans le feu de la Géhenne ? Yahwé ne dirige point le peuple des Injustes.

111. L'édifice qu'ils ont construit ne cessera d'être doute en leurs cœurs, à moins que leurs cœurs ne se déchirent (*sic*). Yahwé sait tout, et il est sage.

En méditant sur cet épisode de la mosquée dissidente, nous ne pouvons éviter de noter une observation capitale pour la suite des événements. Au fur et à mesure que le rabbin approche du but, un double mouvement se dessine : les Juifs, d'une part, semblent se détacher de plus en plus de l'apostolat du rabbin ; on a l'im-

pression, à la fin des *Actes*, qu'il n'est plus soutenu par beaucoup de ses coréligionnaires ; il semble au contraire que, peu à peu, tous se sont détachés de lui pour se regrouper autour de ceux que nous avons appelés « les ultra ». Le rabbin est un homme seul ; un homme qui va de l'avant, et qui se moque de l'approbation de ses amis, pourvu qu'il ait la conviction d'accomplir une grande œuvre, de réaliser une mission digne du Dieu d'Israël. Soutenu par son seul zèle et sa foi, il ira jusqu'au bout, aveuglé par le seul problème religieux, sans soupçonner un instant que son entreprise pourra se solder par un massacre de Juifs.

Chez les Arabes, d'autre part, plus l'Islam s'affirme, s'organise, gagne du terrain, plus leur effort de dégagement de l'emprise juive se fait sentir. Ils ne veulent supporter aucune ingérence directe des Juifs sur leur communauté. Le rabbin, qui l'a très bien compris, a placé Mohammed devant lui comme un paravent en le proclamant apôtre de Yahvé. C'est à Mohammed, non à un Juif, qu'on obéit ! Les Hypocrites, les riches, les Arabes influents, ne s'y laisseront pas prendre ; ils baiscront ; ils patienteront ; le rabbin n'est pas éternel ! Et Mohammed non plus ! En attendant, ce Juif est en train de forger l'unité arabe. Ce n'est pas du temps perdu. La création d'une mosquée dissidente n'est qu'une manifestation intempestive, une parmi d'autres, de l'effort arabe pour se dégager de l'étreinte juive ; l'effort d'une faction, mais effort considéré sans doute avec plaisir par les ambitieux qui, méprisant ce parvenu de Mohammed, sont entrés mollement dans le mouvement, en attendant leur heure. En écartant péremptoirement la mosquée dissidente au seul bénéfice de la Ka'ba, le rabbin a cependant supprimé un grave danger de scission, et il a consolidé la base de l'Islam.

Par la suite, les Arabes persévéreront dans leur volonté d'autonomie. Et un jour, c'est le *Corab* lui-même qui disparaîtra. Nous pouvons risquer ici une hypothèse. Dans un horizon plus ou moins proche, après la mort du rabbin et de Mohammed, nous voyons se profiler la formidable escroquerie d'Othman et consorts. Le *Corab*, adaptation arabe de la Tora, était un document compromettant ; ce n'est pas avec ça qu'on pouvait prouver les « révélations » faites par Yahvé à un chancelier arabe ! Il n'y avait absolument rien de spécifiquement arabe dans le *Corab* ; rien qui se rapportât à Mohammed, à La Mecque, à Médine, à la conversion des Arabes. Tout, au contraire, y était spécifiquement juif, et sans aucun rapport historique avec les événements du Hedjaz au VII^e siècle de notre ère. Le seul moyen d'écartier ce témoin gênant de la judaïsation des Arabes était de le camoufler soigneusement, ou mieux, de le détruire. Qu'avait-on à faire d'un livre qui ne s'adressait qu'aux Juifs, et qui ne racontait que des histoires juives ?

Restait le livre, ou plus exactement les feuillets, des *Actes de l'Islam*, cette chronique des origines de l'Islam chez les Arabes de La Mecque et de Médine. Ce livre était aussi un témoin de la prédication juive, mais moins compromettant que le premier. Sa forme même pouvait prêter à confusion, et laisser croire qu'ici ou là c'était bien Yahwé qui parlait à Mohammed. Ainsi pensaient, du moins, les Arabes qui se livrèrent à cette manœuvre, en comptant sur l'ignorance persévérante des lecteurs jusqu'à la fin du monde. Pour accroître encore la confusion de ce texte et décourager quiconque d'en apercevoir le sens exact et historique, ils se livrèrent à un carambolage sans nom : ils alignèrent les chapitres, les uns après les autres, en commençant par les plus longs et en continuant ainsi par ordre décroissant, mélangeant même les versets des uns avec ceux des autres, sans aucun souci de chronologie ni de logique. C'était une ruse d'imbéciles, mais elle réussit. Puisque toutes les grandes religions du bassin méditerranéen avaient leur Livre, il fallait bien que les Arabes aient le leur ! Pendant un certain temps, ils n'en avaient pas eu d'autre que l'adaptation en arabe du Livre juif, le *Coran*. Mais à présent qu'ils avaient les mains libres, s'étant débarrassés des Juifs, les successeurs de Mohammed ne pouvaient, hors de l'Arabie, exhiber comme pièce d'identité religieuse, cette adaptation de la Tora, du Coran hébreu, universellement connu ! Personne, et surtout pas les Juifs et les chrétiens qui peuplaient l'empire roman-byzantin, ne se serait laissé bernier. Aller proclamer dans ce monde-là que Yahwé venait, tout récemment, de révéler la Bible à Mohammed et de la lui expliquer à l'aide du Talmud, eût suscité un gigantesque éclat de rire ! Les Arabes s'acharnèrent donc à falsifier leur acte de naissance contenu dans le seul livre qu'ils pouvaient exhiber : les *Actes de l'Islam*. Comme le rabbin ne lui avait pas donné de nom, ils n'eurent même pas assez d'imagination pour lui en trouver un original. Ils l'appelèrent « le Coran ». Du véritable Livre à lire composé par le rabbin, du vrai Coran qu'ils avaient détruit ou fait disparaître, ils ne gardèrent que l'étiquette écrite par le rabbin, et ils la collèrent sur l'assemblage informe et stupide de textes qu'ils venaient de bricoler. L'ignorance indécrottable de la masse arabe, et le désintéressement total des non-arabes pour une religion dont le dogme unique n'avait absolument rien de nouveau (91), furent les auxiliaires de la rouerie des khalifes de tout acabit qui, étant tout proches des origines, ne devaient rien ignorer de la réalité.

La tradition arabe a tout fait pour minimiser, voire pour anéantir, le souvenir de la présence juive à Médine même. « A propos

(91) Sans compter que les copies du pseudo-Coran ne devaient pas courir les rues !

d'Israël », écrit Lammens, « les annales de La Mecque se montrent encore plus sobres de renseignements que la *Sira*. La tendance générale, presque un mot d'ordre, semble de supprimer, à tout le moins d'atténuer, le rôle de la *Diaspora*. L'histoire de Médine nous aurait offert le même phénomène, si elle n'avait dû se préoccuper de commenter anecdotiquement les philippiques antijuives conservées dans les prolaxes sourates posthégiriennes ». (*L'Arabie Occidentale avant l'Hégire*, p. 64). **Cette conspiration du silence** sur la présence des Juifs aux lieux mêmes où naquit l'Islam arabe s'inscrit parfaitement dans la ligne des efforts répétés, tentés par les musulmans pour se libérer des Juifs, pour « rompre leurs amarres ». Il est assez significatif que ce complot se retrouve chez les commentateurs musulmans qui écrivirent plusieurs centaines d'années après les événements. Ils ne parlent des Juifs que pour « expliquer » à l'aide de leurs historiettes les versets anti-juifs — ou prétendus tels —, contenus dans les chapitres médinois des *Actes de l'Islam*. Mais à l'époque où ces historiens-romanciers viennent déverser leurs tombereaux de fantaisies sur les pages des *Actes*, l'action conjuguée des faussaires et du temps a déjà répandu **l'oubli sur l'origine de l'Islam arabe**. En un sens, les diatribes antijuives étaient gênantes, puisqu'elles obligeaient malgré tout à reconnaître l'activité, et donc la présence, de Juifs à Médine. Le silence, parfaitement observé au sujet de La Mecque, devait être rompu au sujet de Médine. Mais il ne faut pas oublier que ces diatribes furent très utiles, en un autre sens, aux Arabes qui justifèrent par là leur acharnement contre les Juifs partout où ils les rencontrèrent installés en communautés prospères et politiquement influentes. Leur racisme indélébile a trouvé dans ces chapitres un aliment qu'ils n'ont pas encore tout à fait digéré.

Oui, en méditant les derniers versets des *Actes de l'Islam*, écrits par un Juif pour sortir les Arabes de leur crasse séculaire, pour leur faire partager la grâce, unique au monde, d'une Révélation dont les enfants d'Israël étaient les dépositaires privilégiés, nous pensons avec amertume qu'il est parfois dangereux et néfaste d'accorder quelque bienfait à des sots, ignorants et orgueilleux. On n'en recueille que de l'ingratitude.

En quelques phrases qui ont dû être prononcées et écrites vers la fin des *Actes*, après le retour à La Mecque, le rabbin se réjouit de voir que ses musulmanisés ont une foi solide face aux Infidèles. A présent, il leur a tout donné. Il n'a plus rien d'essentiel à leur apprendre. Ce sont de vrais musulmans !

« Aujourd'hui, ceux qui sont infidèles désespèrent de (vous arracher) à votre religion. Ne les redoutez pas, mais redoutez-Moi !

**Aujourd'hui j'ai parachevé votre religion et vous ai accordé
Mon entier bienfait.
J'agrée pour vous l'Islam, comme religion » (95).**

Ces paroles de Yahwé, évidemment, passent comme toujours, dans le livre des *Actes*, par la bouche du rabbin. Le maître a formé des disciples fermes dans leur foi ; l'Islam arabe est en marche ; ceux qui demeurent dans le Chemin de Yahwé, les Craignants-Dieu peuvent aller avec confiance. Ils n'ont rien à redouter de personne, car Dieu seul est redoutable en son Jugement !

A cet « entier bienfait » qui leur vient des Juifs, les Arabes répondront, dans un proche avenir, par des bienfaits d'un autre genre !

(95) Sour. V, 4b 5a. Ces versets ne sont sûrement pas à leur place dans le contexte des *Actes* où ils se trouvent actuellement.

11. — NOUVEAUX CRIS DE GUERRE.

L'incident de la mosquée dissidente (96), qui avait assombri un instant la joie du rabbin après son retour à La Mecque, avait été promptement réprimé. Et la sourate IX, qui nous a fourni tant d'éléments inconnus sur le développement de l'Islam arabe, finit par de **nouvelles exhortations au combat contre les Infidèles**. Le rabbin s'adresse aux habitants de Médine et aux Bédouins pour débusquer une fois de plus les poltrons et les paresseux qui se mettent à l'abri pendant que les autres combattent. Vous ne devez pas, leur dit-il, rester en arrière de l'Apôtre de Yahwé. Ne recherchez pas d'abord vos aises personnelles ; la première place, dans vos cœurs appartient à Dieu. D'ailleurs, que craignez-vous ? Ne savez-vous pas que dans le Chemin de Yahwé, vous n'aurez à craindre ni fatigue, ni faim, ni soif ? Chacune de vos conquêtes excitera contre vous, sans nul doute, la colère des Infidèles. Mais souvenez-vous que toutes vos actions sont inscrites dans le livre de vie. Chaque succès sur les idolâtres sera marqué à votre compte. Yahwé n'oublie jamais de rétribuer ceux qui Le suivent. Yahwé a bonne mémoire. Vous ne ferez pour Lui aucune dépense, petite ou grande, vous ne franchirez aucune vallée, sans que cela soit porté à votre crédit. Yahwé vous récompensera pour tout ce que vous aurez fait de bien. **(IX, 120-122)**.

D'ailleurs, ajoute le rabbin, il n'est pas nécessaire que tous les Croyants se lancent en campagne. Il y a une autre campagne à mener, aussi importante que la guerre contre les Infidèles : c'est **l'instruction religieuse**. L'essentiel est d'arracher les Arabes à l'idolâtrie et de les amener au Dieu d'Israël. La guerre est un moyen pour l'obtention de ce but ; un moyen rapide et radical pour les récalcitrants qui ne veulent pas comprendre. Mais on peut en concevoir un autre, dit le rabbin, plus directement apostolique, plus formateur et plus didactique ; c'est d'établir **une classe coranique**. On y accepterait quelques Bédouins, pris parmi les divers clans ou tribus, et on les instruirait de la religion d'Israël. On leur appren-

(96) Selon la tradition, il s'agirait de la mosquée de la Qabâ l R. BLANCHÈRE, *le Coran*, t. III, p. 1101, ann. du v. 109 : « Ne pourrait-il pas simplement s'agir de la Grande Mosquée, celle fondée par Mahomet ? » — Quelle est donc cette « Grande Mosquée » ? — Voir aussi BLANCHÈRE, *Le Problème*, p. 122, qui relève les divagations traditionnelles : « Les commentateurs nomment toujours ce sanctuaire « la Mosquée de la Nuisance », et ajoutent qu'il aurait été construit sur la suggestion d'un missionnaire chrétien, soi-disant converti, qui aurait séjourné à Médine et y était revenu après un séjour en Syrie. L'acharnement et la hâte qu'aurait apportée le Prophète à faire incendier cette mosquée (sic) dès son retour de Tabouk suggéreraient qu'un schisme se serait ébauché à Médine, vers la fin de 630, dont la gravité ne serait pas apparue tout de suite à Mahomet » (sic).

draît et on leur expliquerait le *Coran*. Une fois instruits, ces Bédouins retourneraient dans leurs tribus et deviendraient à leur tour des instructeurs pour elles, des zélés de l'islam. Avec cette méthode, il est probable qu'on réussirait à susciter des Craignants-Dieu :

IX, 123. **Les Croyants n'ont pas à se lancer en campagne en totalité. Pourquoi, de chaque fraction parmi eux, un groupe ne se lancerait-il point pour s'instruire en la Religion et avertir les siens, quand il reviendra à eux ? Peut-être en arriveraient-ils à craindre (Yahwé).**

Allons, Croyants ! Plus d'hypocrites, plus de couards, plus d'embusqués parmi vous ! **« Combatez sans pitié les Infidèles de votre voisinage ! »** Sachez que Yahwé est avec ceux qui Le craignent ! (IX, 120). Depuis des années, je vous enseigne la Loi de Moïse ; je vous révèle, au fur et à mesure des circonstances, les divers aspects de notre religion, la Religion de Vérité. Quand ils entendent une nouvelle sourate, une précision nouvelle de la Tora, il y en a qui disent : « à quoi cela sert-il ? Est-ce que cela augmente votre foi ? » Eh bien, oui ! les vrais croyants sont grandis en leur foi par ces enseignements complémentaires. Il n'y a que les Hypocrites, ceux qui portent le mal dans leur cœur, qui n'en sont nullement changés. Au contraire, ils ajoutent souillure sur souillure. Ils finiront par mourir dans l'Infidélité. Ils manquent de réflexion et de constance : ne sont-ils pas tentés d'abjurer, une ou deux fois l'an ? A chaque enseignement nouveau, ils se regardent les uns les autres en disant : « Quelqu'un vous voit-il ? » Et aussitôt ils s'esquivent. Ils ne comprennent rien ; ils ne veulent pas comprendre. C'est pourquoi Yahwé ferme leurs cœurs. (IX, 121-128).

IX 129)

Un apôtre issu de votre race est venu à vous (97). Cet apôtre, vous le connaissez. Il est arabe comme vous. Il est venu à vous pour vous enseigner la Vérité, alors que vous viviez dans l'ignorance. Il ne désire que votre bien. Maintenant, vous savez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, le Dieu d'Israël, Yahwé. Et cependant, votre conduite est encore loin de la perfection. Le mal qu'il vous arrive de faire afflige votre apôtre, bien que Yahwé soit indulgent et miséricordieux envers ceux qui croient en Lui. Le dernier verset

(97) Ce texte nous fait penser au **Deut. XVIII, 18-19** : **« Je leur susciterai, du milieu de leurs frères, un Prophète semblable à toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je lui commanderai. Si un homme n'écoute pas mes paroles que ce prophète aura prononcées en mon nom, alors c'est moi-même qui en demanderai compte à cet homme ».**

de cette sourate IX se termine par quatre formules que l'on retrouve, plus ou moins isolément, en bien des chapitres des *Actes*. Ces formules typiquement juives sont comme une signature de l'auteur du livre. Mohammed ! si tes frères de race ne te suivent pas avec l'empressement qui conviendrait, s'ils continuent, bien que croyants, à commettre le mal, s'ils se détournent de la Religion de Vérité, suis les conseils que je t'ai toujours donnés ; reste ferme, et déclare :

« Yahwé me suffit.
Nulle divinité excepté Lui.
Sur Lui je m'appuie.
Il est le Seigneur du Trône Immense » (98)

Et le dernier verset de la sourate V, classée ordinairement après la sourate IX, dernière des *Actes de l'Islam*, sonne comme un Alleluia final :

« A Yahwé la royauté des cieux et de la terre
et de ce qu'ils contiennent.
Sa Toute-Puissance s'étend sur toute chose. »

Nous rencontrons ainsi, à chaque pas, du début à la fin des *Actes de l'Islam*, la marque authentique du Juif, du rabbin, qui a écrit ce livre.

(98) Sour. IX, 129-130. La formule : « Nulle divinité excepté Lui », est un véritable slogan dans tout l'Ancien Testament.

CHAPITRE II

***ECHEC DE L'APOLOGETIQUE ESCHATOLOGIQUE MECQUOISE
– L'APOLOGETIQUE MEDINOISE***

Nous avons vu, dans notre premier volume, que le rabbin avait insisté, dans ses prédications aux Arabes, sur les fins dernières : **résurrection, jugement dernier, Paradis, Enfer**. On ne croyait à rien de tout cela dans le milieu idolâtre arabe de La Mecque, et le rabbin n'y obtint qu'un succès médiocre, puisque les Mecquois le chassèrent de leur ville, avec Mohammed et les quelques convertis qui formaient la première communauté arabo-juive. Pourtant, le rabbin avait vraiment forcé la note pour attirer les Arabes au Dieu d'Israël. Il ne leur avait pas seulement annoncé la Résurrection, le Jugement dernier, un règlement de comptes final qui aurait conduit les croyants au Ciel et les infidèles en Enfer ; tout cela était dans la ligne stricte du judaïsme. Mais, pour attirer avec plus de rapidité, de violence, les Arabes vers le Dieu de Moïse, **il fallait donner à ces dogmes austères des couleurs qu'on ne trouvait ni dans l'A. T., ni dans le Talmud**. Ces couleurs, le rabbin s'était chargé de les inventer ; couleurs chatoyantes pour ceux qui viendraient à Yahwé, couleurs des plus noires pour les idolâtres endurcis. **Le Paradis**, racontait le rabbin aux Mecquois, c'est un lieu de plaisir ; vous y mangerez les mets les plus succulents ; vous y boirez des vins les plus délicieux ; vous aurez des femmes, des femmes selon vos goûts, aux formes alléchantes, que vous déflorerez au gré de vos désirs ; vous aurez aussi des adolescents beaux comme des perles, pour satisfaire vos passions. Voyez donc quel bonheur sera le vôtre ! N'attendez pas ; écoutez votre apôtre Mohammed, suivez ses avis, venez au Dieu d'Israël. Sinon, vous irez en Enfer. **L'Enfer** est une fournaise ardente, comme l'enseignent nos Saintes Écritures. Non seulement vous y serez brûlés éternellement, mais, éternellement aussi, vous y boirez une eau fétide et bouillante ; vous serez chargés d'un carcan qui vous tiendra collés au feu ; vous ne mangerez que des fruits entourés d'épines qui vous déchireront les entrailles. L'imagination du rabbin est déchainée dans la description sensuelle du Paradis et dans l'invention des souffrances atroces d'un Enfer épouvantable. Sur le thème eschatologique sobre et austère de l'A. T., le rabbin de La Mecque avait ajouté tout ce qui était nécessaire pour répondre aux

instincts et **aux passions des mécquois**. Si le fond dogmatique est exact, l'imagerie est pure invention dans un but apostolique. Le rabbin avait compté sur ces promesses alléchantes, ou terrifiantes, pour décrocher les Arabes des idoles de la Ka'ba et les convertir au Dieu Unique d'Israël, qui avait dit lui-même à Moïse, sur le Mont Sinaï : Je suis celui qui suis, Yahwé, Unique et Tout-Puissant.

Toutes ces fantasmagories ne semblent avoir eu que **très peu de succès chez les riches commerçants de La Mecque**. Nous avons de cet échec deux preuves suffisantes. Si les Arabes, à la suite de ces descriptions, s'étaient convertis en masse, ils auraient eu assez de force pour résister à la poussée des idolâtres et des chrétiens. Ils n'auraient pas été contraints de fuir à Médine. Une seconde preuve nous est donnée dans les sourates médinoises. Le rabbin, en effet, a dû ici se résoudre à renoncer aux descriptions effroyables, d'une telle atrocité qu'elles deviennent immorales. **On ne trouve en effet, dans les sourates médinoises, en ce qui concerne les fins dernières, que les enseignements linéaires de l'A. T. et du Talmud.**

L'Enfer ne cesse pas d'être le tourment le plus redoutable, mais il n'est plus question d'épines à manger, ni de pus en ébullition à boire. L'Enfer n'est plus qu'un Feu : « Ceux qui auront été infidèles et auront traité nos signes de mensonges, ceux-là seront les hôtes du Feu où ils seront immortels » (1). L'Enfer est donc un feu réservé aux infidèles qui n'auront pas cru aux signes de Yahwé ; un feu qui ne s'éteindra jamais. **Il existait à Médine des hommes qui ne croyaient pas à l'éternité du Feu de l'Enfer.** « Ces gens ont dit : « Le Feu ne nous touchera que pendant un temps déterminé » (2) ; et le rabbin ajoute : « Réponds-leur (Mohammed) : « Auriez-vous fait pacte avec Yahwé ? Yahwé ne manquera point à son pacte. Ou bien dites-vous contre Yahwé ce que vous ne savez point ? » Non point ! Ceux qui auront commis un mal, ceux qui seront enveloppés dans leur faute, ceux-là seront les hôtes du Feu, où ils seront immortels » (3). On a voulu voir des Juifs, dans ces gens qui ne croient pas à l'éternité de l'Enfer ; mais absolument rien, dans le texte, n'autorise pareille hypothèse, tellement ahurissante qu'elle défigure l'histoire des origines de l'Islam. « Cette apostrophe aux Croyants », constate Blachère (1), « marque que

(1) Sour. II, 37 ; voir aussi *ibid.*, 22 : « Préservez-vous du Feu dont l'aliment est (formé) des Hommes, et des pierres préparées par les infidèles » ; voir aussi sour. LIX, 17 ; XXXIII, 8, 64-68.

(2) Voir sour. III, 23.

(3) Sour. II, 74-76.

(1) Blachère, *op. cit.*, t. III, p. 717, ann. du v. 70 de la sour. II.

subsiste peu ou pas d'espoir de rallier les Juifs. Ce verset et les suivants sont donc contemporains de la rupture avec Israël ». Cette exégèse, ou plutôt cette imagination, paraît croire que l'Islam est une religion révélée à Mohammed directement par Allah ; que Mohammed a essayé de convertir les Juifs à l'Islam arabe, et qu'il a échoué dans son entreprise. C'est du grand roman !

Il n'est pas permis de rester dans le vague quand on veut donner l'explication d'un texte. L'explication que nous proposons au cours de notre travail nous paraît solide et équilibrée. **Nous n'avons jamais rencontré dans les *Actes de l'Islam* un seul verset qui aurait été adressé à Mohammed par un Dieu. C'est toujours un Juif qui parle ; il parle selon les enseignements de l'A. T. et selon les commentaires talmudiques. C'est fausser l'histoire d'une façon ridicule, de raconter que Mohammed tente de convertir les Juifs médinois à l'Islam arabe !** Que l'on veuille bien excuser ce terme, car il n'est pas trop fort : je voudrais dire qu'en histoire, c'est la plus grande « bourde » qu'on puisse rencontrer. L'ordre des faits est exactement inverse : l'Islam arabe est le résultat de l'apostolat d'un Juif qui réussit à grouper autour de la synagogue un certain nombre d'Arabes. Malgré son succès indéniable, il éprouva bien des déceptions : les conversions furent d'abord peu nombreuses ; ces convertis ne furent pas tous fidèles au Dieu d'Israël ; plus tard, d'autres faisaient semblant de croire, mais détestaient les Juifs et s'opposaient sournoisement à l'œuvre du rabbin ; d'autres préféraient les idoles ancestrales. Dans le vt. 70 de la sourate II, le rabbin parle à Mohammed de ces Arabes infidèles, inconstants, et hypocrites : « (O Croyants), pouvez-vous ambitionner que ces gens » (pas les Juifs, mais les Arabes), « croient avec vous, alors qu'une fraction parmi eux, qui entendait le discours de Yahvé, le faussait ensuite, sciemment après l'avoir compris ? » Ce sont ces mêmes Arabes, et non point les Juifs, qui s'obstinaient à ne pas croire à l'éternité du Feu et de l'Enfer.

Quant à toi, Mohammed, ne crains rien : « Nous ne t'avons envoyé avec la Vérité que comme Annonceur et Avertisseur ». Tu n'as aucune autorité sur les âmes et sur les cœurs, « et il ne te sera pas demandé compte des Hôtes de la Fournaise » (5). C'est Dieu qui jugera, et tu n'es que son porte-parole pour prévenir les infidèles du sort qui les attend : « A ceux qui parmi vous (Arabes), auront été infidèles, je donnerai brève jouissance ; puis je les réduirai au Tourment du Feu. Quel détestable Devenir » (6). « Sur ceux qui sont infidèles et qui meurent infidèles, la malédiction de

(5) *Ibid.* 113.

(6) *Ibid.* 120 ; voir aussi sour. IV, 99, 115.

Yahwé, des Anges et des Hommes ensemble, qu'ils subiront immortels, (sans que) le Tourment soit allégé pour eux et (sans qu')il leur soit donné d'attendre » (7).

Les fins dernières constituent toujours pour le rabbin le suprême argument apologétique. S'il abandonne, à Médine, les descriptions sur lesquelles il avait tant compté à La Mecque, il ne cesse point pour autant de brandir la menace du redoutable Tourment.

160. Parmi les Hommes, il en est qui prennent, en dehors de Yahwé, des parèdres qu'ils aiment comme on aime Yahwé. (Mais) ceux qui croient sont les plus ardents en l'amour de Yahwé. Quand ils verront le Tourment, puissent ceux qui sont injustes voir que la force est à Yahwé entièrement, et que Yahwé est redoutable en (Son) Tourment !

161. (Puisent-ils voir) quand ceux qui auront été suivis se diront irresponsables de ceux qui (les) auront suivis, quand ils verront le Tourment et quand les liens (qui les unissaient) se rompront ! (8)

162. (Puisent-ils voir) quand ceux qui auront suivi s'écrieront : « Ah ! si nous pouvions revenir (sur terre) et nous dire irresponsables d'eux comme vous vous dites irresponsables de nous (en ce jour) ! » Ainsi Yahwé leur fera voir leurs actions. Lamentations sur eux ! Ils ne se trouveront point sortir du Feu (9).

Deux idées sont à retenir de ces textes médinois que nous citons, et que nous retrouverons jusque dans les sourates finales : tout d'abord, il faut bien nous pénétrer que ce n'est pas Allah, que personne n'a jamais pu identifier, qui s'adresse à Mohammed. Nous reconnaissons facilement la religion et la qualité de celui qui parle. Pour nous, son enseignement est de l'archi-connu, absolument exempt de toute nouveauté doctrinale par rapport à l'A. T. — Ce rabbin parle comme le font encore des prédicateurs chrétiens qui, même lorsqu'ils ne reproduisent dans leurs sermons aucun texte

(7) *Ibid.* 156-157 ; voir aussi sour. III, 82 : « (Malédiction) qu'ils subiront, immortels, sans que le Tourment soit allégé pour eux ni qu'il leur soit donné d'attendre ».

(8) Voir aussi sour. XIII, 21, 25.

(9) Sour. II, 160-162

précis, aucune citation littérale, se réfèrent cependant d'une façon constante à l'A. T. et au N. T. Cette méthode est à la fois force et faiblesse pour ces sortes de discours et d'écrits. Force, parce que l'auteur ne risque jamais de s'égarer, puisqu'il ne fait que répéter des enseignements que nous considérons comme révélés, ce qui donne à ses affirmations valeur de tradition. Faiblesse aussi, parce que ce procédé, tout en maintenant l'auteur dans la ligne de vérité, témoigne cependant, chez le prédicateur ou l'écrivain en question, d'une grande timidité, parfois même d'une incapacité intellectuelle vis-à-vis des grands problèmes de l'heure, et enlève à ses dires ou à ses écrits tout élan de conviction personnelle. Le recours à la Bible se présente alors comme un refuge et une peur de compromission. L'auteur des *Actes de l'Islam*, dont nous avons reconnu l'appartenance au judaïsme, et qui a constamment en mémoire les Livres Saints des Juifs, a su éviter cette timidité intellectuelle. Loin de là ! Il sait communiquer, à tous ces anciens textes qu'il répète, sa foi personnelle, l'entraînement de sa conviction. Et ce Juif qui écrit les sourates médinoises est le même qui composa celles de La Mecque. Fondamentalement et essentiellement, les perspectives sur la vie future y sont identiques, avec cette différence qu'à Médine les affirmations sont, pour ainsi dire, linéaires : les Infidèles seront éternellement tourmentés, et c'est la Fournaise, le Feu qui constituera pour eux l'effroyable punition : « Ceux qui cèdent ce que Yahwé a fait descendre d'Écriture et le troquent à faible prix, ceux-là n'ingéreront que du feu, en leurs entrailles, et (Yahwé) ne leur parlera point, au Jour de la Résurrection ; Il ne les purifiera point et ils auront un tourment cruel. Ceux qui auront, contre la Direction et le Pardon, troqué l'Égarement et le Tourment, qu'est-ce qui leur donnera constance contre le Feu ? C'est qu'en effet Yahwé a fait descendre l'Écriture avec la Vérité. Ceux, en vérité, qui s'opposent, au sujet de l'Écriture, sont certes dans une profonde divergence » (10).

36. Ceux qui sont infidèles dépensent leurs biens pour écarter du Chemin de Yahwé. Ils les dépenseront puis, sur eux, sera une lamentation et ensuite ils seront vaincus.

(10) *Ibid.* 169-171 ; voir aussi *ibid.* 197 : « Préserve-nous du Tourment du Feu » ; 202 : « l'infidèle aura pour partage la Géhenne. Quelle détestable couche ! » ; 214 : « Ceux-là seront les hôtes du Feu où ils seront immortels » ; voir aussi *ibid.* 221 ; 259 ; 276. — Il est dit dans tous ces versets que les Infidèles seront les hôtes du Feu et qu'ils y demeureront éternellement ; sour. LXIV, 10 : « Ceux qui auront été infidèles et auront traité les enseignements de mensonges, ceux-là seront les hôtes du Feu où ils resteront immortels. Quel détestable Devenir » ; sour. VIII, 35 ; IX, 114.

37. Ceux qui sont infidèles, vers la Géhenne seront rassemblés (11),
38. pour que Yahwé distingue le Méchant du Bon, (qu')Il mette le Méchant sur le Méchant, (qu')Il les empile tous et les place dans la Géhenne. Ceux-là seront les Perdants (12).

Pour le rabbin comme pour tout Israël, le grand péché est l'Infidélité. En termes concrets, le grand pécheur est l'homme qui ne croit pas en Yahwé qui a parlé sur le Sinaï pour affirmer sa Toute-Puissance et promulguer sa Loi. Celui qui refuse Yahwé ira au Feu éternel. « Ceux qui auront été infidèles auront brève jouissance, mangeront comme mangent les (bêtes de) troupeaux, (mais) le Feu sera leur asile » (13). « Ceux qui auront été infidèles, qui auront détourné du Chemin de Yahwé et qui seront morts infidèles, Yahwé ne leur pardonnera pas » (14). Dans le genre péché, l'infidélité représente une perfection, aux yeux de tout Israélite ; le pécheur, comme nous venons de le remarquer, est l'homme qui préfère ses idoles inertes et sans vie au Dieu Puissant et Créateur. Le pécheur se disperse dans la multiplicité, renonçant par là même à unifier sa vie. Tout cela est vrai, oui ; mais pour le Juif, c'est beaucoup plus grave encore, beaucoup plus concret et personnel : Yahwé est son Dieu à lui, et Israël appartient à Yahwé qui, lui-même, l'a voulu ainsi en choisissant de se révéler à Moïse, le grand patriarche des Hébreux. Depuis lors, **une sorte de trinité s'est formée**, repliée et soudée sur elle-même, séparant le monde en deux catégories : les hommes juifs, et les autres. Cette trinité a occupé le sommet religieux qui domine le monde depuis des siècles :

un seul Dieu Yahwé ;
un seul peuple choisi par Yahwé, Israël ;
un seul Livre, le Coran hébreu de Moïse

(11) Voir aussi sour. XXIV, 56 : « Ne pensez pas que ceux qui sont infidèles réduiront Yahwé à l'impuissance sur la terre ! Leur refuge sera le Feu et quel détestable Devenir ; » — sour. LVIII, 6 : « aux Infidèles, un tourment avilissant ».

(12) Sour. VIII, 36-38.

(13) Sour. XLVII, 13. Ce verset rappelle, de loin cependant, les terrifiantes descriptions de La Mecque ; voir aussi sour. II(169 : « Ils n'ingéreront que du Feu dans leurs entrailles » ; voir encore XLVII, 17 : « (Il) sera immortel dans le Feu ; ils seront abreuvés d'une eau bouillante qui leur dévorera les entrailles ».

(14) *Ibid.*, 36 ; voir aussi *ibid.*, 32 : « Ceux qui auront été infidèles, qui auront détourné du Chemin de Yahwé et se seront séparés de l'Apôtre après que la Direction se sera manifestée à eux, ceux-là ne nuiront en rien à Yahwé qui rendra vaines leurs actions ».

qui, seul, contient le code de vie pour l'humanité, la Voie et la Direction, la Tora pour tous les temps. C'est cette trilogie qui, depuis plusieurs millénaires, a campé l'âme juive. Au nom d'un seul Yahwé, Créateur et souverain Juge, Israël a mis à mort Jésus, le Christ qui se proclamait Dieu ; au nom de son élection divine, au nom de l'unité de peuple, Israël a divisé l'Univers en Juifs et Goïm, les Juifs ayant seuls droit à l'éternité bienheureuse. Les Goïm, par définition ennemis d'Israël parce qu'ennemis de Yahwé, sont voués au Feu éternel. Parce qu'Israël se considère comme seul dépositaire des révélations divines, il n'y aura jamais pour lui qu'un seul Livre de religion, qu'un seul Coran, celui de Moïse et des Prophètes. En se repliant ainsi sur lui-même, en se refusant à toute évolution religieuse dans la ligne de sa Loi et de ses Prophéties, Israël s'est circoncis lui-même. S'il avait constaté que le Christianisme plonge ses racines authentiques dans le judaïsme, le peuple juif aurait dû comprendre que l'achèvement de sa religion ne pouvait trouver sa perfection ultime, que dans l'enseignement et la personne de Jésus-Christ. Par les révélations du Sinaï, l'humanité était en marche vers la Lumière ; cette Lumière, entretenue et ravivée par les grands Prophètes d'Israël, conduisait vers l'éblouissante clarté du Christ. Le peuple juif a cru qu'en dirigeant son regard vers cette clarté, il allait perdre sa propre lumière. Dieu l'avait comblé de grâces depuis Abraham ; Il en avait fait Son peuple. Bloqué dans son égoïsme national et ses ambitions terrestres, pourquoi Israël n'a-t-il pas compris qu'en adoptant le Christ il se grandissait encore et se perfectionnait ? Que les Docteurs d'Israël réfléchissent en toute paix aux paroles du rabbin de La Mecque, écho profond de toute l'histoire d'Israël : **le seul péché de l'humanité est celui d'infidélité**, et il sera puni du Feu éternel.

8. Ni leurs biens ni leurs enfants ne serviront à rien, contre Yahwé, à ceux qui auront été infidèles. Ceux-là seront matière ignée pour le Feu (15).

(15) Sour. III, 8 ; voir aussi *ibid.*, 9, 10, 14, 20, 112 : « Ni leurs biens ni leurs enfants ne serviront à rien contre Yahwé, à ceux qui sont infidèles. Ceux-là seront les Hôtes du Feu où ils seront immortels » ; voir aussi IX, 55 : « Que ni leurs biens ni leurs enfants ne te soient un attrait ! Yahwé veut seulement de leur fait les tourmenter en la Vie Immédiate et (Il veut) que leurs âmes s'exhalent alors qu'ils sont infidèles » ; voir sour. IX, 70. Ce verset s'adresse aux Hypocrites : « Ainsi (fut-il de) ceux qui, avant vous, eurent plus de force, plus de biens et plus d'enfants. Ils ont tiré jouissance de leur part. Tirez jouissance de votre part comme ceux qui tirèrent jouissance de leur part avant vous ! Vous, vous avez ergoté comme ils ont ergoté. Que soient vaines les actions de ces gens », (voir aussi sour. IX, 17), « en la (Vie) Immédiate et Dernière. Ceux-là seront les Perdants ».

81. Ceux qui (redevenus) infidèles après (avoir reçu) la foi, redoubleront ensuite d'infidélité, le retour de ceux-là (sur leurs fautes) ne sera pas accepté : ceux-là sont les Égarés.
85. D'aucun de ceux qui mourront infidèles ne sera accepté même le pesant d'or de la terre, s'ils désirent se racheter avec, (au Jugement Dernier) : ceux-là auront un tourment cruel et ils n'auront pas d'auxiliaires (16).

Le rabbin ne s'adresse pas à des abstractions, à l'infidèle sans corps ni figure. Dans ses discours, il vise les infidèles qui sont là devant ses yeux ; Arabes félichistes et idolâtres qui refusent de se convertir au Dieu d'Israël ; Arabes hypocrites qui se proclament musulmans, se mêlent aux pratiques extérieures des arabo-juifs, mais, au fond de leur cœur, détestent les Juifs et sabotent l'apostolat du rabbin (17) ; Arabes qui s'étaient peut-être sincèrement convertis, mais qui, par la suite, revinrent à leurs antiques erreurs, comme le chien à son vomissement.

18. Ceux qui auront traité nos enseignements de mensonges, ceux-là seront les hôtes de la Fournaise.
19. Sachez que la Vie Immédiate est jeu, distraction, (vaine) parure, lutte de jactance entre vous, lutte au sujet des biens et des enfants ! (Elle est) à la ressemblance d'une ondée : la végétation qui la suit plaît aux Infidèles, (mais) ensuite (celle végétation) se flétrit ; tu la vois jaunir, puis devenir débris desséchés. Dans la (Vie) Dernière sont (ou bien) tourment terrible,

(16) Sour. III, 81-85 ; voir aussi *ibid.* 126 : « Préservez-vous du Feu préparé pour les Infidèles ! » ; *ibid.* 144 : « Nous jetterons l'effroi dans les cœurs de ceux qui sont infidèles, en prix d'avoir associé à Yahwé ce par quoi Il ne fait descendre nulle protection. Leur refuge sera le Feu. Combien détestable est l'asile des Injustes ! » ; *ibid.* 156, 170-172 : « Que ne l'allristent point ceux qui se ruent dans l'incroyance ! Ils ne nuiront en rien à Yahwé. Yahwé ne veut pas leur donner une part en la (Vie) Dernière, ou (au contraire) ils auront un tourment immense. Ceux qui troquent la foi contre l'incroyance ne nuisent en rien à Yahwé et auront un tourment cruel. Que ceux qui sont infidèles ne considèrent point que ce que Nous leur impartissons, comme délai, soit un bien pour eux : ce que Nous leur impartissons comme délai est destiné à ce qu'ils grandissent en péché. Ils auront un Tourment avilissant » ; *ibid.* 172, 185, 189, 196 : « Que ne l'abuse point l'agitation, en ce pays, de ceux qui sont infidèles. Chétive jouissance, puis, pour refuge, la Géhenne ! Et quelle détestable couche ! »

(17) Sour. IV, 139.

20. (ou bien) pardon et satisfaction de Yahwé, alors que la Vie Immédiate est seulement jouissance trompeuse (18).

Arabe idolâtres, hypocrites (19), ou renégats ! Voulez-vous éviter cette Fournaise qui ne s'éteint jamais ? Un seul moyen : obéissez à Yahwé. Vous répliquez que vous ne le voyez ni ne l'entendez. C'est vrai. Depuis Moïse, il n'a plus parlé lui-même à l'humanité. Mais il y a des mortels comme vous, qui ont reçu mission de vous transmettre et de vous expliquer sa parole. Écoutez les apôtres de Yahwé. Dieu vous en a gracieusement envoyé un qui parle votre langue. C'est Mohammed, que j'ai instruit de la religion de Moïse. Je lui ai expliqué notre grand Coran ; pour faciliter sa mission, j'ai traduit en votre langue ce Livre des Révélations que Yahwé nous a confié depuis des siècles. Si vous voulez maintenant entendre Yahwé, écoutez son apôtre Mohammed. En obéissant à Mohammed, c'est à Yahwé que vous obéissez ; vous éviterez alors le terrible châtiment. Mais en refusant de le suivre, vous savez ce qui vous attend dans la vie du Monde à venir :

18. **Quiconque désobéit à Yahwé et à Son Apôtre et transgresse ses lois, Yahwé le fera entrer dans un Feu** où il restera, immortel. A (ce transgresseur), un tourment avilissant (20).

(18) Sour. LVII, 18-20 ; voir aussi *ibid.* 12, 14 ; voir aussi sour. IV, 59 : « Ceux qui auront été incrédules en nos enseignements, Nous leur ferons affronter un Feu (et), chaque fois que leur peau sera desséchée, Nous la leur changerons par une autre, afin qu'ils goûtent le Tourment (en éternité). Yahwé est puissant et sage ».

(19) Voir aussi sour. IV, 139 : « Yahwé réunira les Hypocrites et les Infidèles, dans la Géhenne, en totalité » ; voir aussi *ibid.* 144-145 : « Les Hypocrites seront au degré inférieur du Feu et tu ne leur trouveras point d'auxiliaire. Exception faite pour ceux qui seront revenus (de leur erreur), qui se seront réformés, qui se seront mis hors de péril par la protection de Yahwé et auront voué leur culte à Yahwé. Ceux-là sont avec les Croyants, or Yahwé donnera aux Croyants une rétribution immense » ; *ibid.*, 150 : « Nous avons préparé pour les Infidèles un tourment avilissant » ; *ibid.* 159 : « A ceux d'entre eux qui sont incrédules, Nous avons préparé un tourment cruel » ; *ibid.* 166-167 : « Ceux qui sont incrédules et injustes, Yahwé ne se trouve point leur pardonner ni les diriger dans une route (convenable), mais seulement les mener dans la route de la Géhenne où ils resteront immortels, en éternité. Cela est facile à Yahwé ».

(20) Sour. IV, 18 ; voir aussi *ibid.* 22, 115 ; sour. LIX, 4 : « Ils se sont séparés de Yahwé et de son Apôtre. Or quiconque se sépare de Yahwé (en subit la punition), car Yahwé est redoutable en son châtiment » ; sour. XXXIII, 64-66 : « Yahwé a maudit les Infidèles... Plût au ciel que nous eussions obéi à Yahwé et que nous eussions obéi à l'Apôtre ! »

46. En ce jour, ceux qui auront été infidèles et auront désobéi à l'Apôtre nimeront que la terre les recouvre et ne pourront céder un (seul) discours à Yahwé (21).

Au feu éternel également quiconque aura tué un Croyant, un Arabe converti à la religion d'Israël ! Dans la sourate IV, différents cas sont examinés : Il n'est pas d'un Croyant de tuer un Croyant, sauf par erreur (22). Ce texte est toujours d'une importance capitale, et les musulmanisés d'aujourd'hui auraient grand profit à méditer sur ce verset. D'après les instructions du rabbin, il n'est jamais permis à un Arabe islamisé de tuer un de ses coreligionnaires. Il ne peut y avoir de guerre sainte entre musulmanisés : « Il n'est pas d'un Croyant de tuer un autre Croyant ; sauf par erreur ». Si cette erreur se produit, le Croyant criminel devra réparer le tort causé à la famille du mort et l'offense faite à Yahwé. Il se libérera de sa dette en affranchissant un ESCLAVE CROYANT (23). De plus, il paiera le prix du sang à la famille de la victime, à charge pour cette famille de distribuer ce prix en aumônes.

Un autre cas peut se présenter : la victime fait partie d'un groupe hostile aux Croyants, mais elle est elle-même croyante, à l'insu du meurtrier. Le meurtrier se libérera alors par l'affranchissement d'un esclave croyant, mais il n'aura pas à payer le prix du sang. Supposons un autre cas : la victime appartient à un groupe lié à celui du meurtrier par un pacte. Dans ces conditions, le meurtrier se libérera par le prix du sang remis à la famille et par l'affranchissement d'un esclave croyant. Mais s'il n'a aucun moyen de payer sa dette de la façon définie par le rabbin, il jeûnera pendant deux mois consécutifs pour obtenir le pardon de Yahwé, car Yahwé connaît tout et Il est sage (24).

Mais il arrive qu'un Croyant tue délibérément un autre Croyant. C'est le cas de tous les musulmans qui font la guerre à d'autres musulmans. Le châtement sera terrible pour le criminel :

95. Quiconque tue un Croyant, volontairement, aura pour « récompense » la Géhenne où, immortel, (il restera). Que

(21) *Ibid.* 46 ; voir aussi sour. IX, 62 : « Ceux qui attaquent l'Apôtre auront un tourment cruel ! »

(22) *Ibid.* 91.

(23) Cette prescription rabbinique nous indique clairement que la fraternité de religion dont parle le rabbin à maintes reprises n'effrite en rien les différences sociales et que, dans la communauté des musulmanisés arabes, il existe toujours des castes d'affranchis et d'esclaves.

(24) Sour. IV, 91.

Yahwé se courrouce contre lui ! Qu'Il le maudisse et lui prépare un tourment immense ! (25)

Le châtement du Feu, même sur cette terre, n'est pas une menace purement verbale de Yahwé. **Notre histoire nationale, remarque le rabbin, est remplie du récit des châtements infligés aux villes qui furent infidèles et chassèrent les Apôtres de Yahwé, Créateur des Mondes.**

8. Que de **cités ayant été indociles** à l'ordre de leur Seigneur et de Ses Apôtres, auxquelles Nous avons fait rendre compte d'une manière terrible et auxquelles Nous avons infligé un tourment exécrationnel !

9. (Ces cités) goûtèrent le châtement de leur conduite et l'aboutissement de leur conduite fut leur perte (26).

A Médine, il existe une catégorie de gens pour qui l'Enfer est déjà tout préparé : les poltrons, les lâches qui ont peur de se compromettre et font de faux serments, s'imaginant par là cacher leur lâcheté. Mais leur vil stratagème n'échappe pas aux regards du rabbin, qui démasque ces faux jetons et leur promet la récompense qu'ils méritent :

15. N'as-tu pas vu ceux qui ont pris pour acolythes des gens contre lesquels Yahwé est courroucé et qui ne participent ni de vous ni d'eux ? Ils jurent mensongèrement, alors qu'ils savent.

16. Yahwé a préparé pour eux un tourment terrible. Combien mauvais est ce qu'ils se sont trouvés faire.

17. Ils ont pris leurs serments comme sauvegarde (27) et se sont écartés du Chemin de Yahwé. A eux, un tourment avilissant !

(25) *Ibid.* 95.

(26) Sour. I.XV, 8-9.

(27) Voir aussi sour. IX, 96-97 : « Ils vous feront des serments par Yahwé, quand vous reviendrez parmi eux, pour que vous vous détourniez d'eux. Détournez-vous d'eux ! Ils sont souillés et leur refuge sera la Géhenne, en récompense de ce qu'ils se seront trouvés s'être acquis. Ils vous font des serments pour que vous les agréiez (à nouveau). Yahwé n'agréera point le peuple des Pervers ».

18. Ni leurs biens ni leurs enfants ne leur serviront de rien contre Yahwé. Ceux-là seront les Hôtes du Feu où ils resteront immortels.

19. (Ni leurs biens ni leurs enfants ne leur serviront) au jour où, en totalité, Yahwé les rappellera (à la Vie), où ils Lui feront serment, alors qu'ils croient être dans le vrai. Eh quoi ! ne sont-ils point des menteurs !

.....

21. Ceux qui dirigent des pointes (28) contre Yahwé et Son Apôtre, ceux-là seront parmi les plus vils (29).

Le verset 15 que nous venons de citer a été curieusement interprété par les commentateurs, à la remorque de Tabary, le grand romancier de l'Islam arabe qui a réussi, par ses commentaires extravagants à détacher cet Islam de ses sources spécifiquement juives, amorçant par le fait même un rapprochement irréal entre Islam et Christianisme. D'après Tabary et ses adhérents, les gens contre lesquels Yahwé est courroucé seraient des Juifs médinois, et il y aurait dans ce texte « une allusion aux conciliabules que, selon la Tradition historico-biographique, les Juifs Nadir eurent avec le chef des Hypocrites 'Abd-Allah i. Ubayy » (30). Quoi qu'on en pense, je ne suis pas un polémiste ; je voudrais bien, pour ma tranquillité personnelle, faire plaisir à Tabary et à tous ceux que ses commentaires ont tellement impressionnés. Mais comment faire ? J'ai transcrit les textes ; relisons-les ensemble, sans idées préconçues. Au vl. 15, un monsieur parle à un autre ; c'est l'auteur des *Actes de l'Islam* qui dit à un autre monsieur, — de toute évidence Mohammed —, n'as-tu pas vu ceux qui ont pris pour acolythes des gens contre lesquels Yahwé s'est courroucé ? — On nous propose de voir en ces gens des Juifs médinois. Je veux bien ; mais qu'on nous démontre auparavant, par des faits probants, que Yahwé est courroucé contre ces Juifs. Courroucé pourquoi, à quel sujet ? depuis quand ? La suite du texte est aussi incompréhensible si l'on veut l'appliquer aux Juifs médinois. Ces gens, y est-il dit,

(28) Voir aussi même sour. LVIII, 6 : « Ceux qui dirigent des pointes contre Yahwé et son Apôtre seront jetés face à terre comme l'ont été ceux qui furent avant eux. Nous avons fait descendre de clairs enseignements Aux Infidèles un tourment avilissant » ; voir aussi IX, 61 : « Ne savent-ils point qu'à celui qui dirige des pointes contre Yahwé et Son Apôtre, est destiné le Feu de la Géhenne où, immortel, il restera ? C'est là l'Opprobre Immense ».

(29) Sour. LVIII, 15-21.

(30) БЛАГОВЪ, *op. cit.*, t. III, p. 1027, n. 15.

ne participent ni de vous ni d'eux. Ils jurent mensongèrement alors qu'ils savent. Je voudrais bien qu'on m'expliquât ce texte. En quoi les Juifs médinois ne participent ni de vous ni d'eux ? En quoi consiste leur mensonge ? Tout cela n'a pas de sens. Il était pourtant si facile de chercher d'abord qui est désigné par vous, et par eux ! Replacés dans le contexte historique que nous avons exposé à tant de reprises, ces versets de la sourate LVIII ne renferment aucun mystère. Le rabbin dit à Mohammed : n'as-tu pas vu ces Arabes contre lesquels Yahwé est courroucé ? On ne peut les ranger dans aucune catégorie : les compter parmi les Croyants ? Impossible ; au fond d'eux-mêmes, ils ne croient pas. Les confondre avec les Infidèles ? C'est pareillement impossible, car ils font partie extérieurement de votre communauté ; selon les circonstances, ils se tirent d'affaire en mentant effrontément, avec serments s'il le faut. Il ne s'agit donc pas de Juifs, mais d'Arabes hypocrites qui jouent « le double jeu » et qui, nous l'avons vu, sont la grande plaie de l'Islam arabe médinois. C'est pour eux, nous le savons, que Yahwé a préparé un tourment terrible. Cette explication-là nous semble plausible, réelle, seule capable d'assurer sans accrochage la lecture correcte des versets 17-21 de la sourate LVIII reproduits ci-dessus.

En suivant l'ordre chronologique de Nöldeke-Schwally, nous arrivons maintenant à **la sourate XXII, qui serait la 17^e sur 28 des sourates médinoises.** A une première lecture, certains éléments de cette sourate paraissent rappeler des textes de la troisième période mecquoise. Pour ce qui concerne le Paradis et l'Enfer dont nous parlons, la ressemblance est assez frappante :

1. Hommes ! craignez votre Seigneur ! Le séisme de l'Heure sera chose immense,
2. en ce jour où vous verrez chaque nourrice délaisser ce qu'elle allaite, (où) chaque femelle fécondée, (de terreur), mettra bas ce qu'elle porte, (où) tu verras les Hommes ivres, bien qu'ils ne le soient point. Le tourment de Yahwé sera terrible.
3. Parmi les Hommes, il en est qui discutent sur Yahwé, sans (détenir aucune) Science et qui suivent tout Démon révolté.
4. A l'égard de celui-ci, il a été écrit qu'il égarrera et dérogera vers le tourment du Brasier quiconque l'aura pris comme patron.

.....

18. Pour beaucoup d'hommes, le tourment est inéluctable.
19. (car) quiconque méprise Yahwé n'aura nul bienfait (au Jugement Dernier). Yahwé fait ce qu'il veut.
20. Voici deux groupes adverses (31) qui se querellent au sujet de leur Seigneur. A ceux qui sont infidèles seront taillés des vêtements de feu ; sur leurs têtes sera versée de l'eau bouillante,
21. par laquelle seront consumées leurs entrailles et leur peau ; (là) des fouets de fer leur seront destinés ;
22. chaque fois que, de chagrin, ils voudront sortir de ce Feu, ils y seront ramenés (32) (et il leur sera crié) : « Goûtez le tourment de la Calcination ! » (33).

Bien que nous ne traitions pas encore du Paradis médinois, remarquons ici, pour ne plus y revenir, que ce Paradis ressemble en un certain nombre de points à celui des sourates mecquoises : « Yahwé fera entrer ceux qui auront cru et fait les œuvres pies, dans les Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux, où ils seront parés de bracelets d'or et de perles, où leurs vêtements seront de soie : ceux-là auront été dirigés vers la Belle Parole et vers la Voie du Digne de Louanges » (31). S'appuyant sur ces ressemblances, certains exégètes — et des meilleurs, comme Nöldeke-Schwally, — ont pensé que certaines parties de cette sourate XXII serait d'origine mecquoise. A y bien réfléchir, nous aurions plutôt tendance à conserver parmi les textes médinois même les versets 21-21 décrivant l'Enfer et le Paradis. On ne retrouve plus, en effet, dans ces descriptions, ni les horreurs de l'Enfer mecquois, ni les lascives houris du Paradis. Le rabbin semble s'être ravisé ; peut-être a-t-il été déçu sur l'efficacité de cette apologétique, ce qui nous expliquerait le recul que nous constatons dans ses descriptions eschatologiques.

En relisant le texte précité, remarquons une fois de plus que le rabbin a divisé les Arabes en deux groupes : les Croyants, et les Infidèles. L'Enfer est réservé à ces derniers :

(31) Les croyants et les infidèles.

(32) Voir aussi sour. II, 162.

(33) Sour. XXII, 1-21.

(34) *Ibid.* 23-24.

50. Ceux qui s'évertuent contre Nos enseignements, pour Nous réduire à l'impuissance, ceux-là seront les Hôtes de la Fournaise (35).

Dans les sourates médinoises, nous retrouvons ce même thème à tout bout de champ ; et ces Infidèles promis aux flammes éternelles ne sauraient être les Juifs, comme l'affirment beaucoup d'exégètes contemporains. Ce sont les Arabes endurcis dans leur idolâtrie, ou pourris par l'hypocrisie : « (Yahwé) tourmentera les Hypocrites, hommes ou femmes, les Associateurs et les Associatrices, ceux qui font sur Yahwé la conjecture mauvaise. Contre eux le sort mauvais ! Que Yahwé se courrouce (36), contre eux, et les maudisse ! Qu'Il prépare pour eux la Géhenne ! Quel détestable Devenir ! (37)

Hypocrites et Bédouins, qui ne veulent point participer aux combats dans le Chemin de Yahwé, auront pour « récompense » un brasier, puisqu'ils n'ont pas voulu croire au Dieu d'Israël ni à l'Apôtre envoyé pour eux (38). — Mohammed ! Prophète de Yahwé, mène, toi aussi, « combat contre les Infidèles et les Hypocrites, et sois dur contre eux ! Leur refuge sera la Géhenne, et quel détestable Devenir » ! (39)

Celui qui donne ainsi des ordres à Mohammed est un bibliste très averti, un talmudiste, un linguiste ; c'est un homme peu banal, d'une intelligence vive et de volonté inébranlable ; c'est un apôtre qui, pour implanter le judaïsme dans les tribus arabes, n'hésite pas

(35) *Ibid.* 50 ; voir aussi *ibid.* 54, 56 : « Ceux qui sont incrédules ne cesseront d'être en un doute à l'égard de (cette Révélation) jusqu'à ce que l'Heure vienne à eux, à l'improviste, ou que vienne à eux le tourment d'un jour dévastateur... Ceux qui auront été infidèles et auront traité nos enseignements de mensonges, auront un tourment avilissant » ; *ibid.* 71 : « Quand nos clairs enseignements leur seront communiqués, tu reconnais le Blâmable sur le visage de ceux qui sont infidèles et il s'en faut de peu qu'ils ne molestent ceux qui leur communiquent nos enseignements. Dis (—leur) : « Eh quoi ! vous aviserez-vous de pis que cela ? Le Feu, Yahwé l'a promis à ceux qui auront été infidèles ! Quel détestable Devenir ! » ; voir aussi sour. IX, 49, 52.

(36) Nous trouvons ce même terme dans LVIII, 15 : Les commentateurs contemporains ont cru identifier avec des Juifs médinois ces gens contre qui Yahwé est irrité. Rien, dans le texte, ne permet pareille identification (voir plus haut, p.). Il s'agit, dans LVIII, 15, d'Arabes hypocrites. C'est contre eux que Yahwé est irrité.

(37) Sour XLVIII, 6.

(38) *Ibid.* 13, 16, 17.

(39) Sour. LXVI, 9 ; IX, 74-75 : « O Prophète ! mène le combat contre les Infidèles et les Hypocrites et sois dur contre eux ! Leur refuge sera la Géhenne »... etc. ; *ibid.* 68-69 : « Les Hypocrites sont des Pervers. Yahwé a promis aux Hypocrites, hommes et femmes, ainsi qu'aux Infidèles, le feu de la Géhenne où, immortels, ils demeureront »... ; voir V, 45.

à prendre les initiatives les plus hardies ; convaincu de la vérité des révélations mosaïques, il sait s'adapter aux diverses situations pour servir ou sauver cette vérité. Il a choisi Mohammed, il l'a instruit de l'histoire sainte ; il l'a poussé dans les voies religieuses du judaïsme. Il a manœuvré avec une telle conviction, avec une si puissante force de persuasion, qu'il a fait de lui un Prophète du judaïsme parmi les Arabes, un Apôtre de Yahvé à qui l'on doit obéir comme à Dieu même. Le rabbin n'est pas seulement un érudit, en effet, c'est un homme aux larges conceptions. S'il commence son apostolat très petitement, il pense néanmoins, dès le départ, à des réalisations grandioses : c'est l'Arabie tout entière qu'il souhaite convertir au Dieu de Moïse. Ce traducteur du Coran hébreu, ce compositeur des *Actes de l'Islam* est aussi un homme d'action. Nous l'avons entendu **prêcher comme un aumônier militaire, annonçant avec ferveur que mourir pour Yahvé, ce n'était pas mourir vraiment, mais échanger cette vie terrestre pour une éternité bienheureuse.** Nous voyons ensuite que **la guerre sainte, le combat dans le Chemin de Yahvé** pratiqué depuis des siècles chez les Hébreux et chez les Juifs, a été révélée et implantée chez les Arabes par ce Juif extraordinaire. Pendant les Guerres Médinoises, nous lisons ses « Ordres du Jour ». Pour l'instant, nous étudions l'Enfer dans les sourates médinoises ; nous en sommes arrivés à la sourate IX, l'avant-dernière des *Actes* ; elle débute précisément par une proclamation claironnante comme celle d'un général, et par ailleurs amusante, comme peuvent l'être tous les chefs-d'œuvre de ce genre militaire. Garde à vous ! **Ouvrez le ban** ! :

1. Immunité de Yahvé et de Son Apôtre, pour ceux des Associateurs avec qui vous avez conclu un pacte.
2. Allez donc par la terre durant quatre mois ! Sachez que vous ne réduirez pas Yahvé à l'impuissance et que Yahvé plongera dans l'opprobre les Infidèles.
3. Proclamation de Yahvé et de Son Apôtre, aux Hommes au jour majeur du pèlerinage. Yahvé, ainsi que Son Apôtre, sont déliés à l'égard des Associateurs. Si vous revenez (de votre erreur), cela sera un bien pour vous. Si (au contraire) vous vous détournez, sachez que vous ne réduirez pas Yahvé à l'impuissance (40).

Fermez le ban ! **Le rabbin a parlé. C'est lui qui parle au nom de Yahvé et de Mohammed.** Et après cette solennelle proclama-

(40) Sour. IX, 1-3 ; sour. XXIV, 56.

lion militaire, le rabbin, se tournant vers Mohammed, lui dit : « Fais gracieuse annonce d'un tourment cruel à ceux qui sont infidèles » (41).

En citant ce texte ici, nous avons voulu remarquer une fois de plus le procédé du rabbin : les Infidèles, c'est-à-dire ceux qui refusent obéissance à Yahwé et à Mohammed, n'auront jamais la victoire sur Yahwé. Personne ne peut rien contre Lui (42), et c'est un bien mauvais calcul que de s'écarter de Son Chemin pour courir après les jouissances terrestres. Elles sont « vaines les actions de ceux qui font profession d'infidélité. Dans le Feu, ils seront immortels » (43). « A ceux qui thésaurisent l'or et l'argent et ne font point dépense dans le Chemin de Yahwé, fais gracieuse annonce d'un tourment cruel, au jour où ces métaux seront portés à incandescence dans le Feu de la Géhenne, (où) par eux seront marqués leurs fronts, leurs flancs et leur dos, (où il leur sera crié) : « Voici ce que vous thésaurisiez ! Goûtez ce que vous thésaurisiez ! » (44) Cette fois-ci, le rabbin fait allusion aux chrétiens et aux moines.

31. O vous qui croyez ! en vérité beaucoup de docteurs et de moines mangent certes les biens des gens au nom du Faux, et s'écarterent du Chemin de Yahwé (45).

Il fait remarquer aux Croyants, entendons : aux Arabes musulmanisés, que, parmi les chrétiens, s'il existe beaucoup de pauvres dans les bas-fonds de La Mecque et de Médine, on trouve aussi de par le monde beaucoup de riches. On les trouve surtout parmi les docteurs et les moines. — Pour quelle raison, dans sa traduction-commentaire, Blachère veut-il voir dans ces docteurs, des Juifs ? Il n'est pas question de Juifs dans ce texte ! Le rabbin y mentionne les moines ; ces moines sont nécessairement chrétiens, et nous n'avons aucun motif de considérer comme juifs les docteurs qui précèdent. Moines et docteurs, donc, se sont enrichis en prêchant, en enseignant une fausse doctrine. Ils ont ainsi thésaurisé de l'or et de l'argent en s'écarterant du Chemin de Yahwé. Mohammed, dis à ces hommes qu'un jour ils seront tourmentés par cet argent et par cet or, lorsque Yahwé portera ces métaux à incandescence, dans la fournaise infernale, et qu'Il leur marquera le front, les flancs, et le dos, avec le métal en fusion. Nous avons vu

(41) *Ibid.*, 3.

(42) Voir sour. XXIV, 56.

(43) *Ibid.*, 17 ; voir aussi *ibid.*, 19 : « Yahwé ne dirige pas le peuple des Injustes ».

(44) Sour. IX, 34-35.

(45) *Ibid.*, 34.

ailleurs comment il faut interpréter le respect et l'estime que Mohammed, selon nos coranisants, portait aux docteurs et aux moines ! Pour l'instant, **retenons l'anathème qu'il jette sur eux.**

Le rabbin, qui ne compose pas un livre, mais qui parle selon les circonstances, abandonne les moines et les docteurs pour attaquer une fois encore ceux qui ne veulent pas pratiquer le judaïsme, ceux qui refusent de faire l'aumône (16), les Hypocrites qui ne veulent pas sacrifier leurs biens ni leurs personnes dans les guerres contre les Infidèles (17).

Oui, vous tous qui m'entendez, clame le rabbin dans la dernière sourate médinoise, « craignez Yahwé ! (car) Yahwé est redoutable en son châtement » (18). « Ceux qui auront été infidèles et auront traité Nos enseignements de mensonges seront les Hôtes de la Fournaise » (19). On voudrait absolument nous faire croire que les *Actes de l'Islam*, faussement dénommés Coran par nos islamisants, constituant un ouvrage admirable, inimitable, divin. Il y a du snobisme dans cette affirmation. Il est bien difficile, en effet, de trouver dans ce livre une composition tant soit peu ordonnée ! Il est rempli de redites, incessantes et lassantes. Qu'on nous dise que ce livre est vivant, nous le croyons ; et c'est précisément parce qu'il est vivant, qu'il est mal composé : le rabbin qui l'a écrit « rabâche » sans cesse les mêmes choses, nous faisant comprendre, par le fait même les efforts constants et répétés qu'il a dû faire pour convaincre de la grandeur et de la divinité du message mosaïque ces Arabes à l'esprit obtus, trop renfermés sur eux-mêmes pour s'élever au-dessus de leurs préoccupations terre à terre.

Je vous l'ai déjà dit et redit : Obéissez à Yahwé et à Son Apôtre, sinon vous courrez à votre perdition ici-bas et dans le Monde à venir :

37. La récompense de ceux qui font la guerre à Yahwé et à Son Apôtre et qui s'évertuent à (semer) le scandale sur la terre sera seulement **d'être tués ou d'être crucifiés, ou d'avoir les mains et les pieds opposés tranchés, ou d'être bannis de leur pays.** Cela sera pour eux opprobre en la (Vie) Immédiate et, en la (Vie) Dernière, ils auront un tourment immense.

.....

(16) *Ibid.* 80.

(17) *Ibid.* 82 ; XLVIII, 11-13. Ce sont les Bédouins que menace le rabbin dans ces versets ; IX, 91 : « Quant aux Bédouins qui ont traité d'imposteurs Yahwé et Son Prophète et se sont abstenus de partir en campagne, un tourment cruel atteindra ceux, parmi eux, qui sont infidèles » ; *ibid.* 102.

(18) Sour. V, 3 ; *ibid.* 99

(19) *Ibid.* 13.

40. Si ceux qui sont infidèles avaient en totalité ce qui est dans la terre et, avec cela, autant encore pour se racheter au Jour de la Résurrection, cela ne sera point accepté d'eux. A eux un tourment cruel.

41. Ils voudront sortir du Feu, mais ils n'en sortiront point. A eux tourment permanent (50).

Le rabbin renouvelle aussi ses attaques contre les chrétiens. Ce sont des impies et des menteurs, car ils affirment que le Messie, fils de Marie, est identique à Yahwé. Cela n'est pas possible. Le Messie n'a-t-il pas dit lui-même : « **O Fils d'Israël ! adorez Yahwé, mon Seigneur et le vôtre** » ! C'est donc une preuve qu'il n'est pas Dieu. « **A quiconque donne des Associés à Yahwé, Yahwé interdit le Jardin. Celui-là aura le Feu comme refuge. Aux Injustes, point d'auxiliaires !** » (51) Le rabbin s'attaque encore aux chrétiens qui, dans l'exagération de leur piété, semblent conférer à Marie, mère de Jésus, la même divinité qu'à Yahwé et à Jésus (52) : « **Impies ont été ceux qui ont dit : « Yahwé est le troisième d'une triade** ». Il n'est de divinité qu'une Divinité unique. S'ils ne cessent point leur dit, ceux qui parmi eux sont impies seront touchés par un tourment cruel » (53).

CONCLUSION

La lecture des textes extraits des *Actes de l'Islam*, rapportant les idées émises par le rabbin à Médine sur l'Enfer, auront suffisamment mis en relief les ressemblances et les divergences par rapport aux prédications mecquoises. J'ai fait remarquer à plusieurs reprises **l'échec de l'apologétique eschatologique du rabbin pendant son séjour à La Mecque.** La preuve qu'il n'a pas réussi à convertir beaucoup d'Arabes en leur dépeignant l'Enfer sous des couleurs atroces, c'est que, la communauté des musulmanisés arabes, grossissant cependant la communauté beaucoup plus ancienne des musulmans juifs, ne fut pas assez forte pour résister aux attaques de plus en plus violentes de la réaction pagano-chrétienne. Nous avons de cet échec une seconde preuve dans ce fait que nous venons de constater : le rabbin renonça de lui-même, à Médine, à ce genre d'apologétique, pour revenir aux simples lignes traditionnelles ;

(50) Sour. V, 37-41.

(51) *Ibid.* 76.

(52) Voir aussi sour. V, 116 : « (Rappelez-vous) quand Yahwé demande : « O Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui a dit aux Hommes : « Prenez-nous, moi et ma mère, comme divinités en dessous de Yahwé ! »

(53) Sour. V, 76-77.

ici, toute cette imagerie dont il s'était servi pour effaroucher les idolâtres de la Ka'ba disparaît. Mais après avoir constaté l'échec de ce procédé, il nous faut bien admettre que l'Enfer, même à Médine, reste le plus grand argument du rabbin pour amener les Arabes au Dieu d'Israël. Yahwé, dit et répète le rabbin, est redoutable en son châtement. Seule, la foi en Yahwé, en son existence comme Dieu Unique, en sa Toute-Puissance, peut nous sauver de ce châtement, qui sera un châtement par le feu. Cette déclaration est constante : l'Enfer est un Feu. En cela, le rabbin ne fait que suivre les enseignements de l'A. T. : Yahwé ton Dieu est un feu dévorant, un Dieu jaloux (54). Sache aujourd'hui que c'est Yahwé qui va passer devant toi comme un feu dévorant qui les détruira (55). Le Feu tient une grande place dans la littérature sacrée des Juifs. C'est tout d'abord un test de vérité. Dieu s'en sert comme moyen de prouver l'authenticité d'un enseignement ou d'un fait : « Et Elie parla : Yahwé, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'on sache aujourd'hui que tu es Dieu en Israël, que je suis ton serviteur et que c'est par ton ordre que j'ai accompli toutes ces choses. Réponds-moi, Yahwé, qui es Dieu et qui convertis les cœurs ! Et le feu de Yahwé tomba et dévora l'holocauste et le bois, et il absorba l'eau qui était dans le canal. Toute le peuple fut saisi de crainte ; les gens tombèrent la face contre terre et dirent : « C'est Yahwé qui est Dieu » (56). C'est dans le feu et par le feu que souvent Yahwé s'adresse aux Hébreux : « Tous les enfants d'Israël, voyant le feu descendre et la gloire de Yahwé reposer sur le Temple, se prosternèrent face contre terre sur le pavé ; ils adorèrent et célébrèrent Yahwé » (57). C'est par le feu aussi que Yahwé manifeste sa colère : « Oui, un feu a jailli de ma colère, il brûlera jusqu'aux profondeurs du shéol il dévorera la terre et ce qu'elle produit, il embrassera des montagnes » (58). « Voici que Yahwé arrive dans le feu, sa charrerie est comme la tempête, pour assouvir sa colère par l'incendie, ses menaces par des flammes de feu » (59). Feu, destruction ; feu, probation ; feu, expression spécifique de la colère divine.

Le feu, châtement (60), est réservé à l'impie : « Humilie-toi profondément, car le feu et les vers sont le châtement de l'impie » (61).

(54) Deut. IV, 24.

(55) *Ibid.* IX, 3.

(56) I Rois, XVIII, 36-39 ; voir aussi, sur le feu moyen de probation, II Rois, I, 10, 12, 14 ; I Chroniques, XXI, 26 ; II Chron. VII, 1-3.

(57) II Chr. VII, 3.

(58) Deut. XXXII, 22.

(59) Isaïe, LXVI, 15 ; voir aussi Jérémie, IX, 4 ; XV, 14 ; XVII, 4 ; XXI, 12 ; Lamentations, II, 1 ; IV, 11 ; Ezéchiel, XXII, 31.

(60) Ecclé. XXXIX, 29 : « Le feu, la grêle, la famine et la mort, tout cela a été créé pour le châtement ».

(61) *Ibid.* VII, 17.

C'est exactement la doctrine que reproduit le rabbin dans les *Actes de l'Islam* médinois. Et l'Écclésiastique dit encore : « Dans l'assemblée des pécheurs s'allume le feu, dans la race rebelle s'est enflammée la colère. Dieu n'a point pardonné aux géants d'autrefois qui s'étaient révoltés, fiers de leur puissance. Il n'a pas épargné la ville où habitait Loth : leur orgueil lui faisait horreur. Il n'a pas eu pitié de la race de perdition : ils furent exterminés pour leurs péchés » (62). Comme il est regrettable que nos grands coranisants n'aient pas pris le temps de lire la Bible ! Pour comprendre les origines juives de l'Islam, pour s'en convaincre dans les profondeurs de son être, ce n'était pas deux ou trois textes des *Actes de l'Islam* qu'il fallait comparer avec l'A. T. — Il fallait, par la lecture répétée, méditée, de ces deux collections, se bien pénétrer de la mentalité de l'auteur des *Actes*. Cet auteur, qui a déjà traduit de l'hébreu en arabe les principales histoires du Livre Juif, ne reproduit pas seulement dans ses *Actes* quelques histoires empruntées à sa propre traduction. Ce qui frappe le plus, c'est qu'il vit l'Ancien Testament. Il se l'est assimilé de l'intérieur ; il « repère » pour ainsi dire, les Livres Saints, et on ne trouvera pas un seul texte sorti de sa plume qui ne soit une émanation de la Bible. Je demande à nos coranisants de me faire la liste des textes spécifiques des *Actes* qui ne puissent se raccrocher à l'A. T. — Je les attends depuis longtemps. Le *Coran*, dans la partie principalement utilisée par le rabbin, date de Moïse, selon l'ancienne tradition juive. Le *Corab* du rabbin, ou traduction adaptée du Pentateuque, a donc dans son fonds la même chronologie que le *Coran* ; mais, dans l'expression, le *Corab*, traduction de l'hébreu en arabe, date du début de la seconde période mecquoise. Et l'Enfer du *Corab* est exactement celui l'A. T. L'Enfer des *Actes*, par contre, n'a pas la même chronologie. Ce n'est plus un document émanant directement des Livres Saints ou du Talmud, comme l'était l'Enfer du *Corab*. C'est un Enfer rabbinique du VII^e siècle après le Christ, et divisé en deux tableaux, brossés à deux époques différentes de l'apostolat du rabbin en milieu idolâtre arabe : l'Enfer mecquois, et l'Enfer médinois. Fondamentalement enracinées dans la tradition hébraïque et juive, ces deux représentations de l'Enfer portent cependant le cachet personnel de l'auteur des *Actes*, cachet personnel dont la forme se modela selon les circonstances. A La Mecque, l'Enfer est d'une terreur effroyable ; la description qu'en donne le rabbin est ainsi plus personnelle, tandis qu'à Médine elle se rapproche beaucoup plus des termes de la Bible, l'Enfer est essentiellement un Feu, un Feu dévorant destiné à anéantir tous les

(62) *Ibid.* XVI, 6-9.

Impies -- individus ou nations -- c'est-à-dire tous les hommes qui ne veulent pas conformer leur vie aux prescriptions mosaïques. L'Écclésiastique nous dit encore : « L'assemblée des pécheurs est un tas d'écloupe qui finira dans la flamme du feu » (63). Comme dans les *Actes de l'Islam* de la période médinoise, le Feu est destiné à punir les négateurs de Yahwé : « De même que la paille est la proie des flammes et que le chaume disparaît dans le feu, leur racine deviendra pourriture, leur bourgeon sera emporté comme la poussière parce qu'ils ont rejeté la loi de Yahwé Sabaoth et méprisé la parole du Saint d'Israël » (64). « Yahwé, la main est levée, le feu préparé pour les ennemis les dévorera » (65).

Les ennemis de Yahwé sont tous ceux qui adorent les idoles, des dieux étrangers. Le rabbin n'a rien inventé quand il menace les polythéistes arabes de la peine du feu. Il n'avait qu'à lire et à suivre Ézéchiel, qui s'adressait en ces termes au roi de Tyr : « Par la multitude de tes fautes, par la malhonnêteté de ton commerce, tu as souillé les sanctuaires. J'ai fait sortir de toi le feu pour te dévorer. Je t'ai réduit en cendres sur la terre » (66). Les mêmes menaces sont proférées contre l'Égypte (67), contre Gog (68) et Magog (69), contre les Juifs eux-mêmes qui se sont rendus coupables d'impiété : « La parole de Yahwé me fut adressée en ces termes : Fils d'homme, la maison d'Israël, c'est pour moi du métal impur : ils sont tous du cuivre, de l'étain, du fer, du plomb dans un creuset ; c'est du métal impur. C'est pourquoi ainsi parle Yahwé : Puisque vous êtes tous du métal impur, eh bien ! je vais vous rassembler au milieu de Jérusalem. Comme on met ensemble argent, cuivre, fer, plomb, étain, dans un creuset pour attiser le feu dessous afin de fondre le tout, ainsi je vous rassemblerai dans ma colère et ma fureur, et je vous mètrai à la fonte ; je vous rassemblerai et j'attiserai contre vous le feu de ma fureur, et je vous ferai fondre au milieu de la ville. Comme on fond l'argent dans le creuset, ainsi serez-vous fondus au milieu d'elle et vous saurez que c'est moi, Yahwé, qui ai répandu ma fureur sur vous » (70). Le rabbin menace aussi de l'Enfer ceux qui ne se prosternent pas, qui ne suivent pas le judaïsme.

(63) *Ibid.* XXI, 9.

(64) Isaïe, V, 24 ; voir aussi *ibid.* XLVII, 14.

(65) *Ibid.* XXVI, 11 ; voir aussi *ibid.*, XXIX, 6 ; XXXIII, 11 ; I, 11 ; LXIV, 2 ; LXVI, 16.

(66) Ézéchiel, XXVIII, 18.

(67) *Ibid.* XXX, 8, 16.

(68) *Ibid.* XXXVIII, 22.

(69) *Ibid.* XXXIX, 6.

(70) *Ibid.* XXII, 17-22.

Sans doute ces menaces, jusqu'à la période de la Captivité, ne dépassent-elles pas les limites de la vie présente ! C'est à l'échelon terrestre que raisonnaient les anciens Hébreux. Il leur a fallu les terribles épreuves dont ils furent affligés, pour que leurs yeux se dessillent peu à peu et commencent à entrevoir une vie meilleure où le Peuple Élu serait récompensé, tandis que ses ennemis seraient punis par le feu, un feu qui ne s'éteindrait jamais. Périodiquement, les Juifs sont persécutés : Moïse et son peuple sont chassés d'Égypte ; les Juifs sont emmenés en captivité à Babylone. Et quand ils ne sont pas persécutés, ce sont eux-mêmes qui persécutent les autres, par orgueil national. Pourtant, ne devraient-ils pas savoir que l'intelligence se forge dans les épreuves et l'humilité, tandis que l'orgueil rétrécit et obnubile l'esprit ? Les épreuves ont fait naître et développé dans le peuple hébreu deux idées essentielles : la responsabilité individuelle, et la sanction de cette responsabilité dans une vie éternelle après la vie terrestre. Si les ennemis de Yahwé triomphent ici-bas, ne vous découragez pas ; c'est un signe que, dans l'autre vie, ils seront éternellement punis. Il existe une logique de l'au-delà, basée sur les promesses de Yahwé. Le Peuple Élu doit triompher. S'il ne triomphe pas sur terre, il faut bien qu'il triomphe dans une autre vie, et que ses ennemis soient éternellement brûlés : « Qui tiendra devant ces flammes éternelles ? » (71). Progressivement, se dégage des Livres Saints un Enfer dont le rabbin retrace les lignes exactes dans les *Actes de l'Islam* médinois : punition par le feu, — un feu qui porte le même nom que le feu biblique : la Géhenne (72) —, un feu éternel qui ne s'éteindra jamais (73), comme l'avaient déjà dit Isaïe, le Livre d'Hénoch (74) et le Talmud (75). Il y a des gens, à Médine, qui affirment que le tourment du Feu n'aura qu'un temps déterminé. Quels sont ces gens ? Il ne serait pas impossible, *a priori*, que quelques Juifs, s'appuyant sur des commentaires talmudiques, et surtout pour jeter la confusion dans l'esprit des Arabes qui font obstruction à l'apostolat du rabbin, répandent l'opinion que, si le Feu de l'Enfer est éternel, ceux qui y sont envoyés n'y demeurent pas forcément éternellement. En agissant ainsi, ils battent en brèche un des grands arguments que le rabbin utilise depuis le début de sa prédication pour appeler les Arabes à se soumettre à Yahwé, et à lui seul, sinon vous irez au Feu, un Feu dans lequel vous ne

(71) Isaïe, XXXIII, 14 ; *ibid.* I.XVI, 24 : « Leur ver ne mourra pas et leur feu ne s'éteindra pas ; ils seront en feu et ils seront brûlés ; ils seront brûlés et ils seront brûlés. »

(72) Sour. II, 202 ; VIII, 37 ; III, 190 ; I.XVI, 9 ; IX, 68, 74.

(73) Sour. II, 156-157, 162, 214, 259, 276 ; LXIV, 10 ; VIII, 35 ; XI.VII, 30 ; III, 82, 102 ; IV, 95, 167.

(74) Voir notre tome I, p. 333, n.l.

(75) *Ibid.*, p. 335, n. 9, 10 ; p. 336, n.l.

mourrez jamais ! Mais si nous prenons la peine de lire en toute quiétude le passage de la sourate II dans lequel il est question d'un châtement limité, nous verrons qu'il n'y est pas question de Juifs, et que le rabbin, à Médine comme à La Mecque, professe l'éternité des peines conformément aux enseignements juifs postexiliens, doctrine qui représentait l'authentique croyance des Juifs de la Diaspora. Dans les versets 70-71 de cette sourate II que nous avons déjà analysés à la fin du chapitre sur *la Vie à Médine*, nous avons pu nous rendre compte que les Juifs sont hors de cause. Il s'agit des Hypocrites qui, non contents de faire des copies fautivees du Livre dans le but d'égarer les Croyants, déforment encore, par raillerie, l'enseignement du rabbin :

Sour. II, 71. (Ces Hypocrites) ont dit : « Le Feu ne nous touchera qu'un temps déterminé ». Réponds-leur : « Auriez-vous fait un pacte avec Yahwé ? Yahwé ne manquera pas à son pacte ! Ou bien, dites-vous contre Yahwé ce que vous ne savez point » ?

Comme nous le voyons, il n'est pas question ici de Juifs qui professeraient l'existence d'un Enfer temporaire, mais des Hypocrites qui, pour contrecarrer la doctrine du rabbin et détourner leurs compatriotes, convertis ou non, du judaïsme, racontent que la fameuse punition dont le rabbin fait si grand cas n'est pas si terrible, après tout ! Ce n'est qu'un épouvantail qu'il agit à tout bout de champ pour terrifier les naïfs. Mais non, on ne saurait rester éternellement dans ce Feu ! Toute punition a une fin ! Et le rabbin intervient avec vivacité :

Sour. II, 75. Non point ! Ceux qui auront commis un mal, (qui) seront enveloppés par leur faute, ceux-là seront les Hôtes du Feu où ils seront immortels.

76. Ceux (au contraire) qui auront cru et accompli des œuvres pies, ceux-là seront les Hôtes du Jardin où ils seront immortels.

Nous retrouvons toujours la même opposition entre l'éternité du châtement et celle de la récompense.

En conclusion, l'Enfer décrit par les *Actes de l'Islam* est :

1. — un Feu ;
2. — un Feu éternel.

La thèse d'un Feu temporaire, que nos coranisants attribuent aux Juifs médinois, représente en fait une contre-attaque des

Croyants-Hypocrites contre l'Enfer des Juifs » (76). D'après les coranisants qui ont traduit les *Actes de l'Islam* mot après mot, analysant chaque terme sans prendre une nette conscience de l'ensemble, il faudrait comprendre, d'après les textes que nous analysons à notre tour, que Mohammed aurait, à Médine, violemment combattu les Juifs. Entre autres choses, il leur aurait reproché d'enseigner l'existence d'un Enfer temporaire. C'est lui, Mohammed, qui aurait eu l'initiative de l'Islam, et qui aurait essayé de faire entrer les Juifs dans son mouvement religieux, leur enseignant l'Unicité de Yahvé, l'éternité des sanctions après la vie terrestre, la responsabilité personnelle, etc... Et le malheureux Mohammed n'aurait pas réussi à convertir les Juifs à sa doctrine ! C'est vraiment du roman ; du roman sombrant dans le ridicule et entraînant les lecteurs dans le même sillage.

Sans nier le fond de mon exégèse des *Actes*, plusieurs lecteurs ont parfois regretté mon ton acerbe. Je demande une fois de plus qu'on veuille bien examiner le problème de l'Islam avec nous. Ce n'est pas *a priori* que nous avons jugé sévèrement les coranisants. Nous avons commencé par les lire. Nous avons ensuite réfléchi avec docilité sur leurs ouvrages. A la réflexion, nous avons compris que nous étions « menés en bateau » par les pontifes des études coraniques. C'est alors que nous avons violemment réagi contre des attitudes que nous considérons comme morbides. Notre sévérité est une attitude de dégagement. Après une analyse personnelle des *Actes*, nous avons abouti, en toute objectivité, à des thèses révolutionnaires, nous le savons ; mais nous ne permettons à qui que ce soit de mettre en doute notre probité intellectuelle. Nous ne craignons sur ce point, comme sur notre exégèse elle-même, aucune comparaison avec nos devanciers et nos contradicteurs. Non, ce n'est pas Mohammed qui eut l'idée de fonder l'Islam. L'Islam existe depuis le début de l'humanité. Cette attitude religieuse a pris forme spécifique avec Abraham. Elle a reçu ses lignes doctrinales et morales avec Moïse. Mohammed n'y est pour rien. Bien plus, il n'est pour rien dans la fondation de l'Islam arabe, c'est-à-dire dans l'implantation du judaïsme dans les tribus arabes. Cette implantation est l'œuvre d'un apôtre juif. Nous l'avons suffisamment démontré, et nous ne pouvons nous empêcher de sourire quand les historiens de l'Islam viennent nous raconter que Mohammed, fondateur de l'Islam, a tout fait pour rallier les Juifs à son mouvement !!! A Médine, c'est le rabbin qui met en garde les

(76) Voir aussi sour. III, 23 : « Ceux qui se détournent du Livre (— ce n'est certainement pas aux Juifs que le rabbin fait ici allusion —) ont dit : « Le Feu ne nous touchera qu'un temps indéterminé ». Ils ont été abusés dans leur religion, par ce qu'ils forgeaient ».

Arabes judaïsés contre les agissements des renégats, des hypocrites, contre leurs interprétations fantaisistes, telles que leur interprétation de l'Enfer.

Comme il fallait s'y attendre de la part d'un Juif, l'Enfer est réservé aux Infidèles. Mais à Médine, ils portent différents noms qui les classent en différentes catégories. Ils sont étiquetés : les **idolâtres**, adorateurs des fétiches de la Ka'ba ; les **Croyants**, idolâtres convertis à la religion de Moïse ; mais parmi ces derniers tous n'iront pas en Paradis, parce qu'ils ne sont pas tous fidèles à leur foi, tels les **Hypocrites** ; les **renégats** proprement dits ; les **lâches** qui ne veulent pas combattre dans le Chemin de Yahwé. Que tous ces Infidèles le sachent bien : ils n'auront pas raison de Yahwé. C'est Lui, au contraire, qui délient puissamment leur avenir, et cet avenir sera affreux (77). Ni leurs enfants, ni leurs richesses, ne les sauveront de la damnation éternelle. Les gagnants sont ceux qui auront obéi à l'impérieuse volonté de Yahwé, en vrais soumis, en véritables musulmans, comme nos grands patriarches qui ont entraîné derrière eux, jusqu'à présent, tout le peuple juif. Soyez soumis à Yahwé, le Dieu de Moïse ; obéissez à votre apôtre Mohammed que j'ai instruit, formé, et à qui j'ai donné mission de vous annoncer la bonne nouvelle d'un Dieu Unique. Vous êtes seuls responsables de vos actes. Seuls, vous tenez entre vos mains votre avenir éternel : ou Paradis, ou Enfer. Le rabbin insiste beaucoup sur la responsabilité personnelle, suivant en cela les grandes lignes de l'A. T., sporadiquement oubliées au cours de l'histoire d'Israël. N'est-il déjà pas dit dans le Deutéronome : « Les pères ne seront pas mis à mort pour les fils, ni les fils pour les pères. Chacun sera mis à mort pour son propre crime » (78). Ce texte du Deutéronome est littéralement cité dans le premier livre des Rois, XIV, 6 : « Mais il ne mit pas à mort les fils des meurtriers, selon ce qui est écrit dans le Livre de la Loi de Moïse où Yahwé a ordonné « Les pères ne seront pas mis à mort pour les fils, ni les fils pour les pères, mais chacun sera mis à mort pour ses propres crimes ». Cependant, Israël oublia ces enseignements des vieux israélites et, parmi les Juifs, avait cours un proverbe arabe : « Les pères ont mangé des raisins verts ; les dents des fils sont agacées ». Jérémie,

(77) Sour. XXIV, 56 ; XLVII, 32 ; III, 170-172 ; IX, 38.

(78) Deutér. XXIV, 16 ; *ibid.* VII, 10 : « Tu sauras donc que Yahwé ton Dieu est le vrai Dieu, le Dieu fidèle qui garde son alliance et son amour pour mille générations à ceux qui l'aiment et gardent ses commandements, mais qui punit en leur propre personne ceux qui le haïssent. Il fait périr sans délai celui qui le hait et c'est un châtiement personnel qu'il lui fait subir. Tu garderas donc les commandements, lois et coutumes que je te prescris aujourd'hui de mettre en pratique ». C'est exactement ce qu'enseigne le rabbin aux Arabes. Il ne pouvait en être autrement.

pour affirmer en toute netteté le principe de la responsabilité individuelle, fut le premier à rejeter ce dicton : « En ces jours-là, on ne dira plus : les pères ont mangé des raisins verts, les dents des fils sont agacées. Mais chacun mourra pour son propre crime. Tout homme qui aura mangé des raisins verts, ses propres dents seront agacées » (79). — Le rabbin professait exactement le même enseignement : ce n'est pas Yahwé qui vous fait du mal ; c'est vous qui vous plongez dans le malheur. Si vous allez en Enfer, vous l'aurez voulu.

Si les Arabes idolâtres, renégats, hypocrites, lâches, sont destinés à l'Enfer, les Chrétiens sont également voués au même sort. Les coranisants ont généralement gardé le silence sur cette appréciation du rabbin. Une apologétique qui travaille pour rapprocher islamisme et christianisme est évidemment gênée par une telle doctrine. Pour rester dans la vérité intégrale, il nous faut maintenir avec clarté que, d'après les *Actes de l'Islam*, les chrétiens, comme les autres, plus coupables que les autres, iront au Feu éternel pour avoir camouflé, estompé, et en définitive renié la religion mosaïque. Tout le monde ira en Enfer, sauf évidemment les Juifs fidèles et « ceux qui pratiquent le judaïsme ». Ceux-là connaîtront dans l'autre monde les délices du Paradis. Il n'y a que deux catégories de gens désormais : les croyants, qui obéissent aux prescriptions de Yahwé et n'adorent que Lui, c'est-à-dire les Soumis, les musulmanisés, d'une part ; et d'autre part, les Infidèles, c'est-à-dire ceux qui refusent de se laisser judaïser, ceux qui refusent l'Islam. Aux premiers, le Paradis. Aux autres, le Feu Eternel.

(79) Jérémie, XXXI, 29-30 ; voir aussi Ezéchiel, XVIII, 1-4 : « La parole de Yahwé me fut adressée en ces termes : Qu'avez-vous à répéter ce proverbe au pays d'Israël : les pères ont mangé des raisins verts ; les dents des fils sont agacées. Par ma vie, oracle du Seigneur Yahwé, vous n'aurez plus à répéter ce proverbe en Israël. Voici : toutes les vies sont à moi, aussi bien la vie du père que celle du fils, elles sont à moi. Celui qui a péché, c'est lui qui mourra ».

LE PARADIS DE MEDINE

Pour comprendre la différence qui existe entre le Paradis de Médine et celui de La Mecque, lisons attentivement les textes :

23. Annonce à ceux qui auront cru et accompli des œuvres pies qu'ils auront des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux. Chaque fois que quelque fruit leur sera accordé, en attribution, ils diront : « ceci est ce qui nous a été attribué antérieurement », et (ce qui) leur sera donné sera ressemblant (à ce qu'ils avaient sur terre). Dans (ces jardins), ils auront des épouses purifiées et ils y seront immortels (80).

La sourate II a été écrite à Médine. Ce verset 23 ne paraît cependant pas antérieur à la Fuite. Rien ne le distingue des versets mecquois relatifs au Paradis. Le Paradis y est toujours réservé à ceux qui auront cru et accompli des œuvres pies (81), il est localisé dans un ou des Jardins, dans lesquels couleront des ruisseaux (82), et dans ces Jardins les Elus trouveront des épouses purifiées. Le rabbin se contente ici de mentionner simplement les houris. De même qu'il a supprimé, à Médine, toute l'imagerie « infernale » de La Mecque, de même à l'époque de la Fuite, il supprime toutes les descriptions sensuelles du Paradis décrites dans notre premier volume sur La Mecque (83). — A remarquer encore que « les éphèbes immortels », des « éphèbes tels qu'à les voir tu les croirais perles détachées » (84), ont disparu de ce passage de la sourate II. Le rabbin a peut-être constaté que les plaisirs promis dans l'au-delà aux Arabes qui se convertiraient à la religion d'Israël n'avaient pas attiré au judaïsme les recrues escomptées. Il est possible aussi que les Mecquois se soient aperçus du mépris du rabbin à leur égard et des ruses de ce dernier pour les attirer au judaïsme. A Médine, le Paradis n'aura plus jamais le même relent de sensualité.

Remarquons de plus que, dans l'enseignement du rabbin, le Paradis est immortel (85) : « Ceux qui auront cru et accompli des

(80) Sour. II, 23.

(81) Voir II. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. I, p. 73-88 : « Les conditions du salut dans les premiers enseignements du rabbin » ; p. 344-345.

(82) *Ibid.* p. 337-340.

(83) *Ibid.* p. 310-313.

(84) *Ibid.* p. 311-312.

(85) Sour. II, 23.

œuvres pies, ceux-là seront les Hôtes du Jardin où ils seront immortels » (86). Nous venons de voir au chapitre de l'Enfer, que le monde du rabbin est divisé en deux catégories ; la sourate XCVIII, 5-8, met en opposition ces deux sortes de gens :

Incrédules

5. Ceux qui auront été incrédules parmi les Détenteurs de l'Écriture et les Associateurs seront dans le Feu de la Géhenne où, immortels, ils demeureront. Ceux-là sont le pire de l'humanité.

Croyants

6. (au contraire) ceux qui auront cru et accompli les œuvres pies, sont le meilleur de l'humanité.
7. Leur récompense sera, auprès de leur Seigneur, **les Jardins d'Eden** sous lesquels couleront les ruisseaux, où ils resteront immortels, en éternité.
8. Yahwé sera satisfait d'eux et ils seront satisfaits de Lui. Cela reviendra à qui aura redouté son Seigneur.

Le lecteur habitué à l'A. T. trouvera ces textes absolument classiques : l'expression « Feu de la Géhenne » est authentiquement biblique (87). On ne s'étonnera pas, non plus, de voir les Jardins d'Eden figurer le Paradis. Et cependant un de mes correspondants, arabisant très connu et fort distingué, ayant vécu toute sa vie en milieu musulman, occupant une situation officielle très élevée, y trouve objection. Jamais les Juifs, m'écrit-il, n'ont imaginé le paradis sous forme de jardins et, par conséquent, votre thèse sur l'origine juive du « Coran » se trouve ici en défaut.

Qu'y a-t-il de vrai dans cette objection ? Remarquons tout d'abord que l'auteur de la Genèse avait placé le Paradis terrestre dans un jardin arrosé par un fleuve : « Yahwé Dieu planta un jardin en Eden (88), à l'Orient, et Il y mit l'homme qu'Il avait modelé...

(86) *Ibid.* 76 ; voir aussi *ibid.* 277 : « Ceux qui auront cru, accompli des œuvres pies, accompli la Prière et donné l'Aumône, ceux-là auront rétribution auprès de leur Seigneur. Nulle crainte sur eux et ils ne seront pas attristés ». Sur cette formule finale, voir aussi *ibid.* 59, 264 ; V, 73.

(87) H. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. I, p. 321, 334-336.

(88) Voir R. DE VAUX, dans *Bible de Jérusalem*, p. 10, annot. 9 : « Jardin est traduit « paradis » dans la version grecque, puis dans toute la tradition. « Eden » est un nom géographique qui se dérobe à toute localisation et a pu d'abord signifier « steppe ». Le paradis est représenté comme une oasis dans le désert oriental ».

Un fleuve sortait d'Eden pour arroser le jardin et de là se divisait pour former quatre bras... Yahwé Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder » (89). Cette description ne s'applique évidemment qu'à la situation terrestre ; mais, comme la mort est un retour vers Dieu, cette description devait faire fortune et s'appliquer tout naturellement à la vie ultra-terrestre des croyants, prédestinés à une vie bienheureuse. Avant d'arriver à ce glissement normal, cependant, bien des siècles s'écouleront. Ce n'est qu'aux alentours des III^e-II^e siècles avant J.-C. que les Juifs, restés depuis la Genèse fidèles à la tradition du Shéol, prendront nettement conscience d'un séjour spécial réservé à ceux qui auront cru au Dieu du Mont Sinaï. Ce sont les Septante qui, traduisant de l'hébreu en grec les Livres de l'A. T. sous le règne de Ptolémée Philadelphe (283 av. J.-C.), rendirent pour la première fois l'expression « jardin » par le terme « paradis ». Le Livre d'Hénoch précise davantage. Les bienheureux ne seront plus placés dans le *shéol*, mais dans un jardin de vie. Et les Talmudistes n'hésitent plus à localiser pour l'éternité les bienheureux dans le jardin d'Eden (90). — S'il n'est pas absolument inexact de refuser aux anciens hébreux et à une grande partie de la tradition juive ancienne l'identification du Paradis, récompense des justes, avec un jardin d'Eden, par contre il faut résolument affirmer que cette identification, perceptible aux abords du II^e siècle avant J.-C. est nettement talmudique. Or, c'est la tradition talmudique que le rabbin rapporte dans les *Actes de l'Islam* mecquois (91) et que nous retrouvons dans les *Actes de l'Islam* médinois : « Leur récompense sera, auprès de leur Seigneur, les Jardins d'Eden sous lesquels couleront les ruisseaux, où ils resteront immortels, en éternité » (92).

Loin de constituer une objection à notre thèse sur l'origine rabbinique des *Actes*, ce texte, bien au contraire, la confirme. La philosophie religieuse du rabbin ne subit aucune variation. C'est clairement et invariablement qu'il divise l'humanité entre les Croyants et les *Goïm*, qu'il enseigne la résurrection, le jugement individuel corrélatif à la responsabilité personnelle, les sanctions prononcées dans ce jugement, leur valeur d'éternité. Il est impossible de mettre la moindre scission entre le judaïsme ancien, le judaïsme talmudique, et les *Actes de l'Islam*. L'enseignement que nous venons de rappeler revient constamment sous la plume du rabbin, et ce serait trahir la méthode de l'instructeur de Mohammed, que de ne pas y revenir nous-même constamment : « Ceux qui sont incré-

(89) Genèse, II, 8, 10, 15.

(90) Voir II. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. I, p. 338.

(91) *Ibid.*, p. 338-339.

(92) Voir plus haut, le texte de la sour. XCVIII, 7.

dules ont prétendu qu'ils ne seraient pas rappelés. Réponds-leur (Mohammed) : « Si ! par mon Seigneur ! vous serez certes rappelés, puis vous serez avisés de ce que vous aurez fait. Cela, pour Yahwé, sera aisé » : « Croyez donc en Yahwé, à Son Apôtre et à la Lumière qu'Il a fait descendre ! Yahwé, de ce que vous faites, est très informé. Le Jour où il vous réunira pour le Jour de la Réunion, ce sera le Jour de la Mutuelle Duperie. (En ce jour) ceux qui auront cru en Yahwé et fait œuvre pie, (Yahwé) effacera leurs mauvaises actions et Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux et où ils resteront, immortels, en éternité. C'est là le Succès Immense » (93) — « O vous qui croyez ! si vous craignez Yahwé, Il vous donnera une Salvation, vous fera remise de vos mauvaises actions et vous pardonnera. Yahwé est Détenteur de la Faveur Immense » (94). Nous retrouvons encore cette dernière réflexion dans la sourate XLVII : « Ceux qui auront combattu dans le chemin de Yahwé, Yahwé ne frappera pas de nullité leurs actions. Il les dirigera reformera leur pensée et les fera entrer dans le Jardin qu'Il leur a fait connaître » (95).

12. C'est qu'en effet Yahwé est le maître de ceux qui croient, alors que les Infidèles n'ont point de Maître.

13. Yahwé fera entrer ceux qui auront cru et accompli des œuvres pies, dans des Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux. Ceux (au contraire) qui auront été infidèles auront (brève) jouissance, mangeront comme mangent les bêtes de troupeaux, mais le Feu sera leur asile (96).

Écoutons maintenant les versets suivants, et nous saisirons sur le vif la différence entre le Paradis médinois et le Paradis mecquois. Dans le Paradis médinois, comme nous l'avons remarqué, les Houris et les petits garçons ont disparu. Ce paradis n'a plus rien d'excitant ni de luxurieux. Ce n'est plus qu'un lieu de repos et de rafraîchissement ; ici, pas de place pour l'amour charnel :

(93) Sour. LXIV, 7-9 ; voir *ibid.* 16 : « Craignez Yahwé, autant que vous pourrez ! Écoutez ! Obéissez !... Faites dépense en (aumône)... Ceux-là seront les Bienheureux » ; voir aussi LXII, 4 : « C'est là la faveur de Yahwé. Il la donne à qui Il veut. Yahwé est le Détenteur de la Faveur Immense ».

(94) Sour. VIII, 29 ; voir aussi p. précédente, n.l., sour. LXII, 4.

(95) Sour. XLVII, 5-7.

(96) *Ibid.*, 12-13.

16. (Voici) la représentation du Jardin qui a été promis aux Craignants-Dieu : Il s'y trouvera :
- a) des ruisseaux d'une eau non croupissante,
 - b) des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable,
 - c) des ruisseaux de vin, volupté pour les buveurs (97)
17. d) des ruisseaux de miel clarifié. (Les Craignants-Dieu) y auront toutes sortes de fruits et un pardon de leur Seigneur. (Eh quoi ! est-ce que celui qui est dans ce Jardin est) comme celui qui sera immortel, dans le Feu, et (comme ceux qui) seront abreuvés d'une eau bouillante qui leur dévorera les entrailles ? (98).

Le Paradis est un lieu de rafraîchissement. **Mais où est Dieu, quelle place occupe-t-il dans le bonheur** échu au craignant-Dieu ? La vision béatifique est évidemment une jouissance inaccessible à l'intelligence arabe ; nous pouvons même ajouter aujourd'hui, inaccessible à l'intelligence musulmane (99).

Tous ces textes, que nous citons pour bien établir les convictions de ceux qui s'intéressent à nos études, supposent naturelle-

(97) Si le vin, volupté pour les buveurs, doit être copieusement distribué au Paradis, il est bien difficile de croire qu'il est défendu sur terre aux musulmanisés. D'ailleurs, cette prohibition est maintenant très largement interprétée : Il est vrai qu'au début de la seconde période meccoise, sour. XXXVII, 41-45, le rabbin avait donné à l'eau les mêmes qualités qu'il attribue au vin, à Médine : « On leur fera circuler des coupes d'une (boisson) limpide, claire, volupté pour les buveurs ».

(98) Sour. XLVII, 16-17.

(99) Dans le périodique américain *TIME*, du 23 novembre 1959, p. 36, un article signalait la condamnation à mort et les derniers instants d'un certain MAHMUD, à RECHT, en bordure de la mer Caspienne, en Iran. Voici venu le jour J, où MAHMUD va être emmené à la potence :

« Il s'est levé » écrit le narrateur — « à 3 h. 30, au matin de la pendaison. Ablutions rituelles des mains, des bras, de la figure et du cou de pied » (sic). « Ensuite, prières avec le « Mullah » et dégustation de thé avec parents et amis. Une de ses sœurs éclate en sanglots ! : « Pleure pas ! La mort saisit chacun à son tour en ce bas monde ». Emmené au lieu de la pendaison, en voiture de police, il chante joyeusement la chanson d'adieu au monde :

« O quel ravissement de passer à un monde plus gai,
où je ferai la conquête de fraîches houris (aux grands yeux) ! »

(L'anglais dit exactement « Sweet heart », c'est-à-dire « Chérie »). Ce qui n'empêche pas certains auteurs catholiques, qui se croient très compétents en théologie, de rapprocher ces aspirations musulmanes des élans mystiques de S. Jean de la Croix.

ment, chez le rabbin, une doctrine constante sur la résurrection individuelle ; effectivement, elle se trouve fortement élayée dans les sourates mecquoises, (voir H. ZAKARIAS, t. I, p. 301-318) —, et nous la retrouvons affirmée avec la même ténacité dans les sourates médinoises :

1. — **La vie immédiate est bien peu de chose, sour. XLVII, 38 :** « La Vie Immédiate est seulement jeu et distraction. Si vous croyez, et (si vous) craignez Yahwé, Yahwé vous donnera des retributions sans vous réclamer vos biens » : voir aussi sour. III, 12 : « Pour les hommes, ont été parés (de fausses apparences) l'amour des voluptés tirées des femmes, (l'amour) des fils, des *qintâr* thésaurisés d'or et d'argent, (l'amour) des chevaux racés, des (bêtes) de troupeaux et des terres cultivables. C'est (là) jouissance de la Vie Immédiate, alors qu'auprès de Yahwé est beau lieu de retour » ; *ibid.* 113 : « Ce dont ils font dépense (en œuvres vaines), en cette Vie Immédiate, est à l'image d'un vent glacial qui a frappé la récolte de gens injustes et qui a détruit cette récolte. Yahwé ne les a pas lésés, mais ils se sont lésés eux-mêmes » ; voir aussi *ibid.*, 139-141, 146 ; I.VII(19-20 : « Sachez que la Vie Immédiate, est jeu, distraction, (vaine) parure, lutte de jactance entre vous, lutte au sujet des biens et des enfants ! » (Le grand bonheur, pour les Sémites, consiste fondamentalement en richesses, et enfants mâles. Les femmes sont avant tout utilitaires ; elles sont estimées à leur valeur de reproduction). « (Elle est) à la ressemblance d'une ondée : la végétation qui la suit plaît aux Infidèles, (mais) ensuite (cette végétation) se flétrit ; tu la vois jaunir, puis devenir débris desséchés. Dans la Vie Dernière, sont (ou bien) tourment terrible, (ou bien) pardon et satisfaction de Yahwé, alors que la Vie Immédiate est seulement jouissance trompeuse » ; sour. IV, 79 : « Réponds-leur, (Mohammed) : « Jouir de la Vie Immédiate est peu alors que la Vie Dernière est meilleure pour celui qui craint Yahwé » ; *ibid.*, 96, 109 ; sour. XXIV, 14, 19, 23, 33 ; 39-40 : « Les actions de ceux, (au contraire), qui sont infidèles sont comme un mirage dans une plaine : l'homme altéré le prend pour de l'eau et, quand il y arrive, il trouve que ce n'est rien. Au Jugement Dernier, (l'Infidèle) trouvera Yahwé qui lui donnera juste son compte. Yahwé est prompt à faire rendre compte. Ou bien (encore, c'est) à la ressemblance des ténèbres, sur une mer obscure : un flot la couvre sur lequel est un flot, sur lequel sont des nuages. Ténèbres sur lesquelles sont d'autres ténèbres. Quand (l'homme) sort sa main, à peine peut-il la voir. Celui à qui Yahwé ne donne pas de Lumière n'a point de Lumière ».

2. **La résurrection individuelle : sour. LXIV, 7-9 (texte déjà cité); VIII, 42, 68 ; XLVII, 2 ; III, 7 ; 21 :** « Comment (seront-ils) quand Nous les réunirons en un jour indubitable, (quand) chaque âme recevra exacte récompense de ce qu'elle se sera acquis et (que ces Impies) ne seront point lésés ? » ; *ibid.*, 28 : « Au jour où chaque âme retrouvera, offert devant elle, ce qu'elle aura fait de bien et tout ce qu'elle aura fait de mal » ; *ibid.*, 182 : « Toute âme goûte la mort. Au jour de la Résurrection, vous ne recevrez exactement que vos rétributions ; ; *ibid.*, 192 : « Ne nous attriste pas au Jour de la Résurrection ! » ; sour. IV, 43-45, 89 : « Yahwé — nulle divinité excepté Lui —, vous réunira certes, au Jour de la Résurrection ! Nul doute sur ce jour ! Qui donc est plus véridique que Yahwé, en (son) discours ? » ; *ibid.*, 133, 110 : « Yahwé jugera entre vous (et eux) au Jour de la Résurrection, et Yahwé n'accordera aux Infidèles nul moyen (de l'emporter) sur les Croyants » ; *ibid.*, 160, 174 ; XXIV, 61, où la résurrection est conçue comme un retour à Dieu : « Eh quoi ! ce qui est dans les cieux et sur la terre n'est-il point à Yahwé ? Il peut connaître l'état où vous êtes et le jour où (les hommes) seront ramenés à Lui. Alors, Il les avisera de ce qu'ils auront fait. Yahwé connaît tout ».

A travers tous ces textes, nous saisissons sur le vif la mentalité et la méthode apostolique du rabbin. A juste titre, les chrétiens n'ont pas agi différemment pour le christianisme. Le principe premier est clair : la religion de Moïse est la seule vraie. Aucun Juif² peut raisonner autrement. Il n'y a qu'un seul Dieu, le Dieu de Moïse. Ne peut être sauvé que l'homme qui aura cru en Yahwé et pratiqué le judaïsme. Nous avons dans ces quelques lignes la base inébranlable de la religion juive. Et cette base sur laquelle repose comme sur un fondement unique la vie religieuse de tout Juif, se retrouve partout dans les *Actes de l'Islam*. Ce parallèle massif suffit à lui seul pour nous convaincre des origines juives et, concrètement, des origines rabbiniques de l'Islam arabe. Pour atteindre son but apostolique, le rabbin fait jouer — pour ainsi dire — comme argument capital les perspectives de l'au-delà : la « Vie Immédiate », c'est-à-dire terrestre et passagère, n'a de valeur que par l'orientation qu'on lui donne, orientation qui débouche sur l'éternité : l'homme qui aura suivi les enseignements du Sinaï recevra sa récompense éternelle, le Paradis; l'homme qui aura été infidèle à ces commandements sera éternellement puni en Enfer. L'Islam ne peut enseigner d'autres perspectives que celles-là, qui sont le propre du judaïsme. Entre la Vie Immédiate et celle de l'au-Delà, il existe pour

ainsi dire une charnière qui assure la continuité logique entre ces deux vies. Cette charnière, c'est la Résurrection et le Jugement Dernier ; sour. LVIII, 6-7 : « Aux Infidèles, un tourment avilissant, au jour où Yahwé les rappellera (à la vie) en totalité, et les avisera de ce qu'ils auront fait ; Yahwé l'aura tenu en compte alors qu'ils l'auront oublié. Yahwé, de toute chose, est témoin » ; *ibid.*, 8 : « Yahwé ensuite les avisera, au Jour de la Résurrection, de ce qu'ils auront fait. Yahwé connaît tout » . — Rien n'est indifférent dans la vie. Chacun de nos actes sera jugé à sa valeur exacte. Le texte de la sour. XXII, 5-8 rappelle toute la pensée mecquoise : « Hommes ! si vous êtes en doute au sujet du Rappel, (souvenez-vous que) Nous vous avons créés de poussière, puis d'une éjaculation, puis d'une adhérence, puis d'une masse flasque élaborée ou non élaborée, afin de faire éclater l'évidence à vos yeux. (Souvenez-vous que) Nous déposons dans les utérus ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé, que Nous vous en faisons sortir ensuite, petit enfant, pour qu'ensuite vous atteigniez votre puberté. Parmi vous, il en est qui sont rappelés (au Seigneur avant la vieillesse) ; parmi vous, il en est qui sont rejetés jusqu'à l'âge le plus vil, afin qu'après avoir su, ils ne sachent plus rien... Yahwé, en vérité, ranime les morts. Sur toute chose, il est omnipotent. L'Heure va venir — nul doute à ce sujet — et Yahwé rappellera ceux qui sont dans les sépulcres » ; voir II. ZAKARIAS, *op. cit.*, t. I, p. 93, n. 4 ; p. 285, n. 14 ; 286, n. 1 ; 304, n. 1 ; 305, n. 1 ; 307, n. 1. Sur l'affirmation de la Résurrection, voir encore sour. XXII, 9, 68 : « Yahwé décidera entre vous sur quoi vous vous trouvez vous opposer » . Au moment de la Résurrection, aucune intervention en votre faveur ne sera possible ; sour. LX, 3 : « Ni vos liens de consanguinité, ni vos enfants ne vous seront utiles. Yahwé tranchera entre vous. Sur ce que vous faites, Il est clairvoyant » .

Après cette longue digression, **revenons maintenant au Paradis médinois, en reprenant, à partir de la sourate XLVII, l'examen** très rapide des textes. Cet examen ne nous apportera, d'ailleurs, aucun élément nouveau : « Pour ceux qui auront vécu dans la crainte de Dieu, seront, auprès de leur Seigneur, des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, où immortels, ils auront des épouses purifiées et satisfaction de Yahwé. Yahwé est clairvoyant sur Ses serviteurs » (100). Ici, comme dans les versets précédents, le Paradis réservé aux Croyants est devenu essentiellement un lieu de rafraî-

(100) Sour. II, 13.

chissement. Les Elus y trouveront des femmes, cerles ; mais quelle différence entre ces épouses et les Houris de La Mecque, aux formes et aux gestes agnichants ! (101) — « O vous qui croyez, élanrez-vous vers le pardon de votre Seigneur, vers un Jardin aussi large que les cieux et la terre ; (ce Jardin) est préparé pour les Craignants-Dieu, qui font dépense (en aumône) dans la félicité et l'infélicité, (vers un Jardin destiné) :

- a) à ceux qui domptent leur colère ;
- b) qui effacent les offenses des hommes — Yahwé aime les Bien-faisants ;
- c) qui, ayant commis une turpitude ou s'étant lésés eux-mêmes, invoquent Yahwé et demandent pardon pour leurs péchés — or, qui donc pardonne les péchés, sinon Yahwé ?
- d) qui n'ont point persisté dans ce qu'ils commirent, après avoir reçu la science (c'est-à-dire après avoir connu les révélations faites à Moïse sur le Mont-Sinaï).

La récompense de ceux-là sera (tout d'abord) le pardon de leur Seigneur et (ensuite) des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, Jardins où ils resteront immortels. Combien belle sera la rétribution de ceux qui ont fait le bien ! » (102) **Auront droit au Paradis ceux qui auront cru en Yahwé, en Son Apôtre, aux Craignants-Dieu, à ceux qui auront fait l'aumône** (103). Toute âme goûte la mort ; mais au Jour de la Résurrection, vous ne recevrez exactement que vos rétributions (104). Yahwé est juste.

(101) Voir aussi sour. II, 23 ; voir sour. VI, 60 : « Ceux qui auront cru et pratiqué les œuvres pies, Nous les ferons entrer en des Jardins sous lesquels couleront les ruisseaux ; là, immortels, en éternité, ils auront des épouses purifiées, et nous les ferons entrer sous une ombre dense ». Voir version B du v. 12, sour. LXI : « Les Jardins... dans lesquels vous aurez des épouses purifiées et où vous resterez immortels ».

(102) Sour. III, 127-130 ; voir aussi *ibid.*, 136 ; sour. LXI, 12 : « (Si vous faites cela) Yahwé vous pardonnera vos péchés et vous fera entrer dans des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux et dans des demeures agréables, dans les Jardins d'Éden. C'est là le Succès Immense » ; voir aussi LVII, 11-12 ; 21 : « Élanchez-vous vers un pardon de votre Seigneur, (vers) un Jardin aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui auront cru en Yahwé et en Son Apôtre ! Voilà la faveur de Yahwé ! Il la donne à qui Il veut. Yahwé est le Détenteur de la Faveur Immense ». Cette dernière réflexion est répétée dans la même sourate LVII, 29 : « Que les Détenteurs de l'Écriture sachent qu'ils ne peuvent rien sur la Faveur de Yahwé et que la Faveur est en la main de Yahwé : Il la donnera à qui Il veut. Yahwé est Détenteur de la Faveur Immense ».

(103) *Ibid.*, 174.

(104) *Ibid.*, 182 ; voir aussi 197 : « Ceux qui auront vécu dans la crainte de Yahwé auront des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux ; ils y resteront immortels, (cela leur) étant accordé par Yahwé en partage. Ce qui est auprès de Yahwé est un bien pour les purs ».

Ce sont toujours les mêmes perspectives eschatologiques qui se dessinent dans les autres sourates médinoises, et qui sont en nette régression — en ce qui concerne la représentation imaginative de l'au-delà ; — sur les sourates des *Actes de l'Islam* mecquois : « Quiconque obéit à Yahwé et à Son Apôtre, Yahwé le fera entrer en des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, où il restera, immortel. C'est là le Succès Immense » (105).

Jusqu'à la fin des *Actes*, le rabbin ne variera jamais plus dans ces descriptions du Paradis. Comme nous le constatons, le Paradis est constitué de jardins traversés par des ruisseaux. Les femmes n'y sont plus mentionnées que rarement, et quand le rabbin en parle encore, c'est toujours en termes pudiques. Parmi les dernières sourates médinoises, on n'en trouve aucune où le rabbin ne mentionne le Paradis, un Paradis de fraîcheur : « Leur Seigneur leur annonce grâce et satisfaction, émanant de Lui, ainsi que des Jardins où ils auront un délice permanent et où ils seront immortels, en éternité. Yahwé délie une rétribution immense » (106). « Aux Croyants et aux Croyantes, Yahwé a promis des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, où ils demeureront immortels. Il leur a promis des demeures agréables dans les Jardins d'Eden. La satisfaction de Yahwé est plus grande. C'est là le Succès Immense » (107).

Quelques versets plus loin, le rabbin répète encore : « Yahwé a préparé pour eux des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux où, immortels, ils demeureront. C'est là le Succès Immense » (108). Les mêmes ritournelles reviennent sans cesse, sans la moindre variation : « Yahwé a préparé pour eux des Jardins où, immortels, ils demeureront en éternité. C'est là le Succès Immense » (109). « En prix, de ce qu'ils auront dit, que Yahwé les

(105) Sour. IV, 17 ; voir aussi *ibid.*, 35 : « Nous vous ferons entrer (dans des Jardins) avec honneur » ; *ibid.*, 123 ; LXV, 11 : « Quiconque croit en Yahwé et accomplit œuvre pie, Yahwé le fera entrer dans des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux où (il restera) immortel, en éternité. A celui-là, Yahwé a donné belle rétribution » ; voir aussi LVII, 22 ; XXII, 14, 55 ; XLVIII, 5 : « ...afin de faire entrer les Croyants et les Croyantes dans des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux et où ils resteront immortels. Il effacera pour eux leurs mauvaises actions et cela formera, auprès de Yahwé, un Succès Immense » ; *ibid.*, 17 : « Quiconque obéit à Yahwé et à Son Apôtre sera introduit dans des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux » ; sour. LXVI, 8.

(106) Sour. IX, 21-22.

(107) *Ibid.*, 73.

(108) *Ibid.*, 90.

(109) *Ibid.*, 101 ; voir aussi 102.

compense par (le don de) Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux où, immortels, ils resteront. Voilà la récompense » (110).
 « Ils auront des Jardins sous lesquels couleront des ruisseaux, où resteront, immortels, en éternité. Yahwé les a agréés et ils ont agréé Yahwé. C'est là le Succès Immense » (111).

Je suppose que mes lecteurs ont bien lu les lignes qui précèdent, et je suppose aussi qu'ils me reprochent, à juste titre, d'être lassant. J'aurais pu dire en quelques pages ce que je raconte en me répétant sans cesse. Ces lecteurs ont mille fois raison. Mais je leur demande de bien réfléchir sur mes intentions : je ne tiens nullement à faire un beau livre, un livre bien composé. Ce que j'ai voulu dans cette Somme coranique, c'est donner une idée approximative du « Coran », plus exactement du pseudo-Coran, en rassemblant, sur un sujet donné, une multitude de textes. Ce n'est pas moi qui suis lassant, mais le pseudo-Coran. Cette besogne-là a été pour moi plus fastidieuse encore que pour celui qui lit cet ouvrage. J'éprouve toujours une profonde admiration pour ceux qui se pâment devant les « beautés » du « Coran » ; ou bien, en général ils n'en ont picoré que quelques bribes soigneusement triées, quelques « morceaux choisis » ; ou bien ils ont la pannoison extrêmement facile ; ou bien ils n'ont jamais lu la Bible. Prenez vous-même ce pseudo-Coran ; bilitez les doublets, et dressez le bilan ; vous verrez ce qu'il en reste : fort peu de choses. Non, on ne peut vraiment pas dire que l'ouvrage, intitulé par nous *Actes de l'Islam*, ou pseudo-Coran, soit un chef-d'œuvre ! que pareil livre ne peut être que divin. Ne nous rendons point ridicules par de tels jugements. Il faut vraiment avoir une imagination dévergondée, pour juger de cette façon un livre sans aucun relief, qui n'apporte aucune nouveauté religieuse, qui emprunte tout à l'A. T., et qui répète sans cesse, d'une façon interminable, les mêmes ritournelles. Non seulement ce pseudo-Coran n'a rien de divin mais, avouons-le franchement, en toute sincérité, c'est un ouvrage médiocre dans son contenu autant que dans sa composition. Quand on a lu, relu, le pseudo-Coran, et qu'on ouvre ensuite à nouveau l'A. T., on est saisi par l'ampleur immense de ce dernier Livre, le Livre unique et véritable des Révélations divines ! Dans ce Livre seul, on est saisi par l'immensité divine. Pendant environ 29.000 versets, les auteurs sacrés, écrivant selon leur mode littéraire particulier et leurs goûts personnels, — leur esprit guidé par le Souverain Maître de toutes choses —, nous racontent l'existence divine, la vie intime du Créateur, ses colloques qui ont valeur d'éternité avec Moïse, sur ce Mont

(110) Sour. V, 88 ; voir aussi *ibid.*, 70-76.

(111) *Ibid.*, 119.

Sinaï qu'on ne peut oublier, quand on a le bonheur d'en avoir fait l'ascension en guise de commentaire de l'Exode. En 29.000 versets les différents auteurs nous tracent d'émouvants tableaux de l'histoire d'Israël. Tout est nouveau, tout est spacieux, immense, dans ces vastes fresques de l'histoire du Peuple Elu de Dieu. Que les érudits ou les littérateurs qui s'extasient sur le pseudo-Coran daignent donc jeter un regard sur le grand Coran original, le Coran de Moïse. On prétend que nous sommes ironiques quand nous parlons des choses de l'Islam. C'est exact ; mais reconnaissons que les appréciations dithyrambiques portées automatiquement sur tout ce qui concerne l'Islam et le Coran contiennent ample matière à ironie. Nous n'aimons ni le bluff, ni le snobisme, ni les découpages en carton colorié pour amateurs d'exotisme préfabriqué ! Plaçons-nous sur le terrain, face à la réalité. De quoi s'agit-il ? Un rabbin de La Mecque s'est mis en tête de convertir les Arabes à la religion d'Israël. Après de multiples démarches sans succès, il a compris que le seul moyen de convertir ces hommes incultes était de traduire en leur langue les Livres Saints des Juifs. Ce fut de sa part une audace magnifique : l'A. T. était déjà, depuis bientôt 10 siècles, traduit en grec ; depuis deux siècles, s. Jérôme en avait dirigé une traduction latine ; on n'avait pas encore de traduction arabe. L'entreprise du rabbin allait combler un vide important : entreprise directement religieuse, certes, mais également scientifique puisque la langue arabe n'avait pas encore ses contours absolument définis, ou ne les avait pas du moins fixés dans une grande œuvre littéraire. J'espère que des savants plus linguistes que moi, de véritables « philologues » organiseront un jour de vastes recherches sur les origines hébraïco-syriaco-araméennes de la langue des *Actes de l'Islam*. En considérant ce travail du rabbin de La Mecque, nous pouvons penser que l'entreprise fut avant tout apostolique, et que les limites scientifiques en furent tracées par le but à atteindre. Le rabbin, pour assurer son but essentiel, n'avait évidemment pas besoin de traduire les 29.000 versets de l'A. T. — L'histoire d'Israël ne pouvait intéresser en rien les Arabes de La Mecque ou de Médine ; ni les prophéties messianiques, qui ne concernaient que le Peuple Elu selon les perspectives du judaïsme ; ni les lois sacrificielles et l'ordonnance du culte avec le Temple de Jérusalem comme centre, puisque, depuis bientôt six cents ans, le Temple était détruit et Israël dispersé. Nous ne possédons plus le Coran arabe, mais nous pouvons, sans crainte d'erreur, affirmer que, parmi les récits de l'A. T., le rabbin fit un choix que nous pouvons facilement rétablir par les *Actes de l'Islam*. Lui-même déclare qu'il a fait un choix, qu'il n'a pas tout cité de cette « Écriture explicite » qui contient les Révélations de Yahwé. Dans la sourate IV, vt. 161, le rabbin explique à son élève Mohammed qu'il lui a trans-

mis ce qui a déjà été révélé à Noé, aux Prophètes venus après Noé, à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, aux douze tribus, etc... Puis il ajoute, vl. 162 : « Et (nous avons envoyé) des Apôtres dont Nous l'avons fait récit antérieurement, et des Apôtres dont Nous NE T'AVONS PAS FAIT RÉCIT... » Il est bien évident que ce qui importait essentiellement, pour le rabbin, c'était d'établir l'existence d'un Dieu Unique, de raconter les multiples manifestations de Sa Toute-Puissance et de Sa Miséricorde, de dicter aux Arabes un mode de vie que Yahwé avait déjà enseigné à Moïse pour l'usage des Hébreux. Ce mode de vie prêché aux Arabes consistait essentiellement dans la croyance à Yahwé, l'obéissance à ses commandements, et finalement dans l'obéissance à Mohammed chargé par le rabbin d'enseigner le judaïsme à ses compatriotes. Chaque homme est responsable de ses actes ; chaque homme mourra, et sa vie éternelle ne sera que le prolongement de sa vie terrestre : l'homme qui n'aura pas voulu obéir à Yahwé et à Son Apôtre sera condamné aux flammes de la Géhenne ; quant à l'homme qui aura pratiqué le judaïsme, il recevra dans le Paradis son éternelle récompense.

C'est ce lot de vérités essentielles qui constitue l'enseignement du rabbin. Mais il n'y a là rien de nouveau ; certes, non ! les *Actes de l'Islam* ne brillent point par la nouveauté, il suffit d'un peu de réflexion pour le comprendre. Toute nouveauté dogmatique aurait porté atteinte au but recherché par le rabbin, c'est-à-dire à la conversion des Arabes au pur judaïsme. Le rabbin n'avait rien de neuf à inventer : il n'avait qu'à transmettre aux Arabes le message mosaïque.

S'il n'y a rien de neuf dans les *Actes de l'Islam*, on ne peut pas dire non plus que la lecture en soit particulièrement attrayante. Ayant à discuter sans cesse avec les Arabes inaccoutumés aux grandes vérités religieuses du monde juif, le rabbin ressasse toujours les mêmes thèmes. Que l'on relise les textes que nous avons reproduits au sujet de l'Enfer et du Paradis ! Cette lecture est soporifique ; il est bien difficile d'y trouver le moindre intérêt narratif. Nous sommes dans l'impossibilité, même en y mettant la meilleure volonté, de nous extasier devant ce livre des *Actes de l'Islam* que les musulmanisés — ignares de leur religion — identifient avec le *Coran*. Face à l'immensité de l'A.T., de l'expérience, de la poésie, et des perspectives d'avenir qui se dégagent du Pentateuque des Livres Historiques, des Livres Poétiques, et des Prophètes, les *Actes* ne font vraiment que piètre figure ! Il faut avoir une imagination fulgurante pour baptiser chef-d'œuvre ce livre un peu mou et nécessairement sans originalité. Je conseille aux musulmans évolués, s'il s'en trouve d'assez libres, de faire une édition des *Actes* en supprimant toutes les répétitions, tous les doublets. Ils verront fondre leur fameux livre révélé. Qu'ils mettent ensuite

en parallèle le résidu de ce livre avec l'A.T. Ils saisisrent alors sur le vif la banalité de leur merveilleux ouvrage !

Depuis des siècles, l'Orient s'est prévalu de cet ouvrage juif pour en imposer à l'Occident, et celui-ci se trouve peu à peu entraîné vers une admiration béate, incontrôlée, pour l'Islam et le « Coran ». Par mon travail, qui est un effort de dégagement, j'aurais voulu fournir aux Occidentaux — une fois débarrassés du snobisme qui, pour beaucoup, tient lieu de science — un tremplin pour se soulever au-dessus de cet amoncellement d'inepties échafaudé par les études islamiques occidentales et orientales. Je n'en ai donné que des exemples somme toute assez bénins, en comparaison de ce que j'ai passé sous silence. Je suppose cependant que ces exemples auront suffi pour montrer où en était l'esprit critique dans les sciences islamiques contemporaines.

Privé de toute nouveauté dogmatique, composé par un Juif en dehors de tout souci littéraire, fastidieux par ses innombrables répétitions, le Livre des *Actes de l'Islam* aussi bien que le *Coran*, maintenant perdu, ont pourtant un immense mérite ; ils représentent le plus grand essai d'expansion juive dans le monde arabe, et nous aboutissons en fin de compte à cette conclusion : les Arabes, du point de vue religieux, sont impitoyablement prisonniers des Juifs. Ils ont beau se débattre, pousser des cris aigus, jouer les fanfarons, ils ne sont musulmanisés que par leur adhésion au judaïsme. C'est écrit en toutes lettres dans leur pseudo-Coran. L'Islam est proprement et essentiellement la religion des Juifs, telle que la leur a prêchée un rabbin du VII^e siècle. Les Arabes, bon gré, ne peuvent se soustraire à cette conclusion effroyable qui se dégage sans ambiguïté de toutes nos analyses.

De cette conclusion, je suis absolument convaincu. Non point imaginativement, ni sentimentalement convaincu. Ni pour quelque motif étranger à l'étude impartiale des textes, comme le voudraient certains contradicteurs qui, n'ayant rien trouvé de sérieux à m'opposer, valent sur mes intentions qu'ils s'imaginent connaître. Mon assurance repose sur l'analyse objective et sereine des textes, sur leur longue méditation. Il y eut un problème pour moi. Ce ne fut certes pas quelque doute intellectuel relatif à mes conclusions. Ce fut uniquement un problème de conscience : fallait-il livrer au public ces pages, véritable révolution en matière d'histoire religieuse ? Quelques uns auraient préféré le silence, parce qu'on met les musulmans de mauvaise humeur lorsqu'on doute de la vérité de leur religion, et qu'il n'est pas opportun d'exciter leur nervosité au moment où ils sont déjà si acharnés contre l'Occident.

Dans un travail de pure recherche historique, je n'ai pas à tenir compte des nerfs, de l'humeur des gens, ni des contingences poli-

liques. On peut se rendre compte aisément qu'inopportun aujourd'hui, un tel travail serait encore inopportun demain, dans un an, dans un siècle. Et pendant ce temps, l'erreur accomplit des ravages. **La vérité est toujours opportune.** Reprochera-t-on au Christ Jésus d'avoir été inopportun ? Il est possible que certains apologistes le pensent. Tel n'est pas mon avis.

On objecte encore : vos ouvrages démolissent véritablement l'Islam. Qu'allez-vous donc mettre à sa place ?

Je ne mettrai rien à la place. Mon travail n'est pas de refaçonner l'âme arabe, ni l'âme des musulmanisés. Mais je puis répondre, parce que j'en suis sûr, qu'on trouve chez les chrétiens d'assez grands apôtres qui pourront se charger de cette nouvelle construction, de bâtir, cette fois, sur des bases solides et sérieusement définies.

EPILOGUE

DU PÈRE GABRIEL THÉRY

A

HANNA ZAKARIAS

ET

RETOUR A L'ORIGINAL

UN RELIGIEUX DOMINICAIN

Le moment est venu de lever définitivement le voile qui recouvre peu ou prou l'identité d'Hanna Zakarias. Parmi les lecteurs de ses œuvres, beaucoup le connaissaient de longue date. De ce fait, le nom du Père Théry commençait à supplanter son pseudonyme. L'identité de l'auteur de « De Moïse à Mohammed » était en passe de devenir un secret de polichinelle, lorsque la revue romaine des Dominicains, *Angelicum*, écarta officiellement toute raison de garder plus longtemps le silence, en publiant elle-même le nom du P. Théry, O.P., et en résumant très brièvement, mais avec exactitude, le but poursuivi par l'auteur dans ses deux premiers volumes. (Fasc. 3-4, année 1960).

Né le 12 juin 1891 à Nurlu dans la Somme, profès au Saulchoir de Kain le 1^{er} octobre 1911, ordonné prêtre à Tournai le 15 août 1916, le P. Gabriel Théry fut

- Docteur en théologie
- professeur au Saulchoir
- professeur à l'Institut Catholique de Paris
- fondateur et Supérieur de l'Institut Historique Sainte Sabine, à Rome,
- Consultant à la Section historique de la Sacrée Congrégation des Rites,
- Membre d'Honneur de l'Académie Pontificale de S. Thomas et de la Religion Catholique,
- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Titulaire de la Croix de guerre
- Médaillé de la Résistance
- Médaille of Freedom U.S.A.
- Officier de la Légion d'Honneur Polonaise
- Membre d'Honneur de l'American Legion
- Officier des Palmes Académiques.

Après cette présentation, qu'il aurait peut-être qualifiée de « revue de détail » avec ce sourire d'enfant terrible qui apparaît toujours, ici ou là dans ses travaux, on peut se demander pourquoi le P. Théry est devenu Hanna Zakarias. Il s'en est expliqué lui-même dans *l'Islam et la critique historique*, p. 39 : « Je serai aussi remarquer à ce jeune religieux que si j'ai pris légalement un pseudonyme, entrant ainsi dans une sorte de clandestinité (une

fois de plus), il aurait dû en comprendre les raisons : je ne suis pas seul au monde. Je fais partie d'une race, d'une nation, plus spécialement d'un groupe, et on oublie bien souvent que le groupe n'est pas responsable de l'action de tel ou tel de ses membres ; et c'est parce que j'ai voulu sauver le groupe, que j'ai renoncé à ma personnalité ».

En d'autres termes, le P. Théry, sachant que ses conclusions révolutionnaires et la façon dont elles étaient présentées risquaient d'attirer la malveillance des musulmans sur ses confrères travaillant en terre d'Islam, a voulu se mettre seul en cause. Comme me l'ont fait remarquer certains lecteurs éminents, amis et parfois anciens collaborateurs du P. Théry, cet anonymat a desservi son œuvre. Publiée sous le vrai nom de son auteur, elle eût joui d'un accueil beaucoup plus favorable et retenu aussitôt l'attention bien au-delà de nos frontières. De plus, certains de ses adversaires n'auraient pu, feignant d'ignorer l'identité d'H. Zakarias, utiliser contre lui la calomnie. --- « Zakarias inconnu », écrit G. de Nantes dans *l'Ordre Français*, n° 55, 1961, « pouvait être dépeint de bouche à oreille comme un bluffeur et un ignorant ; le mépris de l'auteur rejaillissait évidemment sur son œuvre. Mais le Révérend Père Théry est mort le 27 janvier 1959 en récitant son chapelet. Il avait 68 ans, c'était un grand savant en même temps qu'un admirable religieux dominicain au cœur ardent et à l'intelligence lumineuse, prompt, novatrice. Il suffit de lire l'article nécrologique que M. Etienne Gilson lui a consacré dans ces Archives d'histoire Doctrinale et Littéraire du Moyen-Age dont il fut l'initiateur et le fondateur, pour apprendre l'érudition et la sûreté de ce grand esprit. Un homme dont la bibliographie, publiée au moment même où il se consacrait à l'étude du Coran, ne comprend pas moins de 95 pages, n'est ni un bluffeur ni un sot. Le spécialiste des plus difficiles problèmes littéraires et historiques du Moyen-Age a d'emblée une autorité suffisante pour que **l'œuvre à laquelle il a consacré les vingt dernières années de sa vie** soit considérée avec respect et attention par ses adversaires eux-mêmes ».

D'après ce que nous allons dire, on comprendra encore mieux les raisons de ce pseudonyme. On comprendra aussi sur quelle ignorance totale des faits est fondée l'accusation d'hostilité à l'égard des musulmans, portée contre le P. Théry par des gens qui n'ont pas très bien compris l'objet du débat. Pour bien saisir la valeur de l'auteur et le sérieux de ses ultimes travaux, il suffit de considérer brièvement, mais sans hâte, le cours de sa vie laborieuse. Notre but n'est pas tant de faire connaître la personnalité originale et attachante du P. Théry, que le savant, le chercheur infatigable, dont d'autres savants et chercheurs ont admiré les travaux.

UN MÉDIÉVISTE DE POINTE

L. Lechêne, personnalité amie du P. Théry, a publié à Oran, en 1910, la seule bibliographie que nous possédions ; forcément incomplet, ce catalogue des œuvres du P. Théry et de l'accueil qui leur a été fait constitue un magnifique palmarès, surtout si l'on songe que l'éminent Religieux n'avait à cette époque que 49 ans. Pour cette période qui s'étend de 1918 à 1940, et pendant laquelle le P. Théry fut successivement professeur au Saulchoir, puis à l'Institut Catholique de Paris et Directeur de l'Institut Historique Sainte Sabine à Rome, nous ferons de très larges emprunts à L. Lechêne.

Dès la fin de la première guerre mondiale, le P. Théry s'était lancé dans l'étude du courant néoplatonicien médiéval, et en particulier du courant dionysien. C'était encore un domaine inexploré. Celui qui s'y aventurait ne risquait guère d'avancer paisiblement sur des chemins battus. La bonne aubaine pour un esprit curieux ! « Tout était à faire en ce domaine », écrit Lechêne, p. 10. « Avec une méthode, une probité, une ténacité qui, de suite, révélèrent en lui un maître, il commença par l'inventaire des manuscrits grecs et latins de toutes les bibliothèques d'Europe ». Il parcourut ainsi l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, l'Allemagne, la Tchécoslovaquie, la Grèce, la Hollande, la Belgique, la Suisse, l'Angleterre, rapportant une ample moisson de documents, copies, photographies de manuscrits et catalogues de manuscrits. « Cet inventaire achevé, le travail apparaissait gigantesque. Il s'agissait de mettre un peu de clarté dans cette forêt obscure, d'établir de grandes divisions. Mais, pour y parvenir, il fallait d'abord dater chacun de ces travaux, les identifier, les traduire. Or, de même qu'on ne peut expliquer l'Écriture Sainte sans de multiples connaissances géographiques, archéologiques et linguistiques, de même, sans connaître la paléographie, la phonétique et l'histoire des scribes, comment établir une traduction sérieuse d'un texte moyen-âgeux ? C'est ce que le P. Théry a surabondamment prouvé. A mesure que toutes ces sciences conjuguées, — la linguistique surtout —, l'aidaient à dépister l'identité des auteurs, le savant était amené à écrire mille notes et commentaires d'éclaircissements... Chemin faisant, il s'attardait à des découvertes qui réduisaient à néant certaines légendes ».

... « Il est parvenu à délimiter ainsi quatre étapes principales de la pensée et de l'influence dionysiennes. La première est marquée par les traductions d'Hilduin, de Scot Erigène... La seconde par Hugues Héliérien, Jean Salisburi... La troisième période est caractérisée par une pénétration plus étendue et plus profonde de Denys dans la théologie franciscaine et dominicaine. Mais vers la fin du

XIII^e siècle la pensée dionysienne se trouve en face d'un fait nouveau d'une portée considérable : l'entrée d'Aristote dans nos universités. Le P. Théry aime à dire qu'Aristote ne nous arrive pas « vêtu d'un peplum ou d'une toge, mais recouvert d'un burnous et coiffé du fez arabe ». Jusque vers 1275, Aristote n'existe pas à l'état pur, et tout ce que les historiens ont écrit à ce propos n'est en partie qu'élaboration imaginative.

« David de Dinant, avec son panthéisme matérialiste, Alexandre d'Aphrodise, avec son panthéisme noétique, au début du XIII^e siècle, marquent le point culminant de l'influence d'Aristote dans le domaine dialectique et inaugurent le début du courant de la métaphysique aristotélicienne. Mais quelle révolution dans les esprits : toute la philosophie arabe s'engouffre dans les universités : Alfarabi, Alkindi, Avicenne, Averroës, viennent poser aux esprits de la seconde moitié du XIII^e siècle les problèmes vitaux et essentiels d'une philosophie qu'ils renouvellent. Le P. Théry a pu parler à juste titre des *Conquêtes spirituelles de l'Islam*, à cette époque ».

PREMIER CONTACT AVEC L'ISLAM

Remarquons, avant d'aller plus loin, qu'en abordant ces études, le P. Théry vient à peine d'entrer sur le terrain de la philosophie appelée improprement musulmane ; il va examiner avant tout son contenu, plutôt que sa source ou ses rapports avec l'Islam authentique. Il examinera plus tard sa trajectoire, et tracera l'itinéraire de son entrée dans les bibliothèques de nos Universités du Moyen-Age. Il dira que la pensée grecque, recueillie au IV^e siècle par les savants chrétiens nestoriens et traduite par eux en syriaque, fut traduite par d'autres nestoriens en arabe, sous la domination des abbassides au IX^e siècle, pour être transportée sous ce vêtement en Occident au début du XII^e siècle. Mais à Tolède, cette pensée dut encore faire une halte au vestiaire pour pouvoir faire son entrée à Paris, Oxford, et Montpellier. Sous l'égide de l'évêque français Raymond de Sauvelât (1126-1151 environ), à Tolède le Juif Ibn-Daoud qui connaît l'arabe traduit en *romance* les livres arrivés de Bagdad. Comme Ibn-Daoud ignore le latin, c'est Gundisalvi, qui ignore l'arabe mais est bon latiniste, qui prend le relai pour habiller le *romance* d'Ibn-Daoud en latin. C'est ainsi qu'Aristote, après avoir changé quatre fois de chemise, franchit les Pyrénées : Grèce-Asie Mineure ; Syrie-Bagdad ; Bagdad-Tolède ; Tolède-Paris, Oxford, Montpellier.

La philosophie grecque est arrivée à dos de chameaux à travers le Moghreb et l'Andalousie, dans les milieux scolaires de la chrétienté. Mais y eut-il véritablement une pensée arabe ? Et quel sort l'Islam fit-il à ses philosophes ? Peut-on parler rigou-

reusement d'une philosophie musulmane ? Ces questions se poseront plus tard à l'esprit du P. Théry. Pour l'instant, nous les laissons en suspens, en fermant cette parenthèse que nous avons ouverte pour éveiller seulement l'attention du lecteur sur un point précis : lorsque le P. Théry, dans ses premiers travaux, parle de « conquêtes spirituelles de l'Islam », de pensée arabe, de philosophie musulmane, il n'entend pas porter un jugement de valeur sur l'Islam lui-même ou sur ce que l'on prend pour ses productions. Il emploie un langage communément reçu, jusqu'à ce que des études ultérieures l'obligent à réformer sa pensée et son langage.

DU PSEUDO-DENYS A MAITRE ECKHART MÉTHODE DE TRAVAIL

« Le fait est là », continue Leclêne. « Comment en est-on arrivé à expliquer les paroles du Christ à l'aide de doctrines arabe et musulmane à l'époque des croisades ? La théologie chrétienne du XIII^e siècle est le rendez-vous de doctrines disparates, mais assimilées par l'amour du Christ, doctrines empruntées non seulement aux philosophies grecque, musulmane, ou juive, mais encore aux sciences biologiques, géographiques, médicales. Elle représente vraiment l'âge d'or de l'encyclopédie et de l'unité du savoir humain ».

Enfin, les recherches sur l'origine et l'influence de la pensée dionysienne conduisirent le P. Théry chez les mystiques rhénans, chez Maître Eckhart en particulier. Mais nous devons dire ici avec E. Gilson (1) que le P. Théry se lance sur une nouvelle piste. Il sort des études dionysiennes pures. S'il retrouve encore le Pseudo-Denys chez Maître Eckhart, ce n'est qu'à travers la pensée très élaborée de St Thomas. Nous ne voulons pas nous attarder sur l'objet de ces études, mais sur leur auteur, sur sa méthode de travail, sur le ton de son discours. Ouvrons les *Archives d'Histoire doctrinale et littéraire du Moyen-Age* de l'année 1928, t. III, p. 321-322. Lisons quelques paragraphes de l'Introduction écrite par le P. Théry pour son édition annotée du *Commentaire de maître Eckhart sur le Livre de la Sagesse* :

« Eckhart est un des hommes du XIV^e siècle qui retiennent le plus l'attention des historiens : depuis trois ou quatre ans, nous avons vu paraître une vingtaine d'études sur ce sujet. Mais à la lecture de ces travaux, ce qui frappe surtout, c'est l'esprit de désordre et de fantaisie qu'apportent les érudits dans ce domaine. On

(1) *Archives...*, année 1959, p. 9, où E. GILSON apprécie en spécialiste l'œuvre du P. THIÉRY.

n'éprouve presque jamais l'impression de sécurité. On a parlé ces dernières années d'Eckhart et de son influence sur la philosophie allemande contemporaine. On s'est efforcé d'établir des parallèles entre Eckhart et Bouddha, entre Eckhart et la philosophie hindoue ! D'autre part, on a cherché à reconstituer tel ou tel point de détail de la doctrine d'Eckhart ; on a peiné pour découvrir quelques variantes en vue d'améliorer tel ou tel sermon allemand. De toutes ces productions, l'historien proprement dit et l'historien des doctrines auront à retenir vraiment peu de chose ; à peine trouveront-ils à glaner de-ci, de-là, quelques précisions devant servir à former une image réelle et concrète d'Eckhart...

« Avant de reconstituer la doctrine d'Eckhart, d'entreprendre telles ou telles corrections de détail, il fallait au moins lire ses ouvrages principaux. Cela peut faire sourire d'avancer pareille affirmation. Et cependant, en toute vérité et en toute certitude, je peux dire que la grande majorité des historiens qui ont écrit sur Eckhart n'ont pas lu ses œuvres principales. On s'est contenté des sermons allemands — dont on a négligé d'établir auparavant l'authenticité — comme si ces sermons constituaient l'œuvre principale d'Eckhart ! C'est comme si nous voulions reconstituer la physionomie intellectuelle de saint Thomas à partir de ses sermons, en faisant abstraction de sa *Somme Théologique* !

« Les œuvres principales de maître Eckhart sont représentées surtout par des commentaires scripturaires : commentaire sur la Genèse, sur l'Exode, la Sagesse, l'Écclésiaste, saint Jean... dont les manuscrits ne concordent pas...

« C'est à ce bloc de documents que nous avons voulu nous attaquer en publiant les commentaires d'Eckhart sur l'Ancien Testament...

« Si nous avions voulu nous contenter de publier le texte, il y a plusieurs mois que nous aurions pu livrer au public tous les écrits latins d'Eckhart sur l'Ancien Testament, dont la transcription est achevée. Mais ces textes ne prennent une véritable signification que s'ils sont replacés dans leur contexte historique, dans l'ambiance de l'époque. C'est ce but que nous avons recherché, en expliquant le texte par de nombreuses notes. C'est un premier éclaircissement des questions multiples et complexes que pose l'étude de la doctrine d'Eckhart. Presque toujours, nous avons rapproché Eckhart de St Thomas. Ce n'est pas au hasard... Nous n'avons pas tout dit, puisque nous devons revenir, d'une façon spéciale, sur ces principales questions. Mais déjà, la source principale de maître Eckhart est mise en lumière... »

On a pu noter au passage, non seulement le souci, chez le P. Théry, de la recherche du document, de l'étude scrupuleuse de son contenu, de l'effort pour le situer dans le milieu historique et

doctrinal où il est né, mais encore la critique impitoyable de ceux qui avaient fait fausse route par manque de travail ou défaut de méthode. Ce ton sera constant dans les travaux du P. Théry, ce qui suppose une grande sûreté de soi, surtout si l'on remarque qu'à l'époque où il commençait de publier le fruit de ses recherches il était à peine âgé de 30 ans ; 37 ans lorsqu'il livrait au public ses études sur maître Eckhart, sous le regard de celui qui avait été son propre maître, le P. Mandonnet, autre célébrité de l'Ordre Dominicain.

CRITIQUE HISTORIQUE ET THÉOLOGIE

« Intellectualiste et raisonneur autant que... le P. Mandonnet », écrit E. Gilson dans *Le Philosophe et la Théologie*, p. 105, « le P. Théry joignait à ces qualités une indifférence complète aux idées reçues ».

Le P. Théry ne se souciait pas des idées reçues parce que, précisément, ses propres investigations lui en avaient appris la fragilité et parfois l'inconsistance, dans un domaine où il s'était attendu à rencontrer de véritables savants. Des savants, il y en avait sans doute ; mais le P. Théry venait de prendre leur érudition en défaut et de montrer que leur méthode manquait de rigueur. Il devait donc partir en franc-tireur. C'est ce qu'il fit.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les fruits de son inlassable activité ; contentons-nous d'une vue générale :

— De 1921 à 1939, nombreuses recensions d'ouvrages scientifiques écrits en français, allemand, anglais, espagnol, italien, ou latin, concernant l'étude de la pensée médiévale ;

— dans le même temps, nombreux travaux personnels dans :

- la Revue des sciences philosophiques et théologiques ;
- la Revue Thomiste
- la Vie Spirituelle, ascétique et mystique
- la Revue d'histoire de l'Eglise de France
- les Mélanges thomistes (Bibliothèque thomiste)
- la Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain
- la Revue des jeunes, où il ne fit qu'un bref passage en tant que co-directeur avec le P. Gillet, de 1927 à 1928 ;
- les Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen-Age qu'il venait de fonder, avec Etienne Gilson comme co-directeur ;

-- collaboration à :

l'histoire Générale, publiée sous la direction de Gustave Glotz ;
au Bulletin du Cange

n'éprouve presque jamais l'impression de sécurité. On a parlé ces dernières années d'Eckhart et de son influence sur la philosophie allemande contemporaine. On s'est efforcé d'établir des parallèles entre Eckhart et Bouddha, entre Eckhart et la philosophie hindoue ! D'autre part, on a cherché à reconstituer tel ou tel point de détail de la doctrine d'Eckhart ; on a peiné pour découvrir quelques variantes en vue d'améliorer tel ou tel sermon allemand. De toutes ces productions, l'historien proprement dit et l'historien des doctrines auront à retenir vraiment peu de chose ; à peine trouveront-ils à glaner de-ci, de-là, quelques précisions devant servir à former une image réelle et concrète d'Eckhart...

« Avant de reconstituer la doctrine d'Eckhart, d'entreprendre telles ou telles corrections de détail, il fallait au moins lire ses ouvrages principaux. Cela peut faire sourire d'avancer pareille affirmation. Et cependant, en toute vérité et en toute certitude, je peux dire que la grande majorité des historiens qui ont écrit sur Eckhart n'ont pas lu ses œuvres principales. On s'est contenté des sermons allemands — dont on a négligé d'établir auparavant l'authenticité — comme si ces sermons constituaient l'œuvre principale d'Eckhart ! C'est comme si nous voulions reconstituer la physionomie intellectuelle de saint Thomas à partir de ses sermons, en faisant abstraction de sa *Somme Théologique* !

« Les œuvres principales de maître Eckhart sont représentées surtout par des commentaires scripturaires : commentaire sur la Genèse, sur l'Exode, la Sagesse, l'Écclésiaste, saint Jean... dont les manuscrits ne concordent pas...

« C'est à ce bloc de documents que nous avons voulu nous attaquer en publiant les commentaires d'Eckhart sur l'Ancien Testament...

« Si nous avions voulu nous contenter de publier le texte, il y a plusieurs mois que nous aurions pu livrer au public tous les écrits latins d'Eckhart sur l'Ancien Testament, dont la transcription est achevée. Mais ces textes ne prennent une véritable signification que s'ils sont replacés dans leur contexte historique, dans l'ambiance de l'époque. C'est ce but que nous avons recherché, en expliquant le texte par de nombreuses notes. C'est un premier éclaircissement des questions multiples et complexes que pose l'étude de la doctrine d'Eckhart. Presque toujours, nous avons rapproché Eckhart de St Thomas. Ce n'est pas au hasard... Nous n'avons pas tout dit, puisque nous devons revenir, d'une façon spéciale, sur ces principales questions. Mais déjà, la source principale de maître Eckhart est mise en lumière... »

On a pu noter au passage, non seulement le souci, chez le P. Théry, de la recherche du document, de l'étude scrupuleuse de son contenu, de l'effort pour le situer dans le milieu historique et

doctrinal où il est né, mais encore la critique impitoyable de ceux qui avaient fait fausse route par manque de travail ou défaut de méthode. Ce ton sera constant dans les travaux du P. Théry, ce qui suppose une grande sûreté de soi, surtout si l'on remarque qu'à l'époque où il commençait de publier le fruit de ses recherches il était à peine âgé de 30 ans ; 37 ans lorsqu'il livrait au public ses études sur maître Eckhart, sous le regard de celui qui avait été son propre maître, le P. Mandonnet, autre célébrité de l'Ordre Dominicain.

CRITIQUE HISTORIQUE ET THÉOLOGIE

« Intellectualiste et raisonneur autant que... le P. Mandonnet », écrit E. Gilson dans *Le Philosophe et la Théologie*, p. 105, « le P. Théry joignait à ces qualités une indifférence complète aux idées reçues ».

Le P. Théry ne se souciait pas des idées reçues parce que, précisément, ses propres investigations lui en avaient appris la fragilité et parfois l'inconsistance, dans un domaine où il s'était attendu à rencontrer de véritables savants. Des savants, il y en avait sans doute ; mais le P. Théry venait de prendre leur érudition en défaut et de montrer que leur méthode manquait de rigueur. Il devait donc partir en franc-tireur. C'est ce qu'il fit.

Nous ne pouvons énumérer ici tous les fruits de son inlassable activité ; contentons-nous d'une vue générale :

— De 1921 à 1939, nombreuses recensions d'ouvrages scientifiques écrits en français, allemand, anglais, espagnol, italien, ou latin, concernant l'étude de la pensée médiévale ;

— dans le même temps, nombreux travaux personnels dans :
 la Revue des sciences philosophiques et théologiques ;
 la Revue Thomiste
 la Vie Spirituelle, ascétique et mystique
 la Revue d'histoire de l'Eglise de France
 les Mélanges thomistes (Bibliothèque thomiste)
 la Revue d'histoire ecclésiastique de Louvain
 la Revue des jeunes, où il ne fit qu'un bref passage en tant que co-directeur avec le P. Gillet, de 1927 à 1928 ;

les Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen-Age qu'il venait de fonder, avec Etienne Gilson comme co-directeur ;

-- collaboration à :

l'histoire Générale, publiée sous la direction de Gustave Glotz ;
 au Bulletin du Cange

à différentes encyclopédies religieuses et littéraires
à plusieurs revues étrangères
au Dictionnaire d'histoire ecclésiastique
à l'histoire littéraire de la France, publiée par l'Institut ;
au Dictionnaire Larousse du XX^e siècle (tome VI, art. *Thomas d'Aquin et Thomisme*)
à l'Encyclopédie Française, fondée et dirigée par A. de Monzie;
etc...

A la fin de cette période, les grands travaux qui ont assuré sa réputation de critique et d'historien sont publiés dans l'une ou l'autre des collections que nous avons mentionnées. Est-ce à dire que tout cela ait *passé comme une lettre à la poste* ? Sûrement pas. Quelques théologiens, et non des moindres, s'inquièrent. Le premier livre des *Études dionysiennes* fut même censuré. Mais c'est un autre grand historien, ami intime du P. Théry et devenu pape sous le nom de Pie XI, qui vint à son secours. Nous tenons du P. Théry lui-même cette petite conversation :

- Savez-vous, Père Théry, que votre livre est censuré ?
 - Ah ?... Non, Très Saint Père.
 - Eh bien, il l'est.
 - Bon !...
 - Vous ne me demandez pas par qui ?... Par le Père X...
 - Ah, par exemple ! Et quelle hérésie y a-t-il dénichée par hasard ?
 - Aucune, cher Père ; — et ici le Pape, amusé, prit un ton doctoral — mais vous introduisez la critique historique dans la théologie, ce qui est introduire le relatif dans l'absolu ! *Quod absit* ! ! !
 - Bon. Alors qu'est-ce que je fais, Très Saint Père ?
 - Continuez, dit le Pape.
- Et Pie XI écarta la censure.

Mais, pour apaiser les craintes de ces théologiens, le P. Théry, dans son second volume d'*Études dionysiennes*, dit ce que la critique historique pouvait apporter de solide à la théologie :

« A la base de l'hellénisation progressive du Moyen-Age, hellénisation néo-platonicienne et aristotélicienne, il y a tout un travail fondamental qui est le travail de traduction. Sans une étude approfondie des versions gréco-latines, de leur mécanisme, de leur amélioration progressive, on risque de ne jamais connaître d'une façon réfléchie, mesurée, ni le point de départ, ni la valeur réelle des spéculations métaphysiques médiévales.

« Nous avons préféré cette voie aride et moins brillante, mais plus solide, de l'analyse textuelle, à la voie large, éblouissante et toujours précaire de la synthèse.

« De plus, nous avons pensé aux philologues, et aux historiens de la terminologie philosophique et théologique.

« ...Enfin, nous avons pensé aux théologiens. Une méthode de saine critique n'est point déplacée quand on veut exposer un système de pensée. Un historien peut rendre au théologien d'appréciables services ; lui apprendre notamment le recours constant aux textes originaux historiques pour apprécier leur influence et la qualité de cette influence ; pour mesurer en toute sérénité la valeur d'une « autorité » médiévale. La grande pensée n'a rien à perdre en s'épurant et en se dégageant de l'accidentel qui l'encombre.

« Ce que des esprits solidement équilibrés, sainement préparés ont fait pour l'Écriture Sainte, au point de vue philologique, littéraire, historique et géographique, pourquoi ne le ferait-on pas analogiquement pour les grandes sources de la théologie ? On n'a rien à craindre d'une critique calme et sereine. C'est pour faire pénétrer cet état d'esprit, pour éveiller au moins le soupçon qu'une pensée est dans une certaine mesure solidaire de la valeur et de l'élaboration du texte qui prétend la justifier, dépend pour une certaine partie de la valeur et de l'élaboration de ce texte, que nous avons multiplié les notes à chaque page de notre travail. Dans notre esprit, ces notes constituent un avertissement et un éveil. Tel est notre but final et fondamental » (P.G. Théry, *Hilduin, traducteur de Denys*, p. 352-353).

A LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

Ayant donné ces apaisements, le P. Théry continua son travail, avec l'appui direct de Pie XI qu'il rencontrait fréquemment. Il venait de fonder à Rome, sous les auspices de P. Gillet déjà nommé, maître général des Dominicains, l'Institut Historique Sainte-Sabine, dont le but était de préparer une histoire aussi complète que possible de l'Ordre des Frères Prêcheurs par le recours aux sources, lorsque le Pape lui-même créa à la Sacrée Congrégation des Rites une *Section Historique* dont l'activité particulière fut définie dans le *Motu proprio* qui l'instituait : « Persuadé que les procédés en usage dans la manière de traiter les causes « historiques » des Saints ont besoin de quelque modification afin de mieux répondre à la propre nature de telles causes et à leurs spéciales exigences, compte tenu principalement du développement récent des disciplines historiques et des perfectionnements apportés à leur méthode... toutes les parties qui ont trait à la vie, à la vertu, au

martyre, au culte ancien des Serviteurs de Dieu... seront de la principale compétence d'une Section Historique ».

Et le Souverain Pontife nomma aussitôt le P. Théry membre de cette Section, sûr de trouver en lui l'homme qui apporterait en ce domaine un esprit et une méthode selon sa pensée et selon son cœur. — Nous sommes en 1930, le P. Théry a 39 ans. Dans le cadre de ses fonctions à la S.C. des Rites, sans préjudice pour ses autres travaux en cours, le P. Théry publie en 1938 deux gros volumes sur la Vénérable Marie Poussepin. Débordant largement les limites de la simple biographie, même la plus méticuleuse, ces ouvrages, dont la valeur repose sur des dizaines de milliers de pièces d'archives notariées, scrupuleusement « épluchées » par l'auteur, sont une véritable contribution à l'histoire du commerce, de l'industrie, de l'enseignement, et de la charité aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mgr Beaussart écrivait au P. Théry à propos de ce travail : « Je crois même que dans le commun des lecteurs et dans le monde des érudits où votre nom seul garantit à l'ouvrage un accueil favorable, les exigences de l'Église en matière de procès historique seront hautement appréciées » (Lettre-préface, p. 1-2).

Quelques années plus tard, le P. Théry extrayait de ces deux volumes une petite brochure de 40 pages pour inviter ceux qui se croyaient appelés à bâtir la France nouvelle à scruter auparavant son passé. En voici quelques lignes, non point pour résumer cette brochure sur *Les Origines du Machinisme en France au XVII^e Siècle*, mais pour maintenir l'attention du lecteur à la fois sur la méthode et sur le ton du P. Théry :

« On a généralement tendance à imaginer que le problème social se résoud par quelques formules très simples ou par certaines oppositions très tranchées. Laissons cela aux tribuns et aux conférenciers de plein air. Le problème social, qui a trop longtemps servi de tremplin pour des fins politiques personnelles ou de parti, va se poser demain pour lui-même. Or ce problème, comme tous les aspects essentiels de la vie nationale, plonge ses racines profondes dans l'histoire même de notre pays, dans le développement ascensionnel de notre vie industrielle et commerciale.

« ...La connaissance du passé nous aide à mesurer nos pas. Le présent est comme la statue du Janus bicéphale ; il s'appuie sur le passé pour bien fixer l'avenir. L'histoire est la véritable métaphysique d'un peuple et d'une nation.

« Or, notre passé industriel et commercial n'a pas encore trouvé son véritable historien. La faute en est à ce que les écrivains qui ont abordé ce problème n'ont jamais pris conscience des méthodes qui s'imposaient et des sources primordiales qu'il fallait consulter. Et cependant ces sources sont là, innombrables et variées, mines de renseignements pour cet immense problème social. Ce sont les

contrats ou brevets d'apprentissage... » (Mais c'est à peine si, aujourd'hui, nous trouvons publiées quelques pièces de ce genre)... « Le 71^e Congrès des Sociétés Savantes, en avril 1938, s'est bien rendu compte de cette lacune, mais la formule que reproduit le vœu de cette assemblée, p. 6, n. 25, reste bien équivoque : signaler *en utilisant au besoin* les minutes notariées et le registre du contrôle des actes (Arch. Dép. série C), les contrats d'apprentissage. — Les registres de contrôle, remarquons-le bien, ne sont point des sources originales. En principe, ils ne font que résumer eux-mêmes des documents originaux. Par conséquent ces registres ont une valeur de doublet, ou valeur de suppléance en cas de disparition des documents primitifs. Les minutes notariées restent les seules sources originales. Il ne s'agit donc pas de les utiliser *au besoin*, mais de les utiliser *nécessairement*. C'est par ces pièces notariées qu'on pourra par conséquent retracer l'histoire économique, industrielle, et l'histoire du développement social de notre pays.

« Les économistes et les historiens ont généralement négligé cette source, la seule originale. L'expérience que nous avons tentée est absolument concluante. Plus de 75.000 pièces d'archives notariées sont passées entre nos mains et grâce à la documentation retrouvée dans cette masse, il nous est maintenant possible de retracer concrètement l'origine du machinisme en France et la transformation sociale accomplie chez nous au XVII^e siècle ». (p. 6 de la brochure citée et depuis longtemps épuisée, tout comme les deux volumes sur Marie Poussepin).

Ainsi, nous voyons toujours le P. Théry faire la chasse au document authentique, dénoncer les erreurs de méthode, tracer la voie aux historiens qui aiment leur métier. Il insiste pour qu'on ne se laisse pas rebuter par l'apparente monotonie de la tâche : « A première vue, dit-il, ces contrats d'apprentissage paraissent avoir tous la même structure. Mais cette similitude ou identité n'est qu'apparente. Il n'y aura répétition que pour ceux qui ne savent pas les comprendre. Lire un brevet d'apprentissage, c'est déchiffrer toute une époque. Les formules, même les plus banales, ont une signification historique, mais à une condition : de les replonger dans le réel ». Notons-le bien, ce sont des réflexions de ce genre que nous avons rencontrées chez « Hanna Zakarias ». Le pseudo-Coran est farci de répétitions. Si l'on veut y chercher seulement les éléments d'une doctrine religieuse, rien n'est plus fastidieux, car c'est toujours le même refrain, un seul dogme sans aucun développement, la répétition d'une vérité banale : soumettez-vous à Yahwé, sinon vous serez damnés. — Mais si l'on replonge ces formules banales dans le réel, voici que la vie apparaît, leur donnant chaque fois une couleur nouvelle : ici c'est une exhortation, là une vive riposte, ailleurs un geste de mépris, un mouvement de colère.

Il nous faut bien reconnaître qu'avant Théry-Zakarias, l'Islam non plus n'avait pas trouvé l'historien de ses origines, j'entends l'homme qui appuie son essai de reconstitution historique sur une interprétation sensée de textes parfois obscurs. Même si son interprétation soulève ici ou là un doute, voire une contradiction, elle ne heurte jamais l'intelligence et le bon sens, comme le font les puérités que nous avons dû subir jusqu'à présent en lisant les diverses « vies de Mahomet » ou commentaires du « Coran ». Et il faut bien reconnaître que cet historien ne s'est pas improvisé, contrairement à la légende que certains professeurs qui se croient grands, confortablement assis sur leurs romans coraniques, auraient voulu accréditer à la faveur de l'incognito d'H. Zakarias. Il a apporté à sa critique du pseudo-Coran la même probité intellectuelle, la même rigueur de méthode, qui avaient assuré la valeur de ses précédents travaux, et lui avaient attiré les plus flatteuses louanges. C'est en 1926 qu'il écrivait : « On n'a rien dit, ou l'on a très peu dit, des sources d'une pensée, quand on a mis en parallèle deux textes similaires. Pareille méthode est valable quand il s'agit de retrouver les fragments d'une compilation ; elle est en grande partie inefficace quand on l'applique à une pensée originale et vivante. Pour retrouver des influences vitales, il faut une méthode vitale... Cette méthode, sans rien sacrifier de la méthode comparative des textes, avait l'avantage de mettre en parallèle, non plus seulement deux textes, mais deux directions intellectuelles ».

A cette époque-là, le P. Théry ne soupçonnait même pas qu'il s'attaquerait un jour au « Coran ». Et pourtant, ne croirait-on pas que nous venons de lire un passage de « DE MOÏSE A MOHAMMED » ?

Or ce texte est extrait de l'avant-propos d'Alexandre d'Aphrodise, publié vingt-neuf ans avant le premier livre sur les origines de l'Islam. « Vouloir étudier *par tranches* l'histoire d'une pensée, c'est supprimer la vie même de cette pensée ». Cette autre réflexion, recueillie dans le tome I d'Hilduin Traducteur de Denys, revient fréquemment dans les œuvres du P. Théry. Nous ne saurions nous étonner, par conséquent, de la retrouver chez « H. Zakarias », lorsque, parlant des méthodes comparatives des coranisants, il dit que *c'est faire de l'histoire à la petite poussette*. L'expression traduit un peu l'agacement. On comprend cependant ce mouvement d'humeur chez quelqu'un qui, spécialisé depuis trente cinq ans dans les études de critique historique, entre dans un domaine aussi honteusement truqué, sous ce rapport précisément, que celui des études coraniques. Aussi est-ce à dessein que nous avons demandé au lecteur de noter *le ton* du P. Théry. Pourquoi ce ton est-il accepté par le public savant des études médiévales, tandis qu'il provoque la hargne et l'hostilité des coranisants officiels pendant que quelques amateurs périphériques s'agitent bruyamment comme s'ils

étaient personnellement en cause ? Ne serait-ce pas parce que, chez les médiévistes, le P. Théry rencontre de véritables savants prêts à accueillir toute vérité, même assaisonnée de remarques qui, pour être exprimées avec une liberté un peu désinvolte, n'en sont pas moins fécondes pour le progrès des études auxquelles elles s'appliquent ? Le P. Théry a trop souvent invité les coranisants à faire leur examen de conscience, à reconnaître simplement qu'ils ont fait fausse route, pour que nous insistions à nouveau. Du reste, nous n'avons aucune qualité spéciale pour leur adresser pareille exhortation ; après tout, peut-être est-il très difficile de renoncer tout à coup à des positions intellectuelles sur lesquelles on a bâti réputation et fortune. L'héroïsme n'est pas monnaie courante.

UN MOINE AU SERVICE DE LA FRANCE ÉRUDITION ET 2^e BUREAU

La publication des deux ouvrages d'histoire sur la vénérable Marie Poussepin n'épuise pas la liste des travaux d'avant guerre du P. Théry. Il faudrait en citer d'autres, d'une grande valeur, presque terminés ou encore en chantier, se rapportant à la littérature médiévale, et qui furent perdus du fait de l'invasion allemande en 1940. « Les travaux du P. Théry », écrit Lechêne dans sa bibliographie, « en cours de publication, ses instruments de travail, sa bibliothèque constituaient une valeur telle que le Sous-préfet de X... avait eu l'amabilité de s'engager efficacement à la protéger au même titre que les œuvres d'art et archives. L'avance foudroyante de l'ennemi n'a pas permis de réaliser cet engagement. Les listes qui vont suivre sont à mettre au bilan des pertes » (p. 85, *op. cit.*) Comme nous n'écrivons pas une « Vie du P. Théry », ni une recension de toutes ses œuvres, mais une présentation sommaire du savant, spécialiste de la critique historique, nous ne transcrivons pas ces listes dont la seule lecture dispenserait de tout commentaire.

Les tragiques événements de 1940 ont eu pourtant une importance capitale dans la vie du P. Théry, dans l'orientation de ses travaux. On peut dire aussi que la présence du P. Théry en Afrique du Nord, à cette époque, a eu une importance capitale pour la conduite de la guerre de libération du territoire français. Les *Nouvelles de l'Institut Catholique de Paris*, n° d'avril-mai 1959, ont fait une allusion discrète à cet épisode :

« Le P. Théry fut amené à étudier de plus près les philosophes arabes et... pour cela, à faire de fréquents séjours au Maroc et en Afrique du Nord. Ainsi se trouve expliqué le rôle politique que les circonstances lui ont fait jouer entre 1940 et 1942, dans la préparation du débarquement américain. L'étude de cet événement résér-

vera aux historiens de nombreuses surprises parmi lesquelles l'épisode de ce moine féru d'érudition médiévale et qui semblait ne se trouver à son aise que dans l'atmosphère des bibliothèques ne formera ni le moins pittoresque, ni le moins paradoxal ». Nous serons un peu plus explicite que le bulletin de l'Institut Catholique, en disant que c'est le P. Théry qui conçut l'idée de la nécessité du débarquement allié en Algérie et qui, pendant deux ans, mit tout en œuvre pour que ce projet fût accepté par les Américains et réalisé.

A plusieurs reprises, le P. Théry avait annoncé son intention de publier l'histoire de ces deux années d'activité clandestine. S'il l'avait fait, on n'aurait pas entendu colporter certaines calomnies à propos d'un homme qui a toujours cherché à sauver des vies humaines, même de ses ennemis.

S'il était le cerveau de ce réseau secret qui préparait avec audace et précision les opérations du débarquement allié et ses voies de pénétration en Afrique du Nord, il n'avait pas, cela se conçoit aisément, le contrôle direct de certains éléments épars qui tenaient plus de la fripouille que du soldat. Le contrôle d'une armée régulière n'est pas toujours facile ; la difficulté s'aggrave lorsqu'il s'agit d'une organisation clandestine. En 1945, le P. Théry annonçait la publication, *sous peu*, d'une *Contribution à l'Histoire de la Résistance Française, la libération de l'Afrique. Mémoires sur l'Histoire Nationale, Politique et Religieuse de l'Afrique du Nord, de 1940 à 1942*, « ouvrage, — disait le P. Théry —, qui sera publié aux Editions Heintz frères ; les illustrations et les nombreuses photographies seront faites par L. Moll ». — Cette annonce précise n'eut aucune suite.

Le P. Théry ne se décida jamais à publier cette histoire, à supposer qu'il l'eût déjà écrite au moment où il l'annonçait. Seuls demeurent, croyons-nous, les quarante-deux dossiers de correspondance relative à la préparation du débarquement allié, dossiers de toute première valeur sur la destination desquels le P. Théry nous avait fait connaître ses intentions. S'il se ravisa au moment de publier ses Mémoires de guerre, c'est dans un esprit de modération et d'apaisement, pour éviter de mettre en mauvaise posture des personnages qui avaient changé de camp en dernière heure et en dernière minute, contre caution d'une bonne place dans le futur régime. Il valait mieux laisser couler le temps, attendre que les passions se calment, ou même que certains individus disparaissent, n'ayant agi que pour sauver leur vie, et n'ayant vécu que pour servir leurs ambitions personnelles. Mais le P. Théry est mort et l'histoire y perdra sûrement des détails qui n'étaient inscrits que dans la mémoire de l'historien, à supposer encore que le récit de cet épi-

sode de notre passé national soit un jour écrit d'après les documents en question.

Le Père Théry, agent secret ! Beau titre pour un roman policier ou de contre-espionnage. Si on l'écrivait, nous sommes certain que la réalité dépasserait l'imagination. Que le lecteur se rassure, nous n'écrirons ni le roman, ni l'histoire. Nous retiendrons seulement de cette période deux ou trois témoignages qui fixeront en quelques traits les qualités d'homme de cœur et d'homme d'action qui s'ajoutèrent, chez le P. Théry, à celle d'homme de science.

Le 31 janvier 1959, aux obsèques du P. Théry, un de ses amis, le Général Chassin s'exprimait en ces termes :

« ...L'Amiral Barjot empêché m'a demandé de le remplacer pour apporter au P. Théry l'hommage de l'Armée française. Ne vous étonnez pas d'un tel hommage, si inhabituel soit-il. Oui, l'Armée aimait profondément le Père Théry, et le nombre et la qualité des militaires ici présents, leur douleur, leurs poignants regrets, vous prouvent toute la sincérité de nos sentiments envers ce grand homme.

...Toute sa vie nous atteste son patriotisme. Créateur d'un réseau en Belgique pendant la première guerre mondiale, héros de la Résistance pendant la deuxième, Compagnon du 8 novembre, décoré à titre militaire de la Croix de la Légion d'Honneur, de la Croix de guerre avec palme, de la Rosette de la Résistance, cet homme trop modeste faisait l'admiration des plus chevronnés, par son audace réfléchie, son goût du risque, son intelligence aigüe, et son courage tranquille dans les plus durs moments.

...Ami fidèle, sûr et efficace, jamais il n'abandonnait un malheureux dans le besoin. Il avait une âme de chevalier, l'amour des petits, le mépris des choses matérielles, la sérénité devant la mort...

En le perdant, nous tous, nous perdons beaucoup. Quel vide ! car il était un de ces rares génies, comme son ami déjà parti, Antoine de Saint-Exupéry, qui sont capables de repenser le monde et de guider hors de leurs ténèbres les hommes qui ont perdu le sens du divin.

Il avait, comme Saint-Ex, cette admirable intelligence spirituelle qui transcende tous les problèmes et apporte l'apaisement.

Comme Saint-Ex enfin, il avait le courage fidèle, et comme lui encore, il était miséricordieux à tous ».

Un autre orateur, présentant un jour le P. Théry qui allait faire une conférence au Rotary Club de X..., disait : « Pour moi, il incarne la réalisation concrète de ce que le catéchisme nous apprend sur la Pentecôte. Au don des langues, le Seigneur a ajouté pour le Père Théry la faculté rarissime de pouvoir se faire comprendre de tous. Que ce soit aux petits enfants qu'il aime tant et qui le lui rendent bien, aux grandes personnes, aux gens simples,

aux auditoires avertis et savants, le Rév. P. trouve pour tous et pour chacun les mots et les expressions qui expliquent, qui convainquent, qui apaisent » (9 décembre 1957).

Nous citerons enfin quelques extraits du rapport adressé à Washington par le Consulat des États-Unis en Afrique du Nord (Rapport Lezland Rounds, pour la période 1941-1942). Pour éviter des digressions qui nous entraîneraient trop loin, nous écartons tout paragraphe où d'autres noms que celui du P. Théry sont cités.

« Vers la fin du mois de juillet 1941, à un apéritif donné par un un de nos bons amis, Ridgway Knight et moi » (*Lezland Rounds*) « rencontrâmes pour la première fois le Père Théry. Nous ignorions à ce moment-là qu'il avait prémédité cette rencontre pour savoir pourquoi nous étions à Oran, et si nous avions d'autres devoirs que ceux de Vice-Consul et « d'Officier de Contrôle » d'après les accords Murphy-Weygand. Nos intentions envers le Père étaient au contraire uniquement sociales (*sic*). Il ne nous venait point à l'esprit que nous parlions à un homme qui devait jouer un rôle important dans nos plans. Ce fut lui qui nous mit en contact avec le chef d'un groupe qui devait, un an et cinq mois plus tard, nous aider à débarquer sur le sol de l'Afrique du Nord et, ce faisant, aider la France à reconquérir la liberté.

Le Père Théry avait de l'esprit, il était gai, ostensiblement (*sic*) bien informé, et nous l'aimions.

...Principalement parce que le Père Théry était très sympathique, partiellement parce qu'on sentait qu'il y avait avantage à le suivre, qu'il tenait quelque chose en réserve, nous continuâmes à le voir fréquemment. Il y avait des cocktails, des déjeuners, des dîners, où des conversations sérieuses étaient tenues avec lui, dans la petite pièce qu'il occupait dans un appartement derrière la cathédrale.

...Les hommes rencontrés chez le Père Théry étaient tous les meneurs, c'est-à-dire « les capitaines ». Sous leurs ordres, il y avait plusieurs petits groupes, commandés par des « lieutenants ». Ceux-ci comprenaient des cheminots, employés des postes, télégraphistes, ouvriers du port, boutiquiers, officiers de l'armée et autres.

...Aucun parmi eux n'était agent payé. La question argent ne fut jamais mise en cause. Ces hommes désiraient des armes ; ils voulaient des munitions, du matériel, pour se battre quand le moment viendrait. Si nous arrivions à les équiper, ils nous offraient de nous ouvrir la route.

...Puis ce fut Pearl Harbour... Nous pouvions parler maintenant ouvertement de l'effort de guerre américain.

...Le groupe, sur notre insistance, agit et travailla comme si on avait déjà décidé d'utiliser l'Afrique du Nord comme base (comme

en vérité cela fut, mais à ce moment-là nous ne pouvions seulement qu'espérer).

Les fondations avaient été bien posées à Oran, mais maintenant que nous étions en guerre, il nous fallait une base plus large..»

(Au matin du 8 novembre 1942, les Alliés débarquent à Oran)

« Ce fut là une vaste opération. De nombreux hommes et femmes y ont contribué. J'ignore aujourd'hui les noms de la plupart de ces gens. Il se trouvait des hommes courageux et des chefs splendides à Casablanca, à Alger, à Tunis, Tanger et autres endroits. Sans ces hommes, rien ne pouvait être accompli, mais c'est dans la petite chambre du Père Théry qu'il faut chercher l'origine de cette opération. Ce fut son courage, son énergie inlassable et surtout sa compréhension profonde des hommes qui a rendu tout cela possible. En dépit des menaces d'arrestation qui l'obligèrent à se cacher, déguisé en civil dans une ferme des environs d'Oran, il revint dans sa petite chambre à Oran plusieurs semaines avant le jour D, faisant des plans avec des lieutenants éprouvés, les encourageant, et les tenant prêts à l'activité (*sic*). Il restait là, ne pouvant même pas quitter sa maison pour se montrer à la fenêtre, jusqu'à l'entrée de nos hommes dans Oran.

Quand je revois ces journées siévreuses, remplies d'événements plus émouvants que n'importe quel roman, je pense en premier lieu au Père Théry dont la détermination et la prévoyance ont mis toutes ces choses en action.

Il garde, d'une façon la plus profonde, mon admiration et mon affection ». (Lecland Rounds, Rapport cité).

On retrouve ainsi, chez tous ceux qui ont approché le P. Théry, les mêmes paroles d'affection et d'admiration pour cet homme aux qualités si profondément chrétiennes, qui unissait à la puissance de concevoir de grandes choses celle de les réaliser.

TRAVAUX DE GUERRE. — « DÉCOUVERTE » DU CORAN

Ce n'était pas une petite affaire, que l'entreprise militaire du P. Théry. On aurait tort cependant de penser qu'elle suffit à absorber tout son temps. Esprit toujours en mouvement, méthodique, incroyablement prompt à pénétrer au cœur des problèmes, doué d'une sorte de génie de l'analyse, favorisé d'une extraordinaire mémoire, il menait de front plusieurs travaux, passant de l'un à l'autre en guise de délassement. Surveillé, puis obligé de se cacher, mais ayant été auparavant en contact direct et prolongé avec des hommes vivant de l'Islam, sa curiosité intellectuelle autant que son amour pour ces hommes le poussèrent irrésistiblement à ouvrir pour la première fois un Coran. Comme nous l'avons dit, il n'avait pas eu le loisir d'emmenner sa bibliothèque en Afrique Française du

Nord. La seule traduction qu'il put alors se procurer fut celle d'É. Montet. Deux évidences le frappèrent dès l'abord : **1° l'ordonnance absurde des chapitres de ce livre** ; classés selon leur longueur décroissante, ils rendent la lecture du Coran parfaitement inintelligible ; **2° l'absence totale de nouveauté doctrinale dans ces prétendues révélations d'Allah.**

Quelques jours après ce premier contact plutôt décevant, il demanda à ses amis de lui procurer une Bible. Voilà quels furent ses premiers instruments de travail. Le contenu dogmatique du « Coran » ne faisant aucune difficulté, il importait avant tout, pour pouvoir déchiffrer ce document d'histoire, de lui restituer sa physionomie originelle ; du moins, on pouvait essayer, puisqu'on avait le temps ! Là, le P. Thiéry était à son affaire. Toute sa vie durant, il n'avait rien fait d'autre que de rechercher des documents, d'en établir l'authenticité, d'en restituer le texte exact, d'en faire la critique interne, et au besoin l'histoire, de les replacer dans les grands courants de pensée qui leur avaient donné naissance, et d'étudier les courants intellectuels qu'éventuellement eux-mêmes avaient suscités. Il se mit patiemment, on pourrait dire passionnément, à ce **travail préalable de reconstruction logique du « Coran », reconstruction qui devait aboutir à une ordonnance chronologique aussi approximative que possible des chapitres.** Il y parvint. Lorsque, la paix revenue, il put se procurer d'autres traductions, il se rendit compte que, **par sa seule méditation et réflexion, il avait rétabli l'ordre déjà trouvé par Nöldeke,** et dépassé de loin le stade de la critique traditionnelle. Ce n'est que par ignorance de ces faits, que tel adversaire de « Zakarias » a pu l'accuser de suffisance lorsqu'il écrit qu'il est un vieux routier des études historiques, qu'il ne doit rien à personne dans ce genre de travail, et que « comme Nöldeke, nous nous déclarons capable de reconnaître au style et au contenu la chronologie relative des sourates, c'est-à-dire leur appartenance à telle ou telle phase de la vie de Mohammed et au développement interne de l'Islam » (De Moïse à Mohammed, t. I, p. 16, n. 2). Non seulement il ne doit rien à ceux qui ont écrit avant lui sur l'Islam, — entendons bien : ceux qui ont prétendu faire l'histoire des origines d'après le « Coran » —, mais, ayant lu tous leurs travaux par conscience professionnelle dès qu'il en eut la possibilité, il dut faire un constant effort pour se libérer de cet amas de sottises, niaiseries et billevesées anti-scientifiques dont ils assaisonnent leurs explications. Pour cette raison, il s'abstiendra de donner aucune bibliographie à la fin de ses ouvrages ; que l'on relise à ce propos la *préface* du tome I citée ci-dessus. Nous avons observé le même silence bibliographique, car les ouvrages que nous avons dû lire à la suite de ceux qui furent publiés avant 1958 n'ont pas crevé le plafond de la « science » traditionnelle. Ils portent les mêmes stig-

males. Historiens de renom et théologiens diplômés racontent de telles bêtises sur l'inspiration, les révélations, ou la science religieuse de Mohaméd, — (affublant bien souvent leurs commentaires de considérations pseudo-mystiques), — que nous nous sommes parfois demandé dans quelles écoles ces théologiens ont péché leurs diplômes et où ces historiens ont appris à écrire l'histoire. Dans quelques décades, les savants versés dans ces disciplines se demanderont avec amusement comment de tels fossiles ont-ils pu subsister et être pris au sérieux, au siècle de l'exégèse et de la critique historique.

DIGRESSION SUR LA LINGUISTIQUE

« Ami, Ami, tu comprends, je ne sais pas l'arabe ; alors, je n'ai pas de préjugés ». Cette joyeuse boutade du P. Théry dépeint bien le caractère un peu gavroche de l'homme prenant un malin plaisir à vous lancer en plein visage une énormité qui vous laisse d'abord un peu pantois, et qui vous invite ensuite à réfléchir. Par cette apostrophe fort cavalière adressée à l'un de ses confrères, le P. Théry visait surtout une mentalité qu'il avait cru discerner chez bon nombre d'arabisants professionnels : **la manie d'admirer par principe tout ce qui est arabe**, et de gober avec délices tout ce qui nous arrive enveloppé dans leur langue. N'est-on pas allé jusqu'à dire que *la survie internationale de la langue arabe est un élément essentiel de la paix future entre les nations*, et que *pour plusieurs Français chrétiens, dont je suis*, — c'est L. Massignon qui parle —, *elle a été, et demeure la langue de la liberté suprême, de la révélation de l'amour...*? (Préface de L. Massignon au livre de Max Vintejoux, *Le Miracle Arabe*). La liberté, étant un sentiment universel, trouve le moyen de s'exprimer dans toutes les langues. Quant à l'amour, la plupart des Français chrétiens, privés de l'incomparable bonheur de parler arabe, en ont trouvé la révélation dans le Christ et en leur propre langue, révélation livrée en grec par les évangélistes longtemps avant que les Arabes se soient constitué un embryon de littérature. Il n'est pourtant venu à l'idée d'aucun helléniste distingué que le grec pouvait être un élément essentiel de la paix future entre les nations. En ce domaine, la rectitude de la pensée, compte un peu plus que la survie d'une langue.

Ceci dit, pour montrer que la boutade du P. Théry n'était pas sans motif, soyons tout de même certains que s'il avait connu l'arabe aussi bien que le grec, l'anglais, l'allemand et quelques autres langues, il ne se serait pas privé d'en faire usage ! Et il n'aurait pas considéré que la méconnaissance de l'arabe fût pour lui un avantage. Nous devons donc examiner quelle pouvait être la position

d'un maître de la critique historique, non arabisant, abordant l'étude d'un livre écrit en arabe.

Dans tous ses travaux antérieurs, le P. Théry avait pu mettre ses ressources de linguiste au service de ses qualités d'historien. Cette fois, il ne s'agissait pas de chercher à reconstituer un texte original que plusieurs manipulations successives auraient défiguré au cours des siècles. Ce travail avait été accompli, en principe, par les musulmans eux-mêmes, afin d'adopter un texte officiel commun, une *vulgate*, éditée au Caire en 1923. Le P. Théry n'a pas cru bon de discuter ce principe. **Le problème numéro un était de déceler la véritable nature de l'Islam par l'analyse de son livre de base, appelé Coran** ; son contenu pouvait-il nous renseigner sur ses origines ? C'était avant tout un problème de critique interne, les témoignages externes livrés par les « traditions » arabes ayant été impitoyablement rejetés par les historiens arabisants les plus sérieux.

Il fallait donc travailler sur des traductions, et c'est le lot de la plupart des historiens, que de travailler sur des documents dont ils seraient bien souvent incapables de lire les originaux. Ils se fient habituellement aux spécialistes de la paléographie et aux linguistes, sans que personne songe à mettre en doute leur compétence sous prétexte qu'ils ne lisent pas couramment les hiéroglyphes, l'araméen, le chinois ou l'arabe. **« Il ne suffit pas, pour décrire la genèse et le développement du Coran, d'être arabisant. Etre arabisant, c'est connaître l'arabe ; ce n'est pas nécessairement posséder le sens de l'histoire, et Montet nous en fournit une preuve éclatante »**, écrit le P. Théry (*Op. cit.*, préface, p. 17).

Les traducteurs ont généralement annoté leurs textes de remarques linguistiques dont ils n'ont pas toujours eux-mêmes soupçonné la portée, par suite d'une méconnaissance profonde, et pas seulement étendue, de la littérature juive. Mais leurs traductions elles-mêmes sont-elles suffisamment fidèles à la lettre et à l'esprit de l'original pour servir de support à une critique interne sérieuse ? Nous avons déjà remarqué que le P. Théry non-arabisant, à l'aide seulement d'une traduction, avait réussi à rétablir un ordre chronologique des sourates du Coran ; comparable aux résultats obtenus par un spécialiste des études coraniques comme Nöldeke ; cette remarque serait déjà un indice favorable à la fidélité des traductions. Poussons plus loin notre recherche ; livrons-nous à un petit sondage d'opinion pour savoir ce que les arabisants professionnels pensent de leurs propres travaux.

a) Sur un prospectus de la librairie Payot, l'Émir Chekib Arslan, membre de l'Académie arabe de Damas, présente en ces termes la traduction d'E. Montet : « Cette traduction du Coran, très exacte, très fidèle au texte arabe et d'un caractère hautement lit-

téraire, laisse derrière elle toutes les traductions du Livre Saint en langues européennes ».

b) L. Massignon, dans une préface écrite pour présenter la traduction effectuée par M. Hamidullah et Michel Lelurmy, s'exprime ainsi: « L'intérêt majeur que cette traduction présente, c'est qu'elle est l'œuvre réfléchie et mûrie d'un musulman, d'un penseur et d'un croyant... Ses phrases françaises sont un calque aussi strict que possible de la structure grammaticale arabe, particulièrement indépendante et capricieuse, du texte sacré; son vocabulaire français ne cherche pas à élucider les termes ambivalents dont il est parsemé, car c'est au lecteur de « faire élection », entre le consentement ou le refus, de cet appel eschatologique... Leur traduction s'en tient à la seule précision technique ».

c) R. Blachère, éditant sa traduction de 1956 en prenant pour base celle qu'il avait donnée « il y a quelques années et qui faisait droit à toutes les exigences de la philologie », nous prévient que « le Coran fourmille de termes et d'expressions sur lesquelles l'exégèse islamique a exercé son ingéniosité. Plusieurs interprétations (cela peut aller parfois jusqu'à une douzaine) sont alors proposées. Laquelle convenait-il de retenir ? Dans les cas vraiment importants, le Lecteur, par une note, sera mis au courant des incertitudes de sens et de l'arbitraire avec lequel on a dû se résigner à choisir... Le texte français s'efforce de suivre le mouvement de l'arabe dans tout la mesure où l'autorise notre syntaxe... Parfois aussi, on n'a pas craint de recourir à des constructions elliptiques osées ou archaïques permettant de rendre plus sensible la concision désespérante de l'original arabe ». (LE CORAN, éd. en un vol., p. 8-9).

Voilà des appréciations optimistes sur des traductions que le P. Théry pouvait accepter en gros et provisoirement..., en attendant mieux. Car il ne s'est tout de même pas extasié sur ces éloges. N'oublions pas qu'il était, lui aussi, un linguiste réputé, et que les problèmes qui relèvent de la linguistique ne lui ont échappé en aucune façon en ce qui concerne les « Actes de l'Islam ». Toutefois, n'étant pas arabisant, il s'est déclaré incompétent pour les résoudre lui-même. Mais il a dressé un programme d'études que nous souhaiterions voir se réaliser bientôt. Que l'on relise très attentivement, sur ce point précis, les pages 131-135 du tome II du présent ouvrage, — particulièrement le bas de la p. 134 et p. 135 —, sous le titre de *Conclusions et nouvelles perspectives linguistiques*.

Le P. Théry se trouvait donc devant des traductions qui pouvaient servir de base de départ pour une première tentative d'exégèse et de critique historique interne. Pourrait-on refuser au critique et à l'historien le minimum d'acuité intellectuelle requis pour lire un texte qui est à la portée du commun des mortels... et même pour y voir un peu plus clair que le commun des mortels ? L'ori-

ne juive des « Actes de l'Islam », le caractère absolument « judaïque » de l'Islam primitif, l'existence d'un autre livre arabe qui était le vrai Coran, écrit par le même auteur qui ne pouvait être que juif, voilà la partie solide et hors de conteste de l'exégèse Théry-Zakarias, résumée par le titre général de son ouvrage : *L'Islam d'origine juive*.

Zakarias ne prétend pas donner aux traducteurs une leçon d'arabe ; il leur reproche d'avoir glissé, dans leurs traductions, des commentaires, et des sous-titres, et des parenthèses complémentaires ou supplétives, qui aiguillent le lecteur sur une fausse piste en matière d'histoire et de doctrine. Malgré leur souci de fidélité au texte arabe, tous les traducteurs ont cherché leurs expressions et leurs explications en fonction d'une interprétation du « Coran » qu'ils avaient préalablement choisie, interprétation toujours dépendante de « traditions » arabes fabriquées près de deux cents ans après la naissance de l'Islam, et réputées sans valeur. Il fallait s'en dégager, lire le « Coran » tel qu'il est, sans préjugé « historique ». Le P. Théry l'a tenté. L'avenir dira s'il a pleinement réussi dans ce deuxième aspect de son travail : *l'essai de reconstitution historique, d'après le seul « Coran »*, des événements qui bouleversèrent La Mecque et Médine au début du VII^e siècle.

En bâtissant son histoire des origines de l'Islam à l'aide des indices fournis par le livre des « Actes », le P. Théry savait très bien qu'il abordait là un travail plus vulnérable que celui de la recherche doctrinale et de l'analyse littéraire. Ici, il est sûr de lui ; ses affirmations sont formelles. Là, il écrit « d'après une vue quasi-intuitive des événements » ; ce sont ses propres paroles. Il s'attendait donc à des contestations, à des modifications, voire à des suppressions, motivées par quelque découverte historique, ou par quelque analyse plus poussée du texte. — Par ailleurs, il s'approche à des détails pittoresques, — Khadidja par exemple —, puis à ces « traditions » dont précisément il récuse le témoignage. Comme nous avons continué et terminé son œuvre « *ad mentem auctoris principalis* », nous savons à quoi nous en tenir sur l'importance que le P. Théry pouvait attacher à ces détails. Ce sont des éléments mobiles qui peuvent changer de place et même disparaître, sans que la vérité fondamentale soit effleurée. Si d'autres les remplacent, ils ne pourront, comme les premiers, que servir de décor, voire d'appui, à la même vérité. « Zakarias » en était convaincu. Lorsque vous trouvez sous sa plume tel ou tel détail « traditionnel », ne concluez pas trop vite à la contradiction. Grattez un peu l'écorce, vous verrez que l'historien s'abandonne momentanément au plaisir de construire avec quelques matériaux qui le servent, l'amuse, ou l'enchantent ; pourtant, **il n'approcherait même pas la main du feu pour jurer que la première femme de Moham-**

med se nommait Khadidja... Pas même pour affirmer que cet arabe porta le nom de Mohammed !

Pour conclure cette petite digression sur la linguistique, disons que la solidité de la thèse du P. Théry ne saurait être ébranlée par la modification d'un certain nombre de mots ou d'expressions dans les futures traductions du pseudo-Coran. L'élaboration de quelques tournures grammaticales ne sauraient renverser de fond en comble le sens général des « Actes de l'Islam ». On aura beau préciser de plus en plus le vocabulaire, — le P. Théry l'a fait, à l'occasion, en ayant recours soit à des arabisants professionnels, soit à des personnes parlant couramment l'arabe —, on n'arrivera jamais à expulser de ce livre la sève judaïque qui en gonfle les lignes et les interlignes. On n'en changera pas la forme ; on n'en fera pas disparaître les personnages avec leurs caractères bien définis ; on n'éliminera surtout pas le personnage central sans lequel rien ne se serait passé à La Mecque et à Médine au VII^e siècle, personnage qui n'est pas Mohammed, mais son instructeur juif. Vouloir entreprendre une nouvelle traduction dans le but d'exclure tout ce qui peut donner raison à « Zakarias » serait réduire à néant le pseudo-Coran et fabriquer tout autre chose.

Aussi sommes-nous persuadé qu'une nouvelle traduction, faite avec toutes les ressources de la linguistique et de la philologie, mettrait en évidence la dépendance de l'arabe des « Actes » par rapport au syriaque ou à l'araméen, et à l'hébreu. Ce travail, que le P. Théry avait ardemment souhaité, est commencé. De jeunes orientalistes, sérieux et à l'esprit libre, sont à l'œuvre. Dans quelques années, ils pourront publier les premiers résultats de leurs recherches. Nous avons pu nous rendre compte pour l'instant que toutes les expressions religieuses des *Actes de l'Islam* sont juives, de fond comme de forme. Ce sont des expressions bibliques, même lorsqu'elles ne se trouvent pas incluses dans des récits adaptés de l'Ancien Testament. Nous sommes fondés à soupçonner que l'arabe des *Actes*, dont l'auteur semble très satisfait dans la sourate VI, 105. — (« Ce Coran est en claire langue arabe ») —, n'est qu'un arabe fort douteux. C'est celui que pouvait parler et écrire un étranger, en le pliant à une forme de pensée qui n'avait pas encore trouvé son expression en milieu arabe. On ne possède ni grammaire, ni lexique de la langue arabe, établis sur une littérature qui aurait existé avant les *Actes de l'Islam*. A partir du IX^e siècle, de naïfs grammairiens et philologues musulmans ont essayé de démontrer que le pseudo-Coran était un parfait modèle de langue arabe, parce que révélé par Allah ! Ils ont alors établi leurs dictionnaires et leurs grammaires à partir de ce prototype divin. S'ils avaient compris le contenu de ce livre, sa nature, sa composition, son auteur, il nous semble évident que les études d'arabe auraient pris une tout

autre direction. Un livre écrit par un Juif pour enseigner la religion juive, pour inculquer le judaïsme, ne peut pas ressembler à un livre écrit par un Arabe pour enseigner une nouvelle religion qui serait spécifiquement arabe. Or nous avons le livre écrit par le Juif, mais nous n'avons pas de Coran écrit par l'Arabe. Quant à Allah, il n'écrivait plus à cette époque. Il avait dit depuis longtemps tout ce qu'il avait à dire ; le Juif ne manque pas de le faire remarquer à son élève tout au long des sourates. Allah parlait hébreu. Il serait bien étonnant que l'arabe du « Coran » n'en souffrit pas un peu.



LA GENESE D'UNE PENSEE ET D'UNE DECISION

LE PÈRE THÉRY ET LES MUSULMANS

Revenons en Afrique du Nord, en 1910, lorsque le P. Théry commençait son étude du *Coran*. Il serait intéressant de suivre les démarches de sa pensée pour savoir à quelle époque approximativement il fut en possession de ses conclusions essentielles. Comme il n'a publié ses premiers volumes de critique coranique qu'en 1955, il est difficile de formuler une hypothèse précise. Nous allons pourtant essayer, à l'aide des travaux que le P. Théry publia dès qu'il en eut le loisir et la possibilité, c'est-à-dire à partir de 1944. Jusque-là, il se « débrouillait » avec la complicité d'amis sûrs, pour faire des conférences. Le 27 mai 1941, à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines de Rabat, il parle des contacts de la pensée chrétienne avec la philosophie musulmane. Le 5 juin suivant, c'est au collège musulman de Fèz qu'il expose les mêmes idées. Finalement, cette conférence est imprimée dans le *Bulletin de l'Enseignement Public du Maroc* (oct.-déc. 1941, p. 287-320). Payant d'audace, à une époque où ses allées et venues sont particulièrement surveillées, il prononce à nouveau cette conférence à Oran le 4 mai 1942, sous les auspices de l'Association Guillaume Budé, dirigée alors par Madame Vincent. Quel effet produisaient ses paroles sur les musulmans, — hélas trop rares —, capables d'en apprécier la portée ? « Je ne peux m'empêcher », écrit l'un d'eux au P. Théry après avoir entendu la conférence d'Oran sur *la Philosophie Musulmane et la Culture Française*, « de rendre hommage à la grandeur de la tâche que vous avez accomplie dans le charitable dessein d'éclairer nos esprits.

« A travers l'écroulement de la civilisation matérialiste et grâce à votre admirable effort, la spiritualité gagne les cœurs. En rétablissant courageusement les faits sur le plan spirituel, non seulement vous avez resserré les liens d'amour entre tous les êtres, mais vous avez contribué à la naissance de l'Ere de spiritualité dont le Monde ne peut attendre que la Paix et la Vérité. Ayant assisté à votre conférence donnée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, je me permets, me disant que de telles manifestations sont trop rares dans notre ville pour être passées sous silence, de vous exprimer toute ma reconnaissance et toute mon admiration.

« Vous servez un double idéal : celui de la culture française et celui de l'Empire, qui a besoin, pour durer et grandir, de voir se

« Développer sans cesse les liens qui peuvent unir les populations chrétiennes aux masses musulmanes ».

On s'est plu à dire et répéter que « Zakarias » prenait les musulmans à rebrousse-poil, qu'il n'aimait pas les Arabes après son séjour en Afrique du Nord, qu'il rendait leur conversion impossible... etc. S'il a pu donner cette impression dans la critique du pseudo-Coran, on verra bientôt pourquoi. En fait, il les aimait et il était aimé. Seulement, il ne recherchait pas leur conversion à n'importe quel prix ; nous voulons dire qu'il ne voulait pas d'une conversion au rabais, extorquée à coup de petites concessions ou habiles omissions sur certains chapitres du dogme catholique. Il n'a jamais songé à pareille duperie. Son but était de travailler avec eux et de leur apprendre à travailler de façon désintéressée et rationnelle, en toute liberté intellectuelle ; la Vérité ne manquerait pas de se faire jour.

Le P. Théry est en guerre, mais déjà, à sa façon, il songe à construire la paix. Il prévoit qu'après la guerre une grande page d'histoire doit être tournée ; que nos rapports avec le monde musulman en général, et celui de l'Afrique en particulier, doivent s'établir non sur un sentimentalisme religieux très vague et sur des déclarations de bonnes intentions, mais sur un patrimoine intellectuel commun qui n'a jamais été exploité comme il aurait dû l'être pour élever la pensée musulmane à la hauteur de la pensée chrétienne. L'œuvre civilisatrice de la France, dans le domaine de l'esprit, était là. En Islam, l'intelligence est stagnante. Pour lui redonner vie et vigueur, pour obtenir d'elle un essor salutaire, il faut lui montrer de quoi elle a été capable aux plus belles heures de son histoire, ce qu'elle nous a donné, ce que nous en avons fait. Ainsi élevée à notre niveau, nous pourrons, d'un commun élan, aborder les tâches constructives d'après-guerre.

TRAVAUX D'APPROCHE

— Parlant de « la place considérable tenue par l'Ordre Dominicain, comme réalisateur et animateur dans les multiples directions de l'intelligence pendant les vingt années qui précédèrent la guerre » (1939-1911), le P. Théry déclare :

« Nos efforts intellectuels, organisés et conscients, étaient tous animés d'un même esprit. D'une façon virile et solide, nous avons tenu à l'écart tout esprit d'apologétique, cette science des faibles et des craintifs de la lumière. Il y a mieux à faire que l'apologie d'un homme ou d'une doctrine. Il suffit d'en faire l'exégèse. En fait, l'objectivité est un signe, un signe de force et de loyauté plénière. Elle est plus que cela : seule l'objectivité apporte à des esprits de formation, de philosophie et de religion différentes, le

principe de compréhension mutuelle et d'union. Dieu n'est pas un passionné. Et c'est parce qu'il est objectif qu'il nous regarde, qu'il nous mène, qu'il nous juge avec « sympathie », justice et miséricorde. L'objectivité est le plus grand apostolat de l'intelligence » (*Entretien sur la Philosophie Musulmane...*, p. 9-10).

Relisons bien attentivement ce texte. La pensée du P. Théry est là ; sa méthode y est clairement annoncée. Pas d'apologétique passionnée : les passions sont des écrans mobiles et fragiles. Seul, l'objet est solide pour rassembler les esprits, de quelque horizon qu'ils arrivent. — Où trouver trace de préoccupations « coraniques » en tout cela ? Patience ! Nous aurions tort d'oublier que le P. Théry étudie le « Coran » tandis qu'il va nous parler de philosophie. Lui, en tout cas, ne l'oublie pas. Peu à peu, il dira tout ce qu'il a à dire, mais pas avant l'heure. Remarquons cette simple phrase qu'il laisse tomber comme s'il n'avait rien d'autre en tête que la philosophie dont il va nous entretenir : « *Il y a mieux à faire que l'apologie d'un homme ou d'une doctrine. Il suffit d'en faire l'exégèse* ». Sans que personne ne s'en doute au moment où il parle, il vise Mohammed et le « Coran ». Il pose ses jalons, prend ses distances. Quand les esprits seront parvenus à maturité, il espère pouvoir entrer avec eux dans le vif du sujet. Pour l'instant, il ne faut rien brusquer ; il faut donner la main aux musulmans de bonne volonté et les conduire à une source où ils puissent s'abreuver avec fierté : les philosophes musulmans médiévaux. « Pendant trois ans », écrit le P. Théry dans l'opuscule cité ci-dessus, « j'ai regardé les choses de l'Islam, en les confrontant sans cesse avec les travaux des savants européens et l'apostolat catholique. Comment nous sommes-nous comportés intellectuellement vis-à-vis de l'Islam ? » — En somme, répond-il, la philosophie musulmane n'a jamais été abordée pour elle-même dans les Instituts occidentaux, et encore moins dans les Instituts musulmans. Il faut donc l'étudier systématiquement. Le P. Théry annonce alors la publication d'un « MANUEL DE PHILOSOPHIE ARABE » qu'il écrivit peut-être, mais qu'il ne publia pas, et il expose un vaste projet qui ne put malheureusement pas être réalisé : « **Etablir un centre d'étude de philosophie arabe comprenant :**

- I. — Recherche des manuscrits.
- II. — Edition des textes.
- III. — Cours :
 - 1° Etudes d'histoire de la philosophie arabe.
 - 2° Histoire et étude des traductions.
 - 3° Etudes sur la pénétration et la répercussion de la philosophie arabe sur l'élaboration de la philosophie chrétienne et française.

A cet ensemble qui constituerait comme un centre et un mon-
de des études arabico-françaises, adjoindre une bibliothèque
spécialisée que nous n'avons pas encore et qui formerait le
« embryon d'une bibliothèque d'Empire ».

DANS L'ESPRIT DE PIERRE LE VÉNÉRABLE, ET DE RAYMOND DE TOLÈDE

Voilà par où le P. Théry veut aborder le problème fondamen-
tal de l'Islam. Il s'en est déjà expliqué dans un autre ouvrage de
1911, daté de 1911, *Tolède, grande ville de la Renaissance Médié-
vale, point de jonction entre les cultures musulmane et chrétienne.*
Au XIII^e siècle, nous rencontrons à Tolède deux Pierre, l'un secré-
taire de l'autre, **Pierre de Poitiers traduisant le « Coran »** (2) pour
Pierre Le Vénéral, abbé de Cluny. — Pierre de Poitiers consi-
dère sa traduction comme la première étape d'un « abattage »
dogmatique contre ce que l'on appelait l'hérésie mahométane. Le
« Coran » une fois traduit, « il se proposait », — écrit le P. Théry
, « de traiter tout d'abord du rôle des juifs et des chrétiens dans
la transmission des Ecritures. Puis, empoignant le sujet, on démon-
strait que **le Coran n'est qu'une déformation des Livres Saints et
que Mahomet n'est qu'un misérable.** En conclusion, on insisterait
sur cette proclamation que le Coran et l'Islam ne sont qu'un tissu
d'abominations, apparentées aux sectes hérétiques les plus dépra-
vées » (*op. cit.*, p. 11).

Remarquons en passant que, si l'on considère Mohammed
comme l'auteur du « Coran », ou comme l'ayant reçu soi-disant par
révélation divine, alors qu'il ne s'agit objectivement que d'un pla-
cat, on ne peut que le qualifier d'imposteur. Cela peut tourner
facilement au pamphlet, et certains critiques n'ont pas hésité.
D'autres, comme on l'a vu amplement, ont préféré un syncrétisme
qui ne résoud rien. L'abbé de Cluny ne voulut ni du pamphlet, ni
du syncrétisme. « Il connaissait bien le plan que lui avait proposé
son secrétaire Pierre de Poitiers », écrit le P. Théry. « Il s'en est
servi ; il en a reproduit quelques thèmes. Mais il s'en sépare tota-
lement dans l'esprit. On peut faire une remarque plus frappante.
Pierre Le Vénéral connaissait bien le Coran. Il l'avait fait tra-
duire. Il l'avait étudié pendant des années. Or, chose extraordi-
naire, dans son *Adversus* il ne le cite que quatre fois ! Manifeste-
ment, il ne veut pas d'une apologétique bruyante. Il se refuse à
entrer dans le débat. Il discute dans le vestibule... **Pour éviter toute
discussion stérile** et mal assise, il se lance enfin dans de grands

(2) Exactement, Pierre de Poitiers révisait le texte latin de la traduction
arabico latine effectuée par Robert de Kétène et Hermann le Dalmate.

exposés sur l'origine et la valeur des Livres Saints, sur le caractère et les distinctions de la Prophétie. L'apologétique, — celle qui n'est pas une science —, marque un recul sérieux. A une apologétique de corps à corps, Pierre le Vénérable substitue une apologétique de périphérie ». — Quant à l'archevêque de Tolède, Raymond de Sauvelât qui, évidemment, n'était pas étranger à ces travaux, il crut à cette époque qu'il y avait « mieux à faire qu'à combattre, qu'il fallait **d'abord comprendre**. Par une initiative inouïe, brisant avec la timidité des traducteurs d'ouvrages astronomiques, repoussant l'apologétique de pugilat, il va orienter quelques érudits vers la traduction des ouvrages philosophiques. Raymond faisait ainsi le grand pas qui allait décider du sort de la philosophie chrétienne. En jetant dans le patrimoine commun de la pensée les trésors de la philosophie musulmane, l'archevêque de Tolède établissait les grands liens entre les deux civilisations, — musulmane et chrétienne —, que l'apologétique, cette science des demi-esprits, aurait pu briser pour longtemps » (*op. cit.*, p. 12).

Ainsi, le P. Théry en 1944 est dans la situation de Pierre le Vénérable. Il étudie le « Coran » depuis plusieurs années. Il ne veut pourtant pas entrer de plain pied dans le débat. Il va faire, lui aussi, ce qu'il appelle une apologétique de périphérie. **Il va essayer de rassembler musulmans et chrétiens sur un point qu'il connaît bien et qui, pense-t-il, ne peut que les intéresser : leur patrimoine philosophique commun**. Avec eux, comme Raymond de Tolède, **il fera œuvre de science** ; ils apprendront ainsi à discuter librement de tout ce qui est discutable, à exercer leur raison dans tous les domaines, y compris les études coraniques lorsque la maturité des esprits permettra l'émancipation intellectuelle des musulmans vis-à-vis d'une orthodoxie intouchable.

Pour l'instant, le P. Théry tient en réserve ses découvertes ; il ne parlera presque jamais de Mohammed ni du « Coran ». Qu'en pense-t-il réellement ? Faut-il prendre à la lettre les quelques phrases qu'il leur consacre dans son livre sur Tolède ? — « **Le Prophète, écrit-il, avait fait profession de passivité intellectuelle... Il n'était que le transitaire de la Révélation...** La science dont parle Mahomet et qui est le privilège du croyant, ne peut être d'aucune façon la science discursive qui se construit par l'effort d'arguments humains... Selon la loi du Prophète, la raison humaine est à l'origine des sectes qui ont divisé les Gens du Livre, Juifs et Chrétiens, et qui les a détournés de leur source doctrinale... C'est à Bagdad, sous les Abbassides du **IX^e siècle**, par l'apport des traductions syria-co-arabes, que **commence dans l'Islam cette lutte dramatique entre la tradition et la raison, entre les anciens et les modernes, au détriment du Coran**. Les partisans du libre-arbitre, comme les Motazi-

bles, seront bientôt considérés comme des hérétiques de l'Islam ».
op. cit. p. 103-104).

On voit bien où il veut en venir. Mais est-il vraiment persuadé que Mohammed a dit tant de choses ? Croit-il encore que « le prophète » est l'auteur du « Coran » ? Seule une expression ambiguë peut convenir à un musulman, ou éveiller ses soupçons, selon le sens qu'on lui donne : « Mohammed n'est que *le transitaire de la Révélation* ». Quel est ce genre de transit ? Et de quelle Révélation s'agit-il ? — Le P. Théry n'a pas décidé d'en dire plus dans ce travail ; il n'entre pas dans cette controverse. Pas encore. Ce qui compte à ce moment, c'est de faire connaître aux musulmans leurs illustres prédécesseurs dans la philosophie ; leur donner le goût de ces études ; les aider à retrouver les vestiges de leur passé intellectuel là où on peut les découvrir, c'est-à-dire chez les chrétiens qui les ont recueillis lorsque les politiciens ombrageux de l'Islam ont persécuté leurs philosophes et tué l'intelligence. « La dynastie des almohades représente dès le début un effort de dégagement vis-à-vis d'un Islam que l'orthodoxie s'acharne à immobiliser. Cet effort échoue : l'orthodoxie rigide, partout où elle se trouve, est un perpétuel ferment de révolution intérieure. La casuistique conduit directement vers la tombe. *Sépulchres blanchis*, avait dit le Christ aux emmurés de la lettre. Avec Youssef el-Mansour, l'Islam s'emmurait.. (Mais) **la persécution almohade, fort heureusement, dépasse son but. Elle rejette savants et philosophes arabes et juifs de la terre d'Islam** et, du même coup, elle passe à la chrétienté le flambeau de la civilisation »... Tolède recueille l'Islam et le transmet aux latins et aux chrétiens » (*Op. cit.*, p. 123-124).

CONCLUSIONS RATIONNELLES, ET PATIENCE MÉTHODIQUE

L'ouvrage sur Tolède, que nous venons de citer, occupe une place logique dans les travaux d'érudition d'histoire littéraire médiévale, auxquels le P. Théry se consacrait depuis 1926. Il y parle indifféremment, comme il l'a fait antérieurement, de philosophes arabes ou de philosophes musulmans, de philosophie arabe ou de philosophie musulmane. Est-ce pure indifférence sur l'emploi de ces termes ? ou résignation passagère à parler comme tout le monde, en attendant l'occasion favorable de progresser vers des précisions lourdes de sens et d'intention ? Dans les ouvrages antérieurs à 1940, on pourrait croire à une telle indifférence. Après, on ne le peut plus. Il s'agit d'une marche d'approche, d'une sorte de maïeutique. Pour en juger, la liste des ouvrages que le P. Théry n'a pas publiés est beaucoup plus significative, à l'époque qui nous intéresse, — 1945 —, que celle des œuvres déjà parues. En effet, en 1945, il annonce :

1. Étude sur l'inspiration de Mahomet et sur l'originalité du Coran. (Achevé, non publié).
2. Bibliographie des philosophes musulmans. (En cours de préparation).
3. Manuel de philosophie arabe. (A paraître prochainement).

Rien de tout cela n'a paru. Mais ces annonces nous permettent de comprendre que, lorsque le P. Théry publiait ses travaux sur Tolède, Tlemcen, Marrakech, etc..., il était déjà fixé sur l'inspiration de Mohammed et sur l'originalité du « Coran ». Il ne faut pas longtemps à un théologien pour s'apercevoir que le « Coran » est d'une parfaite nullité en fait de Révélation originale. Quant à la véritable étude promise par le P. Théry sur l'inspiration de Mohammed, c'est « Hanna Zakarias » qui nous la donnera : l'exposé magistral de la théorie de l'inspiration, dans la préface au premier volume de « DE MOÏSÉ A MOHAMMED », ne peut pas exprimer autre chose que la pensée de toujours du P. Théry, docteur en théologie. Depuis 1940 donc, il aura patienté pendant 15 ans pour ne pas brusquer ses amis musulmans. De temps à autre, il faisait une tentative timide, posait un jalon sans trop insister, s'abandonnait à une confiance dans laquelle il glissait quelque vérité première sur un ton amical. En 1945, dans une conférence sur l'histoire de Tlemcen prononcée devant des musulmans, il déclarait : « Le problème des nouveaux conquérants de l'Ifriquia et du Maghreb n'était pas un problème religieux, du moins à l'origine. Et cela est facile à concevoir pour qui a lu et analysé les versets du Coran. Et je vais vous dire, je le dis pour la première fois, mon idée exacte sur cette question capitale dont on peut parler objectivement et tout simplement entre amis.

« Le Prophète de La Mecque ne pouvait pas concevoir, n'aurait pu même imaginer, une séparation sur le problème religieux entre musulmans et chrétiens. Ils s'abreuyaient en effet à la même source. Le Coran primitif n'est point une réfutation de l'Ancien Testament et de l'Évangile. Chrétiens et musulmans sont gens du Livre Éternel, en langues différentes cependant. Le problème de l'Islam primitif n'est pas un problème de concept religieux. C'est un problème de dialectes et ce que cherchent au VII^e siècle les nouveaux conquérants de l'Ifriquia et du Maghreb, ce n'est pas la conversion du pays, c'est la sujétion du peuple » (Tlemcen, p. 26). Retenons bien cette dernière phrase ; elle sera le pivot de l'attitude du P. Théry lorsqu'il parviendra au bout de ses efforts pour libérer l'intelligence de ses amis musulmans. Mais en attendant, il vient de révéler, en y mettant les formes, le fond de sa pensée : Mohammed était incapable de comprendre l'objet précis du débat entre juifs (= musulmans) et chrétiens ; le Coran primitif (notez l'épithète) n'est pas une réfutation de l'Évangile ou une correction de l'A. T.

(c'est-à-dire : il est autre chose que les « Actes de l'Islam » tels que les musulmans arabes les ont compris) : le vrai Coran primitif n'est qu'une version du Livre Éternel, c'est-à-dire de la Bible. Question de dialectes. Les Juifs et les Chrétiens n'ont pas besoin de se convertir à ce Livre qui est le leur ; aussi, les Arabes n'avaient-ils pas à convertir les habitants de l'Ifriqia et du Maghreb à la religion du vrai Coran ; c'était enfoncer une porte ouverte. Leur conquête ne pouvait avoir d'autre but que la sujétion du peuple. — Le P. Théry s'abstient de développer sa pensée. Plus tard, il le fera. Pour l'heure, il jette une semence. Peut-être germéra-t-elle chez quelques esprits curieux, les poussant à des questions et à des recherches plus précises. Il faut laisser le temps accomplir son œuvre.

Qu'est-il advenu de la *Bibliographie des philosophes musulmans* et du *Manuel de Philosophie musulmane* ? — Le P. Théry y travaillait ferme, c'est certain ; ses écrits en portent indubitablement la marque. Pourquoi, en définitive, n'a-t-il rien publié ? Entrons dans le cours de ses pensées et de ses raisonnements. Peut-être trouverons-nous une explication.

Il faut d'abord écarter l'idée d'une philosophie spécifiquement arabe, pour deux raisons. La première, c'est que l'Arabie n'a rien produit dans ce domaine. La deuxième, c'est que la philosophie comme telle n'a pas de nationalité. Peut-elle avoir une religion ? Non. Et c'est pourquoi, en toute rigueur de termes, on ne saurait parler de philosophie musulmane. On ne peut plus guère parler d'une philosophie musulmane que d'une philosophie chrétienne. Il y a la philosophie, tout court, comme il y a une histoire tout court. La philosophie est une recherche rationnelle par des méthodes rationnelles. « L'explication et la justification de dogmes religieux n'est pas du ressort de la philosophie. De même que l'emploi des mathématiques en astronomie relève de l'astronomie, ainsi l'emploi de la philosophie en théologie relève de la théologie. La philosophie ne devient chrétienne que par son objet, tout comme l'archéologie. Il y a un climat et des dogmes pour la théologie ; il n'y a pas de nation ou de religion pour la philosophie » (*Entretien...* p. 21). Dans l'Islam, une troisième raison justifie le refus absolu de qualifier une philosophie de musulmane : c'est le caractère absolument anti-philosophique du « Coran » lui-même : « d'une façon consciente, pour souder l'unité politico-religieuse de son peuple, le Prophète a formellement interdit tout usage de la raison discursive dans les problèmes religieux... Pour un croyant, il n'y a qu'une science, la foi. L'idjtihad, l'effort intellectuel ou la poussée de l'esprit ne rentre pas dans les directives originelles du Coran. Philosophie, mysticisme, devront, pour conquérir leur droit à l'existence, briser les barrières coraniques, au même titre que la Sou-

nâh qui est, sans aucun doute, un témoignage de respect à la vie du Prophète et à celle de ses premiers disciples, mais qui représente fondamentalement un effort de libération vis-à-vis de la lettre coranique « (*Ibid*, 25).

En fait de philosophie *musulmane*, nous butons par conséquent sur un néant, de fait et de principe. **Y a-t-il du moins des penseurs arabes ?** Le P. Théry passe en revue tous les penseurs qui forment, « pour ainsi dire, comme l'ossature de l'histoire philosophique de l'Islam ; combien peut-on compter d'Arabes » ? — En tout et pour tout, **un seul**. Et cet unique, le P. Théry le leur grignote en tant qu'arabe, le leur enlève en tant que philosophe. Al-Kindi est né en terre conquise, d'un père gouverneur de Koufa ; son grand-père avait été gouverneur à Bassora, et Al-Kindi avait étudié à Bassora et à Bagdad, non pour faire de la philosophie mais, selon Ibn-Khaldoun, de l'astrologie. Si l'on veut à tout prix considérer Al-Kindi comme un penseur arabe, on peut tout juste dire qu'il est un prototype pas très pur, extérieur à l'Arabie, et dont on n'a jamais tiré d'autre exemplaire.

Logique terrible et décevante. **Si le Coran refuse l'usage de la raison discursive dans les problèmes religieux, le philosophe qui touche à ces problèmes est fatalement rejeté par l'Islam.** Il n'y a donc plus de philosophie *musulman* à proprement parler. La conclusion est rigoureuse, et il faut s'y tenir.

Il faut s'y tenir, et pourtant... Pourtant l'histoire de l'Islam fait sonner le nom de penseurs célèbres, même s'ils ont été exposés par une orthodoxie imbécile. Voilà ceux qu'il faut suivre. Mais comment dire cela aux musulmans ? Le P. Théry pense que l'issue de la guerre en Afrique du Nord sera l'occasion d'une effervescence des esprits, d'un besoin d'indépendance, chez les musulmans. Il veut canaliser ce mouvement vers un éveil de l'intelligence aux problèmes philosophiques ; il tâche de susciter l'enthousiasme pour les grands hommes de l'Islam qui ont tenté d'ouvrir une brèche dans le mur épais des interdits coraniques : **« Philosophie, mysticisme devront, pour conquérir leur droit à l'existence, briser les barrières coraniques... »** Cependant, à l'intérieur de l'Islam et à la lisière du Coran, ou reposant sur la pointe subjectivement aiguë de quelques textes coraniques, il y aura des mystiques émouvants comme Ibn Al Hosain, Ibn Mansour, Al-Hallâj, des philosophes qui comptent parmi les grands penseurs de l'humanité. Sous prétexte qu'*en rigueur de termes on ne peut parler de philosophie musulmane*, que par ailleurs *on ne peut rattacher au Coran comme à sa source l'expansion philosophique des musulmans*, oserait-on retirer à l'Islam la gloire d'avoir possédé de tels penseurs ? Sous prétexte qu'ils ont été persécutés, bannis, que leurs bibliothèques ont été dilapidées par leurs coréligionnaires, voudrait-on les refu-

er à l'Islam ? Des esprits grincheux l'ont pensé et d'aucune façon nous ne voulons les suivre dans cette voie. Pour nous, Al-Kindi, Farâbi, Al-Gâzzâli, Ibn Roschd, Ibn Sina, Ibn Tofaïl, bien que persécutés et tracassés, appartiennent authentiquement à l'Islam, à l'Islam qui a débordé le Coran... Même s'ils n'avaient élaboré aucune doctrine personnelle, leurs commentaires complèteraient les plus efficaces pour la constitution d'une philosophie autonome ». — Comme tout cela est habilement dit ! Continuons : Et puis, pour refuser à l'Islam ces grands philosophes, même les a-coraniques, il faudrait avoir peu d'expérience de la vie. C'est la loi quotidienne de récupérer après leur mort ceux qu'on a persécutés durant la vie. Nous en connaissons d'illustres exemples. Il y a toute une apologétique qui est construite sur une récupération des cendres... *Tenant compte des remarques qui précèdent, nous continuerons donc à parler de philosophie musulmane, attendant par là les philosophes de l'Islam ».*

On le voit, il y a beaucoup de nuances et de distinctions dans les textes. Il y a surtout la recherche d'un contact et d'une amitié avec le Juif. Le P. Théry évoque même les raisons particulières que le dominicain, peut mettre en avant pour entreprendre ce travail avec amour vis-à-vis des musulmans : « Ibn Tofaïl, Ibn Roschd, et à Yaqoûb Yousef, trois noms que la grande histoire intellectuelle du Maghreb berbère doit unir dans une place de choix. Ils venaient tous les trois à Marrakech pour discuter de la philosophie d'Aristote ! Ceci se passait en 1169. En cette même année naissait à Badajoz un enfant, Domingo de Guzman... Les vucs de Dieu sont insondables. C'est son Ordre, le plus respectueux de toutes les manifestations de l'intelligence humaine, qui aura comme mission providentielle de recueillir la grande floraison littéraire des philosophes musulmans, mise à sa portée par les travaux de Tolède, et faire l'analyse, d'en établir une rigoureuse discrimination, et l'utiliser, selon la mesure, dans les grandioses systèmes de la théologie catholique. En écrivant *l'Histoire Humaine de la montée de la philosophie en Ifriqia et dans le Maghreb au XII^e siècle*, je n'ai jamais perdu de vue que j'écrivais une page de la préhistoire de mon Ordre. C'est une page aussi, et des plus belles, de la grande civilisation méditerranéenne que personne ne peut nous enlever : Iliade et Odysée, le rythme du verbe... Aristote, la logique et la droite pensée... Le Christ, la règle suréminente de justice, de vérité et de vie, le plus beau des Méditerranéens... »

Et voici jetées les bases d'un rapprochement, avec un enthousiasme que le P. Théry voudrait communiquer à ses auditeurs ou à tous les musulmans : « L'histoire des courants de la philosophie d'Afrique du Nord m'amène à une pensée finale : chrétiens et musulmans, nous avons des dettes réciproques. L'Islam a élaboré

les premières synthèses de la pensée aristotélicienne. Ceci, c'est de la grande histoire. Quand l'Islam a refusé lui-même ses propres synthèses, l'Eglise Catholique les a recueillies et en les recueillant, elle les a sauvées. C'est de la grande compréhension. L'histoire des civilisations nous apporte ainsi des motifs d'union, d'intelligence et de reconnaissance réciproque que rien, absolument rien, ne saurait remplacer ». (*Préface à une histoire sur l'entrée de l'Afrique du Nord dans le circuit de la philosophie médiévale*).

Ceci était écrit en 1916 et le P. Théry ajoutait en *post-scriptum*: « Le plan que je viens de tracer dans cette étude est exécuté. Il comprend trois volumes qui paraîtront, si les circonstances sont favorables, et Dieu aidant, en 1917, sous le titre donné plus haut : *Histoire humaine de la montée... etc.* ». Auparavant, il avait publié : *Conversation à Marrakech en 1169... Révolution en Europe* ; puis : *une Felwa d'Ibn Roschd* (grand-père d'Averroës) *sur le premier évêque de Marrakech à l'époque Almoravide*. Il avait annoncé sans le publier, on voit maintenant pourquoi, *Aux origines de l'Islam*. Il ne publia pas non plus les trois volumes de *l'Histoire humaine...* Les circonstances ne furent probablement pas jugées favorables.

ATTITUDE DES MUSULMANS

En effet, le P. Théry a offert aux musulmans d'Afrique du Nord de travailler avec eux à « récupérer après leur mort ceux qu'on a persécutés durant la vie ». Il a exhumé les grands noms et les grandes œuvres du passé pour les restituer à leur pays et à leur peuple ; au prix d'un travail ardu, il n'offrait pas seulement la restitution d'un capital nu, mais avec les intérêts, c'est-à-dire avec toute l'élaboration que les grands penseurs chrétiens avaient fait subir aux acquisitions des musulmans. Et il lui semblait que les meilleurs et les plus intelligents des musulmans allaient accourir vers la lumière. Or, l'amour et l'intelligence du P. Théry sont tombés à plat. Comme on dit chez nous, en amour il faut être deux. C'est un minimum. **Le P. Théry s'est trouvé seul.** L'autre partenaire, encroûté dans sa torpeur intellectuelle séculaire, n'a rien voulu entendre, n'a rien compris. Il s'occupait d'autre chose : des agitateurs patentés et avides de pouvoir commençaient à accuser la France de n'avoir pas fait son devoir d'éducatrice, de n'avoir songé qu'à exploiter le pays. Alors, le P. Théry va dire ce qu'il pense. Certes, il n'abandonne pas la partie. Mais la racine de l'ignorance, il va la stigmatiser sans ménagements ; ce choc ouvrira peut-être une brèche dans l'immobilisme stupide des esprits.

HECTOR DE NOIRLIEU - LES RESPONSABILITÉS DE L'ISLAM

A qui incombe cet état d'ignorance ? Certains indigènes, — pharmaciens, médecins, professeurs de lycée —, qui ont fait leurs études en France, veulent rejeter la faute sur la Métropole. Mais nous sommes sincères. La France n'est tout de même pas responsable, les musulmans maintiennent leurs femmes dans un total esclavage moral et intellectuel, s'ils exigent encore au XX^e siècle le port d'un litham qui recouvre le visage de leurs femmes et d'un litham beaucoup plus pesant qui empêche chez elles toute évolution d'intelligence et d'âme. L'esprit évoluera en Islam le jour où les femmes jouiront d'une liberté normale. Quant aux hommes, ils n'avaient eu le temps de s'instruire avant l'arrivée des Français en Afrique du Nord. Il y a sept siècles que l'Afrique du Nord était musulmane. En sept siècles, on avait le temps de fonder des écoles populaires, de créer un courant élémentaire de culture intellectuelle. Pourquoi les musulmans ne l'ont-ils pas fait ? Pourquoi, dans leurs petites écoles coraniques, se sont-ils bornés à énoncer quelques versets du Coran et rien de plus ?

« Par eux mêmes, les musulmans n'ont rien fait pour développer l'intelligence et ouvrir l'esprit. Si quelques uns d'entre eux peuvent aujourd'hui lire et écrire, ils le doivent uniquement à la France, et certes pas à leurs efforts. Il n'y a aucune acrimonie dans notre jugement. Nous n'éprouvons pour les musulmans africains que de la sympathie ; mais ils doivent comprendre que pour les sortir de leur état d'ignorance, les écoles ne suffisent pas. S'il n'y a pas de collaboration entre le maître et l'élève, il ne pourra jamais y avoir de développement intellectuel ».

Et le P. Théry va maintenant asséner ses coups de boutoir. Tout ce qu'il a tenu en réserve doit être dit. Il y a peut-être une chance que la vérité accomplisse son œuvre libératrice. Musulmans ! votre ignorance, c'est la gangue de l'Arabisme qui en est la cause ; elle vous enserre comme une camisole de force. Les Arabes ne furent que des razzieurs et des destructeurs, dans votre pays comme ailleurs. De l'Arabie, il n'est jamais rien sorti, que des troupes de pillards qui ont imposé leur domination et leur ignorance. Hors de chez eux, ils n'ont pas su assimiler la culture des peuples soumis. Si quelques uns sont jamais retournés en Arabie, ils n'y ont rien rapporté, parce qu'ils n'avaient rien appris au cours de leurs incursions en pays civilisés. La religion qu'ils vous ont imposée comme une originalité de leur crû n'est qu'une duperie : Mohammed n'est que l'élève d'un Juif ; le « Coran » n'est que l'enseignement dicté par ce Juif à cet Arabe. Les Arabes ne peuvent offrir que des larcins, en religion comme en philosophie. En imposant leur langue, ils ont accaparé les œuvres traduites ou

livrés en arabe. Mais, non contents de n'y avoir rien compris, ils ont interdit d'y réfléchir, au nom de la religion. « En présentant comme dogme original ce qui n'était qu'un simple rappel de l'A.T., en présentant comme révélation spéciale d'Allah ce qui n'était qu'une leçon péniblement apprise par Mohammed, en déguisant en arabe ce qui n'était qu'hébreu et juif, la langue arabe commut un premier mensonge que les politiciens médinois imposèrent à l'Islam extra-arabe. C'est le premier grand mensonge de Médine.

« La langue arabe fut l'occasion d'un deuxième mensonge. En imposant leur langue aux peuples soumis, les Arabes des conquêtes et de l'occupation, — (la « terre d'Islam » n'est qu'une terre occupée) —, firent passer au compte de leur race toute une culture qui n'était pas la leur ; tout simplement, ils accaparèrent le bien d'autrui que, de plus, ils furent incapables d'assimiler. L'Arabie dans sa nudité, sans les dépouilles culturelles de ses conquêtes, n'est qu'un pauvre désert. Les musulmans iraniens et turcs du Proche-Orient, les Coptes d'Égypte, les Berbères et les Kabyles de l'Afrique du Nord ne s'y trompent pas. Tous ces peuples qui avaient leur propre civilisation avant la conquête de l'Islam arabe, qui l'ont perdue au contact de cet Islam, savent fort bien qu'ils n'ont rien à attendre d'une Arabie politicienne ».

C'est un fait, les Arabes ont partout tué l'intelligence, en se servant de la religion comme moyen d'oppression. En Islam, il n'y a que des philosophes non-arabes. L'Islam de Médine les a répudiés, persécutés, expulsés, traités comme des hérétiques, ennemis de l'orthodoxie. Il reste une voie de salut : affranchir l'intelligence des contraintes de cette orthodoxie : « Nombre de musulmans eux-mêmes ont pris conscience que l'Islam arabe est toujours incapable de création ; qu'à son égard, nous vivons depuis des siècles dans une érudite inconscience, et bien souvent dans un manque de loyauté. Il est grand temps de résoudre ces problèmes en toute sérénité de jugement, en toute clarté d'esprit, et aussi avec courage. La formule de demain est sans doute : Islam, sans Arabe... »

Voilà la dernière formule, j'allais dire la dernière trouvaille, du P. Théry pour mener à bien ses projets de travailler avec les musulmans. Demeurée sans écho, cette proposition sonne le glas des espérances du P. Théry. Il ne veut pourtant pas briser ses vieilles amitiés musulmanes. Aussi, les lignes que nous avons citées dans ce long paragraphe sont-elles extraites d'un opuscule, *l'Islam sans l'Arabe*, publié en 1949, et signé, non par le P. G. Théry, mais par H. de Noirliou (Hector, le nom de baptême du P. Théry ; Noirliou, son village natal Nurlu).

HANNA ZAKARIAS

L'apologétique de périphérie ayant échoué, n'ayant pu amener les musulmans à découvrir eux-mêmes la nature de l'Islam par le ricochet de solides études philosophiques, le P. Théry va maintenant braquer ses projecteurs directement sur le Coran. Il n'y a vraiment rien d'autre à faire. Les contacts que le P. Théry continue d'entretenir avec les musulmans ne font que confirmer ce point de vue. Au cours d'un voyage dans le sud Constantinois en 1951, il s'arrête à Tamellaht devant une médersa. « Les étudiants, raconte-t-il, sont en plein exercice. Assis dans tous les coins, adossés aux piliers de la cour, ils font un strident vacarme, le même qu'on entend dans toutes les écoles coraniques. Chacun a son ardoise sur laquelle sont écrits quelques versets du Coran, qu'ils psalmodient chacun pour soi sans arrêt. Ils répèteront ces mêmes exercices pendant des années jusqu'à ce qu'ils soient de véritables porteurs de Coran. Ils seront les grands savants de l'Islam !... »

« Ces étudiants n'ont pas pour rôle de comprendre ; ils n'auront jamais le droit, pendant leurs années de psittacisme, de poser une question sur le sens de tel ou tel verset coranique... On sera plus ou moins savant, selon le nombre de versets qu'on sera capable de réciter par cœur. L'Islam, et surtout l'Islam malékite de l'Afrique du Nord, est un monde où l'intelligence n'a aucune place, aucun droit de cité. J'ai eu des discussions interminables à ce sujet avec les *tolba* de Tlemcen, qui se refusent à « étudier » le Coran. Ce serait péché que d'étudier la parole de Dieu... On croit, on récite, mais il est interdit de se poser des problèmes. Quand on leur dit que les chrétiens étudient leurs évangiles, ils vous répondent que les chrétiens sont des rationalistes et qu'ils sont infidèles, — *infidèles* —, dans la mesure où ils cherchent à comprendre ».

On saisira sans peine que, tenter d'établir un dialogue avec ces grands savants musulmans en leur racontant comment l'Islam a élaboré les premières grandes synthèses aristotéliennes, c'est donner du pain bénit aux ânes. Pour l'Islam orthodoxe, les traductions et commentaires d'Aristote n'ont été qu'une marchandise, rien de plus. Parler d'Aristote ou d'Averroës à un *taleb*, c'est demander à un enfant du catéchisme s'il connaît Lao-Tseu. Il vous répondra qu'il n'habite pas dans son quartier.

H. de Noirlieu n'avait pas plus de chances d'être écouté que le P. Théry. — 1955 ! Faut-il encore patienter, avant de publier cette critique historique du Coran dont les conclusions essentielles sont établies depuis des années ? Le P. Théry est en proie à un débat intérieur dont il a parlé lui-même au début de *l'Islam entreprise juive*. Réflexion faite, l'attente est inutile. Elle ne profitera à personne, surtout pas à la Vérité, tandis que la publication de ce tra-

vnail aura du moins l'avantage d'aider les gens à qui il n'est pas interdit de réfléchir. Le P. Théry prendra une seule précaution, pour ne mettre en cause que lui-même : « J'ai pris un pseudonyme pour écarter toutes responsabilités collectives du catholicisme » (*Lettre à une correspondante américaine, le 10.2.58*). Et H. de Noirliu, que l'on commençait à connaître, devient à son tour Hanna Zakarias, illustre inconnu. Les lecteurs savent le reste.

DERNIERS TRAVAUX

Pendant que « H. Zakarias » publiait les deux premiers tomes de « DE MOISE A MOHAMMED », le Père G. Théry terminait la rédaction d'un ouvrage véritablement monumental qui rappelle, par sa conception, celui de 1938 sur la Vénérable Marie Poussepin. Il s'agit de Catherine de Francheville, *fondatrice à Vannes de la Première Maison de retraites de femmes*, ouvrage en deux volumes, publié en 1956 pour répondre aux vœux de la Section Historique de la Sacrée Congrégation des Rites dont le P. Théry était membre. Il avait travaillé, dix années durant, à rassembler jusqu'aux moindres documents avec une minutie incroyable, effrayante pour ceux qui, à sa suite, devront entreprendre de semblables investigations en vue des procès de canonisation. A la fin, il ne s'agissait plus d'une simple biographie, même répondant aux plus rigoureuses exigences de l'information sur la personnalité en cause, mais d'un véritable épisode de l'histoire religieuse de la Bretagne au XVII^e siècle, avec de précieux aperçus sur les contrats commerciaux et les rapports sociaux en France à cette époque, sans oublier les mœurs de l'administration épiscopale. Cet ouvrage fut qualifié, par la Nouvelle Revue Théologique de Louvain, de « building d'érudition ».

Mentionnons enfin une étude inédite, sorte de divertissement littéraire en marge de la critique coranique, où se manifeste, en même temps que l'érudition, l'esprit vif et pénétrant du P. Théry : *Voltaire et Mahomet, ou Mahomet et la Société Française au XVIII^e siècle*. Cet ouvrage devait paraître sous le pseudonyme de J. Fleuriot ; peut-être le publierons-nous un jour si nos moyens nous le permettent. L'exégèse du « Coran » n'a rien à y apprendre, bien sûr ; mais l'histoire des idées sur l'Islam au XVIII^e siècle en général, et les idées de Voltaire en particulier, ne manquent pas d'intérêt pour nous faire connaître... Voltaire lui-même inévitablement.

RÉFLEXIONS FINALES

Nous avions laissé prévoir, dans notre *Avant-Propos* du tome III de DE MOISE A MOHAMMED, que nous signalerions certains points

« exégèse où nous avons fait prévaloir les vues du P. Théry sur notre propre interprétation des textes et de l'histoire. Réflexion vite, à quoi bon ? La différence de points de départ dans le raisonnement ne changait rien, en définitive, aux conclusions essentielles. Le seul résultat serait d'alourdir cet *Epilogue* déjà bien long.

Nous avons aussi projeté de relever la presque totale incompréhension dont certains critiques ont fait preuve envers les conclusions du P. Théry. Ils ne les ont pas vues, malgré leur fréquente et claire répétition au cours de plusieurs volumes ! Ils discutent alors sur toute autre chose, en s'imaginant être dans le vif du sujet. En somme, ils combattent la thèse qu'ils imaginent être celle du P. Théry. Comme nous rejetons aussi ce fruit de leur imagination, nous sommes parfaitement d'accord. Espérons qu'un jour ils prendront le temps de lire avec attention les textes sur lesquels ils se proposent de porter un jugement. C'est le seul moyen d'établir les bases d'une bonne discussion.

D'autres lecteurs, très attentifs aux ouvrages du P. Théry, ont été dérouterés par le mode d'exposition, à vrai dire inhabituel, de cette « thèse ». Ce n'est pas de cette façon-là qu'on écrit une thèse en Sorbonne. Un de nos correspondants, ancien professeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, résume parfaitement la pensée de ces lecteurs : « J'aimerais voir rassemblée dans une première partie toute l'argumentation critique : notre ignorance profonde des origines, toutes les bévues des Coranisants antérieurs dont les plus graves suggèrent une mauvaise foi orientée, les démarquages de l'Ancien Testament avec les confusions voulues. L'existence et l'activité du Rabbin de La Mecque seraient alors présentées comme la seule hypothèse possible pour expliquer les faits connus et les contradictions internes des textes. Et enfin la démonstration effective serait poursuivie à l'aide du Coran... »

« Je sais bien, par ma propre expérience, qu'avec un peu de bonne volonté et d'impartialité, on retrouve aisément dans les divers chapitres tout ce que je souhaite. Malheureusement, les travaux de votre ami ont dérangé trop de conformismes établis pour qu'une malveillance certaine n'y cherche d'abord les points contestables afin d'affaiblir le tout ». (*Lettre du 23-3-62*). Tout cela est vrai. Reconnaissons que le P. Théry pouvait « ordonner selon un autre plan ses connaissances, prodigieuses en profondeur comme en étendue » (*ibid.*). Il pouvait adopter une forme très académique où sa dialectique, tour à tour souple, noueuse, subtile, se jouant des difficultés, se fût donné libre cours. Un tel travail eût mieux convenu à des esprits qui avouent très simplement s'être laissés un peu envahir par la routine de certaines méthodes universitaires. La puissance démonstrative n'y eût rien perdu, au contraire sem-

ble-t-il. Mais le P. Théry pensait que la beauté de l'ordonnance logique eût été acquise au détriment de la vie. Il aime répéter qu'il n'a pas recherché une belle composition. On peut le regretter. A l'artifice de la thèse, il préfère le naturel de la vie exprimée dans le désordre du texte qu'il étudie ; dans la remarque imprévue qui coupe le fil de la pensée ; dans le trait acéré qui fuse, contre quelque ouvrage qui n'est pas de son goût ; dans le souvenir subit faisant irruption au milieu du commentaire pour l'illustrer ; dans la méditation enfin, qui scrute et sent en profondeur ce que la simple lecture d'un verset n'étale qu'en surface. Ne fallait-il pas que cet ouvrage fut écrit ainsi ? N'est-il pas bon que tout ce qui y est dit le soit, une fois pour toutes ? — A présent, rien n'empêche que quelqu'un, qui aurait envie d'écrire, compose cette grande thèse, propre, bien limée, sans bavures, solidement charpentée ; les conclusions, s'inbriquant les unes dans les autres, arriveraient sans hâte, en bon ordre, chacune à sa place, resplendissante de vérité. Comme nous n'avons pas une vocation d'écrivain, nous souhaitons vivement que quelque amoureux des belles lettres entreprenne cette œuvre d'art.

Avant de prendre congé définitivement de nos lecteurs, nous voulons remercier très cordialement ceux d'entre eux qui nous ont écrit pour nous faire part de leurs remarques, de leur expérience du monde musulman, de leurs critiques sur tel point d'exégèse ou d'histoire qui leur paraissait obscur. Ils nous ont ainsi obligé à faire quelque clarté sur certains problèmes... qui n'en étaient pas pour nous, et sur lesquels nous n'aurions jamais cru nécessaire de donner une explication. Peut-être reconnaîtront-ils au passage ces réponses à leurs difficultés, ou l'accueil que nous avons fait à leurs judicieuses observations. Ils voudront bien y voir le petit signe amical que nous leur adressons pour leur témoigner combien leurs encouragements nous ont touché.

Enfin d'autres lecteurs, préoccupés par l'orientation de leurs études personnelles, auraient aimé nous voir développer tel ou tel aspect de l'Islam, ou du judaïsme, contemporains. Il est bien évident que, lorsqu'on étudie l'origine de l'Islam, même si l'on veut s'en tenir strictement là, l'information historique déborde largement l'objet précis de cette étude. Le contenu des doctrines, leur mise en application dans le passé par la politique à laquelle elles sont liées, les tentatives contemporaines s'inspirant de ces principes qui n'ont jamais été officiellement répudiés, n'ont pas manqué, évidemment, de retenir notre attention. Les spécialistes de ces questions nous comprendront à demi-mot. Mais notre but était tout autre : terminer le travail de notre ami, pour que le fruit de ses patientes recherches puisse être livré au public. Nous l'avons fait avec la même conscience et dans le même esprit. Si le P. Théry a

DU P. GABRIEL THIÉRY A HANNA ZAKARIAS

■ es vingt dernières années d'une vie de science et d'érudition
■ masquer impitoyablement la plus grande escroquerie religieuse
■ histoire, ce fut uniquement pour éclairer les esprits et libérer
■ mes de millions d'êtres humains, ses frères qu'il aimait, qu'il
■ it assez chrétiennement pour encourir leur haine, au prix de
■ travaux, en leur offrant la vérité.

**Le Poujol-sur-Orb
8 septembre 1963
Joseph BERTUEL**

FIN

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VII

MOHAMMED EN PLEIN EPANOUISSEMENT

| | Pages |
|---|-------|
| CHAPITRE I. — LES FEMMES. — PRINCIPES ÉNONCÉS PAR LE RABBIN. | 9 |
| 1. Mariage des Croyants | 11 |
| 2. Rapports des hommes avec leurs femmes | 16 |
| 3. Les femmes prohibées | 19 |
| 4. La vie quotidienne | 22 |
| 5. Les enfants | 37 |
| 6. Le cas des veuves | 39 |
| 7. La répudiation | 40 |
| 8. L'héritage | 45 |
| 9. Nombre de femmes | 47 |
| CHAPITRE II. — LE HAREM DE MOHAMMED | 49 |
| 1. Ses femmes | 51 |
| 2. Une aventure amoureuse du Prophète | 56 |
| 3. Les sacrifices de Mohammed | 60 |
| CHAPITRE III. — LA VIE A MÉDINE | 67 |
| 1. Règles élémentaires de politesse à l'usage des musulmanisés | 69 |
| 2. Protocole pour Mohammed, devenu un grand chef | 75 |
| 3. Femmes voilées | 81 |
| 4. Rapports entre juifs, chrétiens, idolâtres, et musulmanisés. Complots, trahisons, fourberies et pièges de Médine | 83 |

LIVRE VIII

L'ISLAM ARABE EN MARCHÉ. LA GUERRE. LA RECONQUÊTE DE LA KA'BA.

| | |
|---|-----|
| INTRODUCTION. — 1. Le combat dans le Chemin de Yahwé | 99 |
| 2. Le Pèlerinage | 110 |
| CHAPITRE I. — LA GUERRE MÉDINOISE. — A. Période de 622 à 627 (approximativement) | 123 |
| 1. Considérations générales | 125 |
| 2. La guerre. Premiers bruits de guerre | 129 |
| 3. Expédition de Nakhil ? (623 ?) | 140 |
| 4. La rencontre de Badr | 144 |
| 5. Nouveau rappel du but de la guerre : reconquête définitive de la Ka'ba | 162 |
| 6. Rêvasseries sans consistance | 166 |
| 7. La défaite d'Ohod (printemps 625 ?) | 167 |
| 8. Nouveaux rezzous | 188 |
| 9. La campagne des Fossés (627 ?) | 193 |
| 10. Problème des captifs | 198 |

| | |
|--|------------|
| 11. Brève conclusion sur les éléments composant la Communauté médinoise des musulmanisés arabes | 201 |
| I. Période Médinoise de 627 à 630 (approximativement) .. . | 203 |
| 1. Crise intérieure parmi les musulmanisés médinois | 203 |
| 2. En route vers La Mecque et la Ka'ba .. . | 209 |
| 3. Nouvelle expédition des musulmanisés .. . | 218 |
| 4. Nouveaux combats .. . | 221 |
| 5. Modus vivendi à La Mecque entre musulmanisés et idolâtres. | |
| a) Trêve de quatre mois .. . | 225 |
| b) Le Pèlerinage .. . | 226 |
| c) Rupture de la trêve .. . | 226 |
| d) La Ka'ba interdite aux polythéistes .. . | 228 |
| 6. La bataille d'Honain .. . | 231 |
| 7. Énumération des ennemis de l'Islam .. . | 232 |
| a) les idolâtres .. . | 232 |
| b) les chrétiens .. . | 233 |
| c) les Juifs .. . | 240 |
| 8. Retour de Mohammed à Médine .. . | 242 |
| 9. L'escarmouche de Tabouk .. . | 243 |
| 10. La Mosquée dissidente .. . | 250 |
| 11. Nouveaux cris de guerre .. . | 257 |
| | |
| CHAPITRE II. — ÉCHEC DE L'APOLOGÉTIQUE ESCHATOLOGIQUE MEC- QUOISE .. . | 261 |
| L'apologétique médinoise .. . | 261 |
| Le Paradis de Médine .. . | 290 |

ÉPILOGUE

DU P. GABRIEL THIÉRY A HANNA ZAKARIAS, ET RETOUR A L'ORIGINAL.

| | |
|--|-----|
| Un Religieux Dominicain .. . | 307 |
| Un médiéviste de pointe .. . | 309 |
| Premier contact avec l'Islam .. . | 310 |
| Du Pseudo-Denys à Maître Eckhart. Méthode de travail .. | 311 |
| Critique historique et Théologie .. . | 313 |
| A la Sacrée Congrégation des Rites .. . | 315 |
| Un moine au service de la France. Erudition et 2 ^e Bureau | 319 |
| Travaux de guerre. -- « Découverte » du Coran .. . | 323 |
| Digression sur la linguistique .. . | 325 |
| | |
| LA GENESE D'UNE PENSÉE ET D'UNE DÉCISION | |
| Le P. THIÉRY et les musulmans .. . | 331 |
| Travaux d'approche .. . | 332 |
| Dans l'esprit de PIERRE LE VÉNÉRABLE et de RAYMOND DE TOLEDE .. . | 334 |
| Conclusions rationnelles, et patience méthodique .. . | 336 |
| Attitude des musulmans .. . | 341 |
| HECTOR DE NOIRLIEU. — Les responsabilités de l'Islam .. . | 342 |
| HANNA ZAKARIAS .. . | 344 |
| Derniers travaux .. . | 345 |
| Réflexions finales .. . | 345 |

FIN

**IMPRIMERIE SPÉCIALE
DES ÉDITIONS DU SCORPION
PARIS**

**DÉPOT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 1964
N^o D'ÉDITEUR : 1739**